This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

B 946,863

PROPERTY OF
University of Michigan Libraries
1817
ARTES SCIENTIA VERITAS

REVUE DE LINGUISTIQUE

ET

DE PHILOLOGIE COMPARÉE

TOME XXVII

805
R46
L76
v. 27-28

ORLÉANS. — IMP. PAUL PIGELET.

REVUE

DE

LINGUISTIQUE

ET DE

PHILOLOGIE COMPARÉE

RECUEIL TRIMESTRIEL

PUBLIÉ PAR

JULIEN VINSON

PROFESSEUR A L'ÉCOLE NATIONALE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES

Avec la collaboration de divers savants français et étrangers

---

TOME VINGT-SEPTIÈME

PARIS

J. MAISONNEUVE, LIBRAIRE-ÉDITEUR

25, QUAI VOLTAIRE, 25

—

1894

27-28

REVUE

DE

LINGUISTIQUE

ET DE

PHILOLOGIE COMPARÉE

RECUEIL TRIMESTRIEL

PUBLIÉ PAR

JULIEN VINSON

PROFESSEUR A L'ÉCOLE NATIONALE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES

Avec la collaboration de divers savants français et étrangers

---

TOME VINGT-SEPTIÈME

15 JANVIER 1894

PARIS

J. MAISONNEUVE, LIBRAIRE-ÉDITEUR

25, QUAI VOLTAIRE, 25

1894

SOMMAIRE DU N° 1.

Pages.

Raoul de la Grasserie. — De l'infixation 1

Vocabulaires basques de Pierre d'Urte (*suite*). 28

André Lefèvre. — Les temps homériques 49

Alphonse Pinart. — Notes sur les Indiens Chocoes. . . . 70

— Études sur les Indiens californiens. . 79

BIBLIOGRAPHIE

Comte de Charencey. — *Petite Grammaire du patois de l'arrondissement d'Alençon,* par M. Charles VÉREL. 88

Julien Vinson. — *Le Bouddhisme éclectique*, par Léon DE ROSNY 90

VARIA. — Les sonnets monosyllabiques. 92

Ref-St
84239

DE L'INFIXATION

Les pronoms personnels possessifs, prédicatifs ou objectifs, les substantifs régimes, les affixes de dérivation dans presque toutes les langues connues gravitent autour du substantif ou du verbe qu'ils déterminent et y sont soit postposés, soit préposés ; très souvent ils s'en approchent davantage et s'y agglutinent avec ou sans modification d'eux-mêmes et de la partie finale ou initiale du mot dominant et deviennent ainsi des suffixes ou des préfixes ; quelquefois divers préfixes se suivent et se placent dans un certain ordre, l'un enfermant l'autre, l'enveloppant, d'où le singulier phénomène de la conjugaison objective que nous avons étudié ailleurs ; bien plus, dans ce conglomérat ces préfixes s'atrophient, opèrent une fusion entre eux et deviennent presque rebelles à l'analyse.

Mais il se produit dans certaines langues américaines, et dans quelques autres, un phénomène plus remarquable encore et qui semble le dernier mot de la pénétration d'un mot de substance par une partie enclitique ou proclitique. Le mot principal, substantif ou verbe, suivant les cas, s'ouvre et entre ses syllabes s'intercale la particule, soit pronom, soit préfixe, soit quelquefois, mais très rarement, un complément substantif, de manière à créer entre le déterminant et le déterminé l'union la plus intime. C'est le phénomène de l'*infixation*.

Notre but est de l'étudier dans les langues américaines et océaniennes, puis dans quelques autres où il se rencontre. Enfin, après avoir constaté les faits, nous en tenterons l'explication.

1° Constatation des faits d'infixation

A. *Infixation dans les langues américaines.*

La structure grammaticale d'un très grand nombre de langues américaines est encore inconnue et il est à penser que leur découverte ultérieure amènera la constatation d'un plus grand nombre de faits d'infixation. Ce qui nous porte à le croire, c'est que M. Lucien Adam, en dressant pour la première fois la grammaire du Mosquito, y a relevé les exemples d'infixation les plus frappants.

Dans les langues américaines depuis longtemps connues c'est le dacotah qui le présente de la manière la plus nette.

1° *Le dacotah.*

Nous avons énoncé que l'infixation ne s'applique pas toujours aux mêmes particules, mais tantôt au pronom possessif, tantôt au prédicatif ou à l'objectif, tantôt aux affixes de dérivation. Ici c'est le pronom prédicatif, ou l'objectif qui est infixé et il l'est dans le verbe.

En dacotah, ce qui dans beaucoup de langues n'a pas lieu, le pronom prédicatif se distingue du pronom possessif, par conséquent l'idée verbale est autonome et ne se confond pas avec celle du substantif, et en effet, dans les rapports du pronom possessif avec le substantif, l'infixation n'a nullement lieu. Cependant, lorsque les verbes dérivent de subs-

tantifs ou d'adjectifs, ce sont les pronoms possessifs qui sont employés.

Le pronom prédicatif, tantôt se préfixe au verbe, tantôt s'y infixe.

Le pronom objectif se préfixe ou s'infixe à son tour au verbe, et a, lui aussi, une forme particulière. Enfin le pronom prédicatif se répète quelquefois, et se trouve pléonatisquement à la fois préfixé et infixé.

Voilà le tableau de ces pronoms :

Pronoms possessifs	*Prédicatif préfixé, ou infixé, ou à la fois préfixé et infixé.*	*Objectif*
—	—	—
1re p. mi-ta.	wa, we, md, b.	ma, mi.
2e p. ni-ta.	ya, ye, d.	ni (en relation avec la 3e personne). tsi (en relation avec la 1re.
3e p. -ta.	. . . . .	. . . . .

Pluriel.

1re p.	*Incl.* uki-ta.	û, ûki.	ù. ûki. . . pi.
	Excl. uki-ta-pi	û, ûki. . . pi.	û, ûki. . . pi.
2e p.	ni-ta-pi.	ya, ye. . . pi,	ni. . . pi.
3e p.	ta-pi.	. . . . . pi.	witšu.

Voici maintenant deux paradigmes où le pronom prédicatif est infixé :

Verbe *mano,* voler.

Singulier.	*Pluriel.*
1re p. ma-wa-nô.	Incl. ma-û-nô.
	Excl. ma-û-nô pi.
2e p. ma-ya-nô.	ma-ya-nô-pi.
3e p. ma-nô.	ma-nô-pi.

Verbe *hiyu*, venir.

1re p. hi-b-u.	Incl. û-hiyu.
	Excl. û-hiyu-pi.
2e p. hi-d-u.	hi-d-u-pi.
3e p. hi-y-u.	hi-yu-pi.

On remarquera que dans ce dernier verbe, à la première personne du pluriel, le prédicatif est préfixé.

Voici deux paradigmes où le prédicatif est préfixé :

Verbe *kaška*, lier.

Singulier.	*Pluriel.*
1re p. wa-kaška.	Incl. û-kaška.
	Excl. û-kâska-pi.
2e p. ya-kâska.	ya-kâska-si.
3e p. kaška.	kâska-pi.

Verbe *yûšta*, finir.

1re p. md-ušta.	*Incl.* û-štâ.
	Excl. û-štâ-pi.
2e p. d-ušta.	d-ûstâ-pi.
3e p. y ušta.	yûstâ-pi.

Voici un paradigme où le prédicatif est à la fois préfixé et infixé :

Verbe *hiyotâka*, venir et s'asseoir.

Singulier.	*Pluriel.*
1re p. wa-hi-imd-otâka.	Incl. û-hiyo-tâka.
	Excl. û-hiyo-tâka-pi.
2e p. ya-hi-d-otâka.	ya-hi-d-otâka-pi.
3e p. hyotaka.	hiyotaka-pi.

Ici, à la première personne du pluriel, le prédicatif est seulement préfixé.

On remarquera partout que la troisième personne se suppose, qu'elle n'a besoin, pour se marquer, ni de préfixation ni d'infixation.

Lorsque la conjugaison est objective, c'est-à-dire lorsqu'il y a un pronom objectif, l'infixation comprend à la fois le prédicatif et l'objectif.

Verbe *wâstedaka*, aimer.

Waste-wa-daka, j'aime.
Waste-ma-ya-daka = aimes-moi — tu = tu m'aimes.

L'infixation s'applique donc au prédicatif et à l'objectif, mais le possessif en est exclu.

2° *Langue athapaske.*

En Tschippeyan le pronom possessif se préfixe au substantif, mais le prédicatif s'infixe aux verbes.

Voici le tableau du *prédicatif :*

Singulier : 1re p. si; 2e nen; 3e edini.
Incl. : 1re p. nuuni; 2e nuuni; 3e eyênê eyini-nu.
Excl. : 1re p. na-nuuni; 2e na-nuini; 3e eyunu-ki.

Tel est le pronom complet, mais quand il s'infixe, il subit des modifications.

Voici le paradigme de la conjugaison avec infixation :

Verbe *dethel*, hacher.

Singulier : 1re p. de-s-thel; 2e di-nl-thel; 3e de-l-thel.
Pluriel : 1re p. da-del-thel; 2e da-dul-thel; 3e da-del-thel;

Verbe *yâthi*, parler.

Singulier : 1re p. y-à-s-thi; 2e p. yâ-nl-thi; 3e yà-l-thi.
Pluriel : 1re p. yà-ul-thi; 2e da-yul-thi; 3e da-yal-thi.

L'adjectif employé verbalement se conjugue de la même manière :

Nisû = être bon.

Singulier : 1re p. ne-s-sû; 2e ni-zu pour ni-n-zû; 3e nê-zu.
Pluriel : 1re p. da-ni-zù; 2e dà-nu-zû et da-nê-zû.

Le pronom objectif, au contraire, de même que le posses-

sif, se préfixent au verbe, et lorsqu'il y a conjugaison objective, c'est-à-dire concours du subjectif et de l'objectif.

L'objectif se préfixe et le prédicatif s'infixe.

Verbe *ahi* = imiter.

b-e-s-hi = lui j'imite.
B-e-nel-hi — lui tu imites.
U-e-s-hi — toi j'imite.

3° *En taraske.*

Ici ce n'est plus le pronom sous l'une de ses trois formes : prédicative, possessive ou objective que l'on infixe, c'est le substantif entier lui-même.

C'est le seul cas d'incorporation de ce genre que nous ayons rencontré.

Or voici quelques exemples :

Hopo-ni, laver; — *hopo-ku-ni,* laver les mains; — *hopo-ndu-ni*; laver les pieds; — *hopo-mu-ni,* laver la bouche; — *hopo-ntsá-ni,* laver la poitrine; — *hopo-ngari-ni,* laver le visage; — *hopo-sû-ni,* laver les bras.

Quelquefois c'est un adverbe ou une particule modifiant le sens du verbe qu'on insère ainsi :

Tirehaka, manger; — *tire-s-haka,* je suis en train de manger; — *tire-ngotsa-haka,* je désire manger; — *tire-ka-haka,* je donne à manger.

Cette infixation est contestable ; il semble qu'il y ait plutôt là une incorporation comme nous en trouvons dans la conjugaison objective, ce qui est bien différent ; en effet, dans le premier exemple *ni* est un suffixe et n'appartient pas à la racine ; dans le second, *haka* se décompose en *ha*, indice du présent et *ka* indice de la première personne. Jusqu'à plus ample informé, il semble donc qu'il n'y

ait là qu'une conjugaison objective par suffixation enveloppante et non infixation vraie.

Mais certains cas révèlent une infixation véritable, ainsi l'infixation de *cz : vehcô-mari-ni*, par exemple, signifie *prier*, et *vehcô-cz-marini*, *persuader de prier*.

4° *En mosquito.*

La grammaire du Mosquito, construite par M. Lucien Adam, a révélé le curieux développement dans cette langue du procédé de l'infixation appliqué au pronom possessif, cette fois dans ses rapports avec le substantif, c'est-à-dire sur un nouveau terrain ; quelquefois le procédé s'étend aussi au pronom objectif vis à vis du verbe.

Voici d'abord le paradigme du pronom à la fois possessif, prédicatif et objectif :

Singulier : 1er p. *yang ;* 2e *man ;* 3e *witin.*
Pluriel : 1er p. *yang nanni* ou *yawan, wan ;* 2e *man, man nanni ;* 3e *ai waitin, waitin nanni.*

Mais ces formes s'abrègent ou se modifient. C'est ainsi que le pronom objet : *ai* représente la troisième personne lorsqu'il précède un nom ou une postposition, la première personne lorsqu'il précède un verbe ; fait assez singulier.

Ai aissa, son père; *aiwatla,* sa maison; tandis que *ai swis-s,* laisse-moi ; *Eli ai-winnan,* Hélie m'a appelé.

Ce pronom objet, préposé à un verbe, représente la deuxième personne.

Enfin la troisième personne possessive est souvent représentée par la suffixation de *ka*.

Outre ces variantes, les pronoms personnels ont des formes abrégées qui en sont la réduction, c'est ainsi que *yang* de la première personne devient *i*, que *man* de la

deuxième devient *m*. C'est cette forme réduite qui va servir à l'infixation.

Le pronom possessif joint au substantif s'exprime tantôt par la préposition du pronom possessif, tantôt par l'infixation de la réduction de ce pronom à sa voyelle substantielle, tantôt enfin par le cumul des deux procédés, tantôt enfin par la préposition et la suffixation réunies.

Première personne possessive.

Premier procédé. — Préposition simple.

Yang dawan, mon maître; ***yang wina*** = ma chair.

Deuxième procédé. — Préposition du pronom entier, suffixation de sa voyelle.

Bila, parole;	***yang bil-i***, ma parole.
Lilku, âme;	***yang lilk-i***, mon âme.
Mita, main;	***yang mit-i***, ma main.

Troisième procédé. — Simple suffixation du pronom sous la forme *ki*.

Dawan, maître;	***dawan-ki***, mon maître.
Moini, frère;	***moini-ki***, mon frère.

Quatrième procédé. — Simple infixation de la voyelle du pronom.

C'est ici le phénomène envisagé.

Koalla, vêtement;	***koa-i-lla;*** mon vêtement.
Lall, tête;	***la-i-la***, ma tête.
Lakra, frère;	***la-i-kra***, mon frère.
Nakra, œil;	***na-i-kra***, mon œil.
Napa, dent;	***na-i-pa***, ma dent.
Watla, maison;	***wa-i-tla***, ma maison.
Mawan, visage;	***ma-i-wan-ra***, en ma présence.

Nous empruntons tous ces exemples et ceux qui suivent à la grammaire de M. Adam.

Deuxième personne. Personne possessive.

Premier procédé. — Préposition du pronom en sa forme entière.

Man lall-ra, sur ta tête.
Man dinra, ton frère cadet.

Deuxième procédé. — Préposition du pronom en sa forme entière, suffixation du phomène essentiel de ce pronom.

Man bila-m, ta parole.
Man kupia-m, ton cœur.

Troisième procédé. — Simple suffixation.

Mila-m, ta main; ***mina-m***, tes pieds; ***wissa-m***, ta langue; ***albikam***, ton serviteur; ***upli-ka-m***, ton ami.

Quatrième procédé. — Cumul de la préposition de man et de l'infixation d'*m*.

Biarra, ventre;	***man bia-m-ra***, ton ventre.
Lall, tête;	***man la-m-la***, ta tête.
Nakra, œil;	***man na-m-kra***, ton œil.
Lakra, frère;	***man la-m-kra***, ton frère.
Wasla, champ;	***man wa-m-sla***, ton champ.
Napakan, serviteur;	***man na-m-pakan***, ton serviteur.
Watla, maison;	***man wa-m-tla***, ta maison.

Nous ne nous occupons pas de la troisième personne, elle ne comprend pas le procédé de l'infixation, mais s'exprime tantôt par *writin*, *ai*, préposés, tantôt par l'indice *ka*, suffixé.

L'infixation est au pluriel la même qu'au singulier : le nombre se marque par le pronom pléonastiquement préposé ou par d'autres moyens.

Telle est l'infixation du pronom *possessif* quelquefois.

Mais cette infixation peut gagner aussi le pronom *objectif* et a lieu vis à vis du verbe.

En voici des exemples :

Objectif de la *première* personne :

Man yang-ra ta-i-sap-ras kaka = si tu ne me bénis pas.
God daiwan ba ma-i-rik-bia = Dieu nous le montrera.

Objectif de la *deuxième* personne :

Yang mai ta-m-sap-amni, je te bénirai.
Yang ma-m-rik-atni, je t'ai montré.
Yang maisa-m-pak-aia bal-ri, je suis venu pour vous annoncer.

5° *En klamath.*

Dans sa remarquable grammaire du klamath, un savant américaniste, Albert Gatschet, ne signale dans cette langue qu'un seul cas de suffixation, c'est celui lexicologique de l'*h* qui signifie que l'action a été faite avec les mains. Il en donne les explications suivantes, page 304.

Gé hlápka, monter en se servant des mains, grimper, dérivé de *gelápka*, monter.

P'húshka, déchirer avec les mains, de *púshka*, couper; *gu'hli*, monter en s'aidant des mains, dérivé de *guli*, entrer ; *pil'lika*, arracher avec les mains, de *pu'lka*, dechirer; *wáhtekia*, mettre en fuite par ses armes, de *watákias*, disperser.

En creek.

Ici, un seul fait à noter. Au présent du verbe, on infixe *h*, puis cet infixe disparaît et laisse pour trace un allongement de la voyelle qui précède.

Dans les langues algonquines.

Dans ces langues, il se produit un phénomène singulier qui tout d'abord semble tout différent de l'infixation, mais

qui, suivant nous, n'est qu'une infixation déguisée ; il porte le nom technique de changement.

Il a lieu dans la conjugaison des verbes de la langue creek : 1° au participe présent ; 2° au suppositif (toutes les fois que) et au positif (lorsque), dans les sentences qui expriment l'état habituel périodique, et quand on parle en général ; 3° après certaines particules, comme *ekusi*, ainsi ; 4° quand on veut indiquer qu'une action vient de se faire ; 5° après les pronoms et les adverbes interrogatifs ; 6° pour exprimer la conjonction et à quelques temps du subjonctif dans la conjugaison.

Ce changement consiste à modifier la voyelle dans la première syllabe de la racine en général :

á en *iya* ou *eya; a* en *e; e* en *iye; î* en *iye; î* en *e; ô* en *iyo; o* en *we;* par exemple :

à-kkusiw deviendra *eya kkusit; a-piw, epit; tepwew, tiyepwet; népin, niyepik; itwew, etwet; ponam, pyonaman; otinam, wetinak.*

Ce changement ne porte pas toujours sur la voyelle de la première syllabe radicale, mais : 1° au parfait, plus-que-parfait et aux deux futurs du participe, il y a mutation de la particule préfixe *gi*, qui devient *ga*, de *ga* qui devient *ge*, et de *gad* qui devient *ged*.

2° Quand le verbe a pris le préfixe *pe*, venir, ou *wi*, désirer, ce sont ces auxilliaires qui deviennent soumis au changement ; s'il y a à la fois deux particules ou une particule et un auxiliaire, le changement n'atteint que le premier seulement.

3° Quand le thème verbal est précédé d'une préposition, d'un adverbe ou d'un adjectif, le changement se fait sur la première syllabe de ces mots : *nin mino bimadis*, je bien vis ; *meno bimadisid*, celui qui bien vit.

Si l'on étudie le changement au point de vue phonétique, on voit que dans presque tous les cas il se fait par l'introduction d'un *i* dans la racine. Cela est évident dans *â* changé en *iya*, *e* changé en *iye*, *ô* changé en *iyo* ; cela n'est pas moins certain dans *à* changé en *e* = *ai* ; mais les changements *i* en *iye*, *î* en *e*, *o* en *we* semblent résister à cette interprétation. Les premières s'y ramènent facilement : *iye* est pour *iyi* qui serait non euphonique, et cet *iye* est devenu *e* ; quant à *we*, transformation de *o*, il est pour *wi*, par attraction de son *w*.

Ce changement, cette variation vocalique est donc au fond une infixation, c'est l'infixation de la voyelle *i*.

D'où vient cette infixation ? Est-ce le résultat de l'influence de la préfixation d'un *i* ?

Il est prématuré d'examiner cette question ici ; nous le ferons un peu plus loin. Remarquons seulement ce fait, c'est que l'infixation ne dépasse pas la première syllabe du conglomérat verbal, et que, lorsque ce conglomérat commence par un adverbe ou une autre particule, c'est cette particule qui, comme première syllabe, le reçoit. L'infixe ne s'éloigne donc pas de la place qu'il tiendrait s'il était préfixe.

Tels sont les faits d'infixation dans les langues américaines ; avant de les apprécier, examinons ceux qui se produisent en dehors de ce groupe.

B. *Infixation dans des langues diverses.*

Les langues diverses qui renferment le même phénomène sont peu nombreuses.

Ce sont les suivantes :

1° L'abchaze, 2° le kotte, 3° la langue de Nikobar, 4° le kolh.

1° *Dans l'abchaze.*

L'abchaze est une langue du Caucase qui fait de l'infixation l'emploi suivant : le verbe se conjugue, tantôt en préfixant le pronom personnel, tantôt en l'infixant entre les deux parties de la racine verbale.

Voici un exemple de préfixation :

Verbe *blueit*, brûler.

	Singulier.	*Pluriel.*
1re p.	si-blueit.	ha-blueit.
2e p.	*Masc.* u-blueit.	šß-blueit.
	Fém. bi-blueit.	
3e p.	i-blueit, di-blueit.	i-blueit.

Exemple d'infixation :

Verbe *knah*, pendre.

	Singulier.	*Pluriel.*
1re p.	ikna-s-haüeit.	ikna-haueit.
2e p.	*Masc.* ikna-ù-haüeit.	ikna-sf-haueit.
	Fém. ikna-b-haüeit	
3e p.	*Masc.* ikna-i-haueit.	ikna-r-haüeit.
	Fém. ikna-l-haüeit.	

2° *Dans le kolh.*

Ici l'infixation n'est plus grammaticale, mais plutôt lexicologique ; elle sert à la formation des mots.

En voici les différents cas :

1° L'infixe *pa*, *pe*, donne au verbe le sens du verbe réciproque. De *get*, couper, on forme *ge - pe - t*, couper réciproquement ; de *dal*, frapper, *da - pa -l*, se frapper réciproquement ; de *daram*, aller vers, *da - p - ram* se rencontrer.

2° Le même infixe avec le suffixe du pluriel *ko* forme

des collectifs ; de *radj*, prince, *rá - pa - dz - ko*, une réunion de princes.

3° Les infixes *na* et *tù* servent à la dérivation :

Dapal, couvrir; *da-na-pal*, couverture; *harùp*, couvrir; *ha-na-rup*, couverture; *hop*, commencer, *etohop*, le commencement; *num*, nommer; *nu-tu-m*, le nom.

Deux suffixes peuvent se suivre.

3° *Dans la langue de Nicobar.*

Cette langue forme sa dérivation au moyen, tantôt de suffixes, tantôt de préfixes, tantôt d'infixes. Ces derniers affectent aussi bien les noms que les verbes.

En voici des exemples :

Kâdu, grand, devient *k-om-adû*, grandi; *bem*, boire; *b-om-em*, buveur; *kapàh*, mourir; *k-am-apâh*, cadavre; *koleit*, laver; *k-om-oleit*, *korotek*, frapper du yung, *k-om-orotek*.

4° *Dans la langue kotte.*

Cette langue emploie l'infixation du pronom personnel dans sa conjugaison, à côté de sa préfixation ; c'est ici le pronom objet qui est infixé, les pronoms sujets sont au contraire suffixés.

Voici la liste des pronoms :

Sing. 1re p. *n*; 2e *u*; 3e (*a*)
Plur. 1re p. *oṅ*, *on*; 2e *oṅ*, *on*; 3e *aṅ*, *an*.

Voici comment se suffixe le pronom sujet :

Verbe : *Agey*, enfanter.

Sing. 1re p. *agej-aṅ*; 2e *agej-u*; 3e *agei*.
Plur. 1re p. *agej-an-ton*; 2e *agej-an-ôn*; 3e *agej-an*.

Voici comment se suffixe le pronom sujet et s'infixe le pronom objet dans la conjugaison objective :

Hama-a-th-âk-n, je t'aime.
Hama-an-th-âk-ù, tu m'aimes.
Hama-an-th-âk, il m'aime.
Hama-on-th-âk-n, je vous aime.
Hama-on-th-âk-an-ton, nous vous aimons.

5° *Dans les langues malaises.*

C'est ici que règne véritablement l'infixation, dans une partie surtout de cette famille, la branche des îles Philippines ; mais elle se borne à la dérivation, elle n'affecte pas la conjugaison, au moins dans ses pronoms.

Les verbes dérivés sont très nombreux dans les langues malaises, et cette dérivation se fait généralement par préfixes ou par suffixes, ou par les deux à la fois.

Voici l'emploi plus rare des infixes :

1° Dans la dérivation proprement dite, on dérive les substantifs de verbes ou les verbes de substantifs en infixant *um*.

Tagala, *s-um-ulat*, écrire, de *sulat*, lettre; *b-um-asa*, lire, de *basa*, lecture.

Bisaya, *l-um-âkat*. aller, de *lakat; h-um-uhat*, travailler, de *bùhat*.

Iloco, *b-um-ato*, se pétrifier, de *bato*, pierre.

Ibanag-*d-um-akit*, passer un fleuve, de *dakit*.

Formosan *ŝ-um-asi*, saler, de *sasi; r-um-aro*, mettre son chapeau, de *raro*.

Javanais *l-um-ampah*, voyager, de *lamphah*.
Battak *f-um-urat*, se voiler, de *surat*.
Dayak *k-um-an*, manger, de *kan*.
Malag *t-om-ani*, pleurer, de *tani*.
Malay *t-um-urun*, livré, de *tŭrun*.

2° Le passif se forme par l'infixation d'*in*

P-in-ag-kuhenap, être cherché, de *mag kanap*.
X-in-otal, être frappé du poing, de *xotol*.
T-in-ulis, être écrit, de *tulis*.
P-in-isat, être pressé, de *pisat*.
F-in-idi, être choisi, de *fidi*.
S-in-asa, être lavé, de *sasa*.

3° Les langues Tagales distinguent les temps réels (présent et passé) et les temps imaginaires : le futur et l'impératif. Pour exprimer les premiers, ils se servent parmi *divers* moyens, de la particule *na* (*ina*) déjà, qu'ils infixent ou préfixent suivant les cas.

Tagala *sulat*, écrire.
Actif présent, *s-u-n-m-usulat* = *susulat*, réduplication de *sulat* + *um* + *n* pour *na*.
Passif présent, *s-in-usulat-un*.
Formosan — *xaxo*, lessive ; prétérit *x-in-um-axo*.

6° *Dans les langues sémitiques.*

Ici le phénomène de l'infixation a un domaine très restreint.

Nous n'en trouvons qu'un exemple en arabe et en hébreu.

La forme réfléchie régulière et primitive du verbe *qatala*, par exemple, est *ta - qatala* ; cette forme est devenue en arabe *iq - ta - tala*, c'est-à-dire que l'adformante *ta* de *préfixe* est devenue *infixe*. Ce procédé est évident, quoiqu'il s'agisse d'un fait isolé ; cette évidence est précieuse, car, comme nous le verrons, elle peut mettre sur la trace de l'origine de l'infixation.

Pour être moins apparent, nous trouvons un autre cas d'infixation qui n'est pas moins remarquable.

Le passif, dans l'arabe et dans la plupart des langues sémitiques, se forme en infixant *u* dans la première syllabe radicale; *qatala*, il a tué, devient *qutala*, il a été tué, lequel pour des raisons purement phonétiques est devenu lui-même plus tard *qutila*. Lorsque le verbe est précédé d'une adformante, c'est dans cette adformante aussi qu'*u* s'infixe ; c'est ainsi que *ta - qatala*, au passif, devient *tu - qutila* ; *ta - qattala*, *tu - quttala* ; *astâ - qtâla*, *ustuqtala*. Il est vrai qu'on pourrait dire qu'il n'y a là qu'une application de la *variation vocalique*, si fréquente dans le sémitisme ; il faut répondre que cette variation portant sur la première syllabe est singulière et semble bien indiquer l'introduction d'un préfixe.

Tels sont les faits linguistiques pris isolément ; avant d'en rechercher les causes, essayons d'abord de les grouper.

2° Synthèse de ces faits

Si l'on réunit les faits linguistiques, et si, avant même d'en chercher l'explication, on les observe et on les groupe, on constate que l'infixation a lieu, tantôt dans le substantif, tantôt dans le verbe, mais dans tous les cas, qu'on n'infixe que des mots réduits à l'état de particules ou d'enclitiques, des pronoms personnels, soit prédicatifs, soit objectifs, soit possessifs, des prépositions, et enfin des substantifs, mais réduits à l'état de particules. Ce dernier cas se présente en tarasque où les mots : *bouche*, *pied*, etc., infixés dans les verbes ne sont pas ceux employés séparément pour exprimer ces idées, mais des mots spéciaux, très courts, devenus des mots vides, et formant de vraies enclitiques. Le véritable substantif, le véritable adjectif ne sont

pas infixés, ou du moins il a fallu leur faire subir une transformation préalable.

Les mots infixés sont donc : 1° des pronoms, 2° des prépositions, 3° des mots de substance, d'abord réduits. L'infixation des langues américaines diffère essentiellement de celle des langues malaisiennes, en ce que la première n'affecte que les pronoms, tandis que la seconde n'affecte que les prépositions.

Entre l'infixation des pronoms et celle des prépositions, il y a, au point de vue psychique, tout au moins, une grande différence. La seconde n'a pour résultat que de faire pénétrer intimement deux idées l'une dans l'autre, de manière à ce qu'elles se modifient réciproquement et ne forment qu'un tout indivisible. C'est l'union lexiologique la plus intime entre deux mots ; mais la portée ne s'étend pas au delà. Lorsqu'au contraire le verbe infixe son pronom sujet, ou à la fois son pronom sujet et son pronom objet, c'est l'union de la proposition qui est ainsi fondée d'une manière étroite et caractéristique ; le sujet ne fait plus qu'un avec l'action. La portée devient ainsi bien plus grande. Ce n'est plus l'idée isolée, mais la réunion d'idées, la pensée qui est en jeu.

Si de l'ordre d'idées psychique, on se transporte à l'ordre d'idées phonétique, on est vivement frappé de voir souvent le processus en chemin.

Si l'on ne rencontrait jamais que l'infixation seule, on se demanderait sa route, mais on voit souvent la préfixation et l'infixation concomitantes, et employant le même mot plein dans la préfixation, abrégé dans l'infixation. Ce fait, très visible dans les langues sémitiques et dans le Mosquito, doit être noté avec soin, pour en tirer des conséquences, s'il y a lieu.

Un rapprochement frappe l'esprit en ce qui concerne l'infixation malaisienne ; c'est celui des verbes prépositionnels de l'indo-européen et de quelques autres langues. Les verbes prépositionnels dont nous ferons l'objet d'une étude spéciale sont l'union à divers degrés d'une préposition-adverbe et d'un verbe dont le sens se trouve modifié et multiplié à l'infini. A mesure que l'union morphologique devient plus intime, le sens est transformé davantage. Dans les langues malaisiennes nous avons, au moyen de la préfixation, le summum du verbe prépositionnel.

Si, d'autre part, nous comparons le procédé d'infixation du pronom personnel et surtout du pronom objet dans le verbe avec certains autres procédés des langues américaines, par exemple, celui de la conjugaison objective, nous serons frappés de leur grande ressemblance. Dans la conjugaison objective, par exemple, le pronom objet est enclavé dans un conglomérat entre le pronom sujet et le verbe, il s'y trouve infixé. Il y a une infixation qui n'est, il est vrai, qu'improprement dite, mais elle donne la sensation d'une infixation véritable. On peut se demander quel a été le processus. Les pronoms se sont-ils soudés intimement entre eux et avec le verbe, et se sont-ils rangés dans un ordre tel que le pronom objet s'est trouvé pris entre les deux autres mots, puis par une pression de plus en plus énergique, la racine du verbe s'est-elle entr'ouverte, de manière à laisser entrer entre ses molécules les deux pronoms ou l'un d'eux ? Ou, au contraire, l'union a-t-elle apparu tout de suite complète, et formée par l'infixation proprement dite, puis cette union s'est-elle relâchée, de manière à descendre à la conjugaison objective ? C'est ce qu'on se demande, en présence de l'analogie des deux procédés.

Cependant la conjugaison objective ne s'applique qu'au verbe et non au substantif; elle est impossible pour ce dernier qui n'est garni que d'un seul possessif. Mais elle est réalisée au moyen de l'infixation, dans les langues qui l'admettent, comme le mosquito.

Une des infixations, celle du tarasque, se fait de particules analogues à celles qui en kichua modifient le sens du verbe, de manière à exprimer diverses nuances de l'action (son commencement, sa durée), ou à celles qui dans l'esquimau servent à peu près au même but, à celles enfin qui dans les langues altaïques indiquent la possibilité, la volonté, la négation, et qui se placent entre le verbe et le pronom sujet suffixé. Par exemple : *tire haka*, manger ; *tire - š - haka*, je suis entrain de manger ; *tire - ka - haka*, je donne à manger, déjà cités. C'est une infixation spéciale au point de vue psychique, de sorte qu'à ce point de vue l'infixation peut se diviser en : celle affectant la substance ou l'action particulière (possessive et prépositionnelle), celle affectant l'action en général comme action (celle du tarasque), enfin celle affectant la proposition (prédicative).

Enfin l'infixation est en général syllabique, puisqu'elle comprend une consonne ; cependant celle que nous croyons découvrir dans le changement du verbe algonquin est purement vocalique.

Tels sont les groupements que suggère l'observation, recherchons maintenant les causes de ce phénomène.

2° *Essai d'explication du phénomène de l'infixation.*

On ne saurait soutenir un seul instant que l'infixation d'un phonème a été faite dans une racine, dans le but d'exprimer une nuance du sens ou une fonction grammati-

cale, ou la présence du pronom. Rien n'est intentionnel dans le langage ; tout s'y est formé mécaniquement, et n'a eu que d'une manière hystérogène un emploi fonctionnel.

Les particules qui expriment les pronoms personnels, les affixes de dérivation, ont une origine concrète, ont été des mots pleins, avant de devenir des mots vides ; dans ce dernier état ils se sont agglutinés au substantif ou au verbe, d'abord en se préposant ou se postposant, puis en se préfixant ou se suffixant. Tel est le procédé général et naturel, ils se sont approchés de plus en plus.

Le *processus* suivi par les suffixes est bien connu, mais il faut que nous le rappelions. Le suffixe ne se contenta pas de se souder au mot de substance en se mutilant lui-même, en s'abrégeant et en modifiant la voyelle finale ou la consonne finale de ce mot.

Il atteignit à travers la dernière consonne la voyelle radicale elle-même, ou, plus exactement, tout d'abord la voyelle de ce suffixe vint se placer pléonastiquement auprès de cette voyelle. Ce fut alors l'*épenthèse* du zend.

Harvas = *har-u-as* devient *ha-u-r-vo ; porus* = *por-u-s* devient *po-u-r-us ; barati* devient *bara-i-ti.*

Ce sont les voyelles *i*, *u*, *e*, ou les semi-voyelles *y*, *w*, qui agissent ainsi.

Le même fait sous le nom d'*infection* vocalique se rencontre en celtique ; *maqu-e,* fils, devient *ma-i-qu-e* ; plus tard, la désinence tombant, *maic*, génitif de *mac* ; *ce cane*, il a chanté, devient *ce-chu-i-ne*, plus tard *cechuin*. Ici, l'*a* et l'*o* de la désinence exercent aussi leur influence ; *viras*, l'homme, devient *v-a-iras* ou *veras*, puis *fer* ; *vid - ar*, devient *v - a - id - ar*, puis *vedar* ; *vir*, homme, fait d'abord au datif *vir - u*, puis *vi - u - r - u*, puis *fiur*.

Dans les langues germaniques, ce *processus* a créé la *périphonie* ou *métaphonie* qui se distingue des cas précédents, en ce que la voyelle de la désinence ne se contente pas de s'infixer dans la dernière syllabe du mot à côté de la voyelle de celle-ci, mais se combine avec cette voyelle ou la chasse.

Dans l'islandais toutes les voyelles des suffixes opèrent, aussi bien l'*a* et l'*o* que l'*i*, l'*e* et l'*ū*, seulement dans le premier cas le phénomène prend le nom de *brechung*, rupture.

Hilmr - a devient *hialmr* ; *vaka*, veiller, *vekja* ; *son*, le fils, *synir* ; *blaudr*, mou, *bleydi* ; *giafar*, le don, au datif pluriel *giofum*.

En allemand moderne *gast* devient *gāste* ; *brust*, *brüste* ; *koch*, *köche* ; *mann*, *männer*. On voit qu'il y a là fusion avec la voyelle radicale. On aperçoit toujours la voyelle de la désinence qui a causé le changement.

En anglais cette voyelle a disparu : *man* a pour pluriel *men*.

Ce dernier cas est curieux ; si l'on ne consultait pas l'étymologie, l'on pourrait penser que le pluriel anglais s'est formé directement par une variation vocalique ou par une infixation. Cependant il n'en est rien ; l'*e* a pour origine l'influence d'un affixe disparu depuis.

En arabe nous rencontrons dans le *pluriel interne* quelque chose d'analogue. Ce pluriel se forme, en général, par la suffixation d'*u*, peu à peu ce suffixe pénètre dans la racine et devient un infixe, d'abord supporté par le suffixe coexistant et puis restant seul.

Telle est l'évolution.

La périphonie de la dernière syllabe du radical n'est, en réalité, qu'une infixation ayant cette place spéciale ; or, cette

infixation ne s'est pas formée subitement ni originairement, c'est le résultat des efforts du suffixe pour pénétrer dans la racine du mot par sa dernière syllabe.

L'infixation proprement dite, c'est-à-dire celle qui se produit dans la première syllabe du radical, n'est-elle pas aussi le résultat des efforts d'un *préfixe* pour se rapprocher davantage du substantif ou du verbe, pour entrer dans sa première syllabe? Si oui, son origine est connue, sa rareté s'explique en même temps.

C'est un préfixe devenu infixe . Si nous consultons l'analogie, il semble bien qu'il en soit ainsi, puisque le suffixe est devenu parfois infixe, le préfixe de son côté a pu le devenir. Mais à l'appui de cette théorie il faut consulter directement les faits.

Si nous trouvons le même affixe, tantôt préfixe et tantôt infixe, il nous paraît que l'indice sera précieux ; nous surprendrons le processus en chemin.

Or c'est ce qui arrive en arabe où *ta - qatala* est devenu *iq - ta - tala*.

Nous devons penser que le passif s'est formé par le même procédé et que *qutala* a été d'abord *uqatala*.

Ce dernier point est une hypothèse, mais le premier est un fait constaté.

Dans la langue américaine mosquito, nous trouvons un procédé analogue à celui de la périphonie, mais ayant lieu par influence du préfixe sur le commencement du mot.

Yang est le pronom de la première personne, mais il s'abrège en *i*, or nous rencontrons : *bila*, parole ; *yang*, *bil - i*, ma parole ; où *i* suffixé est la répétition de *yang* soutenu par la présence de celui-ci.

De même on a dit d'abord : *Yang la - i - la*, ma tête,

l'*i* d'*yang* étant réflété sur la première syllabe radicale, de même que le suffixe dans la périphonie se réflète sur la dernière syllabe radicale: puis *yang*, après avoir produit ce rejeton, périt de manière à simuler une simple variation vocalique.

A la seconde personne, le pronom préposé s'emploie en même temps que l'infixé : *biarra*, ventre ; *manbia - m - ra*, ton ventre, puis le pronom préposé ne soutient plus son infixe et l'on a : *bia - m - ra*, ton ventre.

C'est exactement le processus germanique de périphonie : *mann*, *männer*, *men*.

Il en résulte que dans tous les cas l'infixe a été d'abord préfixe, ou plus exactement le prolongement intérieur d'un préfixe qui a ensuite disparu.

C'est ainsi que dans le monde végétal les racines d'une plante disparaissent lorsque celle-ci a poussé ses rejetons ailleurs.

Mais il nous semble qu'il faut aller plus loin et que tout d'abord, en ce qui concerne les langues américaines, le procédé appelé changement dans les langues algonquines, et que nous avons démontré être en réalité l'infixation d'*i*, était originairement le résultat de l'influence d'un *i* préfixé.

Nous pensons que la variation vocalique des langues sémitiques, qui n'est au fond qu'une infixation spéciale, a parfois la même origine et est le résultat de l'influence de préfixes disparus. On semble toucher du doigt ce fait lorsqu'il s'agit du passif en *u*, dont l'infixe affecte la première syllabe du mot, comme l'indice du pluriel, *u* infixe venu d'un suffixe, affecte la dernière syllabe.

Peut-être en est-il ainsi des modifications vocaliques internes, qui accompagnent la formation du pluriel dans la langue berbère, ce qui provient d'un *i* indice préfixé.

Peut-être enfin pourrait-on prouver la même interprétation de l'apophonie des langues germaniques qui serait quelquefois le résultat de l'influence d'un préfixe disparu, de même que la périphonie, à l'opposite, est l'effet de l'action d'un suffixe ; mais ce n'est qu'une possibilité.

Il nous semble prouvé que l'infixe est né du préfixe, ce qui était le but de notre étude.

Mais pourquoi ce phénomène ne s'est-il produit que sporadiquement ? Est-il plus fréquent dans les langues américaines qu'ailleurs ? A quel effet psychiqne se rattache-t-il ?

La rareté du phénomène d'infixation, dernier terme de la préfixation, s'explique par la rareté du phénomène de la périphonie, dernier terme de la suffixation. Que la périphonie soit rare, cela est certain, mais peu visible pour nous, parce qu'elle règne dans bien des branches de la famille linguistique indo-européenne et que cette famille a pris une importance particulière, en raison de son degré avancé de civilisation. Mais au point de vue purement linguistique, il faut remarquer que cette famille seule contient une périphonie systématique, qui nulle part ailleurs, sauf en singalais, n'apparaît que sporadiquement. L'harmonie vocalique, qui est la contre-partie de la périphonie, ne se trouve, sauf des apparations sporadiques aussi, que dans un seul groupe, le groupe ouralo-altaïque. Il en devait être de même de l'*infixation initiale* qui est à l'opposite de la périphonie.

C'est qu'en effet cette pénétration de la racine, soit par le préfixe, soit par le suffixe, ne peut être atteinte qu'à la suite de longs efforts, et par une conquête partielle seulement. La racine est résistante dans son vocalisme, même elle use à son contact, par sa masse de deux ou trois syllabes,

la particule d'ordinaire monosyllabique. La pénétration ne peut se faire que sous l'empire d'une force particulière.

Quelle est cette force? Elle peut être phonique, elle peut être aussi psychique. Ici nous ne continuerons pas la comparaison avec la périphonie, car les forces qui ont causé la pénétration diffèrent dans les deux cas. L'infixation dans les langues américaines s'est faite sous l'empire d'une force psychique ; seulement certain nombre d'entre elles (car on a trop généralisé) ont une tendance polysynthétique, qui dans l'ordre grammatical se traduit par l'incorporation ou conjugaison objective. Cette conjugaison forme un conglomérat verbal, où sujet, régime direct et quelquefois aussi l'indirect et le verbe se trouvent soudés dans une étroite union.

Nous avons décrit ailleurs ce phénomène de la conjugaison objective, qui serre de plus en plus les pronoms et englobe le pronom objet entre le pronom sujet et le verbe. Lorsque le langage est habitué à ce conglomérat, il cherche à en exagérer le lien, à faire entrer davantage les pronoms particules dans le verbe et aussi dans le substantif jouant le même rôle ; la racine finit par s'ouvrir et par loger un des pronoms, soit le pronom sujet, soit le pronom objet, soit tous les deux ; il n'y a plus réellement qu'un seul mot qui, avec ce qu'il contient, équivaut à une proposition tout entière. C'est ce qui fait que le phénomène de l'infixation est plus fréquent dans les langues américaines que dans les autres, et que s'il n'y est pas universel, il en est caractéristique.

Seules les langues océaniennes, du moins les malaisiennes, peuvent lutter sur ce point avec les américaines, quoiqu'elles fassent de l'infixation un emploi non morphologique, ou du

moins ne s'appliquant pas aux pronoms, mais surtout un lexicologique pour la dérivation. Faut-il en conclure que les langues océaniennes aient exercé une influence sur celles de l'Amérique ? On serait tenté de le croire si l'on rappelle que le phénomène de l'inclusif et de l'exclusif, qui règne partout dans les langues de l'Océanie, est très fréquent dans celles de l'Amérique et qu'il n'existe ailleurs que tout à fait sporadiquement. Y a-il là une preuve d'immigration ou de rapports très anciens? De telles questions sont trop obscures pour les discuter avec les données actuelles. Nous avons voulu seulement faire une observation qui plus tard pourra être utilisée.

C'est donc à la fois par une voie toute mécanique et phonétique, et par une tendance psychique, que le phénomène, toujours resté rare, de l'infixation, s'est produit. A un certain moment de l'évolution, les phonèmes et leur réunion se sont serrés les uns contre les autres, et ont tendu à s'unir intimement, en même temps que les idées se pénétraient, formaient aussi un conglomérat. C'était le temps d'une puissante polysynthèse linguistique dont on aperçoit les traces çà et là, avant qu'elle se soit éclaircie, puis ait disparu sous l'action d'une analyse incessante qui domine le devenir des langues actuelles.

RAOUL DE LA GRASSERIE.

VOCABULAIRES BASQUES

DE PIERRE D'URTE

DES PARTIES DE L'ORAISON

Nom substantif appellatif, etc. (suite).

Gens de metier, etc.

boulanger,	*okhigna.*
metier de boulanger,	*okhincóä.*
paste,	*orhea.*
levain,	*lemamiä.*
du son,	*çahiä.*
farine,	*irigna.*
meunier,	*errotaçágna.*
moulin,	*erróta.*
moulin a eau,	*vrerróta.*
moulin a vent,	*haïçeerróta.*
moudre,	*ehotçéä.*
moulin a papier,	*papererróta.*
un boucher,	*carnaçeróä.*
boucherie,	*carnaçeriä.*
cordonier,	*çapataguigna.*
du cuir,	*larrúä.*
un apoticaire,	*boticarioa.*
medeçine,	*miritçigna.*
medeçin,	*miricúä* ou *doctóra.*
ordonnance,	*ordéna.*
lavement,	*ajuta.*
breuvage,	*edariä.*
un malade,	*eria.*

maladie,	*eritassúna.*
fiebvre,	*sukhárra.*
fiebvre quarte,	*laurdenéco mignac.*
paralisie,	*paraliçia.*
la peste,	*içurriä.*
rougeole.	*çharrampigna.*
la petite verole,	*picota.*
flux de ventre,	*sabeltassúna.*
flux de sang,	*odoljariëtéä.*
vrine,	*guernúä.*
santé,	*ossassuna.*

Des vers.

un ver,	*harra* ou *çhiçhariä.*
fourmi,	*çhignhaurriä.*
mouche,	*vliä.*
moucheron,	*vlilça.*
papillon,	*pinpirigna.*
un puçe,	*cucussóä.*
un pouil,	*çorriä.*
taupe,	*sathorra.*
mouçhe à miel,	*erléä.*

(Page 30.)

du miel,	*eztiä.*
de la çire,	*ezcóä.*

Bétes venimeuses.

serpent,	*suguéä.*
lezard,	*musquerra.*
araignée,	*ermiärma.*
crapau,	*aphóä.*
dragon,	*tragógna.*

Des meliers.

çharpentier,	*chapantéra.*
une hache,	*haïzcóra.*
menuisier,	*benuzéra.*
çharbonier,	*ikhazguigna.*
boutonnier,	*botoinguilléä.*
tailleur,	*dendariä.*
jardinier,	*baratçeçágna.*
serrurier,	*sarraillguilléa.*
un verrier,	*beyreguilléä.*
chaudronier,	*pangeruguilléä.*
chapelier,	*chapelguilléä.*
croçheteur,	*curtçheteguilléä.*
patissier,	*pastisguilleä.*
tonnelier,	*barriceguillea.*
batelier,	*batellçagna.*
matelot,	*marignela* ou *itssasguiçóna.*
barbier,	*barbéra.*
gantier,	*escularruguilleä.*
vigneron,	*mahastiçágna.*
faiseur de paniers,	*sasquiguillea.*
panier,	*sasquiä.*
mareçhal,	*ferratçaïlléä.*
orfevre,	*çillharguigna.*
poissonier,	*arraintçaléä.*

Appartenances de l'ame.

ame, raisonable, sensitive, vegetative,	*arima, arraçoingáya, sentigáya, neurrigáya.*
l'entendement,	*adimendúä.*
la volonte,	*borondatéä* ou *nahiä.*
memoire,	*memoriöä.*
pensée,	*phentssamendúä.*
jugement,	*juiamendúä.*

esprit,	*izpiritúä.*
sens,	*çentçúä* [substituted for *sentssúäc*].

(Page 31.)

raison,	*arraçogna.*

Des sens.

la veue,	*bista.*
l'odorat,	*vsna.*
l'ouie,	*aditçéä.*
goût,	*guztúä.*
le toucher,	*vquitçéä.*
voix,	*boça.*
parolle,	*hitça.*
discours,	*hizcuntça.*
cry,	*oyhúä.*
soupir,	*suspira.*
respiration,	*hatsshartçéä.*
halaine,	*hatssa.*
regard,	*beguiratçéä.*
raisonnement,	*arraçognatçea* ou *arraçognamendúä.*
ris,	*hirria* ou *hirrieguitea.*
soûris,	*hirrittóä.*
larmes,	*nigarrac.*
presençe,	*prestantçiä.*
songe,	*ametssa.*
sommeil,	*lóä.*
vie,	*biçia* ou *biçitçéä.*
mort,	*heriöä* ou *heriotçéä.*
resurrection,	*erressurrecçióä* ou *erressurrecçionéä* ou *piztéä*, ou *hillenartétic biçiric Jaüquitçéä.*

De quelques autres noms substantifs.

justice, droit,	*çucéna.*
droiture,	*çuçentassúna.*

du bien,	*ontassúna.*
riçhesses,	*aberastassunac.*
pauvreté,	*probrecia* ou *gabéä* ou *gabetassúna.*
amour,	*amudióä.*
amitié,	*adisquidetassúna.*
haine,	*hérra.*
sagesse,	*prestutassúna.*
sçiençe,	*çuhurtçia.*
prudence,	*prudentçiä.*
force,	*indárra* ou *borthiztassúna.*
temperançe,	*temperantçia.*
amertume,	*khirátssa.*
honneur,	*ohorea.*
honnetéte	*onhestassúna.*
plaisir,	*atsseguigna.*
joye,	*bozcarióä.*
vertu,	*berthutéä.*

(Page 32.)

devoir,	*eguinbidéä.*
debte,	*çorra.*
payement,	*pagúä* ou *pagamendúä.*
perfection,	*perfecçignóa* ou *perfecçionéä.*
moderation,	*moderaçignóä* ou *moderaçionéä.*
penchant, inclination,	*inclinaçióä* ou *inclinaçionéä* ou *pendúra* ou *jaydúra.*
ply,	*plegúä.*
action,	*axionea* ou *acçionéä.*
moyen, chemin, voye,	*bidéä.*
cause principe,	*ethorquia.*
violençe,	*bortçha.*
liberté,	*libertatéa.*
çhoix,	*berezteä.*
consulte,	*consultatçéä.*
imprudence,	*imprudentçia.*
extravagance,	*çoramendúä, erhoqueriä.*

repentance,	*urriquia.*
objet,	*beguicóa* ou *objeta.*
affection, desir,	*desira, afecçignóä* ou *afecçionea, gutiçia.*
mouvement,	*mobimendúä.*
trouble,	*trubléa.*
tremblement,	*ikhara* ou *ikharamendúä.*
tremblement de terre,	*lurrikhara.*
necessité,	*neçessitaléä.*
obligation,	*obligatignoa* ou *obligaçionéä.*
esclavage,	*esclabotassúna* ou *gathibutassuna.*
fermetté,	*fermutassuna.*
tendresse,	*samurtassuna.*
dureté,	*gogortassúna.*
obstination,	*ostinaçionéä, théma.*
courage,	*curajéä.*
molesse,	*beratassuna, vmotassuna.*
delicatesse,	*delicatutassuna.*

(Page 33.)

laçheté,	*laçhoqueria.*
grandeur,	*handitassuna.*
hauteur,	*haltotassúna* ou *goratassúna.*
grosseur,	*loditassuna.*
largeur,	*largotassuna, çabaltassúna.*
bassesse, profondeur,	*beheretassuna.*
droiture,	*lerdentassuna, çhuçhentassúna.*
traversité,	*makhurtassuna, errebesqueriä.*
effort,	*eguignahála.*
delicatesse,	*mimberatassúna.*
ombre,	*itçala.*
couleur,	*coloréä.*
nombre,	*nombréä.*
longueur,	*luçetassuna.*
brieveté,	*laburtassúna.*
crainte,	*beldurtassuna.*

confiance,	*confidentçia.*
peril,	*perilla, hirriscúä.*
hardiesse,	*aussartcia.*
impudence,	*impudentcia, insolentçia, atrebimenduä.*
honte,	*ahalquéä.*
chastete,	*castitatéä.*
netteté,	*garbitassuna.*
saletté,	*likhisqueria, hasqueria, liçuntassúna.*
tache,	*çikhigna.*
abstinence,	*abstinéntçia.*
sobrieté,	*sobrietatéä.*
virginité,	*birginitatéä.*
ivrognerie,	*hordiqueria.*
stupidite,	*tontotassuna.*
liberalité,	*liberalitatéä.*
prodigalite,	*sobrantçia, prodigalitatéä.*
magnifiçence,	*magnificéntçia.*
modestie,	*modestia.*
petitesse,	*ttipitàssuna.*
douceur,	*emetassuna.*
vengence,	*mendecúa.*
mepris,	*mespreçióä.*
cruauté,	*crudelitatéä* ou *crueltassuna.*

(Page 34.)

façilite	*errestassuna.*
l'affabilite,	*lanotassuna.*
brutalité,	*bestiaqueria, abrequeria.*
flaterie,	*laussengúä.*
civilite,	*cortessia.*
la verite,	*eguia.*
mensonge,	*gueçúrra.*
menteur,	*gueçurtiä.*
flateur,	*laussengaria.*
dissimulation,	*dissimulaçionéä.*

peché,	*bekhatüä.*
arrogance,	*arrogantçia.*
taçiturnité,	*içhilltassuna, içhillçéä.*
babill,	*hitçuntçiqueria.*
le secret,	*secretüä.*
vindicatif,	*mendecaria.*
reconnoissance,	*eçagutça.*
ingratitude,	*ingratassúna.*
mechançeté,	*gaçhtaqueria.*
maliçe,	*maleçia.*
injure,	*injuriä.*
mesure,	*neurriä.*
poids,	*pissüäc.*
legerete,	*arintassuna.*
pesanteur,	*pissutassúna.*
plenitude,	*bethetassuna.*
deffaut,	*falta, escassa, escastassúna.*
continence,	*continentçia.*
tolerançe,	*tolerantçia.*
obeissance,	*obedientçia.*
desobeissance,	*desobedientçia.*
pasture,	*bazca.*
nourriture,	*neurrimendüä.*
preçipitation,	*precipitaçionéä.*
infirmité,	*infirmitatéä, flaquéça.*
flamme,	*khárra.*
connoissançe,	*eçagútça.*
connoisseur,	*eçagutçaillea.*
diseur,	*erraillléä.*
parleur,	*mintçatçailléä.*
babillard,	*hitçuntçia.*
le souvenir,	*orhoitçapéna.*
integrite,	*ossotassuna.*
confusion,	*ahalqueria.*

Nom propre.

Jesus,	*Jessus.*
Marie,	*Maria.*
(Page 35.)	
Catherine,	*Cataligna.*
Pierre,	*Piarrèss, Betri, Betiri, Bettiri, Betrico, Pedro.*
Jean,	*Joäniss, Joaness, Joänisco.*
Estienne,	*Estében.*
Paul,	*Paulo.*
Edouard,	*Edüardo*, etc.

Surnom.

Chamberlaine (1),
D'vrte,
..., etc.

Nom de villes, etc.

Londres,	*Londress.*
Plimouth,	*Plemüä.*
Paris,	*Pariss.*
Bordeaux,	*Bordéle.*
..., etc.	
Thamise,	*Thamissa.*
Loire,	*Lijero.*
..., etc.	
Anglois,	*Anguelessa.*
Ecossois,	*Escossessa.*
François,	*Frantssessa.*

(1) This compliment of mentioning Chamberlaine's name here proves that d'Vrte knew him well or was under obligation to him. (Note de M. A. Clark). On sait que d'Urte a fourni l'un des trois *Pater* en basque qui figure dans le recueil publié par Chamberlaine.

Irlandois,	*Irlandéssa.*
Hollandois,	*Holandessa.*
Alleman,	*Alamana.*
Italien,	*Italianóä.*
Espagnol,	*Espagnóla.*
Labourdin,	*Laphurtárra.*
Bassenavarrois,	*Baçhanabartárra.*
De St-Jean deluz,	*Donibandárra.*
Biarnois,	*Biarnessa.*
Gascon,	*Cascógna.*
..., etc.	

Nom adjectif.

bon,	*ona.*
savoureux,	*gustossóä, goçóä.*
doux,	*eztia, dulçéa.*
aigre,	*migna, garrátça.*
meuri,	*ondúä.*
mol,	*vmóä, béra.*
rude, dur,	*dorphéa, gogórra, çailla.*
amer,	*khiratssdúna.*
tendre,	*samúrra.*
noir,	*beltça.*
beau,	*ederra.*
blanc,	*çhuria.*
laid,	*itssussia.*
rouge,	*gorria.*
(Page 36.)	
gris,	*grissa, vhérra.*
verd,	*ferdéä.*
jaune,	*horiä.*
grand,	*handiä.*
haut,	*haltóä.*
long,	*luçéä.*
large,	*largóä, çabála.*

bas,	*baçhóä.*
gros,	*lodiä.*
droit,	*lerdena, çhuçhéna.*
de travers,	*makhúrra, errebéssa.*
crime,	*kobéna.*
court,	*labúrra.*
petit,	*ttipia.*
delicat, sensible,	*senticórra, mimbéra.*
net,	*garbia, çhakúä.*
propre,	*propia.*
sale,	*liçúna, hátssa, likhitssa, çikhintssúa.*
chaud,	*beróa.*
sec,	*idórra.*
froid,	*hotça.*
humide,	*heçéa.*
sage, bonne personne,	*prestua, ona*
hardi,	*aussarta.*
insolent,	*impudenta, insolenta, attrebitua, ahalquegabea.*
fort,	*borthitça, sendóä, indartssúä.*
foible,	*flacóä.*
malade,	*eriä.*
craintif,	*beldurtia.*
perilleux,	*perillóssa.*
sobre,	*sobréä.*
yvronge,	*hordiä.*
affamé,	*gosséa.*
rassassié,	*asséä.*
stupide,	*tontóä.*
liberal,	*liberala.*
genereux,	*jenerossóä.*
prodigue,	*prodigala.*
magnifique,	*magnificóä.*
modeste, retenu, grave,	*modesta, gravéa, arrastatúä.*
petit,	*çhumea, ttipia.*

doux,	*eméä.*
vindicatif,	*mendecaria.*
meprisé,	*mespreciatúä.*
avare,	*abariçiossa, lucurarióä.*
superbe,	*vrguillutssua.*
gourmand,	*gormanta.*
envieux,	*imbidiossa.*
paresseux,	*naguia.*
humble,	*humilla.*
humilité,	*humillassúna.*
vigilant, éveillé,	*atçárra.*
tardif,	*berancórra.*
habile,	*agudóä.*
cruel,	*cruëla.*

(Page 37.)

façile,	*erreça* ou *erreçha.*
affable,	*lanóä.*
brutal,	*gu'çaabréä.*
flateur,	*laussengaria.*
çivil,	*cortessa.*
vray,	*eguia.*
menteur,	*gueçurtia.*
dissimulé,	*dissimulatúa.*
pecheur, pecheresse,	*bekhatorea* ou *bekhatoróssa.*
arrogant,	*arroganta.*
taçiturne, silencieux,	*içhilla.*
babillard,	*hitçuntçia.*
secret,	*secretúä, estalia, gordéa.*
connu,	*eçagutua.*
ingrat,	*ingrata.*
meçhant,	*gaçhtóä.*
malfaiteur,	*gaçhtaguigna.*
malin, maliçieux,	*maleçiossóä.*
injurieux,	*injuriossóä.*
pesant,	*pissúä.*
leger,	*arigna.*

plein,	*bethéä.*
defectueux,	*faltadúna, escasdúna, hobedúna.*
debiteur,	*çordúna*
payeur,	*pagatçailléä.*
obeissant,	*obedienteä.*
preçipité,	*kheçhatúä.*
entier,	*ossóä.*
connoisseur,	*eçagutçailléa.*
diseur,	*errailléa.*
parleur,	*mintçatçailléa.*
babillard,	*kitçuntçia.*
honteux,	*ahalquetia.*
sage, scavant,	*çukúrra, jaquintssuna.*
docteur,	*doctóra.*
ignorant,	*ignoranta, ezjaquigna.*
eclairé, entendú,	*aditúä.*
joyeux,	*aleguéra.*

Accident interrogatif.

qui?	*nor? çein?*
quel? laquelle?	*nolacóä?*
pourquoy?	*çéren?*
combien?	*çembat?*

Accident redditif.

(Page 38.)

çeci, cela, celuici, çeluila,	*hau, hori, hura, hunaco hau, horraco hori, haraco hura.*
tel, telle,	*hunelaco, horrelaco, halaco.*
tant, autant,	*hunénbat, horrénbat, hambat.*

Accident numeral.

1, *bat.*
2, *bia.*

3, *hirur.*
4, *laur.*
5, *bortç.*
6, *sey.*
7, *çazpi.*
8, *çortçi.*
9, *bederatçi.*
10, *hamar.*
11, *haméca.*
12, *hamabi.*
13, *hamahirur.*
14, *hamalau.*
15, *hamabortç.*
16, *hamasey.*
17, *hamaçazpi.*
18, *hemeçortçi.*
19, *hemeretçi.*
20, *hogoy.*
21, *hogoï'ta* ou *hogoiëta bat.*
..., etc.
30, *hogoï'ta hamar.*
31, *hogoï'ta hameca.*
..., etc.
40, *berrogoy.*
41, *berrogoytabat.*
..., etc.
50, *berrogoy'ta hamar*, etc.
60, *hirurhogoy.*
61, *hirurhogoitabat.*
..., etc.
70, *hirurhogoï'tahamar.*
71, *hirurhogoï'tahaméca.*
..., etc.
80, *laurhogoï.*
81, *laurhogoï'tabat.*
..., etc.
100, *ehun.*

101, *ehunetabat.*
102, *ehunetabi.*
..., etc.
200, *berrehun.*
300, *hirurehun.*
400, *laurehun.*
..., etc.
1000, *milla.*
2000, *bi milla.*
3000, *hirur milla.*
..., etc.

Accident numeral ordinal.

premier,	*lehéna* ou *lehembiçicóa.*
second,	*bigarréna.*
troisieme,	*hirurgarréna.*
..., etc.	

On ajoute par tout *garréna,* comme ici.

Accident numeral distributif.

un a un,	*batbandzca.*
(Page 39.)	
deux a deux,	*birázca.*
trois a trois,	*hirurca.*
quatre a quatre,	*laurca.*
..., etc.	

Accident numeral partitif.

un çhacun,	*batbedera.*
uterque,	*bioc, batetaberiçéä.*
ni l'un ni l'autre,	*ezbatezberiçéä.*

autre,	*bertçéä.*
quelquun,	*norbait, çembeit.*
le rest,	*goïtia, gagneracóä.*

Accident numeral universel.

tout,	*guztia, gucia.*

Accident numeral particulier.

quelquun,	*norbaït, çembeit, nihor.*
un certain,	*vrlia.*

Accident de patrie, national.

d'Angleterre,	*Angueleterracóä* ou *Angueleterraticacóä.*
de Hollande,	*Hollandacoa* ou *Holandaticacoa.*
de France,	*Françiacoa* ou *Françiaticacóa.*
d'Italie,	*Italietacóa* ou *Italietaticacoa.*
de Londres,	*Londrescoa* ou *Londresticacóa.*
de Cantabrie,	*Escalherricóä* ou *Escalherriticacóä.*
de Paris,	*Pariscóa* ou *Paristicacóa.*
	..., etc.
de Bordeaux,	*Bordelecóa* ou *Bordeleticacoa.*
de St Jeandeluz,	*Donibanecóa* ou *Donibaneticacóä.*
	..., etc.

Accident diminutif.

roytelet,	*erreguetçhóa.*
homelet,	*guiçontçhóa.*
femmelette,	*emaztetçhóa.*

petit enfant,	*haurtçhóä.*
minusculus,	*ttipittoa* ou *çhumetçhóa.*
majusculus,	*handitçhoa, handiçhcóa.*

(Page 40.)

Accident possessif.

du mien,	*eneticacóa.*
du tien,	*çureticacóa, hireticacóa.*
du sien,	*huneneticacoa, horreneticacóa, hareneticacóa.*
de moy,	*nitazcoa.*
de toy,	*çutazcóä, hitazcóa.*
de luy, d'elle,	*huntazcóa, hortazcóa, hartazcóa*
magistral,	*naussizcóa.*
servil,	*sehizcóa.*
royal,	*erreguezcóa.*
de pere, paternel,	*aïtazcoa.*
de maitre, de chez le maitre,	*naussiareneticacoa* ou *naussiarenecóä.*
de serviteur, de chez le serviteur,	*sehiareneticacoa* ou *sehearenecóa*
de roy, de chez le roy,	*erreguerenecoa* ou *erregueneticacóa.*
de pere, de chez le pere,	*aitarenecóa* ou *aitareneticacóa.*

Acçident materiel.

de joye,	*bozcariozcóa.*
	..., etc.
de terre,	*lurrezcóä.*
de pierre,	*harrizcóa.*
de plomb,	*berunezcóa.*
de bois,	*çurezcóa.*
d'air,	*airezcóa.*

d'argent,	*çillharrezcóa.*
d'or,	*vrrezcóa.*
de volonte,	*borondatezcóa.*
de feu,	*suzcóa.*

Accident local.

du ciel,	*çerucoa* ou *cerçticacoa.*
de la terre,	*lurrecoa* ou *lurreticacóa.*
de la mer,	*itssassocoa* ou *itssassoticacóa.*
de l'air,	*airecoa* ou *aireticacóa.*
de l'eau,	*vrecóa* ou *vreticacóa.*
du feu,	*sucóa ou suticacóa.*
de la montagne,	*mendicoa* ou *menditicacoa.*
du jardin,	*baratcecóa* ou *baratçeticacóa.*
de la ville,	*hiricoa* ou *hiriticacóä.*
de la maison,	*etçhecóa* ou *etçheticacóa.*
de la fontaine,	*ithurricóa* ou *ithurriticacóa.*
(Page 41.)	
de la téte,	*burucóa* ou *buruticacóa.*
de l'œil,	*beguicóa* ou *beguiticacóa.*
du bras,	*bessocóa* ou *bessoticacóa.*
de la main,	*escucoa* ou *escuticacóa.*
du corps,	*gorphutçecoa* ou *gorphutçeticacóä.*
..., etc.	
de l'homme.	*guiconeticacoa.*

Accident adverbial.

d'ici,	*hemengoa* ou *hemendicacóa.*
de la,	*horcóä* ou *horticacóä, handicóä* ou *handicacóa, hangóä* ou *hangoticacóa.*
du dedans,	*barnecóa, barrenecóa, barreneticacóa.*

du dehors,	*campocóã, campoticacóa.*
du haut,	*gagnecóa, gagneticacóa, goracóa, goreticacóa.*
de bas, d'en bas,	*beherecoa, behereticacóa.*
du devant,	*ailçignecóa, ailçigneticacóa.*
du derriere,	*guibelecóa, guibeleticacóa.*
d'apres,	*ondocóa, ondoticacóa.*
du côté,	*sahetssecóa, sahetsseticacóa.*
de milieu,	*erdicoa, erdeticacóa.*
de prés,	*hurbillecóa, hurbilleticacóa.*
de loin,	*vrrungoa, vrrunecoa, vrruneticacóa.*
d'enfin, de dernier,	*azquenecóa, azqueneticacóa.*
du commun, d'ordinaire,	*arduracóa* ou *ardurazcóã.*
de partout,	*nonnahidenecóa, nonnahideneticacóa.*
de quelque endroit,	*nonbaïcóa, nonbailicacoa.*
d'une necessite absolue,	*bayetezpadacóa.*
de pas d'un endroit,	*nihongóa, nihondicacóa.*
de l'interim,	*bizquitartecóa.*
de la nuit,	*gabazcóa.*
d'a present,	*oraingoa, oraingoticacóa, doydoyecóa, doydoyeticacóa.*
de toujours,	*bethicoa, bethierecóa.*
d'aujourdhuy,	*egunecóa, egunorozcóa.*
d'hier,	*atcocóa, atçoticacóa.*
d'avant hier,	*hereneguneccóa, hereneguneticacóa.*
de demain,	*biharcoa, biharticacóa.*
d'apres demain,	*etçicóa, etçiticacóa.*
d'alors,	*orducóa, orduticacóa.*

(Page 42.)

de quelquefois,	*çembeitaldizcóa.*
de jusqu'a present,	*oraïarteragnocóa.*

de tout temps,	*noiznahidenecóa.*
d'autre fois,	*lehenagocóa, behialacóa.*
de jamais,	*seculacóa.*
d'un,	*bateticacóa.*
de deux,	*bietaricacóa.*
de trois,	*hiruretaricacóa.*
de quatre,	*lauretaricacóä.*
..., etc.	
de tout, de bon,	*çintçignezcóa.*
de vray,	*eguiazcóa.*
de volontiers,	*nahizcóa.*
d'envers l'un et l'autre,	*elkhaganacóa, batabertceaganacóa* ou *batabertcerenganacóa.*
d'un a un,	*batbanazcacóä.*
de surtout,	*beregaincóä.*
d'ostiatim,	*athezathecóä.*
d'autrement,	*bertçelacóä.*
de plutôt,	*aitçiticacóä.*
de tout, d'omnino,	*guztizcóa, guçizcóa.*
de beaucoup,	*hagnitçeticacoa.*
de peu,	*gutiticacóa.*
de moins,	*gutiagocoa.*
de rien,	*ezdeusseticacóa.*
de presque,	*hurrenecoa, hurreneticacóa.*
pour içi,	*hunacocóa.*
pour la,	*horracocoa, haracocóä.*
de peut être,	*benturazcoa, beharbadacóa.*
d'ainsi,	*hunelacoa, horlacóa, halacoa.*
de comment?	*nolacoa?*
de soir,	*arratssecóa.*
de midi,	*egüberdicóa.*
de matin,	*goicecoa, goiçeticacóa.*
..., etc.	
necessairement,	*bayetezpada.*
chose absolument necessaire,	*bayetezpadacóa.*

Accident participal.

a avoir, a estre,	*içatecóã.*
a aimer,	*maitatçecóa.*
a faire,	*eguitecóa.*
a haïr,	*higuintçecoa.*
a connoitre,	*eçagutçecoa.*
a cuire,	*egostecóa.*
a dire,	*erratecóa.*
a admirer,	*admiratçecóa.*
a s'etonner,	*mirestecóa.*
a scavoir,	*jaquitecóa.*
..., etc.	

Accident tiré du verbe.

aimable,	*maitagarria.*
haissable,	*higuingarria.*
ornatilis,	*edergarria.*
admirable,	*miragarria.*
(Page 43.)	
ennuyeux,	*vnhagarria.*
tres meprisable, vsque ad nauseam, vomitum,	*nardagarria.*
ridicule,	*hirrigarria.*
capab[l]e de rendre fol	*çoragarria.*
etonnant, formidable, effroyable,	*harrigarria, espantagarria, lastimagaria, içigarria, ikharagarria.*

Accident tiré du nom.

de l'homme,	*guiçoneticacoa.*
de bon,	*oneticacoa.*

LES TEMPS HOMÉRIQUES

(Leçons professées à l'*École d'Anthropologie.*)

I. – LES POÈMES HOMÉRIQUES

Des inscriptions égyptiennes des XVIe, XIVe et XIIIe siècles attestent la présence des *Téna* ou Danaëns (?), des *Akhaiuasha* (*Akhaïvos*) ou Achéens dans la Méditerranée orientale, à plus forte raison dans l'Égée et dans l'Hellade. A partir de cette époque, tout document historique proprement dit nous fait défaut, jusqu'à l'ère des Olympiades (776). Nous possédons bien le fameux *Marbre de Paros* ou d'*Arundell*, apporté en Angleterre en 1627, et qui, en quatre-vingt-treize lignes, déroule les fastes de la Grèce, depuis Cécrops (1580), jusqu'à l'année 264. Mais ce précieux monument ne nous fournit, sur les temps anciens, que l'opinion accréditée au IIIe siècle avant notre ère. De plus, cette nomenclature ne jette qu'une faible lumière sur l'histoire véritable, qui est celle des mœurs, des institutions et des idées.

Bien plus précieux sont les ruines et les objets mis au jour par Schliemann, soit à Hissarlik en Troade, soit à Mycènes et à Tyrinthe en Argolide. Mais ces débris, authentiques, ne parlent pas. Il faut les interpréter à l'aide de poètes, de géographes, qui ont vécu sept ou huit cents ans après la période révélée par les fouilles.

Les anciens ont cité quelques compositions attribuées à

des poètes que la tradition plaçait à l'origine de la civilisation grecque, et sur le seuil des âges héroïques. Ces hymnes portaient les noms d'Orpheus, de Linos, de Mousaios, d'Eumolpos. Mais quelle que puisse être l'antiquité du nom *Orpheus*, rapproché des *Rbhous* védiques, il est certain que les vers dits *orphiques* ont été composés, en divers temps voisins de notre ère, par une école de symbolistes théosophes. *Linos* est la personnification d'un chant funèbre, d'un *trènos* ou mélopée, qui se chantait, ou se pleurait, aux funérailles. *Mousaios*, bien que les Athéniens montrassent son tombeau sur une de leurs collines, n'est pas moins allégorique. Quant à *Eumolpos*, c'est le héros éponyme des Eumolpides, des Thraces d'Eleusis. Sans doute, il faut tenir compte de ces traditions, et même admettre au besoin l'existence d'un Philammon, d'un Chrysothémis, qui auraient concouru à Delphes pour un hymne à Apollon, d'un Olèn de Lycie, auteur d'hymnes, de *nomes*, pour les Déliens, d'un Thamuris ou Thamuras (mentionné dans Homère et Hésiode) frappé de cécité pour avoir bravé les Muses, peut-être pour avoir voulu affranchir la poésie de ses fonctions liturgiques. Il est manifeste que les plus anciens sanctuaires, surtout ceux d'Apollon, conservaient d'antiques litanies, prières, actions de grâces, dont le recueil aurait pu former quelque chose comme un *Rig-Véda*, trésor qui a péri parce que le génie hellénique a dépassé rapidement ces ébauches naïves, d'où peut-être est sortie la *Théogonie* d'Hésiode. Il existait en Grèce, comme chez tant d'autres peuples, des *aoïdoi*, des chantres attitrés, parfois nommés au concours, ou invités sur leur renommée, qui se chargeaient d'embellir et de développer les légendes des divinités protectrices.

Mais enfin, de ces bardes, de ces *Aèdes* ou *Rhapsodes*, le temps nous a tout envié. Par bonheur, et comme pour remplacer (avec quel avantage !) ces productions dévotes, toutes enfermées dans le cycle étroit de quelques divinités locales, *il nous reste Homère*, « Homère, spectre aux lauriers toujours verts » — *semperflorens* — qui, selon Lucrèce, visité par Ennius aux Champs Elyséens, lui « développa la nature des choses » ; Homère, Bible de nos races, mais Bible sans dogmes impérieux, presque sans rites, digne de cerveaux encore simples, mais déjà instinctivement libres.

Il nous reste Homère : tout un monde évoqué, plein de force et de vie, de vertus et de vices sans fard, d'actions héroïques et honteuses, de sentiments nobles et de brutales fureurs, d'épouvantes et de joies, de tendresse et de haine, de patiente audace et de sombre mélancolie. C'est une vision, peinte au réveil et sans retouche, en deux cadres grandioses, et vêtue d'un coloris inaltérable. La race grecque, affinée et triomphante, aimait à se regarder dans ce miroir du passé, qui s'est transmis d'âge en âge à l'admiration de la postérité ; elle y reconnaissait ses héros et ses dieux, Thémistocle en Ulysse, Miltiade en Diomède ou en Ajax, Périclès en Zeus Olympien ; pour elle, Homère était la source de toute religion, de toute morale, de toute philosophie. En vain, Xénophan (6e siècle) et Parménide, esprits chagrins, reprochaient à Homère d'avoir glorifié dans ses dieux ce que les hommes appellent scélératesse, adultère, inceste et cruauté. En vain Socrate et Platon, dénués de tous sens historique, prétendaient le bannir de leur République à la fois communiste et réactionnaire — ce ne sont pas des termes inconciliables ; en

vain des épilogueurs, tels que Zoïle, dans son *Homeromastix, fouet d'Homère,* relevaient les naïvetés de ses personnages, et ces intempérances de langage qui traduisent si heureusement la fougue de leur tempérament ou le laisser-aller de leur pensée. Anaxagore cherchait dans chacun de ses vers des symboles et des allégories; Aristote écrivait un commentaire sur l'Iliade. Il n'y avait pas de raisonnement, d'assertion, qui ne s'appuyât volontiers d'un passage ou d'un souvenir d'Homère. Aux yeux de Strabon, de Plutarque, de Lucien, Homère est le maître impeccable. Au reste, Homère était dieu; il avait des temples, et des prêtres, les *Homérides.* Sept villes se disputaient l'honneur de lui avoir donné le jour:

Smyrna, Chios, Colophon, Salamis, Rhodos, Argos, Athenæ.

Au VIe siècle, peut-être dès le VIIe siècle avant notre ère, la récitation complète de l'*Iliade* et de l'*Odyssée* faisait partie intégrante des Panathénées, de la grande fête nationale de toutes les Athènes, de tous les dêmes qui constituaient la nation athénienne.

Maintenant, pourquoi cette dévotion particulière d'Athènes pour l'auteur légendaire de chants, probablement composés sur la côte ou dans quelque île d'Asie? Sans doute, Athènes, « ville magnifique, cité du magnanime Erechthée, fils de la terre féconde, élève de Pallas, qui le reçut dans le riche sanctuaire où les jeunes Athéniens, à chaque fin d'année, offrent des bœufs et des agneaux à la déesse bienveillante », Athènes — si ces vers n'ont pas été interpolés — est mentionnée avec honneur dans l'énumération des contingents helléniques. Mais elle joue un

rôle secondaire ici, et qui la laisse fort loin des Achéens d'Argos et de Mycènes, de Pylos et de l'Élide, loin des Achéens de Thessalie et de Phocide. Toutefois Athènes avait soin de réclamer pour sien celui qui célébrait en langage iono-éolien l'une des premières tentatives de la race grecque contre l'Asie pélasgo-thrace ; Athènes se donnait pour la cité ionienne par excellence, et la patronne de toutes les colonies ioniennes, notamment de Smyrne. Ce culte pour Homère était donc ingénieux, d'autant qu'il est fondé sur une demi-vraisemblance.

C'est à Athènes, bien probablement, qu'a été fixé le premier texte, oral ou écrit, des deux grands poèmes et des Hymnes. Une tradition, qu'il est difficile de contrôler, puisque les Grecs des VIIe et VIe siècles écrivaient peu de livres, et ne nous en ont laissé aucun, attribuait à Pisistrate (566), ou à son fils Hipparque, l'initiative de ce grand travail ; il s'agissait de réunir, de collationner, de recoudre, au besoin, les copies, complètes ou fragmentaires, que chaque ville d'Ionie et Athènes elle-même considéraient comme de précieux trésors. Les noms des éditeurs ou diorthuntes n'ont rien d'authentique ; on les a rassemblés tardivement, sans aucun souci des dates, associant, par exemple, Cynèthos, poète du VIIe siècle, avec Aristarque, lequel vivait au IIe siècle à Alexandrie. Il paraît certain, c'est du moins l'avis d'Alexis Pierron, que l'exemplaire d'Athènes, celui des Panathénées, a été combiné avec une *Iliade de l'Hélicon*, gardée dans le temple des Muses, et avec les rédactions diverses que pouvaient avoir conservées les Homérides de Chios.

On peut croire, en toute assurance, qu'il n'existait aucun *Homère* manuscrit avant le VIe siècle ; le papyrus égyptien

n'a dû pénétrer en Grèce qu'à titre de rareté, de curiosité, avant l'établissement de Naucratis dans le Delta sous le règne de Psamétik (VIIe siècle, 630) ; jusque-là il n'existait entre l'Égypte et la Grèce aucune relation directe. L'écriture, d'ailleurs, était fort imparfaite, ne disposait que des seize cadméennes, ignorait l'accentuation et la ponctuation ; l'orthographe, très sommaire, ne distinguait ni l'ă, ni l'ŏ bref de l'ē et ō longs, marquait à tort et à travers l'aspiration (H) et le digamma. Les caractères, tracés de droite à gauche ou de gauche à droite, ou alternativement dans les deux sens, ou encore en lignes verticales ou obliques, se prêtaient tout au plus à quelques inscriptions en creux ou en couleur sur les tombeaux ou sur les vases. Si l'on excepte un passage obscur sur le σημα, le signe fatal confié à Bellérophon, on ne trouve dans Homère lui-même aucune allusion à l'usage des lettres. Il y a donc tout lieu de penser que, sauf les exemplaires déposés dans le trésor des villes et des citoyens ou rois opulents, — et qui tous furent des copies directes ou médiates de l'*Homère* panathénaïque, — la grande majorité des vulgates, ou éditions populaires, *Koinai*, ne comportaient que des fragments, des épisodes détachés. Tel est le cas des cinq seuls manuscrits antérieurs à notre ère qui soient venus jusqu'à nous.

Disons un mot de ces débris vénérables.

Les plus anciens, *Papyrus Bâtissier* 1 et 2 (Louvre), ont été donnés en 1855-1856, par M. L. Bâtissier, consul à Suez ; ils proviennent de la Vallée des Tombeaux (Biban-El-Moluk) de Thèbes. Longpérier regardait le 2 comme antérieur à la critique alexandrine ; il ne présente ni accents, ni esprits, et ne donne que les débris incorrects de

30 vers du VIe chant de l'*Iliade*. La notation des accents remonte à Aristophane de Byzance; la division de l'Iliade en livres à *Zénodote*. *Bâtissier* 2 appartient donc peut-être au IIe siècle avant notre ère. Bâtissier 1, plus soigné, renferme quelques accents; mais il n'est guère plus considérable que le précédent : 61 fragments de vers, lambeaux du chant XVIII.

Le *Papyrus* n° 3, signalé et reproduit dès 1838-40, datérait du premier siècle (50 bribes de vers du chant XIII). Il n'y est tenu aucun compte des travaux alexandrins; il procède des anciennes éditions populaires.

Le *Papyrus du Banks*, qui provient d'Éléphantine, et qui est du même temps, n'a pas plus de valeur philologique. Tous les genres de fautes y pullulent; mais il est beau; c'est même le plus beau et le plus grand de tous les papyrus connus. Le volume ou rouleau est presque complet. La feuille mesure 2 mètres et demi sur 30 centimètres. Cette feuille est divisée en seize colonnes de 40 et 90 lignes chacune. C'est le chant XXIV de l'Iliade, sauf trois colonnes qui manquent au commencement. (Pierron)

Enfin le *Papyrus Harris* (307 vers du chant XVIII) est le plus imparfait et le plus récent de tous. Et tous, reproduisent ou altèrent le texte populaire, émané sans doute du vieil exemplaire d'Athènes. Aucun ne se réfère aux éditions savantes, critiques du moins, des Zénodote et des Aristarque.

Nous cherchons pour le moment à donner une idée des vicissitudes par lesquelles ont passé, en général, tous les textes de l'antiquité. Ces notes, que nous réduisons au strict nécessaire, nous permettront tout à l'heure de nous

prononcer sur l'authenticité, la valeur et l'âge du texte à peu près définitif que nous lisons aujourd'hui. Ce point fixé, nous pourrons former quelques hypothèses probables sur les états antérieurs et l'origine des poèmes homériques, sur les modifications qu'ont dû subir la langue et l'ordonnance de ces chants, enfin sur la valeur des documents réunis dans l'*Iliade*, l'*Odyssée* et les *Hymnes*.

Pas plus que les papyrus égyptiens, les deux manuscrits que nous allons citer n'ont servi à la constitution du texte homérique, et pour deux raisons : ils n'ont été connus qu'en ce siècle ; de plus, ils ne renferment aucune variante de quelque intérêt. Mais leur antiquité relative mérite un peu de respect. Ils datent du Ve siècle après Jésus-Christ.

L'un, publié en 1819, par Angelo Mai, *Codex Ambrosianus*, *Ilias picta*, 58 feuillets in-4° de parchemin, renferme 800 vers en 58 fragments, et quelques miniatures médiocres. Le copiste paraît avoir tenu compte de quelques corrections alexandrines. Laissons-le à l'Ambrosienne de Milan.

L'autre appartient au British Muséum. C'est le fameux *Palimpseste syriaque*, lu avec une extrême habileté, et édité, en 1854, par Cureton, dans un luxueux et magnifique *fac-simile* in-folio. Un *palimpseste* est, comme on sait, un manuscrit souvent précieux gratté pour recevoir un texte nouveau, souvent insipide : une litanie, un psaume, un traité de théologie, déposé sur un ouvrage de Cicéron ou d'Aristote. Ici, outre un évangile de Luc et un livre d'Euclide, 59 feuillets en vélin d'une Iliade ont été râclés en l'honneur d'un certain Sévère, patriarche d'Antioche, vers 500 et quelques, et qui avait éprouvé le be-

soin d'argumenter longuement contre un certain Grammaticus ; l'épais syriaque s'étale, en travers et à reculons (droite, gauche), sur une moitié environ du poème, 3,873 vers.

C'est d'après des manuscrits plus modernes, mais moins partiels ou mutilés, que l'Occident a connu le texte d'Homère. On en compte plus de cent, dont dix où l'Iliade est suivie de l'Odyssée. Naturellement, le plus grand nombre est venu de Byzance en Italie après la chute de l'empire grec, et s'est, de là, répandu dans toute l'Europe.

Le premier Homère imprimé a paru à Florence, en 1488, aux frais de trois jeunes gens, — les frères Nérili et B^de^ Accajoli, — en deux volumes in-folio, imprimés par Démétrius de Crète (de Milan) sur le texte de Démétrius Chalcondyle, d'après le commentaire d'Eustathe (XIIe siècle). Un juste hommage est dû et à ces étudiants, qui ont sacrifié 100,000 fr. peut-être à la gloire des lettres, et à l'habile artiste qui a dessiné et fait fondre les types, enfin au maître consciencieux qui a consacré toutes ses forces à un tel monument. Cette édition *princeps*, que l'on pourrait appeler la *vulgate byzantine*, est demeurée, en somme, le fond de toutes les autres, au moins jusqu'à la fin du XVIIIe siècle. Parmi les centaines d'Homères qui ont pullulé, surtout au XVIe siècle, il en est jusqu'à deux qui ont amélioré en quelques points l'œuvre de Chalcondyle. Tout d'abord celui de notre Henri Estienne — qui n'a pas été dépassé jusqu'à Villoison et Wolff — et, à certains égards, celui de Barnes, professeur à Cambridge.

Enfin, en 1781, mêlé à un fonds Bessarion, un in-folio en parchemin, qui dormait dans la bibliothèque Saint-Marc de Venise, vint à frapper les yeux d'un jeune membre de

notre Académie des Inscriptions, d'Ansse de Villoison, qui, à vingt ans, avait eu la chance déjà de retrouver un lexique homérique d'Apollonius. Villoison tombait ainsi sur le plus ancien de tous les manuscrits complets (Xe siècle), et sur le plus précieux, savamment enrichi de toutes les notes ou scholies, qui procédaient d'Aristarque et de son école, Didyme, Hérodien, Nicanor, etc.

Ce manuscrit de Venise, trésor des philologues, a engendré des milliers de volumes, depuis la publication malheureusement imparfaite en elle-même, de Villoison, 1788 : *L'Iliade d'Homère, revue d'après un ancien manuscrit de Venise, avec des scholies très antiques, éditées pour la première fois*. Les *Prolégomènes* restent fameux, à côté de ceux de Wolf et de Heyne, 1795. Nous n'avons pas à nous étendre sur l'antagonisme plus apparent que réel de ces deux derniers. Heyne, professeur de Wolf, voyait à regret grandir la soudaine renommée de son élève. Le texte de Wolf est excellent, celui de Heyne est fort bon.

Vous demanderez peut-être en quoi diffèrent toutes ces *recensions* qui, en somme, aux yeux du public même lettré, donnent la même *Iliade* ou le même Homère complet. C'est qu'il n'en va pas de même pour un livre publié par l'auteur lui-même, et pour une œuvre traditionnelle indéfiniment remaniée par les éditeurs. Les uns préfèrent telle ou telle leçon, plus ou moins heureuse pour le sens ou l'harmonie ; d'autres, d'après l'opinion qu'ils se sont faite sur les formes de la langue éolienne ou ionienne primitive, suppriment ici l'augment d'un aoriste, là des centaines d'explétifs δ, κε, κεν, etc., ou élargissent les désinences des cas et des verbes. Les uns évitent, les autres recherchent les hiatus, les rencontres de voyelles ; ceux-ci multiplient ou

dactyles (– ⏑ ⏑) qui allègent le vers ; ceux-là cherchent à placer entre les voyelles le digamma, lettre éolienne perdue par l'alphabet classique, et qui représente un ancien *V*. Cette dernière tentative, suggérée par Heyne, mais avec discrétion, tourne à la manie chez les anglais Payne Knight et Paley qui, peu versés dans la grammaire comparée, prodiguent le digamma sans raison, là où l'υ et l'ω sont indiqués, là même où l'esprit rude marque la chute d'un ϝ primitif. Un intéressant travail de M. Francis Meunier a fait voir que, sur dix ou vingt F supposés par Payne ou Paley, il n'y en a pas deux qui tombent au bon endroit. On peut juger, d'après le premier vers de P. Knight, le désordre que cette invention jette dans le texte : L'*Ilias* devient FὶFιας (on ne sait pourquoi) — le nom *Ilias* est très postérieur même à Pisistrate, et il n'a jamais comporté de digamma, surtout initial (c. f. *Ilos*). Μηνιν, ἄειδε, θεά, ΠηληϊάδεωF ἀχιλῆοF, c'est un des moins fautifs ; qu'on juge des autres, où *huios* fils pour *υιος* est imprimé *Fυιος* ; *héos* (sans) pour ἀϝος est écrit (*Fεος*), etc.

Chez nous, le dernier éditeur, A. Pierron, revient au texte — amélioré — de Villoison, c'est-à-dire d'Aristarque, en y joignant un choix considérable de notes empruntées, d'ordinaire aux scholies de Venise, expliquées par Karl Lehrs. Il n'entend pas reconstituer un Homère antérieur au IIe siècle avant Jésus-Christ. Comme publicateur, il a raison, puisqu'il se sert du texte critique le plus ancien et le plus complet qui soit venu jusqu'à nous. Au reste, il ne doute pas que la recension ou diorthose alexandrine ne soit fondée sur l'Homère athénien de Pisistrate. Et voici comme il résume la question : (autant vaut le citer lui-même)

« Il y avait en Grèce, dès la fin du VIe siècle, des exemplaires complets d'Homère. L'Iliade que lisaient les contemporains de Périclès ne différait pas, dans son ensemble, de l'Iliade que nous lisons aujourd'hui. La *vulgate* primitive, transmise de Pisistrate ou d'Hipparque aux Alexandrins par les *éditions communes*, avait subi, çà et là, des intercalations et des remaniements, mais qui n'ont jamais affecté sérieusement l'ordre général du poème. Les éditions des villes étaient identiques, sauf quelques mots, quelques vers, quelques tirades peut-être, sauf aussi une transcription plus soignée, aux éditions communes. Antimachus, Euripide le jeune, Aristote, ne paraissent pas avoir suivi d'autres errements que les diorthuntes des villes. Les variantes d'Aristote, pour être quelquefois assez notables, ne sont toujours que des leçons de détail.

« Aristophane de Byzance et Aristarque ont constitué le texte classique (altéré par Zénodote). Ce texte n'est lui-même que la *vulgate* primitive, mais corrigée d'après les diorthoses anciennes, écrite avec toutes les ressources de l'alphabet perfectionné, accentuée, ponctuée, divisée en vingt-quatre chants.

« Les Byzantins, mille ans durant, ont perfectionné à leur façon le style d'Homère... Bien souvent, il suffisait qu'une expression présentât quelque difficulté, pour qu'un diorthunte d'occasion lui fît vider la place, en faveur de telle platitude censée équivalente. Et nos meilleures éditions anciennes, Henri Estienne par exemple, ne représentent, en définitive, que la perfection d'un exemplaire byzantin du XIVe ou du XVe siècle... La critique, au XVIIIe siècle, avait confessé ces misères, mais elle con-

fessait son impuissance à en trouver le remède. La paradose alexandrine nous a été rendue par Villoison. »

Wolf, en refusant, peut-être à tort, d'admettre l'existence d'une Iliade complète au VIe siècle, en attribuant la compilation, la composition des épopées homériques, soit à Antimachus, soit à Aristophane de Byzance, en déclarant qu'Aristarque ne lui suffit pas, a ouvert la porte à des conjectures qui débordent, si elles ne l'ébranlent pas, la thèse de M. Pierron. Toute une école, où il est juste de distinguer Lachmann, conclut à l'origine fragmentaire, à la formation lente des deux grandes épopées. Elle distingue dans l'*Iliade* une *Achilléide*, une ou plusieurs batailles devant Ilion, une *Dolonie*, une *Mort de Patrocle*, etc.; dans l'*Odyssée* une *Télémachie*, une *Odysséide*, une *Nécyomancie*, un *Massacre des Prétendants*, etc. Et qu'importe si l'arrangement des poèmes est dû à Pisistrate, ou à Cynèthos, ou à Antimachus, ou même à un personnage réel nommé Homère? Un indianiste, Holtzmann, a vu dans *homèros*, la forme grecque du sanscrit *samāsa*, assembleur, et comparé Homère à Vyasa, le fabuleux collecteur du *Mahabharata*.

La question est donc celle-ci. Y a-t-il eu, au Xe siècle avant notre ère, un homme dont le génie a résumé en deux épopées les vieux souvenirs de la race hellénique? Ou a-t-il existé, du XIIe au VIIIe siècle, de nombreux rhapsodes (Homère nous l'apprend lui-même) attachés, comme Phémius, comme Demodocus, aux chefs de famille, aux rois des tribus, dont les chants ont été groupés et raccordés ou refondus à des époques diverses? C'est ainsi que Lönrot, recueillant, de nos jours, les traditions mythiques des Finnois, les a juxtaposées dans le *Kalévala*.

Pour M. Pierron, l'existence d'Homère, l'unité de ses poèmes, sont, comme pour les Grecs d'ailleurs, des articles de foi. « L'unité de l'Odyssée, s'écrie-t-il, est aussi éclatante que le soleil ! » Et il faut voir avec quelle vaillance, quel dédain, il rejette Wolf et Paley, et autres impies. Les Athéniens du VIe siècle connaissaient Homère tout entier, et non des rhapsodies détachées, inégales. Soit, mais avant le VIe siècle ? — M. Pierron sent bien que son unique argument ne va pas au fond des choses. Et il invoque le sens critique, le goût, la grande poésie. En quoi donc l'*Iliade* serait-elle moins grandiose et moins précieuse, si elle était composée de cinq ou six morceaux plus ou moins bien fondus ? Qu'enlèverait à la valeur esthétique de l'*Odyssée* la préexistence de trois épisodes ? Nous ne sommes point, quant à nous, éblouis par l'unité de ces épopées, dont les divisions classiques, de l'aveu de M. P., n'ont été introduites que trois siècles après Pisistrate. Des interpolations, des additions, dont on admet la possibilité, ne suffisent pas à expliquer l'inconsistance de la trame de l'*Odyssée* et de l'*Iliade*. Le voyage de Télémaque (si précieux comme document), pourrait manquer. Les aventures d'Ulysse pourraient être plus nombreuses, et en action, au lieu d'être en récit, sans que l'*Odyssée* perdît de son charme. Enfin, pourquoi les sept villes qui se disputaient Homère ne seraient-elles pas les principaux centres où des bardes locaux auraient élaboré les éléments du cycle mythique et national ? Les *homèroi*, d'après Théopompe, Thucydide, Plutarque, étaient des otages, des attachés, des gens de la suite. Les Homérides de Chios, tout en conservant le dépôt des textes originaux ou des rhapsodies chantées (non écrites encore), tout en vénérant leur propre

nom générique, personnifié en Homère, ne continuaient-ils pas de composer des poèmes détachés, les *Hymnes* homériques — qui auraient pu trouver place aussi dans les deux épopées ou dans quelque autre?

La langue d'Homère, déjà vieillie sans doute aux temps de Solon et de Pisistrate, n'a-t-elle pas — le travail critique des Alexandrins en est la preuve — n'a-t-elle pas été, tantôt rajeunie, tantôt restaurée, surtout unifiée d'âge en âge? C'est comme à regret que les correcteurs ont dû respecter tant de locutions isolées, tant d'*apaxlégomèna*, qui appartiennent sans doute à l'antique langage achéen. Ces problèmes devaient être posés. Je ne puis, évidemment, les résoudre. Mais les vraisemblances sont bien fortes, du côté de la critique moderne.

Maintenant, où ont été composées les rhapsodies homériques, et en quel temps? Quelle part font-elles à la réalité? En quelle mesure faut-il admettre, en quel sens faut-il entendre cette vérité générale que les Hellènes reconnaissaient aveuglément, et que nous discernons, avec plus de clairvoyance, sous la confusion des mythes et des événements?

La Méonie, les rives du Mélès, les îles d'Asie, la région intermédiaire entre l'Éolie et l'Ionie, ont été sans doute le berceau de l'Iliade. L'établissement des Ioniens en Asie n'étant guère antérieur au XIe siècle, et la langue homérique ayant une physionomie surtout ionienne, il est peu probable que les chants aient été composés avant l'an 1000 avant Jésus-Christ. Mais on ne peut descendre au-dessous de cette époque ; en effet, ces poètes qui chantent en ionien, ne connaissent guère les Ioniens, ne parlent qu'une fois des Doriens ou Héraclides dont l'invasion

(XIIe siècle) a été la cause de l'émigration ionienne ; ils célèbrent les Achéens, les Éoliens, les Étoliens, les Épirotes, les Argiens, les fils de Danaüs ; les Hellènes antiques, maîtres déjà de la Grèce entière et de la majeure partie des îles, mais nullement maîtres de la côte d'Asie. Au reste, le sujet de l'Iliade est un épisode de la longue lutte engagée entre les Grecs et les Pélasgo-Thraces.

Une fois assurés de la Thessalie, de l'Hellade, du Péloponèse, où ils s'entassaient à côté ou au-dessus des Pélasges, les Achéens, aventuriers hardis, mais navigateurs malhabiles, se sont hasardés vers le nord-est — qui leur laissait de vagues souvenirs — et par Lemnos, par Samothrace, Imbros, ils ont gagné les détroits, l'Euxin, la Colchide (Argonautes) ; ou bien s'arrêtant à l'Hellespont, sous un prétexte quelconque, ils ont par deux fois, sous Laomédon (Héraklès), sous Priam, attaqué le royaume le plus important de la côte asiatique. La destruction d'Ilion, mettant fin à cette puissance, a livré aux Achéens, aux Éoliens, les rives de la Troade et de la Mysie. Mais l'*Iliade*, même l'*Odyssée* ne mentionnent pas ce résultat visible de la guerre de Troie.

Ainsi, composés ou chantés, dans la forme que nous connaissons, au Xe siècle avant notre ère, les rhapsodies homériques racontent des événements passés depuis deux, ou peut-être trois cents ans. Si, en effet, l'on considère que les armes et les vases trouvés à Mycènes et Tirynthe sont entièrement conformes aux descriptions homériques, et que ces objets remontent à une époque antérieure aux Doriens ; d'autre part, que les inscriptions égyptiennes des XIVe-XIIIe siècles signalent parmi les peuples de la mer les Teucriens, Dardanes, Turshas, Sardanes, etc., à

côté des Achéens et Danaëns ; on placera les entreprises et les victoires asiatiques de ces derniers aux environs du XIIIe siècle. Il n'y a aucune difficulté à admettre la réalité d'une ou plusieurs guerres de Troie ; les fouilles de Hissarlik ont révélé, sur le même sol, les ruines de trois cités d'âges divers, détruites successivement par les flammes.

L'*Iliade* nous a donc conservé le souvenir d'un événement réel, et, chose bien remarquable, encadré en un milieu tout à fait convenable à l'action, sans anachronisme visible dans la distribution géographique des peuples engagés dans la lutte, dans les mœurs probables, les habitations, les sentiments de ces barbares guerriers. L'auteur de la *Chanson de Roland* peint les armes, les mœurs, les sentiments féodaux du XIe siècle après Jésus-Christ, et non du VIIIe siècle (où l'action est placée). Mais les hommes de l'*Iliade* ne sont pas les Ioniens ou les Doriens de l'âge homérique ; ce sont bien les antiques et primitifs Achéens. Si je ne m'abuse ici, des chants plus anciens, déjà remis au point par les rhapsodes du Xe siècle, avaient fourni le canevas de l'Iliade ; ces chants s'étaient transmis dans certaines familles, de chanteur en chanteur, avec les flatteries et les exagérations nécessaires. C'est l'emploi de ces matériaux, en quelque sorte authentiques, qui a maintenu dans l'Iliade cette unité, cette vérité des mœurs et des idées.

Passerons-nous aux détails, aux noms et aux exploits des héros, à la colère d'Achille, à l'enlèvement d'Hélène par le lâche et beau Paris ? Accepterons-nous l'hypothèse excessive qui fait de l'*Iliade* un mythe solaire, le combat de la lumière contre les ténèbres, — le jour viendrait

alors de l'Occident ; la nuit, Aphrodite, Hélène, de l'Orient ; — croirons-nous que les Ulysse, les Nestor, étaient d'anciens dieux, figurés sous des traits humains, comme Héraklès, comme Persée, comme Bellérophon ? Oui, et non.

La mythologie comparée a bien le droit de remarquer qu'*Akhilleus* est le héros éponyme des Akhéens, qu'il avait des temples jusque chez les Gréco-Scythes du Pont-Euxin, sur le chemin possible des immigrations helléniques ; de voir en Agamemnon une épithète de Zeus, un Zeus argien « aux vastes pensées » ; de constater que la lutte de deux races au sujet d'une femme se retrouve dans le *Ramayana ;* qu'Hélène (Séléné), son nom, sa naissance, sa mère, Létô (la Nuit), appartiennent au mythe. Mais rien n'empêche non plus que ces noms aient été portés par des mortels, aussi bien que par des dieux.

Au reste, les dieux d'Homère tiennent de près aux héros et aux rois, leurs fils ou leurs descendants. N'était la rapidité de leurs mouvements, le don d'invisibilité, de métamorphose, et parfois leur stature gigantesque, ils ressemblent en tout aux habitants de la terre. Leur corps est tout humain; leurs chairs divines, vivifiées par un sang, plus pur, il est vrai, que le nôtre, et qu'ils nomment *ichor*, sont susceptibles de souffrances aiguës, quoique passagères ; ils peuvent se blesser ou être blessés, même par des mortels; leurs armes, javelots, boucliers, casques et plumets ; leurs passions et leurs actions, sont celles des humains. Ils sont seulement un peu moins justes, un peu plus déraisonnables, un peu plus violents et partiaux que leurs adorateurs. De quoi leur servirait leur force, s'ils n'en abusaient pas ? Sans la crainte de leur colère et l'es-

poir de leurs faveurs, adieu les prières, les offrandes et les grasses fumées du sacrifice.

Mais nous traiterons à part de l'Olympe homérique. Nous voulions seulement en signaler l'anthropomorphisme, cette précision de contours, si différente du vague où nous avons vu flotter jusqu'ici les divinités des Pélasges et des Thraces. L'imagination des Hellènes a devancé les arts plastiques. C'est là un trait de race. Il y a lieu, toutefois, de s'étonner de cette précocité, d'autant que la *Théogonie* attribuée à Hésiode nous présentera les dieux sous une forme beaucoup moins arrêtée, beaucoup plus archaïque. Or, la *Théogonie* est certainement postérieure, et de cent ans peut-être, à l'âge homérique. J'inclinerais à penser que l'*Olympe* d'Homère a subi de nombreuses retouches, qu'en passant de bouche en bouche, de recension en recension, les dieux de l'épopée ont été peu à peu modelés sur leur représentation figurée. Si bien que, dans le texte définitif, ils nous apparaissent plus modernisés que les hommes, plus voisins de la statuaire, inaugurée à Olympie par les images des athlètes vainqueurs, que des rudes conceptions achéennes. En un mot, les hommes d'Homère sont restés du XIIIe, du XIIe siècles ; les dieux d'Homère ont été accommodés au goût du VIIIe et du VIe siècles. Phidias et Polygnote n'ont plus eu qu'à les copier.

Nous avons plus parlé de l'*Iliade* que de l'*Odyssée*. Ce n'est pas que celle-ci soit moins précieuse à nos yeux. Plus vaste et plus variée que sa grande sœur, elle entre plus profondément dans la famille et dans la société antiques. Comme tableau complet d'une époque de transition où l'industrie, le commerce, la culture des champs, la patiente énergie tendent à prévaloir sur la fougue irrépres-

sible de l'adolescence, elle offre le plus heureux contraste avec le tourbillon furieux de l'*Iliade*. Ce n'est pas que la violence y manque, ni le sang, ni l'horreur. Mais combien, au sortir de l'antre de Polyphème ou du redoutable pays des morts, l'esprit et le cœur jouissent de la paisible hospitalité d'un Alkinoos, d'un Ménélas, ou même d'Eumée, le vaillant porcher! Combien sont amusants ces conseillers municipaux d'Ithaque, si solennels et si indécis, si fiers de leur bâton, de leurs propriétés, de leur butin, et qui se traitent de princes et de rois! Il y a du rire dans l'*Odyssée*, et de la malice, sous la naïveté. Je ne sais vraiment si la perte d'un pareil trésor n'eût pas été plus déplorable que celle d'une moitié de l'*Iliade*.

Mais l'*Odyssée* a moins exercé la critique, l'exégèse philologique : aucun débris ancien, aucune recension antérieure aux XIVe et XVe siècles, sauf les scolies de Venise, mais moins complètes ; toutes les éditions imprimées, jusqu'à celles d'Améis et de Pierron, procèdent de manuscrits byzantins modernes. Et voyez! En est-elle moins la sœur authentique de cette Iliade tant controversée? Sœur cadette évidemment, mais de bien peu, par le sujet et par la langue. L'*Iliade* marque les débuts de l'expansion hellénique vers l'Orient; l'*Odyssée*, les commencements de la marche vers l'Occident. L'une est antérieure à la conquête définitive de l'Ionie, l'autre à la colonisation de la Grande-Grèce italique, c'est-à-dire au VIIIe siècle ou environ. C'est sur les traces d'*Odusseus* que les Grecs, Éoliens, Doriens, Ioniens d'Asie, Athéniens, Corinthiens, passeront entre Charybde et Scylla, égrenant sur les rivages de la Sicile et de la Campanie tout un collier de villes florissantes.

L'*Odyssée* est-elle du même Homère que l'*Iliade ?* A-t-elle été recueillie, combinée par les mêmes rhapsodes et dans les mêmes régions ? L'opinion contraire peut s'appuyer de probabilités bien fortes. L'une est directement issue, et sur place, des traditions orientales. L'autre, à ces mêmes souvenirs, transmis de proche en proche, ajoute des événements postérieurs, directement connus des Phémius et des Démodocus occidentaux. Mais celle-ci formant la suite de la première, toutes deux ont été réunis de bonne heure en un couple indissoluble.

Nous ne les séparerons pas. Les tenant pour vraies, d'une vérité générale, bien entendu, vérité supérieure à l'exactitude d'une chronique au jour le jour, vérité compatible avec l'invention ou la transfiguration poétique des personnages et des faits, nous essayerons d'en tirer, en les combinant, le fidèle tableau du monde et de la vie helléniques avant l'histoire datée, entre le XIVe et le VIIIe siècles avant notre ère.

Quant aux personnages, aux héros d'Homère, leur réalité individuelle nous inquiètera aussi peu que celle d'Ogier le Danois, Olivier, Renaud, Roger, Roland, Ferragus, Rodomont, ou même de l'*empereire Ki ad barba florit*. Il nous suffit qu'ils représentent les variétés de l'homme, de l'Indo-européen, de l'Hellène, il y a quelque trois mille ans.

(*A suivre.*) ANDRÉ LEFÈVRE.

NOTES SUR LES INDIENS CHOCOES

Les Indiens qui portent ce nom vivent en grande partie dans la région de l'État du Cauca dans la république de Colombie, connue sous le nom de Chocó. Quelques-uns d'entre eux cependant habitent dans l'Etat de Panamá, à l'est du rio Lambu qui le sépare des Indiens Cunas dans le Darien. La famille Chocoé comprend trois branches bien distinctes : les Chocoes proprement dits, les Noanamas et les Citaraes : je ne m'occuperai ici que du dialecte Chocoe, et j'en donnerai comme spécimen le court vocabulaire suivant recueilli à Panamà d'un Indien de Rio Baudó.

Le ciel,	*paχa.*
la terre,	*iōro.*
le soleil,	*pisia.*
la lune,	*ēdeχo.*
les étoiles,	*χaχai.*
les nuages,	*ñgarara.*
le temps se couvre,	*χae čiritane.*
il pleut,	*χae čenengui.*
le tonnerre,	*paa.*
éclairs,	*paatoretanogue.*
averse,	*χoe.*
il fait froid,	*čikunasa.*
j'ai froid,	*čiχesua.*
il fait chaud,	*čigačerovi*

il commence à faire clair,	*euarium sapodo.*
le jour est venu,	*asauatidi.*
le soir,	*χeuara.*
le soleil se couche,	*mataubaigodo.*
il fait obscur,	*χedošokalina.*
la nuit,	*taχamas.*
le vent,	*naü.*
il fait un vent violent,	*nuü genubi.*
il fait calme,	*nāng-χosi.*
arc-en-ciel,	*heuma.*
poussière,	*uχara.*
brouillard,	*ñgarara.*
eau,	*pañia.*
apporte de l'eau,	*pania enesi.*
pierre, roche,	*esebede.*
sable,	*ipu.*
rivière,	*to do.*
ravin,	*to čaχe.*
la rivière est gonflée,	*to tumā.*
la rivière est profonde.	*to čenundi.*
une plaine,	*kori.*
montée, côte,	*eiade oena.*
descente,	*eiade či.*
chemin,	*hoō.*
je suis sur le point de partir,	*monoai-i.*
bois, arbre,	*paχuru.*
branches,	*paχuru-ua.*
feuilles,	*hitua.*
fleurs,	*neχono.*
fruits,	*neta.*
racines,	*kara.*
écorce,	*paχum-he.*
papillon,	*papau.*
abeille,	*netiri.*
homme,	*amoχina.*
femme,	*auera.*
le peuple,	*teuauanani.*

mari,	*maumukiru.*
femme,	*hina.*
père,	*tata.*
mère,	*nana.*
aïeul,	*čavene.*
vieux,	*čona.*
fils,	*uara.*
fille,	*uχau.*
petit fils,	*uiyutie.*
petite fille,	*muanče.*
frère,	*chiapo.*
sœur,	*chiapovena.*
gendre,	*guai.*
bru,	*añare.*
oncle,	*ančirea.*
tante,	*ena.*
neveu,	*χuta.*
nièce,	*guaua.*
orphelin,	*tenaneara,*
veuf,	*hetra.*
le corps,	*kaχua.*
la tête,	*poro.*
cheveux,	*puda.*
crâne,	*bürü.*
le front,	*tatrü.*
nez,	*kü.*
l'œil,	*tau.*
la bouche,	*hitae.*
la langue,	*kinami.*
les dents,	*kida.*
oreille,	*kürü.*
le cou,	*hostau.*
le dos,	*heseu.*
l'épaule,	*hisia.*
le bras,	*hua.*
le coude,	*hapida.*
la main,	*hua.*

les doigts,	*huaχimiti.*
main droite,	*huara.*
main gauche,	*huavi.*
les ongles,	*pisi.*
mamelles,	*hu.*
lait,	*huba.*
téter,	*hutopui.*
le ventre,	*bi.*
le nombril,	*hūmū.*
parties de l'homme,	*karata.*
— de la femme,	*χé.*
coïtus.	*enčove.*
le genou,	*sinaporo.*
la jambe,	*mąkara.*
le pied,	*hinu.*
le talon,	*hinupida.*
cervelle,	*poromoro.*
salive,	*hindoba.*
les entrailles,	*nusi.*
urine,	*siuai.*
le sang,	*hoa.*
la peau,	*hueχara.*
être malade,	*kaianuge.*
je suis très mal,	*kakua kačinamleui.*
je suis bien,	*kakua piabi.*
j'ai mal à la tête,	*poro ua.*
fièvre,	*huamia.*
plaie,	*haida.*
siphilis,	*hia.*
sorcier,	*haivana.*
se couper,	*neχot usi.*
se brûler,	*paasi.*
se baigner,	*uidehuai.*
le serpent l'a piqué,	*tamakai.*
sourd,	*poro χeropiui.*
aveugle,	*taueve-abui.*
boiteux,	*herono buai buabui.*

mourir,	*pinbodo.*
mort,	*piusi.*
enterrer,	*χaude esdahi.*
tuer,	*pehademahi.*
pleurer,	*heabui.*
appeler,	*bučі.*
comment t'appelles-tu ?	*pui χai ?*
je m'appelle Pierre.	*mui pos (Pedro).*
que dis-tu ?	*kani harabuni.*
regarde,	*kuičaχesi.*
s'asseoir,	*namakubaši.*
lève toi,	*iratuči.*
se coucher,	*χaisi.*
dormir,	*χaisi.*
j'ai sommeil.	*χaisi niabui.*
il dort,	*χaininbui.*
réveille-le,	*irnumasi.*
fatigué,	*homasen.*
je désire me reposer,	*indabui.*
marcher,	*huanda.*
aller à cheval,	*kavaio nuaiyi.*
d'où viens-tu ?	*pusaman buru ?*
où vas-tu ?	*pusamaua ?*
quand veux-tu partir ?	*unorema uaiyi.*
allons,	*uandahi.*
lutter.	*čandahi.*
viens ici,	*uči-ia.*
viens vivement,	*uči-ubupe.*
venir lentement,	*iaka-uči.*
il est de bonne heure,	*haranubui.*
il est tard,	*euara.*
loin,	*tumui.*
près,	*χaitaχiru.*
canot,	*hapa.*
pagaie,	*toi.*
perche,	*tote.*
rancho-abri pour le canot,	*hapati.*

la mer,	*usa.*
village,	*te apanauandusi.*
maison, cave,	*te.*
murs, côtés,	*te-χinu.*
le toit,	*utari.*
le feu,	*tupu.*
les cendres,	*etebarre.*
la fumée,	*nari.*
allumer le feu,	*tupukinapai.*
éteindre le feu,	*tupukisi.*
hamac,	*maka.*
calebasse pour l'eau,	*iatao.*
marmite, pot,	*uru.*
totuma,	*sau.*
corbeille,	*hora.*
couteau,	*nenkoče.*
hache,	*čara.*
cuiller,	*kusar.*
machete,	*saple.*
viande,	*kiuru.*
— sèche,	— *pada.*
— grillée,	— *paiase.*
— bouillie,	— *čuusi.*
igname,	*ikade.*
sel,	*ta.*
betail,	*paka.*
porc, cochon,	*uisa.*
j'ai faim,	*arapisi niumbi.*
j'ai soif,	*opisia.*
boire,	*topi.*
ivre,	*minpinpodo.*
vêtement,	*čio.*
arc,	*iorosia.*
flèche,	*enatruma.*
fusil,	*paua.*
lance,	*miaru.*
sarbacane,	*ulu.*

poison, curare,	*meana.*
petite flèche pour sarbacane,	*ukida.*
écureuil,	*buiti.*
crapaud,	*pokorro.*
demain,	*metapede.*
aujourd'hui,	*nande.*
hier,	*ñui.*
il y a longtemps,	*tanaburu.*
mouchoir,	*paña.*
boucle d'oreilles,	*χintipeme.*
anneau, bague,	*nesortiχa.*
plumet,	*neve.*
chef,	*čarra.*
ennemi,	*aoimkiniambi.*
il l'a frappé,	*ainparinri.*
peigne,	*keuru.*
se peigner,	*keurude*
se laver,	*huasui.*
propre,	*iakiri.*
sale,	*haïoaiui.*
balayer,	*tepaire.*
balai,	*tepaire.*
femme prête à accoucher,	*huara tonambui.*
elle est accouchée,	*huaratoni.*
périodes de la femme,	*huačibi.*
blanc,	*tootnabui.*
noir,	*paimabui.*
bleu,	*aparabui.*
rouge,	*areabui.*
jaune,	*kuarabui.*
bon,	*nimpi.*
mauvais,	*kačira.*
grand,	*nextroma.*
petit,	*ma-anikuru.*
suave,	*metua.*
puant,	*memiχia.*
je,	*mui.*

toi,	*pui.*
il,	*aribui.*
nous,	*tači.*
vous,	*para.*
ils,	*čaua panambui.*
un,	*haba.*
deux,	*ome.*
trois,	*ompea.*
quatre,	*kimari.*
cinq,	*kuasima.*
six,	*kuasimaraba.*
sept,	*kuasimanome.*
huit,	*kuasimanompea.*
neuf,	*kuasimakimari.*
dix.	*masuma.*

Exemple d'une traduction en Chocoe de la côte :

Naniuri blaannausi zese guanadi, munié Jesu Cristo zese, umaquina etanpen zese redentor mune, maquiniamur umaquiniamur, zaue ambul umandu caidebu tande caide, zegabur careambur troa deua, zaumbenatde latiguai, cauai nanibicansi convezainame cumlii penitencia caima mojaras nane conveza i naninanci.

Pidele perdon a Dios, digas: señor mio J. C. Dios y hombre, criador padre y redentor mio, pesame de todo corazon de habete ofendido solo por ser quien eres tan digno de ser amado y tambien me pesa porque me puedes castigar en el infierno y propongo nunca mas pecar agudado de tu divina gracia conferarme y cumplir la penitencia que me mande el padre confesor.

Nota. — Je n'ai pas cru devoir changer l'orthographe de la traduction Chocoe qui m'a été fournie par Mgr J. T. Paul,

évêque de Panamá qui l'avait obtenue avec quelques autres traductions, je crois, du R. P. de Llisa, capucin, qui fut missionnaire durant quelque temps chez les Indigènes du Darien. Le dialecte est celui du Chocoe-Sambu, mais il est facile de voir qu'il est corrompu et mélangé de mots espagnols accommodés à la prononciation des Indigènes.

ALPHONSE PINART.

ÉTUDES SUR LES INDIENS CALIFORNIENS

SUR LES TCHOLOVONES DE CHORRIS

Compris dans le groupe de la famille des Indiens Tulareños, habitants des grandes vallées du San-Joaquin et du lac Tulare, se trouvaient les Tcholovones ou mieux Čolovomnes. Ces Indiens habitaient une « ranchéria » ou village, située à peu près où se trouve aujourd'hui la petite ville de Bantas. Les autres ranchérias apparentées aux Čolovomnes et parlant le même dialecte étaient les suivantes :

Jačikamne, à côté de la ville de Stockton,
Pašašamne,
Nututamne,
Tammukamne,
Helutamne,
Taniamne,
Sanaiamne,
Xosmîtamne.

Toutes ces ranchérias se trouvaient dans les limites du Comté de San-Joaquin. Un peu plus haut sur la rivière San Joaquin et sur ses affluents se trouvaient les Lakkisamnes, les Notunamnes, les Tuolumnes qui parlaient des dialectes très rapprochés du Jačikamne.

Il n'est pas étonnant que Chorris ait vu ces Indiens Čo-

lovomnés dans la baie de San Francisco. Nombre de ces Indiens avaient en effet été amenés par les missionnaires dans les missions de San José, Santa Clara, et même de San Francisco : en compulsant les anciens livres de ces missions, j'ai maintes fois retrouvé la mention de baptêmes administrés à des individus de cette ranchéria. Mais la description et surtout les types de ces Indiens donnés par Chorris ne peuvent être qu'absolument fantaisistes : ces Indiens Tcholovones (Čolovomnes) ne sont probablement autre chose que des Kanakes des îles Hawaï amenés par les Russes en Californie. Le type Indien Californien est très variable, leur couleur surtout qui varie du jaune lustré clair au brun très obscur, cela est vrai : mais jamais il ne m'a été donné de voir parmi tous les Indiens Californiens que j'ai examinés, un seul ayant de la ressemblance avec les types donnés par le dessinateur français de l'expédition de Kotzebue.

Me trouvant en 1880 dans la petite ranchéria indienne située à quelques milles de la ville de Plaranton dans le Contra-Corta, j'eus l'occasion d'y rencontrer une femme nommée Maria, d'origine Jačikamne, et c'est d'elle que j'obtins les renseignements donnés plus haut. Elle prétend être la dernière survivante de sa ranchéria ; elle me dit aussi avoir vécu dans la ranchéria des Tcholovones (Čolovomnes) mais que cette ranchéria est depuis fort longtemps disparue. Le mari de Maria, Philippe de Jesus, est un Indien Lakkisamne, c'est-à-dire d'une ranchéria amie et apparentée à une Sačikamne : il me corrobora les déclarations de sa femme en ajoutant que lui aussi avait habité la ranchéria de Čolovomne et que les Indiens de cette ranchéria ne différaient en rien des autres Indiens Trilareños.

Liste de mots Jačikamne fournis par Maria :

La montagne,	*hatle.*
le ciel,	*tipχne.*
brouillard,	*kohomol.*
nuage,	*θro.*
le soleil,	*suyō.*
la lune,	*hopēm.*
le soleil se lève,	*tissen suyō.*
la matinée,	*alalšuka.*
le jour,	*lake ele.*
le soir,	*keχili.*
le soleil se couche,	*suyō kopnen.*
le soleil s'est couché,	*suyō kopinin.*
la nuit,	*to-i-o.*
pendant la nuit,	*to-i-ne.*
pleine lune,	*cheneen hopē.*
éclipse de lune,	*peihehen hopē.*
la pluie,	*šeel.*
il pleut,	*šeeleu.*
est-ce qu'il ne pleut pas ?	*han šeeheleu.*
la pluie a commencé,	*uittihinin šeele.*
tempête,	*šeeleu mateni.*
le vent,	*iuma.*
le vent du sud,	*χ'omoχ'o.*
— du nord,	*toχ'χ'oi.*
— de l'ouest,	*χ'osin nitiuno.*
— du sud-ouest,	*nutotiatiuno.*
éclairs,	*ppalmosa.*
tonnerre,	*čat-čače.*
la neige,	*hai-iao.*
la grêle,	*pχoueč.*
le froid,	*čičik.*
il fait très froid,	*namik čičik.*
j'ai froid,	*kχeč keneuna.*
chaud,	*taakkā.*

eau,	*ilikie.*
baie, esbro,	*uakatat.*
le courant,	*uolleuo.*
la rive du fleuve,	*tuku-čolloče.*
le fleuve,	*čolloče.*
lagune,	*teik.*
embarcadère,	*akaiea.*
balsa en tules,	*čua.*
les bâtons dont on se sert pour la balsa.	*kaapa.*
les plus grands bâtons pour diriger la balsa.	*euokos.*
pierre, roche,	*selei'.*
rocher,	*matesilet.*
sable,	*soχusot.*
gravier,	*χole.*
boue,	*čupot.*
fondrière,	*čupokaal.*
tular, endroit où il y a beaucoup de tules.	*uitik.*
tule (espèce de roseau),	*loope.*
la fleur de tule,	*tikle.*
la racine de tule,	*pileis.*
la racine sèche de tule,	*katsats.*
colline,	*wan.*
la forêt, sous bois,	*ts'ammaχ'al.*
forêt épaisse,	*činik ts'ammaχ'al*
île,	*komelomit.*
la mer,	*čoχ'oč.*
poisson,	*lopič.*
saumon,	*koosi.*
poisson blanc,	*pulmus.*
perche,	*iuaš.*
le barbeau,	*polusχ'u.*
moules du tular,	*χ'epič.*
moules de rivière,	*kehus.*
castor,	*kot-čata.*

loutre,	*iokač.*
mapache,	*saunaka.*
pêcher,	*vilo.*
pêcher avec des filets,	*ioaxo.*
hameçon,	*ts'oiek.*
filet pour prendre les canards,	*šaami.*
chanvre sauvage,	*poχ'uč.*
oiseaux,	*oiol-oiol.*
canard,	*laala.*
— espèce,	*uškai.*
— d^to	*uoi-ui.*
grue,	*totoko.*
cigogne à gros cou,	*šoχoloič.*
— petite des tulares,	*uaaša.*
le corbeau,	*aluts.*
— grand,	*χ'otoi.*
chañate,	*hakalo.*
épervier,	*iemilits.*
— (espèce),	*uakuak.*
— (espèce),	*suppux'*
hibou,	*soots'*
tecolote,	*eheme,*
tecolote-tokok,	*uetsitsa.*
caille,	*umulu.*
petits oiseaux (term.-gén.),	*tsipiaχ'.*
oiseau-mouche,	*tinei-ie.*
mouette,	*uiali.*
— grande, noire,	*kokčo.*
le pic,	*čiutit ta.*
les plumes,	*pielli.*
les ailes,	*χ'aapač.*
la queue,	*koot.*
œufs,	*hon.*
le nid,	*χ'apiš.*
ours,	*ullui.*
loup,	*eue.*
lion,	*tammala.*

chat sauvage,	*čollomma*
renard,	*iu-uel.*
coyote,	*čo-ia.*
tejon,	*čχanu.*
écureuil,	*šitki.*
— volant,	*meus.*
musareigne,	*čaluikes.*
lièvre,	*homiχ.*
lapin,	*tekū.*
souris,	*tekkiš.*
taupe,	[illegible]
— espèce,	*atauaua.*
cerf,	*soχ'ōko.*
chevreuil,	*talaχe.*
antilope,	*kanaiut.*
chien,	*čukko.*
chat,	*tonjē.*
tortue,	*sauχ'it.*
crapaud,	*pōtpōto.*
grenouille,	*uatakša.*
lézard,	*tappena.*
fourmi,	*kχai-amaš.*
sauterelle,	*ts'anauiš.*
pinacate,	*tšišešampo.*
ver,	*tšete.*
serpent,	*iaχ.*
maringouin,	*kašup.*
mouche,	*mouo.*
fumer,	*paamo.*
tabac sauvage,	*kaje.*
fumée,	*mučok.*
cendres,	*itoχl.*
feu,	*pooto.*
braises,	*saalo.*
allumer le feu,	*hootelka.*
éteindre,	*šaapka.*
le feu s'est éteint,	*šaapinnin*

bois à brûler,	*ites.*
bois en général, arbre,	*ites.*
écorce,	*čχatip.*
feuille,	*kappaš.*
feuille sèche,	*čaχait kappaš.*
gland,	*uokiš.*
chêne,	*itsetsi.*
chêne vert,	*šaša.*
aliso,	*male.*
sauz,	*poko.*
— chino,	*matepoko.*
torote,	*hauoš.*
laurier,	*sokkote.*
madroño,	*halats'.*
peuplier,	*taapič.*
sureau,	*tχ'oi.*
toyon,	*suχul-li.*
mora,	*iukku.*
datura,	*amonoi.*
estafiata,	*tš'aitš'aiš.*
chêne empoisonné,	*suoš.*
herbes,	*šukoi.*
pinole,	*touč.*
graines,	*χennik.*
mortier,	*kχolup.*
pilon,	*χumuč.*
écraser, piler,	*laku.*
couper,	*čišet.*
arracher,	*koottok.*
flèche,	*šai-ie.*
pointe de flèche,	*lai-ie.*
arc,	*tamikka.*
cédre,	*oco.*
aguacate, avocat,	*beu.*
seyba.	*buri.*
jobo,	*aiña.*
goyave,	*henoso.*

papaye,	*papanaχo.*
ananas,	*činχō.*
plantain vert,	*pata.*
— mûr,	*patakora.*
canne à sucre,	*soso.*
panela,	*nekua.*
doux,	*χuambui.*
maïz,	*pe.*
épis de maïz vert,	*pe-biri.*
poivrelon, aji,	*pida.*
caimito,	*inχō.*
bejuquillo (liane),	*kinχero.*
bambou,	*sioro,*
herbes,	*sirua.*
crabe,	*iχarre.*
sardine,	*auarra.*
barbeau,	*pau.*
poisson ?	*kida čirana.*
perdrix,	*čokoro.*
hibou,	*bibira.*
épervier,	*neχopui.*
aigle,	*neχoku.*
grue,	*toa.*
corbeau,	*toχe.*
perroquet,	*χamiso.*
perruche,	*kaiu.*
ara,	*para.*
oiseau mouche,	*impisu.*
pava,	*tusi.*
paoon,	*paui.*
gallinazo,	*ankoso.*
tourterelle,	*huma.*
poule,	*terre.*
œufs,	*neumu.*
chien,	*huea.*
armadillo,	*očurru.*
l'once,	*inuma.*

lion,	*imamapuru.*
renard,	*pesai.*
cerf.	*bigi.*
cochon sauvage,	*pido.*
singe,	*χidoi.*
rat.	*paodo.*
tigrillo,	*uriuri.*
l'aï, paresseux,	*busia.*
guagua,	*penora.*
tortue,	*sibi*
iguane,	*opoa.*
alligator,	*ori.*
serpent,	*tamu.*
centpieds,	*heto.*
tarentule,	*torema.*
moustique,	*lampara.*
scorpion,	*uritoro.*
fourmi,	*meče.*
corde de l'arc,	*sesta'e.*
carquois,	*iu-el'.*
se battre,	*loouse.*
tuer,	*hahašit.*
il l'a tué,	*hašin.*
il est mort,	*hašinhin.*
mort,	*hahanihik.*
ennemi,	*tauča.*
ami,	*čometemluš.*
chef,	*ottie.*
cheffesse,	*χanuat.*
maison, case,	*eχe.*
le toit,	*innihi.*
le mur, côté,	*inu.*
petate,	*čini.*
étendre le petate,	*činiak.*
dormir.	*uu-oiak.*

ALPHONSE PINART.

BIBLIOGRAPHIE

Petite grammaire du patois de l'arrondissement d'Alençon, par M. Charles Vérel, avec une préface par M. G. Levavasseur. Brochure in-4° de 32 p., Alençon, 1893.

Il en est un peu des siècles comme des individus ; les contemporains en disent plus volontiers du mal que du bien. Je veux que cette tendance soit quelquefois motivée ; ce n'est pas une raison pour refuser de rendre justice, lorsqu'elle le mérite, à l'époque dans laquelle on a le malheur de vivre. La période actuelle nous paraît devoir se recommander aux yeux de la postérité par le caractère scientifique qu'elle sait donner à ses investigations. Nos ancêtres étaient des artistes, nous nous efforçons de devenir des érudits. Ne convient-il pas de nous savoir au moins un peu gré de cet effort vers une conquête plus complète de la vérité ?

De même que jadis les historiens s'inquiétaient surtout de la forme littéraire à donner à leur œuvre, nos vieux grammairiens étaient principalement des puristes, s'occupant plus d'indiquer comment il fallait parler que de rechercher comment l'on parlait en réalité. Sans doute, ils ne dédaignaient pas l'étude de l'idiome populaire, mais

c'était encore pour y chercher des leçons sinon de beau langage, du moins de langage correct, et souvent on les vit opposer victorieusement l'usage des hommes du peuple à celui des hommes de cour.

Aujourd'hui, nous avons changé tout cela. Nos annalistes ne se bornent pas à nous exposer les faits. Entrant plus avant dans leur sujet, ils tiennent à reproduire la physionomie la plus exacte possible de l'époque qu'ils décrivent. De son côté, le philologue, le linguiste, espèce jadis inconnue et de création nouvelle, ne croiront pas ravaler leur science de prédilection en étudiant non seulement les idiomes des peuples éloignés et barbares, mais encore en recueillant patiemment les expressions propres aux plus humbles de nos patois.

C'est à une préoccupation de ce genre qu'est dû le savant opuscule dont nous dirons un mot au lecteur. M. Vérel, son auteur, a dirigé ses études vers le parler des environs d'Alençon. Sans doute, ce dernier semble à peine digne aujourd'hui du beau nom de patois. Il a été trop défiguré, trop corrompu par l'influence du français académique. Ce n'est plus, hélas ! du normand véritable que nous recueillons sur les lèvres des Alençonnais, mais bien du parisien mal prononcé et passé à l'état de charabia.

Certaines formes, certaines locutions ont cependant une saveur bien indigène et se sont vaillamment refusées à subir l'influence étrangère. N'en avons-nous pas une preuve dans les expressions *al a*, *oul a*, pour « elle a », *avous?* pour « avez-vous? », *avious?* pour « aviez-vous? ». Ces dernières formes, d'ailleurs, se retrouvent fréquemment dans les farces et le langage familier de la première moitié du XVIe siècle. Nous soupçonnerions même, à vrai dire, la

forme *oul a* d'être seule d'extraction vraiment normande ; c'est, du moins, la seule dont nous ayons constaté l'emploi chez les habitants de l'arrondissement de Mortagne, qui parlent un patois dérieux. *Al a*, pris dans le même sens, n'indiquerait-il pas soit une corruption de la langue classique, soit le résultat de l'influence exercée par quelque autre dialecte du voisinage?

Quant aux tournures telles que *j'avons*, *j'avions*, pour « nous avons, nous avions », et que l'on considère comme si empreintes de vulgarité, n'oublions pas qu'elles ont été jadis de mise, même à la cour. Je ne sais pas, toutefois, si c'est de là qu'elles sont venues s'échouer en Normandie ou si, au contraire, ce sont les habitants de l'antique Neustrie qui les avaient introduites jusque dans la plus haute société.

Mais il faut savoir s'arrêter ; si nous voulions faire ressortir tout ce qu'il y a d'intéressant dans la brochure de M. Vérel, il nous faudrait la citer en entier. Attendons avec patience, ou plutôt avec impatience, l'apparition du dictionnaire alençonnais dont il nous promet la publication. Ce sera le complément tout indiqué du présent ouvrage, dont une préface, due à la plume d'un littérateur émérite aussi connu qu'apprécié du public, M. G. Levavasseur, rehausse encore l'importance et la valeur.

Comte DE CHARENCEY.

Le Bouddhisme éclectique, par Léon de Rosay. Paris E. Leroux, 1894, in-12 de xxxiii-180 pages.

Cette brochure, extrêmement intéressante, n'a pas la prétention d'exposer exactement la pure doctrine boud-

dhique. L'auteur a simplement voulu faire connaître ses propres idées, qui constituent une théorie philosophique dont le bouddhisme est, on me pardonnera le mot, le prétexte. Car il est évident que M. de Rosay et son école, — puisque école il y a, — ne connaissent la vieille religion de l'Inde que par son développement postérieur et ne se sont pas suffisamment rendu compte de ses origines et de son histoire primitive. Il est certain que le bouddhisme a versé dans la métaphysique et même dans la thaumaturgie; mais ce n'est pas une raison suffisante pour y rattacher toutes les conceptions spiritualistes, animistes, positivistes, etc. Dire que ce n'est pas une religion athée parce que Dieu est une formule équivalente à Vaten, Grand-Tout, Ame du monde, etc.; affirmer que le triomphe du bien sur le mal est un de ses buts; confondre la métempsycose et le transformisme; déclarer que la compensation des actes est une conséquence de la transmigration; c'est méconnaître complètement le caractère fondamental du bouddhisme, qui est seulement une réforme du brahmanisme dans le sens du socialisme, si cette expression n'est pas un anachronisme, et qui se présente à nous comme un ensemble de doctrines nettement matérialistes.

JULIEN VINSON.

VARIA

LES SONNETS MONOSYLLABIQUES.

Un journal de province reproduisait dernièrement le célèbre sonnet monosyllabique : *Sur la mort d'une rose*, qu'il attribuait à M. Jules Lacroix ; cette attribution est inexacte, car j'ai découvert, il y a quelque temps déjà, que cette jolie petite pièce avait paru, pour la première fois, dans la *France littéraire*, t. XIX, 1835, p. 174, sous cette forme et avec la signature suivante :

SONNET.

Épitaphe.

FORT
BELLE,
ELLE
DORT.

SORT
FRÊLE !
QUELLE
MORT !

ROSE
CLOSE
LA

BRISE
L'A
PRISE.

Le Comte PAUL DE RESSÉGUIER.

Le journal que je viens de citer rapporte un autre sonnet monosyllabique beaucoup moins connu, dont il ne nomme pas l'auteur :

Ta
Mère,
Ma
Chère,

Va
Faire
Sa
Prière.

Tiens,
Rose,
Viens ;

Ose,
Croi
Moi.

Il y a quelque temps déjà, le 1er mai 1889, le *Temps* rappelait deux autres morceaux du même genre, dont le premier a le grand défaut de demander, pour être bien compris, d'assez longues explications :

Touche
A
La
Louche,

Mouche ;
Ah !
Ma
Bouche !

Je
Te
Pince :

Vlan !
— Mince !
— Pan !

Le second me paraît à la fois plus intéressant et plus clair ; je le

connaissais depuis longtemps, grâce à M. Laurent-Pichat, qui me l'avait appris ; il est, paraît-il, de M. Léon Valade :

Qu'on
Change
Son
Lange !

Mange,
Mon
Bon
Ange.

Trois
Mois
D'âge !

Sois
Sage,
Bois !

Je me reprocherais de ne pas rappeler ici le poème fantaisiste, qui est, si je ne me trompe, de Paul Arène, et qui fait partie du *Parnassiculet contemporain* (1re édition, 1866, p. 25 ; 2e édition, 1872, p. 27) :

SUR LE MARTYRE DE SAINT LABRE

Labre,
Saint
Glabre,
Teint

Maint
Sabre,
S'cabre,
Geint.

Pince,
Fer
Clair ;

Grince,
Chair
Mince !

JULIEN VINSON.

REVUE

DE

LINGUISTIQUE

ET DE

PHILOLOGIE COMPARÉE

RECUEIL TRIMESTRIEL

PUBLIÉ PAR

JULIEN VINSON

PROFESSEUR A L'ÉCOLE NATIONALE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES

Avec la collaboration de divers savants français et étrangers

---

TOME VINGT-SEPTIÈME

15 AVRIL 1894

PARIS

J. MAISONNEUVE, LIBRAIRE-ÉDITEUR

25, QUAI VOLTAIRE, 25

—

1894

SOMMAIRE DU N° 2.

Pages.

Julien Vinson. — Les théories nouvelles sur le verbe basque 95

André Lefèvre. — Les temps homériques (*suite*). 112

M. Berthet. — Essai d'interprétation de quelques mythes bibliques 135

E.-S. Dodgson. — La langue basque en 1656. 150

Paul Regnaud. — L'étymologie du latin nubo, etc. . . . 160

BIBLIOGRAPHIE

Raoul de la Grasserie. — *La Poésie chinoise* de C. de HARLEZ. 164

Julien Vinson. — *L'évolution littéraire dans les diverses races humaines*, par Ch. LETOURNEAU 166

Suomalais-ugrilaisen seuran aikakauskirja. — *Bulletin de la Société des sciences, lettres et arts de Pau.* — *Kosmal idioma*. 168

Les racines de la langue russe, par Louis LÉGER et G. BARDONNAUT 169

Rosari pungahi binzḍi. — *Dictionnaire de la Société filologique française.* — *Nagualism* 170

VARIA. — Étymologies basques. 173

LES THÉORIES NOUVELLES

SUR LE VERBE BASQUE

L'étude du basque est décidément sortie de la période empirique pour entrer sur le terrain solide de la méthode scientifique positive. On n'affirme plus *à priori* une théorie qu'on cherche ensuite à expliquer par les faits; mais on part de ces faits pour établir une théorie. Plusieurs travaux très remarquables ont été publiés en Allemagne, en Angleterre, en Hollande (1), etc., depuis quelques années. Je n'en retiens que deux pour aujourd'hui, parce que ce sont des œuvres tout à fait originales et extrêmement intéressantes.

I. La première est due à M. V. Stempf, de Bordeaux, qui a déjà rendu par ses publications si bien faites de grands services aux études basques. C'est une brochure — qui a paru à la fois en français et en allemand — intitulée : « La langue basque possède-t-elle, oui ou non, un verbe transitif ? » (15 p. in-8°, Bordeaux, 1890). M. Stempf fait

(1) Cf. *Baskische Studien*, von C. C. Uhlenbeck, dans les *Mémoires de l'Académie royale des Sciences d'Amsterdam* (3e série, t. VIII, fasc. 3, 1891, p. 179-228). Ce travail s'occupe surtout de phonétique; l'auteur ne paraît pas connaître les articles que j'ai publiés sur ce sujet dans cette *Revue* (t. III, p. 423; IV, 118; V, 276).

remarquer que, comme on le sait, l'*euscara* a deux nominatifs : l'un sujet du verbe intransitif : *gizona* « l'homme », *gizonak* « les hommes » ; l'autre sujet du verbe transitif : *gizonak* « l'homme », *gizonek* « les hommes ». Ce dernier, dit M. Stempf, est proprement un instrumental ; la preuve de ce fait est donnée par des phrases construites comme la suivante : *iangoycoac emanic* qu'on ne peut guère rendre en français autrement que : « donné par Dieu ».

La conséquence de cette réduction du nominatif au rôle de l'instrumental c'est que le verbe actif devient passif, le transitif intransitif : *dut* n'est plus « je l'ai », mais « il est eu par moi » ; et *artiçarrac bercetaric abantailla darama* doit être expliqué « par l'étoile brillante (Vénus) sur les autres l'avantage est remporté ». Et pour M. Stempf *darama* est *da eraman* comme *dut* est *daukan-t (niri*, à moi). Cette construction d'ailleurs lui paraît expliquer mieux que toute autre théorie le rôle considérable que joue le participe passé dans la dérivation verbale basque.

Je regrette de ne pouvoir admettre — quant à présent du moins — ces explications et ces propositions. Il ne me paraît pas du tout démontré qu'il n'y ait pas de verbe transitif en basque, et quant au participe passé, il faut remarquer que c'est le seul dérivé impersonnel (et je dirai presque *intemporel*, car le verbe basque n'a conçu que très vaguement, très imparfaitement, l'idée du passé) du radical que nous connaissions (dans beaucoup de verbes, il est le radical même), qu'il remplit ainsi naturellement les fonctions du participe présent anglais et se trouve être la forme substantive du verbe susceptible d'être affectée des suffixes déclinatifs, tandis que les noms verbaux dérivés

expriment d'une façon absolue et purement subjective l'action ou l'état : *ikhusi* « vu, voir » et *ikhuste* « action de voir » ; *ikhusten dut* « je l'ai en acte de vision, en action de voir ; je le vois », *ikhusi dut* « je l'ai vu », *ikhusico dut* « je l'ai pour voir, je le verrai », etc.

En ce qui concerne le nominatif actif, il ne me paraît point utile non plus d'en faire un instrumental pour se rendre compte de son sens exact. Il n'y a rien ici qui rappelle la construction inverse (passive) si chère à l'hindoustani moderne qui rend : « j'ai battu le chien » ainsi qu'il suit : « par moi le chien a été battu » *mâin né kuttâ mârâ* ou même « par moi au chien il a été battu » *mâin né kuttê kô mârâ.* Il y a simplement là une construction participiale, relative, habituelle aux langues qui n'ont pas de pronoms conjonctifs ; en tamoul, par exemple, *magan kon'd'a puli* peut être traduit de deux manières : « le tigre qui a tué l'homme » ou « le tigre qu'a tué l'homme » ; pour préciser le premier sens on peut mettre l'accusatif *maganei.* Le second sens est indubitable quand le sujet est un pronom personnel dont l'accusatif et le nominatif sont distincts; par exemple : *nân kaṇḍa maram* « l'arbre que j'ai vu » : on dirait de même en basque *nik ikhusi arbola.* S'il y a deux nominatifs en basque, il n'y a pas d'accusatif. Par conséquent *artiçarrac darama* n'est pas « il est emporté par l'étoile lumineuse » mais « l'étoile lumineuse l'emporte » et *darama* doit être analysé *d* pron. rég. 3 p. s., *arama* radical ; le sujet de 3e pers. n'est pas exprimé (comme en hébreu). Du reste, je reviendrai sur la question à propos du deuxième ouvrage dont je voudrais parler aujourd'hui.

II. Celui-ci est une thèse de 82 p. grand in-4° qui a

paru dans les *Mémoires de l'Académie impériale des sciences de Vienne* (classe philosophique-historique), volume XIII, 3e livraison, 1893. L'auteur, M. H. Schuchardt, le romaniste bien connu, a rédigé lui-même un résumé de son travail que je crois nécessaire de traduire aussi exactement que possible. Le mémoire est intitulé : *Ueber die Entstehung der Bezugsformen der baskischen Zeitworts* « sur la composition des formes de relation du verbe basque ». J'ajoute cependant, entre parenthèses ou hors des guillemets, quelques explications qui rendront je crois plus claire la pensée de M. Sch.

« L'auteur appelle *formes de relation* (*Bezugsformen*), pour les différencier des *formes ordinaires*, ces formes du verbe basque qui expriment un rapport avec la personne à laquelle on parle étranger à l'action ou l'état considéré (indépendant, pourrait-on dire). Il en déduit quelques remarques générales sur le verbe basque. Celui-ci est ou intransitif ou passif et renferme, outre les pronoms de relation, trois espèces de pronoms, celui du *sujet*, celui du *régime* (indirect), et celui du *Faiseur* (1) : l'auteur évite les expressions de *Nominatif*, *Datif* et *Instrumental*, pour prévenir toute confusion entre la fonction et la forme. L'arrangement des éléments pronominaux est autre au prétérit qu'au présent, ce qui permet de conclure à une différence de signification des radicaux bilatéraux qui n'est pas simplement temporelle. Il se produit des rapprochements et des ressemblances entre les formes du prétérit

(1) Je ne trouve pas de meilleur mot pour rendre *urheber;* on pourrait dire *sujet indirect*, *sujet fonctionnel*, et alors *subject* serait *sujet direct*, *sujet formel*. Il n'y a évidemment pas de « urheber » dans le verbe intransitif.

à la 1re et la 3e personne comme sujet et ces mêmes formes aux mêmes personnes comme faiseur.

« Les formes de relation se divisent en deux classes principales, les *impropres* (« tu l'as bon » pour « il est bon ») et les *propres* (« il le voit [à toi] » pour « il le voit »). Dans le premier cas, les formes ordinaires de « avoir » n'ont plus qu'une fonction élargie ; elles se montrent cependant aptes à quelques différentiations formelles.

« Le passage aux formes propres de relation produit les formes mixtes ; c'est ainsi que :

« 1. Dans la conjugaison de « être », en tant que formes de « être » et « avoir », soit dans leurs radicaux soit dans l'arrangement des éléments pronominaux, il y a eu une influence réciproque. Une source essentielle est dans les formes du prétérit avec les pronoms pléonastiques du faiseur ou du sujet (il paraîtra conséquemment que certaines formes dialectales avec un pronon régime pléonastique ont influé sur des types romans). Comme une réaction contre l'emploi des formes ordinaires de « avoir » pour formes de relation de « être » à la place de celles qui lui sont propres, il y a l'emploi des formes ordinaires sans régime et avec régime de « être » à la place des formes ordinaires de « avoir » : « j'étais [à toi] » pour « tu avais moi », « j'étais » pour « il avait à moi », « que je suis à toi » pour « que tu as moi ».

« 2. Il se trouve dans la conjugaison de « avoir » une série de formes de relation qui ne peuvent s'expliquer que par une immixtion des formes de « être ». Du reste, les deux conjugaisons tiennent par des liens originels. Le radical *za* sert dans une partie des groupes (à côté de *a*)

au verbe « être », dans une autre au verbe « avoir », la série étant complétée là par *di* (ou *gi*), ici par *du*. Un emploi plus ancien et dialectique du langage accorde à ces radicaux un espace de jeu considérablement plus large. Admettre un *ezan* « eu » à côté de *izan* « été », comme font Van Eys et autres, est injustifiable au point de vue de la théorie et de la forme.

« En ce qui concerne les formes propres de relation, les considérations exprimées par Van Eys dans son petit écrit « le tutoiement basque » (1883) sur son origine, sont écartées. Le pronom de relation n'est pas autre chose qu'un pronom régime, en d'autres termes un *datif ethicus*.

« Le signe du régime, qui précède immédiatement le pronom régime, sonne dans les formes les mieux conservées *ki*, et est devenu *k*, *ts*, *i* (*y*) ; il peut, autrement, se confondre avec les sons voisins (d'où se produisent en partie de nouveaux contacts entre « avoir » et « être ») ; il peut enfin disparaître entièrement. Jusqu'ici, il n'a pas été le plus souvent reconnu ou a été méconnu ; et cela surtout de quatre façons différentes :

« 1. On a regardé *ku-gu* comme un redoublement de la 1re pers. du plur., ce qui n'était pas absolument impossible en soi étant donnée la fréquence du redoublement de la 1re pers. du sing. (qui a eu pour conséquence le mélange remarquable de la 1re pers. sing. dans des formes comme le bizcayen *Gachataaz*) ;

« 2. On a expliqué *ki-o*, *k-o*, *i-o*, comme un prénom démonstratif ;

« 3. On a vu dans *z-ki* tout bonnement le signe du pluriel, tandis qu'il représente proprement et le plus souvent

les combinaisons du signe du pluriel et du signe du régime, et aussi parfois par analogie ce dernier seul ;

« 4. On a fait de *ki* un radical verbal, et on en a d'ailleurs conclu à un verbe auxiliaire *ekin* pour certains groupes de « être ». Dans des cas différents, comme *egoki*, *yarraiki*, etc., le signe du régime est plus ou moins adhérent au radical du verbe. Ceci est dans les verbes impersonnellement transitifs (« je l'endure » pour « j'endure », « je suis cela à lui » pour « je le suis »).

« Le signe du régime, surtout sous la forme *i*, abandonne facilement sa place originale. Les éléments divers dont se composent les formes verbales sont essentiellement susceptibles de maints changements de place. Relativement à ces mutations, l'auteur recommande l'usage de certaines formules au moyen desquelles l'analyse des formes verbales est clairement faite, p. o. *z-it-za-z-ki-da-ke-te-na-n* « ils pourraient les avoir [à toi, femme] à moi » s'explique $P_3{}^{s}\ p^{s}\ \rho\ z\ p^{s\,s}\ P_1\ MP_3\ u\ P\ w^{b}\ T$, c'est-à-dire *z* pron. sujet sing. 3e pers., *it* pluralité, *za* radical de être, *z* pluralité, *ki* signe du datif, *da* pronom de première personne régime, *ke* signe du mode (potentiel), *te* pronom faiseur, *nà* pronom de seconde personne interpellée féminin sing., *n* signe du temps : [on verra plus loin que j'analyse cet exemple d'une toute autre façon. — J. V.]

« Le signe de relation est semblable au signe du régime, pas cependant dans son état ancien mais sous la forme *i* ; il produit d'ailleurs avec les voyelles et les consonnes d'intimes combinaisons (ainsi *iai* ou *iei* se réduit à *i*, ou par *di* à une dentale ou à une fricative gutturale) ; il manque souvent. Les formes de relation, quelquefois avec

les formes de régime, ou, quand le signe de la relation manquent, avec les formes des prénoms, mais le plus souvent d'autres façons différentes, s'en séparent et même deviennent propres, et, dans la nécessité d'une telle séparation, ont leur caractéristique déterminée. Surtout en Biscayen, où les signes de relation agglutinés donnent clairement naissance à la voyelle du pronom initial. »

M. Sch. a soin de déclarer que ce mémoire est extrait d'un travail d'ensemble sur le verbe basque ; je regrette, quant à moi, qu'il l'ait rendu public le premier, parce qu'à mon avis, il convient de procéder toujours méthodiquement. Avant ce que M. Sch. appelle les *formes de relation*, il faut étudier les formes ordinaires, directes. J'avais commencé, et même assez avancé, en 1871, l'étude comparative du verbe basque, dans le but de reconstituer autant que possible la forme originelle des divers éléments dérivatifs ; mais j'avais interrompu mon travail parce qu'il me semblait que je serais mieux en état de le terminer quand j'aurais pu étudier Liçarrague ainsi que les vieux auteurs du XVIIe siècle et analyser les dernières publications du prince L.-L. Bonaparte. Déjà cependant, j'étais arrivé à des conclusions que je crois à peu près définitives : je les ai rapportées dans plusieurs publications qui paraissent avoir échappé en partie à M. Sch.; c'est alors, notamment, que j'ai découvert le rôle du *ki*, signe du datif. J'avais établi aussi que le *z* varié en *tz*, *tza*, *tzi*, *zki*, *zka* était un signe de pluralité appliqué le plus souvent au pronom régime ; que le pronom sing. de seconde personne était indubitablement *ki* ; que l'imparfait n'était point caractérisé par *n* final

qui est essentiellement un signe conjonctif (1) ; que *zuek* et ses dérivés étaient un pluriel pléonastique, secondaire à *zu* pluriel primitif; etc., etc.; enfin, je ramenais à *huit* les temps de la conjugaison : *du, zuen, duke, bu, luke, zukeen, ailu, balu;* en déduisant les formes dérivées, il ne reste, outre l'impératif, que deux temps primitifs que je rétablissais ainsi qu'il suit pour les deux auxiliaires :

Être (-iz)

PRÉSENT	IMPARFAIT
NIZ	NINIZ
KIZ	KINIZ
DIZ	DINIZ
GIZAZ	GINIZAZ
ZIZAZ	ZINIZAZ
DIZAZ	DINIZAZ

Avoir (-u)

DUT	NINU
DUK	KINU
DU	DINU
DUGU	GINU
DUZU	ZINU
DUTE	DINUTE

L'imparfait serait donc caractérisé par une nasalisation de la première syllabe.

(1) Le prince L.-L. Bonaparte était déjà arrivé à la même conclusion en ce qui concerne l'imparfait, mais il s'appuyait, à mon avis, sur un argument faux, l'existence de formes sans *n* en aezcoan et en haut-navarrais méridional, où l'on dit *nintze* et *nitza* « j'étais » ; l'étude et la comparaison de tous les dialectes rétablissent un primitif *nintz* ou *ninz* sans doute pour *niniz;* la présence dans *nintze* de l'*e* final qui est une lettre euphonique suppose que ce n'est là qu'une réduction de *nintzen* plus ancien ; c'est une altération de plus régressant vers l'originel.

On aura remarqué que je supprime la seconde personne plurielle actuelle qui est pléonastique et de formation postérieure. L'interversion de position des pronoms sujets entre le présent et l'imparfait transitifs ne doit pas nous étonner, car on sait qu'elle est normale dans les langues sémitiques (Cf. arabe *katabta* « tu as écris », *taktubu* « tu écris » ; *katabnâ* « nous avons écrit », *naktubu* « nous écrivons ») ; etc.

M. Sch. n'arrive pas aux mêmes conclusions que moi. Ainsi il appelle *prétérit* le temps que je nomme *imparfait* et je ne crois pas qu'il ait raison : les Basques primitifs paraissent n'avoir nettement conçu que l'idée du présent actuel ; puis, ils y ont ajouté celle du passé immédiat, du présent passé, du présent relatif, de l'imparfait. Comme exemple du désaccord entre M. Sch. et moi, je reprends la forme *zitzazkidaketenan* « ils pourraient les avoir à moi, ô femme » que j'analyse *z* pron. 3e pers., *itz* radical, *a* euphonique, *z* plur., *ki* datif, *d* moi, *a* euphonique, *ke* potentiel, *te* pluriel, *n* féminin de l'interpellé, *a* euphonique, *n* signe conjonctif.

M. Sch. adopte la théorie de M. Stempf (déjà indiquée par M. Fr. Müller, comme je le ferai voir tout à l'heure), mais il la précise en disant : « le basque n'a pas de verbe actif »; aussi traduit-il p. ex. *nakarzu* « vous portez-moi » par « je suis porté par vous », et *dakhuzkit* « je les vois » par « ils sont vus par moi ». J'avoue que la raison de cette théorie m'échappe. Je laisse de côté l'argument tiré du sentiment des Basques, de leur conscience du verbe « avoir » : on sait qu'en français même ils disent : « où avez-vous mon chapeau ? » au lieu de

« où est mon chapeau ? » etc. ; cet argument n'aurait qu'une très faible valeur, puisque les mêmes Basques ne peuvent pas admettre que *bego* ne veut pas dire : « laissez-le » mais « qu'il reste ! » (M. Sallaberry d'Ibarole a bien mis dans son vocabulaire : *bego*, impératif de *utz* « laisser » !) ou que *baantzut* pour *badantzut* soit « si je l'entends, l'entends-je? » et non pas « plait-il? »

On peut, en faveur de la théorie passive, invoquer le mélange aux radicaux en *u*, dans la moitié de la conjugaison de « avoir », d'un radical *eza* qu'on rattache à *iz* « être » ; mais ce radical n'est employé que dans trois des quatre grands dialectes, puisque le biscayen le remplace par *egin* « faire » ; les formes en *eza* ou *egi* constituent d'ailleurs une conjugaison à part, parallèle à celle en *u* et la doublant pour ainsi dire ; d'autre part, le radical *u* est certain : ce radical aurait donc le sens de notre « eu » et l'impératif *bu*, *biu*, *beu* « qu'(il) l'ait » devrait être traduit « qu'il soit eu (par lui) » tandis que *biz* serait rendu « qu'il soit ». Cette interprétation par le passif oblige à supposer : 1° que le pronom régime indirect n'est pas exprimé dans la forme de 3e personne ce qu'on comprend beaucoup moins que lorsqu'il s'agit du sujet ; 2° que les pronoms expriment l'instrumental dans les formes transitives et le datif dans les formes intransitives ; cette hypothèse n'explique point la différence remarquable qui existe entre le présent et l'imparfait actif en ce qui concerne la position des pronoms (1) ;

(1) On sait que cette différence n'est pas absolue, puisque, dans les formes objectives des première et deuxième personnes, le sujet est à la fin de l'expression verbale : *Nuen* « je l'avais » et *Ninduzun* « vous aviez moi », *zinuen* « vous l'aviez » et *zintudan* « j'avais vous », etc.

enfin les nombreux verbes simples ne se prêtent guère à cette passivité, si le mot nous est permis, et j'ai peine à saisir l'avantage qu'il y a à traduire *dagidazun* : « qu'il soit fait à moi par vous » au lieu de « que vous me le fassiez » ; où prend-on le « par » ? En réalité, il me semble que l'on complique beaucoup une chose déjà compliquée. C'est comme les formes de relation, les allocutives, que M. Sch. traduit par le datif, au lieu du vocatif qui est naturellement indiqué ; p. ex., « ils sont à moi, (à toi homme) » pour *ziztak* qui se traduit « ils sont à moi, ô toi h. » en analysant : *z* ils, *iz* être, *t* 1re pers. indir., *a* euphonique, *k* signe de la 2e personne interpellée dans le sens du *dis donc*, *eh toi*, *eh! l'homme*, etc. du français vulgaire : on ne voit pas ce que le datif viendrait faire dans ces formes.

La théorie passive a permis à M. Sch. de regarder *zka*, *tza*, *tzi*, etc., comme des représentants du *ki* datif ; mais je ne vois pas que cela confirme l'hypothèse. Nous savons qu'en basque *z* peut se renforcer en *tz*, que *tz* permute avec *zt* (ex. *bost*, *bortz* « cinq »), que *zt* peut passer à *zk* et dans *dakitzat* ou *dakizkit* « je les vois » nous ne voyons point de datif mais le pluriel *z* du régime direct qui a pris avant le *t* un *a* euphonique et s'est renforcé en *tz* puis en *zk* tandis que l'*a* s'affaiblissait en *i*. M. Sch. ne tient peut-être pas assez compte de la phonétique.

M. Stempf et M. Schuchardt invoquent l'autorité de M. Fr. Müller. C'est lui en effet qui a le premier attribué à l'instrumental le nominatif actif, en quoi il s'est trompé à mon avis, parce que le rôle d'un élément grammatical ne saurait être déterminé par la manière dont on le tra-

duit dans une langue étrangère. C'est aussi lui qui a proposé l'interprétation passive du verbe actif en ces termes (*Grundriss der Spr. w.* III, II, p. 18) : « Wenn wir diese Auffassung hier anwenden, so bedeutet *ich gehe* eigentlich *ich bin im gehen ;* muss aber nothwendig *du traegst mich* so viel wie *ich bin im Tragen* (Getragen werden) *durch dich* bedeuten » et en note il déclare ces formes identiques avec le présent périphrastique anglais *I am reading*. Eh bien ! cette dernière assimilation n'est pas exacte : *I am reading* a une signification précise, d'actualité immédiate, que n'a pas du tout le basque *iracurten naiz* « je suis en action de lire (indéfini, *in lesen* et non *im lesen*) ». Et quant à *nakarzu* et à son succédané périphrastique *ekarten nauzu* « vous portez moi » je ne vois point la nécessité de les expliquer par « je suis porté par vous, je suis dans le porter par vous » ; la traduction « vous avez moi en action de porter » me semble beaucoup plus naturelle et plus simple, « porter » et les autres noms verbaux n'ayant là que leur sens propre, abstrait, subjectif.

A propos du nominatif actif et par conséquent du rôle qu'il joue dans des phrases telles que celle-ci : *semea aitak ekharri duena* « le fils qui a été apporté par le père » ou plus exactement « le fils, celui que le père a apporté » je rappellerai que les constructions relatives sont normales en basque où *duena* p. ex. signifiera, suivant les cas, « celui qu'il a » ou « celui qui l'a ». Je lis dans Axular (éd. orig, 1643, p. 185) : *miretsicoago duçuna* « ce que vous avez à admirer le plus » et (p. 191) : *çuhaitz... fruituric iasaiten eztuena* « l'arbre qui ne produit pas de fruit ». Je trouve dans Liçarrague, au hasard : *Iauna vnctatu çuena* « celle qui avait oint le Seigneur » et *hic*

maite duàna « celui que tu aimes » (Luc, XI, 2. 3). Ces exemples sont significatifs.

Une remarque nécessaire et qui peut expliquer bien des choses, c'est que le verbe périphrastique contemporain ne doit avoir aux yeux du linguiste qu'une importance relative. Pour analyser et comprendre le système général de la conjugaison basque, pour en rechercher les divers éléments, il faut étudier non seulement les deux auxiliaires de la conjugaison moderne, mais encore et surtout tous les verbes simples dont les vieux auteurs nous ont conservé tant de formes intéressantes qui confirment et complètent celles seules connues des auxiliaires ; je n'en citerai que deux ou trois qui me reviennent à la mémoire : *albeitzinarrate* « que vous pl. puissiez le dire », *baitançuzquit* « parce que je les entends », *eztacusquet* « je ne le verrai pas » ou « je ne pourrai pas le voir » etc. Il faut observer aussi à quels noms et adjectifs verbaux s'allient les auxiliaires ; quand Liçarrague, Oihenart, et autres joignent par exemple *zezan*, *zedin* au radical du verbe pour exprimer le passé défini au lieu que *du* se joint au participe passé pour marquer le passé indéfini, il faut évidemment en conclure que les radicaux *u* et *eza* ont des significations différentes ; il ne paraît pas suffisant de dire que *eza* est « être » et *u* « être eu » : si *ikusi du* doit être expliqué « il est eu vu (par lui) » signifiant « il l'a vu », comment *ikus zezan* « il était voir » a-t-il pris le sens de « il le vit » ?

Je crois avec M. Sch. que les *formes allocutives*, appelées par certains grammairiens *traitements*, *tratamientos*, sont relativement modernes en basque ; mais je me garderai bien de les appeler *formes de relation*. A mon avis, elles n'expriment aucune relation et sont formées simplement

par l'addition d'un *k*, d'un *n* et même d'un *zu* (toi, poli) aux formes ordinaires ; on sait que certains patois affaiblissent ce *zu* en *chu* dans un sens diminutif : *eztakichut* « je ne le sais pas, ô vous enfant. » Il est vraisemblable que la plus ancienne de ces formes est celle en *k*, la masculine. On a dû commencer par employer au vocatif le pronom de la seconde personne, celle à qui l'on parle ; on ne distinguait point alors les sexes, car le basque n'a pas, comme les idiomes sémitiques, de doubles pronoms ; le féminin sera né d'un besoin de précision, par la formation d'un diminutif : si *zu* devient *chu* c'est-à-dire la dentale palatale, comment la gutturopalatale *k* est-elle devenue *n* dental ? Peut-être par l'intermédiaire de la semi-voyelle palatale (cf. *eztakiyat* pour *eztakikat* « Je ne le sais pas, ô toi homme) et de la nasale du même ordre (*eztakiñat*) « Je ne le sais pas, ô toi femme » durcie naturellement en *n* à la fin des mots. Je ne vois là que des hypothèses plus ou moins probables.

J'aurais bien d'autres observations à présenter sur le travail de M. Sch. En le relisant, je rencontre l'explication qu'il donne de cette phrase des fables de l'abbé Goyhetche : *astoa...*, *bere lagunak utzirik*, *lehoin larruz bestiturik* « l'âne ayant quitté ses compagnons, revêtu de peau de lion » ; *astoa*, dit-il, est le sujet de *bestiturik* et *lagunak* celui de *utzirik* : c'est une erreur ; *utzirik* et *bestiturik* jouent le même rôle dans cette phrase, ce sont des gérondifs, ou participes absolus, se rapportant à *astoa*, et il faut traduire : « l'âne, ayant quitté ses compagnons, s'étant revêtu d'une peau de lion, etc. » ; le nominatif sans *k* est régi par le verbe suivant *goan cen* « était allé ». La traduction *relictis sociis* ne serait pas exacte car il faudrait pour cela une autre tour-

nure, de même que pour rendre « abandonné par ses compagnons » il faudrait dire *lagunek utzirik*.

J'arrête ici mes remarques et mes critiques : j'y reviendrai quand le savant académicien de Vienne nous donnera la suite ou plutôt le complément de son beau travail. Il m'en a beaucoup coûté de ne pouvoir adopter les conclusions ou les théories d'un linguiste aussi éminent et aussi expérimenté ; mais c'est que mes convictions et mes idées sont faites sur la question depuis près d'un quart de siècle, et que je n'ai pu trouver d'arguments assez forts pour me démontrer mon erreur. Est-ce caprice irraisonné ? est-ce défiance instinctive ? est-ce même cet égoïsme inconscient qui fait qu'on aime trop son propre ouvrage à l'exclusion de tous les autres ? *Qui nisi quod ipse fecit, nil rectum putat.*

Paris, 25 mars 1894.

JULIEN VINSON.

LES TEMPS HOMÉRIQUES

(Leçons professées à l'*École d'Anthropologie.*)

II. — LES ACHÉENS

Nous avons sommairement exposé les vicissitudes par lesquelles a passé le texte de l'*Iliade* et de l'*Odyssée* depuis l'exemplaire manuscrit d'Athènes (VIe siècle avant notre ère) jusqu'à la première édition imprimée, dite *Homère de Florence* (1488), et depuis la découverte des *Scholies de Venise*, par Villoison (1781-88), jusqu'à nos jours. Nous avons passé en revue les hypothèses variées et intéressantes qu'on a formées sur l'auteur unique ou les auteurs des deux épopées, sur le berceau probable, l'origine et la coordination des chants ou rhapsodies qui les constituent. Considérant que ces poèmes nous reportent à des temps antérieurs à la conquête de l'Ionie et à l'établissement des colonies helléniques sur les côtes de l'Italie et de la Sicile, je me suis rangé à l'opinion traditionnelle et vraisemblable qui place respectivement au Xe et au IXe siècles l'époque où furent arrêtés et fixés leurs contours généraux. Enfin la parfaite sincérité, la concordance, qui règnent en ces peintures de sentiments, de mœurs, d'institutions visiblement archaïques, m'ont permis, m'ont forcé d'admettre la transmission orale de souvenirs presque contemporains des événements arrangés et transfigurés

par un ou plusieurs Homère. En effet, à quelque système qu'on se rallie, les deux épopées sont le monument élevé à la gloire des Achéens, maîtres incontestés de la Grèce et des îles qui l'environnent, depuis Rhodes jusqu'à Ithaque, et de la Crète à Chios. Or, dès le XIIe siècle, l'invasion dorienne avait mis fin à la prééminence des Achéens, réduits désormais à la mince lisière marine qui court sur le golfe de Corinthe entre Sicyone et Patras.

Précédés seulement par les Selles et les *Graïkoi* à Dodone, par les Danaëns dans le Péloponèse, les Achéens ont formé le premier ban de la nation hellénique; ils ont partout éliminé ou absorbé les Thraces et les Pélasges, qui parlaient, surtout les premiers, des dialectes indo-européens et ont dû se fondre sans trop de peine avec la population envahissante. Il s'est opéré entre les croyances, les dieux et les héros de ces trois races de bizarres amalgames, que l'on devine et qu'on prend quelquefois sur le fait dans les mythes cabiriques et éleusiniens.

Un des plus curieux imbroglios nés de ces confusions inévitables, c'est la légende des Argonautes, dont les éléments réels ont été dénaturés, et noyés dans une incohérente imitation de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*. Etant donnés les noms de l'Eolien ou Thrace Athamas, fils d'Eole, de Iasôn ou Iasiôn (1), héros sauveur ou dieu de la santé, de Chirôn, le sage cavalier (sans doute un Gandharva ou personnage

(1) Le fils de Iasôn, Eunéos, est représenté par Homère comme un riche propriétaire de Samothrace et de Lemnos. A Lemnos, il acheta d'Achille le jeune Lycaon, fils de Priam, petit-fils d'Altès, roi des Lélèges de Pédase sur le Satnioeis. De Samothrace, il envoie à Agamemnon une cargaison d'excellent vin, qu'Atride sait déjà très bien revendre à ceux qui en veulent boire.

solaire), de Héraklès, un des plus grands dieux de la race, de Phrixos (le Phrygien), de Hellè (la nation des Hellènes), enfin d'Argos (l'Argos pélasgique); étant donné aussi le souvenir très tenace d'anciennes entreprises où Pélasges, Thraces et Hellènes s'étaient réunis ou combattus; étant donnée enfin la tradition de la guerre de Troie et de la dispersion des vainqueurs dans tout l'univers alors connu : — des poètes, moins heureux dans leur conception que les rhapsodes homériques, ont inventé ce naufrage d'Hellè dans le détroit qui porte son nom, cette nef Argo, qui conduit vers la Toison d'or, vers les richesses et le soleil de l'Orient, une troupe d'aventureux pirates, hommes et dieux ; ces premiers démêlés avec Ilion dont Héraklès renverse les remparts (circonstance déjà notée dans l'*Iliade*) ; puis ce retour des Argonautes à travers les steppes du Tanaïs, l'Asie mineure, l'Egypte, l'Afrique, la Gaule, leur visite à Circé dans Æthalia (l'île d'Elbe), leur navigation sur un Ister, un Rhodanos et un Eridan fabuleux, puis dans le détroit de Messine et chez les Phéaciens; tout ce cycle qui se termine aux tragédies d'Iolcos et de Corinthe, et qui, déjà connu de l'auteur de l'*Odyssée*, est plus familier à Hésiode. Le monde d'Homère est moins étendu, plus ancien, par conséquent, que celui des Argonautes. Mais ce n'est pas à dire que certains éléments mythiques et certaines traditions locales des Eoliens ou Minyens d'Orchomène, de la Thessalie et de la Trachinie, si richement interprétées par Pindare et par les grands tragiques du Ve siècle, ne rappellent point des âges antérieurs aux temps homériques, des mœurs plus féroces, des actes plus sauvages, des superstitions plus odieuses, enfin des événements contemporains des toutes

premières invasions achéennes, des premiers essais de navigation lointaine, alors que le merveilleux navire Argo, si grand qu'il pouvait contenir douze ou treize héros, si léger que ces douze aventuriers le portaient sur leur tête, constituait toute la marine de l'Argos pélasgique. On était loin, alors, des mille vaisseaux qui jettent cent vingt mille hommes sur les rives de la Troade.

Notre apparente digression n'aura pas été inutile ; c'est une transition : elle laisse entrevoir les siècles de désordre, d'aventures isolées, qui ont précédé l'ordre social relatif dont témoigne une guerre de dix ans, où vingt-neuf chefs de corps reconnaissent la suzeraineté d'un généralissime. Elle relie les obscurs débuts à l'apogée de la puissance achéenne. Jamais, pas même à l'époque des guerres médiques, la Grèce ne s'est approchée autant de cette unité nationale qui devait, pour son malheur, lui être imposée par Alexandre; jamais autant que sous le sceptre d'Agamemnon. Il s'agit bien ici d'une entreprise commune, d'un service militaire obligé, auquel les indifférents n'ont pu se dérober qu'au prix d'une amende plus ou moins proportionnelle à leur fortune. Certes, la préparation a été laborieuse, les tiraillements infinis. Il a fallu l'éloquence insidieuse, la diplomatie d'un Ulysse et d'un Nestor pour rallier les indécis, pour amorcer par l'appât du butin les vieux Achéens du nord, jaloux des Péloponnésiens orgueilleux, pour apaiser les dissensions renaissantes qui ont failli plus d'une fois sauver l'empire et la cité de Priam. La colère et la désertion d'Achille, lui-même le déclare à Ulysse et à Ajax, ne sont point uniquement provoquées par l'enlèvement de Briséis. L'injure d'Agamemnon n'est qu'un prétexte, la goutte qui fait déborder le vase,

le coup qui tranche un lien déjà faible. L'Argos pélasgique refuse de s'humilier devant l'Argos danaën. Achille pressent que la prise d'Ilion, surtout sa propre mort, consacreront la primauté des gens de Mycènes et de Sparte. Et, de fait, Néoptolème ou Pyrrhos, son fils, ne règnera pas sur la Phthie; il lui faudra passer le Pinde et se tailler un royaume en Epire; le centre de la Grèce descendra vers le sud, tandis que l'antique séjour des Hellènes, rendu presqu'à la barbarie, paraîtra plus voisin de la Macédoine et de la Thrace que de l'Hellade; à ce point que Darius et Xerxès y trouveront des pourvoyeurs, des vassaux et même des alliés. Plus d'une fois, d'ailleurs, Achille trahit, dans ses paroles, une sorte de bienveillance envers ses voisins du nord et de l'orient, qui diffèrent peu des peuples régis par son père, le Pélasge Pélée; il regrette d'être venu attaquer Priam et ses fils qui ne l'ont jamais offensé; au moment de tuer le jeune Lycaon, il déclare qu'avant la mort de Patrocle, il épargnait volontiers les Troyens, « qu'il en a pris et vendu beaucoup. » Peu s'en est fallu qu'il restât neutre ou que, avec ses proches voisins, les Pélasges de Larissa, les Paioniens de l'Axios, il prit parti pour les Bébryces et les Dardanes. Et nul n'aurait pu l'en blâmer. Car, au point de vue ethnique, bien faibles étaient les nuances qui pouvaient distinguer l'Hellène antique du Thrace ou du Pélasge hellénisé. Achille était dieu, chez les Thraces d'Olbia. Selon Denys d'H. Achaios, Phthios et Pélasgos étaient tous trois fils de Poseidon et Larissa. En Asie, les différences dialectales étaient peut-être plus tranchées, — Homère rapporte que les Troyens et leurs auxiliaires parlaient des langues diverses; — mais les dieux, les mœurs, le régime social

étaient, à peu de choses près, identiques, dans le palais de Priam comme dans celui de Pélée, comme dans la tente d'Achille ou de Nestor ou d'Agamemnon.

Quoi qu'il en soit, c'est le corps hellénique tout entier, que l'ambition de quelques chefs et le besoin d'expansion, naturel aux peuples jeunes, ont précipité sur la citadelle de l'Asie, sur l'Etat autour duquel se groupent toutes les nations égéennes encore rebelles à l'hellénisme. Dans l'armée troyenne, les auxiliaires, même lointains, dépassent en nombre les contingents troyens et dardaniens.

Ce sont, d'abord, des troupes européennes, qu'on s'étonne de ne pas voir rangées sous les ordres d'Achille. « Hippothoos, nous dit le poëte, commande les tribus de Pélasges, habiles à lancer le javelot, qui habitent la féconde Larissa (en pleine Thessalie) ; Puléos le seconde, tous les deux rejetons d'Arès, fils du Pélasge Léthos, né de Teutamis... Purechmos commande aux Péoniens, à l'arc recourbé, peuple lointain venu d'Amudone, arrosée par le large Axios, dont les eaux limpides débordent sur les campagnes. » Ce sont les futurs Macédoniens, et, à coup sûr, des adorateurs de *Paiéōn, Paiān*, dont le nom a subsisté dans le cri de guerre ou de victoire *Io Paeān. Paeān*, dieu des *Edoniens* ou Thraces, médecin de l'Olympe homérique, s'est confondu avec Apollon et Asklèpios. Nous avons déjà remarqué le nom *Axios*, commun aux trois Cabires primordiaux, qui a passé dans le langage courant des Grecs, avec le sens de « digne ». Un autre héros, précisément petit-fils du fleuve Axios — fleuve tourbillonnant qui s'unit à la jeune vierge Péribée, — vient amener des renforts aux guerriers de la fertile Péonie ; il se nomme Astéropeus. Fils de Pélégon, il at-

taque le fils de Pélée, mais, bien qu'ambidextre, il le manque à la fois de ses deux javelots ; il a vu la onzième aurore depuis son arrivée en Troade, mais il ne verra pas la douzième. Car « la lutte est terrible contre les descendants de Zeus, même pour les rejetons d'un fleuve. » Ainsi parle Achille ; et son glaive couche le guerrier sans vie sur la berge du Xanthe (autre fleuve qui n'a pu sauver le fils de son collègue). « Astéropée gît sur le sable ; l'eau profonde le baigne ; autour de lui les anguilles, les poissons s'empressent, arrachent la graisse de ses reins et la dévorent avec avidité. »

A côté des Péones, marchent les Kikones belliqueux, autres Pélasges, commandés par Euphèmos, fils de Trézène, élève de Zeus ; puis les Thraces « que ceint le rapide Hellespont », conduits par Akamas et le héros Piroos, plus tard renforcés par l'infortuné Rhésos à qui Diomède et Ulysse enlèveront ses chevaux et la vie.

Si nous passons en Asie, nous y rencontrons des Thraces encore : les Bithyniens, ceux de Percote, des rives du Praktios, de Sestos, d'Abydos, de la divine Arisba, obéissent au noble Asios, fils de Hurtakos, qu'ont amené d'Arisba arrosée par le Selléis de grands et superbes coursiers. Cet Asios — éponyme de l'Asie — aura son heure de gloire, il poussera les Achéens vaincus jusqu'aux palissades de leur camp, et tombera sous les coups d'Idoménée.

Thraces encore sont les Paphlagones-Enètes, riches en mules sauvages, qui ont quitté, pour défendre Ilion, les hauteurs d'Erythine, les bords riants du fleuve Parthénios, les rivages de l'Euxin et les colonies sidoniennes de Kutor et de Sésame. Pylémène les conduit, secondé par son fils Har-

palion, hôte de Pâris, destiné à la flèche mortelle du Crétois Mérion, l'habile archer, le savant danseur.

Toute la Phrygie est en armes, sous Askanios, semblable à un dieu, sous Phorkus, deux chefs impatients de combattre dans la mêlée. Du Sangaris, le mouvement a même gagné, au delà du fleuve Halys, les Halisones, les Chalybes, « peuple lointain venu d'Alybe, d'où l'argent tire son origine. » Aux Phrygiens, il faut joindre les Méoniens du lac Gygès et du mont Tmôlos, les Mysiens, les habitants des hautes cimes du mont Téréos, d'Adrastée, d'Apèse et de Pityée. Parmi les chefs de ces derniers, il est bon de noter un devin, Eunomos, que ses augures ne sauveront pas du fer d'Achille et des eaux du Scamandre, et les fils d'un devin « infaillible », Adrastos et Amphios « armé d'une cuirasse de lin. » En vain leur père, Mérops de Percose, les a-t-il conjurés de ne point partir pour la guerre dévorante. Poussés par les *Kères* de la mort, ils ont été sourds à ses prières.

Enfin, les Cares et les Lyciens (Lèkes, Lélèges) se sont souvenu que les Dardanes ont combattu avec eux dans le pays des Khétas contre les Pharaons de la XVIIIe dynastie; ils sont irrités contre les Achéens qui leur ont ravi Rhodes, Carpathos et la Crète, qui ont mis fin dans les Cyclades à la suprématie des Cares et des Sidoniens. La haine est réciproque, surtout entre les Cares et les Grecs. Achille dira qu'il méprise Agamemnon à l'égal d'un Care. Et Homère traite le Carien de jargon :

« Nastès est à la tête des Cares, au langage barbare, de Milet, du mont Phthiros, ombragé de forêts, des bords du Méandre et des hautes cimes du Mykale. Nastès et Amphimachos commandent ces peuples, tous les deux fils

illustres de Nomion. Amphimachos, dans les batailles, est couvert d'or comme une élégante vierge. L'insensé, sa parure ne le sauvera pas du fougueux Achille ; il succombera dans le sein du fleuve, et son or sera la proie du belliqueux Eakide. »

Le rôle des Cares sera effacé. Mais les Lukiens, leurs chefs, Sarpédon, fils de Zeus, et l'irréprochable Glaukos, allié de près aux dieux de la mer, brilleront au premier rang. Pourquoi ? Parce qu'Homère voit en eux, sinon des Hellènes, au moins d'anciens habitants de la Grèce centrale et du Péloponèse, proches parents des Arcades, unis par les croyances et les légendes aux Pélasges et aux Achéens, parce que Zeus et Apollon portent leur nom, parce que chez eux le héros grec, ou plutôt indo-européen, Bellérophon, a vaincu la Khimère. Aussi les porte-t-il au premier rang parmi les défenseurs de Troie. Hector, plus d'une fois, avoue qu'ils sont le rempart de son armée. Sarpédon emporte les fossés et l'enceinte du camp achéen. Sa mort illustre Patrokle ; et si Zeus, contraint par la loi du Destin et par la colère de Héra, laisse périr son fils chéri, laisse ses armes précieuses tomber au pouvoir des Murmidons, il charge Apollon d'enlever, de purifier le corps et de le transporter aux rives du Xanthe lointain, où l'attendent de royales funérailles. Glaukos est reconnu par Diomède pour son hôte paternel, et l'entretien de ces deux princes, l'échange inégal de leurs armes, forme un des plus piquants épisodes de l'Iliade. Glaukos descend de l'Argien Sisyphe, le plus rusé des mortels, qui régnait dans Éphyre ; il est petit-fils de Bellérophon. Or, Œneus, aïeul de Diomède, a été l'hôte de Bellérophon, a échangé avec lui les présents de l'hospitalité. Cette antique alliance

suffit à faire tomber les armes des mains des deux héros ; et pour la renouveler, ils échangent leurs cuirasses, leurs boucliers et leurs épées. Le poète remarque avec un malin plaisir, avec un naïf contentement, que le troc est tout à l'avantage du roi d'Argos. Il y a là un trait de mœurs. Voici le passage (Ch. VI) :

« Les deux héros sautent de leurs chars, et, se serrant la main, cimentent une alliance inviolable. Alors Zeus, fils de Kronos, ravit à Glaukos la raison, car il échange avec le fils de Tydée son armure : de l'or pour de l'airain, le prix d'une hécatombe pour le prix de neuf bœufs. »

Tels sont les auxiliaires de Troie ; seize contingents, quatre fournis par l'Europe, douze par l'Asie mineure. Tous — sauf les Chalybes — appartiennent à des peuples fortement indo-européanisés, mais qui se sentent menacés par l'expansion de la race achéenne. Le poète a, sans doute, grécisé ou imaginé la plupart des noms d'hommes. Mais cette réserve ne peut infirmer en rien l'évidente communauté, la parenté générale, qui se manifeste dans les croyances et les mœurs des Grecs et de leurs adversaires. La même remarque doit être étendue aux trois corps d'armée fournis par la Troade proprement dite, et commandés par Hector, Enée et Pandaros. Le second de ces chefs, surtout, est un personnage à moitié mythique dans lequel se réunissent des éléments pélasgiques, thraces, sémites et sidoniens ; Enée eut des autels en Macédoine, même à Argos et à Olympie ; il descendait à la fois de Dardanos, d'Assarakos ; sa mère, Aphrodité, était à la fois l'Istar babylonienne et l'Astarté de Phénicie.

« Le noble fils d'Anchise, dit Homère, est à la tête des Dardaniens. Ce héros a reçu le jour de l'auguste Cypris.

Sur le sommet de l'Ida, la gracieuse déesse s'est unie à un mortel. » Deux fils d'Anténor, autre héros dardanien, accompagnent Enée. Il n'est pas encore le *Pater Æneas*, un peu trop égoïste et larmoyant, que Virgile a choisi pour ancêtre des Romains ; mais il diffère cependant d'Hector par un courage plus prudent, et par une sorte de confiance dans sa destinée particulière. On sent qu'il compte sur les dieux.

Pandaros, illustre fils de Lycaon, chef de ceux qui, à l'extrémité de la Troade, au pied de l'Ida, au bord des eaux profondes de l'Aisèpe, entourent la riche cité de Zélia, Pandaros, instruit par Apollon lui-même, n'est qu'un habile et peu scrupuleux archer. Mais Hector, le chef suprême de l'armée de défense, intéresse par un mélange de sentiments virils et tendres, par des lueurs de justice et des pressentiments funestes, par un dévouement à sa famille et à on pays qui, tour à tour, paralysent et surexcitent sa valeur. Il maudit le rapt fatal et le courage trop intermittent de Pâris ; il souhaite qu'Hélène soit rendue ; mais il continue de voir en eux son frère et sa belle-sœur. Il désapprouve la guerre, mais il conduit bravement la bataille jusqu'aux vaisseaux de l'ennemi. « La vraie religion, s'écrie-t-il, est de défendre sa patrie », et il dédaigne un présage tiré du vol d'un aigle et de la chute d'un serpent. Ce n'est pas qu'il soit moins dévot que d'autres, moins effrayé par ce qu'il croit être un avertissement de quelque divinité. Non. Mais la chaleur du combat, la victoire probable, ont, ce jour-là, fait évaporer la superstition. Chez tous ces Barbares, dominés par la passion du moment, le bon sens, le raisonnement juste, apparaissent ainsi, par brusques éclairs. L'entretien fameux d'Andro-

maque et d'Hector est une de ces éclaircies, soudain effacées par les nuages orageux. C'est un morceau qui vaut à lui seul toutes les mêlées et toutes les rodomontades qui encombrent le poème ; nous y reviendrons en traitant de la famille et des institutions. Il nous faut de même, à regret, saluer seulement le patriarche Priam, qui a fait des siennes en son temps, et la vénérable Hékabè, qui couvre de sa maternelle indulgence non seulement ses enfants, mais les fils, encore plus nombreux, de Priam.

Donc, le grand Hector, « dont le casque lance des éclairs », commande les Troyens. Sous ses ordres, les plus nombreux et les plus vaillants guerriers revêtent leurs armes, impatients de lancer leurs javelines. Il marche au centre ; les Thraces, les Lyciens, formant les deux ailes. A quelques centaines de mètres, vers la mer, l'*ost des grecs* (Lafontaine) se déploie. La terre mugit sous les roues, les sabots e les pas ; l'éclat des armes jaillit jusqu'à l'éther. Il semble que des flammes dévorent la plaine.

Une célèbre énumération, le *Catalogue* des vaisseaux, nous fait connaître tous les peuples qui prirent part à la grande expédition. C'est comme le livre d'or de la Grèce aux temps héroïques. Ceux qui ont considéré l'*Iliade* comme un ouvrage strictement historique, — et ils sont nombreux, depuis les temps de Solon — se sont mis martel en tête pour faire concorder le catalogue avec l'ordre de bataille, surtout avec les plus minces péripéties du grand assaut livré à la flotte par Hector, Asios et Sarpédon. Un savant grec moderne, M. Nicolaïdès, croit y être parvenu. C'est une douce illusion patriotique, et nous la respectons, d'autant que le travail est plein de clarté, d'érudition aussi, et paraîtrait des plus vraisemblables s'il

s'appliquait à une guerre menée par des tacticiens et des stratégistes. Mais comme tout, dans la mêlée confuse qui s'agite entre la mer et les portes d'Ilion, est livré aux hasards de la force et de la chance individuelles, bien plus au caprice des dieux protecteurs de l'une ou de l'autre armée, nous croyons prudent d'adopter le texte d'Homère tel qu'il nous est parvenu, en y joignant quelques commentaires sur les groupes et sur les chefs que le poète leur a donnés.

« Je ne pourrais, dit-il lui-même, rappeler ni nommer la foule, lors même que je serais doué de dix langues, de dix bouches, d'une voix infatigable et d'un cœur d'airain ; lors même que les Muses, divinités de l'Olympe, filles du dieu qui porte l'égide, me rappelleraient tous ceux qui vinrent aux champs d'Ilion. Je ne dirai donc que les chefs et le nombre des navires. »

La Béotie ouvre l'énumération, pour deux motifs ; elle a été le théâtre de guerres acharnées entre les Danaëns du midi, les Achéo-Pélasges du nord, et les colons phéniciens ; luttes que l'on devine sous les mythes de Kadmos et d'Œdipe, encore peu connus d'Homère, et dont les derniers épisodes sont tout récents à l'époque de la guerre de Troie, puisque l'armée compte dans ses rangs les fils de Tydée et de Capanée, deux des sept chefs devant Thèbes. C'était un pays plein de villes antiques, dont quelques-unes ont marqué dans l'histoire. La seconde raison qui a déterminé Homère est que la Béotie a été, pour la plus grande partie des flottes confédérées, le point de concentration et de départ. L'Aulide homérique est une plage béotienne.

Les Béotiens sont commandés par des chefs qui feront

leur devoir sans grand éclat. « Les uns habitaient Huria, les rochers de l'Aulide, Thespies, *Graïa* — un nom qu'il faut ajouter à ceux qui prouvent l'existence des *Graïoi*, *Graïkoi* dans la Grèce centrale ; — d'autres sont venus de Thisbé où abondent les colombes, d'autres de Coronée, de la verdoyante Haliarte ; d'autres de Platées ; d'autres, de la superbe ville d'*Hypothèbes*, et d'Oncheste la sainte, où est le bois sacré de Poseidôn, etc. » — La région est particulièrement connue du rhapsode. — La Béotie a fourni cinquante navires montés chacun par cent vingt jeunes hommes.

Les Minyens, qui viennent ensuite avec trente larges navires, tribu antique d'où sont sortis la plupart des héros argonautiques, fondateurs d'Iolcos sur le golfe Maliaque et d'Orchomène en Béotie, sont conduits par deux fils d'Arès et d'une princesse Astuochè, — celle qui possède la ville. » — La mention d'Arès semble révéler une origine thrace.

Les Phocéens rangent à la gauche de ce groupe béotien quarante navires peints en noir ; ils ne songent pas encore à jeter sur la côte d'Asie cette belle ville de Phocée, d'où partirent, vers l'an 600, les fondateurs de notre Marseille ; mais ils quittent sans regret, déjà, les rochers de Pytho (Delphes), la divine Crisa, Daulis, Panopée, les sources et les rives du beau Képhisos. Leurs chefs, Schédios, Epistrophos, ne sont pas à dédaigner ; mais dans leurs rangs obscurs se cache un prince déchu, petit-fils d'Aïakos, et proche parent d'Achille et d'Ajax, fils du roi qui a donné son nom à la ville de Panopée, le gigantesque *Epéos*, mauvais guerrier, mais sans égal aux combats du ceste et fameux charpentier, Epéos, constructeur du cheval de

bois, et véritable destructeur de Troie. M. Rossignol, dans son piquant opuscule *Les Artistes homériques*, a savamment restitué la généalogie de ce personnage plus qu'à demi fabuleux, qui aurait, comme tant d'autres fugitifs, abordé en Italie et construit, près de Métaponte, un temple dédié à son inspiratrice Pallas Athéné, et consacré à la déesse la hache et les outils qui avaient assuré la victoire des Achéens. Reste à savoir si Epéos n'est pas l'éponyme des Epéens, peuples de l'Elide, jetés à la mer par quelque invasion dorienne ou autre. Nestor déjà se vante, en ses digressions infinies, d'avoir battu et pillé les Epéens.

Les Locriens qui habitent, derrière l'île d'Eubée, Kunos, Opunte, Scarphos, la riante *Augies* (la ville d'Augias), ont armé aussi quarante navires. L'agile fils d'Oïlée, *Aïas*, est à leur tête. C'est un des plus intrépides guerriers grecs; il défend à outrance les vaisseaux menacés par Hector, il abat autour de Patrocle d'innombrables fuyards; il brave jusque dans la mort la haine, mal expliquée, d'Athéné et de Poseidon. C'est le héros national de la Locride; la tradition rapporte que, dans les combats, les Locriens réservaient une place vide à son ombre redoutable. Homère aime cet audacieux. « Sa petite taille, dit-il, est bien loin d'atteindre celle d'Ajax; il ne porte qu'une cuirasse de lin. Mais, par son adresse à lancer le javelot, il surpasse tous les Hellènes et les guerriers de l'Achaïe. »

L'île d'Eubée, longue et mince, excellent rempart de la Locride et de la Béotie, mais faite pour être occupée et traversée par les nations voisines, jouit encore de son autonomie. Les Abantes y dominent. Ces Abantes, les plus justes des hommes, adorent Arès; ils semblent d'origine thrace, mais pleinement hellénisés. Homère vante leurs

villes : Chalcis, plus tard mère de colonies nombreuses, Erétrie, Histrée, fertile en raisins, Cérinthe que baigne la mer, Caryste et Dion escarpée ; leur prince, fils d'Arès, le magnanime Eléphénor, leurs quarante vaisseaux ; leurs guerriers, qui « respirent la force », légers à la course, au front couvert d'une chevelure flottante. Ils excellent à manier le javelot, à briser, sur les poitrines ennemies, les cuirasses d'airain.

Nous avons cité déjà l'éloge d'Athènes, la ville du magnanime Erechthée, fils de la terre, nourrisson d'Athéné. Ses cinquante vaisseaux peints en noir obéissent à Ménesthée. Nul, parmi les humains, ne sait mieux que lui ranger en bataille les chars et les guerriers. Le seul Nestor peut lui être comparé. Ménesthée, bien que mentionné avec honneur, reste au second plan ; une seule fois, il est dit chef des Ioniens aux longues tuniques. Si vous vous rappelez l'ardeur des Athéniens à réviser et à éditer l'*Iliade*, vous soupçonnerez ici quelque interpolation, d'une timidité trop adroite. Les légendes d'Athènes méritaient plus de développement, si les rhapsodes homériques les avaient moins vaguement connues ; et une part plus grande aurait dû être faite à ses guerriers. L'interpolation est certaine dans les deux vers consacrés à *Aïas*, fils de Télamon : « Aïas a conduit de Salamine douze navires, qu'il a placés près des phalanges d'Athènes. » On sait que la dernière indication a été introduite par Solon pour créer à Athènes des droits incontestables sur Salamine. Reste une seule ligne pour Ajax, deux fois vainqueur d'Hector, pour ce vaillant qui remplit de son fracas toute l'Iliade ; on peut dire que, précisément, ses actions parleront pour lui, et que la brièveté de la mention convient à la faiblesse du

contingent salaminien. La raison est bonne, mais n'écarte pas l'idée d'une altération. Au reste, c'est affaire aux philologues.

Le groupe côtier central, qui paraît avoir formé l'aile droite, est relié par Ajax Télamonien à la grande masse péloponésienne et insulaire (cinq cent cinquante-quatre navires) directement soumise à l'autorité ou à l'influence des Atrides.

Diomède, fils de Tydée, qui ne craindra pas de blesser et de railler Aphrodite et Mars, hardi et féroce, d'ailleurs bon compagnon et capable d'amitié, conduit ceux d'Argos, de Tirynthe aux murs épais, d'Hermionè, d'Asinè aux golfes profonds, de Trézènes, d'Epidaure aux riants vignobles, d'Egine. Il est assisté de deux lieutenants : Sthénélos, fils chéri de l'illustre Kapaneus, et Eurualos, semblable aux immortels. Tous trois étaient petits-fils d'un roi d'Argos, Adraste, l'un des sept chefs contre Thèbes ; mais par son père et son aïeul Oineus, Diomède était étolien. Tydée, à la suite d'un meurtre, avait dû fuir de Calydon, laissant le pays à Thoas. Beaucoup de ces roitelets grecs étaient ainsi des étrangers qui avaient eu la main malheureuse, et qui n'en étaient pas moins bien vus de leurs hôtes nouveaux. Cette petite Argolide de Diomède est au rang des grandes puissances maritimes; elle fournit quatre-vingts vaisseaux. Le roi suprême n'en a que cent.

Tout le nord du Péloponèse obéit à Agamemnon, ou quel qu'ait été le nom de ce fameux roi de Mycènes, dont Schliemann a prétendu reconnaître le nez — écrasé et préservé par un masque d'or — dans une des tombes découvertes sous l'*agora* de Mycènes; c'est là du moins que

les poètes et les géographes ont placé sa sépulture ; à côté de lui s'allongeaient les grandes épées de bronze à clous d'or et d'argent qui peut-être ont fait de rudes entailles dans les cous et les ventres dardaniens. Il faut d'ailleurs joindre à l'armée d'Agamemnon le contingent arcadien, transporté sur des vaisseaux mycéniens (soixante-dix), les soixante navires de Ménélas, les quatre-vingt-dix de Nestor, les quarante des Epéens d'Elide.

Agamemnon et Ménélas ne comptent point parmi les figures les mieux réussies de l'Iliade. Celui-ci, dans une situation quelque peu ridicule, montre certainement du courage et beaucoup d'affabilité ; c'est pour lui que meurent tant de braves ; il le sent et il le dit ; mais il est trop doux et pas assez fort, dans ce milieu où triomphent avant tout la force et l'éloquence. Encore est-il aimable ; mais Agamemnon, avec la prestance et, parfois, le langage d'un souverain, manque de mesure et de tenue ; sa morgue est insupportable, ses excuses vont jusqu'à la platitude. Arrogant dans la victoire, énervé et découragé dans la défaite, il a sans cesse besoin d'être adouci par Nestor, relevé par Diomède, surtout par Ulysse — qui est, au fond, le véritable héros d'Homère, l'idéal de la race hellénique, l'éloquence, l'adresse, la ruse sans scrupule, servies par une force très exercée, par un courage clairvoyant, et par un sang-froid, une énergie imperturbables. Le portrait d'Ulysse, dans l'*Iliade*, montre quelques hésitations, quelques raccords imparfaits ; il est tantôt grand, tantôt moyen, avec de larges épaules ; tantôt presque vieux, tantôt dans tout l'éclat de la virilité. On regrette aussi qu'il n'ait pas plus de part au commandement effectif ; mais, comme le grand Ajax, il commande à un petit nombre d'hommes ; s'il des-

cend quelque peu des dieux, par le voleur Sisyphe, s'il a pour constante amie la plus intelligente des déesses, Athénè, il ne peut lutter de noblesse avec les fils d'Atrée qui, par le fabuleux Pélops, remontent d'un côté à Tantale, de l'autre à Danaos et à Pelasgos. Partout sa valeur personnelle le porte au premier rang ; mais la médiocrité de ses possessions le maintient dans une réserve prudente. Quant au vieux Nestor, c'est la vérité même. Sa bienveillance pour tous, son intarissable faconde, cette loquacité, souvent hors de propos, mais si naturelle, ce plaisir qu'il éprouve à vanter ses antiques prouesses, un sentiment fort juste du respect qui est dû à son âge, à ses services, mais sans aucune raideur, sans solennité, sans pruderie, tout cela, joint à beaucoup de décision et de vrai courage, compose une physionomie inoubliable ; et qui ne voudrait, au risque d'écouter plus que de parler, sous la tente de l'aimable vieillard, recevoir des mains de la belle captive Hékamédè la coupe de vin pourpre, saupoudré de fromage râpé et de farine blanche ! — régal bizarre, pourtant.

Mais suivons Homère de plus près. Ceux de Mycènes, ville magnifique, disions-nous , ceux de la riche Corinthe, de la superbe Cléones ; ceux d'Ornées, ceux de la riante Aréthyrée et de Sicyone, où Adraste régna le premier ; ceux d'Hypérésie, de la ville escarpée de Gonôesse ; ceux de Pellène, ceux d'Ægion, de toute la côte et des plaines qui entourent la vaste Hélikè : voilà l'armée d'Agamemnon. Ces guerriers sont les plus nombreux et les plus braves. Lui-même a revêtu l'airain étincelant, fier de ce que, parmi tant de héros, il est le plus remarquable par son pouvoir, par le nombre et la valeur de ses soldats. Héra surtout le protège, comme représentant des fondateurs de son culte.

Lacédémone en sa vallée profonde, Pharis, Sparte et Messa où abondent les colombes, Amyclée, Hélos que baigne la mer, Lâas, Oitulè ont fourni le contingent du second Atride. Le vaillant Ménélas, fier de son courage, brûle (depuis neuf ans !) de venger l'enlèvement et les soupirs d'Hélène. Ceux de Pylos, de la riante Arène, des rives de l'Alphée (la Messénie et une partie de l'Elide) ont suivi le « cavalier Nestor, héros de Gérénia ». Agapénor conduit les Arcadiens, guerriers expérimentés, mais étrangers aux travaux de la mer, braves lutteurs du Cyllène, rudes pâtres d'Orchomène aux florissants troupeaux, de Stymphale et d'Enispè battue des vents, hommes de Phénée, de Rhiphée, de Tégée et de Parrhasia.

De Buprase, de la vaste Elide (Pise et Olympie ne sont pas nommées), quatre chefs aux noms retentissants, mais obscurs, ont amené de forts bataillons épéens. L'Etolie, qui n'est séparée de l'Achaïe et de l'Elide que par le golfe de Corinthe, s'est jointe aux îles Echinades, à Dulichios, et aux îles Ioniennes (moins Corfou) pour renforcer l'armée argienne. Thoas commande les Etoliens, Mégès, égal à Arès, les Dulichiens ; enfin Odusseus, Ulysse (douze vaisseaux), égal en prudence à Zeus, les magnanimes Céphalléniens, les guerriers d'Ithaque, de l'ombreux Nérite, de l'âpre Ægilipe, de Zacynthe et « du continent opposé », sans doute quelques cantons d'Acarnanie ou d'Elide.

La Crète envoie toute une flotte (quatre-vingts navires) ; c'est encore l'île aux cent villes, parmi lesquelles Gnosse, Gortyne aux murs antiques, Luktos et Lukaste la blanche, et Milet et Phestos et Rhution, cités célèbres ; mais qu'est devenu l'empire de Minos ? Minos a été tué en Sicile (premier essai de colonisation) ; son fils Deucalion a légué la

royauté à Idomeneus (*esprit sage*), qui commande aux Crétois, assisté de Mérion, un vaillant qui fait plus de besogne que de bruit. Idoménée est un roi qui donne encore de sa personne, et avec succès ; mais il est un peu pesant.

Trois petits corps insulaires venus de Rhodes, de Syma, de Carpathos et de Cos, nous montrent errants par le monde quelques-uns de ces Héraclides qui se mettront à la tête des Doriens pour envahir le Péloponèse : Tlépolème, fils d'Héraklès et d'une noble princesse captive (Astuokhè) et qui, ayant tué, on ne sait pourquoi, un oncle de son père, avait dû s'enfuir à Rhodes ; Phidippos et Antiphos, tous deux fils du roi *Thessalos*, l'un des Héraclides, — ce dernier *thessalien* sans doute.

Enfin, à l'extrême gauche, près du cap Rhætée, selon Nicolaïdès, l'Argos pélasgique aligne encore deux cent quatre-vingts navires, avec des troupes solides et de vaillants chefs que dominent la haute stature, la force incomparable et la fulgurante vitesse d'Achille. Enumérons d'abord les contingents les plus septentrionaux.

Ceux d'Ormène, ceux qu'arrose la fontaine Hypérie, ceux d'Astérie et des cîmes blanchissantes du Titane. Remarquez ces noms jetés en passant, qu'Homère n'explique pas, et qui appartiennent à des mythes connus d'Hésiode : Hypérion, Astérie sont au nombre des Titans. A côté des Magnètes du Pélion, voici les Enianes, les Perrhèbes innombrables dont les demeures s'élèvent autour de la froide Dodone et dans les riantes plaines arrosées par le Titarèse qui verse dans le Pénée son onde brillante, sans se confondre avec ses tourbillons argentés, mais en surnageant comme l'huile, car ses eaux légères

sortent du formidable Styx qui rend irrévocables les serments. Singulière tradition, énigme mythique dont le sens est perdu. Voici les Pélasges d'Argissa, de Gyrtone, d'Elone, de la blanche Oloossone, ces Lapithes que Pirithoos, fils de Zeus, délivra des Centaures velus ; le fils de ce héros, l'inébranlable Polypoïtès, les commande, assisté de Léonteus, rejeton d'Arès, puis ceux de Tricca, de l'âpre Ithome, d'Oikhaliè où régna Eurutos, conduits par deux fils de Paieôn ou d'Asklèpios, Podalire et Machaon, guerriers vaillants et médecins renommés ; et encore ceux de Méthone, de Thaumakia, sous les ordres de Médon, fils d'Oïlée et de la belle Rhéna. Philoktète, le grand archer, était leur prince et leur chef ; mais ce héros, en proie à d'incurables douleurs, gît dans l'île divine de Lemnos, où les Grecs l'ont abandonné, dévoré par la blessure que lui a faite un serpent venimeux. Le fils d'Admète et d'Alceste (Alkèstis), « la plus noble des femmes, la plus belle des filles de Pélias » (cette charmante Alceste immortalisée par Euripide) ; son fils donc, Eumèlos, amène la jeunesse de Phères, de Boiba sur le lac Boïbis, de Glaphyra, de la superbe Iolcos. Après les chevaux d'Achille, à la voix humaine, Eumèlos possède les meilleurs ; leurs pieds sont aussi rapides que les ailes des oiseaux : « de même âge, de même taille, de même couleur, nourries par Apollon au sein de la Piérie (ce sont des proches parentes de Pégase), les deux cavales d'Eumèlos répandent la terreur dans les batailles. » Le belliqueux Protésilas conduisait des champs fleuris de Pyrase consacrés à Démètèr, d'Itone, mère des troupeaux, de la verte Ptélée, d'Antron que baigne la mer, de Phulakè, une belle flotte noire (quarante vaisseaux) ;

« mais depuis longtemps la terre le recouvre, sa tendre épouse qu'il a laissée à Phulakè, en ses demeures inachevées, a meurtri son beau visage : car un guerrier dardanien l'a terrassé lorsque, le premier des Achéens, il sauta de son navire. »

« Après eux, ceux qui habitent l'Argos des Pélasges, ceux d'Alos, d'Alopè et de Trakhis ; ceux de la Phthie et de l'Hellade renommée par ses belles femmes, peuples qu'on nomme Myrmidons, Hellènes et Achéens, ont traversé la mer avec cinquante vaisseaux que commande Achille. » J'ai cité ce passage, textuellement ; il est, je crois, éclairci d'avance par nos précédents entretiens. On y voit que l'Hellade primitive s'est avancée de l'Olympe à Dodone, puis sur les confins de la Thessalie méridionale, de la Phocide et de la Béotie ; et qu'elle passe, aux temps même de la guerre de Troie, sur les rivages du golfe de Corinthe et de l'Attique. De cette déchéance, Achille a le pressentiment, et c'est ce qui l'irrite jusqu'à la haine. Lui, le fils de la déesse antique, le petit fils du Zeus des Pélasges et de Dodone, il gémit de voir la gloire de la Phthie éclipsée ; il ne retournera pas dans le riche palais de Péleus, et son fils n'y règnera pas. Et, comble de misère ! Il a saccagé Lemnos, détruit Lyrnesse et la Thèbes de Troade (la ville d'Andromaque) ; il a chassé Enée de son domaine de l'Ida, il a comblé de butin les confédérés ; et voici qu'un arrogant, un insensé, lui reprend, dans sa tente, presque sur sa couche, une captive qu'au fond il aimait ! Périssent donc ces ingrats, périsse hélas ! cet ami — que je lui préfère cent fois — le magnanime Patrokle ! Achille restera sous sa tente, et, rien que pour lui plaire, le grand Zeus favorisera

l'homicide Hector, jusqu'à l'heure où cette fantaisie aura passé.

Nous avons vu aujourd'hui, je ne dis pas étudié, les hommes d'Asie, et les hommes d'Europe, tous vaillants soldats, médiocres généraux. Avant de les suivre, soit au combat, soit au conseil, soit au banquet, soit au sacrifice, il nous faut dépeindre leurs dieux, qui, à leur exemple, se sont divisés en deux camps, si habitués à vivre avec les hommes qu'ils oublient d'agir en divinités.

André LEFÈVRE.

ESSAI D'INTERPRÉTATION

DE QUELQUES MYTHES BIBLIQUES (1)

Aujourd'hui que l'étude des livres védiques jette un si grand jour sur les origines des religions aryennes, ne peut-on essayer de découvrir à la lueur du Véda quelques traces d'un naturalisme primitif dans les plus anciens récits bibliques ?

Cela ne paraît pas impossible ; tout dans la Bible n'est pas suffisamment explicable par l'histoire ou par l'allégorie ; nous y rencontrons souvent des traits bizarres, semblant des hors-d'œuvre, au milieu d'un récit simple et touchant ; des détails étranges, parfois rebutants, que dès longtemps l'on s'est efforcé d'interpréter de la manière la plus honorable pour la sagesse du livre : ce sont les trois cents renards accouplés et la mâchoire d'âne de Samson, le plat de lentilles de Jacob, la descente dans la « citerne » de Joseph, la manière dont Tobie perd la vue, le « cheveu » par lequel est porté le prophète Habacuc, etc., etc. C'est dans ces faits, en apparence négligeables, que nous essaierons de retrouver le fil perdu des traditions naturalistes.

(1) La *Revue de linguistique*, en admettant ce travail ingénieux, ne prétend pas lui donner son approbation absolue. Fidèle à son programme, elle laisse aux auteurs toute leur liberté d'appréciation et de discussion, quand l'intérêt de la science et du progrès est seul en jeu. (J. V.)

Ce n'est d'ailleurs pas là un essai isolé et sans précédent ; plusieurs récits bibliques ont été rapprochés de différents mythes dont le caractère naturaliste est hors de doute aujourd'hui : la légende de Noé, dont l'origine chaldéenne est facile à reconnaître (le récit chaldéen qui lui a donné naissance est certainement l'expression symbolique de faits naturels (1) ; l'histoire de Samson, qui a tant d'analogie avec celle d'Hercule, quoiqu'elle ait son pendant chaldéen, et qui, comparée soit à l'une, soit à l'autre, ou rapprochée des textes védiques, devient un pur mythe solaire. L'histoire de Joseph, enfin, retrouvée comme mythe solaire dans un conte égyptien (2).

Pour cette interprétation, le plus sûr est de se baser sur l'étymologie, qui déjà a permis de reconnaître l'origine solaire de tant de personnages fabuleux que le génie grec avait si profondément modifiés : Œdipe, Prométhée, Sisyphe (3) ; mais nous ne devons pas dédaigner les renseignements que nous donnent les plus anciens écrits, notamment le Véda, sur divers personnages mystiques dont nous retrouvons les caractères trait pour trait dans ceux que nous étudions.

Par exemple, le personnage d'Apollon pourrait déjà nous faire supposer un mythe solaire, indépendamment de toute étymologie, par cela seul qu'il a de longs *cheveux*

(1) Maspero, *Histoire ancienne des peuples de l'Orient*, p. 147. Histoire de Xisouthros, et sur leur origine probablement naturaliste, *id.*, 153.

(2) Maspero, *Contes populaires de l'Égypte ancienne*, introduction, passage relatif au conte des deux frères, et conte des deux frères, p. 15. (édit. popul.).

(3) V. Henry, *Quelques mythes naturalistes méconnus* (*Revue des Études grecques*, t. V, 281-306, 289.)

blonds (1), qu'il est *bon archer* (2), qu'il a tué le *serpent* (3), qu'il rend des *oracles*, qu'il a été *berger* chez Admète, parce que ce sont là des faits par lesquels on explique dans la tradition aryenne les différents mouvements du soleil.

L'une de ces deux méthodes nous permet de retrouver assez facilement le mythe sous les enveloppes que l'histoire, les circonstances locales, le temps, ont jetées sur lui; l'autre permet de confirmer ou d'infirmer nos hypothèses : l'une est plus commode, l'autre est plus sûre; elles doivent s'appuyer, non se combattre.

C'est ainsi que nous avons essayé de découvrir le sens mythique de quelques récits bibliques ; la confirmation des hypothèses par l'étymologie qui seule en ferait une interprétation certaine, aurait besoin d'être appuyée par des autorités qui manquent souvent. Ce ne sont donc que des essais, mais dont la vraisemblance est telle que j'ai tout espoir qu'une étude étymologique plus savante ne peut que les confirmer.

LE MYTHE DE JACOB.

Jacob naît luttant avec son frère; cette lutte commence dès le début. Nous pouvons la rapprocher de celle des fils

(1) Cheveux des dieux de la lumière. V. Senart, *La légende de Bouddha*, p. 152. — Boucle de cheveux sur le Nil et cheveux lumineux dans un conte breton. — Maspero, *Contes populaires de l'Égypte ancienne*, introduction (édit. popul.).

(2) Flèches de l'archer, rayons de soleil. R. V., I, 119, 10. (*Religion Véd.*, M. Bergaigne, I, 207.)

(3) Soleil triomphant des êtres ténébreux. R. V., I, 191, 8-9, et VII. 104, 24. Considéré comme héros et comparé à Indra, X, 13, 93. *Rel. véd.*, I, 8.)

d'Œdipe ou de celle d'Osiris et de Sit, ce qui nous met sur la voie d'un mythe solaire.

Jacob naît tenant son frère *par le talon*, ce qui en hébreu est l'équivalent de « supplanter ». C'est de là que lui est venu son nom ; de la racine *aqab* « je supplante » ou « je tiens par le talon », mot qui, pris substantivement, signifie aussi *extrémité, but* et *bout de l'horizon*.

Il nous est impossible de ne pas rapprocher ce trait de ces vers du *Rig-Véda*, I, 185, 1, aux deux jours (1) : « Laquelle des deux est la première, laquelle est la seconde. » Et I, 185, 3 : « Les jeunes filles qui se touchent par les extrémités, sœurs jumelles », etc.

Toute l'histoire de Jacob n'est qu'une question de droit d'aînesse, et il semble que l'auteur biblique se soit plu à insister sur ce point. Nous l'y voyons revenir par trois fois : au moment de la naissance, au sujet du plat de lentilles, à propos de la bénédiction.

Or, dans l'hymne cité tout à l'heure, il est question des deux jours (2) représentés par deux « sœurs jumelles », la *Nuit* et l'*Aurore*, mais qui, avec une légère modification, auraient pu être appelés deux « frères jumeaux » si les chantres védiques avaient pensé à représenter les deux jours par les « *deux soleils* », le soleil diurne et le soleil nocturne, ainsi qu'ils l'ont fait en maint autre endroit (3).

(1) L'hymne est adressé au ciel et à la terre ; mais la 1re strophe a été ajoutée et s'adresse aux deux jours, c'est-à-dire au jour clair et au jour obscur, à la Nuit et à l'Aurore ; ainsi que certains passages de l'hymne. Cet hymne a en effet un refrain, excepté à la 1re stance.

(2) *Ahanī*. Les deux jours, c'est-à-dire le jour clair et le jour noir ou la nuit.

(3) Deux formes de soleil. R. V., I, 115, 4 ; II, 38, 4 ; X, 57, 3. — Une noire et une brillante, I, 115, 5. (*Rel. véd.*, Bergaigne, I, 7).

La difficulté d'accorder la priorité de naissance à l'un ou à l'autre est expliquée d'une façon très claire par ces vers (*R.-V.*, I, 185, 1 (*d*) : « Les deux jours tournent comme des roues. » Ce qui indique que tantôt l'un, tantôt l'autre est au-dessus, c'est-à-dire au premier rang. — (*Atharva-V.*, X, 7, 42-43) : « Les deux jeunes filles de formes différentes » tissent un fil attaché à six chevilles... Je ne puis discerner, car elles dansent « en rond », laquelle des deux est la première. Elles dansent en rond, elles tournent comme des roues, de telle sorte que l'une vient à la place de l'autre, et que le *jour clair* ou le *soleil diurne* est remplacé par son frère jumeau le *jour obscur* ou le *soleil nocturne,* qui le tient par l'extrémité ou par *le talon,* ou au bout de l'horizon.

Avons-nous quelque droit de donner le nom de personnage solaire à l'un des deux fils d'Isaac? Jusqu'à la bénédiction d'Isaac qui coupe en deux la vie de Jacob, nous n'apprenons rien de celui-ci ; il est paisible et doux et reste à côté de sa mère. Mais Esaü revêt tous les caractères connus du héros solaire : il est *roux,* couleur des chevaux solaires les *harits* (1), couleur des *rayons solaires* eux-mêmes qui sont devenus les cheveux d'or d'Apollon et d'autres héros de légendes (2), les cheveux donnant la force de Samson et les *poils roux* (2) d'Esaü. Il est chasseur,

Aurore et nuit, I, 123, 7 ; VI, 9, 1 ; III, 4, 6. (Cf. I, 183, 4, *Rel. véd.*, Bergaigne, I, 249.)

(1) *Hari* = *bai*, chevaux d'Indra. *Rel. Véd.*, I, 8. — Cavales solaires, R. V., I, 50, 8. (*Rel. véd., id.*) Couleur d'Indra assimilé au soleil. R. V., IV, 23, 6 (etc.). (V. *Rel. véd.*, II, 160-161.)

(2) Cf. chevaux à crinière d'or du conte russe cité par M. Maspero (*Contes populaires de l'Égypte ancienne*, introduction, p. XIX), et

il part le *matin* et rentre le *soir* fatigué ; la chasse est le plaisir et le devoir de tous les héros solaires : la marche du soleil, son action de dissiper les ténèbres et de faire fuir les bêtes de la nuit en a fait partout le grand vainqueur des monstres, qui n'a de rival qne le maître du tonnerre, vainqueur de la sécheresse.

Ainsi, nous pouvons donner cette explication de la naissance de Jacob et d'Esaü :

Esaü est le soleil diurne, lui, le chasseur roux couvert de poils ; son frère jumeau, Jacob, est le soleil nocturne. Ils combattent avant leur naissance : c'est le moment de l'aube ; le soleil diurne sort victorieux de la lutte; il naît le premier, mais le soleil nocturne le tient par le talon, c'est-à-dire le suit et le supplantera.

Jacob reste caché auprès de sa mère Rebecca, qui, au premier abord, paraît ressembler à la trompeuse védique par ses ruses; mais plutôt représente l'Eau nourricière dont semble sortir le soleil au matin. *Rebecca* doit venir de *rebeq,* « nourrir, engraisser, développer » ; elle paraît avoir d'ailleurs une origine humide : c'est elle en effet qui *donne à boire* aux troupeaux d'Éliézer ; la suite de son histoire la rapproche aussi de *Saranyū* (1). Elle paraît être celle qui nourrit et protège le jeune soleil jusqu'au moment de sa venue.

Esaü rentre fatigué de la chasse et voit son frère pré-

passages cités (V. p. 5). — Poils blancs du Mahapurusha, symbolisme du poil lumineux. (Senart, *Légende de Bouddha*, 109.)

(1) Rapports de Rebecca avec Saranyū. *Rel. Véd.*, II, 98; II, 507. — La mère bienveillante pour son fils. *Rel. Véd.*, III, 63. (Cf. R. V., V, 2, 1.)

parer un plat de lentilles : « Donne-moi de ce roux, dit-il. » — « Vends-moi ton droit d'aînesse, répondit Jacob. »

Nous pouvons rappeler ici ce vers du *Rig-Véda*, I, 164, 20 : « Les deux oiseaux sont sur l'arbre, l'un mange le doux fruit, l'autre regarde sans rien manger. » que l'on peut interpréter par le soleil *diurne* qui mange les étoiles, et le soleil *nocturne* qui passe au travers sans les faire disparaître (1). Il est très probable que les lentilles de Jacob signifient quelque chose de lumineux, car l'auteur insiste sur la couleur « *rousse* » des mets : « Donne-moi de ce roux, de ce roux-là (2). » Et ajoute : C'est pourquoi on appela Esaü « Edom » ; or, le nom d'*Edom*, roux, pouvait bien lui venir de la couleur propre de ses cheveux désignée dès le début. Les lentilles sont donc quelque chose de lumineux que veut avoir Esaü et que possède Jacob, peut-être « (3) les lueurs de l'aube perdues dans l'ombre comme les grains de mil perdus dans les cendres que doit rassembler la Cendrillon-Aurore du conte allemand (4). » Quoi qu'il en soit, Esaü ne les possèdera que s'il perd son droit d'aînesse ; il est sur son déclin, il va mourir, et il méprise

(1) V. Identité des deux oiseaux (*Rel. Véd.*, I, 232-233). R. V., I, 164. 38, l'un est visible et l'autre est invisible. Soma terrestre et Soma caché, I, 164, 30. — Cf. X, 55, 5. — Sur l'identité de *Tvashtri* et de *Savitar* non manifesté, v. *Rel. Véd.*, II, 506, et III, 41), et l'interprétation du passage cité ci-dessus, R. V. 164, 20, par M. V. Henry, *Quelques mythes naturalistes méconnus*, Et. gr. V, 297.

(2) Genèse, XXV, 24-25. (Version Segoud.)

(3) Interprétation de M. V. Henry.

(4) Cf. légende du Nain jaune, obligé à des travaux analogues. Sur le Nain jaune = Soleil levant, voir trois pas de Vishnu (*Rel. Véd.*, II, 415 et note 3 au bas. *Id.*, III, 60), et Senart, *Légende de Bouddha* (p. 142-144), les serviteurs difformes.

le droit d'aînesse. Fort de ce droit acquis, Jacob va recevoir la bénédiction paternelle, autrement dit la nuit va succéder au jour d'Esaü, et le soleil nocturne qui se prépare et prend des forces pendant cette nuit va devenir soleil diurne à son tour.

Jacob s'avance, recouvert par sa mère de la peau du chevreau fauve et de l'agneau blanc, c'est-à-dire voici les premières lueurs de l'aube (1), et Isaac, trompé, salue le jeune soleil en l'absence de l'autre, et le proclame grand devant tous ses frères, c'est-à-dire destiné à faire disparaître les étoiles.

Isaac, dont le nom signifie « rire, se moquer, se railler », par allusion au rire de Sara (2), mais a quelque rapport de forme avec *tseh'ah*, « aride, chaud, brillant » (3), nous est ici présenté comme aveugle. Il y a bien des raisons de croire que les personnages aveugles sont des soleils morts ; le reste de l'histoire d'Isaac pourrait le confirmer. Le soleil, au moment où il disparaît, est considéré comme *aveugle*, parce qu'on ne le voit plus par une extériorisation très naturelle (4) et très connue : Œdipe se crève les yeux ; Samson, le Cyclope sont aveugles, et bien d'autres.

(1) Cf. Peau de la vache. (*Rel. Véd.*, II, 71.) — Tamis en laine de brebis pour presser le Soma. R. V., I, 135, 6 ; IX, 78.) *Rel. Véd.*, I, 145.)

(2) Genèse, ch. 17, v. 11. — Symbolisme du rire (Senart, Leg Boud, 37), et le chant des Zoulous (Max Müller, *Religion physique*, ch. XI, énigmes). Ph. Berger, *Mémoires de la Société de linguistique*, t. VI, p. 155.

(3) *Tsh'agou* on *tsh'ah'*.

(4) Noir signifie invisible, représenté comme aveugle (*Rel. Véd.*, I, 7 ; I, 230), aveugle recouvrant la vue. R. V., I, 164, 16. — Deux formes du soleil (I, 115, 4-5). (Rel. ved. iq.)

Nous serions donc en présence de trois soleils : le soleil mort représenté par Isaac, le soleil actuel représenté par Esaü, le soleil futur représenté par Jacob. Cela n'est pas impossible, et les fables grecques ont offert des complications plus grandes (1).

Jacob a la promesse de devenir soleil diurne ; mais l'heure n'est pas venue, et il lui faut subir d'autres épreuves par lesquelles ont passé la plupart des héros solaires.

Il fuit le séjour maternel et va reposer sa tête sur une pierre (2). De là un songe lui révèle sa grandeur future : il voit une échelle qui va de la terre au plus haut du ciel, et sur laquelle montent et descendent les *elohim*, c'est-à-dire les *forces créatrices*, les *principes vitaux*, les *manifestations divines* du *père des êtres* (3). Et la voix de l'Éternel se fait entendre, et promet à Jacob une « nombreuse postérité », une postérité qui se comptera par le nombre « des étoiles » ou les grains de « sable blanc » de la mer. (Au fond ces deux figures sont identiques, les étoiles sont les grains de sable de la grande Mer céleste, les grandes Eaux d'où sort le soleil au matin).

Cette échelle où montent et descendent les *principes vitaux* des êtres a bien des rapports avec l'échelle où les morts passent dans l'autre monde en Égypte (4) et rappelle

(1) V. *Quelques mythes naturalistes méconnus*. Légende de Titye. (V. Henry.) Et. gr. V. 298.

(2) Cf. *Martāṇḍa* rejeté par sa mère. R. V., X, 72, 8-9. — Le dormeur équivaut au soleil caché. *R.* V., VII, 63, I ; IV, 13, 4 ; I, 130, 8 ; IX, 73, 5. (*Rel. Véd.*, II, 79.) — Dormeur secouru par Indra. R. V., VI, 20, 5. (*Rel. Véd.*, II, 345.)

(3) El, force dirigeante, expansion, être produisant, actif : bras de l'homme, aile de l'oiseau, LH, manifestion, puissance divine.

(4) Étude sur le Livre des Morts. (Maspero), *Revue de l'histoire*

la pente d'Yma (I, 14, 1), où se pressent les troupeaux d'outre-tombe. Nous connaissons d'autre part la relation étroite de Yama et d'Osiris avec le soleil caché (1), et le rôle constant du soleil d'où naissent et où rentrent tous les êtres.

Jacob arrive chez Laban. Le nom *Laban* peut signifier « blanc », et aussi « laver, purifier ». Laban peut être considéré comme le purificateur du jeune soleil, celui qui doit le débarrasser des scories de la Nuit; mais il peut être aussi considéré comme le père (2) possesseur de grandes richesses, le père *avare*, le mauvais père, qui ne veut point donner ses biens, et que le jeune soleil dépouillera par la ruse ou par la force (3).

Ces richesses sont d'abord les deux jeunes filles *Léa* et *Rachel*. Léa a les yeux « fatigués » ou « pleurants », elle paraît correspondre à la Nuit ou à la Nuée féconde; son nom « la souffrante » (4); ou « celle qui travaille péniblement », peut signifier ces deux choses. Rachel serait sans doute l'Aurore ou l'atmosphère lumineuse opposée à l'atmosphère nuageuse représentée par Léa. En effet, son nom, qui paraît signifier « brebis », peut venir de la racine *reh'*, qui a rapport à la lumière et au feu, à l'air, à l'éther. Le

des religions, t. XV, p. 269-308. — *Revue critique d'histoire et de littérature*, nouvelle série, t. XIX, p. 344 et notes au bas.

(1) (V. *Rel. Véd.*, II, 506.) *Les Religions de l'Inde*, A. Barth, 15-18.

(2) Leb, LB, activité intérieure, puissance virile.

(3) Sur le mauvais père avare, v. R. V., IV, 53, 3; I, 164, 22 (*Rel. Véd.*, III, 41), qui marie sa fille. R. V., VIII, 21, 22, 26. (*Rel. Véd.*, III, 52.)

(4) L'H, action sans fin, ou LH·H, mouvement sans terme, indéterminé, travail fatigant. (Cf. Pénélope.)

nom de brebis convient très bien à la blanche lumière du matin. C'est Rachel qui meurt en donnant naissance au jeune soleil, comme s'évanouit l'aurore au soleil levant, ce qui rappelle les fables grecques de Psyché et d'Eurydice ; c'est elle dont la conquête coûtera le plus de peine à Jacob, comme la conqnête de la lumière à tous les héros solaires ; c'est à cause d'elle que Laban plus tard poursuivra Jacob, car avec elle s'en vont les dieux et la bénédiction de la maison : Rachel emportant les *Theraphim*, c'est la maison de Laban à jamais ruinée et détruite, parce que ce qui en faisait la vraie richesse, c'était Rachel, la Lumière blanche, fille du gardien des trésors célestes et des grandes Eaux purifiantes (1).

Les autres biens de Laban sont ses troupeaux : il a des chèvres et des brebis, des chameaux et des ânes ; il y en a de blancs et de tachetés. Par ses ruses, Jocob finit par avoir tout ce qui est tacheté et rayé dans le troupeau, c'est-à-dire toutes les nuées porteuses de pluies comme les antilopes rayés des Maruts (2).

Muni de toutes ces richesses, il s'enfuit ; son départ, à l'insu de Laban, n'aurait pas beaucoup de sens puisqu'il a accompli son devoir, si les héros solaires n'avaient coutume de conquérir plus brutalement leurs trésors et d'être avec raison poursuivis (3).

(1) Peut-être pourrait-on en ce sens rapprocher Laban de Varuṇa : maître des eaux, gardien des richesses, ayant ce caractère à la fois bon et méchant si remarquable chez Laban.

(2) Ne pourrait-on rapprocher aussi ce passage de la vie de Jacob de la fable grecque Zeus avec Hêra et Lêtô ?

(3) Cf. aussi vautour tacheté, équivalent à cheval solaire. R. V., IV, 38. (Sénart, *Légende du Boudha*, 95.)

Il est à remarquer aussi que les héros solaires sont souvent des esclaves retenus dans les filets de la Nuit, ou, ce qui revient au même, dans la maison du mauvais père ou de la mauvaise mère (1) ; la plupart d'entre eux ont été bergers : Apollon, Œdipe, Kriṣṇa, Hercule est esclave de son frère, et l'on ne peut oublier le gardien des troupeaux envoyés par la mort, Yama, figure dont l'identité avec le soleil caché a déjà été mise en évidence (2).

Jacob est allé vers l'orient pendant la nuit ; il est allé en cachette chez Laban, l'Araméen. Il revient maintenant vers l'occident, il va devenir soleil actuel, soleil vivant ; mais il lui faut encore lutter contre les ténèbres, et voici l'ange de Dieu qui se présente à lui, et ils combattent jusqu'au « lever de l'aurore ». Il a vaincu, il ne supplantera plus, son nom ne signifie plus rien, il en changera et devient Israël, le Fort contre Dieu, celui qui a vaincu les puissances ténébreuses ; *elohim* signifiant toute force active, force mystérieuse de la Nuit tout aussi bien que force bienfaisante du jour, ange comme démon, dont le mythe des anges rebelles nous donne une claire et saisissante image.

Jacob a vaincu, mais il est resté boiteux : autre trait commun à la plupart des héros solaires : Héphaistos est boiteux, Œdipe a les pieds percés, Achille, le fils de la Mer, meurt d'une blessure au talon, enfin le *Boiteux védique* est certainement le soleil (3).

(1) Sur la mère céleste qui ne veut pas donner son lait (*Rel. Véd.*, II, 71. — Peau de la vache (*id.*). — Cf. Kriṣṇa chez les Gopis, etc.

(2) R. V., IX, 68, 5. (*Rel. Véd.*, II, 76.) Identité du couple Yama-Yamī et des Açvins ; de ceux-ci et du mâle caché et du mâle visible (II, 506). Cf. couple Savitri-Tvasthri. (*Rel. Véd.*, III, 52.)

(3) Sur le Boiteux : guérison du boiteux par les Açvins, R. V., I,

Désormais Jacob n'a plus rien à craindre d'Esaü, et les deux frères se retrouvent et s'embrassent, et Esaü s'en va dans *les montagnes*, c'est-à-dire disparaît au couchant et on n'entend plus parler de lui. Jacob, au contraire, poursuit sa marche *au petit pas de ses troupeaux*, comme le soleil s'avance, sans se presser, avec son cortège de rayons et de nuées.

Nous pourrions pousser plus loin la comparaison et chercher la signification des événements qui arrivent à Jacob depuis sa rentrée dans le pays de Chanaan jusqu'à sa mort; mais nous n'y trouvons plus que deux choses importantes : l'enlèvement de Dina, qui a quelque ressemblance avec celui de Sara, et pourra rentrer dans un essai sur Abraham et l'histoire de Joseph, qui mérite à elle seule une étude spéciale.

Cependant nous ajoutons encore quelques réflexions : Jacob a « douze fils », autant qu'il y a de mois dans l'année et de signes du zodiaque. Les deux servantes de ses femmes, qui sont devenues aussi ses épouses, ont des noms très caractéristiques : *Zilphah*, nom de la servante de Léa, peut venir de *zalaf*, « affection violente, » et « tempête ». La tempête servante de la nuée. *Bilhah*, nom de la servante de Rachel, peut venir de *balah*, « user », ou de *balath*, « consomption, étisie, dessèchement » (1), la sé-

117, 19; I, 112, 8; X, 39, 3. (*Rel. Véd.*, II, 435.) — Guérison du boiteux par Indra. R. V., II, 13, 12; II, 15, 7; IV, 30, 19. (*Rel. Véd.*, II, 495.) Cf. *Viçpala*, à qui les Açvins remettent une jambe identique à la vache boiteuse des *Ribbhus* et à Surya. (*Ib.*, II, 489.) Cf. aussi *aja êkapâd* (le bouc qui n'a qu'un pied), le taureau à trois pieds d'Agni, l'Agni sans pied, etc.

(1) BL, distension, profusion, ténuité, d'où : 1° spiritualité, être

cheresse servante de la lumière stérile ou de l'atmosphère brillante sans pluie.

Quelques-uns des noms des fils de Jacob ont aussi certaine analogie avec l'un ou l'autre des exploits solaires : *Ruben* peut signifier « voyez un fils », comme l'indique la Bible, mais aussi « le Voyant », le Soleil et l'Œil du monde. *Levi* vient sans doute de *louah* (1), « s'attacher, adhérer », et indique une origine humide, comme *Leviathan*, de la même racine, et du mot *than*, « grosse bête, monstre ». (*Leviathan* est un monstre marin, représentant la grande Mer primitive comme son rival *Béhémoth*, bête de charge ou bœuf, indique la terre labourée et travaillée, l'Aride des premiers jours.) Il y a d'ailleurs quelque analogie entre ce mot et le mot *louah* (2), « absorber, dévorer ». Par l'une ou par l'autre de ces étymologies, peut-être par toutes les deux, car les Hébreux sont sujets à jouer sur les mots (3), c'est encore un trait du soleil dévorant, né des eaux. *Dan* veut dire « juger, séparer, dominer ». Le soleil étaie le monde et « s'élève au-dessus des êtres » (4). *Nephtali*, « celui qui lutte par ruse ». *Gad*, « celui qui attaque les armées rangées en bataille, qui coupe, qui fend ». *Aser*, « l'heureux marcheur », etc.

Il nous paraît donc très probable que l'histoire de Jacob et d'Esaü n'est que le récit mythique d'un fait naturel : la

invisible, omniprésent, Dieu ; 2° diffusion de soi, consomption, ruine.

(1) LW et LY, lien, cohésion.

(2) Par un Ć aspiré rude au lieu d'un H aspiré doux.

(3) V. Genèse, chap. XXIX, v. 31, à XXX, v. 25, et cf: *id.*, XL., 19, Bénédiction de Jacob.

(4) Cf. *Adonaï*.

succession du jour et de la nuit, et la lutte de la lumière et des ténèbres. La vieille explication mythique s'est probablement greffée sur une tradition légendaire ayant sans doute quelque caractère historique, et qui donnait la Chaldée comme berceau du peuple hébreu. Nous pouvons remarquer en effet que les légendes d'Abraham, d'Isaac et de Jacob ont beaucoup de traits communs, et sont sans doute trois formes d'une même légende tendant à expliquer l'origine des Juifs : Abraham sort de la Chaldée, Isaac y trouve sa femme, Jacob y vit vingt ans avant de rentrer au pays de son père ; à chacun d'eux séparément la promesse d'une nation est faite, de sorte qu'ils peuvent se dire chacun l'ancêtre du peuple, et être cependant, comme les ancêtres de beaucoup de peuples, de simples héros solaires.

M. BERTHET.

LA LANGUE BASQUE EN 1656

D'APRÈS LE CATÉCHISME DE M. O. DE CAPANAGA

La publication de la deuxième édition de ce livre (1), le plus ancien et le plus rare de tous ceux qui nous restent en basque de Biscaye, semble rendre nécessaire de relever les singularités du langage employé là. Avant tout, disons que dans l'impression, qui n'est pas jolie du tout, on remarque, outre les erreurs signalées par le Rédacteur aux pages 86 et CLXIV, les suivantes : p. 7, *Marta* pour *Maria ;* p. 84, *Norçue*, au lieu de *Norçuc ;* p. 153, *çaucu* a. l. d. *çauçu ;* p. CLXV, ligne 9, *primer* devrait être *segundo* (le premier livre basque imprimé en Espagne fut celui qui porte le numéro 2 dans la Bibliographie, dont la première mention se trouve dans le livre de Nicolas Antonio) ; p. CLXXIV, au lieu de *Gaguieçan*, 3 lire Gaguiçan ; p. CLXXVI, 466 et non 500 ; p. CLXXIX, l. 8, il faut lire « the other the last two letters of the first line, *it.* » et l. 26 « scoffingly » A la page 140, l'original porte *daguiçun* où le *n* ne paraît pas avoir aucune raison d'être. Ce livre est le premier

(1) Cette réimpression est faite avec bonne volonté et avec soin, malheureusement elle est imprimée avec des têtes de clous sur du papier à chandelles. Il faut néanmoins savoir à M. E.-S. Dodgson un très grand gré de cette réimpression. J. V.

imprimé en Portugal en langue basque. L'original fut imprimé très insouciamment par Juan de Azpiroz à Bilbao.

1. *Capanagaren Dotrinea.* (24 Vinsonen Bibliographian 24). Peseta Bana. Vizeun : I. Affonso da Costaren moldiztegian, 1893 Urteko Lotasillan.

La Doctrine (c'est-à-dire le Catéchisme) de Capanaga. Numéro 24 dans la Bibliographie de Vinson. Une peseta l'exemplaire. A Vizeu : dans l'imprimerie de J. Affonso da Costa, en décembre de l'an 1893.

La lettre *z* représente non seulement le son de *ts* qui lui fut propre, mais celui du *s* Castillan, dans *casa* par exemple. Le négatif *ez* est prononcé par les Basques *ess*, et çà et là Capanaga l'a écrit avec *s*, e. g. p. 51, *Estaucanac.* Dans la *Notitia Vtriusque Vasconiæ* (Parisiis M. DC. XXXVIII) Arnaud Oihenart écrit « Z in Vasconicâ seu Vascâ linguâ pronuntiandum vt *ts*, vel *ds* (45) ». Le basque ne semble pas avoir connu le son du *z* français.

2. *Leguez*, dans le sens de « comme », « de la manière que ». C'est le latin *lege* avec *z* médiatif ou adverbial, et rappelle le *lege* du roumain. On se demande pourquoi Capanaga, quand cette conjonction est précédée du conjonctif du verbe, met l'article défini à la fin de cette forme du verbe e. g. p. 66, *aen magestadea seruietaco obligaduric gagoçana leguez.*

3. On voit çà et là que Capanaga a anticipé sur l'usage moderne en omettant avant *e* ou *i*, quand un *g* les précède, la voyelle *u* qu'on y avait mise pour assurer au *g* le son dur qu'il avait en latin, e. g. *Begi, Degiola*, et à la p. 71, *originala*, bien qu'il écrive à la p. 61 *origuinala.*

4. Comme Dechepare (1545), Liçarrague (1571), Pierre D'Urte (vers 1700), le P. Bartolomé (1816), il change souvent *n* final en *m* devant *b* ou *m* : 127, *aimbat*, 104, *ceimbat*, 61, *edozeimbere*, p. 124, *ençum meça*, 162, *eguimbegui*, 130, *esambegui*, 126, *içambidi*, 104, *aimbaga*, etc,

Le négatif *ez* se change en *e* (s'il n'est pas plus vrai de dire que *e* est le négatif primitif dont *ez* est le médiatif ou forme adverbiale) non seulement comme dans Dechepare et Liçarrague devant *l*, e. g., 148, *eleuquee*, mais devant *ch*, p, 88, *echaquena*. De plus, il prend devant quelques parties du verbe commençant par *B*, *D*, *E*, *N*., la forme *ce*, p. 124, *cebeguio*, 125, *cebeique*, 126, *ceuidi*, (*u*=*b*), 121, *cedaguian*, 50, *çedaguiela*, 38, *çedaguigula*, 123, *çedeguiola*, 122, *cedila*, 4 et 38, *çeeguiguzu*, 155, *cenaguiçu*. On m'a dit que les Biscayens de certaines régions emploient *ce* toujours en parlant.

6. Le préfixe affirmatif et conditionnel *ba* devient un interrogatif. 21 baçara ? 153 baçauçu ? 76 bacusu ? 94 badau ? 58 bayacu ? Je ne connais pas un autre auteur qui l'ait employé ainsi, et les grammairiens l'ignorent.

7. Comme le P. Bartolomé, un des meilleurs écrivains basques, Capanaga emploie *na*, terminaison conjonctive déterminée du verbe, dans le sens de « le fait que », « l'occasion quand », ce qui rappelle certaines constructions en arménien et grec. 134 *ebana*, *ebeena*, *euseena*. 26 *zituzana*. 116 *egon bear nebana*.

8. *Ezpa* a le sens de *sino* en espagnol, le conditionnel « si-non » et la conjonction adversative « mais ».

9. Comme en biscaien et en souletin modernes la terminaison partitive, séparative ou transversive *tik* devient

souvent *ti*, p. 33 *alde escoatati* = à la mano derecha, 155 *emeti* = por ella (lit : *d'ici* = *par ici, across here*), 148 *mundu guztiti* = por el mundo, *onetati* = por ella, *arpegui sagraduti* = en su sagrado rostro (lit : à travers son visage sacré), *idunetati* = por el pescueso, autour du cou.

10. *Ze ez* (p. 43), synonyme de *bano*, *baino* = *que* comparatif, *than* anglais.

11. *Zeinzuc*, p. 54, se trouve divisé en *zein* et *zuc* par le mot *gauza* qu'il qualifie. *Zein gauza zuc* ? = Que cosas ?

12. De même *ain* se trouve séparé de l'adjectif qu'il qualifie, p. 65, *ain sacramentu altua* = tan alto sacramento, p. 89, *ain ardura andiagaz* = con tanto cuydado, p. 116, *ain ondosum eta obra andiac* = muy particulares beneficios.

13. *Yaquin*, p. 54, sert à démontrer l'exactitude de l'assertion de Larramendi qu'il est incorrect de prononcer *j* en basque comme *la jota* castillane, son étranger à l'ancien espagnol et à tous les dialectes euskariens. Capanaga a dû prononcer *yakin* comme les Labourdins et non comme les Guipuzcoans.

14. On voit partout dans Capanaga comme dans le biscaien d'aujourd'hui que l'article défini *a* fut à l'origine, comme dans les langues romanes, un pronom démonstratif, e. g., *arean* = de el, p. 88., 123, *agaiti*, p. 139 = por eso. Très souvent, le démonstratif proprement dit est agglutiné à son substantif, p. 154, *neure arimaau* = mi espiritu (lit : cette âme de moi). Dédicace *obrau* = cet ouvrage, 84 *munduonetaco* = pour ou de ce monde ci. Quelquefois il répète le démonstratif en le mettant et devant et après son substantif, p. 25, *ori gusti ori*,

todo esto, p. 82, *au guzti au*, todo esto. Mais on voit ceci en d'autres auteurs.

De même, il répète quelquefois, apparemment sans aucune raison, mais comme s'il faisait une pause, l'article défini, e. g., pp. 22, 109, 110, 17, 21, 139, 84, 66, 134, *oraciñoa*, *eguin ebana*. Çà et là nous voyons, comme d'ailleurs en basque plus récent, un article indéfini au cas partitif suivi de l'article défini, encore une espèce de pause, p. 75, *Tristeçabat daucaguna* = une tristesse, laquelle nous tenons (avons), p. 125, *berbaric...*, *mindu*, *edo aserratu daiana* = aucune parole, laquelle pourrait affliger ou agacer.

16. *Euroc* = berac = ipse, idem. Métathèse de *be* et *ev*, *eu*. Cf. p. 89. *Eureen* = *beren*, Labourdin.

17. P. 116. *Peliburuen andia* = el notable peligro (lit : le grand de péril). C'est une construction grecque.

18. Le génitif est quelquefois usité d'une façon qui paraît irrégulière, comme si l'auteur traduisait la lettre sans suivre le sens, confondant le *de* castillan avec le *de* descriptif latin, p. 110, *aen* = dellos, *proximoen* = del proximo, p. 121, *ceure acerengo fineen eta erioçeen* = acuerdate de tus postrimerias, p. 155, *celestialen goçaetan* = à goçar del celeste. Dans tous ces cas on attendrait la terminaison médiatif en *z*.

19. L'infinitif ou nom verbal au locatif indéterminé est quelquefois usité là où il fallait le cas directif, p. 87. *Confeseetan doean* = que va a confesarse, *ce obra eguiten doean* = que obra va à hacer, p. 155, *goçaetan*. Cela Rappelle le simple infinitif des langues romanes modernes e. g. Venez voir, il vint voir. On le trouve déjà dans le latin de saint Jérôme « *videre Petrum* » = « *ad*

videndum Petrum ». Les Basques modernes l'emploient souvent. Il n'est pas correct, et affaiblit la langue. *Zan* = singulier, *zirean*, pluriel, p. 32, *Egoçan deposituan leguez* = estavan como depositados, *Iustuac ego çanera* = a aquel en donde quedaban los justos, p. 110, *aen linageco faltaac*, *edo arimacoac*, *egoçanac* = faltas de su linage, o los del anima... lo que estava.

21. Il met une aspiration là où le basque espagnol moderne n'en a point : Dédicace *armahac* = armaac, armac, p. 56, 64, *hau* = au, comme en basque français moderne, p. 112, *ahec* = aec.

22. P. 120. Il a omis *señalea* après *santearen*, p. 145, après *emaiten iacu* il semble avoir omis *ulerretan* (= le directif *ulerretera*) v. p. 148.

23. P. 148. Que signifient les mots *egun guren egunena ?* Est-ce vraiment ce que porte le texte original ?

24. P. 3. *Curuçe sante agan eduguiten deuoçinoa* = à tener deuocion con la santa cruz (lit : *en la*), p. 130, *deuociño daucan santuay* = à los santos en (ou *envers*) los cuales tiene su deuocion. Ces expressions rappellent le vers de B. Dechepare « *singularqui nortan vaytuc heure deuocionia* » où l'emploi du locatif *nortan* surprend un peu. Mais avec *sartu* = « entrer » ou « faire entrer » on emploie le locatif au lieu du directif.

25. Capanaga, dans son orthographe, a des variations, e. g., p. 118, il écrit *essean* et *esean* « en la casa » (locatif pour directif), mais à la page 113 il a *echeco* = « de su casa ». On écrit aujourd'hui beaucoup de ces mots d'une autre manière. Pourquoi les Basques n'ont-ils pas comme les Catalans une Académie littéraire, non pour écraser les dialectes, mais pour régler l'orthographe de chacun ?

26. *Rean*, au pluriel *Tarean*. Cette terminaison, ayant la force de *tic* et *nic*, semble avoir échappé à l'observation des grammairiens, et je ne me rappelle pas l'avoir vue dans aucun autre livre. Ce pourrait bien être un locatif précédé d'un *r* euphonique, si l'on songe au génitif *en*, *ren*, et à la page 67 il semble n'être que tel. P. *Noen virtutez emaiten iacuz ?* En cuia virtud se nos conceden ? R. *Christoen merecimentuetarean, eta santuenetarean*. En la del tesoro de las penas de Christo, y de sus santos. Ici *etarean* signifie littéralement *in illis* ou *ex illis*. Mais je crois que tous les autres passages, assez nombreux, où il se rencontre, le sens partitif ou séparatif est seul admissible, e. g., p. 3, (1) *bioz guztirean* = de todo coraçon, 4 *gueure areriotarean* = de nuestros enemigos, 5 *gacherean* = de mal, 6 et 11 *arterean* = de entre, 28 *ecerean* = de nada, 30 *yru perssoneetarean* = de las tres personas, p. 31, *eriozarean* = de la muerte, *oneetarean* = de estos, p. 40, *salutazinorean* = de la (lit : esta) salutacion, p. 41, *vssançarean* = del uso, p. 50, *ocassinoetarean* = de las ocasiones, p. 57, *orreetarean* = de essos, p. 62, *etorquizunetarean* = de los venideros, etc.

27. *Eta* = et devient chez Capanaga comme chez tous les auteurs basques d'Espagne *ta* ou *da*, mais jamais *enda*. Il semble l'employer quelquefois sans aucune nécessité, et quelquefois dans le sens de « après », e. g. p. 7. « *Eta desterruau igaro eta eracuscuçu* » = y despues deste destierro muestranos. *Eta* et *ta* ont conservé ce sens dans tous les dialectes.

(1) A la p. 137, on le voit rendant « porque » *eztaquit cer* (gogoz) *igaro eta* « porque no sé que considerar ».

28. *Nz* comme terminaison verbale revient douze fois, pp. 91, 92, 103, *Dabeenz* et *Dabenz*. 103, *çenz*. 113, *Dauqueenz*. 102, 103, *Denz*. 95, 99, *Deusenz*, *Deuseenz*, 97, *Deusteenz*. 98, *Dituçenz*. 103, *Ebeenz*. 93, *Euquenz*. 94, *Eztabenz*. 113, *Eztauqueenz*. 103, *Iaquenz*. Ce sont des formes conjonctives gouvernées par la particule interrogative ou dubitative *ea* qui les précède. Capanaga se sert pourtant quelquefois de cet *ea* sans attacher au verbe suivant le complément *z*, e. g. 96. *Ea ceimbat bider jasarridan peliburuan*.

29. Capanaga met quelquefois une postposition à la suite d'une autre, e. g. p. 131, *gaiterren* = por, p. 126, egote-*rean-ic* = de *areanic ona*, p. 88, = desde entonces aca.

30. *Celan dan* avec le complément *edo*, p. 96 = soit... soit.

31. Il commet des fautes grammaticales, e. g. p. 145, *ereguitea* devrait être *ereguiteac;* p. 32, a-t-il bien traduit « por Infiernos » par *infernuacgaitic*? Il me semble que ce mot doit signifier « dans l'intérêt des Enfers » ou bien « causé par les Enfers ». Puis « *Bigarrena seiñeena*, *yltendireanac Batismoabaga* » = el segundo de los ninos, que mueren sin bauptismo, est certainement incorrect. On dirait que l'auteur *dormitavit* sur cette page où l'on trouve aussi *zan* comme pluriel !

32. Le génitif indéterminé pour le déterminé, pp. 87 et 120, et causant une méprise pour le génitif pluriel, pp. 82, *virtuteen*, 84, *viciceen*, 69, *arimeen*.

33. Il place deux conjonctions ensemble, p. 76, zegaitieze = porque (que).

34. *Zeinda* a le sens de *zein* et *zeina* comme relatif =

que qui, et comme conjonction = *comme*, *de sorte que*, et même *que* comparatif ou synonyme de *baño*. C'est quelquefois le complément de *aimbat*, p. 58, ou de *ain* « *ain andia ceinda* », ou de *iguala*, p. 33, *iguala zeinda* = igual con.

Cein ou *cein da* (ou *ceinda?*) est aussi, pp. 87 et 91, le complément de *alan*. Et des expressions comme *ceiñetan da* p. 140, *ceinegaz eta*, p. 141, rappellent aussi ce *ceinda* pour *ceiña* et *cein*.

35. *Noc* = *norc*, p. 57, *noen* = *noren*, p. 67, *nogaz* = *noregaz* (= *norekin*), pp. 35 et 41, *nogaiti* = *norgaiti*, p. 47, *noganic* = *norganic*, p. 40, *noguino* = *noreguino* p. 47 (où l'on remarque que *nor* est par exception neutre) servent à prouver, comme *norat*, que le *r* en *no-r* est une excrescence pronunciative et à expliquer l'origine de *nola*, *nolan*, *non*.

36. De même, p. 28 et passim, *ze zec* au lieu de *zer*, *zerk*, pp. 36, 38, 45, *zeen* au lieu de *zeren*, et des formes telles que *zegaiti*, *zetaraco*, démontrent que le *r* de *zer* n'est point une partie intégrale du mot, et explique *zela*, *zelan*, etc. Mais qu'est-ce que ce *la*, *lan* qu'on voit aussi en *ala*, *alan hola*, etc. Serait-il parent de *lan* = travail ?

37. Capanaga traduit *algun* par *bat* précédé par le génitif au lieu du radical, p. 52, *gauzarenbaten* = en algun caso (lit : En una de la cosa), p. 29, *penarenbat* = alguna pena, p. 23, *obrarenbat* = alguna obra, *necesidaderen baten* = en alguna necesidad, p. 96, *gariçumareen baten* alguna quaresma. Il traduit le pluriel *algunos* par *batzuk*, précédé du génitif pluriel ou singulier, p. 87, *doaçaneen baçuc* = algunos que van, p. 89, *bestereen baçuc*

dira = Otros hay, p, 98, *pecatureen baçuc* = algunos pecados.

38. P. 109, la forme *deusaneen* surprend un peu dans la phrase *Bear eguin deusaneen aloguera edo salarion criaduena* qui signifie « la rémunération ou le salaire des serviteurs qui ont fait (du) travail pour lui ». Est-ce un génitif ou un nominatif ?

39. Le nom verbal ou infinitif simple est employé au lieu du directif *izaitera* ou du génitif datival *izaiteko* dans la phrase suivante (p. 77) : *Yçaite gina bat* « apetito de ser ». On pourrait comparer l'emploi de la forme radicale indéterminée par le génitif du continu ou du constituant comme dans l'anglais du moyen âge et dans l'allemand moderne : *arno vasho bat* = *ein glass wein*.

Coimbre, 20 janvier 1894.

E.-S. DODGSON.

L'ÉTYMOLOGIE DU LATIN NUBO, ETC.

Le grec ὑμήν, pour *σjυμην, correspond exactement au sanscrit *syûman* « lien » et a le même sens primitif; c'est de l'idée de « lien, attache » que dérive le sens de « membrane, tissu » qui, on le sait, est devenu plus spécialement celui de ὑμήν. Ces rapports significatifs sont confirmés, du reste, par le doublet de ὑμήν: ἱμάς, ἱμάντ-ος « attache, courroie, lanière » qui est pour *σjFιμας, *σjυιμας et dont la forme du suffixe μαντ prouve que celui de ὑμήν, -μην est pour *μηντ, ce qu'indiquent déjà, d'une part, la déclinaison de la forme neutre correspondante -μα, -ματ-ος, pour *-μαντ, *-μαντ-ος (dans ὄνομα, par exemple), et les dérivés latins en *ment-um* comme *co-gnoment-um* auprès de *nomen* pour **noment*.

Le sens de « mariage » qu'a revêtu aussi le mot ὑμήν dérive évidemment de celui de « lien ». Le ὑμήν est à l'origine le lien purement matériel qui unit l'homme et la femme au moment précis où l'attrait sexuel les rapproche.

Cette étymologie nous met sur la voie de celle du grec νύμφη dans le sens d'épouse, et du latin *nubo*. C'est à tort qu'on y a vu l'idée première de « voile » et de « voiler », sous prétexte qu'à Rome l'usage était que « les jeunes filles en se mariant, fussent couvertes d'un voile ». L'emploi de νύμφη dans le sens d' « épousée » suffit à mon-

trer que ce sens est antérieur à la coutume romaine et que l'étymologie proposée n'est pas la bonne.

Νύμφη, *nubo* et les dérivés se rattachent, selon toute probabilité, comme l'indique l'analogie des différentes significations de ὑμήν, à toute une famille de mots où prédomine l'idée de « lien » ou d' « attache ». Tels sont d'abord les termes qui désignent dans les langues indo-européennes le lien ombilical ou le nombril, et parmi lesquels nous citerons tout particulièrement le sanscrit *nâbhis* avec le dérivé *nâbhil-am* (1), le grec ὀμφαλός pour *ο-ν(ε)φ-αλ-ος et le latin *umbilicus* pour **u-n(e)b-il-ic-us*. Ces deux dernières formes présentent d'ailleurs à l'initiale une voyelle prétendue prosthétique dont l'explication m'entraînerait trop loin.

A la même famille appartiennent le grec ὑφή et ὕφος (avec le dérivé ὑφαίνω « tisser ») « tissu (chose liée ou qui lie) » pour *ὑ-ν(ε)φη. (d'où *ὑμφη, ὑφή), ainsi que le sanscrit *vâbhi* (pour **nvâbhi*) et *nâbha* (pour **nvâbha*) dans les composés *ûrṇa-nâbha* et *ûrṇa-vâbhi* « araignée », littéralement « celle qui tisse son enveloppe ». Comparer enfin l'allemand *weben* « tisser » qui doit s'expliquer, soit comme ὑφή (*wen' ben*, *we(m)ben*, soit comme *vâbhi*, (*n*)*weben*).

Les trois formes grecques ἕλμιγξ, ἕλμινς, ἕλμις (gén. ἕλμινθος) sont représentées en latin par *vermis* qui correspond direc-

(1) *Nâbhil-am* pour **nâbhir-am* vient de *nâbhir* pour *nâbhis*. A *nâbhir*, avec la finale rhotacisée, correspondent les parties -ν(ε)φαλ- et -*n(e)bile* des mots ὀμφαλος et *umbilicus*; ce dernier suppose, du reste, un antécédent **umbil-ex*, dérivé de **umbil* pour *u-n(e)bir*, *u-n(e)bis*.

tement à ἕλμις, tandis que le pluriel *vermin-a* et le verbe *vermin-o* supposent un nominatif sing. **vermen* pour **vermens*, cf. ἕλμινς, et que les dérivés *vermic-ul-us*, *vermic-ul-or* ramènent à un primitif **vermex*, **vermenx*, cf. ἕλμιγξ. Ces variantes phonétiques qui coïncident si bien dans les deux langues, s'expliquent par le dentalisme du ξ (*x*) final de ἕλμιγξ, **vermenx*, d'où *ἕλμινθς, **verminꝑs* et finalement ἕλμις, *vermis*, par l'assimilation de θς, *ꝑs*, en σς, *ss*, d'où ς, *s*.

Comparer, en ce qui concerne le grec, ὄρνιξ, ὄρνιχος, auprès de ὄρνις, ὄρνιθος et, pour le latin, le rapport de *clavis* à κλάξ, intermédiaire κληίς, κληίδ-ος; de *qualis* à ἥλιξ; de *senis* à *senex;* de *vulpes* à ἀλώπηξ, etc.

On peut en conclure que la plupart des mots en *es*, *is* dans les deux langues proviennent d'antécédents en *ex*, *ix* et que plusieurs ont passé ainsi en latin de la déclinaison imparisyllabique aux formes parisyllabiques de la troisième déclinaison, comme *finis* (cf. du reste en grec les formes κλεῖν, κλεῖς, ὄρνιν, ὄρνις, etc.).

Un des rapports étymologiques les plus sûrs, étant onnée l'équation lat. *somnus* = ὕπνος, est celui du gr. ἀμνός « agneau » pour *ἀγF'ν-ος, ἀ(γ)β'ν-ος et du latin *agnus* pour **ag'vn-us*.

Ce rapport nous met sur la voie de l'étymologie, vainement cherchée jusqu'ici, des mots lat. *scamnum* et *scabellum*. Le premier est pour **scadv'n-um*, *sca(d)b'n-um*, et le second pour **scadvell-um*, **sca(d)bell-um*, racine *scand*, *scad*, d'où *scando*, *scala*, etc. Est-il besoin d'ajouter que

la relation bien connue *bellum* = *duellum* rend d'ailleurs cette explication absolument certaine?

Agnus (**ag-ven-us*) et *scamnum* (**scad-ven-um*) sont formés l'un et l'autre au moyen du suffixe *ven*(*ts*), sanscrit *van*, *vant*, *vaṃs*, qui a donné naissance à tant de dérivés dans les langues indo-européennes.

Scabellum (**scad-vell-um*) contient le même suffixe sous la forme *vants*, *va*(*n*)*ss*, dont les finales ont été successivement rhotacisées et lambdacisées. Pareil rapport, du reste, par suite de ces modifications, entre **scad-ven-um* et **scad-vell-um*, qu'entre *as-*(*v*)*in us* et *as-*(*v*)*ell us*; *gem-*(*v*)*in us* et *gem-*(*v*)*ell us* (1), etc.

Tous ces faits justifient, je puis le dire, d'une manière éclatante la phonétique indiquée par moi dans différents articles de la *Revue* et dont je publierai prochainement un exposé complet.

PAUL REGNAUD.

(1) Dans ces deux exemples, le *v* est tombé après consonne, au lieu de subsister en se transformant, comme dans *scamnum*.

BIBLIOGRAPHIE

La Poésie chinoise de C. de Harlez — *Bruxelles*, 1892.

L'éminent orientaliste et sinologue C. de Harlez vient de publier sur la poésie chinoise un livre fort intéressant et par la nouveauté du sujet, et par la manière dont il l'a traité. Son étude se divise en trois parties; dans la première, il en fait l'historique et en apprécie le caractère général. La Chine, dit-il, n'est point la terre classique de la poésie. Le poème épique lui fait complètement défaut, le drame ne s'est point élevé au niveau de la tragédie grecque ou même indoue. L'analyse, l'observation des détails lui est plus familière; ses poètes ont cultivé surtout les genres lyrique, didactique ou descriptif. Ce qui est remarquable, d'autre part, c'est que leur poésie ne prit point pour thèmes des fictions, mais des faits vrais, souvent quotidiens, si bien qu'une collection des poèmes chinois serait un vrai reflet de la vie du peuple. Enfin l'antiquité des productions poétiques de ce peuple est incontestable puisque celles qui ont été conservées remontent au moins au XXIIe siècle avant notre ère.

Dans une seconde partie le savant auteur pose les principales règles de la versification chinoise, règles que nous avons exposées ici même dans un article récent, et que nous n'avons pas, en conséquence, à rappeler. Notons ce-

pendant ce système si curieux où dans une stance le nombre des syllabes du vers va toujours en croissant ou en décroissant d'une seule, ce qui de l'asymétrie même forme une symétrie spéciale, susceptible de produire une sensation artistique toute nouvelle.

Mais c'est surtout dans la troisième partie, relative non plus à la versification, mais à la poésie elle-même que les faits les plus curieux nous sont révélés. La poésie des Chinois n'est nullement déclamatoire, elle exprime des sentiments profonds, intimes, et toujours au moins légèrement voilés ; l'expression en est fine, délicate, parfois subtible. Il en résulte certaines qualités qui pour nous seraient des défauts. Le Chinois ne craint pas de répéter une expression, si cela est nécessaire pour frapper davantage l'esprit. Il revient volontiers à la même idée sous une image différente, et fait à la fin de la pièce un retour au commencement ; il pratique souvent le procédé de *leit motio* qui domine actuellement notre composition musicale. D'autre part, ou plutôt en vertu d'une tendance de même direction, il fait un grand emploi du parallélisme, et ce parallélisme se traduit en emploi d'images successives concourant à la même pensée. Quelquefois même il ne reste que l'image ; c'est au lecteur à deviner ce qu'elle recouvre ; il a le plaisir de trouver, de collaborer ainsi à l'œuvre de poète. La poésie chinoise est essentiellement figurée. Bien plus, cette figuration existe jusque dans l'écriture. Les caractères chinois ont une origine figurative, ils en ont retenu quelque chose ; ils représentent un peu l'objet ; on voit donc celui-ci avec quelque bonne volonté, en lisant un vers, et l'action de la vue vient se joindre à celle de l'ouïe dans cet art à la fois si original et naïf et si compliqué et raffiné. Notons en-

core l'effet tiré de la réduplication, si fréquente dans certaines langues, et dont le langage enfantile nous donne le modèle « le soldat irrité *frappe frappe* toujours » ; cette répétition peint mieux l'action, que toutes les périphrases ou l'emploi de mots variés. Il n'est pas jusqu'au choix judicieux entre les nombreux synonymes de la langue chinoise qui ne révèle et n'épure le style et ne lui donne un cachet de distinction.

L'étude se termine par une petite antolhogie empruntée aux principaux genres cultivés en Chine, et où l'on peut par une observation correcte, vérifier l'exactitude des principes dégagés par le savant sinologue, qui dans cet ouvrage s'est montré en même temps très fin lettré.

RAOUL DE LA GRASSERIE.

L'évolution littéraire dans les diverses races humaines (Bibliothèque anthropologique, tome XV), par Ch. LETOURNEAU. *Paris*, Battaille et Cie, 1894 — in-8° — vij-574 p.

Quand un livre porte le nom du Dr Letourneau, on peut être sûr qu'il est excellent, quelque opinion que l'on ait sur le fond même de la question. On y trouvera toujours un style simple et sévère, une logique serrée, une largeur d'idées et une hauteur de vues que peu d'écrivains possèdent au même degré. M. Letourneau a successivement étudié l'évolution de la morale, du mariage et de la famille, de la propriété, de la politique et du droit ; il étu-

die aujourd'hui celle de la littérature. Il ne s'agit pas, d'ailleurs, de la littérature daus le sens vulgaire et ordinaire du mot ; pour l'éminent anthropologiste, ce mot a un sens beaucoup plus vaste et comprend toutes les manifestations, toutes les formes extérieures de la pensée humaine ; le langage, c'est le détail, les éléments, l'instrument ; la littérature, c'est l'idée, le fonds, l'expression totale sous une forme sensible. Dans cette conception, l'origine de la littérature doit être cherchée partout et toujours dans ce qu'on a si bien nommé le *folk-lore*, ce produit spontané des civilisations rudimentaires.

J'aurais peut-être deux reproches à adresser à M. Letourneau ; le premier, c'est d'avoir, emporté par sa définition, négligé un peu trop le côté esthétique, artificiel, imaginatif de la littérature moderne; telle est, du moins, l'impression qui m'est restée après une première lecture rapide Le second, c'est de n'avoir pas toujours consulté les sources les meilleures et les plus exactes. En ce qui concerne l'Inde, par exemple, on est un peu surpris de voir juger les Védas sur la vieille traduction de Langlois qui n'est qu'un à peu près perpétuel et à laquelle la science contemporaine ne reconnaît aucune autorité. La traduction du *Râmâyanâ* par H. Fauche est bien meilleure, mais on sait qu'elle a été faite à la hâte, à livre ouvert et même le composteur à la main. Quant à l'Inde méridionale tamoule, le nom de M. Lamairesse n'est pas non plus celui qu'on aurait dû voir citer le plus souvent. Il a été publié, en Angleterre notamment, beaucoup de livres plus exacts, mieux faits et de première main, tandis que M. Lamairesse, d'ailleurs honnête et consciencieux, n'a guère fait que transcrire des notes prises sous la dictée d'Indiens parfois

suspects et corriger des traductions rédigées avec leur nonchalance ordinaire par des écrivains ou des interprètes locaux.

Julien VINSON.

Suomalais-ugrilaisen seuran aikakauskirja. Journal de la Société Finno-Ougrienne. Tome XL. Helsingfors, 1893, in-8°

Contient : 1° Textes votiaques par A. Yrjœ Wichmann, XX-199 p. ; 2° études de M. Ignace Halasz sur le lapon méridional, par M. K. B. Wiklund, 27 p. ; 4° voyage de M. Wiklund en 1891 et 1892 et lettre de M. Wichmann sur le votiaque, 17 p. ; 5° rapport annuel de 1892 en allemand et en finois.

Bulletin de la Société des sciences, lettres et arts de Pau, IIe série, tome 22, 2e livraison, Pau, 1893, in-8°, p. 53-216.

Ce fascicule est tout entier consacré au maréchal Harispe et aux chasseurs basques de 1793 à 1801 ; M. le capitaine Labouche a rédigé un très intéressant mémoire sur ce sujet tout spécial.

Kosmal îdîoma. Grammaire d'une nouvelle langue universelle appelée *Orba*, par José Guardiola. Paris, Garnier frères, 1893, in-8° de 95 p.

En dépit des progrès de la science, il y a encore, il y y aura toujours des gens pour chercher la pierre philoso-

phale ; de même rien n'instruit et rien n'arrête les inventeurs de langues universelles. L'une de ces fabrications, connue sous le nom de *volapük*, a même eu quelque succès ; mais elle a fini par subir le sort commun aux entreprises de ce genre. Pas un des fantaisistes qui rêvent la fraternité des peuples par un langage uniforme n'a songé un seul instant que déjà, par le seul fait naturel, l'anglais est en train de devenir véritablement la langue universelle ; pas un non plus ne s'est dit que la vraie solution du problème était l'extension du système adopté dans la marine : un vocabulaire ou plutôt un recueil de phrases publié dans chaque pays, traduit dans l'idiome local, et où un numéro d'ordre établit la correspondance. Un Français de Bordeaux lira la phrase : « quel est le prix courant du riz ? » sous le n° 3125 par exemple ; il télégraphiera le n° 3125 à son correspondant de Calcutta qui trouvera dans son guide, sous ce numéro, la traduction anglaise de la question et y répondra par le même procédé.

Quant aux langues artificielles, quelles qu'elles soient, elles sont toujours l'œuvre de linguistes fort médiocres. Cela seul suffirait à faire considérer comme perdu le temps qu'on pourrait consacrer à leur examen.

J. V.

Les racines de la langue russe, par Louis Léger et G. Bardonnaut. *Paris*, J. Maisonneuve, 1894, in-12 de viij-265 p.

Le nom de M. Léger est une garantie que le livre est à la fois sérieux et utile. Il a pour but de faciliter l'étude de

la langue russe en en réduisant le vocabulaire ; les mots divisés, classés sous les racines principales, s'expliquent les uns par les autres et s'offrent plus commodément à la mémoire. Avec ce petit manuel, quelques pages de texte analysé et quelques tableaux grammaticaux, il sera facile à tout le monde d'apprendre en peu de temps et d'une façon très suffisante l'idiome si intéressant et si important de l'Europe occidentale et de l'Asie septentrionale.

J. V.

Rosari pungahi bindri, pompei paddanu. *Pompei*, B. Longo, 1894, in-12 de 63 p.

Cette brochure est destinée, dit le sous-titre, aux écoles enfantines oraon ; et elle est l'œuvre du P. J. Levaux, missionnaire. Il est assez curieux qu'un opuscule de piété catholique, dans l'un des dialectes dravidiens les moins connus, soit imprimé à Pompéi. En tout cas, il est utile de signaler cette publication intéressante au point de vue linguistique ; l'*oraon* ne s'y rencontre pas seul d'ailleurs, car beaucoup de passages sont en hindou ; l'auteur a transcrit ses textes en lettres latines : il joint aux mots les particules dérivatives et met, par exemple, *swargke*, *karnekewaste*.

J. V.

Dictionnaire de la Société filologique française. Édition des mots réformés. *Paris,* s. d., 1894, 35 p. in-8°.

M. Malvezin, entrepreneur de la réforme orthographique dont la plaquette ci-dessus indiquée est un spécimen, a beau publier les lettres d'adhésion de plusieurs professeurs et littérateurs de mérite, il m'est impossible d'approuver cette tentative et de m'y associer. Il en est un peu de la réforme orthographique comme du surmenage ; ce sont le plus souvent fantaisies de paresseux, de bohêmes ou d'ignorants : ces choses-là, d'ailleurs, ne se décrètent pas et ne peuvent être que le résultat de l'usage, d'une convention pour ainsi dire spontanée. En attendant, soyons sceptiques vis à vis de la « reforme » et reprochons-lui d'être inconséquente. La seule réforme logique serait la liberté absolue, quand tout le monde aurait le droit d'écrire comme la cuisinière d'Alexandre Dumas (le père !) qui signait *Çaufy.*

J. V.

Nagualism, a study in native american Folk-lore and history, by M. Daniel G. Brinton. *Philadelphie,* 1894, 65 p. in-8°.

Le savant professeur de Philadelphie a bien voulu m'adresser une série importante de publications récentes, dues à sa plume expérimentée, que je ne puis malheureusement examiner toutes ici avec l'attention qu'elles méritent. J'en remarque une cependant où, à propos d'un ouvrage qui a paru dernièrement, M. Brinton montre que l'opinion générale des linguistes, en ce qui concerne « la caractéristique

des langues américaines », doit être jusqu'à présent considérée comme parfaitement fondée, ces langues étant essentiellement polysynthétiques et incorporantes.

La plus intéressante de toutes ces publications est celle sur le *Nagualisme,* dont il faut recommander la lecture à tous les mythologues et les folkloristes. Mais qu'était-ce que le *Nagualisme?* « Ce n'était pas simplement la croyance en un esprit gardien personnel, comme on l'a affirmé ; ce n'était pas seulement une survivance partielle de l'ancien paganisme plus ou moins dilué par les enseignements du christianisme, ainsi que d'autres l'ont établi ; mais c'était en outre et surtout une puissante organisation secrète s'étendant sur une vaste surface de terrain, comprenant des membres de diverses cultures intellectuelles et parlant divers langages, unis les uns aux autres par des rites mystiques, des doctrines occultes et des pratiques nécromancielles, et, plus encore, par une ardente passion : la haine des blancs, et par un but invariable et inflexible : la destruction de ces blancs et l'abolition du gouvernement et de la religion qu'ils ont apportés dans le pays. »

Ce résumé du travail de M. Brinton en montre à la fois l'importance et l'intérêt. Le sujet est d'ailleurs traité de main de maître, avec une indépendance absolue et une hauteur de vue remarquable.

JULIEN VINSON.

CORRIGENDA

Numéro de janvier, p. 90, l. 25 et p. 91, l. 4 de Rosny.
P. 91, l. 13, Nature, Grand-Tout.

VARIA

ÉTYMOLOGIES BASQUES.

« *Cantabria* quiere dezir « junto á Ebro » de la palabra *cata* que en el antiguo castellano ussamos para mostrar una cossa junta á otra » et en note : « Puente, Convenientia de las dos monarchias. lib. 3, cap. 23, § 3. Florian, lib. 4, cap. 28. Estrabon, lib. 3 et alij. » (Historia de la Virgen de Aranzazu, par le P. Luzuriaga, Mexico, in-4, 1686, p. 2.)

« Notorio es en el mundo la nobleza de los Cantabros en sus celebres Solares y solariegas casas, llamadas assi por ventura, porque descendiente del Sol. » (*Ibid.*, p. 5.)

« *Oñate... oña* en idioma vascongado significa *pie* y *ate* quiere dezir *puerta*, y dispensando una *a* para mas suave pronunciacion, todo junto soña *oñate, puerta de pie* ó *pie de puerta*. El origen desta voz nació de una piedra partida que está en el camino del Santuario, transite preciso de los que van á visitarlo, y se llama *los portales de la villa*. » (*Ibid.*, p. 39.)

« Est vox *hijodalgo* et contracte *hidalgo*, quâ inter Hispanos vir nobilis designatur : nam qui non videt id nominis vasconica voce *aitonen seme* (quæ patris alicujus filium denotat, quasi diceres *ait' joren seme*, usurpaturque itidem apud Vascones pro viro nobili) imitationem esse. » (OIHENART, Notitia utriusque vasconiæ, Paris, 1638 et 1656, in-4, p. 54.)

Étymologies proposées pour les mots BISCAYE, BISCAYEN, etc., rapportées par FLOREZ, *la Cantabria*, 1786, in-8, p. 162 : 1° *Vice-Achaia*, parce qu'elle aurait été peuplée par une colonie d'Achéens ; 2° *Vcrosabia* (?) ; 3° *Vzi caia* « sit littus » ; 4° *Bis caines* « deux fois Caïns ».

A propos de cette dernière explication, on lit, au mot ALONSOTEGUI (Fr. Miguel de) dans l'*Ensayo de una Biblioteca española*, etc.,

par d. B.-J. Gallardo, d. M. N. Zarco del Valle, et d. J. Sancho Rayon, Madrid, 1863-1866, t. I et II) :

« En unas notas marginales, manuscritas, que se leen en un exemplar que poseo de la *Vizcaya illustranda ab Academicis Humaniorum Literarum Bilbaensis Scholæ Societatis Jesu.* Cæsaraugustæ, ex typographia Joannis à la Naxa, anno 1637, in-4°, al fol. 15, à las palabras del texto : « In vetusta quadam Vizcayæ Historia ms. dicitur Vizcayam sic nuncupatam á Bis-Cainia ob accolarum in hostes crudelitatem, qua bis Caines vocati » se pone la nota marginal signiente : « El padre presentado, fray Miguel de Alonsotegui, comendador de Nuestra Señora de la Merced de Logroño, y consultor del Santo Oficio, en la prefacion que hizo para imprimir en su nombre la parte 5ª de la Crónica que Lope Garcia de Salazar déjó escrita, puso estas boberias, y de alli las tomó *El Buho Gallego.* Fuè este buen fraile conventual en el convento de Burcería, enteno de los Salazares ; donde hurto la dicha historia, que quiso imprimir, y pidio licencia para ello año de 1572, y no se le dió porque no supo tanto como Agote de Molina y Cabrera, que taparon la boca á los fiscales diciendo maravillas de sus linájes. »

A propos d'étymologie et de prononciation, ce passage d'Isidore de Séville est à citer : « Omnes orientis gentes in gutture linguam et verba collidunt, sicut Hebræi et Syri. Omnes mediterraneæ gentes in palato sermones feriunt, sicut Graci et Asiani. Omnes occidentis gentes verba in dentibus frangunt, sicut Itali et Hispani. » (IX, 8.)

J. V.

REVUE

DE

LINGUISTIQUE

ET DE

PHILOLOGIE COMPARÉE

RECUEIL TRIMESTRIEL

PUBLIÉ PAR

JULIEN VINSON

PROFESSEUR A L'ÉCOLE NATIONALE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES

Avec la collaboration de divers savants français et étrangers

TOME VINGT-SEPTIÈME

15 JUILLET 1894

PARIS

J. MAISONNEUVE, LIBRAIRE-ÉDITEUR

25, QUAI VOLTAIRE, 25

1894

SOMMAIRE DU N° 3.

Pages.

André Lefèvre. — Les temps homériques (*suite*). 175

Julien Vinson. — Notes de bibliographie basque. 220

— La question ibérienne 247

Paul Regnaud. — Le véritable sens d'un passage védique. 254

— Un faux principe de linguistique. 261

BIBLIOGRAPHIE

Julien Vinson. — *The earliest translation of the old testament into the basque langage* (*a fragment*). 266

— *Bulletin de la Société des Sciences, Lettres et Arts de Pau* 268

— *Actes de la Société philologique* (organe de l'Œuvre de Saint-Jérôme) 268

VARIA. — Un accident, une chanson et un procès à Bayonne au milieu du XVIIIe siècle 270

LES TEMPS HOMÉRIQUES

(Leçons professées à l'*École d'Anthropologie.*)

(*Suite.*)

III. — LES DIEUX

Pour les Grecs du VIe siècle, Homère est le fondateur du panthéon hellénique. C'est lui, en effet, qui a donné aux dieux, — à la plupart des dieux, — ces traits et ces contours précis dont l'art s'est inspiré. C'est de lui que procèdent et Pindare et les tragiques, et Polygnote et Phidias. Même en tenant compte de très nombreuses variantes qui tiennent soit au goût individuel des écrivains et des artistes, soit aux suggestions du symbolisme métaphysique, soit à des causes beaucoup plus profondes, on doit reconnaître que les dieux grecs ont gardé les physionomies, les types respectifs dont Homère les a doués. Mais il s'en faut de beaucoup que l'Olympe homérique représente l'état primitif des croyances apportées ou adoptées par les diverses tribus immigrantes. Chaque famille, chaque tribu, chaque nation avait ses divinités particulières, qui durent assimiler ou encadrer d'autres divinités établies dans chaque localité conquise, et qui se modifiaient en avançant du Pinde à l'Othrys et au Parnasse, de l'Olympe à l'Œta et au Cithéron, de l'Hellopie à l'Hellade, et de l'Hellade au Péloponnèse.

Sans doute la période éolo-achéenne, à laquelle se rapportent les traditions recueillies par les rhapsodes de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*, avait accompli une fusion — telle quelle — entre les diverses données mythiques. Mais, au temps où les rhapsodies furent rassemblées en poèmes, l'invasion dorienne avait changé la face du monde hellénique, rendu à la barbarie l'Argos du nord, et troublé profondément, pour cinq siècles au moins, l'ordre social à grand peine constitué dans la Grèce centrale et dans le Péloponnèse. Elle n'avait pas seulement déplacé, rejeté dans les îles, dans les colonies de l'Asie Mineure, de la Sicile, de la Grande-Grèce d'Italie, les races autrefois dominantes ; elle avait aussi introduit dans l'Olympe achéen, déjà factice, des dieux ou nouveaux, ou accomodés à l'esprit dorien. De là encore, un compromis, une convention tacite de tolérance nouvelle entre les vétérans et les recrues de l'armée céleste. C'est de ce compromis qu'est issu l'Olympe homérique. Et nous avons pu dire qu'à des hommes du XIVe siècle, le poète a donné des dieux du IXe siècle. Ceux-ci ont gardé, assurément, nombre de traits archaïques ; c'est ce qui accentue leur rajeunissement. Certaines prières qu'Achille et Agamemnon adressent à Zeus, à Gaia, en des occasions solennelles, semblent vraiment venir du fond des âges.

« Zeus prince, *(Zeu ana)*, « s'écrie Achille, » Dodonéen, Pélasgique, toi qui règnes sur Dodone aux rudes hivers, séjour des Selles aux pieds non lavés, couchés sur la terre nue ! » Ce Zeus austère ne s'est pas fait construire encore par Héphaïstos un riche palais sur les cîmes de l'Olympe.

Agamemnon dit (Ch. III) : « Zeus père *(Zeu pater)*, qui

règnes du haut de l'Ida, très auguste et très grand ; Hélios qui vois et entends toute chose ; Fleuves, Terre et vous qui, au fond des enfers, punissez après leur mort les hommes coupables de faux serments, soyez-moi témoins ! » Et encore : « J'atteste d'abord Zeus, le plus puissant et le meilleur des dieux, j'atteste la Terre, le Soleil et les Erinnyes qui sous la terre font expier aux humains les serments trompeurs ».

Voilà d'antiques formules, où revivent dans leur naïveté les idées de l'Achéen au sortir de l'animisme grossier ; il adore le ciel qui le couvre, la terre qui le porte, le soleil qui l'éclaire ; les fleuves qui abreuvent ses troupeaux et ses herbages, enfin les puissances auxquelles les premiers moralistes ont remis le châtiment du parjure — le plus ordinaire des crimes chez les peuples enfants. Notons aussi le haut rang réservé à la terre et au soleil, sous leurs noms de *Hélios* et de *Gaîa* ; ils avaient depuis longtemps cédé leur place à Déméter, à Hèra, à Apollon. La liturgie, le culte — et c'est l'unique service qu'on en puisse attendre — nous conservent ainsi quelques vestiges d'un passé lointain. Ils demeurent toujours en arrière du milieu où ils se perpétuent.

En prenant des visages et des contours entièrement humains, des bouches qui aiment à pousser d'horribles clameurs, les dieux ont retenu certains privilèges d'origine animique : les dons d'invisibilité, de métamorphose et de transport instantané. Quand, d'un pied aérien ou montés sur des chars, ils se précipitent de l'Olympe sur la terre, ils passent comme un trait de feu, comme une étoile filante, et se placent invisibles à côté du héros qu'ils veulent encourager ou perdre, seulement trahis par quelque vague odeur d'ambroisie, ou par leur voix, que personne n'en-

tend. Ils excellent à prendre la forme d'un ami jeune ou vieux, d'un songe, d'un animal. Après qu'ils ont mis aux prises deux guerriers fameux, Poseidôn et Athènè, changés en oiseaux, vont se percher sur un arbre pour jouir du combat.

Ils se fondent en brouillards pour sauver leur protégé, et, soufflant sur les dards, sur les lourdes javelines qui pourraient achever le champion blessé, ils le transportent près d'une fontaine ou derrière les murailles. Ce sont là des offices de minces génies, de démons malicieux ou bienveillants, et qui ne conviennent guère à des Olympiens. Vous me direz peut-être que les dieux les plus huppés, passés ou présents, n'ont jamais renoncé à ces interventions, à ces partialités lucratives, si fécondes en *ex-voto*, en offrandes pieuses et autres menus suffrages dont ils ont toujours été friands. Passons donc condamnation sur ce point.

Encore faut-il noter que la conduite des dieux homériques n'est pas sans excuse. Un même palais, un même banquet les réunissent ; mais il y viennent à l'appel d'un maître ; chacun d'eux a sa demeure, son domaine et son peuple. Hèra, règne à Argos ; Poseidôn et Athènè sont les patrons de l'Attique et de certaines îles ; la Pallas d'Ilion — le Palladium — n'est pas la même divinité que la Pallas achéenne ; Arès et la famille d'Apollon sont thraces et plus tard doriens ; Aphroditè regarde toujours du côté de l'Asie et de l'Orient où elle est née. Comment les uns et les autres ne réservaient-ils pas leurs faveurs à leurs concitoyens, à leurs adorateurs préférés, leur malveillance et leur courroux aux ennemis de leurs clients ? Ils ne peuvent protéger ceux-ci sans persécuter ceux-là.

Ils fraternisent à la table de Zeus ; ils reçoivent des parts égales d'ambroisie et de nectar ; il leur arrive de se rendre quelques services, et l'on pourra voir Aphroditè prêter à Hèra sa ceinture ; mais leur intimité apparente n'exclut pas les aigres réparties, les injures et les rencontres violentes. Athènè déteste Arès et méprise Aphroditè, Hèra en veut aux épouses de Zeus. La guerre de Troie a peut-être amorti leurs rivalités personnelles, mais elle les a divisés en deux camps. Apollon, Artémis, Lètô, Arès, Aphroditè, sont troyens ; Hèra, Héphaïstos, Démètèr, Athènè, Poseidôn ont pris parti pour les Grecs. Leurs dissensions, leurs querelles remplissent l'Olympe, troublent le ciel et la terre. Au-dessus du tumulte, il est vrai, plane non pas l'impassibilité, mais le caprice souverain de Zeus. D'un froncement de ses noirs sourcils, l'assembleur des nuées réduit les dieux au silence. Tout frémissants, ils plient sous lui, mais « parce qu'il est de beaucoup le plus fort. » Quelquefois ils se sont révoltés, mais toujours ils ont été vaincus : Héphaïstos, précipité du ciel, est venu s'abattre, boiteux pour l'éternité, sur les rochers de Lemnos ; Hèra, suspendue à une chaîne, une enclume au pied, a dû demander grâce ; Arès a langui dix mois dans un cachot souterrain ; tous se rappellent leurs aînés foudroyés, confinés dans l'Erèbe. Zeus lui-même ne cesse de raviver ces cuisants souvenirs de sa toute-puissance et de leur faiblesse : « Quand vous vous attacheriez, leur dit-il, tous ensemble à un câble, avec la terre, la mer et les montagnes, vous ne m'entraîneriez pas, c'est moi qui enlèverais le monde ! Vous savez que je suis de beaucoup le plus fort ! » Ils le savent et ils obéissent. Mais ils récriminent, ils tempêtent contre l'arbitre souverain ; ils l'ac-

cablent de sanglantes railleries. Il n'y a pas de réunion publique plus orageuse que les Conseils de l'Olympe. Ruses, cajoleries, tout est mis en œuvre pour endormir la vigilance et traverser les desseins du maître. Aussitôt qu'il a le dos tourné, dès qu'il s'est rendu, aux extrémités de la terre, à quelque banquet chez les Éthiopiens irréprochables, c'est une débandade d'écoliers ; Aphroditè attelle ses colombes, court tancer Hélène, consoler Paris, défendre Énée ; Apollon prend son arc et vole au secours d'Hector. Là, c'est Arès qui tombe sur les Achéens avec des cris effroyables ; là, c'est Athènè qui excite et réconforte Diomède et Ulysse ; là, Poseidôn, Hèra s'empressent autour d'Agamemnon et d'Achille. Un avertissement de Zeus les arrête ; ils rentrent penauds dans l'Olympe, puis ils s'échappent encore ; et toujours ainsi, jusqu'à l'heure fatale marquée pour le trépas d'Hector. Zeus a lâché la bride à leurs fureurs, et lui-même, assis à l'écart sur les sommets de l'Ida, se délecte à leurs batailles d'enfants et jouit de sa grandeur.

Nous en avons dit assez pour montrer derrière l'unité de l'Olympe homérique de longues périodes de dispersion ; tous ces groupes jadis indépendants, tous ces dieux rangés bon gré mal gré sous le sceptre de Zeus, sentent vivement l'humiliation de leur vassalité. Parents de race ou d'adoption, mais respectivement adaptés au goût de la famille, de la bande, de la peuplade qui les avait choisis comme patrons, ils ont acquis ces caractères particuliers, dont l'amusante diversité, dont les piquants contrastes, vivifient le tableau présenté par le poète, autant qu'ils accentuent l'individualité des acteurs. On ne s'ennuie pas dans le riche palais construit par Héphaïstos, et dérobé

aux yeux mortels par un vaste nuage qu'Iris (l'arc-en-ciel) écarte ou rapproche.

« Dans la cour pavée d'or, les dieux tiennent conseil, tandis que la noble Hébé leur verse le nectar, que tour à tour ils reçoivent dans leur coupe d'or ; » ou bien, c'est Héphaïstos, le double boiteux, qui circule en claudicant, pour égayer ses collègues et couper un dialogue trop vif entre Zeus et Hèra. La scène est fameuse et vaut bien d'être citée. Zeus, d'un signe de tête, vient de promettre à Thétis la défaite des Achéens ; l'entretien avait lieu sur une des cimes de la montagne, à l'écart, mais non à l'abri des yeux de Hèra : « Zeus rentre dans le palais. Tous les dieux se lèvent, et il s'assied sur son trône. Cependant Hèra l'interpelle, le harcelle de ces paroles mordantes : qui donc encore parmi les immortels, ô dieu trompeur, a tenu conseil avec toi ? Tu te plais sans cesse à former, loin de ma présence, de secrets desseins. Je crains fort aujourd'hui que Thétis aux pieds d'argent, la fille du vieillard de la mer, ne t'ait séduit. A travers les airs elle est venue s'asseoir près de toi, je l'ai vue embrasser tes genoux, toucher ton menton. Et toi, d'un signe... — Malheureuse, s'écrie Zeus, toujours tu me soupçonnes, et je ne puis échapper à tes regards. Si tout s'est passé comme tu dis, c'est sans doute que je l'ai pour agréable. Reprends ta place... Vainement tous les Olympiens s'avanceraient à ton secours ; ils ne te sauveraient pas, si j'appesantissais sur toi mon bras invincible ! » — Elle s'assied, muette, son cœur fléchit ; les dieux gémissent. L'illustre artisan, Héphaïstos, rompt le premier le silence : « Allez-vous ainsi tous les deux vous quereller pour de simples mortels ? Que deviendra la paix de nos bons repas, la joie de nos

festins ? O ma mère, quelle que soit ta douleur, supporte-la. Je crains, moi qui te chéris, de te voir frappée sous mes yeux sans pouvoir te défendre. Il est dangereux, hélas ! je me souviens, de s'opposer au roi de l'Olympe. Apaise-le par de douces paroles ». Il se lève et présente à sa mère au sein blanc une coupe profonde ; puis commençant par la droite, il verse aux dieux le nectar à la ronde. Un rire inextinguible s'élève parmi les bienheureux immortels. Ainsi durant tout le jour, jusqu'au coucher du soleil, ils festinent, et nul en son âme ne peut se plaindre de n'avoir point une juste part des mets. Ils ne manquent pas non plus des sons de la lyre gracieuse que tient Apollon, ni des chants des Muses qui tour à tour font entendre leur belle voix. Mais lorsque la brillante lumière du soleil a disparu, tous les dieux, songeant au repos, retournent aux palais qu'avec un art merveilleux leur a construits l'illustre Héphaïstos. Zeus gagne sa couche accoutumée, où il s'étend lorsque le doux sommeil vient à lui ; il y monte pour dormir ayant à ses côtés Hèra au trône d'or ».

Il est visible que le palais de Zeus est construit sur le modèle des palais d'Ulysse et d'Alkinoos. C'est, avec plus de magnificence, une très vaste salle de conseil et de banquet ; sur les côtés ou en arrière sont situés la chambre conjugale, les bâtiments moindres pour les chars et les chevaux. Les autres palais environnent la grande cour pavée d'or, l'*agora* de cette Mycènes d'en haut, qui n'exclut pas les demeures particulières, les séjours favoris des dieux, chez leurs fidèles, ou dans la province qui leur est attribuée ; mais il faut faire acte de présence à l'assemblée ; même pour les moins habitués à cette vie de cour, il faut s'y rendre au premier appel.

Après la mort de Patrokle, tandis qu'Achille revêt son armure enchantée, Zeus ordonne à Thémis de descendre des sommets de l'Olympe, et de convoquer l'assemblée des immortels. « Elle vole çà et là, et partout elle invite « les dieux. Nul, hormis Okéanos, ne s'abstient parmi les « Fleuves ni parmi les Nymphes qui habitent les belles « forêts, les fontaines, les rivières et les verdoyantes « prairies. Tous arrivent au palais de l'assembleur de « nuages et prennent place devant l'éclatant portique. Bien- « tôt ils sont réunis autour du fils de Kronos. Poseidôn « lui-même, malgré de justes rancunes, n'a pas été insen- « sible à la voix de la déesse ; il a quitté son palais « d'Aïgas, il est sorti des flots. Assis au premier rang, « c'est lui qui s'informe des desseins de Zeus. « Pourquoi, « dieu que charme la foudre, convoques-tu de nouveau « l'assemblée ? Médites-tu sur le sort des Grecs et des « Troyens ? — Tu pénètres, ô frère, les volontés que renferme « ma poitrine. Oui c'est à cause d'Ilion que je vous ai « rassemblés... Je vais rester assis sur l'une des cimes « de l'Olympe, d'où je charmerai mes regards à con- « templer le combat. Vous, immortels, partez, répandez- « vous, portez secours à ceux pour qui penche votre es- « prit !... » Et du haut de son trône, il lance la foudre. « Poseidôn fait trembler la terre immense ; les montagnes « sont ébranlées ; l'Ida frémit jusqu'en ses racines... Le roi « des morts, Aïdès, dans ses demeures souterraines, est « frappé d'épouvante, il saute de son trône en jetant un « cri d'effroi. Il craint que les coups formidables de Po- « seidôn, entr'ouvrant la terre, ne montrent aux yeux des « humains et des immortels les demeures ténébreuses, re- « doutables, dont les dieux mêmes ont horreur. »

Ainsi, à chaque résolution prise par le souverain des dieux, il dérange tous les fonctionnaires surnaturels, non pour les consulter, mais pour leur donner ses ordres. C'est dans l'Olympe que Thétis est appelée, lorsqu'il a décidé qu'Achille doit rendre à Priam le cadavre d'Hector. Iris est la messagère choisie, et bien choisie, puisqu'il sied à l'arc-en-ciel d'avoir le pied dans l'eau. « Entre Samos et l'âpre Imbros, elle saute dans la haute mer »; elle glisse jusqu'au fond de l'abîme où la déesse entourée des nymphes marines pleure la destinée fatale et prochaine de son irréprochable fils. « Debout, Thétis ! Viens trouver Zeus qui se connaît en résolutions immuables. » — L'auguste déesse, enveloppée d'un voile noir, suit la rapide Iris et s'assied auprès de Zeus. Athènè lui a cédé son trône, Hèra pose entre ses mains une coupe d'or et lui adresse des paroles consolantes. Thétis boit le nectar, et le père des dieux et des hommes lui adresse ce discours : « Malgré tes soucis, que je connais, ô Thétis, malgré le deuil de ton âme, tu es venue sur l'Olympe ; apprends pourquoi je t'ai appelée. Depuis neuf jours la discorde s'est glissée parmi les immortels au sujet d'Hector et d'Achille, destructeurs des cités. On exhorte souvent le subtil meurtrier d'Argos à dérober le cadavre. Mais, pour conserver à l'avenir ton amitié et ton respect, je réserve à ton fils la gloire de le rendre. Donne-lui tes ordres. Dis-lui que les dieux, que Zeus surtout, s'irritent contre lui, parce que, dans sa fureur, il retient Hector près des navires, et n'a pas accepté de rançon. Je vais envoyer Iris au magnanime Priam, afin qu'il rachète son fils chéri et qu'il porte à Achille des présents tels que son cœur s'en réjouisse. » Il dit. La déesse aux pieds d'argent, docile à ses

ordres, prend son essor des cimes de l'Olympe. — Les volontés de Zeus ne se discutent pas. Mais d'où vient ce souverain empire? Pourquoi Zeus a-t-il retenu ce rang suprême que son homonyme védique, Dyaus, a dû céder aux Adityas, à Varouna, à Indra, puis à Agni, principe igné du sacrifice et de la vie universelle ?

Deux hypothèses se présentent. Ou bien le Zeus hellénique est le plus ancien des dieux indo-européens qui se sont établis dans l'Hellade. Ou bien, c'est un dieu nouveau, comme le dira le Prométhée d'Eschyle, un usurpateur triomphant, qui doit être à son tour détrôné. Cette donnée que développe la théogonie attribuée à Hésiode est le fondement de la mythologie classique. Les rhapsodes homériques la connaissent et l'adoptent. Lorsque Hèra emprunte à Aphroditè sa ceinture merveilleuse où sont tracés tous les attraits, les tendres caresses, les désirs, les secrets entretiens et ces mots qui captivent l'âme même du sage, elle lui dit : « Je vais visiter, aux confins de la terre féconde, Okéanos, père des dieux, et la vénérable Tèthus, qui m'ont élevée et nourrie dans leurs demeures. Rhéa m'avait confiée à leurs soins lorsque Zeus au vaste regard exila Kronos sous la terre et la mer inépuisable. Je vais les visiter, et mettre fin à leurs querelles. » Quand la légère Iris vient de la part de Zeus défendre à Poseidôn de secourir les Argiens, l'illustre maître des ondes pousse un profond soupir et s'écrie : « Hélas ! s'il est tout puissant, que son langage respire d'orgueil ! Quoi ! me contraindre par la force, moi son égal en honneurs ! Kronos donna le jour à trois frères, que Rhéa porta dans son sein ; Zeus et moi, le troisième est Pluton qui règne sur les morts. L'héritage paternel fut divisé en trois lots,

et chacun eut sa part d'honneurs : lorsque l'on eut agité les sorts, il m'échut d'habiter la mer écumeuse ; à Pluton échurent les immenses ténèbres. Zeus obtint le vaste ciel au sein de l'air et des nuées. La terre et le vaste Olympe restèrent en commun. Je ne suis point soumis à la volonté de Zeus ! » Ces fières paroles, vaines fanfaronnades, établissent la filiation de Zeus, qui, partout, est le Kronide, le Kroniôn par excellence. Enfin (Iliad. XIV, 274), Hèra prend à témoins d'un serment qu'elle fait au Sommeil « les dieux rangés autour de Kronos, les dieux de l'abîme (*hupotartaréoi*), que l'on nomme Titans. » On peut, en somme, tenir pour fixées et admises aux Xe et IXe siècles la généalogie de Zeus et sa victoire sur des dieux plus anciens.

D'autre part, Dodone, le plus ancien établissement des Selles ou *Helloi*, et des Grecs ou *Graïkoi*, ne connaît que Zeus et Dionè. Mille ans peut-être avant Hésiode et les *Hymnes homériques*, Zeus prend possession des montagnes d'Arcadie et partage avec Hèra la royauté dans l'Argos péloponnésien, colonie de l'Argos pélasgique. Il est fortement établi sur les Olympes et les Idas de la Thessalie, de la Troade et de la Crète. S'il rencontre en Crète Kronos, dont il devient le fils, en Asie Tantale dont il sera le père, en Attique Poseidôn qu'il accepte pour frère et, autour des gouffres dispersés dans toute la Grèce, une divinité des morts, le riche et l'invisible — Aïdès, Plouton, — qu'il s'assimile (*Zeus Chthonios*), il apparaît en tous lieux comme le dieu suprême de la première invasion achéenne. Partout sa suprématie est antérieure aux légendes qui le relient aux divinités, soit locales et pélasgiques, soit particulières aux

diverses tribus, thraces, ioniennes et doriennes. Cette universalité, si incontestée, nous ramène à sa première hypothèse. Zeus-Dyaus était le dieu masculin suprême des Indo-Européens, dans le temps où les premières bandes selles et graïques se sont séparées des Aryas orientaux. Reste à expliquer la fable d'Ouranos mutilé et vaincu par Kronos, de même que Kronos a été vaincu et relégué dans l'Erèbe par Zeus. Nous y viendrons en traitant d'Hésiode. Disons cependant que la première légende est une forme ou une copie de la seconde. Ouranos, le ciel étoilé, le ciel nocturne, séparé de la Terre par la faux du matin, (de même qu'Argos aux yeux sans nombre a été tué par Hermès, un dieu de l'aurore), Ouranos n'a jamais été véritablement dieu. Soit que des Hellènes retardataires aient eu connaissance du Varouna védique, et n'aient pu le substituer à Zeus, déjà personnifié, soit que la langue grecque ait elle-même formé le mot *ouranos* à l'aide d'une racine *var*, ce terme a toujours signifié, dans le langage commun et sans aucune équivoque, le ciel, surtout la voûte d'airain du ciel nocturne. Mais lorsque la cosmogonie phénicienne se fut insinuée dans la mythologie grecque, l'auteur de la *Théogonie* s'empara du mot et fit ingénieusement d'Ouranos, du ciel ténébreux, le père des Titans et des dieux; il put ainsi enrichir d'un magnifique frontispice ce grand mythe central de toutes les religions indo-européennes, le combat de la lumière contre les ténèbres.

Quoi qu'il en soit, pour Homère, la lutte est terminée, la victoire est définitive, et la force de Zeus plane au-dessus de toutes les mauvaises volontés. C'est une grande figure que le Zeus homérique, idéal d'un peuple violent encore, mais passionnément amoureux de la vie et de la beauté, et,

par contraste, de la grandeur sereine, impartiale ; d'un peuple qui s'éveille aux idées de pitié, même de justice. Oui Zeus est grand, parce qu'il est pleinement homme, et que rien d'humain ne lui est étranger.

Ses faiblesses — dont nous connaissons le sens purement métaphorique, — mais dont nul — au temps d'Homère, — ne songeait à contester la réalité, ses amours innombrables qui ont choqué des métaphysiciens quelque peu niais, des mystiques saugrenus, et amusé de spirituels épilogueurs, n'étaient pas pour déplaire à des Achéens aux yeux vifs, à des habitants de l'Hellade aux belles femmes. Il retient près de lui, épouses honoraires et honorées, Dionè, la blonde Démètèr, Thémis, Létô, celle-ci encore suspecte à la jalouse Hèra. Mais il donne à sa compagne officielle d'autres sujets de plainte ; il ne cesse d'élever jusqu'à lui des nymphes, une Thétis, qu'il eût épousée si un oracle ne l'eût averti de craindre le fils qui naîtrait de leur union ; bien plus, il distingue des mortelles : Théia, Danaé, Europè, Lèda, Alkmènè, mères de Pirithous, de Persée, de Minos, d'Hélène et d'Héraklès. Je ne ferai pas remarquer ici que Zeus n'est pas le seul, ni le dernier dieu, qui ait eu avec une simple femme des relations fécondes. L'excuse serait complètement superflue : car ces héroïnes n'étaient pas des femmes. L'une, Théia, est l'épouse d'Ixion, un nom du soleil ; l'autre le nom d'une race ; celle-ci une mer ou une île ; celle-là est un doublet de Lètô : c'est la nuit, mère de Hélénè, la lune, autre Selènè, autre Phoibè ou Artémis. *Alkmènè*, déesse sous l'antique nom de *Alalkoménè*, n'est qu'une personnification de la force secourable, *Alkè*. Mais, redisons-le, ces multiples amours charmaient Homère et ses contemporains. Le poète les regarde comme le complé-

ment naturel de la richesse et de la royauté. Comme tous les Indo-Européens, anciens et modernes, les Grecs sont monogames, mais avec des exceptions nombreuses qui, à ce qu'on dit, confirment la règle. Hèra est si fatigante, si hargneuse, si hautaine ! Et quand elle se donne la peine de s'attifer pour son époux, c'est pour le jouer, pour contrarier ses projets les plus chers. Il faut lire la scène charmante où Zeus, qui musait sur l'Ida sans songer à mal, arrête au passage l'artificieuse Hèra et l'enveloppe d'un nuage d'or (Ch. XIV) ; on sent que le poète est ravi de son invention, qu'il se réjouit de montrer un mari, le roi des dieux, séduit par sa propre femme ; mais il est heureux aussi de faire éclater l'humeur facile et l'amoureux tempérament de ce père éternel, au noir sourcil, à la barbe florissante.

C'est que, en dépit de ses menaces au fracas retentissant, Zeus est bon compagnon. Comme les héros, même les plus farouches, comme Achille, comme Agamemnon, comme Nestor et Ulysse, il est hôte libéral et père indulgent. Il a beau traiter de « chienne impudente » la superbe Athènè, il ne peut en vouloir longtemps à celle qu'il sut tirer de son cerveau, nous dit la Fontaine, par un secret d'accouchement nouveau : « Rassure-toi, fille chérie, répond en souriant l'assembleur de nuages ; si je tiens maintenant un langage sévère, je veux toujours être doux pour toi. » Il ne goûte pas beaucoup le caractère d'Arès ; cependant, lorsque ce fou furieux, blessé par Diomède, rentre larmoyant dans la demeure des dieux, la semonce de Zeus est paternelle encore : « Divinité inconstante, ne viens pas auprès de moi pour te plaindre ; tu es le plus haïssable des habitants de l'Olympe ; sans cesse tu te plais aux dis-

cordes, aux combats, aux querelles ; tu as l'esprit intraitable de ta mère que je puis à peine dompter par mes réprimandes ; je soupçonne que maintenant tu souffres pour avoir suivi ses leçons. Mais je ne veux pas te laisser plus longtemps en proie à la douleur, car tu es mon fils, et c'est mon épouse qui t'a donné le jour. Cruel comme tu te montres, si tu étais issu d'une autre divinité, déjà depuis longtemps tu serais tombé au dernier rang des habitants du ciel. » Il dit, et commande à Paéôn de le guérir. Des baumes salutaires calment sa souffrance (car la mort n'a point de prise sur un dieu). Hébé le conduit au bain ; puis, paré de riches vêtements, il vient s'assoir auprès du fils de Kronos.

A la blonde Aphroditè, qu'Homère fait fille de Zeus et Dionè, le père des dieux ne parle qu'en souriant. Cette délicate personne, atteinte à la main par le même Diomède, est venue tout en larmes tomber dans les bras de sa mère, et Pallas dit en raillant : « O mon père ! ce que je vais dire va-t-il te déplaire ? Celle-ci, en poussant quelque Argienne à suivre les Troyens qu'elle chérit, en caressant quelque Grecque au long voile, aura déchiré sa main délicate avec une agrafe d'or ! — Le dieu se prend à sourire et, appelant la blessée déjà guérie, il lui dit : « Chère enfant, les travaux de la guerre ne te sont pas confiés ; laisse-les au fougueux Arès, à Pallas ; occupe-toi seulement des désirs et des œuvres de l'hyménée. »

Une autre fois c'est Artémis qui a fait une mauvaise rencontre. Hèra lui a pris ses flèches et lui en a caressé les joues en riant. Alors, humiliée et pleurante, la jeune vierge rentre dans le palais d'airain et vient s'asseoir sur les genoux du dieu tout-puissant. Son voile divin frémit. Le fils de

Kronos la presse sur son sein et l'interroge avec un doux sourire : « Quel dieu téméraire, ô chère enfant, a osé te maltraiter, comme si tu avais fait ouvertement une mauvaise action ? — La déesse des bois répond : O mon père ! c'est Hèra, c'est ton épouse ; c'est elle qui amène parmi les dieux la discorde. » Tels étaient leurs entretiens.

La Discorde, (Eris, sœur d'Arès, déesse demi-antique, demi-allégorique), est une visiteuse que Zeus n'aime pas ; il l'emploie cependant, lorsqu'il veut renverser les projets des mortels. Car il a ses moments de colère — plus apparente que réelle. — Si puissant qu'il se dise et qu'on l'appelle, il est soumis à un pouvoir, à une loi dont il connaît les arrêts. Il peut en retarder, mais non en supprimer l'accomplissement : Moira, La Parque, Aïsa, le Sort ; c'est déjà la Fatalité d'Eschyle, la *Fortuna*, le *Fatum* et la providence des latins, des chrétiens ou des musulmans, toutes ces variantes de l'inéluctable destin, avec lequel ont dû compter toutes les religions, tantôt le résorbant en leur dieu, au risque d'imputer au dieu bon l'existence du mal, tantôt lui laissant cette libre action qui limite la puissance de Zeus. Hèra le lui rappelle amèrement lorsqu'il veut sauver Sarpédon : « O le plus redoutable des dieux, lui dit-elle, quelle parole as-tu dit ? Un mortel voué dès longtemps au destin, tu veux l'arracher à la triste mort ! Accomplis tes désirs, mais nul ici ne t'approuvera. Fais attention à mes paroles : si tu envoies Sarpédon vivant dans ses demeures, prends garde que d'autres dieux ne veuillent ensuite faire échapper leurs enfants aux désastreuses batailles. »

Hèra, cependant, suppose que Zeus, comme le Pyrrhus de Racine, pourrait, s'il le voulait bien, « forcer la destinée. »

Lui-même, plus d'une fois, craint que les Grecs n'emportent Ilion avant l'heure, en dépit du destin. Cette force aveugle est donc moins fixe qu'elle ne semblerait. Le destin est parfois conditionnel, laissant à Achille, par exemple, le choix entre une obscure longévité et le rapide éclat d'une jeunesse héroïque. On dirait qu'une certaine latitude est laissée à l'intervention des dieux (à quoi bon, sans cela, les prières et les offrandes ?), mais qu'il est un point sur la pente où rien ne peut enrayer la chute, où rien n'arrêtera ce qu'attire l'haleine du gouffre ; un moment où nulle main, nul souffle des dieux n'amortira le coup, ne détournera la javeline. Voilà la part de l'inévitable. Et c'en est assez pour assombrir la pensée du suprême pasteur des peuples. Car il a besoin des hommes ; il aime la grasse fumée des hécatombes succulentes. Qui le conviera désormais aux banquets du sacrifice, s'il ne peut sauver ceux qui ont le plus fidèlement honoré ses autels ? Ne commet-il pas un abus de confiance en agréant des services qu'il ne récompensera pas ? Ne dira-t-on pas qu'un dieu, le plus grand de tous, a été vaincu en générosité par les hommes ?

Il a honte d'abandonner les Troyens, Hector, le magnanime Hector qui l'a toujours comblé de victimes et de riches présents ! « Parmi les villes que sous le soleil et sous le ciel étoilé habitent les humains, il n'en est pas une, dit-il, qu'au fond de mon âme j'honore autant que la sainte Ilios, et Priam et le peuple du belliqueux Priam. Jamais chez eux mon autel n'a manqué de mets également partagés, de libations, du fumet des sacrifices. Car telle est la récompense qui nous échoit. » Mais quoi ! N'a-t-il pas les mêmes obligations aux Achéens ? Est-ce que Agamemnon, est-ce qu'Idoménée ou le divin Nestor l'ont jamais négligé ?

Est-ce que ceux-là ne l'ont pas également invoqué, nourri, abreuvé, enfumé ? C'est ce que, à bon droit, rétorquent les déesses altérées de sang dardanien. Que répondre ?

Il essaye d'abord de couper court aux calamités qu'il prévoit, par une trève, par une paix définitive. Au chant IV, il ouvre ainsi le conseil : « C'est à nous de décider si nous exciterons de nouveau la guerre terrible et le carnage ; ou si, entre les peuples ennemis, nous rétablirons la paix. Si ce dernier parti est agréable à tous les dieux, les peuples du roi Priam continueront d'habiter sa ville, et Ménélas emmènera l'argienne Hélène. » Mais il est assailli par un tel concert de récriminations, qu'il doit s'abandonner au destin. Les Grecs du moins paieront cher la victoire finale. Leurs rois seront blessés, Patrocle périra, Hector portera la flamme jusque dans la flotte. La compensation est une sorte de justice. Sarpédon pour Patrocle, et plus tard Achille pour Hector.

« Dès que le soleil parvient au milieu du ciel, le père des dieux et des hommes déploie les balances d'or, y pose deux sorts mortels : celui des Troyens, habiles écuyers, celui des Grecs cuirassés d'airain, et les soulève en tenant le milieu. Aussitôt, le jour fatal des Argiens l'emporte ; leur sort descend jusqu'à la terre féconde ; celui des Troyens s'élève jusqu'au vaste ciel. Zeus, alors, du haut de l'Ida, tonne avec fureur ; des éclairs flamboyants tombent dans les rangs argiens, la pâle terreur saisit les héros ! » Dès lors, et de revanche en revanche, tout suit la pente fatale, et Zeus n'est plus que l'exécuteur des arrêts du destin.

Cette loi amère, inexorable, les hommes ne l'ont que trop connue. « Quelles que soient nos afflictions, dit Achille,

renfermons-les en notre âme. Que servent les pleurs ? Tel est le sort que les dieux ont fait aux misérables mortels ; eux seuls sont exempts de soucis. Deux tonneaux sont placés sur le seuil de Zeus et contiennent les dons qu'il répand : l'un le mal, l'autre le bien. Celui pour lequel le dieu les mélange rencontre tantôt le bien, tantôt le mal. Celui pour lequel il puise seulement à la source des douleurs est abreuvé d'outrages. La faim dévorante le chasse par toute la terre ; il erre en tous lieux et n'est honoré ni des dieux ni des mortels ! »

En somme, dès qu'il y a des dieux, les dieux sont responsables. Le Destin ne les innocente pas, puisque l'homme ne les a conçus que pour se soustraire au destin. Vous avez vu que Zeus a vaguement conscience de cette responsabilité, et qu'Achille est trop dur pour lui. Agamemnon aussi va trop loin quand il lui donne pour fille la terrible Atè, autre figure de la fatalité ; il avoue d'ailleurs que Zeus lui-même en a senti les atteintes. Cette déité destructive s'était liguée avec Hèra contre Héraklès. Zeus indigné la saisit par sa brillante chevelure ; il s'engage, par un irrévocable serment, à ne jamais permettre le retour dans l'Olympe, ni dans le ciel étoilé, de cette furie qui n'épargne personne ; et de toute la force de son bras, il la précipite du ciel. Mais, tombée sur la terre, elle le fit longtemps gémir encore, lorsqu'il vit son fils chéri accablé par Eurysthée de travaux « outrageants. » Zeus, autant que les hommes, déteste donc le destin qui le domine. Mais une réflexion devrait le consoler : c'est que, fût-il le maître absolu des choses, la justice serait hors de sa portée. Un dieu ne saurait être juste. On ne lui demande, on n'attend de lui que des faveurs ; et la grâce est le contraire de la justice.

Ses aspirations vers la justice honorent le chantre qui les lui prête, mais elles sont incompatibles avec la nature divine.

Il faut que Zeus se contente d'écouter, d'exaucer quand il le peut, les vœux des suppliants, d'être par excellence le dieu de la pitié, *ikétésios*. C'est là son véritable rôle, et l'exemple qu'il donne aux mortels ; utile en tous les temps, et surtout dans ces âges de fer où règnent la force et la cruauté. Zeus a pitié d'Hector, il a pitié de Priam, et le couronnement de l'Iliade est le triomphe tardif et momentané de la pitié. Dans cette scène immortelle où le vieux roi, le père inconsolable, vient baiser la main qui a tué son fils, c'est l'ordre de Zeus qui attendrit le meurtrier farouche et lui arrache le cadavre d'Hector. Déjà le vieillard Phœnix avait tenté vainement d'incliner cette âme violente à la miséricorde. Peut-être ces enseignements y avaient-ils pénétré plus avant qu'Achille ne s'en doutait alors.

« O mon enfant, disait Phœnix, dompte ta grande âme. Il ne te sied pas de montrer un cœur sans miséricorde. Les dieux eux-mêmes, qui prévalent par la vertu, l'honneur et la force, ne sont pas inflexibles. Les Prières aussi sont filles du grand Zeus ; boiteuses, ridées, l'œil incertain, elles ont à cœur de marcher derrière Atè. Mais celle-ci est robuste et a le pied ferme ; aussi elle les dépasse en courant ; elle les prévient sur toute la terre et afflige les humains. Les Prières la suivent et guérissent les maux qu'elle a faits. Malheur à qui les repousse et les chasse avec dureté ; elles remontent vers le fils de Kronos ; elles le conjurent de livrer à Atè cet homme superbe, afin qu'elle le frappe et le punisse. »

Je ne sais trop si j'ai réussi à faire goûter ce personnage complexe qui réunit en lui l'impassible nature et l'humanité pensante. La mythologie homérique n'est pas un système lié, sauf en un point, qui est l'obéissance forcée des dieux à un maître suprême. C'est une broderie flottante qui mêle aux aventures des hommes les légendes antiques et les inventions des rhapsodes. Elle ne se laisse pas embrasser d'un coup d'œil ; elle entraîne le chercheur à de perpétuels retours vers les origines, vers les révolutions politiques, sociales, intellectuelles que l'histoire n'a pas notées. Qui peut se flatter d'avoir résolu les problèmes qu'elle soulève, les énigmes qu'elle pose et dont les termes changent à tous moments? Elle résulte du travail de dix siècles, mais ce travail, elle ne le résume pas. Nous avons tenté d'en ordonner les éléments épars, et souvent contradictoires. Condensons ici, une dernière fois, les traits successifs du Zeus sellique, achéen et homérique.

Il est d'abord le vague génie de l'atmosphère qui parle aux hommes par le souffle du vent dans le feuillage, par le bruit et l'éclat de la foudre, par la chute des pluies. Assembleur des nuages et des éclairs, assis sur les montagnes qui avoisinent ou qui portent la voûte céleste, il établit l'ordre dans le monde; il discipline les forces dispersées dans l'abîme, dans les eaux, sur la terre et dans l'étendue. Il est le jour, le ciel même, son œil est le soleil.

Mais, en même temps, il est homme, il est l'époux de toutes les déités à qui le langage a attribué le sexe féminin; il devient le père de toutes choses, et des dieux comme des mortels. Père et roi universel, il grandit à mesure que se développe l'esprit humain. En lui s'agitent toutes les pensées, toutes les inquiétudes de l'homme, sur la desti-

née, sur l'inévitable mélange des biens et des maux, sur la justice qu'il ne peut réaliser parce qu'il est dieu et condamné à favoriser les uns aux dépens des autres. Et, pour expédient suprême, il adopte la miséricorde, la pitié. Homère, du premier coup, atteint le fond de toute philosophie religieuse. La science, seule, ira plus loin.

Ce serait commettre un singulier anachronisme que d'attribuer aux rhapsodes des Xe et IXe siècles des tendances monothéistes. Autant vaudrait les taxer d'athéisme, parce que leur conception du destin supprime logiquement tous les dieux. Ils ne s'en doutaient pas. Ils ne se demandaient pas d'avantage, si le pouvoir souverain de Zeus se conciliait avec l'indépendance des autres Olympiens. Modelant la société divine sur la société hellénique de leur temps, où non seulement la suzeraineté d'un Agamemnon devait compter avec des royautés presque rivales, mais où les plus minces nations reconnaissaient autant de rois décorés du sceptre que de riches propriétaires, ils ne songeaient pas plus à sacrifier au roi suprême Hèra, Poseidôn ou Athénè, que Nestor, Ulysse ou Achille au généralissime des Achéens. Pour eux chaque divinité comme chaque héros gardait son caractère particulier, sa physionomie personnelle. Tous étaient rois et dieux aux même titre que Zeus, ayant tous, respectivement, leurs fonctions, leurs honneurs et leurs domaines. La volonté de Zeus pouvait bien contrecarrer leurs caprices, arrêter ou suspendre leurs entreprises, mais non leur enlever l'immortalité, les bannir de leurs temples, encore moins des cités qui les avaient choisis pour patrons. Rien de plus factice que les conseils tenus dans le palais de l'Olympe sous la présidence de Zeus, rien de plus réel que le culte rendu dans l'Argolide à Hèra,

dans l'Attique et la Messénie à Poseidôn, dans la Phocide et la Laconie à Apollon. Et il est à croire que les Grecs auraient peu goûté des poèmes où la dignité de leurs dieux locaux eût été par trop rabaissée ; l'autorité que Zeus réclame se fait accepter parce qu'elle est celle d'un époux, d'un père, d'un frère aîné ; elle est d'ailleurs intermittente et laisse une marge fort étendue à l'activité de ses compagnons. Le plus souvent, Zeus ignore ou approuve expressément les amours et les haines, les fantaisies, les cruelles iniquités de ces ombrageux feudataires. Il évite le plus possible de leur faire sentir la bride et le fouet. Lorsqu'il envoie Iris à Poseidôn, il ne se dissimule pas le danger d'un conflit avec le puissant dieu des ondes : « Qu'il considère, dit-il, que *malgré sa force*, il ne saurait me tenir tête. » Et quand Poseidôn conçoit le projet odieux et ridicule de jeter une montagne devant le port des Phéaciens, il lui répond : « Frère chéri, je crois comme toi que c'est ce qu'il y a de mieux à faire. Mais ne dis pas que les dieux te méprisent ! Il serait périlleux d'outrager le premier né (après moi), des immortels. Il ne tient qu'à toi de te venger. Agis selon tes désirs et satisfais ton âme. » En somme, tant que Zeus se tait, et même après qu'il a parlé, les dieux grands et petits, Olympiens ou simples comparses de la terre et des eaux, font ce qui leur plaît, tourmentent, frappent ou protègent à leur gré les faibles mortels.

Les dieux de l'Iliade sont divisés en deux camps, ceux-ci luttant pour les Grecs, ceux-là pour les Troyens ; mais ils n'en rentrent pas moins chaque soir au banquet de l'Olympe. Cette hostilité, qui s'exprime non seulement par des paroles, mais aussi par

des actes, et que cependant efface une coupe de nectar, n'aura plus de raison d'être après la chute d'Ilion, ou du moins elle ne se manifestera plus qu'en des querelles privées où l'on devine encore les sourds grondements de vieilles antipathies. L'*Odyssée*, bien qu'elle ait recueilli nombre de traits archaïques, ne distingue plus entre les divinités de l'Europe et celles de l'Asie, entre le groupe qu'on peut appeler achéen (déjà constitué d'éléments divers, Eoliens, Achéens, Ioniens), et les dieux spécialement doriens ou adoptés par les Doriens, tels qu'Apollon et Artémis. Les nuances ont disparu. Poseidôn, qui dans le principe n'était pas plus achéen que troyen (il avait construit les murs, et il protège Enée), devient le persécuteur d'Ulysse. Il est donc difficile de répartir les dieux d'Homère en des classes nettement définies, selon les sexes, les fonctions, les domaines célestes, atmosphériques, terrestres, marins ou infernaux. Ce serait risquer d'introduire en ce panthéon un ordre, une hiérarchie qu'il ne comporte pas. Mieux vaut encore appeler tour à tour les personnages les plus en vue, les protagonistes, en complétant leur portrait d'après quelques hymnes détachés ; chemin faisant, à côté d'eux ou à leur suite, nous rencontrerons les dieux d'une période antérieure, dieux honoraires, dieux sacrifiés, que l'anthropomorphisme a tantôt négligés, tantôt diminués jusqu'à la condition de simples mortels, tantôt relégués au Tartare ou dans le fond des mers, tantôt retraités sur l'Olympe et dans le Ciel.

Tout d'abord se présente Hèra, qui ne permettrait à qui que ce soit de lui disputer le premier rang après Zeus. Elle est la sœur et l'épouse du maître des dieux ; elle siège près de lui sur un trône d'or ; elle repose à ses côtés dans la

chambre nuptiale construite par Héphaistos et close de verrous ou de courroies inextricables. Elle est chaste et hautaine ; sans cesse outragée par les infidélités de son volage époux, humiliée par la présence de ses rivales, Dionè, Thémis, Démètèr, Latone, elle poursuit Zeus de ses paroles acerbes, de ses sarcasmes insolents ; et de sa haine, de ses vengeances les filles et les fils de l'adultère, Aphroditè, Artémis, Héraklès. Elle fait atteler et dételer son char par l'innocente et douce Thémis. Jamais elle n'est plus heureuse que lorsqu'elle a fait tomber son illustre époux en quelque piège cruel.

« Alkmènè allait enfanter le vaillant Héraklès : Zeus alors, se glorifiant, tint à l'assemblée des dieux ce discours : Écoutez, dieux et déesses ! aujourd'hui même Ilithye (*Eileithuia*), arbitre des douleurs, va mettre à la lumière, parmi les hommes issus de mon sang, un enfant qui dominera sur tous ses voisins. — Tu nous trompes, s'écrie l'auguste Hèra, le cœur plein d'artifices ;.. mais allons, jure-moi, affirme par un irrévocable serment qu'il dominera en effet sur ses voisins, l'enfant issu de ta race qui aujourd'hui sortira des entrailles d'une femme ! » Elle dit. Zeus, sans soupçonner la fraude, prononce le formidable serment. Hèra aussitôt se précipite des sommets de l'Olympe et descend dans Argos, en Achaïe : elle n'ignorait pas que la noble épouse de Sthénélos, fils de Persée, portait dans son sein, depuis sept mois, un fils chéri, et, prématurément, elle le mit au jour. Cependant elle suspend les douleurs d'Alkmènè et retarde ses couches, puis remontant vers Zeus elle lui dit : O toi qui lances la foudre, j'ai à déposer dans ton âme une grave parole : cet homme illustre qui règnera sur les Grecs vient de naître ; c'est

Eurysthée, fils de Sthénélos; il sort de ton sang, et n'est point indigne de la souveraine puissance. Elle dit, et frappe d'une douleur aiguë le cœur profond de son époux. »

Lié par son serment, le maître du tonnerre subit le joug de sa redoutable compagne. Mais celle-ci, pour maintenir son empire, a parfois recours à des moyens plus doux. Elle est belle, et elle le sait ; d'une beauté sévère et souveraine, mais à laquelle ne messied pas le sourire, d'autant plus puissant qu'il est plus rare. Un jour elle aperçoit Zeus assis en paix sur la plus haute cime du mont Ida, laissant quelque répit aux Grecs accablés par Hector ; elle conçoit le dessein d'endormir sa vigilance. « Soudain elle entre dans la chambre secrète et en ferme les portes brillantes. L'ambroisie a bientôt purifié de toute souillure son corps plein d'attraits ; une huile divine qui lui a été offerte en sacrifice répand son arôme dans le palais céleste et jusque sur la terre. La déesse au sein blanc forme les belles tresses qui retombent de sa tête immortelle ; elle revêt la tunique aux agrafes d'or où Pallas a brodé de merveilleux dessins, elle n'oublie ni la ceinture aux cent franges, ni les pendants d'oreilles ornés de trois gemmes resplendissantes, ni les belles sandales, ni le voile superbe, éclatant de fraîcheur, blanc comme le soleil. » Elle a caché dans son sein la ceinture prêtée par Aphroditè. Elle a gagné Hupnos, le dieu du sommeil, en lui promettant pour épouse Pasithéa, la plus jeune des Charites. « D'un rapide essor, quittant les cimes de l'Olympe, elle descend dans la Piérie et la riante Emathie, traverse les monts neigeux de la Thrace, l'Athos, les flots écumeux, pose à Lemnos ses pieds qui effleurent à peine la terre et les ondes, puis, enveloppée

d'un brouillard, franchit l'Hellespont, gagne Lektos, au pied de l'Ida fécond en sources, asile des bêtes fauves, vole au-dessus des forêts jusqu'au Gargare. Zeus l'aperçoit et le désir voile son âme prudente. » On sait le reste. Le sommeil fait son œuvre, et les Troyens sont repoussés. Pallas et Poseidôn ont rendu la victoire aux Argiens. Quand Zeus se réveille, Hector gît privé de sentiment sur les bords du Scamandre, abattu par le rocher qu'Ajax a lancé.

Le charme de ces inventions poétiques a fait illusion aux Grecs eux-mêmes sur les origines et les objets de leurs croyances. Que reste-t-il après Homère de cette vache adorée à Mycènes, de cette Hèra à la figure, puis aux yeux de bœuf, divinité pélasgique de la terre féconde, puis de cette Hèra céleste, assimilée par confusion de noms à l'étendue aérienne et lumineuse? Hèra n'est plus qu'une femme, le type de l'épouse antique ; et c'est ainsi que la considèrent tous les mythologues classiques ; peut-être n'y a-t-il pas une déesse qui ait été plus complètement transformée par l'anthropomorphisme. Pourtant quelques traits archaïques rappellent encore la puissante patronne du Péloponnèse à qui trois villes surtout sont chères : « Sparte, Argos et Mycènes aux larges rues », qui « haît dans son âme » le Zeus de l'Hellade, et qui, lasse de vaines révoltes, résignée, mais aigrie par de nombreuses défaites, oblige du moins son fulgurant maître à compter avec elle, à la respecter, parfois même à l'aimer. Hèra, nous le savons, n'était pas plus la sœur que l'épouse de Zeus ; c'était la Terre toujours jeune et toujours mère ; à ce titre, elle continue de présider aux mariages ; elle envoie ses filles, les Ilithyes, autres elle-même, au chevet des accouchées ; même dans le ciel, elle garde certains attributs maternels ; son lait a

formé la voie lactée, dans les temps immémoriaux où elle allaitait Hèraklès, son fils ou son parèdre masculin, c'est le nom qui le dit, et qui l'affirme, à l'encontre de toutes les fables postérieures. Les rapports de Hèra avec Argos, fils de la Terre, avec la vache Io dont elle confie la garde à ce personnage étoilé, pasteur des astres, font évidemment allusion à des mythes que les *Védas* nous ont rendus familiers, à l'union de la terre et du ciel nocturne, et à ce caractère bovin, attribué jadis aux forces fécondantes et aux forces fécondées (comme si les siècles qui suivirent la domestication du bœuf et de la vache avaient été pour la pensée humaine une période bovine, un régime bovin). Quel sens, maintenant, se cache dans l'aventure bien connue de Hèra suspendue par une chaîne d'or entre ciel et terre avec une enclume à chaque pied? M. Victor Henry le devinerait sans doute, lui qui a très ingénieusement découvert dans les mythes une série d'énigmes, de devinettes, comme les anciens aimaient à en proposer, par la bouche du Sphinx ou des Pythies. La chaîne d'or serait la traînée de la foudre; Hèra, l'atmosphère; les deux enclumes, le soleil et la lune ou bien le jour et la nuit. De toute façon, en vertu de son union avec Zeus, Hèra est devenue aérienne, céleste, et quelque peu lumineuse; son voile est éblouissant, « blanc comme le soleil. » Sa messagère est l'arc-en-ciel, Iris, qui descend des cieux au fond des mers; enfin elle-même glisse d'un vol insensible et rapide sur les vagues de l'étendue.

Une autre déesse également humanisée par Homère, c'est Pallas Athènè, la *Jeune fille d'Athènes*, *Glaukôpis Athènè*, la figure de chouette, promue au rang de fille favorite, ou plutôt d'émanation du dieu suprême; elle n'est pas

moins étroitement unie à Hèra, qui pourtant n'est pas sa mère, et, comme nous le verrons, à Poseidôn. Le naturalisme n'a plus rien à réclamer dans cette création magnifique du génie grec; sauf le nom antique de *Tritogéneia*, *Tritonis*, que nous avons expliqué, sauf la fable, omise par Homère ou inconnue de lui, la fable du coup de hache (ou de foudre) fendant le crâne de Zeus, la voûte céleste, d'où la déesse jaillit tout armée; sauf encore l'*égide*, qui appartient à Zeus, nuée d'où sort la face du soleil coiffé de rayons ondoleux, ou d'éclairs serpentins. Fille de *Zeus* ou de *Trita*, ou de *Triton*, c'est tout un; mais *Trita*, *Traitana* (dieu védique) s'est confondu avec les eaux célestes qu'il fait couler sur la terre; il est *Trita Aptya*, le Trita des eaux ou fils des eaux. Ces eaux, il les a suivies jusqu'à la mer où elles se rassemblent, et il y reste sous les noms féminins ou masculins d'*Amphitritè*, de *Tritô*, de *Triton*; tandis qu'il demeure au ciel dans la personne de sa fille *Tritogénéia*. Celle-ci est d'ailleurs liée à l'élément humide; on la dit née sur les bords d'un lac Triton; elle conduit le vaisseau de Télémaque; elle règne sur les rivages de l'Attique. C'est elle sans doute qui humecte le sol aride de ce pays et, à côté de l'orge semée par la déesse d'Eleusis, fait sortir de terre l'onctueux olivier. Elle est encore une divinité terrestre, mais surtout régionale, quand elle reçoit dans son temple de l'acropole Erechtée fils de la terre ou Erichthonios. Le dragon qu'elle enferme dans une corbeille pour le malheur de Pandrose et de ses sœurs, le serpent nourri dans son sanctuaire, et les contes incohérents recueillis par certains mythographes se rattachent aussi aux origines chthoniennes ou peut-être fulgurantes d'Athènè. Mais ces traits épars s'effacent comme noyés dans l'éclat radieux de

la belle déesse où s'incarna la Grèce artiste et guerrière. Adroite et forte, agile et redoutable, elle réunit tous les dons de la race, l'éloquence et la bravoure, la ruse et la patience, l'avidité et la générosité. Elle est vindicative, cruelle à ses ennemis, fidèle et partiale envers ceux qu'elle aime; mais elle hait, avant tout, elle méprise la fureur brutale et le mol abandon sensuel. Elle est femme pourtant et préside aux travaux délicats des jeunes filles et des épouses chastes. Brodeuse émérite, elle orne de brillants dessins les voiles et les tuniques des Olympiens; son aiguille est aussi légère que sa lance est pesante. Telles Bradamante et Marphise triomphant dans les batailles et charmant par leur sagesse et leur modestie les hôtes réunis dans le château de leurs pères. Une seule grâce lui manque, la séduction. Elle n'aime pas d'amour, et elle n'est pas aimée. Toute faiblesse est étrangère à la suprême intelligence. Ces impressions que je viens de traduire, et qui se dégagent des textes homériques, ne sont exprimées nulle part dans les chants de l'*Iliade* et dans l'*Odyssée*. Homère ne raisonne pas, il peint; il anime ses personnages et les laisse agir et parler selon leur caractère propre — que nous devons deviner, — mais conformément aussi au milieu social et moral où ils se meuvent, sur les confins de la barbarie et de la civilisation.

Le monde homérique est violent et rusé, magnanime et fanfaron, surtout infiniment mobile, passant de la terreur panique à la folle audace, des pleurs à la joie bruyante, il s'enivre tour à tour de paroles, de vin et de sang. C'est beaucoup pour Athènè d'y introduire la sagesse, la patience, — à petites doses, — et surtout l'imperturbable énergie. Elle participe de la haute prudence attribuée à Zeus, mais

elle n'a point ses aspirations vers la justice, vers l'impartialité. Elle est grecque et hait tout ce qui n'est pas grec ou avec les Grecs; elle a fait serment de ne faire grâce à aucun Dardanien. Aussi est-elle inséparable du type complet de l'héroïsme grec, du subtil et vaillant Odusseus.

Nous la voyons lancer Diomède contre Aphroditè et piquer cette colombe blessée de ses railleries dédaigneuses. Arès, le brutal soudard, est l'objet de son mépris. Non contente de lui enfoncer dans le flanc la javeline de Diomède, elle l'attaque et l'abat à ses pieds. L'épisode est curieux. (*Iliad.* XXI.).

« Zeus, assis sur l'Olympe, rit en son cœur et se réjouit de voir les dieux livrés à Eris, à la Discorde. Déjà ils s'abordent. Arès le premier, destructeur des armures, s'élance sur Pallas et, le javelot à la main, lui adresse ces paroles outrageantes : Pourquoi, chienne impudente, appeler parmi les dieux la Discorde ? Insatiable est ton audace, et ton cœur est gonflé d'orgueil. C'est toi qui dirigeais le bras de Diomède et qui as déchiré mon corps divin. Tu vas tout à l'heure expier le mal que tu m'as fait. Il dit et frappe l'égide, arme horrible et qui résisterait même à la foudre de Zeus. La déesse recule et, de sa forte main, saisit dans la plaine une pierre énorme que jadis les premiers hommes ont posée en ce lieu pour marquer la limite d'un champ. Elle la lance et atteint à la gorge le dieu de la guerre dont les genoux fléchissent. Il tombe et couvre sept plèthres. Sa chevelure est souillée de poussière. Autour de lui, ses armes retentissent. Athènè rit, et, se glorifiant : Insensé, pour comparer ta force à la mienne, n'avais-tu pas considéré encore à quel point je l'emporte sur toi? Tu ressens l'effet des malédictions de ta mère irritée quand tu abandonnas les

Grecs pour les perfides Troyens! Elle dit et détourne ses regards étincelants. Cependant, Aphroditè, fille de Zeus, prend par la main le dieu blessé qui pousse de profonds soupirs. Hèra les aperçoit et, s'adressant à Pallas : hélas! infatigable fille du dieu qui secoue l'égide, vois encore cette chienne impudente, qui conduit hors de la mêlée Arès, fléau des humains. Que tardes-tu? Athènè se réjouit en son âme, s'élance et laisse tomber sa forte main sur le sein de la déesse qui sent son cœur faillir et ses genoux plier. Les deux divinités vaincues gisent renversées sur les sillons fertiles, et Athènè, se glorifiant, s'écrie : Puissent tomber ainsi tous ceux qui secondent les Troyens! »

Arès est un déserteur, en effet. En le rangeant parmi les défenseurs d'Ilion, le poète obéit à des sentiments complexes; observateur satirique et naïf, il lui plaît d'associer le dieu de la guerre à la déesse des amours faciles; son trait, lancé sur les siècles, n'est pas émoussé encore. Il se souvient aussi qu'Arès est un dieu des Thraces et peut sans invraisemblance favoriser les Phrygiens et les Dardaniens. Mais pour nous, qui savons l'intime parenté des Thraces et des Hellènes, confondus, aux premiers temps de l'histoire, dans l'Emathie et la Piérie, aux pieds même de l'Olympe, Arès est un dieu indo-européen, et son nom témoigne de son origine. Comparez d'une part Arya et Arès, de l'autre Arès, Aréiôn, Aristos, Aristeus, Arétè, Aréopage, probablement Artémis; ne sont-ce pas les nuances diverses ajoutées par des suffixes bien connus à la racine *Ar?* C'est pourquoi Athènè déteste en cet Arès le transfuge qui s'est laissé prendre au sourire de l'intruse Phénicienne, de la lubrique Aphroditè, si aisément adoptée par le luxurieux fils de Kronos.

Cependant, Ilion succombe; le cheval de bois, construit par Épéos à l'instigation d'Athènè, a introduit dans la cité condamnée les plus vaillants des Achéens; c'est Ulysse qui les commande, ou qui, du moins, les empêche de parler haut ou de sortir avant le temps. Il semble que la déesse qui l'inspire devrait le reconduire en paix, chargé de butin et de gloire en ses domaines insulaires, auprès d'une femme et d'un fils qui l'attendent depuis neuf ans. Mais le destin sans doute ne le veut pas, et bientôt la colère de Poseidôn vient prolonger l'épreuve où doit grandir encore la renommée du héros. Et puis qu'est-ce que dix ans pour les immortels?

Enfin, un jour que le dieu des mers s'est rendu à quelque festin, aux extrémités du monde, Zeus philosophe assez platement sur le meurtre tout récent du bel Égisthe, immolé par Oreste. « Nous n'y sommes pour rien, » dit-il ou à peu près. « N'ai-je pas envoyé Hermès avertir Egisthe de ne pas tuer Agamemnon, que mal lui en adviendrait? Mais quoi ! ce héros a passé outre. Tant pis pour lui. » Athènè alors intercède pour l'infortuné Ulysse, retenu dans une île lointaine par Calypso, fille du farouche Atlas. — Zeus proteste de ses bons sentiments : « Comment! un héros qui a offert les plus beaux sacrifices aux divinités qui habitent le vaste ciel! Mais je ne ne l'ai jamais oublié, certes ! Seulement, que veux-tu ! Poseidôn était fort irrité. Eh ! bien, arrangeons tout avant qu'il revienne ici ; il faudra bien qu'il se rende au désir de tous les immortels. » Là-dessus Hermès, le messager au magique rameau d'or, s'élance au-dessus des flots et porte à la Nymphe des ordres péremptoires. Athènè s'envole vers Ithaque et, prenant la figure du Taphien Mentès, hôte d'Ulysse, elle se pré-

sente au jeune Télémaque, l'encourage, et lui conseille d'aller chercher près de Nestor et de Ménélas des nouvelles d'Ulysse; c'est elle encore qui, sous les traits de Mentor (Mentès n'est qu'une variante), lui procure une barque, un équipage, et le conduit sans encombre à Pylos; bientôt, elle lui révèle en songe le retour de son père, l'arrache à l'amicale hospitalité du blond Ménélas et de la blonde Hélène, et, le ramène sain et sauf chez le pasteur Eumée, malgré l'embuscade des prétendants. Entre temps, avec la vitesse de la pensée, elle descend au-dessus de la couche d'une jeune princesse, Nausikaa, fille du roi des Phéaciens, et, lui parlant en songe avec la voix d'une amie d'enfance : « Pourquoi, dit-elle, ta mère t'a-t-elle enfantée si négligente? Tes riches vêtements sont étendus sans ordre... crois moi, allons au lavoir dès l'aurore. Aux premières lueurs du matin, demande à ton illustre père un char et des mules pour transporter les ceintures, les voiles et les couvertures brillantes. Car le chemin est long de la ville au lavoir. » C'est là, sur les bords d'un fleuve tranquille, que vient d'échouer le vaillant Ulysse, après vingt jours d'une terrible traversée; Poseidôn, revenant à l'improviste de son excursion, lui a infligé un nouveau et dernier naufrage. Mais la déesse le fait paraître aux yeux de la jeune vierge si beau, si rajeuni, si frotté d'ambroisie, que celle-ci, en son âme, le désire pour époux. Baigné, réconforté, habillé par les ordres de Nausikaa, il la suit à quelque distance pour ne la point compromettre, et, recouvert par Athènè d'un brouillard, il pénètre jusqu'aux foyers d'Alkinoos, et soudain se montre aux genoux de la reine, demandant l'hospitalité et l'aide des Phéaciens.

Dès lors, on peut dire que la déesse aux yeux pers ne

quitte plus Ulysse et les siens, courant du père au fils et calmant par des songes heureux les angoisses de Pénélope. Tantôt vieillard, tantôt voix, tantôt souffle embaumé ou oiseau de bon augure, elle préside aux reconnaissances, indique les artifices, dirige la bataille contre les prétendants, anime d'une force meurtrière la javeline du vieux Laërte et réconcilie Ulysse avec ses concitoyens. De tous les passages où elle est en scène, je n'en citerai plus qu'un parce qu'il peint à la fois le caractère du héros et de la déesse, c'est-à-dire l'idéal de la sagesse et de la vertu telles que les concevait l'Hellène antique.

Les Phéaciens ont déposé Ulysse endormi sur le rivage de sa patrie. Il s'éveille et ne reconnaît pas le site jadis familier à ses yeux. Athènè a changé les formes des objets qui l'environnaient. « Il se lève, il contemple la terre paternelle et se prend à pleurer. De sa forte main il se frappe les cuisses en gémissant.

« Hélas ! où suis-je? quels mortels habitent cette terre? Sont-ils superbes, sauvages, injustes? Sont-ils hospitaliers et en leur âme craignent-ils les dieux? Où porterai-je ces nombreux trésors (les dons d'Alkinoos que les matelots ont placés auprès de lui?) Où vais-je moi-même errer? Pourquoi les Phéaciens, qui avaient promis d'assurer mon retour, m'ont-ils abandonné sur une terre inconnue? Grands dieux ! Ils sont donc trompeurs et iniques? Où m'arrêter maintenant? Et puis-je laisser là mes richesses pour qu'elles deviennent la proie des étrangers? Venge-moi, Zeus, dieu des suppliants, dieu qui punis l'injustice. Mais comptons ces trésors, sachons s'ils n'en ont rien emporté sur leur navire. » Il compte ses riches trépieds, ses bassins, l'or et les tissus merveilleux. Rien ne manque,

mais il pleure sa patrie. Il se roule en gémissant sur le rivage des mers au bruit tumultueux. Athènè cependant l'aborde, sous la figure d'un jeune homme qui paît les brebis. De formes délicates comme les fils des rois, elle a sur les épaules un riche manteau, sous ses pieds blancs de brillantes sandales, dans la main un javelot. Ravi à sa vue, le héros lui adresse ces paroles rapides : « Ami, puisque, le premier, je te trouve sur cette rive, je te salue. Sauve mes trésors et moi-même. Je t'implore comme une divinité et j'embrasse tes genoux. Dis-moi sans détour, ne me laisse pas ignorer quelle est cette contrée ? Quels mortels l'habitent? Est-ce une île riante? Est-ce un promontoire que projette un continent fertile?

« Etranger, répond la déesse, tu es hors de sens, ou tu viens de bien loin, toi qui m'interroges sur cette terre. Elle n'est pas à ce point inconnue. Des peuples nombreux ont appris sa gloire. Si elle est âpre, si elle ne nourrit pas de coursiers, dans sa médiocre étendue, elle n'est pas infertile ; on y recueille en abondance le froment, le vin, fécondés par des pluies fréquentes et de fraîches rosées. Nuls pâturages ne sont plus aimés des chèvres et des génisses. Ses forêts produisent une grande variété d'arbres ; et des fontaines intarissables arrosent ses vallons. Son nom, ô étranger, est parvenu jusqu'aux champs d'Ilion; et même sur ces rives qu'on dit si loin de l'Achaïe, on connaît le nom d'Ithaque. »

Ces mots pénètrent de joie le divin et patient Ulysse. Il entend avec transport le nom de sa chère patrie. Il adresse au jeune homme ces paroles rapides en déguisant la vérité, car il roule toujours en son sein nombre d'artifices.

« Moi aussi, dans la vaste et lointaine Crète, j'ai entendu parler d'Ithaque. C'est de cette contrée que j'arrive avec mes trésors. J'en ai laissé autant à mes enfants. Car je fuis ma patrie, où j'ai fait périr le fils chéri d'Idoménée, Orsiloque aux pieds légers, le plus agile de tous les Crétois, parce qu'il me contestait ma part du butin de Troie, pour lequel j'avais cependant bien peiné dans les combats ou sur les flots tumultueux. » Et il raconte en détail l'embuscade nocturne où il a tué son ennemi, sa fuite sur un vaisseau phénicien qui devait le mener à Pylos, le prix dont il a payé son passage, le sommeil qui l'a surpris sur cette terre, le départ furtif des Phéniciens. « Ils tirent du vaisseau mes trésors et les déposent près de moi sur le sable. Aussitôt ils se rembarquent et voguent vers la superbe Sidon ; et moi, je demeure ici, le cœur contristé.

« Il dit, et Pallas sourit. De sa main elle le caresse, se montre sous la figure d'une belle femme à la taille majestueuse, habile aux travaux de son sexe, et prononce ces paroles ailées : Qu'il faudrait d'adresse, même à un dieu, pour te vaincre en stratagèmes ! Méchant, plein d'artifices, insatiable de ruses, tu ne devais donc pas, même en ta patrie, renoncer aux paroles trompeuses qui au fond de l'âme te sont chères. Avec moi n'use pas de ces détours, ils nous sont également connus. Si tu l'emportes sur tous les humains en sagesse et en éloquence, je suis célèbre parmi les dieux par la prudence et l'habileté. Mais comment as-tu méconnu celle qui dans tes épreuves t'assiste et veille sur toi, qui t'a fait aimer de tous les Phéaciens ? Je viens ici pour concerter avec toi quelque plan et cacher les trésors que, par mon inspiration, t'a donnés ce peuple illustre. Je te dirai que le destin veut que tu souffres

encore dans ton superbe palais. Soumets-toi à la nécessité. Ne parle de tes courses ni de ton arrivée à personne, ni parmi les hommes ni parmi les femmes, mais endure en silence tes nombreuses douleurs, et les injures des hommes violents. »

Le sage héros remercie la déesse de ses bontés passées. Il reconnaît qu'elle l'a puissamment assisté chez les Phéaciens. Mais depuis la chute d'Ilion, il a erré, il a souffert bien longtemps et il ne l'avait point revue. Enfin, ajoute-t-il, « suis-je bien dans Ithaque, ne m'abuses-tu pas? J'embrasse tes genoux. Au nom de ton père, je t'en conjure, dis-moi s'il est bien vrai que j'ai atteint ma patrie.

« Ah! s'écrie Athénè, tu as encore dans le cœur une telle pensée? Puis-je donc t'abandonner dans ton infortune, toi si éloquent, si pénétrant, si sage? Quel autre mortel, après tant de courses errantes, ne brûlerait de voir, dans son palais, sa femme et ses enfants? Mais toi, avant d'apprendre et de raconter, tu veux éprouver Pénélope qui se tient avec constance enfermée en ta demeure, consumant dans les larmes, dans les soupirs, ses nuits et ses journées. Pour moi, je n'ai jamais perdu confiance. Je savais en mon âme que tu reviendrais après avoir perdu tous tes compagnons. Mais je ne voulais pas combattre le frère de mon père, Poseidôn, qui te hait de tout son cœur parce que tu as privé de la vue son fils chéri. Maintenant, je vais te montrer les sites d'Ithaque, et tes doutes s'évanouiront. Voici le port de Phorkus, vieillard de la mer ; voici, à l'extrémité du port, l'olivier touffu, et, sous son ombrage, une grotte délicieuse, séjour sombre et sacré des Nymphes, que tu honorais d'entières hécatombes. Voici le mont Nérite, ombragé de forêts. » Elle dit, le brouillard

se dissipe et la terre apparaît. Ulysse est pénétré de joie. Ils cachent avec soin le trésor dans la grotte et préparent le plan qui doit perdre les prétendants affamés des biens et des troupeaux d'Ulysse et les captives débauchées qui ont trahi leur maître.

De toutes les divinités grecques Athènè est celle qui a gardé le moins de traits primitifs. Ses pouvoirs sont aussi peu définis que sa personne, son individualité, sont fortement accentuées. Ce n'est pas une force de la nature, se mouvant dans l'aire qui lui est dévolue ; c'est l'intelligence humaine, le génie grec, échappant aux fatalités qui dominent la vie et les choses. Et le merveilleux, c'est qu'une conception si abstraite ait pu revêtir une forme si pleine, si vivante. On la voit, on l'entend. Elle va vous toucher. Longtemps après l'éclipse totale des apparitions niaises ou hystériques, le lecteur d'Homère verra la belle déesse, de sa main divine, caresser en souriant l'épaule du héros.

Avec Zeus et Hèra, Athènè forme le groupe culminant du panthéon grec, celui qui doit le plus à la réflexion et à la poésie : le ciel, l'air, la lumière, embellis, ennoblis, vivifiés par des contours et des sentiments humains. Sans doute l'antropomorphisme a libéralement pourvu à l'incarnation de tous les autres dieux et déesses, mais, heureusement pour la mythologie comparée, il s'est un peu moins acharné à gratter, à polir, à effacer les traces de leur naturalisme originel.

Ainsi Poseidôn, qui nous est donné comme le second en puissance après Zeus, que ni Zeus, ni Hèra, ni Athènè ne se soucient de contrarier, en face de qui l'archer Apollon décline courtoisement le combat, apparaît nettement, malgré ses contours humains, ses palais et ses chars

étincelants, comme l'aspect changeant de l'atmosphère et des eaux; dieu très ancien des rivages de la Méditerranée, patron de la race ionienne, connu en Attique dès l'arrivée des cavaliers thraces, avant l'établissement des Hellènes, adoré sur la côte d'Asie dans le Panionium de Mycale, honoré de fréquents sacrifices sur tout le pourtour du Péloponnèse, à Corinthe où il préside aux jeux Isthmiques, à Argos où il fut longtemps le parèdre de Hèra, à Pylos chez le cavalier Nestor son petit-fils, à Ithaque même chez le héros qu'il persécute, chez les Phéaciens, Poseidôn est, par bien des côtés, un autre Zeus. Fécondateur de la nature entière, il compte par centaines ses épouses, ses maîtresses mortelles et immortelles, par milliers ses enfants, brigands, héros et demi-dieux : aussi est-il dit à Athènes *patrogénios*, *patroos*, *pater* à Éleusis, *phutalmios, génethlios* à Sparte, et aussi *domatitès*, dieu de la maison, de la famille. Dieu du ciel, il partageait avec *Gaia*, avant la venue d'Apollon, le sanctuaire de Delphes; il est en Thessalie *pétraios*, c'est-à-dire fulgurant, les carreaux de foudre étant des pierres tombées du ciel; au reste, le *trident* est un diminutif du faisceau tonnant de Zeus; il est, à Mégalopolis, *époptès*, voyant, c'est-à-dire solaire, car le soleil est l'œil, le voyant suprême ; un fait bien connu témoigne de ces affinités de Poseidôn avec le soleil : l'amour excessif qu'il porte à son fils Polyphème, qui lui fait pourtant peu d'honneur. C'est pour venger ce monstre qu'il chavire obstinément Ulysse, son ancien ami devant Troie, Ulysse, le roi d'une île toute dévouée à Poseidôn. Pourquoi? Parce que les Hellènes, jouant sur le nom d'anciens habitants sauvages des grottes et des îles, les Cyklopes ou Kerkopes, leur attribuaient une face circulaire, ou un œil

rond; il se fit une confusion entre les Cyclopes (êtres réels ou fabuleux) et le *Kuklops* du ciel, le visage ou l'œil solaire, entre les Cyclopes donnés pour aides à Héphaïstos, et tous les météores ignés, rayons ou éclairs. Si bien que Poluphêmos — le très renommé — doit être, malgré sa sottise et son ineptie, considéré comme la forme monstrueuse d'un Poseidôn solaire et fulgurant. Celui-ci, pour le venger, ne lance-t-il pas sur le vaisseau d'Ulysse des pierres énormes? Ces pierres sont des traits de foudre comme l'énorme rocher dont il abattit un Titan, et qui devint l'île de Cos. Au reste le surnom d'*Aigaios*, de *Aigeus* (père de Thésée), son palais *Aïgas*, font aussi bien allusion à l'Égide de Zeus (nuage tonnant) qu'à la petite mer Egée. Un attribut, très notable, de Poseidôn, convient particulièrement aux divinités solaires, c'est l'usage, le goût, la passion des chevaux. Sous la forme d'un coursier, *Kaballès*, il s'unit à Démètèr ou à Gaîa, à la Terre, qui a pris aussi la robe chevaline; il fait sortir de terre le cheval athénien; il protège les Centaures, hommes-chevaux vaincus par Hèraklès; il invente l'attelage et la course des chars; enfin, il est *hippios*, *hippéios*, *hippokourios*, *hipparkhos*, *hippégétès*; et très probablement, il était le dieu suprême des peuples qui introduisirent le cheval en Occident. Son nom, bien que diversement interprété, paraît bien ne renfermer que l'idée de puissance, de royauté. La forme la plus ancienne est *Potidas*, *Potidôn*, sanscr. *pati*, gr. *potès*, *posis*, prince, maître. *Posidôn*, semblable à un roi, et, sur une inscription, *Zenoposeidôn*, égal en puissance à Zeus. Cette association de noms semble montrer comment s'établit la fraternité de ces deux rivaux. Le Zeus achéen rencontrant partout ce sosie, en Thessalie, en At-

tique, à Égine, à Argos, dut l'admettre dans sa famille et le dédommager du ciel par le don de l'empire des mers. Aussi est-il très rare que Zeus s'occupe des choses de la mer; son impétueux frère y exerce en apparence une domination absolue, soit qu'il berce avec lui quelque nymphe sous la volute d'un flot, soit qu'il se repose à Aigas au fond de l'abîme en de superbes demeures, resplendissantes d'or. Parfois, attelant ses coursiers aux pieds d'airain, au vol rapide, à la crinière d'or, il revêt une armure d'or, saisit un fouet merveilleux, monte sur son char et le lance sur les flots ; les monstres marins, reconnaissant leur maître, sortent de leurs retraites et bondissent de joie; la mer s'entr'ouvre avec amour; les chevaux rasent les vagues et, sous le char, l'essieu d'airain n'est pas même humecté. Où va-t-il ainsi? Visiter quelqu'un de ses sanctuaires, ou, comme un autre Zeus, s'asseoir aux banquets des Éthiopiens irréprochables. Mais il n'est jamais plus heureux que quand il déploie sa force immense, irrésistible, ébranlant la terre, fendant les eaux jusqu'au Tartare, les éparpillant jusqu'au ciel en tourbillons d'écume, pour le plaisir de déchirer quelque faible navire et de jeter aux anguilles voraces une douzaine d'insectes humains. Il déchaîne tous les vents, il soulève toutes les tempêtes, et ne peut triompher du patient Ulysse qui s'accroche à une poutre de son radeau désemparé. C'est dans de pareilles batailles que le dieu *Kuanochaïtès* (aux cheveux azurés) a gagné ses plus fameux surnoms : *Gaiéochos*, *Amphigaios*, *Ennosigaios*, *Ennosichthon*, *Seisichthon*, celui qui étreint, enveloppe, ébranle et secoue la terre.

Le dieu dont le char d'or fendait jadis les nuées humides, les ondes célestes, n'est pas d'ailleurs exilé de son

premier séjour. Bien qu'il y rencontre un maître, bien que le regret jaloux aigrisse parfois son langage, il habite volontiers le palais de l'Olympe, il siège assidûment au conseil et à la table des dieux supérieurs. La mer n'a pas besoin de lui. Longtemps avant qu'il régnât sur les eaux salées et douces, le vieux couple ancestral, Okéanos et Tèthus, avait peuplé les abîmes d'innombrables Océanides. Trita, Triton se dressait au-dessus des vagues. Protée, le premier des êtres — ce nom est aussi celui d'une nymphe, Prôtô — comptait chaque soir, avant de s'endormir, les phoques et les baleines de son vaste troupeau, Protée aux formes sans nombre, qui révélait l'avenir aux mortels assez hardis pour braver ses métamorphoses. Phorkys, autre vieillard de la mer, se cachait dans les anses des rivages. L'antique Nérée engendrait trois mille Néréides, dont la plus célèbre, Thétis, aux pieds d'argent, à la fois pélasgique et achéenne, faillit épouser et Zeus et Poseidôn, et fut réduite à l'amour d'un mortel. Thétis, comme mère du héros akhéen, du dieu éponyme Akhilleus, joue dans l'Iliade un rôle considérable. Zeus se rend aisément à ses prières, même les plus injustes ; Hèra lui cède son trône et lui présente le nectar. Héphaïstos l'accueille en sœur et forge pour elle les armes divines et le fameux bouclier qui doivent rendre invincible le meurtrier d'Hector. Le poète ne lui eût pas prodigué tant d'honneurs s'il ne l'eût pas connue pour une antique et puissante divinité de l'Akhaïe primitive, une Thémis des eaux. Notez que Thétis est à Thémis comme *phatis, phasis* est à *phèmè ;* le suffixe seul diffère. Enfin, les déités des sources, les divins Fleuves à tête de taureau se soucient peu de Poseidôn. Les Vents, Argestès, Boréas Notus, Euros, Zéphuros, ont leur palais où

ils festoient avec Iris, à moins qu'ils ne visitent leur père *Aiolos*, vieille divinité des Éoliens, dans son île lointaine. Les tourbillons aériens, Okupétè, Aellô, les Harpuies, emportent librement leurs victimes ; et les monstres hurlants, Skylla, Kharybde, happent au passage les matelots échappés aux Sirènes enchanteresses.

Tout ce monde des eaux et de l'air inférieur se suffit à lui-même et vit fort bien sans maître. Cependant, lorsque Poseidôn commande, quelques-uns obéissent ; les Vents, tout au moins, qui se font un jouet d'Ulysse naufragé. Mais d'autres s'abstiennent, rien ne trouble l'indifférence des vieillards de la mer, Okéanos, Proteus, Phorkus et Nérée. On voit même Ino, la mère de Mélicerte (Melkarth), la blanche déesse Leukothéa, secourir le héros et lui donner une bandelette qui le préservera de la mort.

André LEFÈVRE.

NOTES DE BIBLIOGRAPHIE BASQUE

LES ÉCHOS DU PAS DE ROLAND

L'article que j'ai consacré à ce livre dans mon *Essai d'une Bibliographie de la langue basque* (Paris, Maisonneuve, 1891, gr. in-8), nº 377, p. 334 à 341 (1), était aussi complet que possible. Toutefois, comme j'ai eu occasion de revoir dernièrement quelques volumes que je n'avais pas sous les yeux au moment où j'écrivais mon article, comme j'ai reçu en outre des renseignements que je n'avais pu me procurer encore, il m'a paru intéressant de refaire entièrement cet article qui, d'ailleurs, je l'espère, ne déplaira pas aux lecteurs, car l'histoire est instructive, suggestive dirait-on dans le vocabulaire à la mode.

« **377. a.** — LES ÉCHOS du pas de Roland, par « J.-B. Dasconaguerre, membre du Conseil général des « Basses-Pyrénées. Traduit du basque. *Paris*, Firmin « Marchand, 1867 »

Typ. Rouge frères, Dunon et Fresné, Paris.

In-12 — 198- (iij) p. — Couverture bleue glacée.

Avec cette épigraphe : « Secourir une noble infortune « est un devoir sacré pour tout homme de cœur. « Axular. »

(1) Dans sa séance du 8 juin 1894, l'Académie des Inscriptions a donné à cet ouvrage une part dans le prix fondé par J.-Ch. Brunet pour « les ouvrages de Bibliographie savante ».

Les iij p. n. ch. finales comprennent une p. de table, une p. blanche, et une p. d'*errata*.

Dédié au prince Louis-Lucien Bonaparte.

« **377. b.** — LES ÉCHOS, etc. 2e édition. *Paris*, « Firmin Marchand, 1867 »

In-12 — 198- (iij), p. — Couverture jaune.

« **377. c.** — LES ÉCHOS, etc. Nouvelle édition, « destinée aux maisons d'éducation. *Paris*, Firmin Mar- « chand, 1867 »

In-12 — 194- (i) p. — Couverture grise.

Table finale, sans *errata*.

Typ. Rouge frères, etc.

« **377. d.** — LES ÉCHOS, etc. Nouvelle édition, destinée « aux maisons d'éducation. *Paris*, Firmin-Marchand, 1868 »

In-12 — 186- (i) p. — Couverture jaune, avec une vignette représentant le Pas de Roland (près d'Itsassou, à 20 kil. de Bayonne, sur les bords de la Nive).

Typ. Rouge frères, etc.

« **377. e.** — LES ÉCHOS, etc. Nouvelle édition, « destinée aux maisons d'éducation. *Paris*, Firmin Mar- « chand, 1868 »

In-12 — 186- (i) p. — Cartonnage de distribution de prix.

Aux p. 5-6 de ces deux derniers tirages, est une pièce de vers signée « Adolphine Bonnet (de Muret) » ; aux p. 169-186 on peut lire vingt-sept lettres d'évêques, d'archevêques et de cardinaux (le cardinal Bonaparte) approuvant formellement le livre et félicitant son auteur.

Typ. Rouge frères, etc.

« **377. f.** — ECOS de paso del Roldan, por J.-B. Das- « conaguerre.... *Bayona*, impr. Ve Lamaignère, 1867 »

In-8 — 170- (i) p.

Traduction, en espagnol, sur la seconde édition française ; elle a été faite par un ami de l'auteur, M. * Bermingham, de Saint-Sébastien.

« **377. g.** — UN DRAMA en la frontera, por Mr. Das-
« conaguerre, traducido al castellano, bajo la direccion de
« D. Vicente de Manterola, y adicionado con una intro-
« duccion y un apéndice del mismo. 1872. *Madrid,* Serrano;
« *Bayona*, Desplan »

In-8 — 130- (i) p.

Typ. Manuel G. Hernandez, Madrid.

Sur le faux-titre on lit : « Episodio de la guerra civil — 1834. »

Entre le titre et le faux-titre, un feuillet est occupé au recto par un bois représentant le héros du roman, Ganich, découvrant sa poitrine pour montrer une blessure. Sur le titre même est une autre vignette : « Casa de Ganich ». Ces deux dessins sont faits d'après deux photographies de M. et Mme Moreno (de Bayonne), qu'on vendait ou qu'on distribuait en 1868 et 1869 avec ces mots écrits à la main : « Souvenir des Échos du Pas de Roland ».

La dédicace au prince L.-L. Bonaparte a été supprimée dans cette traduction.

« **377. h.** — ARLAN-ERREKAKO aiphuac J.-B. Das-
« conaguerre, contseilu generaleko membra batez. *Bayonan,*
« impr. Ve Lamaignère, 1867 »

In-8 — p. 1 à 70.

L'exemplaire que je possède et qui est unique se compose de trois feuilles (p. 1 à 48), les seules qui aient été tirées, et de 22 placards d'épreuves non corrigées ; aux p. 53-57 et 69-70, les *k* sont bloqués.

Traduction faite par M. l'abbé * Larréguy, curé de Saint-Pée-sur-Nivelle.

« **377. i.** — ATHEKA-GAITZEKO oihartzunak. S. t. l. ni d. (*Bayonne*, impr. Ve Lamaignère, 1869) »

In-8 — p. 5-38.

L'exemplaire que je possède et qui est unique comprend une feuille (p. 5-20), la seule qui ait été tirée, et 18 placards d'épreuves corrigées.

Traduction d'Edmond Guibert, de Larressore.

« **377. k.** — ATHEKA-GAITZEKO oihartzunak, « J. B. Dasconaguerre, contseilu yeneraleko membra batez. « *Bihotz handico guiçonec eztute berce egimbideric beharren* « *socorritcea baicic*. Axular. — *Bayonan*, impr. Ve Lamai- « gnère, 1870 ».

In-8 — deux tirages.

Le premier à xv- (iij)- 175- (ij) p.

Le second à xv- (iij)- 204- (ij) p. ; les p. 176 à 204 contiennent : 1° la reproduction de l'appel final (p. 172-175 : *zueri nago beraz, español ozpatuak*) en souletin p. 176-178, en bas-navarrais p. 179-181, en guipuzcoan p. 182-184, et en biscayen p. 185-187 ; — 2° un choix de 69 proverbes basques avec notes préliminaires, p. 189-200 ; — 3° un vocabulaire alphabétique sur deux colonnes : « explication de quelques mots rares ou difficiles employés dans ce volume », p. 202-204.

Les xv pages préliminaires du volume comprennent le faux-titre, le titre, un avant-propos en basque, le même en français, et deux pièces de vers : l'une en basque (Athekaizeco menditarra) et l'autre en français (Complainte basque), signées « Un Basque » et qui sont toutes deux d'Edmond Guibert, dont je reparlerai ci-

après. Puis vient en iij p. n. ch., la dédicace au prince L.-L. Bonaparte.

Si mes souvenirs sont exacts, il a été tiré de ce volume 100 exemplaires seulement sur papier fort avec les 204 p.; et 2000 sur papier plus ordinaire avec les 175 p.

L'histoire de ce livre est à la fois intéressante et instructive. Il raconte la vie ou plutôt un épisode de la vie d'un contrebandier basque, célèbre dans le Labourd, et nommé proprement Jean Anchordoqui, mais connu sous le nom de Ganich. *Ganich*, *Manech*, etc., sont des diminutifs de *Ioannes* « Jean » (1). M. Fr. Michel avait déjà parlé de *Ganich*, dont il écrit le nom *Ganis*, dans son *Pays basque*, p. 120 125 ; il lui avait même consacré un morceau de son *Romancero du pays basque*, p. 119-122. On trouvera peut-être surprenant qu'un contrebandier, constamment en rébellion contre la loi, ait pu inspirer un intérêt aussi vif et aussi prolongé; mais le principal exploit de Ganich fut d'aider la princesse de Beira à tromper la surveillance du gouvernement français et à rejoindre en Espagne son cousin et fiancé don Carlos. C'est le récit de cet épisode qui forme le fonds du livre de M. Dasconaguerre. Les Basques sont d'ailleurs en général cléricaux et réactionnaires ; de plus, à leurs yeux, comme ils disent, « la contrebande n'est pas un péché ».

Dans le dernier chapitre, l'auteur explique comment

(1) Ce nom de *Manech* est tellement commun dans le Labourd que les Souletins en font l'appellation caractéristique des Labourdins ; c'est l'équivalent de John-Bull, Jonathan, etc. La première fois que je suis allé à Mauléon, on me disait que je parlais mal le basque, que je le parlais « comme un Manech », parce que je parlais labourdin.

il a été amené à faire ce livre : il vit entrer un jour dans son étude — M. Dasconaguerre était notaire à Bayonne — Ganich, vieilli, cassé, à bout de ressources, et qui venait faire mettre hypothèque sur les derniers lambeaux de son patrimoine. Pris de pitié à la vue de cette infortune « imméritée », M. Dasconaguerre imagina d'écrire l'histoire de Ganich et de la vendre au profit du vieux contrebandier.

Mais, absorbé par les soucis de sa profession, M. Dasconaguerre avait, depuis un certain temps, perdu de vue les choses littéraires. Aussi ne crut-il pas devoir s'en rapporter à ses seules lumières et, son manuscrit terminé, il le soumit à plusieurs amis avec prière de revoir, effacer, corriger, augmenter à leur fantaisie. Comme la plupart de ces personnes vivent encore, je ne puis les nommer ici. Il suffira de dire que c'est de cette collaboration multiple que sortit le volume tel qu'il parut pour la première fois, à la fin de 1866. L'auteur s'occupa immédiatement de faire à son œuvre une vaste réclame ; mais dès les premières démarches, il se heurta à une difficulté qu'il n'avait pas prévue. Son livre était incontestablement empreint d'un esprit religieux très absolu, mais il avait compté sans l'intolérance et l'exclusivisme du parti clérical. On lui signifia que tout concours lui serait refusé tant qu'il n'aurait pas supprimé certain passage (ch. III, p. 39-45) où il s'était permis de blâmer, en termes très mesurés, le rigorisme du clergé basque, de constater la prolongation excessive des offices du soir qui expose les jeunes filles à rentrer de nuit à la maison paternelle, de trouver maladroite la séparation des hommes et des femmes le dimanche et les jours de fête. M. Dasconaguerre supprima

ce passage et le remplaça, dans la seconde édition, par des banalités sur les sœurs, les frères et la foi religieuse. Il alla même plus loin : dans une édition subséquente, « destinée aux maisons d'éducation », un paragraphe du chapitre XII (p. 168) où il était question d'un jeune basque et de sa fiancée fit place à une jeune mère caressant son nouveau-né. O pudibonderie ! ô Tartuffe !

Alors, la chose n'offrit plus de difficultés. En moins de deux ans, l'auteur reçut une trentaine de lettres d'adhésion ou d'approbation d'évêques et d'archevêques, ainsi que des pièces de vers inspirées par le livre à des lecteurs enthousiastes ; en même temps, un certain nombre de journaux faisaient du livre les comptes rendus les plus élogieux. M. Dasconaguerre a fait réunir tous ces documents dans un album in-4° lithographié qui doit être devenu fort rare aujourd'hui.

L'album porte ce titre : « *Les Échos du Pas de Roland*, dédié à S. A. le prince Louis-Lucien Bonaparte. — Admis dans les bibliothèques de la Couronne par décision de S. E. le maréchal Vaillant en date du 4 mai 1868. — Approbations et lettres épiscopales de Messeigneurs les archevêques et évêques de (blanc) diocèses (le chiffre est resté en blanc) ». Coll. : ft. i titre ; p. i-iij vers au Prince Bonaparte, datés de Larressore, 17 février 1869, et signés « Edmond Guibert » ; p. iv (recto) lettre de l'évêque de S. Claude, p. 169-186 [extrait imprimé de l'édition n° 377. d et e] approbations épiscopales ; 10 fts. blancs ; p. 1-2 vers français de l'abbé C.-F. Godard (sans date) ; p. 3-7 vers français d'Edmond Guibert datés du Pas de Roland, 1er octobre 1868 ; p. 7-8, vers de Mlle Adolphine Bonnet (signés par erreur Henri d'André) qui ont été reproduits en tête de l'édition

n° 377. d et e ; p. 8-13, vers d'Edmond Guibert « le Barde Cantabre », sans date ; p. 14-47, dix-neuf articles de journaux la plupart cléricaux sur les *Échos du Pas de Roland* ; p. 68, lettre de M. Daguenet, ancien « procureur impérial (sic) » à la Cour d'assises de Pau, à l'époque où Ganich comparut devant cette Cour (1) ; p. 49-59, trois articles de journaux : ces dix pages sont d'une autre écriture que le reste du volume qui avait été lithographié à Paris, chez Legastelois ; elles ont évidemment été ajoutées après coup. La date d'aucun des articles de journaux n'est indiquée. On a mis à la suite, dans le recueil, deux feuilles volantes, la première lithographiée contenant une lettre approbative du cardinal Mathieu en date du 1er septembre 1869, la seconde imprimée (à Bayonne chez Lasserre) et contenant les vers français et basques d'Edmond Guibert signés « Un Basque » qui ont été reproduits dans le n° 377. k.

M. Dasconaguerre avait fait imprimer séparément une pièce de vers d'Edmond Guibert, datée du 31 décembre 1869, signée encore « Un Basque » et intitulée *Ganich* ; adressée au prince don Sébastien de Bourbon, fils de la princesse de Beira, qui était alors à Pau ; cette « épitre » avait pour but de solliciter un secours pour Ganich : je crois savoir que le prince fit la sourde oreille et ne s'intéressa point au « sauveur de sa mère ». M. Dasconaguerre avait aussi fait précédemment lithographier (4 p. grand

(1) Ganich, à la tête d'une troupe nombreuse de contrebandiers, avait été surpris par une ronde de douaniers. Le chef de ceux-ci, Saint-Blancard, avait tiré un coup de pistolet sur Ganich : les contrebandiers, furieux, voulaient massacrer Saint-Blancard et ses hommes, mais Ganich les en empêcha. Il fut acquitté, en raison de cette conduite généreuse, par la Cour d'assises de Pau devant laquelle il avait été traduit pour « rébellion à main armée ».

format) les treize premières approbations épiscopales qu'il avait reçues ; il en avait fait imprimer plus tard dix-huit (à Bayonne, chez Lasserre, 14 p. in-4°). Il avait fait de même imprimer séparément (4 p. in-12) cinq extraits de journaux, à la suite desquels il avait mis les vers de Mlle Adolphine Bonnet. Il faudrait citer encore trois articles de journaux ; des vers basques du poète Oxalde, facteur rural à Briscous (imprimés à Bayonne, chez Lasserre, 1 feuille in-plano) ; une pièce de vers français d'Edmond Guibert datée du 12 mars 1869, intitulée « Berceuse basque » et imprimée aussi chez Lasserre. Pour être complet, je dois dire que « les Échos du Pas de Roland et M. Dasconaguerre » ont été le sujet de vers tamouls (cinq quatrains) qu'on peut lire aux p. 123-124 du *Recueil des chants tamouls* de Z. Savarayalounaïker (*Pondichéry*, impr. du Gouvernement, 1869, in-8°).

Mais ce n'est pas tout : M. Dasconaguerre a fait faire chez Oberthur à Rennes de minuscules « Guides pratiques et abrégés des touristes », à Cambo, à S. Jean-de-Luz, à Biarritz, avec annonces de l'ouvrage, lithographiés ; le portrait de Ganich est à la dernière page de la couverture. Il a même fait prendre, par un habile photographe, des vues du pays et des types d'habitants qu'on a collées sur des cartons portant les inscriptions « le pays basque » et « les échos du pas de Rolland » avec deux *l*, faute due à une de ces étourderies trop ordinaires chez les graveurs. J'ai envoyé quelques-unes de ces vues à l'Exposition de 1878. Je ne sais combien il en a été fait, mais j'en possède vingt-cinq ; c'est la collection la plus complète que je connaisse.

La propagande ne devait pas se borner à la France ; dès 1867, il avait paru à Bayonne une traduction espagnole

anonyme qui avait été faite par un ami de l'auteur, M. Bermingham de Saint-Sébastien. Cette traduction ne plut pas aux littérateurs compétents, et M. Dasconaguerre se préoccupa d'en obtenir une autre écrite dans un style plus relevé. En 1869, à sa prière, le Consul général du Gouvernement provisoire de Madrid, M. Garcia Gutierez, le poète bien connu, voulut bien à titre de spécimen traduire en espagnol quatre pages des *Échos* (ch. XII, p. 167-171 de la première édition) : j'en possède une copie. Un notable habitant de Cadix, en villégiature à Biarritz, se chargea de faire traduire l'ouvrage tout entier par un homme de lettres de sa connaissance ; la négociation ne put aboutir, mais il en est resté un prologue en soixante-huit quatrains, résumant toute l'histoire de Ganich, et dont je possède une copie originale. Enfin, parut à Madrid, en 1872, la traduction qui porte le nom de D. Vicente Manterola, un prêtre originaire du pays basque (mort à Alba de Torres, le 24 octobre 1891, à l'âge de 60 ans). Il était question à ce moment d'une traduction anglaise et d'une traduction allemande : je ne crois pas qu'elles aient paru.

On aura pu comprendre, d'après tout ce qui précède, que la mention du titre : « traduit du basque » n'est pas exacte ; c'est un pur artifice de librairie. Cependant, comme on demandait le texte basque, il fallut de bonne heure songer à le produire. M. Dasconaguerre, ne pouvant s'en occuper lui-même, confia dès 1867 le soin de faire ce texte à M. l'abbé Larréguy, curé de S. Pée-sur-Nivelle, plus tard directeur de l'Institution S. Louis de Gonzague de Bayonne, puis curé de la paroisse S. André de Bayonne, où il est mort le 16 décembre 1878, à l'âge de cinquante-quatre ans ; il était originaire de Ciboure, près de S. Jean-de-Luz. M. Larréguy

se mit à l'œuvre et fit une traduction assez peu conforme au français, qu'on imprimait au fur et à mesure. Mais il se lassa de ce travail ingrat et, en 1869, M. Dasconaguerre, fatigué de son côté d'attendre indéfiniment, fit arrêter l'impression. Les placards, qui n'avaient pas été mis en pages, furent distribués ; j'ai pu heureusement en faire tirer une épreuve. Ces placards et les trois feuilles précédemment tirées sont tout ce qui reste de l'œuvre de M. Larréguy.

L'auteur s'adressa alors à un jeune homme de Larressore, M. Edmond Guibert, bon élève du petit séminaire et qui avait passé une année au grand ; aimant à s'occuper de choses littéraires, il avait chanté en vers basques « l'infortune » de Ganich. L'impression ne commença que lorsque le manuscrit fut complètement achevé. Mais on dut l'arrêter encore, parce que de divers côtés on avait fait à M. Dasconaguerre des observations assez justes. Suivant son habitude, il avait communiqué la nouvelle traduction à plusieurs de ses amis : on lui fit remarquer que le traducteur n'avait évidemment pas une grande habitude d'écrire le basque, qu'il ne l'écrivait pas très correctement, et surtout que le dialecte employé n'était plus celui de S. Jean de Luz ou des environs, c'est-à-dire celui dont devait se servir M. Dasconaguerre qui est originaire de S. Jean de Luz.

Une parente de l'auteur, que je ne me crois pas le droit de nommer, s'occupa de faire faire une traduction ayant le caractère local nécessaire. Le sacristain d'une des communes de la région fit, sous sa direction, ce travail qui avait bien la couleur locale, mais qui n'était qu'un calque pur et simple du français. Avant de l'envoyer à l'imprimerie, il fallait le réviser au point de vue littéraire. M. Dasconaguerre, avec lequel j'étais en excellents termes, me demanda si je voulais

m'occuper de cette révision. J'acceptai à la condition de ne pas y travailler seul ; un amateur du pays, aussi savant que modeste, dont il ne m'est pas permis de dire le nom, voulut bien nous prêter son concours. Il fallut neuf séances pour parachever l'ouvrage ; ces neuf séances, à Urt, Bardos, et Bayonne nous menèrent du 20 juillet 1869 au 6 février 1870.

En juillet 1870, l'impression du texte basque était enfin achevée. On avait tiré le livre à 2100 exemplaires, dont 100 sur grand papier. A ces cent exemplaires de choix, on ajouta une traduction des quatre dernières pages du livre dans les dialectes souletin, bas-navarrais, guipuzcoan et biscayen ; une liste de proverbes et un petit vocabulaire. L'épigraphe, qu'on chercherait vainement dans Axular, fut transcrite avec l'orthographe de cet écrivain.

L'apparition du volume avait été annoncée, une année auparavant, par deux grands articles accompagnés d'extraits en trois langues (basque, français, espagnol, sur trois colonnes) qui parurent en deux feuilles in-plano encartées l'une dans le n° du 16 juin 1869 du *Courrier de Bayonne* et l'autre dans celui du 24 juin de la *Semaine* religieuse de la même ville. A la fin, on y annonçait du texte basque trois éditions : une édition populaire à 2 fr., une à 5 fr. sur beau papier, et enfin une édition de luxe à 30 fr. qui devait comprendre, outre le texte basque, les traductions française et espagnole, des pièces de vers, un spécimen des principaux dialectes, un petit vocabulaire, des proverbes, des vues photographiques, une carte du pays basque et quelques airs nationaux (musique notée) ; cette édition de luxe n'a point paru.

L'auteur de l'article de la *Semaine* était Edmond Guibert ;

on voit qu'il ne tenait pas rancune à M. Dasconaguerre de l'abandon de son travail. Du reste, les événements politiques, la guerre qui éclata peu après, coupèrent court à toutes ces entreprises plus ou moins littéraires. Guibert s'engagea dans les tirailleurs algériens ; puis il alla au Mexique, d'où il revint en France pour mourir de la façon la plus douloureuse, à Bordeaux, le 22 juillet 1872, à l'âge de vingt-cinq ans.

Le lendemain du jour où nous avions tenu notre dernière séance, j'avais envoyé à chacun de mes deux collaborateurs les vers suivants :

Nous avons su plier la taille colossale
De votre antique langue et polir ses contours ;
Nous avons terminé l'œuvre monumentale
Sous nos hâtives mains élevée en neuf jours.

Nous avons terminé !... Comme en un jour de fête,
Sur le texte fermé, sur ces feuillets remplis,
Je dépose, enchanté, ma plume satisfaite :
Dans ce labeur ingrat, j'ai gagné deux amis.

Aussi, pour alléger le souci qui s'apprête,
Pour m'adoucir au cœur le poids de l'avenir,
Je voudrais, tout le long de ma vie inquiète,
De ces neuf jours heureux garder le souvenir.

Mais ne m'oubliez pas si ma route dévie :
De ce travail commun les moments furent doux ;
Amis, pensez à moi, quand le sort de la vie
M'aura, dans son caprice, emporté loin de vous.

L'un deux, qui avait apporté au travail la part la plus ac-

tive, m'envoya en réponse le 8 mars 1870 les quatrains basques suivants :

Ezkerrik hoberenak phertsu maitenentzat
Bihotzez derauzkitzut zure franzesentzat;
Ez arbuya nere hauk sorthuak phausuan
Ille zurien hormek iraungitu suan.

« Les meilleurs remerciements pour vos vers très aimés — je vous rends de cœur pour vos français; — ne dédaignez pas ces miens nés posément — dans une ardeur éteinte par les glaces des cheveux blancs.

Adichkidantza ona kolpeskoa da maiz :
Ezagutu orduko zurea egin naiz.
Eskarak zorionez batbederatuak,
Ez gare higaturen berriz atzetuak.

« La bonne amitié est souvent soudaine : — dès que je vous ai connu, j'ai été fait votre. — Rapprochés heureusement l'un de l'autre par le basque, — nous ne redeviendrons plus des étrangers l'un pour l'autre.

Lan agorra ziteken, bederatzi egun,
Iduki guintuzkena zu, ni, Dasco lagun,
Ongi egin nahiak, descantsurik gabe,
Ethorkirat abian, elkharren herabe.

« Ce pouvait être un travail stérile, pendant neuf jours — celui qui nous a tenus, vous, moi, le camarade Dasco, — voulant faire bien, sans prendre de repos, — en vue de l'avenir, notre souci aux uns et aux autres.

Nolakoa nahi den egin dugun lana
(Agian Eskaldunen gogorat errana !)
Gozoena dakusat orhoitzapeneko,
Zurekin adichkide eman naueneko.

« Mais quelle que soit l'œuvre que nous avons faite — (puisse-

t-elle avoir été dite suivant l'idée des Basques !), — je la vois charmante, à cause de ce souvenir — qu'elle m'a mis ami avec vous.

Baiñan zertako bada atseginarekin
Zure hitz amultzuak griña du berekin ?
Geroaren beldurra, urrungotz adiuak,
Ez ditu hola galde gure amodiuak.

« Mais pourquoi donc, avec l'expression de la joie, — votre aimable parole a-t-elle de la tristesse avec soi ? — La crainte de l'après, l'adieu pour l'éloignement, — ne demandent pas ainsi nos affections.

Zaude gure artean, mintza Eskaldunez,
Athekaitzez bezala betze oihartzunez;
Ez da Izpiritua galtzen oihanetan,
Lan onez aithor ona duten gizonetan.

« Restez parmi nous, parlez en Basque — avec d'autres échos comme avec ceux du pas de Roland; — l'esprit ne se perd pas dans les forêts, — chez les hommes qui ont acquis une bonne réputation par de bons travaux. »

Halere zorionak, noratpeit gogorat,
Goizik heltzen bazaitu yar-lekhu gorarat,
Guk, zuretzat nahiak egun denak lorez,
Atsegin dukegu zuk bildu on ohorez.

« Cependant si la bonne fortune, quelque part, à sa fantaisie, — de bonne heure vous amène à une position élevée, — nous, qui voulons pour vous des jours tous fleuris, — nous aurons du plaisir des biens et des honneurs que vous recueillerez ».

La traduction basque — je puis le dire, quoique j'ai pris part à sa rédaction, — est intéressante et bien faite. Au chapitre VII, nous avons introduit un spécimen assez long du tutoiement basque. Dans le premier et jusqu'à présent unique numéro de son journal *Gure izarra* « notre étoile »,

M. J.-P. Lengoust, en 1888, a commencé la réimpression, en feuilleton, des *Atheka gaitzeko oihartzunak.*

Voici du reste un spécimen des trois traductions basques. Je prends le paragraphe suivant du premier chapitre (p. 12-13 de la 1re édition) : « Le pas de Roland a sa légende merveilleuse que tout le monde connaît. C'est à travers ce rocher incliné sur l'abîme que le Paladin s'ouvrit un passage, et sa grande ombre plane encore sur nos montagnes; mais le Pas de Roland a aussi ses souvenirs modernes et j'ai pris à cœur de les rappeler. »

M. l'abbé Larréguy a traduit, un peu librement (p. 13) : « Arlan-Errekak baditu bere omen zaharrak; aho mihi gehienetan darabiltza; izena eman dion Zaldun gudulariak bere oin puntakoarekin utzi dio bere aiphamena. Badire orhoitzapen berriagoak ere hainitzen beharritarat helaraztia gutiago merezi ez dutenak. »

Edmond Guibert avait écrit (p. 12) : « Atheka gaitzeko errekak bere omen harrigarriak baditu. Arrolan zango puntaekin harroka bat dilindan ezarria arrailaturik, haren erditik pasatu cen, eta oraiartino mendartean haren itzala tristerik ibiltzen da; bainan erreka horrek baditu ere orhoitzapen berriagoak : heyek nahi nituzke hemen orhoitaazi. »

La traduction définitive porte (p. 4) : « Atheka-gaitzak badu bere mendetako omen ederra, guziek dakiteną. Hòsiñen gaiñerat makurtua den arroka horren erditik, Errolanek ideki zuen beretzat bide bat; harren itzal haudia, gora hegaldatua, dabilla orai ere gure mendien gaiñian. Baiñan Atheka-gaitzak baditu bere orhoitzapen berriak ; hoyen orhoitarazteko hartu dut hemen chedia. »

Je crois également intéressant de faire la comparaison des trois traductions espagnoles. Je choisis ce passage du

chapitre XII (p. 168 de la 1re édition) : « C'est le soir. Le soleil est couché, et ses dernières clartés se projettent encore dans la vallée. Assis au pied d'un chêne, à côté de sa fiancée, un jeune homme lui exprime avec un sourire de bonheur toute l'impatience qu'il a de s'unir à elle. La voix de l'*Angelus* se fait entendre : le couple se lève comme mû par un ressort ; le sérieux a remplacé le sourire, la prière a succédé aux doux propos. »

La traduction de M. Bermingham dit : « Llega la noche; el sol se há puesto y sus ultimas claridades se proyectan todaviá en el valle. Sentado al pie de una encina, al lado de se prometida, un joven gallardo le manifiesta, con la sonrisa de la dicha, la impaciencia con que aguarda el momento de unirse á ella. El toque del Angelus hiere sus oidos, la pareja se evanta como movida por un resorte ; la gravedad há reemplazado la sonrisa y juntos rezan. »

Celle de M. Mantezola est ainsi conçue : « Es por la tarde; el sol va declinando y recoge los últimos destellos que perezosamente abandonan el valle... » Le reste du passage, traduit sur l'édition à l'usage des maisons d'éducation, ne correspond pas au texte précédemment donné; il se termine par : « la oracion suena y la piadosa vascongada se levanta como movida por un resorte : en sus labios, la seriedad ha reemplazado á la sonrisa; al canto ha sucedido la oracion. »

M. Garcia Gutierez avait dit : « Llega la tarde : á penas puesto el sol y quedando solo un reflejo que aún ilumina el valle, se apercibe bajo una hecular encina y á el lado de su prometida un joven que con la mas dulce sonrisa le asegura, repita y afirma cuan impaciente espera el momento de unirse para siempre á ella; si acaso en este mo-

mento el metalico sonido de la oracion suena, como movidos por un resorte invicible, se levantan; la gravedad y el recogimiento reemplazan los cariñosas protestas, y el rezo se deja oir. »

Je pense que les lecteurs ne seront pas fâchés de trouver ici le *prologue* en vers dont j'ai parlé ci-dessus. C'est à tout prendre un joli échantillon de la poésie espagnole contemporaine et c'est surtout une amplification de rhétorique très réussie.

ECOS DEL PASO DE ROLDAN

PROLOGO

¿ Quieres viajar, lector, quieres del mundo
recorrer el magnifico palacio,
traspasando ese abismo tan profundo
que abren al par el tiempo y el espacio?

¿ Quieres tendér tus poderosas alas
sobre el inmenso campo de la Historia,
y ver las puras, inefables galas
que en su trono de luz muestra la Gloria?

¿ En tu afan de volar al infinito,
quieres romper las nieblas del futuro
y abrir las tumbas donde vés escrito
el triste nombre del pasado oscuro?

Oye al poeta, cuya dulce lira
es un fiel talisman de virtud lleno,
mágico espéjo donde el alma mira
cuanto oculta la muerte allá en su seno.

Verás alli palacios y ciudades,
templos, dioses, sepulcros y ruinas,
ejercitos, batallas, tempestades,
sacros bosques, llanuras y colinas.

Verás el lujo y esplendor de Troya
cuyos cándidos pies besó Neptuno:
vérás á Venus con la triste joya
que hizo estallar la cólera de Juno.

Mas si en la noble patria de Pelayo
tu insaciable ambicion, tu afan ardiente,
de inmaculada gloria mira un rayo
que parar pueda el vuelo de tu mente.

Si ancioso de admirar heróicos hechos
buscas veloz el templo de la fama,
abre este libro que en los nobles pechos
un suavisimo balsamo derrama.

Este tierno relato que descuella
por su sencilla y elegante prosa,
donde el arte al pasar borró su huella
rasgos dejando de su faz hermosa,

es un torrente cuyo márgen cria
de rosas y de lirios un tesoro :
es ancho mar de espléndida poesia
en breve vaso de diamante y oro.

No entre el fiero mugír de bravas olas
yrás por sendas de movible espuma,
olvidando las playas españolas,
el reino á visitar de Motezuma ;

ni entre ronco huracan y alados montes,
ruda corona al áspero desierto,
buscarás en remotos horizontes
benigno clima y anhelado puerto ;

ni entre las flores mágicas del Pindo
los altos templos del divino Apolo;
ni la fértil region que baña al Yndo;
ni las rúbias arenas del Pactolo;

ni en las alas inciertas de los vientos,
al soplo helado de falaz fortuna
esas islas sembradas de portentos
verás, que fueron de los Dioses cuna.

En esta enhiesta cumbre do Pirene
adorada de un dios lloró su afrenta,
donde el fúlgido sol su silla tiene
y su tonante alcazar la tormenta;

donde Roldan, el heroe fabuloso,
venciendo á los gigantes de granito,
al borde de un abismo pavoroso
dejó su aplauso para siempre escrito;

alli cual pura y cándida azucena
cerca del éter la virtud se esconde,
y si en torno la voz del mundo suéna
pone un velo á su faz y no responde.

Alli en dulce quietud pasa sus dias
en el tranquilo hogar hospitalario,
escuchando las ténues armonias
que á Dios eleva el bosque solitario.

Sereno y fiel en su morada, el hombre
cuyo heróico valor la lira ufana
quiere cantar, cuyo glorioso nombre
de dos pueblos los lauros hoy hermana;

nuevo Roldan en su indomable brio,
si airado el viento su furor desplega,
nunca teme á tan fiero desafio
y hasta en la boca del abismo juega.

Sin mezquino temor mira el valiente
cien traidores brotar de la espesura
que á herir su pecho con el plomo ardiente
van entre el manto de la noche oscura;

y entonces brilla el heroe soberano
al ceñir á su sien dolle corona:
¡ los vence con arrojo sobrehumano
y con divino aliento los perdona!

Y á traves de estos hechos portentosos
verás mil cuadros de virtud sencilla,
de firmes sentimientos religiosos
donde el sol de la fé sin marchar brilla.

Verás breves y amenas descripciones
de templos do el orgullo desparece,
siempre henchidos de santas oraciones
cuyo sagrado aroma no fenece.

Pero tiende los ojos un instante
el gótico castillo que descuella
sobre un campo de flores, cual diamante
engastado en corona de oro bella.

Que alli donde esforzados infanzones,
modelos de valor y de heroismo,
lucharon cuerpo á cuerpo con dragones
y alados monstruos del profundo abismo;

donde suena el rumor de mil leyendas
y todo inspira admiracion y encanto;
una princesa de adorables prendas
déja escapar las fuentes de su llanto.

Enclavada en la extensa plataforma,
su ansiosa vista sin cesar se pierde
en ese anillo espléndido que forma
con la bóveda azul el campo verde.

Cuando en la cima de elevados montes
los altos cielos sus cristales hunden
y dando fin á hermosos horizontes
las montañas y el eter se confunden,

al cielo entonces su mirada eleva,
y una lánguida brisa solitaria
que en sus labios tocó ferviente lleva
al trono de la luz tierna plegaria.

Mas allí de esa cinta seductora
que el sol poniente de arreboles cubre,
la bella dama que anhelante llora
al noble esposo con dolor descubre

que entregado á la suerte de la guerra
oye solo la voz del fiero Marte;
y ella en honda aflicion y estraña tierra
con él penas y triunfos no comparte.

En su inmensa letal melancolia
á su guerrero esposo llama en vano:
quiere unirle á su amor, y pide un guia
al fiel y generoso castellano.

Mas ¿ donde hallar el esforzado aliento,
la firme fé y el brazo de gigante
que este lirio gentil en un momento
al Eden español puro trasplante?

¿ Donde, si el cielo con su manto oscuro
niega el bello fulgor de sus lumbreras,
y el monte opone inexpugnable muro
que defienden los rayos y las fieras,

y á los pies de estas torres colosales
de excelsa cumbre que en el cielo toca,
hay por fosos abismos infernales
que abren hambrientos su tremenda boca?

Solo el Titan que un Jupiter parece,
si con los aires y el torrente lucha,
á quien el rayo súbito obedece,
á quien el trueno pavoroso escucha;

solo en el hombre que destina el cielo
á ser brillante faro de bonanza
se puede hallar la fuente del consuelo
y el iris protector de la esperanza.

Tan solo á tanta fé, tan gran victoria,
la justicia de Dios conceder quiso
¡ llevar á un rey el astro de su gloria !
¡ á dos reyes abrir un paraiso !....

¡ Si !.... que á los montes eminentes manda
esa mágica fé de encantos llena,
sujetá al huracan, el bronce ablanda,
detiene al rayo y á la mar enfrena.

Mira al hombre que en su fé confia
y es de los cielos poderoso agente:
la luz de un genio sus pisadas guia
y un escudo inmortal cubre su frente.

Miradle pues en la cabaña oculto
con esa reina que constante guarda:
teme el fiero rigor, y el vil insulto
de una justicia pérfida y bastarda.

¡ Vedle, si ! con su ilustre compañera
saltando abismos por do quier se arroja :
salvar quiere la flor pura, hechicera
que el cierzo helado del pesar deshoja,

cual águila velóz que al éter sube
y entre vivos relámpagos se encierra
anhelando esconder tras una nube
el hijo á quien persiguen en la tierra.

El cielo en tanto su furor desata
temblar haciendo al Tártaro profundo,
y trocado en inmensa catarata
se derrama á torrentes por el mundo ;

airado silva el huracan, el trueno
en los abismos concavos retumba,
la tierra lidia por abrir su seno
para dar à sus hijos ancha tumba ;

la eminente montaña se desploma
bajo el enorme peso de la esfera
y el negro mar enfurecido a soma
su alta frente y fulminea cabellera.

La reina entonces con acerbo llanto
riega de su alba faż las lindas flores,
y se ocultan do quier llenos de espanto
los guerreros que causan sus temores.

Solo el Titan que en la nocturna sombra
mide los rayos y los truenos cuenta,
y de llamas pisando ruda alfombra
es el genio inmortal de la tormenta,

porque es muy grande el numen que le inspira
y la fé que en su pecho se atesora,
la faz del cielo sin asombro mira
y oye su voz que tanto le enamora.

¡ ved lo... es Ganich ! su brilladora frente
fija sin miédo en la sulfúrea llama
del súbito relámpago luciente,
y en su profunda fé gozoso esclama :

— ¿ Sin esta horrible noche que seria
de la reina infeliz, cuyo existencia
es cual la luz de la existencia mia ?
¡ Hoy tus rayos, Señor, son de clemencia !

Y mientras gimen los soldados yertos,
y en ondas quejas su afliccion exhalan,
él y la reina cruzan mil desiertos
y altas cumbres do quier bravos escalan.

Cual hidra enorme, cual feroz serpiente,
les sale al paso resonante rio;
mas la fuerza del Hércules valiente
humilla y doma su salvaje brio.

Entre dudas, temores y deseos,
siempre marcha la reina perseguida,
y aun la muerte en sus fúnebres arreos
prestarle pudo protectora egida.

Oculta en rudos bosques ignorados
trémula fija sus miradas bellas
en el rostro feroz de los soldados
que activos siguen con afan sus huellas;

mas no la ven.... y pasan: una nube
cubrió quizas el cielo de su frente;
quizas puso delante algun querube
sus alas de oro y manto refulgente!

Burlando al fin de perfidos sayones,
el falso celo, la incausable saña,
entre gritos de gozo y oraciones
pisó la Reina el termino de España.

Dánla entonces su aplauso los leales,
suenan do quier míl vivas y clamores,
y con himnos y músicas marciales
le saludan clarines y tambores.

De Carlos el ejército animoso
sus armas triunfadoras le presenta
y lauros mil al hombre valoroso
vencedor del torrente y la tormenta;

de bellas flores en mullida alfombra
gozosa fija la ligera planta;
alegre multitud madre la nombra
y su insigne bondad celebra y canta.

La campana en la esfera cristalina,
lengua del cielo, nuncio de su idea,
al ver de un angel la espresion divina,
en la alta torre sin cesar voltea.

El potente cañon con voz de trueno
amor jura á su bella soberana,
y el Rey coloca en su amoroso seno
la flor con que su sólio se engalana.

. . . . . .

Mas aquellos éjercitos pasaron
con sus triufos, su gloria, su grandeza,
y en los nobles recuerdos que dejaron
la nueva aurora á despuntar empieza.

Y el esforzado generoso guia,
el que tantas virtudes atesora,
lejos del mundo en que feliz vivia,
pobre y humilde y olvidado mora.

En su modesto hogar era modelo
de honradez y valor, y sus caudales
presto á los reyes; en el alto cielo
solo esperando término á sus males.

¡ oh! leed sus hechos: su virtud sublime
en puro y santo amor el alma encienda
y al moderno Roldan que oculto ogime
presentemos unidos digna ofrenda,

y paguemos tambien justo tributo
al noble genio cuya musa encanta,
que de sus obras con el rico fruto
un pedestal á la virtud levanta,

Relativement au fait principal, le passage de la princesse de Beira en Espagne, on m'a communiqué une lettre de A. Chaho, timbrée de « Mauléon, 4 novembre 1838 », où il disait :

« Cher ami,... nous revenions de Basse-Navarre, où nous avions assisté, voire même coopéré au passage de la princesse de Beyra, femme de quarante-quatre ans, blanche, belle et distinguée. Il a bien fallu donner une *maîtresse* femme au bon roi Carlos, qui mettait sa chemise à l'envers. Nous avons joué au vicomte de Belzunce l'excellent tour de lui amener la princesse déguisée en paysanne, un beau jour, en plein dimanche, à trois heures de l'après-midi — plus le fils de Carlos (1), une demoiselle d'honneur et M. de Custines, sans que cet excellent ami se doutât de l'honneur qu'il recevait. Nous craignions ses démonstrations imprudentes; il était homme à arborer un drapeau sur ses tourelles, à tirer sa couleuvrine et à nous ramasser six cents paysans, tandis qu'il y en avait le double de dispersés et de disposés sous divers prétextes le long de la route parcourue et à parcourir. Mieux valait ruse que violence, et nous avons complètement réussi. Belsunce n'a été instruit

(1) Connu sous le nom de comte de Montemolin, et appelé Charles VI par les partisans du droit divin. Don Carlos VII, celui de 1871-73, est le fils de don Juan, frère de Montemolin. Charles V avait eu trois enfants de sa première femme, Marie-Françoise, fille de Jean VI, roi de Portugal. Il n'eut aucun enfant de la seconde, Marie-Thérèse, princesse de Beira, qui était déjà sa belle-sœur et sa cousine puisque Jean VI de Portugal avait épousé une sœur de Charles IV. Sœur aînée de Marie-Françoise, et née en 1793, la princesse de Beira avait épousé son oncle, l'infant d'Espagne Pierre-Charles, frère cadet de Charles IV, qui était mort en 1810 et dont elle avait eu un fils, don Sébastien de Bourbon.

que le lendemain, après le départ de la petite caravane... Tout le monde a été mystifié dans l'histoire de la princesse, surtout la police; nous avons ri, le cousin et moi, à tomber de cheval, pendant trois lieues. Il y a sur ce chapitre cinq à six épisodes drôlatiques dans lesquels les blanches cuisses de la princesse jouent un rôle intéressant. Elle a fait une chute de cheval qui fort heureusement n'a été que plaisante... »

On a vu que M. Manterola donne à cet épisode la date de 1834; M. Fr. Michel dit que la princesse de Beira a rejoint don Carlos en Espagne en novembre 1835.

C'est « en novembre 1838 » qu'il aurait fallu dire, c'est-à-dire vers la fin de l'insurrection, terminée, comme on le sait, par le fameux *convenio* de Vergara entre Espartero et Maroto, le principal général de don Carlos, en août 1839.

JULIEN VINSON.

LA QUESTION IBÉRIENNE

Les lecteurs de la *Revue* savent probablement tous comment se pose la question et quel a toujours été mon avis. A la suite d'un certain nombre d'érudits espagnols, originaires pour la plupart des provinces basques, Guillaume de Humboldt affirma le premier cette doctrine que les Basques contemporains sont les descendants directs, les représentants des anciens Ibères, c'est-à-dire des populations qui occupaient le sol de l'Espagne avant l'arrivée des Phéniciens, des Celtes et des Romains. A l'appui de cette théorie, il invoquait d'abord la probabilité puisque les Basques sont, au moins quant à leur langue, les seuls habitants originaux et indépendants de l'Europe occidentale ; puis la facilité avec laquelle les anciens noms topographiques de la Gaule méridionale et de l'Espagne peuvent être expliqués par la langue basque. La théorie fut généralement admise ; on alla plus loin et certains supposèrent que tout l'ouest de l'Europe, et peut-être même l'Europe entière, avait été primitivement peuplée par une race autochtone d'où les Basques actuels descendent directement. Les « Ibères » ont laissé des documents écrits, quelques inscriptions et des monnaies ; on a cherché à les expliquer par le basque, et, avec de la bonne volonté, on y a naturellement réussi.

De bonne heure, cependant, il se trouva des esprits indociles pour résister à l'engouement, pour contester les étymologies, pour émettre au moins des doutes sérieux. L'opposition, si j'ose m'exprimer ainsi, devint plus forte depuis environ un quart de siècle ; on me permettra de citer quelques noms, ceux de MM. Bladé, Van Eys et le mien. En revanche, certains « Ibéristes » acharnés se sont révélés, feu M. Ernest Desjardins entre autres, qui m'a accablé de sarcasmes académiques dans un article de la *Revue de France*.

Je n'avais examiné la question d'ailleurs qu'au point de vue purement linguistique. Je disais que d'une part la langue basque n'était pas assez connue dans son vocabulaire et dans son histoire pour qu'on puisse la faire servir à expliquer des mots vieux de vingt siècles et plus ou moins exactement lus ou transcrits ; que d'autre part le déchiffrement de l'alphabet celtibérien, des *letras desconocidas*, comme on dit encore en Espagne, était beaucoup trop incertain ; enfin que la plupart des étymologies proposées étaient aventurées ou fantaisistes. Je montrais, en outre, en citant les diverses lectures de la fameuse lame de plomb de Castellon, qu'aucune de ces lectures ne permettait de voir dans l'inscription ni du basque ni aucun autre idiome connu.

La question vient de faire un pas considérable. Un ouvrage très important qui vient de paraître à Berlin nous apporte la collection complète des documents épigraphiques des Ibères et la lecture définitive ou à peu près définitive des caractères originaux. On avait rattaché ces caractères aux écritures latines ; il paraît établi qu'ils doivent être uniquement rapportés au système phénicien. Le volume,

fort élégamment cartonné et imprimé avec un soin extrême et un luxe sévère, forme un petit in-folio de x- cxliv- 264 p. et une carte géographique. Dédié à la mémoire de Guillaume de Humboldt, il comprend une préface de deux pages, une table générale en quatre pages, des prolégomènes, la description des médailles, puis des inscriptions, et enfin des tables : mots ibériques, noms géographiques, noms de dieux et de déesses, noms d'hommes et de femmes ; il se termine par une carte géographique montrant la répartition des documents originaux.

Dans ses prolégomènes, M. Huebner fait d'abord l'historique de la question ; il rappelle les noms de tous ceux qui s'en sont occupés même en passant : je le remercie de la bienveillance avec laquelle il a bien voulu citer le mien, ainsi que de l'approbation qu'il donne à mes conclusions. Il examine ensuite les travaux des principaux écrivains qui ont cherché à déchiffrer les légendes *desconocidas*. Puis il aborde à son tour la solution du problème : il montre que l'alphabet ibérique dérive incontestablement de l'écriture phénicienne, et que les légendes les plus anciennes, celles de l'Espagne ultérieure, doivent être lues de droite à gauche tandis que toutes les autres vont de gauche à droite; il étudie chaque lettre à son tour pour en déterminer la valeur d'une façon positive et définitive. Quant à la langue que ces inscriptions ont conservée, M. Huebner rappelle qu'on en connaît d'autres spécimens grâce aux noms géographiques et à certains mots cités par les auteurs grecs et latins ; il en donne la liste. Peut-être conviendrait-il d'y ajouter au moins une partie des mots espagnols qui ne sauraient être rattachés ni au celte, ni au phénicien, ni au latin,

ni au gotique. La langue ibérique peut être regardée comme la seule répandue dans toute la Péninsule et au sud-est de la Gaule ; elle diffère absolument des langues indo-européennes, les mots y sont longs, mais on n'a pu encore déterminer ni reconnaître avec certitude les éléments dérivatifs des formes grammaticales. C'est à peine si l'on peut conjecturer que le radical *ared, areth*, *arc*, *areq*, etc., qu'on retrouve au commencement de plusieurs inscriptions doit avoir un sens analogue à la formule latine *hic est situs* ou *sita* « ci-gît ».

Si j'étudie la langue ibérienne ainsi en partie restituée, si je prends notamment pour points de comparaison certaines inscriptions en lettres latines dont la lecture n'est pas douteuse ; si je tiens compte de l'omission possible des voyelles, fréquente dans les écritures d'origine phénicienne ; je ne puis, avec la meilleure volonté du monde, y rien trouver de basque. Je citerai entre autres l'inscription suivante de Lamas de Moledo, près Vizeu : *Rufin*(us) | *et* | *tiro scrip* | *servnt* | *veamnicori* | *doenti* | *anucom* | *lamaticom* | *crouceaimaca* | *reaicoipetravio* (*e*)*t* | *adom porcomioveas* | *caeilobricoi.*

Le document le plus intéressant de toute l'épigraphie ibérienne est la fameuse lame de plomb de Castellon. Longue de 0m 435 millimètres et large de 0m 04 centimètres, elle a été trouvée sur une hauteur appelée Puchol, près de Castellon, au mois d'août 1851, dans un *tumulus* ; elle est maintenant au Musée archéologique de Madrid. Elle est en parfait état, très lisible, et comprend 153 caractères formant 21 mots séparés les uns des autres par trois points verticaux. Voici la lecture de M. Huebner :

[*Z*] *irtaims. airieimth. sincktn. urcecerere. aurunikiceai. asthkiceaie. ecarin. aduniu. kduei. ithsm. eosu.*

shsinpuru. krkrhniu. qshiu. iithgm. kricarsense. ultthc-raicase. argtco. aicag. ilcepuraies. iithsiniecarse.

Des légendes monétaires, je ne retiens ici que celles de Narbonne lues *Nerhncen* et de Sagonte lues *Arsesacen*, *arsecedr*, *arse*, etc. Quant aux noms provenant soit de citations dans les auteurs latins, soit d'inscriptions votives latines, je citerai les dieux ou déesses *Andero*, *candiedo*, *neto*, *mentiviacus*, *manedica*, *tricoria* ; les noms d'hommes et de femmes *Aletea*, *talevus*, *venica*, *letondus*, *indercus* ; et des mots tels que *Caelia* « bière, boisson », *celdo* et *asturco* « cheval, poulain, etc. ». etc.

Je le demande à tous ceux qui parlent le basque, qui le le comprennent, qui l'ont étudié, y a-t-il dans tout cela des traces quelconques de basque et le basque peut-il fournir quelque indication, peut-il aider en quoi que ce soit à l'interprétation et à l'intelligence de ces inscriptions, de ces légendes, de ces mots isolés ? La réponse ne saurait être douteuse. Pouvons-nous émettre une opinion, tirer de ces faits une conclusion ? La seule qui s'imposerait serait la suivante : avant l'arrivée en Espagne des Phéniciens, des Romains, des Celtes, il y avait un certain nombre de populations indigènes ayant chacune leur langue particulière ; de tous ces idiomes l'un est encore représenté par le basque, un autre par les inscriptions ibériennes ; ce dernier était probablement devenu prépondérant et s'était fait un alphabet dérivé du phénicien ; il est donc vraisemblable que cette prépondérance, à la fois politique et littéraire, s'est produite après les premiers rapports avec les Carthaginois et avant l'invasion romaine. Mais quelle était cette langue et comment en découvrir la clef ? Les documents sont trop incertains, trop peu nom-

breux, trop insuffisants pour qu'on puisse distinguer les éléments radicaux et formels, reconnaître les pronoms personnels, les noms de nombre. Aucune inscription bilingue ne peut aider à l'analyse, aucun dessin ne les accompagne et ne les explique ; mais nous pouvons espérer encore qu'une découverte imprévue, comme celle des bandelettes étrusques de la momie d'Agram, nous fournira des éléments nouveaux sans parler de ceux qu'on peut trouver dans les mots inexpliqués de l'espagnol moderne.

J. V.

LE VÉRITABLE SENS D'UN PASSAGE VÉDIQUE

(*Rv.* v. 63, 5.)

Ainsi qu'ont pu en juger les lecteurs de mes deux derniers ouvrages sur le Rig-Veda et la religion védique (1), le couple divin Mitra et Varuna est le nom métaphorique des deux éléments du sacrifice, le liquide des libations et le feu, considérés comme réunis. Je serais bien loin pourtant de la vérité, s'il fallait entendre au pied de la lettre la traduction de l'hymne du Rig-Veda V, 63 adressé à ces dieux, préparée autrefois par Bergaigne et qui vient de paraître, avec celle d'un certain nombre d'autres hymnes, grâce aux bons soins de M. V. Henry, dans les *Mémoires de la Société de linguistique de Paris* (t. VIII, 5e fasc. p. 413). Le second hémistiche du vers 5 : « O vous, les deux rois universels, arrosez-nous du lait du ciel » suffit à montrer, en effet, que, si tel en est bien le sens, Mitra et Varuna sont des dieux abstraits, en quelque sorte, qui président aux phénomènes célestes et qu'on invoquait pour qu'ils exerçassent sur eux une influence favorable aux vœux de leurs adorateurs; c'est-à-dire qu'il en résulterait la preuve de l'exactitude d'une série de conceptions courantes contre lesquelles je n'ai pas hésité à m'inscrire en faux.

(1) *Le Rig-Véda et les origines de la mythologie indo-européenne* (1892). — *Les premières formes de la Religion et de la tradition dans l'Inde et la Grèce* (1894).

J'avouerai tout d'abord que les apparences me donnent tort; le mot à mot grammatical se prête parfaitement à la traduction de Bergaigne, et n'en comporte même pas d'autre. Seulement, la question est de savoir si le sens littéral ou empirique, pourrait-on dire, est bien celui qui répond à la pensée du texte, et si nous ne nous trouvons pas en présence de figures sous lesquelles il faut en chercher la signification véritable. *A priori*, remarquons-le, l'hypothèse est d'autant plus permise que, de l'aveu de tous et de Bergaigne surtout, le Rig-Veda est rempli de métaphores et d'idées présentées sous une forme énigmatique. Il ne me sera pas difficile de prouver que le passage en question fait partie de ceux qui exigent qu'on se défie des apparences, si l'on ne veut pas être dupe des artifices de son auteur, et qu'on en ôte le déguisement pour voir au juste ce qu'il cache. On va s'apercevoir qu'une fois cette précaution prise, l'acte divin dont il s'agit change complètement de physionomie et, loin de servir d'appui au système de mes devanciers, s'applique au contraire on ne peut mieux au mien.

Une première remarque à faire en ce qui concerne l'interprétation du passage qui nous occupe et dont je rappelle le texte :

divaḥ samrâjâ payasâ na ukṣatam

c'est qu'elle est inséparable de celle du vers RV. III, 62, 16, 1er hémistiche :

â no mitrâvaruṇâ ghṛtair gavyûtim ukṣatam

et des analogues, tels que VII, 62, 5 et VII, 65, 4.

Seulement, une nouvelle question se pose à propos du dernier texte cité et du sens du mot *gavyûti*, qui serait « pâturage » d'après la plupart des commentateurs ; de sorte qu'il faudrait traduire, malgré l'absurdité de la demande, si l'on s'en tient au sens littéral ou traditionnel : « O Mitra et Varuna, arrosez notre pâturage avec du ghrta (beurre clarifié). »

Mais le composé *gavyûti* signifie-t-il pâturage ? Il est d'autant plus permis d'en douter que ni l'étymologie, ni le contexte, dans le passage où il est employé, ne justifient cette interprétation. *Gavyûti* (*gavyu-ûti*) veut dire proprement et analytiquement « la chose favorable (ou utile) qui vient des vaches », à savoir leur lait, ou mieux encore, selon l'habitude constante des textes védiques, la libation nourricière du feu sacré comparé au lait dont ce feu, assimilé à un veau, s'alimente. Nous voilà loin de l'idée de pâturage ou de prairie et l'examen des textes, nous allons en juger, ne nous en rapprochera pas.

RV. IX, 85, 8.

pavamâno abhy arṣâ suviryam
urvim gavyûtim

« Coule (dirige-toi)», dit le sacrificateur au soma enflammé, c'est-à-dire à Agni, « vers ce qui a de bons mâles (le soma), vers la large *gavyûti*. »

Il est tout à fait évident que la gavyûti ne saurait désigner ici que les liquides du sacrifice dont le (soma) pavamâna (c'est-à-dire Agni) se nourrit, et qu'il n'y a pas lieu de s'arrêter un instant à l'absurde et très peu grammaticale traduction de Grassmann : « Coule (fais couler)

vers nous (c'est-à-dire donne-nous), l'héroisme, un large pâturage, etc. »

Au vers IX, 74, 3, la large gavyûti est mise sur le même pied que la grande nourriture (*mahi psaras*) bien préparée (*sukrtam*), faite de soma (*somyam*) douce (*madhu*); et, comme nourriture et gavyûti sont promises à un dieu, il est évident encore qu'il s'agit ici des libations sacrées.

Dans deux passages, VII, 77, 4 et IX, 78, 5, la divinité invoquée (l'Aurore dans le premier, Soma dans le second) est priée par le sacrificateur de faire la large gavyûti, (c'est-à-dire de faire qu'elle *soit*, qu'elle produise ses effets, qu'elle serve au sacrifice en leur servant de nourriture) et de lui procurer la sécurité, c'est-à-dire, en vertu de l'identification habituelle du sacrificateur et de la chose offerte en sacrifice, de faire qu'aucun obstacle ne s'oppose à l'épanchement de la libation. Ce qui revient encore à une invitation au dieu de s'en emparer.

Au vers I, 25, 16, qui est ainsi conçu :

parâ me yanti dhîtayo
gavo na gavyûtir anu
ichantîr urucakšam,

le poète exprime le désir que ses pensées, c'est-à-dire les crépitements de son offrande, aillent à celui qui a un large éclat (Agni), comme les vaches vont aux gavyûtis. Ce passage est important, car il est infiniment probable que c'est d'après lui qu'on a attribué le sens de pâturage au mot que nous étudions. Seulement, ici, comme dans tout le Rig-Véda, il s'agit de vaches métaphoriques, c'est-à-dire

du lait-libation dont elles sont les sources. L'expression revient donc à cette tautologie : le lait va (s'unit) au produit des vaches, le constitue, ou le forme, comme les libations vont (s'unissent) au feu sacré ou se transforment en lui. Bref, nous sommes en présence d'un de ces jeux de mots si fréquents dans le Véda dont nous serions les dupes si nous les prenions à la lettre.

Un autre jeu de mots analogue et fondé également sur la synonymie des termes employés par le poète, se rencontre au vers X, 80, 6 :

agner gavyûtir ghṛta â niṣattâ

« La gavyûti d'Agni est déposée dans le ghrta. » C'est-à dire, en restituant aux mots leur valeur réelle, « la libation destinée à Agni est dans la libation. »

Nous arrivons maintenant à la série de passages qui présentent des formules analogues à celle que nous avons en vue d'expliquer. Le plus caractéristique se trouve au vers VII, 65, 4 :

â no mitrâvaruṇâ havyajuṣṭim
ghṛtair gavyûtim ukṣatam iḷâbhiḥ

« Que Mitra et Varuṇa arrosent au moyen de ghrtas, de libations, notre gavyûti, notre (liqueur) qui jouit de la libation (la libation elle-même dédoublée en quelque sorte et considérée comme se nourrissant de sa propre substance). »

Ici comme partout la gavyûti est évidemment l'offrande du sacrificateur qui demande à Mitra et Varuṇa, c'est-à-dire aux éléments du sacrifice personnifiés et dont l'un

est la libation (ne l'oublions pas) d'arroser de libations leur propre libation, autrement dit de s'unir à celle-ci et de produire l'œuvre sacrée.

Rapprocher d'ailleurs le passage cité plus haut, IX, 85, 8 qui exprime la même idée sous une forme moins subtile : en somme Mitra et Varuṇa sont invités à arroser la libation comme Soma pavamâna, dans ce dernier passage, est convié à couler vers elle. Entendre avec Grassmann qu'il s'agit d'arroser les prairies de ghṛta est une interprétation qui ne supporte pas l'examen, non pas seulement à cause de l'absurdité de l'idée, mais surtout en raison des épithètes que la gavyûti reçoit en pareil cas. La même idée est exprimée à peu près dans les mêmes termes aux vers III, 62, 16; VII, 62, 5; VIII, 5, 6.

Dans ce dernier la gavyûti est dite bienfaisante, propice (*avitârinîm*) et bonne penseuse (*sumedhâm*), c'est-à-dire crépitante; de plus elle est destinée au sudeva (*sudevâya*) c'est-à-dire au bien brillant (à Agni) ; autant de circonstances qui excluent l'idée de pâturage et qui conviennent exclusivement à celle de libation ou d'offrande (1).

Nous pouvons revenir maintenant à notre texte dont le sens très certain d'après tout ce qui vient d'être vu, sera : « O Mitra et Varuṇa, arrosez-nous (c'est-à-dire notre gavyûti, nos libations) avec le lait du ciel, c'est-à-dire avec vos libations à vous. En un mot, faites que notre offrande s'unisse aux éléments du sacrifice que vous représentez, c'est-à-dire que le sacrifice même ait lieu.

On peut continuer, je le reconnais, de préférer à cette

(1) Il me serait facile de démontrer que la *gaoyaoiti* des textes zends doit s'expliquer comme la gavyûti védique.

interprétation qui est à la fois comparative, étymologique et analytique, ou si l'on veut scientifique et raisonnée, celle qui s'offre à première vue, que les Hindous d'ailleurs nous ont transmise et qui est à la fois, par conséquent, traditionnelle et empirique; mais on ne doit pas se dissimuler qu'avec cette méthode on reste pris au piège que nous a tendu la rhétorique enfantine et pourtant captieuse des poètes védiques et que nous continuons par là sans nous en douter la mythologie à laquelle leurs jeux de mots et de style ont donné le branle.

PAUL REGNAUD.

UN FAUX PRINCIPE DE LINGUISTIQUE

INSUFFISAMMENT AMENDÉ

A l'apparition de la grammaire grecque de M. Brugmann, publiée en 1890 (2e édition) dans le *Handbuch der klassischen Altertums-Wissenschaft* de M. Iwan von Müller, les lecteurs attentifs avaient été très frappés de ce fait que l'auteur, tout en maintenant le principe du caractère absolu des lois phonétiques, admettait une longue série d'exceptions qui infirmaient dans le détail ce qu'il venait d'affirmer en bloc. En réalité, ces fameuses lois, dont le caractère propre est de ne pas comporter d'anomalies, en laissaient exister, de l'aveu même de leur inventeur, jusqu'à neuf catégories différentes qui ouvraient la porte au large à toutes les concessions que les contradicteurs de M. Brugmann pouvaient désirer. Un principe dont l'application échappe à ce point aux conditions de son énoncé n'est plus un principe, et tous ceux que le parti pris n'enchaînait pas le comprirent ainsi. La logique, d'ailleurs, ne perd jamais ses droits auprès des bons esprits, et c'est sans surprise que nous voyons les conséquences de la contradiction flagrante qu'impliquaient les déclarations du maître agir enfin sur l'un de ses plus zélés disciples.

J'ai en vue M. V. Henry et la nouvelle manière dont il présente la question de « la constance des lois phoné-

tiques » dans son *Précis et grammaire comparée de l'anglais et de l'allemand* (1893).

Après avoir posé en fait « qu'un *individu* ainsi conformé qu'il ne puisse articuler purement le son initial *fl* et qu'il le remplace par quelque chose comme *fy*, ne pourra pas plus l'articuler dans un mot que dans un autre », et avoir ajouté « c'est ce qu'on exprime en disant que dans une langue idéalement pure *les lois phonétiques sont constantes*, c'est-à-dire qu'un même phonème dans une même situation ne saurait en évoluant aboutir à deux phonèmes différents », il continue en ces termes : « Mais nous l'avons vu par l'exemple de l'anglais et de l'allemand, il n'y a point de langue pure, il n'en est pas qui ne procède de quelque mélange plus ou moins complexe... Si donc, en principe, il ne se peut pas que les lois phonétiques ne soient pas constantes, en fait cette constance théorique n'est rigoureusement observable dans aucun langage, *parce qu'un langage collectif n'est et ne saurait être qu'un agrégat capricieux de langages* INDIVIDUELS. »

Me serait-il permis de rappeler maintenant que la théorie ainsi comprise est exactement celle que j'ai soutenue à différentes reprises contre l'école dont M. Brugmann est le principal inspirateur? Les citations suivantes en feront foi :

« Les lois phonétiques ne peuvent avoir d'effets absolus que pour *l'individu et tout individu peut avoir les siennes*. De là, — comme l'ensemble d'une langue est d'origine sociale et non individuelle, c'est-à-dire que le développement d'une langue représente les effets nécessairement différents des lois phonétiques auxquelles ont été soumis différents individus, — la certitude que toute langue primi-

tive contient des variantes phonétiques nombreuses, et l'impossibilité d'attribuer aucune valeur générale et pratique au principe que les lois phonétiques ne souffrent pas d'exceptions, appliqué à l'ensemble de l'évolution du langage (1) ».

« Toute langue n'est-elle pas le résultat du syncrétisme d'un certain nombre de dialectes etc.? (2) ».

« Les lois phonétiques ne sont générales qu'en ce sens qu'elles suivent une pente commune qui tend à l'adoucissement des sons; dans le détail, elles se manifestent *individuellement*, d'une manière indépendante, et chaque homme peut avoir les siennes; d'où la possibilité d'un nombre indéfini de variantes phonétiques au sein d'un même dialecte (3) ».

« Pour quiconque observe les faits et raisonne sans parti pris, il ne saurait y avoir d'absolues que les lois phonétiques *individuelles* (4) ».

Ces rapprochements, ce me semble, sont on ne peut plus concluants et ne permettent pas de douter qu'en principe du moins, nous voilà tout à fait d'accord, M. Henry et moi.

En matière d'application, on ne saurait encore en dire autant. M. Henry, en effet, ajoute à la suite du passage cité plus haut les lignes suivantes que ce passage ne semblait guère annoncer : « Le principe de la constance des lois phonétiques est donc avant tout *affaire de méthode*; il exclut

(1) *Essais de linguistique évolutionniste*, p. 382, note 1 (1886).

(2) *Les lois phonétiques sont-elles absolues au sens où l'entendent les néo-grammairiens? Non*, p. 3 (1887).

(3) *Origine et philosophie du langage*, p. 187, n. 1 (1888).

(4) *Revue philosophique*, t. 27 p. 269 (1889).

les écarts de l'imagination, les rapprochements spécieux et arbitraires, hâtifs et superficiels ; c'est un garde-fou et non un axiome. Sainement appliqué, il se réduit à ceci : grouper et classer les faits semblables, qui, en tout état de cause, l'emportent de beaucoup sur les faits divergents ; et, ce résultat une fois acquis, s'efforcer de son mieux de concilier ou d'expliquer les divergences. »

Je déclare ne pas comprendre comment un principe qui n'en est pas un (on le reconnaît) peut servir de base à une bonne méthode ; et comment on pourrait se croire autorisé par la logique à s'en servir de préférence à tout autre pour établir une classification des faits du langage et distinguer ceux qui sont purs, réguliers, légitimes, de ceux qui ne le sont pas, étant donnée l'admission simultanée de la thèse contraire entendue comme il convient, à savoir que différents auteurs *individuels* ont pu produire phonétiquement les uns et les autres. Si les sons *fl* et *fy*, pour reprendre les exemples de M. Henry, proviennent tous les deux de l'évolution phonétique, l'application préalable du prétendu principe dont il s'agit aura pour conséquence nécessaire, ou je ne vois plus son rôle, l'introduction de l'un à l'exclusion de l'autre dans la série évolutive ou légitime, et l'on sera amené par là à attribuer à l'exclu une origine extra-phonétique qui n'est pas la sienne, c'est-à-dire à commettre une erreur. Or, n'est-ce pas se payer de mots que d'accorder en pareil cas au susdit principe la vertu d'un garde-fou, alors qu'il n'est en réalité que le pire des traquenards ?

L'évidence est indiscutable, mais les conséquences qui en découlent se heurtent dans la pratique à un très grand obstacle. L'abandon réel (et non seulement verbal) de la

formule de la constance des lois phonétiques dans ce qu'elle a d'erroné, c'est-à-dire dans la confusion de ses effets individuels qui sont véritables avec de prétendus effets généraux qui sont imaginaires, entraîne la chute de tout l'édifice de la nouvelle grammaire et l'adoption de l'idée de la fécondité de l'évolution phonétique sur laquelle repose ma théorie de l'origine et du développement du langage. Pareille *conversion*, il faut le reconnaître, est chose difficile ; mais à quoi serviraient les démonstrations scientifiques, sinon à conquérir l'adhésion des savants de bonne foi ? Aussi et puisque la position, comme nous venons de le voir, est logiquement intenable, j'ose espérer malgré tout que M. Henry, se mettant d'accord avec lui-même, ne s'y tiendra pas.

PAUL REGNAUD.

BIBLIOGRAPHIE

The earliest translation of the old testament into the basque language (a fragment). Oxford, Clarendon Press, 1894, pet. in-4° de xxvij p., 151 fts, et pages 133 à 163 ; un *fac-simile*.

Il y avait à Saint-Jean-de-Luz et Ciboure, son faubourg ou son annexe, au XVIIe siècle, une famille nombreuse, comme la plupart de celles du pays basque, qui portait le nom de « d'Urte » ; ce nom, d'origine topographique comme tous les noms de famille basques, indique que la maison patrimoniale primitive était située dans un endroit où les eaux abondaient (*ur* « eau ») ; et les variantes *ourthe*, *ourte*, *urte*, font voir que cette famille était originaire des provinces espagnoles du Guipuzcoa ou de la Biscaye. Un charpentier, Jean d'Urte, avait eu beaucoup d'enfants, dont l'un, Pierre, élevé et adopté pour ainsi dire par Pierre Canonnier, le mari de sa tante Marie d'Urte, devint prêtre. Pierre Canonnier, probablement étranger au pays, était marin, capitaine de navires ; il avait été le parrain de Pierre d'Urte et avait sans doute fait les frais de son éducation. Quoi qu'il en soit, ce que nous savons d'une façon certaine, c'est que Pierre d'Urte, prêtre catholique, se fit pasteur protestant, passa en Angleterre où il recevait en 1708 un secours de 15 livres ; il était

alors marié et père d'un enfant. En 1715, il fournissait à D. Wilkins un *pater* en basque pour la collection qui porte le nom de Chamberlaine. Il a laissé, en manuscrits, une grammaire basque, un commencement de dictionnaire basque et latin et une traduction de la *Genèse* et des vingt et un premiers chapitres de l'*Exode*. Ces mss., longtemps confondus avec des documents celtiques, après avoir éprouvé on ne sait quelles aventures, font partie aujourd'hui de la Bibliothèque des comtes de Macclesfield, à Shirburn, non loin d'Oxford. C'est là qu'ils furent découverts ou retrouvés en 1884 par M. John Rhys. M. Llewelyn Thomas a été autorisé, l'an dernier, à prendre copie du fragment de la traduction de la *Bible* et il la publie aujourd'hui dans les *Anecdota oxoniensia* (série moderne, tome X).

Cette publication est faite avec un soin extrême ; le manuscrit est reproduit aussi exactement que possible, d'une manière figurative, si j'ose m'exprimer ainsi. Le savant éditeur y a joint une préface éminemment instructive et deux appendices (vocabulaire des formes verbales et bibliographie protestante du basque) dues à la collaboration de deux basquisants contemporains.

Le livre est fort intéressant ; la traduction est faite simplement, exactement, sans prétention, sur la version française réformée qui était courante il y a deux siècles. Quelques *lapsus*, quelques lacunes faciles à combler, quelques étourderies, montrent que le travail de P. d'Urte n'était encore qu'un brouillon, qu'un premier jet. C'est un spécimen très fidèle du parler de S. Jean-de-Luz qui offre avec celui d'aujourd'hui un petit nombre de curieuses différences.

En somme, cette publication, purement scientifique, fait grand honneur à M. Thomas et aux délégués de la Clarendon Press.

JULIEN VINSON.

Bulletin de la Société des Sciences, Lettres et Arts de Pau. Pau, L. Ribaut, 1893, 3me et 4me livraisons du tome XXII de la IIe série.

La 3me livraison du volume de 1893 est tout entière occupée par un travail fort intéressant de M. Ed. Ducéré, notre collaborateur, sur *Les pêcheurs basques à Terre-Neuve* (p. 231 à 351) ; la 4me contient un rapport de M. Barthéty sur *La mosaïque gallo-romaine de Lalonquette* (canton de Thèze, Basses-Pyrénées) avec une planche ; une *Notice* de M. L. Soulice *Sur la Bibliothèque du château de Pau ;* puis viennent les procès-verbaux des séances, la liste des membres, etc.

J. V.

Actes de la Société philologique (organe de l'Œuvre de Saint-Jérôme), *Paris*, t. XXII, 1892, 397 p., et t. XXIII, 1893 et 1894 (viij)-425 p. in-8°.

L'Œuvre de Saint-Jérôme « a pour objectif », dit son programme, « de venir en aide aux missions pauvres. Elle

recueille et publie les Vocabulaires et les Grammaires rédigées dans les idiômes (*sic*) de leurs néophytes par les prédicateurs de l'Évangile. Le but poursuivi par elle est donc à la fois scientifique et religieux. » Il s'agit uniquement des missions et des missionnaires catholiques.

On ne saurait évidemment qu'encourager une pareille Œuvre ; mais il faut exprimer le désir que les prêtres, chargés de ces missions, ne s'aventurent pas à faire des grammaires sans une préparation spéciale. Il ne suffit pas d'avoir appris le latin au séminaire, car une grammaire calquée sur les livres de Lhomond, Noël et Chapsal, et *tutti quanti*, ne peut être que très insuffisante à tous les points de vue. Quant aux vocabulaires, le meilleur ne vaut rien ; des mots isolés ne sont d'aucune utilité. Ce qu'il faut recueillir, ce sont ou des récits originaux et spontanés, ou des phrases traduites, mais choisies de façon à montrer les diverses formes grammaticales.

Le tome XXII des *Actes* comprend : 1° *Ethnographical notes dictated by* (African) *natives* (sans nom d'auteur) ; 2° *Arte y vocabulario en lengua mame*, por el padre Reinoso ; 3° *Verbi* (vasconici) *licarragani dictionariolum topotheticum*, par M. E.-S. Dodgson ; 4° *Fragment d'un dictionnaire étymologique grec*, par M. l'abbé Bargès ; 5° *Manuel de chants religieux* de la mission du Bénin.

Le tome XXIII est occupé tout entier par un grand travail de M. H. de Charencey sur *Le Folklore dans les deux mondes*. Nous y reviendrons avec toute l'attention qu'il mérite.

J. V.

VARIA

UN ACCIDENT, UNE CHANSON ET UN PROCÈS A BAYONNE AU MILIEU DU XVIIIe SIÈCLE.

Beaucoup de nos contemporains qui se piquent de littérature ne connaissent pas pourtant les deux sonnets de *Job* et d'*Uranie* qui « divisèrent la cour et la ville » à la fin du XVIIe siècle. Notre goût moderne ne s'accommode guère de ces subtilités, et je crois que, tout en ne trouvant l'un et l'autre sonnets ni parfaits ni excellents, nous donnerions la préférence à celui de Benserade, moins pur de forme, mais supérieur de sentiment. Quoi qu'il en soit, en recherchant celui de Voiture, il y a quelques jours, j'ai rencontré, dans les œuvres poétiques de son auteur, une pièce qui me servira tout à la fois d'introduction, de précédent et d'excuse pour le sujet que je me propose de traiter ci-après : il y est question d'une « dame dont la jupe fut retroussée en versant dans un carosse à la campagne ». Un pareil accident avait naguère pour le beau sexe de graves inconvénients ; il n'en est plus de même aujourd'hui grâce à la crinoline, heureusement défunte du reste, mais qui généralisa l'usage dans le costume féminin d'un vêtement intime, imité de celui qui était la caractéristique exclusive du sexe fort. On trouvera peut-être de pareils détails, *tales nugas*, indignes de l'attention d'un

écrivain ; on trouvera peut-être bien léger le sujet de cet article : je m'en excuserais au besoin en disant comme le vieux poète : *lasciva est nobis pagina, vita proba est !*

Voiture, qui était un poète de salon et de bonne compagnie, n'a pas craint de traiter, fort galamment du reste, un sujet aussi délicat. Ses stances ne nous paraîtraient peut-être plus aujourd'hui du goût le plus raffiné et nous trouverions un peu hardie la pointe initiale :

Philis, je suis dessous vos lois
Et sans remède à cette fois...
Vous m'avez pris par le derrière :
N'est-ce pas une trahison ?
Je m'estois gardé de vos yeux,
Et ce visage gracieux
Qui peut faire paslir le notre
Contre moy n'ayant point d'appas,
Vous m'en avez fait voir un autre
De quoy je ne me gardais pas.

Suit la description très fleurie de cet « autre visage » envié et admiré de Flore, de Zéphire, des Sylvains, de la Rose, du Soleil qui pourtant n'osa fuir, car

Ayant vu votre derrière
Il n'osa pas montrer le sien,

et même de Narcisse, qui

..... alors convaincu,
Oublia l'amour de soy-mesme
Pour se mirer en votre cu.

Le mot y est et en toutes lettres ! aussitôt après le poète invoque les dieux qui

Assis là-haut sur les estoiles
Ont un moins beau siège que vous.

L'aventure, à laquelle Voiture fait allusion, n'est évidemment pas celle qui est racontée par Loret (*Muze historique*, lettre 35e, samedi 3 septembre 1651) :

L'autre jour une demoiselle,
jeune, aimable, charmante et belle,
non sans se faire un peu de mal,
en chassant tomba de cheval,
et Zéphir, la prenant pour Flore,
hors-mis qu'elle est plus fraîche encore,
lui souleva, quand elle chût,
chemise et cotillon. Mais chut !
je suis si simple et si modeste
que j'ai peine à dire le reste.
On ne vit qu'un beau cul, pourtant,
admirablement éclatant,
et dont la blancheur sans pareille
des autres culs est la merveille,
cul royal et des plus polis,
puisqu'il est tout semé de lis ;
cul qui, cette fois, sans obstacle,
fit voir un prodige ou miracle :
car c'est la pure vérité
que, par un des chauds jours d'esté,
quand il fit ce plaizant parterre,
on vit de la nége par terre.
Plusieurs se trouvant vis-à-vis
de cet objet furent ravis,
le nommant, en cette avanture,
un chef-d'œuvre de la nature ;
et mesme un auteur incertain
composa ce joli huitain :

Trézor caché, beauté jumelle,
brillant séjour de l'en-bon-point,
ta splendeur a paru si belle
et mit ta gloire à si haut point
qu'il faut qu'incessamment l'on prône,
o cul qui les dieux charmeret,
que, si tu n'es digne du trône,
tu l'es au moins du tabouret.

Je ne serai pas plus pudibond que Loret et Voiture et je livre *textuellement* à l'impression la chanson suivante que j'ai copiée dans les archives municipales de Bayonne (FF. 228) sur une feuille de papier visée, cotée, paraphée *ne varietur* par un digne magistrat :

I

Muse dont mon âme est saisie,
Soutiens l'effort audacieux
De mon espoir ambitieux,
Descends, céleste poésie :
Accorde-moi de doux accents
Pour chanter un cu des plus blancs.

II

Jeune, sans esprit, sans lumière,
Mon pas est un peu trop hardy,
En voulant chanter aujourd'hui,
Le beau fessier d'une bouchère ;
Mais, quoiqu'il en puisse arriver,
Je fais gloire de le chanter.

III

Dans un bien de M. Barrière,
Accompagnés d'un tambourin,
Les thonneliers (*sic*), amis du vin,
Y faisoient pour saint Marc leur chère,

Où Bacchus joint avec l'amour
Jouaient leur rolle tour à tour.

IV

Hors la porte de Mousserole,
Se fit ce divertissement;
Et c'est là qu'un objet charmant
Y sçut faire la cabriole
Avec tant de subtilité
Que tout le monde en fut charmé.

V

C'est d'une bouchère accomplie
Que je vous désire parler
Et qui dans l'espoir de briller
Abandonnait sa boucherie,
Ne croyant pas qu'elle y eût dû
Montrer confusément son cû.

VI

Un commis d'assez bonne mine
Escortait cet objet charmant,
Mais, marchant précipitamment
En descendant une colline,
Se trouvèrent sy malheureux
Qu'ils roulèrent en bas tout deux.

VII

Un cu quy ne fait point grimace
Parut pour lors en satin blanc
Plus beau qu'aucun cu de flamand;
Ce cu, qui valait une face,
Accompagné d'un beau jarret,
Parut à tous un cu parfait.

VIII

Si du temps de la belle Hélène,
Qu'on disputait sur sa beauté,
Un si beau cu se fut montré
Pâris aurait brisé sa chaine...
Par ma foy ! l'on n'a jamais veu
Rien de sy charmant que ce cû !

IX

Quoique cette belle bouchère
Eut pensé se tordre le cou,
J'en ày, ma foy, ry comme un fou,
Lorsqu'elle montra son derrière...
Mais, j'aurais fait l'extravagant
Si elle eût montré son devant.

X

Autrefois pour une cracade,
Ou pour faire un bon déjeuner,
Je ne sçavais me régaler
Qu'en mangeant une carbonade :
Mais depuis qu'elle a fait ce saut,
Je suis porté pour son gigot.

Ces vers ne sont évidemment pas de première force, mais ils ne sont pas absolument sans talent et sans mérite. Disons à quelle occasion ils furent composés. Il y avait à Bayonne, au milieu du dernier siècle, une fort belle personne, une jeune fille qui venait d'atteindre sa vingt-cinquième année, âge périlleux et redouté. Elle exerçait la profession modeste de bouchère et demeurait au port de Castets. Marie Danglade, ainsi s'appelait notre héroïne,

s'était fait une telle réputation de vanité et d'orgueil, que ses contemporains ne l'aimaient guère, et que ses contémporaines la détestaient cordialement. Elle avait reçu, vraisemblablement à cause de ce que l'on appellerait aujourd'hui « ses embarras » le surnom de « la César ». C'était néanmoins l'une des clientes les plus assidues et sans doute les plus fêtées des bals populaires. Ces bals ne devaient guère différer de ceux du Bayonne d'aujourd'hui; je veux dire qu'il y en avait de plusieurs genres ayant chacun leurs habitués ordinaires et que ceux où se rendait la César, fréquentés par des ouvriers, des commis, des filles de magasin ou de boutique, n'avaient rien qui ressemblât aux bals publics de nos grandes villes.

Le 25 avril 1752, jour de la Saint-Marc, fête des tonneliers, un bal de jour fut organisé dans la maison appelée encore aujourd'hui *Glain*, au delà de la porte de Mousserolles. Vers les deux ou trois heures de l'après-midi, des groupes nombreux allaient déjà sur la route, et parmi eux venait la belle « César » escortée ou du moins suivie d'un jeune commis endimanché. Garçons et filles devisaient joyeusement. La présence de la dédaigneuse bouchère excitait probablement leur verve, et leur inspirait maintes épigrammes soulignées par de grands éclats de rire. Elle, impassible et fière, *incessu patuit dea*, marchait inattentive, comme le dieu de Lefranc de Pompignan. Mais hélas! la roche tarpéienne est près du Capitole : le destin réservait à l'orgueilleuse une cruelle mésaventure. Au moment où elle s'y attendait le moins, par nous ne savons trop quel accident, Marie Danglade fut heurtée et, avec le jeune homme qui l'accompagnait, tomba sur la route. La chute fut, paraît-il, malheureuse ; comme nous l'avons dit

plus haut, la toilette des femmes ne comportait point alors certains accessoires protecteurs de leur pudeur secrète, et le moindre faux-pas pouvait devenir le révélateur le plus indiscret. Marie Danglade fut vite debout, toute rouge de honte et de dépit : dans les groupes qui venaient derrière elle, on faisait à l'envie des gorges chaudes sur la catastrophe dont elle venait d'être victime, on lui adressait les compliments les plus extravagants sur ses beautés cachées un moment entrevues. Elle prit le parti, à coup sûr le plus sage, de rentrer chez elle pour y cacher sa confusion et sa colère.

Mais l'occasion était trop belle ; les soupirants éconduits n'eurent garde de la négliger. Peu de jours après, plusieurs pièces de vers, plusieurs chansons racontant la pénible aventure circulaient en ville, copiées à la hâte et colportées çà et là, avec empressement, par des mains malignes.

L'une de ces chansons surtout paraît avoir eu un grand succès ; c'est elle que nous avons reproduite ci-dessus. Notre belle bouchère eut le tort de s'en fâcher. Elle se plaignit même à la municipalité ; mandé devant le magistrat communal, l'auteur de la chanson la plus en vogue reçut la défense formelle de faire circuler et de faire chanter son œuvre. Etait-ce vraiment possible, et n'y avait-il pas là plutôt de quoi surexciter la malignité publique ? Le résultat était inévitable : tous les soirs, une troupe de jeunes cavaliers vinrent chanter sous les fenêtres de l'offensée les strophes impertinentes.

Le 16 juin 1752, Marie Danglade prit un parti héroïque. Elle déposa à l'hôtel de ville une plainte écrite contre un nommé Pierre Lesca. Elle arguait notamment d'une

manifestation faite devant sa porte le mercredi 14 juin, l'avant-veille.

Cette pétition fut suivie d'une information qui dura trois jours, les 16, 17 et 18 juin, et fut dirigée par « M. Martin Castera, échevin, commissaire en cette partie, député ». Neuf témoins comparurent devant lui : 1° Marie-Marthe Toussaint, 22 ans, fille d'un entreposeur de boucherie, demeurant rue des Basques; 2° Louise Crépin, fille du directeur du bureau des carosses, 22 ans, port de Castets ; 3° Dominique Castex fils, 20 ans, perruquier, rue de l'Argenterie ; 4° Jean Laxague, 39 ans, négociant, rue des Tanneries ; 5° Jean Destilles, 22 ans, commis de M. Van-Oosterom-Dubec, rue du Bourgneuf; 6° Jean-Baptiste Créau, commis de M. Bollu, 25 ans, rue du Bourgneuf ; 7° Catherine Lacaze, femme Laborde, 30 ans, perruquière, rue Orbe ; 8° Dominica de Héguy, femme de Ferret, tailleur, 50 ans, au port de Castets, et 9° Marie Bénédit, femme de chambre, 25 ans, au port de Castets. Cette information révéla que depuis plusieurs mois, presque tous les soirs, vers les neuf heures et demie, des jeunes gens passaient sous les fenêtres de la belle bouchère en criant : « Adieu, carbonade ! carbonade ! » par allusion au dernier couplet de la chanson prohibée. D'autres fois, il s'engageait entre eux des dialogues dans le genre de celui-ci : « Enfant ! as-tu soupé ? qu'as-tu mangé ? — J'ai mangé de la carbonade ! » Il y avait même eu, un certain soir, une assez vive altercation entre les mauvais plaisants et la mère de la plaignante, demanderesse en « crime d'injure et de libelle diffamatoire ».

L'interrogatoire du prévenu eut lieu le 28 juin ; il déclara se nommer Pierre Lesca, tonnelier, âgé de 21 ans,

demeurant rue Pontriques. Ce document ne nous apprend rien de bien intéressant. Impatiente de vengeance, la demanderesse, au vu de cet interrogatoire, adressa, le 10 juillet, une nouvelle pétition qui ne tient pas moins de dix grandes pages. Le style en est assez drôle ; c'est un curieux spécimen du savoir-faire des procureurs, sergents et autres gens de justice du temps. On y lit par exemple, au cours d'une réfutation détaillée des réponses du défenseur dans son interrogatoire, des passages comme le suivant : « C'est encore inutilement qu'il annonce ces vers comme un pur badinage ; on ne badine point dans ce goût ; les deux derniers vers de la troisième strophe sont trop *malins* pour les regarder comme badinage, *où Bacchus joint avec l'amour jouaient leur rôle tour à tour*, et dans la quatrième, *c'est là qu'un objet charmant* ; en rassemblant ces mots, et entrant dans le sens de l'auteur, n'a-t-il pas fait entendre que la sup. était subordonnée à ce dieu et à cette déesse, et quelle profitait des faveurs de l'un et de l'autre? N'est-ce pas un véritable libelle diffamatoire contre la réputation d'une jeune fille irréprochable? La partie adverse l'a si bien reconnu qu'il avoue que tout ce qu'on peut lui faire est de le mettre en prison ; il se reconnaît donc criminel. La vive peinture qu'il fait encore du jarret et du derrière devient un *tableau flétrissant* et déshonorant, et le mot de *carbonade* employé dans la dernière strophe est le terme favori dont il se servait lorsqu'il passait sous les fenêtres de la sup., à dessein de l'injurier ».

La conclusion de cette pièce remarquable est vraiment digne de l'exorde. La culpabilité de Lesca est indiscutable, y est-il dit ; or « la loi unique du code de *famosis libellis* prononce une peine capitale contre les autheurs des libelles

diffamatoires. C'est aussi le sentiment de Julius Clarus, question 68, et l'esprit de l'ordonnance de Moulins dans l'art. 77 ». Le pétitionnaire invoque ensuite l'exemple d'Armand Bertavin, condamné comme calomniateur « par l'arrêt célèbre du 5 février 1734 », à une réparation dans l'audience, « les plaids tenants et à genoux, les fers aux pieds ; au bannissement de trois ans et autres peines ». Pauvre Lesca ! « Il faut en effet », continue le mémoire de la demanderesse, « considérer l'auteur du libelle diffamatoire répandu dans le public comme un homme qui ravit la réputation à une personne dans l'esprit du public. Cette vie civile, vie de l'honneur, est plus précieuse que la vie naturelle et quand elle est une fois ravie, même par la calomnie, on ne saurait jamais y ressusciter entièrement. Cette injure dure éternellement parce qu'elle subsiste dans un écrit qui se renouvelle à chaque instant et par cette propagation l'injure s'immortalise. Celle qui a été faite à la sup. deviendra immortelle et elle a déjà fait tant de progrès que les enfants qui savent à peine parler s'avisent aussy de chanter les sud. chansons ».

Le 17 juillet, nouvelle demande adressée par l'irascible bouchère à « MM. les Maires, Échevins et Conseil de la ville de Bayonne » ayant pour but d'ajourner Pierre Lesca le lendemain 18 juillet pour « la prochaine diète ». Dans cette pièce, l'accident de la Saint-Marc est expliqué de la façon suivante :

« La suppliante descendant une petite monticule qu'on trouve avant d'arriver à l'héritage de Glain, avec nombre de ses amis, un jeune homme qui était pressé d'y arriver s'étant mis à courir heurta légèrement la sup. qui ne s'y attendait pas, en sorte que la secousse qu'elle reçeut luy fit

uniquement plier son genouil et l'obligea à se soutenir d'une main qu'elle posa à terre ; mais quelque pénétrante que soit la vue de la p. adv. qui était en haut de cette monticule, il ne peut la satisfaire puisque rien ne parut et qu'il étoit hors de portée de rien voir quand même on luy en aurait donné occasion ; d'où il faut conclure que c'est uniquement pour le plaisir d'en imposer qu'il dit avoir vu ce qui ne pouvait pas paroître et qu'il s'est donné une licence effrenée lorsqu'il a exposé dans ses infâmes vers que la sup. et celuy qui l'escortoit *roulèrent en bas tous deux* ». Et l'on invoque la loi *si quis famosum libellum*, etc. ; *si vero non*, etc. »

Déjà le 10 juillet, Lesca avait répondu à l'assignation de la chansonnée ; il dit que sa chanson est seulement « un écrit, qui loin de porter la plus légère atteinte à l'honneur, ne renferme que des témoignages flatteurs, des impressions que sont capables de faire sur les esprits les plus en garde les beautés qu'un heureux hasard nous découvre... Cette fille, douée des dons de la nature et de ces grâces qui auraient peut-être encore plus de mérite sy elle n'en connaissait tout le prix, a toujours recherché avec empressement toutes les occasions pour les faire briller. Il s'en présenta une à la fête de Saint-Marc, dernier jour auquel la communauté des tonneliers donna un bal à l'héritage de Glain où le sup. se trouva comme membre de la communauté. Elle la mit à profit, elle partit pour se rendre au bal escortée par un jeune homme de la ville, mais son empressement à vouloir y arriver trop vite luy fit faire une chute qui dévoila des attraits dont le sup. de même que les autres spectateurs fut ravis d'admiration. Frappé d'une aussy agréable vision, le sup. se sentit tout d'un coup

animé par une verve dont il n'avait jamais été agité. Il se retira chez lui et il brocha la nuit même de cet événement un petit ouvrage en vers ou pour mieux dire en prose rimée qui contient dix strophes ou stances de six vers chaque et qui commence par ces mots :

Muse, dont mon âme est saisie.

Il n'y a rien dans ces vers qui porte la plus légère atteinte à la réputation et qui puisse blesser l'honneur de cette bouchère dont l'état, bien loin d'exciter la sensibilité d'une délicatesse déplacée, auroit dû lui inspirer plus de retenue et de modération ; où est donc icy le crime? Il y en a d'autres, si ce en est un, que d'avoir prodigué des éloges à gens qui ne sçavent pas en connoitre le mérite : *margaritas ante porcos.* »

Dans une autre requête, du 21 juillet, le défenseur essaye encore de prouver l'innocence de sa chanson :

« La description faite à la fin de la troisième strophe ne regarde que le lieu et les gens qui y étaient avant l'arrivée de la César. Comment donc a-t-elle pu prendre cette peinture, qui d'ailleurs dans la vérité n'a rien de répréhensible, pour son compte? Mais si le terme offensant de *carbonade* dont le suppliant s'est servi pour exprimer le goût qu'il avait pour cette pièce de bœuf porte sur l'honneur de cette bouchère, il faut en vérité convenir que sa réputation tient à bien peu de chose, puisque des expressions aussi innocentes sont capables de la ternir. »

Mais *in cauda venenum ;* en terminant Lesca fait allusion à une certain partie de bain organisée par la demanderesse au Boucau pour la Saint-Pierre (29 juin) avec son amie

inséparable Manette Dubourg, où survint, à cause de ces dames, une rixe acharnée entre deux jeunes gens qui les accompagnaient.

Marie Dauglade, ne pouvait rester sous le coup de cette insinuation ; elle répondit, le 24 juillet, que la partie du Boucau n'était que l'exécution d'une ordonnance de médecin, qu'elle y était allée accompagnée seulement de son oncle, qu'à cause du monde elle n'avait fait que tremper dans l'eau ses mains et ses pieds, etc.

A quoi Lesca répond le 7 août que la rixe entre les deux jeunes gens et la présence des deux femmes sont des choses absolument certaines. Au surplus, ajoute-t-il : « l'oncle dont elle prétend qu'elle était escortée est un phantôme, le seul tillollier nommé Manobre conduisait la barque avec les deux jeunes gens qu'on a désignés. Ce n'est pas du secours de pareils ministres d'Hippocrate qu'on se sert lorsqu'on veut prendre des remèdes. »

Comme nous l'avons dit, la chanson de Lesca n'était pas la seule qui circulât en ville et dont se plaignît la cruelle bouchère ; le dossier que nous avons dépouillé en contient deux autres commençant par ces mots : *à vous autres commis* et *raçamblons-nous*, *voisin* (sic), toutes deux paraphées comme celle que nous publions « Béhic, maire » et « P. Lesca » *ne varietur*. Ces deux pièces sont absolument médiocres ; une information spéciale faite le 26 juillet ne paraît point attribuer à Lesca la paternité de ces deux pièces qu'il déniait énergiquement : ces vers étaient à coup sûr indignes de lui. Le 4 août 1752, la demanderesse persiste dans ses conclusions précédentes. Sur les réquisitions de M. Dutart, procureur du roi, la sentence suivante fut rendue le 14 août :

« Entre, etc ;

« Vu, etc (toutes les pièces);

« Nous, Maire, Échevins et Conseillers de la ville de Bayonne, Conseillers du Roi, juges criminels et lieutenans généraux de police, Seigneurs haut-justiciers de Saint-Étienne d'Arribe-Labourt;

« Sans avoir égard au règlement extraordinaire requis par lad. Danglade et néanmoins en la déclarant demanderesse en crime de calomnie et de libelle diffamatoire, et sans nous arrêter à chose dite ou alléguée par led. Lesca;

« Avons condamné et condamnons ce dernier à payer à lad. Danglade la somme de *trente* livres pour lui tenir lieu de tous dommages et intérêts, le condamnons en outre aux dépens que nous avons liquidés au vu des pièces à la somme de *quarante-sept* livres *quatre* sous *six* deniers.

« Au surplus, joignant à lad. instance, celle intentée depuis par lad. Danglade,

« Avons mis les parties hors de cause et de procès, les dépens faits à cet égard demeurant composés ».

Cette sentence, dans notre humble opinion bien sévère, fut-elle exécutée dans toute sa rigueur ? rendit-elle le calme à l'intolérante bouchère et rétablit-elle la paix parmi la belle jeunesse bayonnaise en effervescense ? Nous l'ignorons, mais il nous a paru intéressant de rappeler cet épisode caractéristique des mœurs du temps. Nous aurions désiré savoir ce que devinrent les héros de cette querelle épique ; mais c'est en vain que nous avons interrogé les archives pourtant si complètes de Bayonne. Les registres de l'état civil fort mal tenus, comme partout du reste, par les curés des diverses paroisses, n'ont pu rien nous révéler

non plus. Nous en sommes réduits à nos seules hypothèses : il ne nous déplairait pas par exemple de supposer que cette inimitié prolongée s'est terminée par un bon et heureux mariage. Ce ne serait point le premier exemple de revirement dans les sentiments féminins : les extrêmes se touchent souvent, dit-on, et l'amitié succède fréquemment à la haine, comme le beau temps à la tempête. A tout prendre, cette conclusion n'aurait-elle pas été la meilleure ? On aimerait à se figurer Lesca adressant à sa fiancée, la belle bouchère, des excuses poétiques :

Quem criminosis namque voles modum
Pones iambis, sive flamma,
Sive mari libet Hadriano.

J. V.

REVUE

DE

LINGUISTIQUE

ET DE

PHILOLOGIE COMPARÉE

RECUEIL TRIMESTRIEL

PUBLIÉ PAR

JULIEN VINSON

PROFESSEUR A L'ÉCOLE NATIONALE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES

Avec la collaboration de divers savants français et étrangers

---

TOME VINGT-SEPTIÈME

15 OCTOBRE 1894

PARIS

J. MAISONNEUVE, LIBRAIRE-ÉDITEUR

25, QUAI VOLTAIRE, 25

—

1894

SOMMAIRE DU N° 4.

Pages.

Julien Vinson. — La Bibliothèque du prince L.-L. Bonaparte 287

André Lefèvre. — Les temps homériques (*suite*). 321

E.-S. Dodgson. — La langue basque en 1656. — *Corrigenda et addenda*. 345

William Dwight Whitney. 350

VARIA. — Une inscription en patois sarde 358

N. B. — La **Librairie Orientale et Américaine** de J. MAISONNEUVE sera transférée, le 1er janvier 1895, **6, rue de Mézières** et **26, rue Madame**.

LA BIBLIOTHÈQUE DU PRINCE L.-L. BONAPARTE

On sait que le prince Louis-Lucien Bonaparte, fils de Lucien, prince de Canino, cousin germain de Napoléon III, était membre — non pas de la famille impériale, — mais de la famille civile de l'empereur : les familles monarchiques ont de ces nuances. Il a touché, en cette qualité et aussi comme sénateur, une somme de 130,000 fr. par an, pendant toute la durée de l'Empire. Mais ce revenu considérable lui servait surtout à satisfaire ses goûts de savant et de linguiste : il aimait à faire de la chimie et il a passionnément étudié les langues vivantes de l'Europe, surtout leurs patois et leurs dialectes populaires. Aussi, avait-il pu réunir une très importante collection de livres dans un grand nombre de langues connues ; on nous en offre aujourd'hui le catalogue ou plutôt l'inventaire sommaire sous ce titre : « *Attempt at a Catalogue of the Library of the late Prince Louis-Lucien Bonaparte.* By Victor Collins. (*Londres*), H. Sotheran et C°, 1894. Gr. in-8° de xj-718 p. »

La critique aurait le droit et le devoir de se montrer sévère pour cet ouvrage, si l'auteur ne plaidait les circonstances atténuantes et ne s'excusait avec une parfaite bonne grâce : « The present attempt is a mere makeshift, hurriedly compiled by one who lacked the necessary qualifications for the task... of course in the short time at my

diposal it was impossible to submit more than a few books to anything beyond the most cursory examination..... This Catalogue, embracing works in most of the known languages of the world, was compiled within the period of eighteen months... »

M. Collins exprime le regret que le prince L.-L. Bonaparte ait laissé sa bibliothèque non cataloguée. Je dois dire qu'à diverses reprises le prince Bonaparte m'avait écrit qu'il avait fait un catalogue « raisonné » de ses livres. Ainsi, le 30 juin 1876, il me donnait quelques renseignements sur les trois éditions qu'il possédait des *Noëls* d'Etcheberri (nos 1178, 1179 et 1180 du *Catalogue* de M. Collins ; cf. le n° 15, p. 63-73, de ma *Bibliographie*) et il ajoutait : « J'espère que ces renseignements pourront suffire à M. Vinson. Ils sont extraits du *Catalogue raisonné de mes 20,000 livres de linguistique européenne*, dont plus de mille se rapportent au basque. Peut-être un jour me déciderai-je à faire imprimer la partie basque ». Il m'écrivait encore le 25 février 1875 : « Puisque M. Vinson attache une importance, un peu exagérée selon moi, aux pièces politiques basques françaises, je vais tâcher de le contenter autant que possible, mais il doit être bien entendu que, ces renseignements faisant partie de mon *Catalogue raisonné*, destiné un jour à être imprimé, M. Vinson fera connaître de qui il les tient dans le cas où il voudrait en entretenir le public. Voici ce qui me tombe sous la main en fait de pièces basques politiques, en faisant abstraction des pièces basques espagnoles et de celle que M. Vinson a déjà fait réimprimer et dont je possède l'édition originale.

1° Laphurdico comitateac | laphurdiri...

2° Franciaco | Bilçarraren, | edo...

3° Persecucionezco...

4° Conferencia spirituala... »

De ces quatre plaquettes, la dernière n'est pas au Catalogue, les trois autres s'y retrouvent sous les n°s 1232, 1306 et 1098 (cf. les n°s 136, 135, 144, 142, de ma *Bibliographie*). Enfin, le 22 mars 1875, il me disait : « Quant à l'impression de mon Catalogue raisonné, il n'en est pas question *rebus instantibus* ».

Le Catalogue actuel comprend 13699 numéros, embrassant presque toutes les langues du monde entre lesquelles ils sont fort inégalement répartis, certains idiomes étant tout à fait insuffisamment représentés, par exemple le chinois par 9 numéros, le thibétain par 2, le japonais par 1, les idiomes maléopolynésiens par 8, ceux de l'Inde ancienne par 16, ceux du Dravida par 12, les langues de l'Afrique par 19 (31 en y joignant la famille chamitique), celles de l'Amérique par 32. L'annamite manque totalement. Les sections les plus riches sont surtout européennes : les langues ougriennes ont 560 numéros ; le basque, 719 ; les patois français, 1233 ; les dialectes italiens, 918 ; le roumanche, 234 ; le celtique, 1429 ; les dialectes anglais, 776.

M. Collins a pris pour base de son classement le livre de M. Abel Hovelacque, *la Linguistique*. Des erreurs étaient inévitables ; ainsi on aurait dû mettre dans la section consacrée au basque les numéros suivants du français : 2775, 2784, 2881, 2882, 2950, 2960, 2981, 2993, 3169, 3227 et 3312 ; de l'espaguol : 6277, 6278, 6344, 6376, 6379, 6386, 6390, 6404, 6422, 6429, 6447, 6456, 6461, 6526 ; et peut-être, d'ailleurs, d'autres encore.

Je ne signale que ces erreurs, parce que j'ai l'intention de

m'occuper ici seulement de la collection basque du prince Bonaparte (p. 33 à 67, nos 639 à 1357). Je relève d'abord quelques coquilles ou quelques inexactitudes de transcription, dues probablement à ce que les rédacteurs des fiches n'avaient pas l'habitude de l'écriture du prince Bonaparte et n'ont pu bien lire les notes qu'il avait mises à la main sur quelques-uns de ses livres : il faut lire, au n° 1257, « l'abbé Jauretche » ; au n° 1145 « Saint-Pée » (S.-Pée-sur-Nivelle, près de Saint-Jean-de-Luz), etc.

Les 719 numéros basques sont répartis en sept divisions : Basque en général, Biscayen, Guipuzcoan, Labourdin, Navarrais, Souletin et Ibérien. Il est à regretter que l'on n'ait pas adopté la classification même du prince Bonaparte en huit dialectes, le Navarrais en comprenant à lui seul quatre : bas-navarrais occidental, bas-navarrais oriental, haut-navarrais méridional, haut-navarrais occidental. La répartition des ouvrages entre ces dialectes a été faite avec assez de négligence, on dirait presque au hasard ; je ne puis rétablir ici la véritable classification, car tout serait à refaire et ce serait un travail long et fastidieux. Il me suffira de dire que dans la division *Basque en général*, qui devrait comprendre uniquement des grammaires, des dictionnaires, des traités historiques, etc., on trouve des livres qui n'ont aucun droit à être mentionnés sous cette rubrique ; que parmi les livres labourdins on en trouve des guipuzcoans et des souletins ; qu'au nombre des souletins figurent beaucoup de labourdins, etc.

Des erreurs plus graves ou moins explicables ont été commises. Ainsi, deux exemplaires d'un même ouvrage, catalogués différemment, ont été séparés et même placés dans des sections différentes : par exemple 707 et 715 la

Dissertation de Darrigol, 734 et 827 les *Euskaros* de Velasco et Fernandez de la Cuesta, 788 à 790 trois brochures de Phillips mises dans le basque en général et 1357 six autres mises dans l'ibérien (ceci peut s'expliquer à la rigueur), 675 ma réimpression du *Cahier des vœux* du Labourd séparée de 1137 l'édition originale et de 731 les deux autres fascicules de mes pièces révolutionnaires, 711 et 795 les *réflexions* de Astarloa, 726 le texte de la dissertation de Ribàry (le nom de l'auteur a été omis) et 798 ma traduction, 845 et 1070 la *Doctrina* de Làriz classée comme basque en général et comme guipuzcoan, 891 et 1047 le *Gordairua* d'Eleizalde considéré comme biscayen et comme guipuzcoan, 669 à 672 les brochures de Boudard dans le basque en général au lieu de l'ibérien, 1153 et 1205 confusion du Catéchisme d'Astros avec ceux de La Vieuxville et répartition arbitraire de ceux-ci, etc.

D'autres fois, ce sont des éditions différentes d'un même ouvrage qui ne se suivent pas : 875 et 911 l'*Escolia* de J. A. Moguel, 951-952 et 1008 les *Pausoac* de J. C. dont une édition est mise sous le nom de Cardaberaz, etc. Il y a, en outre, de singulières étourderies comme la confusion entre les deux Moguel 907-912, les deux rubriques mises à ce nom 907-911 et 912 ainsi qu'à celui de Erro, 719-720 et 721-722 dont un autre ouvrage est rangé à son titre *Observaciones*, la méconnaissance du nom de Larramendi 752-754, la répétition de la *Dissertation* de Labastide qui paraît ainsi avoir fait deux ouvrages différents 755-756 ; de même pour Perochegui, 786-787, rien ne nous indique qu'il s'agit également d'une seule et même édition, etc., etc. Certains ouvrages sont catalogués d'une façon ultra-fantaisiste comme ce *Mois de Marie* qui est mis au mot *Canti-*

kekin (n° 1149), ce *règlement* d'une association attribué à un auteur imaginaire *Decrées* (1305), cet auteur inconnu *André Danet* (n° 1252), etc. Je ne m'attache pas à quelques fautes d'impression manifestes.

Mais je suis un peu étonné que certaines qualités ou certains défauts des livres du prince Bonaparte ne soient pas indiqués — chose pourtant essentielle dans un catalogue de vente. Les reliures y sont traitées avec le plus grand dédain : « Crushed levant, morocco, half-cast » et rien de plus. Je suis en mesure de donner quelques détails précis, grâce à des lettres que j'avais reçues du prince Bonaparte.

Ainsi, l'exemplaire des *Eguia catholicac* de Gasteluçar (n° 1311 considéré comme souletin quoique purement labourdin) est incomplet. Le prince m'écrivait en effet le 7 novembre 1876 : « Quant à Gasteluçar, mon exemplaire est d'une grande beauté, mais, malheureusement, relié par un des meilleurs relieurs français (Duru), dont les volumes ne s'ouvrent pas bien... Les pages 3 et 4 du Calendrier manquent à mon exemplaire, et c'est dommage au point de vue bibliographique, mais c'est moins que rien au point de vue scientifique. Je suis malheureusement un peu bibliophile, et j'en suis honteux. La bibliophilie est une faiblesse et non pas une science. Le mal n'est pas aussi grand d'être bibliophile que de se vanter de l'être » et le 6 février 1878 : « Mon exemplaire du « Eguia catholicac » de Gasteluçar, est incomplet du deuxième feuillet contenant du 1er au 26 janvier ».

De même pour le Tartas (1339, et par parenthèse il faut corriger le nom de l'imprimeur qui est Rouyer), il ne suffirait pas de dire que quelques pages manquent. Voici ce que le prince m'écrivait le 25 février 1875 :

« Je possède un ouvrage incomplet antérieur à Belapeyre et au Prône. C'est le premier livre souletin imprimé connu. Son auteur est Tartas et il est bien plus important que les deux autres. C'est un ouvrage original et non une traduction... » et le 28 mars 1875 :

« Quant à Tartas, l'article de mon catalogue est très long et entre dans des détails sur les nuances (non pas variétés) du dialecte souletin :

« 1° On ne distingue pas entre *ü* et *u*...

« 2° *Baita* et non *beita*, avec *a*.

« 3° Non pas *derio*, mais *drauko*. Il ne faut pas oublier que l'auteur est d'Aroue, où, même à présent, le souletin se trouve influencé, comme à Etcharry, par le bas-navarrais oriental. Du temps de Tartas, cette influence allait jusqu'à constituer une petite variété.

« 4° Le traitement indéfini, et non pas le respectueux, est en usage dans ce livre lorsqu'il n'y a pas d'allocution. Le contraire a lieu en Rodriguez qui est écrit en vrai navarrais oriental. L'ouvrage de Tartas est en souletin, plus ou moins hybride, mais en souletin... Mon exemplaire finit à la page 162, mais il manque quelques pages par-ci par-là... » (1)

Il me disait aussi à propos d'un certain nombre de livres souletins (lettre du 25 février 1875) :

(1) On sait que le souletin moderne a *ou* et *u* (*u* et *ü*), qu'il dit *beita* « parce qu'il est », *deyo* ou *derio* « il l'a à lui ». Liçarrague termine en *uya* des mots souletins qui font aujourd'hui *ia* et qui ont *ü* sans l'article ; j'en concluais que probablement au XVIe siècle l'*ü* ne s'était pas encore développé en souletin ; mais le prince Bonaparte qui n'admettait que l'observation directe ne voulait point me suivre dans cette hypothèse (Voir, pour le Rodriguez, le n° 120 de ma *Bibliographie*).

« Du catéchisme de Maytie (première édition), j'en possède deux exemplaires incomplets et sans titre, mais je puis donner le nombre des pages d'un exemplaire complet à la fin, c'est-à-dire 112 pages in-12, mais elles sont précédées d'une préface dont le dernier feuillet existe à un de mes exemplaires. Il finit ainsi : *donné dans nôtre Palais Épiscopal* le 13. Septembre 1706. † Joseph, *évêque d'Oloron* — *Par Monseigneur* — Ducos Lamotte, secrétaire. Cet ouvrage a donc 112 pages, sans compter le titre et la préface. L'autre exemplaire de Maytie, beaucoup plus incomplet, est connu pour avoir appartenu au P. Zavala qui y a ajouté ce titre à la main, exact ou non, je n'en sais rien :

Catechima | Oloroeco Diocezaren | cerbutchuco | ecinago Ylustre eta Ohoragarri | Messire Joseph de Revol hanco | Apezcopiaren manuz eguina. | Eta Zuberoa herrico Uscaldunen | amorecatic uscalara itzulia Messire | Jacques de Maytie Oloroeco Calon- | giaz eta hanco Vicari Generalaz. | 1706. | » Cet exemplaire n'a ni préface, ni titre imprimé, et il se termine à la p. 102. Il est déchiré et contient une note manuscrite de Zavala sur la prononciation souletine comparée à la biscaïenne et une liste de mots souletins comparés aux biscaïens ou difficiles à comprendre en Biscaïe.

« L'exemplaire le moins incomplet est relié avec un autre ouvrage souletin incomplet et imprimé à Pau en 1734 et qui a pour titre :

« Otboitce | eta cantica | Espiritualac | Çubero herrico. | (Armes épiscopales), | Pauben, | Jean Dupoux, Imprimiçale | eta Marchant Librairiaren Etchen, | 1734, in-12 de 102 p. mais la fin n'existe pas.

« Je trouve en Maytie et dans l'Othoitce *bei* et *derio*, du moins en général, tandis que Belapeyrea *bai* et *derio*.

« De mes trois exemplaires plus ou moins incomplets de Belapeyre, aucun ne possède le titre, excepté celui de la deuxième partie. »

Les trois ouvrages dont il s'agit portent dans le catalogue de M. Collins les nos 1295, 1249 et 1294. Il semble donc que les *Othoitce* aient été détachés de l'exemplaire de Maytie avec lequel ils étaient reliés : ces *Othoitce* ont été mis à tort parmi les livres labourdins. M. Collins dit qu'il a autant que possible complété l'un des ex. du Catéchisme de Maytie à l'aide de l'autre, mais il ne nous dit pas ce qu'il a fait du manuscrit de Zavala, évidemment fort précieux. Quant à Belapeyre (n° 1294), le Catalogue ne parle que d'un exemplaire et le prince, comme on vient de le voir, déclarait qu'il en possédait trois. Le 27 avril 1875, il me parlait en ces termes d'un autre ouvrage souletin (n° 1316 du Catalogue) : « Je possède depuis longtemps le prône souletin s. d. de 18 p. Je le décris avec quelques détails dans mon *Catalogue raisonné*. »

A propos de *Prônes*, on sait que le prince avait trouvé dans l'église d'Arbonne un ex. de celui de l'évêque de Bayonne d'Olce, publié en 1651 (dont il y avait eu d'ailleurs deux éditions simultanées; voyez le n° 23 p. 92-94 de ma *Bibliographie*). Il l'avait fait réimprimer, mais sans le faire exactement reproduire. Je n'ai retrouvé dans le Catalogue Collins ni l'original, ni la réimpression, ni les observations, publiées à part, du prince Bonaparte. A une demande de ma part, il répondait le 15 février 1878 : « Le prône d'Olce, 1651, est in-8 de 28 pages numérotées, plus quatre pages non numérotées dont la première constitue le

titre. In-8 et non pas in-4, comme cela est du reste très clairement indiqué par les marques d'eau en sens longitudinal. »

Comme je l'ai déjà dit, le Catalogue de M. Collins ne met pas assez en relief l'intérêt de certains volumes. Par exemple, il aurait dû comprendre dans la section basque les n°s 2950 (du français) et 6447 (de l'espagnol). Le premier n'a de remarquable qu'un second titre, en basque ; le second contient une réimpression d'un catéchisme guipuzcoan de 1691. Au sujet de ce livre, le prince Bonaparte m'écrivait le 7 février 1888 :

« Je possède, depuis vingt ans, un exemplaire malheureusement incomplet, de l'ouvrage de Lezamis, auquel manquent : le feuillet A ou le titre, et les pages 1-2, 19-20, 21-22, 133-134, 297-298, 299-300, 425-426 et le dernier feuillet de l'ouvrage.

« Je ne possède pas l'opuscule original, ou la première édition de *las explicaciones*, etc., par Zubia, imprimées à S. Sébastien en 1691 par Pedro de Huarte... Ce Pedro de Ugarte, que je suppose être le même que Pedro de Huarte, a imprimé à S. Sébastien en 1713 « Doctrina christianaren explicacioa... » un volume pet. in-8 de 8 plus 175 pages. C'est le premier ouvrage que je connaisse *de visu* imprimé en guipuzcoan. Je n'en ai jamais vu qu'un seul exemplaire, celui que je possède, et qui est dans un état de conservation parfaite, renfermant un précieux autographe de l'auteur, M. Arin, qui assure d'avoir corrigé toutes les fautes typographiques.

« L'ouvrage de Zubia, quoique fort rare et important, est en biscaïen, mais il est loin d'avoir l'importance que possède le (Catéchisme de Ripalda, traduit par Capanaga),

imprimé en 1656, 35 ans avant celui de Zubia. J'en possède un exemplaire parfait et un autre incomplet. C'est le premier livre biscaïen imprimé que je connaisse *de visu* et je n'en ai jamais vu d'autres exemplaires que les miens. »

Le Catéchisme guipuzcoan de Ochoa de Arin figure au Catalogue (n° 956), mais des deux exemplaires de Capanaga, on ne retrouve qu'un seul avec titre « déchiré ».

Sous les n°s 1181 et 1182, M. Collins a mis deux exemplaires d'un livre basque incomplet in-8, par le dr. J. d'Etcheberri, qu'il n'a pu identifier. Ce n'était pas très difficile pourtant. Il s'agit du « livre pour porter à l'église » dont le prince me parlait en ces termes dans sa lettre du 25 février 1875 :

« Quant à l'*erabilceco liburua*, après avoir encore regardé à mes incomplets, je trouve que je possède un exemplaire sans titre et très incomplet de l'édition qui, d'après M. Vinson, serait de Pau, 1666. Je ne connais ni celle de 1630, ni celle de 1635, mais je possède trois exemplaires, malheureusement tous incomplets, de celle in-12 de Bordeaux, 1665 : un de ces exemplaires possède toutefois son titre. » L'exemplaire avec titre, ainsi que l'un des trois autres, aurait donc disparu depuis 1875.

Parmi les autres vieux livres basques qui manquent, c'est le mot exact, au Catalogue actuel, je citerai encore le *Manuel* de Haramboure (n° 16 de ma Bibliographie) à propos duquel le prince Bonaparte me disait ce qui suit dans une lettre du 12 février 1877 :

« Mon exemplaire de *Aramburu* est malheureusement incomplet et n'a pas de titre. Il ne va pas au delà de la page 480 mais 4 p. d'un second volume, 159-160, font suite

à la page 480 ou, pour mieux dire, se trouvent reliées avec elle. » Qu'est devenu ce volume ?

On peut également se demander ce que sont devenus tous les autres livres incomplets que le prince Bonaparte avait ramassés dans ses voyages ? Il en avait certainement rapporté un grand nombre, puisque moi, qui n'avais pas les mêmes facilités que lui et qui n'étais pas entouré des mêmes empressements, j'en ai recueilli, depuis 1866, près d'une centaine, et entre autres jusqu'à huit exemplaires d'un même ouvrage. Du reste, le prince Bonaparte m'écrivait le 7 novembre 1874 : « Il y aurait à examiner les ouvrages incomplets, avec ou sans titre, mais le temps me manque absolument pour une telle besogne. Lorsque j'aurai arrangé tous mes volumes incomplets qui se trouvent entassés dans une caisse, une cinquantaine d'ouvrages basques pourront être examinés en détail, mais réunir ces cinquante volumes basques et les séparer d'un millier d'autres volumes en différentes langues, voilà la grande affaire... » et le 4 décembre suivant : « Je viens d'examiner enfin tous mes volumes incomplets basques... » Il y revenait encore en ces termes le 15 février 1878 : « Mes volumes incomplets et sans titre, sans le commencement ou la fin, forment une partie assez curieuse de mon catalogue, mais ils y sont ajoutés en appendice, faute de renseignements sur leur auteur, etc. »

Parmi les livres qu'on est étonné de ne pas retrouver dans le Catalogue actuel, il faut mettre au premier rang le Nouveau Testament de Liçarrague (n° 3 de ma *Bibliographie*) dont le prince possédait deux exemplaires ; je me souviens d'avoir vu le moins précieux des deux à Saint-Jean-de-Luz, en janvier 1869 ; c'était, si je ne me

trompe un volume couvert de percaline noire. On m'a dit que le prince Bonaparte avait disposé de ces deux exemplaires soit de son vivant soit par son testament. Dans une lettre du 1er septembre 1873, il me montrait quelle valeur considérable il attachait à ce livre :

« Le N. T. de Liçarrague est tellement difficile à se procurer et tellement indispensable à l'étude du basque moyen (très différent du basque moderne) que la somme même de mille francs n'a point paru trop forte à Lord L... qui a été l'acquéreur d'un de mes quatre exemplaires de cet ouvrage. Un autre exemplaire a été offert par moi à la Société Biblique, et des deux autres, un peu incomplets, j'ai formé un exemplaire complet pour ma bibliothèque. Un exemplaire provenait de la Bibliothèque du duc de Sussex. Quoique j'aie été assez heureux pour me procurer quatre exemplaires de cet ouvrage, je n'en soutiens pas moins qu'il est à peu près introuvable à l'état complet. En effet l'exemplaire de Lord L... ainsi que celui de la Société Biblique, ont le titre réimprimé dans ces derniers temps, et le mien n'est que le produit de la réunion de deux exemplaires incomplets...

« Son importance scientifique, tout à fait hors ligne, rend ce livre infiniment plus précieux que les poésies d'Echepare dont le dialecte bas-navarrais avait en partie subi les modifications du basque moderne, avant le labourdin ancien, auquel appartient et non pas au bas-navarrais le N. T. de Leiçarraga. La plus grande partie du vocabulaire est labourdine dans cet ouvrage, et un bon nombre de terminatifs le sont aussi comme *naiz*, *zarete*, *gare*, etc. L'existence de *ukan* et des temps du souletin ne prouve rien contre mon assertion, car ces temps que le labourdin

moderne a perdus se trouvent avec la forme presque toujours labourdine, *ukan* sans *h*, etc. Il est tout à fait incontestable que le dialecte de Liçarrague est mixte, quoique labourdin ancien dans sa base. »

On a également vu plus haut que sur quatre pièces de la période révolutionnaire dont le prince Bonaparte affirmait être propriétaire, trois seulement figurent au catalogue ; on y chercherait également en vain les suivantes qu'il me signalait le 11 mai 1879 :

« Le hasard me fait tomber sur quatre pièces basques, dont une souletine, qui se rapportent à la révolution, et dont je ne me croyais pas le possesseur. Elles se trouvaient mal placées au milieu de vieilles pièces politiques basques, guipuzcoanes et biscaïennes. Voici leurs titres qui ont été enrichir mon Catalogue :

« 1° Citoyens — Herritarrac.....

« 2° Liberté. Egalité — Auguste Izoard.....

« 3° Populuari.....

« 4° Louis Hamacei..... » (Cf. les n°s 139, 145, 141, 179 de ma *Bibliographie*).

Il y aurait aussi à rechercher divers documents qui ne sauraient évidemment figurer parmi les livres, par exemple cette planchette que le prince Bonaparte me montrait en janvier 1869 ; elle provenait de l'église d'Irun et portait, sur papier collé, un avis manuscrit avec le datif ou le génitif pluriels *aki*, *aken*, spécial à cette localité. Et les nombreux manuscrits recueillis dans le pays, dictionnaires et autres ? et les vocabulaires d'Astigarraga, les catéchismes d'Astete annotés dans diverses variétés dialectales ? et les écrits comme celui auquel se rapporte la note ci-après (du 21 décembre 1876) : « Je connaissais l'ouvrage de M. Ribary

dont je possède un exemplaire qu'il m'a lui-même offert relié en un seul volume. Une traduction anglaise que je possède en manuscrit m'a mis au courant de son contenu. »

Le prince Bonaparte a dû également laisser beaucoup d'œuvres personnelles inédites. Son principal ouvrage est, on le sait, le *Verbe basque* (n° 343 de ma *Bibliographie*) dont il n'a publié que la première partie, une moitié de la seconde, et trois tableaux sur quatorze de l'autre moitié de la seconde partie. Comme je l'interrogeais un jour à ce sujet, il me répondit, le 27 juin 1881 : « Quant à l'impression et la continuation de mon « Verbe basque », il est fini depuis bien longtemps et déposé en endroit sûr pour prendre date ; mais, à moins que quelqu'un ne se charge de le faire imprimer, et me laisse pour toute récompense 50 exemplaires, je ne pense pas que le temps de sa publication soit bien proche. J'ai aussi préparé un tableau complet de toutes les formes verbales, avec celles que l'on en déduit, du N. T. de Liçarrague. Ce manuscrit dont je possède une très belle copie près de moi, je viens de la montrer à M. d'Abbadie. Une autre copie a été déposée en endroit sûr pour prendre date. Tous les terminatifs (même ceux que l'on appelle improprement irréguliers) y figurent au très-grand complet, avec leurs formes, suffixes, variantes, préfixes, etc., etc., etc. »

Depuis 1869, j'avais, avec le prince Bonaparte, une correspondance scientifique, fort inégale, d'ailleurs, à tous les points de vue. Il m'a donné assez souvent de très précieuses indications bibliographiques que j'ai utilisées dans mon livre ; ainsi, il me décrivait, le 3 juillet 1876, ses exemplaires des trois éditions du *Trésor* de Voltaire (Cf. les n°s 814,

815 et 816 du *Catalogue*, 12 de ma *Bibliographie*). Il m'écrivait, le 22 mars 1875, au sujet des Catéchismes de Lavieuxville (nos 1153 et 1205) : « Des exemplaires du premier catéchisme de Lavieuxville se trouvent chez moi. L'un est daté de 1759. Le second porte simplement *à Bayonne, chez Bonzom ;* le titre ne porte pas de date. Je possède une édition de Bayonne, 1757, antérieure aux deux et une autre de Bonzom, sans date, postérieure aux trois autres » et le 28 mars : « Dans mon catéchisme de Lavieuxville de Bonzom, les *s* sont longs dans le texte et courts dans le mandement... Dans celui de 1757, les *s* sont longs dans le mandement... Je ne suis pas certain que les *s* soient toujours une des meilleures preuves. Des indices, je ne dis pas non. »

La dernière lettre que j'aie reçue du Prince L.-L. Bonaparte est datée de « Londres, le 18 août 1890 » ; il m'y accusait réception de la traduction de l'*Enfer* de Dante par mon père en ces termes : « J'ai reçu les trois numéros de la *Revue* et la traduction française de l'*Enfer* de Dante, traduction qui, selon moi, fait beaucoup d'honneur à son auteur ». Je n'ai pas retrouvé dans le *Catalogue* ce volume dont le titre est ainsi conçu : « *Dante Alighieri*. L'Enfer, traduit en vers par tercets conformes à ceux du texte, par Hyacinthe Vinson (de la Gironde). *Paris*, libr. Hachette et Cie, 1887, pet. in-8° de xi-232 p. et un tableau ».

Au mois d'août 1892, j'adressai au prince Bonaparte un exemplaire spécial, sur papier de Hollande, de ma *Bibliographie*. Il m'en fit accuser réception en ces termes :

« Eastbourne (Sussex) [s. d. reçue le 13 sept. 1891].

« Monsieur, — Je suis chargée par S. A. le prince L.-L. Bonaparte de vous faire connaître que l'état de sa vue,

qui l'a obligé à subir l'opération de la cataracte, ne lui permet pas encore de pouvoir vous écrire lui-même. Il vous remercie toutefois de votre amabilité à son égard, et aussitôt après son retour à Londres, qui aura lieu dans un temps indéfini, il espère pouvoir lire votre intéressant ouvrage, pour lequel il vous fait ses meilleurs remerciments.

« L'adresse de S. A. est toujours à Londres.

« Croyez, Monsieur, etc. »

Moins de deux mois après, le 3 novembre, il mourait à Fano, sur les côtes de l'Adriatique.

Je dois revenir maintenant sur quelques articles du Catalogue qui offrent un grand intérêt au point de vue de la Bibliographie basque. M. Collins a bien voulu me fournir, avec une extrême amabilité dont je lui suis très reconnaissant, les renseignements les plus minutieux.

Les numéros les plus intéressants, à mon avis du moins, sont les n°s 1293 et 1330 qui ne sont d'ailleurs que deux éditions différentes d'un seul et même ouvrage, dont j'ai parlé dans ma *Bibliographie* sous le n° 11 (p. 51-55). Ces deux volumes, outre leur intérêt linguistique, sont encore très remarquables au point de vue de l'histoire de l'Imprimerie et de la Librairie à Bayonne.

L'ouvrage du P. Materre avait été signalé par Larramendi mais je n'en connaissais aucun exemplaire, lorsqu'en parcourant le *Catalogue* des livres de la Bibliothèque Bodleyenne j'y trouvais le nom de Materre et la date de 1623. Le prince Bonaparte avait donc découvert deux éditions postérieures ; où, quand et comment se les était-il procurées ? par quelles mains ces deux précieux volumes ont-ils passé ? Nous l'ignorerons malheureusement toujours sans doute.

Chronologiquement, le n° 1330 est le plus ancien. C'est un petit volume de 2 pouces sur 4 $\frac{3}{8}$ (0,51 mm. sur 111,5), relié par Bagster de Londres en maroquin brun foncé, avec les tranches dorées. Son titre est ainsi conçu :

« DOTRINA | CHRISTIANA. | *BIGARREN Im-* | *preffionean debocinozco* | *othoitz eta Oracino* | *batçuez berreturic.* | Aita ESTEVE MATERRE | San Franciscoren Orde- | naco Fraideac hirur | partetan eguina. | (fleuron) | AGENEN I. DE GAYAVRENEAN. | Eta Bayonen. Salcendira, Fran- | cez BOVRDOT, Liburu | Eguillearen baithan. (s. d.)

Pet. in-8 de 109-319 p. L'ex. est complet, mais quelques feuillets sont mal placés.

Coll. : préliminaires : p. (1-2) Titre, 3 division générale de l'ouvrage, 4-8 avis aux Basques (Evscaldunei), 9-14 approbation et licences de 1616 et 1617 comme dans les deux premières éditions (avec la coquille *Gvilantina*), 14-16 avis au lecteur (*iracur cailleari*), 17-33 Calendrier, 34-35 symbolum apostolorum, 35 oratio dominica, 35-36 salutatio angelica, 36-37 Decem Dei præcepta quæ in Decalogo continentur, 37 septem Ecclesiæ catholicæ sacramenta. Virtutes Theologicæ. Virtutes Cardinales, 38 Dona Spiritus sancti. Fructus S. S. Præcepta charitatis, (38-39 P. Ecclesiæ), 30 opera misericordiæ spiritualia. Temporalia, 39-40 Beatitudines, 41-47 Modus Ministrandi et respondendi Sacerdoti celebranti Missam secundum novum usum Romanum, 47-64 Passio Domini secundum Matthæum, 64-79 P. D. s. Marcum, 79-93 P. D. s. Lucam, 94-106 P. D. s. Ioannem, 107-109 Oratio ante Sanctam Communionem. — Les p. 34 à 109 sont donc exclusivement en latin.

Texte : p. 1-23 première partie, 24-118 deuxième partie en seize chapitres, 119 titre de la troisième partie,

120-122 approbation de 1623, 122-319 troisième partie (prières, etc. : p. 226-229 *Salve regina* et prières [p. 337-340 de l'édition de 1623], 231-237 litanies de la S. Vierge et prières [344-352], p. 231-237 litanies du nom de Jésus et prières [363-373], 237-244 litanies en l'honneur de la sainte Vierge [373-384], 245-252 autres prières et litanies, 253 litanies en l'honneur de la sainte Vierge, 262 litanies en l'honneur du Saint-Sacrement, 271 vêpres des dimanches, 286 les sept psaumes de la Pénitence, 305 litanies et prières. Depuis la p. 226, les titres sont en basque mais le texte est en latin; cependant les psaumes pénitentiaux ont un titre en latin.

Quelle peut être la date de cette édition? On ne connaissait jusqu'ici qu'un seul livre portant la firme de François Bourdot, le *Trésor* de 1642 (voy. p. 58, n° 12. b, de ma *Bibliographie basque*) et le second ouvrage que l'on connaisse imprimé à Bayonne est le *Calendrier spirituel* du P. Cortade publié par B. Bosc en 1665. D'autre part, nous savons que Jean Gayau (et non de Gayau, mais le traducteur basque a mis le *de* pour se conformer à un usage ordinaire dans les Basses-Pyrénées et surtout dans le Béarn) a imprimé à Agen de 1639 à 1680. Le rapprochement de ces quatre noms, Bourdot, Guyau, Cortade et Bosc, est à la fois intéressant et intructif. Il est probable que le Materre dont nous nous occupons a été imprimé à Agen vers 1650 pour le compte de Bourdot qui n'imprimait plus à Bayonne mais qui y tenait encore boutique de librairie ; Gayau ne devint « imprimeur du Roi, de l'Évêque et de la ville » qu'en 1649 et, sur le livre basque en question, son nom n'est accompagné d'aucun titre.

Le n° 1293 est un volume de 4 pouces $\frac{3}{8}$ sur 2 pouces

(111,5 mm. sur 55), dans une vieille reliure en veau dont le dos a été arraché sauf un petit fragment rapporté. Il comprend 94-(xxviij) 8-461-(lxxxvj) p. ainsi signées :

1° Aij p. 3, B p. 17, C p. 25, D p. 41, E p. 49, etc. ; H p. 89 ;

2° A 2 p. (i), ē p. (xv), ī 3 p. (xvij) ;

3° * p. 1, * ij p. 3, * p. 5 ;

4° A p. 1, B p. 17, C p. 33, D p. 49, etc. ; Hh p. 456 ;

5° X p. (ij), Y p. (xviij), p. (xxxiv), Aa p. (l), Bb p. (lxvi), Cc p. (lxxxij).

Le premier feuillet contient le titre qui est ainsi conçu :

« Bouqueta | lore divino ena | bereciac eta | duronea apeçac | T. P. S. V. Aita | Materren liburuari | emendatuac | Iduquicen Dituelaric Asthe | guztico egunetaco Offici- | cioac (*sic*), ungui Confessatceco | eta erreccbitceco molde eder | batequin, bethiereco kalen- | darioarequin. | (Fleuron) | Bayonan, Piares Dussarrat, | Liburu eguilea baithan. | Aprobationerequin. (s. d.)

D'après l'étude des signatures et du contenu du volume, nous devons rectifier ainsi qu'il suit la pagination : 94-(xlviij)-8-461-(lxxxv) p. Il est incomplet des p. (i-ij), (xix-xxxvj), 245-270, 317-390, 393-404, 451-452.

Coll. : *préliminaires chiffrés :* p. 1 titre, 2 *pensamendu ona* (poème en sept vers commençant par *Herioa*, *Jugamendua*), puis *Consideracino Humila* (cinq lignes commençant par *Nondic heldu norat noha*), p. 3-4 avis au lecteur, *Iracurcailleari*, 5-6 Table des fêtes mobiles de 1693 à 1722, 7-15 « Traité du Calendrier ou du compte du temps » en quatre chapitres (p. 7, 10, 11, 13) ; p. 15, les quatre temps (*garthac*), p. 17-35 Calendrier, p. 36

permission épiscopale (1), p. 37 à fin *Exercicio espirituala* (avec titres courants jusqu'à la p. 81 : aux versos *exercico* (*sic*), aux rectos *espirituala*) ; p. 38-45 Examen général pour la confession, 45-53 Préparations pour la communion, 53-58 Dispositions extérieures pour bien communier, 58-60 Exemple : combien il est mauvais de s'approcher de la sainte Table avec péché mortel, 60-61 Considération : combien il est bon (2) d'être dévot envers le Saint-Sacrement et de le recevoir dignement, 61-63 discours sur la communion fréquente, 64-71 pour demander la grâce de se convertir, 71-72 pour demander la grâce de bien mourir, 72-75 prière récitée à S. Augustin par le S. Esprit (3), 75 prière au grand S. Joseph, 76 prière à l'Ange gardien, 76-78 prière pour une femme enceinte, p. 78-81 prière à la Ste Vierge pour les âmes qui sont en Purgatoire (c'est un hymne en latin : *languentibus in Purgatorio*) ; p. 81, ligne 16 : *Virginaren complainta* (*Stabat mater*), p. 84 ligne 19 : *Boscariosco canta* | *Basco demboran* (O filii et

(1) Cette permission est ainsi conçue : « *Permetitcen dugu* | *Betri Dussar-* | *rat Imprimaçaillia* | *Lore Divinoen Bou-* | *quetaren imprimat-* | *cea, eta aita materren* | *libourouari emendat-* | *cea, berce cembeit La-* | *tinesco Officio edo Oraci-* | *norequin. Bayonan ha-* | *cillaren hogoyeta bederatcian.* 1692. | De Lambert | Vicaire Général. »

(2) Le texte porte *cein ondem* ; on trouve de même des *m* au lieu de *n* dans plusieurs livres des XVIe et XVIIe siècles ; il est probable qu'il n'y a là qu'une lecture du compositeur, l'auteur ayant probablement l'habitude de mettre des *tilde* sur les voyelles pour ne pas écrire les *n*.

(3) Le texte dit : *oracionea san Augustini Espiritu Sainduac revelatua.* On remarquera la forme active *sainduac* ; la vraie traduction serait donc : « prière qu'a révélée le Saint-Esprit à saint Augustin ».

filiæ), p. 86 l. 17 *Erregverençat* | *othoitça*, p. 89 *Exaudiat salmoaren* | *explicationea*, p. 90, l. 18 *Aingueruen hymnoa*, p. 91, l. 16 *Niceco symbola*, p. 93, l. 3 *hymnoa (Verbum supernum prodiens)* qui finit à la p. 94 et est suivi d'un fleuron représentant deux anges qui portent un vase de fleurs.

Préliminaires non chiffrés : p. (i-ij) [probablement titre avec au v° division générale de l'ouvrage], (iij-vij) avis aux basques (*Evscaldunei* du P. Materre, (viij-xij) approbations et licence de 1616, (xiij-xv) avis au lecteur *Iracurcailleari,* (xvj-xxxviij) Calendrier, Symbole des Apôtres, *Pater*, *Ave Maria*, (xxxix-xli) dix comm. de Dieu, (xlij-xlviij) répons de la messe.

Table occupant 8 p. chiffrées.

Texte : p. 1 première partie, 24 deuxième partie, p. 119 titre de la troisième partie, p. 120 approbation d'Oihard de 1623, p. 121 à fin, troisième partie. (La fin de la p. 244 correspond à la fin de la p. 362 et au commencement de la p. 363 de l'édition de 1623). On a vu qu'il manque les p. 245-270, 317-390, 393-404 et 451-452. Les p. 271 à 285 contiennent les vêpres du dimanche en latin, p. 286-305 les psaumes de la Pénitence en latin, 391-454 divers offices en latin avec en-tête basques, 455-459 « litanies, prières de l'Evangile, à Jésus-Christ pour les marins qui marchent sur la mer et pour ceux qui ont des intérêts dans leurs personnes et dans leurs biens ; ensemble, prière à la sainte Vierge et aux autres patrons des marins. 1693. » (1),

(1) *Iixassoan Dabilcan marinnellençat, eta hequien pressunetan eta ontassunetan intres duten gustiençat Jesu Christori Lethaguinnac Evangeliotaric hartuac, halaber Virgina Sacratuari, eta berce marinelen Patroin gustiei Othoitçac.* 1693.

459-461 *Ave Maris Stella* et prières en basque. Au verso de la p. 461, la dernière chiffrée, commence (en latin) la Passion selon S. Mathieu qui se continue sur les p. finales non chiffrées et après laquelle se lisent, toujours en latin, les passions selon Marc, Luc et Jean ; après vient la suite de l'Évangile : *post hæc autem* (Jean, XIX, 38) ; le volume se termine par l'*Antiphona sancti Rochi contra pestem*.

C'est problablement un exemplaire de cette édition que Lairamendi devait avoir eu entre les mains, car après avoir loué le style du P. Materre, il dit qu'il y a au commencement une addition dans un basque moins beau.

Je crois utile de donner ici le texte de l'*avis au lecteur* spécial à cette édition, p. 3-4 des préliminaires chiffrés :

« Iracurcailleari.

« Gviristinoa considera çaçu eure salvamenduco eguitecoa cein important den, ecen han eguiten baduçu erran ahal deça queçu equiteco gustiac eguinic mundutic particen çarela ; parabisua irabazten tuçula bainen ordean cure mainada ungui manaiaturic ere. Vmeac pussaturic eta cure munduco dezira gaiztoac complituric, salvamenduco eguitecoan artha gabe içan baçara, Deuzic equin eztuçu, eta haren ez eguite az guztiac galdutuçu, hargatic iracur çaille maitea otoitzten çaitut lore divinoen liburu huntarat maiz çure be- (A ij — 4) guien artiquiceaz ceinetan aurquituco baituçu Nola munduan bici, nola çure conscientia examina nola Jainco offersatua apacega eta hunen amudioan sari certaz Jaincoa bere amarequin lauda. Bainen nola arima devota ispiritual qui bihotça entretenitu nahi duçuna espaitu

erleac lorearen icusteaz eztia eguiten, bai ordean çapora tuz ahoan erabiliz hala lore hantaric eztia tiratu nabri duenac ezta azqui icuztetçan bainen bere bihoceco devotioneaz erausqui behartu çapore hetaric bercecoen progotchu eguiteco manera hunt az avançatuco duçu çure salvamenduco eguitecoa eta mundu huntan içan ondoan loreac, bercean errecebituco duçu hetaric fruictua cein içanen baita Jaincoaz goçatcea. Amen ». On aura remarqué un assez grand nombre de fautes d'imprimerie.

On peut traduire de la manière suivante : « Chrétien, considérez combien est important ce qu'il y a à faire pour votre salut, car si vous faites cela vous pourrez dire que vous partez du monde après avoir fait tout ce qui est à faire ; que vous ayez gagné le paradis, mais après avoir laissé bien votre ménage et après avoir aussi bien ménagé les choses à faire. Ayant poussé vos enfants et accompli vos mauvais désirs du monde, si vous avez été sans soin dans l'affaire de votre salut et en ne le faisant pas vous avez tout perdu. C'est pourquoi, cher lecteur, je vous prie de jeter souvent vos yeux sur ce livre des fleurs divines, dans lequel vous trouverez comment vivre dans le monde, comment examiner votre conscience, comment apaiser Dieu offensé et chercher dans son amour de quoi louer Dieu avec sa mère. Mais comme, âme dévote qui voulez entretenir spirituellement votre cœur, l'abeille ne fait pas de miel en regardant la fleur, mais en la savourant et la promenant dans sa bouche, c'est ainsi qu'elle tire le miel de cette fleur ; il ne suffit pas que celui qui le veut le regarde mais il doit l'entretenir par la dévotion de son cœur pour faire profit aux autres de ces saveurs. De cette manière

vous avancerez l'affaire de votre salut et après avoir eu les fleurs dans ce monde-ci, vous en recevrez dans l'autre le fruit qui sera la jouissance de Dieu. Amen ».

Ce volume offre un intérêt particulier dans l'histoire de l'imprimerie et de la librairie à Bayonne, parce qu'il porte le nom de Pierre Dussarat, libraire à Bayonne depuis 1683 environ et dont la boutique contenait environ trois cents volumes lors de l'enquête officielle de 1701.

Il convient encore de signaler le n° 653 que j'ai cru d'abord être le n° 13 de ma *Bibliographie*. L'exemplaire du prince Bonaparte, dérelié et couvert de papier brun, mesure 5 pouces $\frac{6}{8}$ sur 4 soit 136,5 mm. sur 102. Son titre est ainsi conçu : « Tratado | de como se ha de | Oyr Missa, escrito en | Romance, y Bascuence, languages | de este obispado de | Pamplona. | Dirigido al muy illustre Cabildo de Pamplona | en sede vacante. | Compuesto por el Licenciado don Iuan de | Beriayn, Abad de Vterga. | Año + 1621 | En Pamplona. | Con licencia del Reul Consejo de Navarra : | Por Carlos de Labàyen. | Vendense en la misma Emprenta, a la Cuchilleria. » Là où j'ai mis le signe +, se trouve un bois représentant deux anges qui élèvent le Saint-Sacrement.

Le vol. est un gros in-8° ou plutôt un pet. in-4° de (viij) -124-(iij) fts. Erreurs de pagination : 98 pour 89, et série 117, 118, 119 etc. pour 115, 116, etc.

Coll. : ft (1) titre ; (ij) 2° *Tassa,* datée « En la ciudad de Pamplona, a 27. de Março, año 1621 » et signée « Martin de Alcoz, Secretario » ; (ij) v° *Erratas* signés « Miguel de Huate » et datée « en Pamplona, a 23 de Março de 1621 » ; (iij) 2° *Aprovacion* « fecha en Pamplóna a 26 de setiembre, del año 1620 — El doctor Echalaz » ;

(iij) v° *licencia* pour l'impression, précédée de la demande, et conçue en ces termes : « Que se le despache licencia, para que se pueda imprimir el libro q̃e refiere en esta peticion. Proueydo por el Cabildo, sede vacante, en 6 de noviembre de 1620. — El Arcediano Zalba, Sindico. — Ante ais. Alonço del Maço, Secrétario » ; (iv) 2° *Aprovacion* « Dada en este Collegio de la Confession de Iesus, a onze de setiẽbre, de 1620 — Miguel de Huate » , (iv) v° à (vij) v° *Epistola dedicatoria* de l'auteur du chapitre de Pampelune qui se termine ainsi : « De Vterga a 12, de Março. año 1621. — El licenciado don Iuan de Beriayn, Abad de Vterga » ; (viij) r° et v° *Al lector*. — fts. 1-124 *Tratado*, etc ; dix chapitres en espagnol suivis un à un de leur traduction en basque. (Ch. Ier d'abord en espagnol puis en basque ; ch. II de même, etc.). — Suivent 3 p. n. ch. de *table* en espagnol et 3 p. n. ch. de *table* en basque.

Voici, à titre de spécimen, le commencement du Ier chapitre en Basque : « Gavza ciertoa da ece ganzabat eguinen badu personabatec ongui bearduela ja quin cer gauza den, et a no la bearduen eguin, bercela eztuela eguinen, edo eguinen duela gayzqui a la bada Meza ongui ençuteco, ceñetan baytirade mysterioac ayn andiac beardu jaquin cerden, eta nola bearduen ençun, bercela eztu ençunen ongui » ce qui veut dire : « C'est une chose certaine que, si une personne a à faire une chose, elle doit bien savoir quelle chose c'est ; autrement qu'elle ne la fera pas ou qu'elle la fera mal : ainsi, pour bien ouïr la messe, dans laquelle il y a des mystères si grands, il doit savoir ce qu'elle est et comment il doit l'ouïr, autrement il ne l'ouïra pas bien ».

Larramendi est le premier qui ait indiqué le nom de Beriain comme celui d'un écrivain basque. Il en parle en ces termes, dans l'énumération rapide des livres basques dont il s'est servi : « Un librito en 12. con la Doctrina Christiana primero en Castellano Seguido en 83. ojas, y despues en Bascuence tambien Seguido casi en otras tantas : una y otra bien solidemente escritas. Imprimióse en Pamplona año de 1626. Con licencia, y approbacion de su prelado, el Illustrissimo Señor Don Francisco de Mendoza. Su Autor et el Licenciado don Juan de Beriain, Abad de la Parroquia de Uterga » (*Dicc.-Tril.*, T. I, proleg., c. I, p. xxxv-xxxvj). Il en parle de nouveau dans sa *Corografia de Guipuzcoa*, ouvrage posthume publié par le P. Fita en 1882 (p. 67) : « El dialecto navarro coincide mucho con el labortano, pero se diferencia tambien en muchas cosas : y dentro del mismo dialecto hay variedad en la sintaxis ; verbigracia, el abad de Uterga, en su doctrina, impresa el año de 1626, dice en el credo : « Cein concebitu baitzen espiritu Sanctuaren obraz : jaiocen virgina Mariaren bastatic : pasatu zuen pasio dolorescoa Poncio Pilato Iuezaren azpian : crucificatu izandu zen : ill zen, ta orci zuten : jausi cen, etc. » y el Padre Eleizalde, en su doctrina del año 1735, etc. ».

Il ne paraît pas que la description de Larramendi puisse s'appliquer au livre du prince Bonaparte : celui-ci contient 135 fts., l'autre en aurait environ 160 ; le premier serait de 1626, le second de 1621 ; l'un aurait été approuvé par l'évêque Fr. de Mendoça (qui siégea du 17 mars 1621 au 15 février 1623), l'autre l'est par le chapitre ou la vacance du siège (entre la mort de P. de Sandoval (12 mars 1620) et l'arrivée de son successeur Mendoça ; le livre de 1626 est

une *Doctrine chrétienne*, celui de 1621 un *Traité sur la manière d'ouïr la messe* ; enfin Larramendi cite le *Credo* du volume qu'il avait sous les yeux et on m'a fait connaître que le *Credo* ne se trouve pas dans le livre du prince Bonaparte. On aurait donc le droit de conclure à deux ouvrages différents ; le second, celui de 1626, est à retrouver.

Le prince Bonaparte possédait un autre volume basque fort rare, l'*Office de la Vierge* de Harizmendi, publié en 1658 ou 1659 (n° 742 ; n° 27, p. 103 de ma *Bibliographie*). J'en ai parlé avec quelques détails dans la *Revue de Linguistique* (n° de janvier 1893, p. 1 à 18) ; j'y citais un ex. incomplet, appartenant à l'abbé C... des environs de Bayonne, sur lequel avait été prise la copie manuscrite que j'avais copiée moi-même. D'après les renseignements qu'a bien voulu me fournir M. V. Collins, l'ex. du prince Bonaparte est tout à fait semblable à un volume. Ce doit donc être le même exemplaire, jusqu'à nouvel ordre unique par conséquent. Les offices y commencent aux pages suivantes : Matines, p. 35 ; Laudes, 97 ; Prime, 114 ; Tierce, 125 ; Sexte, 132 ; None, 139 ; Vêpres, 147 ; et Complies, 167.

Il y aurait encore à signaler d'autres volumes, mais l'intérêt en est beaucoup moindre. Je n'ai du reste trouvé dans le Catalogue que cinq ouvrages seulement qui m'étaient tout à fait inconnus, et un seul antérieur à 1800 ; mais j'y ai appris l'existence d'un certain nombre d'éditions et de réimpressions qui m'avaient échappé.

Parmi les vieux livres basques de la Bibliothèque du prince Bonaparte je ne trouve pas quelques ouvrages que je croyais pouvoir y rencontrer : peut-être sont-ils parmi les incomplets qui ont été égarés, paraît-il. Pouvreau, dans son

Dictionnaire manuscrit (*Bibliographie*, p.) cite communément Oihenart, Axular, Liçarrague ; le premier est indiqué par *O.* ou *O pr.* ou *pr.* seulement, avec le numéro du proverbe le plus souvent ; Liçarrague par le chiffre du verset *lu. 15. 3*, *Ro. 6. 4*, ou par *Liz. 27 ig*, etc. ; Axular par la lettre A accompagnée du chiffre de la page, p. ex. *ifernuan alha çayen*. A. 595, et l'on peut s'assurer qu'il cite ainsi seulement l'édition originale, celle qui est datée de 1643. Mais il cite encore deux autres auteurs que je n'ai pu assimiler. Le premier est désigné tantôt par E. seul et dans ce cas, il n'y a qu'un mot avec une explication latine : *Mua*. Mugitus. E., *Oloago*. E. Avenæ locus ; tantôt par E. seul, avec une phrase : « *Kelderra baino edarri mincorragoa*. E. breuvage plus amer que la suie ; *egarria ere etcitçaitçun kelder minaz heçatu*. E. » et trois fois par E. avec un chiffre : « E. P. *Bere burua behar du* « *arduraduna*, E. 67 *ixilca çokolutan*, E p. 2. pr. 116 « *Erthuna*. pesant. O » Cette dernière citation semblerait faire allusion à un ouvrage — imprimé ou ms. — dont la première partie aurait consisté en un vocabulaire basque-latin et dont la seconde serait un recueil de proverbes : qui nous éclairera là-dessus ? L'autre auteur inconnu est appelé H. Il est cité quelquefois avec un *h* seulement, p. ex. : *heren imprimança*. H ; mais le plus souvent avec *h* et un chiffre de page ; j'ai relevé les onze citations suivantes : *arrayoa*. H. 67, rayon, *Baçagusquit*. H. 99. je vous voy, je vous regarde (1), *Nic banegui çure borondatea*. h. 103, *bulhar-artea*, b. 168. poitrine, *jondone laurendi cascaldua*. h. 76, *Nihor afuldatcen çarçoz edo hitz-alferrez*. h. 511,

(1) Plus exactement : « Je vous connais ». (J. V.)

Enequin dirauçu ene gouernatcea. h. 72, *Eccaïa.* h. 84, *Çure orduco hersturaren eta eccaïaren meritua. Eriaren eccaï handia, Hautfcolorea.* h. 474. gris, *murmuriça.* h. 66, murmure, grondement. *Vsina.* h. 212. *Ene mihia maliciarenvsina.* L'ouvrage cité était en prose et avait au moins 511 pages. Mais quel est cet *h?* Il n'y a pas beaucoup de noms labourdins en *h* : harambillet, haramboure, haraneder, hariztegui, hariztoy, harizmendi, harriague, héguy, hiriart, harriet, hiribarne, hiribarren, hirigaray, hirigoyen, hondarrague, etc. J'en appelle à la sagacité ou à la mémoire de mes lecteurs.

Quoi qu'il en soit, celui qui prétendrait juger du caractère, des goûts et des idées du prince Bonaparte d'après le catalogue de sa Bibliothèque se tromperait singulièrement. On ne trouve en effet dans ce catalogue aucun ouvrage de lecture proprement dit, presque aucune œuvre des grands penseurs qui ont discuté les problèmes essentiels de l'humanité. Mais il ne faudrait pas oublier que la Bibliothèque du prince Bonaparte est surtout une collection spéciale, une sorte de musée, de recueil de curiosités et d'objets d'art, au milieu desquels le travailleur ne recherche que l'occasion d'observations de détails. On remarquera d'ailleurs la pauvreté de certaines séries, ce qui laisse supposer chez le collectionneur des tendances plus ou moins discutables. Ainsi le prince Bonaparte paraît s'être attaché presque exclusivement aux dialectes et aux patois populaires de l'Europe — romans et anglais — au basque et aux idiomes ougro-finnois ; mais il ne semble pas s'être préoccupé d'une manière suffisante des travaux dont avaient été l'objet et la linguistique en général et les langues à flexion, les mieux étudiées de toutes ; c'est ce qui explique qu'il ait suivi, dans ses publi-

cations, une méthode un peu trop empirique et démodée. Il partait d'un principe excellent, l'observation directe et précise, mais il ne voulait point admettre que les faits n'ont qu'une valeur relative et variable ; il se refusait à discuter ses observations, à les classer, à en déduire toutes les conséquences naturelles et logiques. L'utilité des faits particuliers en linguistique n'est-elle pas précisément de permettre la reconstitution des faits généraux ; le but principal n'est-il pas de retrouver la forme primitive unique par la comparaison, la combinaison des formes locales actuelles pour pouvoir ensuite établir l'histoire de cette langue, ses affinités, ses origines et se rendre compte de la mentalité de la race caractérisée par elle ? D'autre part, les langues étant des produits naturels et spontanés de l'organisme humain, elles doivent partout et toujours présenter des phénomènes sinon identiques, du moins analogues, et être étudiées par la même méthode et suivant les mêmes principes.

Parmi les discussions que j'ai eues avec le prince L.-L. Bonaparte, à propos de la langue basque, je ne voudrais en rappeler ici qu'une ou deux des plus intéressantes à ce point de vue. La plus importante avait trait à la nature du verbe basque ; le prince Bonaparte, après avoir fort justement rapproché la conjugaison basque de celle des langues ougro-finnoises, n'avait pas eu le sentiment qui s'impose cependant à tout esprit non prévenu que le basque n'est qu'un cas particulier de l'agglutination, plus parfait que beaucoup d'idiomes du même groupe morphologique et moins parfait que quelques autres. Mû par une conception inconsciente peut-être et *a priori*, il voulait y voir un organisme tout spécial ; de là sa théorie de la conjugaison périphrastique

composée, accessoire, gravitant autour d'un verbe unique à racine pronominale et ayant pourtant le sens absolu de « avoir » : c'était de la métaphysique pure et aucun homme de science positive ne pouvait le suivre jusque-là. Une autre fois, c'était à propos d'une question de phonétique ; pour lui l'alphabet basque devait être la somme des divers alphabets dialectiques tandis que pour moi il devait en être simplement le résumé. Par ex. l'*ü* du souletin, qui devient *i* devant l'article *a*, est à mes yeux une altération moderne de *u* primitif, et la transition peut être observée dans les *uya* (u + a) du bas-navarrais occidental. Or, Liçarrague, qui écrivait en bas-navarrais occidental, donne un petit vocabulaire souletin où des mots définis qui font actuellement *ia* sont écrits *uya;* j'en concluais qu'au XVIe siècle le souletin n'avait pas encore l'*ü;* le prince Bonaparte prétendait que l'orthographe *uya* de Liçarrague ne prouvait rien. Il affirmait, il est vrai, que Liçarrague avait écrit en labourdin ; cependant nous savons que Liçarrague était de Briscous, qu'il a fait sa traduction surtout pour les pays basques où régnait Jeanne d'Albret (Navarre et Soule) et non pour le Labourd où commandait le catholique roi de France. Seulement, le bas-navarrais occidental d'alors différait peu du labourdin d'aujourd'hui.

Mais, si, abstraction faite de toute considération objective, nous examinons en lui-même le *Catalogue* rédigé par M. Collins, nous sommes amenés à d'assez tristes réflexions. Trois ans à peine nous séparent de la mort de son propriétaire et déjà nous constatons dans cette collection précieuse un désordre qu'il n'aurait pas toléré. Il est question de la vendre en bloc, mais qui nous assure qu'on ne sera pas forcé de la laisser tôt ou tard disperser au hasard des

enchères ? Déjà, certains volumes, certaines brochures, auxquels tenait le prince Bonaparte paraissent s'être égarés.

L'homme qui prétend ne pas disparaître tout entier et laisser quelque chose après lui doit souvent être pris d'une angoisse profonde lorsque le doute se glisse dans son esprit sur la piété de son entourage, sur les sentiments intimes de ceux qui ont le devoir de conserver son œuvre et de perpétuer sa mémoire. Avoir consacré son activité à des idées auxquelles on a même sacrifié ses intérêts matériels ; avoir passé sa vie à réunir et à vénérer certains objets intéressants par eux-mêmes ou par les souvenirs qui s'y rattachent ; avoir conservé précieusement le dépôt de certaines traditions de famille et d'amitié — et se dire que ces traditions seront oubliées, que ces objets seront dédaignés et perdus, que ces idées seront abandonnées et combattues peut-être ; n'est-ce pas le plus grand supplice dont un penseur puisse être affligé ? Le seul moyen d'y échapper c'est de laisser après soi un fils qui ne soit pas seulement l'enfant de son illusion et de sa chair, et dont on ait pu faire par l'esprit et le cœur un autre soi-même... Mais celui à qui cet espoir radieux a été refusé, celui surtout auquel le sort a donné un héritier qui n'est relié à lui que par les usages sociaux et les lois, celui-là n'a qu'une ressource : se hâter d'achever son œuvre en l'abrégeant quand arrive le déclin de la vie, et tout disposer pour que rien ne lui survive ou ne soit laissé à l'imprévu. Ce serait encore une joie, ce serait au moins une consolation de mourir avec tout ce qu'on a aimé, comme ces chefs de clans antiques ou de tribus sauvages que leurs serviteurs, leurs femmes, leur bétail, leurs armes accompagnaient dans la tombe. La

mort devient alors l'implacable et sereine justice, et par elle s'évanouissent toutes les souffrances et tous les désespoirs dans l'anéantissement absolu.

Paris, le 19 juillet 1894.

JULIEN VINSON.

LES TEMPS HOMÉRIQUES

(Leçons professées à l'*École d'Anthropologie.*)

(*Suite*)

IV. — LES DIEUX D'HOMÈRE

LE GROUPE SOLAIRE : APOLLON, ARTÉMIS, HÉLIOS, HEPHAÏSTOS

Rien de plus certain et de plus connu que le caractère solaire du dieu Phoibos-Apollon. Mais aussi rien de plus obscur, de plus complexe que la formation de sa légende et de sa personnalité anthropomorphique. La forme la plus antique de son nom, *Aplu*, semble l'apparenter à une divinité éponyme du Péloponnèse, *Apis*, médecin que la fable lui a donné pour fils et qui rappelle un temps où cette presqu'île se nommait *Apia*. Une autre forme, *Abellion*, semble le rapprocher d'un dieu gaulois ou hyperboréen, *Belen*. D'autre part, il se présente, par son surnom de *lukios*, à la fois comme originaire du *Lycée*, mont d'Arcadie, et de la *Lycie*, sur la côte méridionale de l'Asie mineure. Son culte était donc, en divers lieux du monde grec, antérieur à l'immigration hellénique. Mais si ce culte n'avait pas cessé de prospérer et de s'étendre sur la côte d'Asie et même dans l'intérieur des terres, témoin la triste aventure du Phrygien Midas qui, bien que dieu solaire aussi et habile à tout changer en or, cachait sous sa couronne des

oreilles d'âne, ce culte d'Aplu, de l'Apollon des Pélasges avait dû subir dans la Grèce proprement dite, même dans le Péloponnèse, une longue éclipse. Apollon n'était pas un des dieux nationaux des Achéens. Ce sont les Doriens, les derniers venus de la race, qui l'amenèrent, le long du Pinde, en Thessalie, en Doride, puis sur le Parnasse, à Delphes (Pytho), dont le sanctuaire, d'abord voué à la Terre et au Ciel, puis à la Terre et à Poseidon, lui fut disputé par Héracès (divinité solaire de la Trachinie et de la Béotie). Ce sont les Doriens, devenus par compromis les Héraclides ou descendants d'Héraclès, qui établirent enfin Apollon dans la Laconie, à Amyklée, antique sanctuaire de Héra, et l'imposèrent à l'Argolide. L'invasion dorienne, ce fait capital du XIIe siècle, eut les conséquences les plus graves pour l'avenir de la Grèce et du monde, et nullement étrangères, comme on va le voir, aux questions homériques et à la diffusion du culte d'Apollon.

Ces effets de l'intrusion dorienne peuvent être rangés sous deux chefs, étroitement connexes : perturbation intérieure, expansion coloniale ; d'où arrêt de la civilisation, retour à la barbarie dans le Péloponnèse et l'Hellade ; brillant développement de la Grèce extérieure ; et, dans le lointain, rivalité de Sparte, qui représente la barbarie, et d'Athènes, centre de la civilisation expansive ; épuisement de la Grèce, hégémonie de la Macédoine, corruption du génie grec et conquête romaine. Mais ces résultats derniers dépassent notre cadre ; restons entre le XIIe et le VIIe siècle, dans l'âge où se sont formés les épopées et les hymnes homériques.

Laissons même la petite et terrible oligarchie spartiate réduire en esclavage, sous le nom de Hilotes, les Achéens

de Laconie, dévaster et dépeupler la Messénie achéenne, désorganiser l'Argolide et la Corinthie ; suivons seulement la retraite des Achéens qui se refusent à subir le joug dorien ; ils refluent vers le nord du Péloponnèse, où leur arrière-garde occupe l'étroite bande qui a gardé le nom d'Achaïe ; les anciens habitants de cette côte, les Ioniens, entraînés des premiers dans la retraite, se réfugient en Attique avec toutes les familles riches ou royales qui se prétendaient issues des héros d'Homère. Athènes — et l'on comprendra pourquoi elle attache désormais à l'Iliade un intérêt national — Athènes devient le centre achéen par excellence ; (les Ioniens n'étant qu'une des tribus achéennes). En effet l'Étolie, l'Épire végètent désormais livrées à elles-mêmes ; la Thessalie, sous l'influence macédonienne ou thrace, se sépare de l'Hellade ; les Éolo-Achéens l'ont d'ailleurs abandonnée pour la côte d'Asie mineure, hellénisée après la prise d'Ilion : — il est manifeste que la guerre de Troie et la formation de l'Éolide asiatique sont dans une relation de cause à effet. Athènes donc, centre iono-achéen, devient nécessairement le point de départ de l'émigration ionienne, et la métropole — indirecte — de l'Ionie asiatique, dont les villes, au XIe siècle, vont s'échelonnant, au sud de l'Éolide, de Smyrne à Milet, et bientôt, concurremment avec les cités éoliennes, Élée, Cumè, Phocée, lancent des colons vers la Grande-Grèce et la Sicile. En débarquant sur le sol ionien avec leur dieu national Poséidôn, les Iones y trouvèrent établis, de la Troade à la Lycie, Apollon, et, autour d'Ephèse, une grande déesse de la génération, déesse phrygo-sémite, qui fut, sans aucune raison appréciable aujourd'hui, assimilée à la froide, chaste et stérile sœur d'Apollon, Artémis,

Apollon fut dès lors un dieu national des Ioniens. Ceux-ci se hâtèrent de lui assigner pour berceau soit le bois Ortygien, près d'Ephèse, soit l'île flottante de Délos, terre ionienne dont la gloire contrebalança la renommée de Delphes. Et comme la civilisation et la littérature orale sont nées en Ionie, la tradition ionienne, généralement acceptée, subordonna en quelque sorte Delphes à Délos, fit passer de Délos à Delphes Létô fugitive avec ses deux enfants. Les Doriens se bornèrent à placer en Crète, terre en partie dorienne, le premier séjour de Latone. Mais il n'importe. Les deux Apollons, le Dorien, l'Ionien, n'étant au fond qu'un seul et même personnage solaire, avec des attributs variés sans doute, mais qu'on rattache sans peine à cette origine, furent aisément confondus en un seul et même dieu hellénique, de fréquentation périlleuse, il est vrai, mais très beau, très jeune, bon joueur de cithare, médecin passable et surtout archer excellent.

Cette fusion de deux ou trois types apolliniens était certainement accomplie au VIIe siècle, époque probable de l'hymne à Apollon, elle l'était peut-être au Xe siècle lorsqu'on se mit à rassembler les futurs chants de l'*Iliade*, mais non dans l'âge où furent composées les primitives rhapsodies. Il ne pouvait être question pour le chantre des Atrides argiens de porter au tout premier rang le dieu dorien qui avait présidé pour ainsi dire à la ruine de leur famille ; et il n'était guère possible non plus de négliger une divinité désormais revendiquée par les deux plus puissants rameaux de la nation hellénique, les Doriens et les Ioniens. Apollon est donc présenté comme un dieu reconnu et honoré de tous, mais redoutable aux Grecs et protecteur des Troyens, très fort contre les hommes, mais évitant d'en-

trer en lutte directe contre les grands dieux achéens, Héra, Athènè, Poseidon. Il est d'ailleurs presque toujours en scène dans l'*Iliade;* et c'est lui dont la vengeance a précipité les Grecs dans un abîme de maux. L'armée achéenne avait pillé son sanctuaire de Chrysa; et la fille de son prêtre avait été adjugée à Agamemnon, qui refusait de la rendre contre une riche rançon. Les remarques précédentes expliquent et la mauvaise volonté du roi et la fureur du dieu. Celui-ci n'a pas plus tôt entendu la voix suppliante de l'infortuné Chrysès (Dieu dont l'arc est d'argent, dieu de Claros, écoute ! Fais expier mes pleurs aux fils de Danaos !) qu'il s'élance des cimes de l'Olympe. « Courroucé en son cœur, ayant aux épaules son arc et son carquois fermé, à chaque pas sur lui ses traits retentissent ; il avance, redoutable comme la nuit. Bientôt il s'arrête, à quelque distance des navires, et lance une première flèche. L'arc d'argent vibre sinistrement. Les mulets, d'abord, et les chiens agiles sont frappés. Mais le dieu dirige ensuite contre les guerriers un trait funeste, et de nombreux bûchers ne cessent plus de consumer les morts. Pendant neuf jours, les traits d'Apollon volent sur le camp. » La Fontaine est plus expéditif : « Apollon irrité contre le fier Atride, joncha son camp de morts ; on vit presque détruit l'ost des Grecs, et ce fut l'ouvrage d'une nuit. » Mais, du temps d'Homère, les dieux prenaient leur temps.

Pour cette fois, le dieu qui lance au loin ses traits ne se montra pas inexorable. Malmené par le devin Calchas, et de fort mauvaise humeur, — Achille l'a appelé ivrogne, œil de chien, cœur de cerf — Agamemnon a rendu Chryséis. Ulysse la ramène à son père qui retire aussitôt la

malédiction qu'il avait lancée, et l'épidémie s'arrête. Apollon daigne agréer le sacrifice offert par les envoyés achéens. Comme cette cérémonie est partout et toujours la même, dans les deux épopées, chez les Grecs et chez les Troyens, sous la tente du guerrier, sous le chaume du pâtre et dans les palais des rois, je la décris, une fois pour toutes.

« Lorsqu'ils ont prié, lorsqu'ils ont répandu l'orge sacrée, ils élèvent les têtes des victimes, les égorgent, les dépouillent, séparent les cuisses, les enveloppent de graisse des deux côtés, et posent sur elles les entrailles saignantes. Le vieillard les brûle sur des rameaux secs, tandis qu'au-dessus de la flamme il répand des libations d'un vin plein de feu. Auprès de lui les jeunes Grecs tiennent des broches à cinq dards. Lorsque les cuisses sont consumées, lorsqu'ils ont goûté les entrailles, ils divisent les chairs des victimes, les traversent de broches, les rôtissent avec soin et les retirent de l'ardent foyer. Ces apprêts terminés, ils disposent le festin, ils mangent, et nul en son âme ne peut se plaindre de n'avoir point une juste part des mets. Dès qu'ils ont chassé la faim, les jeunes Grecs couronnent de vin les urnes et le versent à la ronde, à pleines coupes. Durant tout le jour, ils se rendent le dieu propice par leurs chants; ils font entendre son hymne; ils le célèbrent; et, en les écoutant, le dieu charme ses esprits. »

La part que prend l'archer divin aux combats des Grecs et des Troyens n'a rien de mythique : le poète lui prête simplement les actes conformes au rôle qu'il lui assigne. Il excite les défenseurs d'Ilion, se tient auprès d'Hector pour détourner de lui les javelines, l'envelopper d'un brouillard aux moments critiques et le tirer de la mêlée pour lui rendre le souffle et la force. Il désarme lâchement

Patrocle et le livre sans défense au meurtrier. Sa conduite est piteuse dans la lutte finale où Hector doit succomber. Tantôt il berce le héros d'un vain espoir, lui ramasse son javelot, souffle sur l'arme qui va le percer, tantôt il l'abandonne et ne sait même pas préserver son cadavre des outrages d'Achille. « Le père des dieux et des hommes a déployé les balances d'or; le jour fatal d'Hector l'emporte et descend vers Aïdès, alors Apollon l'abandonne, » il se réserve de guider traîtreusement, quand l'heure sera venue, vers le talon d'Achille la flèche de Pâris. Volontiers il s'attaque aux faibles et aux innocents; il tue à loisir les fils de Niobè, tandis que la sèche et haineuse Artémis perce les filles qui réjouissaient cette mère féconde; il écorche Marsyas qui, non sans gloire, avait opposé à la lyre du dieu sa flûte pastorale; il fait périr, dit-on, Linos, son rival en poésie; et, plus tard, son jeune ami, le pauvre Hyacinthe. C'est un dieu qui a la main malheureuse. C'est pourquoi sans doute les morts douces ou plutôt subites lui sont attribuées ainsi qu'à sa sœur. Plusieurs fois les mortels invoquent « leurs traits les plus doux. » Lorsque Ulysse interroge le fantôme de sa mère Anticlée : « Ce n'est pas, lui dit-elle, Artémis qui, dans mon palais, m'a frappée de ses traits les plus doux; mais c'est le regret de toi, ô mon fils, c'est le souvenir de ta sagesse, de ta bonté, qui m'a ôté la vie. » « Puisse, dit Pénélope, la chaste Artémis m'envoyer maintenant une aussi douce mort! » « Lorsque, dit Eumée, les habitants de Syra ont assez vieilli, Apollon accourt avec Artémis et les frappe de ses traits les plus doux. » Cette croyance singulière — les dévots n'ont-ils pas aussi une Notre-Dame de la Bonne-Mort? — doit se rapporter aux effets foudroyants de l'in-

solation, et à la puissance médicale qui sera bientôt un des attributs d'Apollon.

Les deux grands exploits mythiques d'Apollon sont la défaite des Aloades en Thessalie, et le meurtre du serpent Python. Le premier épisode est mentionné brièvement dans l'*Odyssée :* « Aloé qui se glorifiait de l'amour de Poseidôn eut de ce dieu, qui ébranle la terre, deux fils dont les jours étaient comptés : le divin Otos et l'illustre Ephialte, après Orion les plus grands et les plus beaux héros qu'ait nourris la terre féconde. A neuf ans, leur ceinture mesurait neuf coudées et leur stature neuf brasses. Alors ils menacèrent de porter aux immortels la guerre tumultueuse et les alarmes. Ils s'efforcèrent, pour escalader le ciel, d'entasser sur l'Olympe l'Ossa, et sur l'Ossa le Pélion ombragé de forêts ; et ils eussent réussi, s'ils avaient atteint l'âge de la puberté. Mais le fils de Zeus et de la blonde Lètô les perça l'un et l'autre avant qu'un léger duvet fleurît sur leur visage et que leur menton fût caché par une barbe naissante. » C'est un épisode de la guerre des Titans ; le dieu lumineux y avait sa place marquée dans l'armée céleste.

La victoire sur Pithô — car c'était un dragon femelle — n'est qu'une autre forme du combat de la lumière contre les ténèbres, de l'ordre contre les derniers nés du Chaos et de la Terre. Elle est racontée, fort confusément, dans le grand hymne à Apollon, qui renferme des passages tout à fait homériques et qui, — fait caractéristique, — tout en accordant au dieu des Crétois pour prêtres, le tire tout entier du côté des Ioniens, et ne fait pas même allusion à l'Apollon de Sparte. Le début de ce poème semble un fragment qu'on n'aura pu faire entrer dans l'*Iliade*. « J'au-

rai toujours présent à la mémoire Apollon aux longs traits, que les dieux eux-mêmes redoutent, dans le palais de Zeus, quand il a tendu l'arc étincelant. Ils se lèvent tous de leurs sièges. Lètô seule reste alors auprès du dieu tonnant; elle ferme le carquois, désarme les fortes épaules, suspend l'arc détendu à un clou d'or, et, conduisant le jeune dieu, elle le fait asseoir sur un trône, tandis que le père, saluant son fils chéri, lui présente le nectar dans sa coupe d'or. Et Lètô vénérable se réjouit d'avoir donné le jour au puissant sagittaire. Salut, heureuse déesse, tu as enfanté deux beaux enfants : le roi Apollon, Artémis fière de ses flèches; celle-ci en Ortygie; celui-là dans l'âpre Délos... »

« Aussi est-ce à Délos, ô Phoibos, que ton cœur est délecté!... O roi, tu possèdes et la Lycie, et l'aimable Méonie, et Milet (oracle des Branchides), riante ville que baigne la mer; mais ton grand empire a pour siège Délos entourée des flots. Là, pour toi, se rassemblent les Ioniens aux longues tuniques avec leurs enfants et leurs pudiques épouses; et, dans leur reconnaissance, ils te charment par des jeux, par le pugilat, la danse et le chant. Lors de ces grandes réunions des Ioniens, celui qui surviendrait pourrait les prendre pour des immortels; il se réjouirait dans l'âme, à voir leur grâce, à voir les hommes et les femmes à la belle ceinture, et les vaisseaux rapides et leurs richesses infinies, et, par-dessus tout, merveille dont la gloire ne périra jamais, les jeunes filles de Délos, servantes du dieu qui atteint au loin! »

La mauvaise volonté de Héra prolonge les douleurs de Lètô; mais Iris, envoyée par les autres déesses, finit par ramener de l'Olympe Eilithuia, l'arbitre des douleurs. Le jeune enfant n'est pas allaité par sa mère; c'est Thémis,

qui, de ses mains immortelles, lui fit goûter le nectar et l'aimable ambroisie. Aussitôt, rejetant ceinture d'or et linges fins, « donnez-moi, dit Phoibos-Apollon, une douce lyre et un arc recourbé; par mon oracle, je ferai connaître aux humains les véritables desseins de Zeus. » Toutes les déesses étaient frappées de surprise. Or, Délos tout entière se sentit couverte d'or à la vue du rejeton de Zeus et de Lètô, pleine de joie que ce dieu l'eût choisie pour sa demeure, parmi les autres îles et le continent. « Elle fleurit comme la cime d'un mont, couverte des fleurs de la forêt. »

On entrevoit partout dans cette légende le vieux mythe naturaliste : *Lètô*, la Nuit (qui recèle la lumière), *Dèlos*, le point du jour (montrer); Phoibos, l'astre qui grandit soudain, brise la ceinture de l'aurore, et couvre d'or radieux la terre fertilisée. Ce dieu qui voit tout, saura tout, et ses oracles véridiques éclaireront les humains.

Faisant résonner sa cithare creuse, vêtu d'étoffes immortelles et parfumées, le glorieux fils de Lètô ne fait que toucher terre à Delphes, et, d'un élan pareil au vol de la pensée, arrive sur l'Olympe, parmi l'assemblée des dieux. Soudain, les immortels ne songent plus qu'à la lyre et aux chants. Toutes les Muses ensemble (neuf déjà), répondant à ses accords par leurs belles voix, célèbrent les biens immortels dont jouissent les dieux, et les misères infligées aux mortels insensés, aux esprits inquiets, qui ne peuvent se défendre ni de la mort, ni de la douleur, ni de la vieillesse. Les Kharites aux belles tresses, les joyeuses Saisons, Harmonia, Hébé, Aphroditè, fille de Zeus, forment un chœur, se tenant par la main. Avec elles danse Artémis, fière de ses flèches, grande et imposante. D'un pas majestueux,

Apollon marche, frappant sa lyre. Un vif éclat l'environne. Ses pieds, sa fine tunique, luisent de reflets prestigieux. Quand il a pris rang parmi les dieux, il cherche en Piérie, en Emathie, chez les Perrhèbes, à Iolchos, en Eubée, les endroits où il établira ses sanctuaires et ses oracles. Il visite Mycalèse et Teumesse — qui repose sur un lit de verdure —, puis la forêt qui recouvre la plaine où sera Thèbes ; puis le bois sacré de Poseidôn, à Oncheste, sorte de lieu enchanté qui attire et garde les chars ; il traverse le limpide Céphise, hésite entre Oichalée fertile, Haliarte verdoyante et la paisible fontaine de Telphuse. Il pousse enfin jusqu'à Crissa, au pied du Parnasse aux neiges éternelles, sur un mamelon tourné vers le Zéphyre. « Au-dessus sont suspendus des rochers, et au-dessous court une vallée profonde et raboteuse. » « Voici, dit-il enfin, où je rendrai des oracles aux hommes qui amèneront toujours ici de complètes hécatombes, soit du gras Péloponnèse, soit de l'Europe, ou des îles entourées d'eau... Et moi, je prononcerai pour eux des conseils sûrs, en un temple où abonderont les chairs. »

« Or, auprès, était une fontaine aux belles ondes, où, de son arc puissant, le roi fils de Zeus tua un dragon femelle, monstre farouche, fléau sanguinaire. Malheur à qui rencontrait ce serpent ! Homme ou brebis, il dévorait tout ; jusqu'à l'heure où le dieu qui atteint de loin lui eût lancé un trait irrésistible. Palpitant, il se tord, poussant d'horribles cris, il expire en exhalant des flots de sang. « Pourris où tu es, dit le vainqueur, tu ne seras plus la perdition des mortels. Ni Typhon, ni la sinistre Chimère n'ont détourné de toi la rigide mort ; mais ici la sombre Terre et le brillant Hypérion te consu-

meront. » Cependant les ténèbres couvrirent les yeux du monstre, et la force sacrée du Soleil le dévora au lieu même que, *depuis*, on appela Pythô. Et les hommes ont donné au roi le surnom de Pythien parce que là les rayons de l'ardent soleil ont pourri le serpent. »

Rien de plus ordinaire que ces explications saugrenues de circonstances insignifiantes. Le nom de Pythô (*Puthô*) fait-il allusion aux émanations sulfureuses du petit gouffre delphique, ou des marécages voisins? C'est très possible, mais totalement étranger à la déconfiture du serpent Python, fable véritablement indestructible et dont les innombrables variantes sont éparses dans toutes les littératures, écrites ou orales : le héros et le monstre, le dieu et le Titan, le rayon ou l'éclair contre la nue. C'est le combat mené dans le ciel védique par les Vritras, les Ahis, les Azidahakas, continué chez les Grecs par *Orthros*, par *Echidna*, par l'Orque de Persée, la Chimère de Bellérophon, l'Hydre de Lerne, le Serpent des Hespérides, les Hécatonchires et le redoutable Typhoée, enfin par le dragon de Saint-Georges et du chevalier Dozon, par les Tarasques, Lézardes, Guivres et Lamçons de nos contes, ou encore par le lézard de l'Apollon Sauroctone. Au reste, l'auteur de l'hymne désigne très clairement, sans y songer, les véritables acteurs du drame : d'une part le brillant Hypérion, la force sacrée du Soleil, l'arc d'Apollon ; d'autre part Typhon, le dernier des ennemis suscités par la Terre contre le dieu du ciel. En effet, le dragon femelle de Pythô était la nourrice de ce Typhon, que le poète nous présente comme fils de Héra. Le passage est précieux : en substituant Héra à la Gaïa du mythe hésiodique, il appuie singulièrement l'opinion qui attribue à la déesse Héra,

Era, une origine tellurique ; en même temps il s'accorde avec Hésiode sur la naissance de Typhée, enfanté par sa mère seule, sans concours masculin, et sur le rôle de cet épigone des Titans.

Furieuse contre Zeus qui vient d'engendrer seul Athènè, l'auguste Héra frappe la terre de la paume de sa main et dit : « Écoutez-moi maintenant, Terre, et au-dessus, vaste Ciel ; et vous, dieux Titans, qui sous la terre demeurez autour du grand Tartare et de qui nous sommes issus, hommes et divinités ; écoutez-moi tous et donnez-moi un enfant — sans Zeus ; — et qu'il ne lui soit nullement inférieur en force, qu'il le surpasse même, autant que Zeus au vaste regard a surpassé Kronos. » Enfin, lorsque les mois et les jours se furent écoulés, elle enfanta un fils, non semblable aux dieux ou aux hommes, mais l'effroyable, le cruel Typhon, fléau des mortels. Aussitôt elle le prit, le porta à Pythô (oracle de la Terre), et donna le monstre au monstre, l'anguipède au dragon femelle, qui le nourrit. »

Aucun doute ne subsiste donc ici, sur l'antiquité et la signification profonde du mythe. Qui croirait que la niaiserie des mythologues évhéméristes a cru trouver dans le service d'Apollon chez Admète l'expiation du meurtre de Python ? Apollon, selon les théologiens grecs, a dû se purifier de cet acte violent. Ce n'est pas, notez-le bien, que ce non-sens ne puisse cacher quelque terrible souvenir, quelque massacre, l'extermination des anciens prêtres de la Terre et de Poseidon par les Doriens importateurs d'Apollon ; mais il ne peut se rattacher en aucune façon aux aventures pastorales du dieu. D'ailleurs, il existe ainsi dans les mythologies des fables bizarres dont l'origine échappe, soit qu'elles fassent allusion à une circonstance à

jamais oubliée, soit que la malice naïve d'un poète ou d'un philosophe les ait inventées de toutes pièces. En voici une qui se rapporte aussi à une disgrâce d'Apollon.

Il existait dans l'Asie Mineure, le Pont, et aussi sur la côte thessalo-béotienne, une divinité lumineuse mâle, probablement lunaire, Askos, Askaeos; Askènos, dont le nom se retrouve dans la ville d'Ask-ra, et dans le dieu Ask-lèpios (fort semblable à un *Askcalaphe*, fils d'Arès). Askos avait été vaincu par Hermès ou par Zeus. Asklèpios avait fait partie des Argonautes. Ce personnage, élevé par Chiron, et habile médecin, fut aisément confondu avec Apollon, qui éloigne les maladies (Alexikakos); il devint son fils, ayant pour mère *Coronis*, le corbeau prophétique posé sur l'épaule du dieu. Cet Asklèpios se mit à guérir les blessés et à ranimer les morts, et en trop grand nombre; Pluton se plaignit à Zeus de la dépopulation prochaine du Tartare. Un coup de tonnerre bien appliqué aurait mis fin à la carrière de l'imprudent bienfaiteur; Apollon, faute de pouvoir atteindre le père céleste, aurait tué à coups de flèches les trois Cyclopes forgerons de la foudre; et pour ce crime, il eût été banni du ciel : car ce n'est pas de bonne volonté qu'il se fût condamné à garder des troupeaux. Ainsi raisonnaient les « conteurs de fables; » mais ils ne se demandaient pas si Apollon n'avait pas été longtemps le dieu de tribus pastorales en Thessalie, de peuples riches en chevaux dans les vallées de l'Ida. — Car Apollon n'a pas seulement gardé les troupeaux d'Admète, d'où son nom de Nomios, il a aussi pris soin des haras de Laomédon; de même que, progressant avec ses fidèles, il est devenu *ktistès*, fondateur, *oikistès*, constructeur de maisons, *aguieus*, *thuraios*,

surveillant des rues, des portes, *archègétès*, inspirateur des chefs, à mesure que la vie sédentaire et réglée succédait aux mœurs champêtres et nomades. Enfin la possession de troupeaux, surtout de bœufs, est un attribut ordinaire des dieux célestes et lumineux. Héraklès ramène d'occident des bœufs, que lui ravit Cacus. Hermès enfant, le jour même de sa naissance, vole le troupeau que les dieux ont confié à la garde d'Apollon.

Cet épisode de l'hymne à Hermès est une précieuse variante d'un passage de l'*Odyssée*, auquel nous viendrons tout à l'heure.

« Hélios descendit sous la terre, dans les flots de l'Océan, avec ses chevaux et son char. Alors Hermès se hâta vers les montagnes ombragées de la Piérie. C'est là que les bœufs immortels des divinités bienheureuses ont leurs étables et paissent de riants herbages qu'on ne fauche jamais. Le fils de Maïa sépare vivement du troupeau cinquante génisses mugissantes, les pousse à reculons dans un sol sablonneux ; lui-même, enveloppant ses pieds nus de feuillages, marche en arrière renversant et déguisant la trace de ses pas. Il n'a pas échappé à tous les yeux ; un vieux jardinier l'a vu, près des bois d'Oncheste ; Sélénè, la fille du Titan Pallas, était à son observatoire lorsqu'il franchit l'Alphée. Mais si rapide a été sa fuite, qu'avant l'aurore, le troupeau est caché près de Pylos en de riches étables ; Hermès a su faire du feu dans une grande fosse en frottant des bâtons de laurier, abattre, dépecer, cuire deux génisses ; et que, dès le point du jour, il était de retour aux grottes du Cyllène, en Arcadie, et couché dans son berceau... Cependant l'Aurore, portant la lumière aux mortels, est sortie de l'Océan. » Apollon part, il arrive dans

Oncheste, bois sacré de Poseidon, et trouve le vieillard travaillant à la haie d'un enclos : — O, lui dit-il, vieillard qui tailles les buissons dans le vert Oncheste, je viens ici m'informer des bêtes du grand troupeau de la Piérie, toutes femelles, toutes à cornes recourbées ; le taureau noir seul paissait à l'écart, et quatre chiens les suivaient par derrière, animés d'un même zèle, comme des hommes. Le chien, il est vrai, et le taureau m'ont été laissés, ce qui est certes une grande merveille. Mais les génisses sont parties, au dernier soleil couchant, de la douce prairie, de leur suave pâturage. Dis-moi donc, ô vieillard chargé d'années, si, par aventure, tu as vu un homme faisant route auprès de ces bestiaux. — Puis Hermès est pris, Apollon l'emporte dans ses bras jusqu'à l'Olympe, où Zeus est ravi des précoces talents du futur dieu des voleurs, — les Grecs héroïques pratiquaient volontiers cette industrie. — Phoibos, de même, indulgent aux prouesses de son demi-frère, lui cède les génisses en échange de la *phorminx* que celui-ci vient d'inventer.

Vous avez remarqué que, dès qu'Apollon est en cause, les vieux sanctuaires, Oncheste, la Piérie, les vieilles divinités qui n'ont revêtu qu'à peine la figure humaine, Hélios, Sélènè, la Nuit, l'Aurore, qui ne peuvent guère se détacher de leurs fonctions, sont volontiers ramenés, peut-être inconsciemment, par les rhapsodes. Homère lui-même va nous montrer qu'Apollon n'est que le substitut anthropomorphe de Hélios. Dans l'*Odyssée*, c'est Hélios, le Soleil, et point encore Apollon, qui est possesseur du troupeau divin. Et dès le début, nous sommes avertis que les compagnons d'Ulysse, les insensés ! périront tous pour avoir dévoré les bœufs du Soleil.

« Tu aborderas, dit Circé (XII) dans l'île de Thrinakie. C'est en ce séjour que paissent les bœufs et les riches brebis d'Hélios. Ce dieu a autant de grands troupeaux que de bergeries, sept de chaque sorte, tous de cinquante têtes. Ils n'ont point de rejetons et sont à l'abri de la vieillesse. Deux nymphes aux cheveux élégamment tressés prennent soin de ces troupeaux ; Lampétie et Phaéthouse, filles d'Hélios et de la divine Néara. Lorsque leur auguste mère les eut enfantées et nourries, elle leur donna pour demeure la lointaine Thrinakie, et leur confia la garde des brebis et des bœufs superbes de leur père. » Et qui pouvait mieux savoir ces choses que Circé, fille elle-même du Soleil, la reine des enchantements, qui, dans le resplendissant palais d'Aia, tisse une toile d'or, accompagnant son travail de ses accents mélodieux ? Mais les destins trouvent partout leur voie. Echappé aux Sirènes, aux gueules de Scylla, aux tourbillons de Charybde, le héros est poussé malgré lui sur le fatal rivage. Un mois entier les vents contraires l'y retiennent. Un mois entier ses compagnons, enchaînés par un serment solennel, s'abstiennent de toucher aux bœufs du dieu puissant qui voit et entend toutes choses. Mais quoi ! la pêche, la chasse ne leur suffisent plus. Les mets dont Circé les a munis sont épuisés, et les bœufs sont là, tout près, qui les tentent. Ulysse s'est écarté pour implorer les dieux, un lourd sommeil l'accable. « Ami, s'écrie Euryloque, toutes les morts sont affreuses pour les misérables humains ; mais mourir de faim est ce qu'il y a de plus déplorable. Croyez-moi donc. Parmi les bœufs du Soleil, choisissons les plus gras ; sacrifions-les aux dieux qui habitent le vaste ciel. Si jamais nous revoyons Ithaque, notre chère patrie, nous élèverons au Soleil un riche

temple et nous y placerons de nombreuses et riches offrandes. Si Hélios courroucé veut abîmer le navire, si les autres immortels y consentent, eh bien ! mieux vaut périr suffoqué par les flots que de languir plus longtemps dans cette île désolée ! »

Ulysse se réveille, trop tard ; le fumet des chairs rôties frappe ses narines, l'action terrible est accomplie, et voyez, les signes des dieux éclatent : les peaux des bœufs massacrés rampent, les chairs rôties ou crues beuglent autour des broches comme si les animaux eux-mêmes poussaient de longs gémissements. Déjà Lampétie au long voile est montée vers son père, et celui-ci, le cœur gonflé de courroux, s'est adressé aux immortels.

« Puissant Zeus et vous, dieux bienheureux, éternels ! Punissez les compagnons d'Ulysse, fils de Laerte ; dans leur orgueil, ils viennent d'immoler les bœufs qui réjouissaient mes regards, lorsque je remontais au ciel ou redescendais vers la terre. Vengez-moi ! Ou je m'en vais chez Aïdès, et désormais j'éclairerai les morts. — Soleil, répond l'assembleur des nuées, continue d'éclairer les dieux et les frêles humains sur la terre fertile. Je ne tarderai pas à frapper de rayons fulgurants le vaisseau coupable, je le briserai au milieu des sombres flots. » Cependant, six jours encore, les Grecs se repaissent des meilleurs bœufs du Soleil ; le septième jour, les vents s'apaisent. Le navire est lancé, on dresse le mât, on tend la voile blanchissante. Bientôt l'île a disparu ; il n'y a plus que le ciel et la mer. Soudain Zeus suspend sur le vaisseau une sombre nuée ; la mer s'obscurcit, un vent furieux rompt les deux câbles du mât qui tombe dans la cale, brisant le crâne du pilote. L'infortuné est précipité

dans les flots, comme un plongeur. Zeus tonne et lance la foudre ; sous ses coups redoublés la barque tourbillonne et se remplit de soufre ; les matelots éperdus roulent dans l'abîme, le flot les emporte autour de la noire épave comme des oiseaux de mer, et un dieu leur interdit le retour. Il ne reste plus rien, rien qu'un homme indomptable cramponné à une courroie entre Charybde et Scylla. A ce moment Charybde engloutit l'onde amère ; le héros s'attache aux branches d'un arbre qui domine le gouffre, et, suspendu, attend que le monstre ait revomi le mât et la carène, pour retomber à grand fracas sur ces planches de salut.

Vous le voyez, des bœufs que l'on venge ainsi ne sont pas des bœufs ordinaires. Troupeaux d'Admète, d'Héraklès, d'Hélios ou d'Apollon, il faut reconnaître en eux ces bœufs de l'Éther, ces nuées fécondes ou stériles que se disputaient les puissances du ciel védique, ces bœufs idéalisés qui, dans les temps lointains des migrations indo-européennes, constituaient le butin et la richesse des dieux comme des hommes. Mais le tour particulier de l'esprit grec, son amour des formes définies, des événements localisés et nettement circonscrits, a gâté à plaisir ces grandioses métaphores, ces données amples et vagues du naturalisme antique. Seulement, remarquable compensation, s'il défigure et éparpille en menues aventures souvent ridicules, s'il rapetisse les attributs et les actes divins, il embellit, il grandit les dieux ; il les libère du phénomène, de la fonction à laquelle ils étaient attachés. Il renvoie au destin ou à quelques dieux honoraires tout ce qui ressortit à la force impassible des choses, et il donne à chacun de ses Olympiens, avec les passions et l'activité

humaines, un caractère, un âge, un type physique et moral, une personnalité, derrière lesquels on sent encore, lorsqu'il le faut, l'essence primitive, la majesté de l'atmosphère ou des eaux, la fécondité de la terre ou la splendeur sidérale.

Apollon n'est plus Hélios, *Lukabas*, *Lukéios*, *Klarios* qui marche avec la lumière, qui crée et répand la clarté ; il est le dieu de Claros, de la Lycie et du Lycée, qui aime ou écarte les loups. Il n'est plus le Soleil auquel les rayons font une chevelure d'or, dont les traits resplendissants tombent comme des flèches salutaires ou funestes à travers les cieux, tandis qu'une course infaillible emporte son char de l'Orient à l'Occident ; il est un jeune homme vigoureux et svelte, aux blonds cheveux, qui va et vient à sa guise, un admirable archer au carquois d'or, aux flèches d'argent, qui décoche à sa fantaisie la peste et la santé, la vie et la mort, qui détruit les monstres et les rats (Sminthien). Il n'est pas le grand astre qui voit, qui entend et qui sait tout. Il est le captieux, l'oblique (*loxias*) inspirateur des pythies, des oracles ambigus où il révèle et cache à demi l'avenir qu'il connaît. Il n'est pas l'éternel amoureux des Aurores qu'il poursuit et dévore en ses embrassements ; il est l'amant audacieux et déçu de la chaste Daphné (*Ahana*, l'Aurore), qui ne laisse en sa main qu'une feuille de laurier, image de la gloire.

Mais la lumière dont il est né, la lumière qu'il porte en lui, s'est transfigurée en intelligence. Les musiques célestes, qu'il a entendues, il en fait le rhythme de la lyre et de la poésie. Les gracieuses, les puissantes images s'assemblent à sa voix, et tandis que les éphèbes et les vierges, dans l'Olympe et sur la terre, forment des

chœurs, déploient dans les luttes, les jeux et les danses, les mouvements qui développent et embellissent le corps, les poètes composent les odes savantes, les libres épopées, les artistes cherchent à saisir, à fixer sur les murailles et les vases, dans les veines du marbre, les contours et les groupes qu'il évoque à leurs yeux. Il est, enfin, Apollon, le *Musagète*, le chef des Muses et l'inventeur des arts.

Les Muses, que je viens de nommer, sont un des exemples les plus frappants de ces transpositions du monde physique au monde moral. Homère, sans les nommer par leurs noms — qui ont d'ailleurs beaucoup varié (comme leur nombre), — les admet déjà, comme chanteuses, au banquet des dieux. Mais aucun lien particulier ne les attache encore à Apollon. Elles ne sont pas encore invoquées par le poète ; les débuts de l'*Odyssée* comme de l'*Iliade* s'adressent à une *théa*, à une divinité indéterminée. Mais, cependant, les Muses ne sont déjà plus ce qu'elles étaient à l'origine, des nymphes des fontaines, des sources du mont Olympe, ou peut-être aussi des prêtresses, des magiciennes de la Piérie (*Montiai, Manti-es*), contemporaines des premières incursions thraces ou éoliennes. Elles font partie déjà du groupe olympien, prêtes à accompagner les autres dieux le long du Pinde, vers le Parnasse et l'Hélicon, où Hésiode les rencontrera bientôt ; et à présider, sous les ordres d'Apollon, aux diverses branches de la science, de la poésie et de l'art, de l'art en ce qui concerne les mouvements du corps et l'emploi de ses organes (car elles ont gardé ce trait, cette preuve d'antiquité : ni la peinture, ni la sculpture, ne sont ni ne seront représentées parmi elles).

Une autre divinité, bien plus grande que ces agréables

filles de Mémoire, Héphaïstos, a subi des changements, au premier abord moins heureux. De brandon fulgurant jailli des hauteurs célestes, il est devenu un pauvre disgrâcié, jeté des cimes olympiennes sur les durs rochers de Lemnos, un infirme, un double boiteux, que les Sintyes, peuple insulaire, ou la Néréide Thétis, ont recueilli par pitié. Mais ce contrefait se montre merveilleux forgeron, artisan de génie ; c'est lui qui fabrique cette foudre, dont il a gardé le secret et la flamme. C'est lui qui a fondu, poli, les parois d'airain, d'or, d'argent, du palais céleste, martelé les vases magnifiques, les armes étincelantes, et ciselé les bijoux si délicats, agrafes, diadèmes, colliers, ceintures, qui embellissent les plus belles. Et ses mérites sont prisés si haut que Zeus lui donne pour épouse d'abord *Charis*, la grâce elle-même, puis, pour son malheur, la voluptueuse Aphroditè — qui aime les militaires.

Il est beau à voir devant sa vaste enclume, le marteau dans une main, les tenailles dans l'autre, tandis que les soufflets répandent sur vingt creusets pleins de métaux en fusion la chaleur nécessaire à ses travaux délicats. Ceci, c'est le vaste bouclier d'airain, recouvert de cinq lames, que sertit une triple bordure d'argent. De belles ciselures représentent les signes du ciel, les Pléiades, les Hyades, Orion, l'Ourse qui seule n'a point de part aux bains de l'Océan, le Soleil infatigable, la pleine Lune, la Mer, la Terre. Puis c'est toute la vie qui se déroule sur l'ample surface. Des danses nuptiales, une agora où des vieillards assis, le sceptre en main, sur des pierres polies, écoutent des plaideurs débattre le rachat d'un meurtre ; une embuscade au gué d'une rivière près d'une ville

assiégée ; une vaste et molle jachère où des laboureurs tracent des sillons parallèles ; prodige de l'art ! l'or du champ prend une teinte noire comme la terre fraîchement remuée. Plus loin, c'est la moisson, les enfants ramassant les gerbes, les botteleurs, le maître du champ qui regarde briller les faucilles et, sous un chêne, un énorme taureau sacrifié pour le repas, dépecé et saupoudré de blanche farine ; ailleurs la vendange, les vignes bien alignées soutenues par des pieux d'argent, les grappes de pourpre, les corbeilles, un enfant qui chante et les vendangeurs frappant du pied la terre en cadence. Ici, des bœufs à la tête superbe, où se mêlent l'étain et l'or, se ruent en mugissant vers le fleuve, conduits par quatre pâtres d'or et neuf chiens agiles. Soudain deux forts lions enlèvent un taureau qui beugle avec force. Là, dans un riant vallon, de blanches brebis paissent dans un vaste pré ; près de là sont les étables, les parcs et les chaumières des bergers. « Le dieu figure ensuite un chœur semblable à ceux que, jadis, dans la vaste Cnosse, Dédale forma pour Ariadnè à la belle chevelure. Des jeunes gens et des vierges attrayantes, se tenant par la main, frappent du pied la terre. De longs vêtements d'un lin fin et léger, des couronnes de fleurs parent les jeunes filles. Les danseurs ont revêtu des tuniques d'un tissu riche et brillant comme de l'huile, leurs épées d'or sont suspendues à des baudriers d'argent. Tout le chœur, aussi léger qu'habile, tourne rapidement comme la roue du potier, lorsqu'il éprouve si elle peut seconder l'adresse de ses mains. Tantôt ils se séparent et forment de gracieuses lignes qui s'avancent l'une vers l'autre. La foule les admire et se délecte à ces jeux. Un poète divin,

en s'accompagnant de la lyre, les anime par ses chants. Deux agiles danseurs, dès qu'il commence, répondent à sa voix et pirouettent au milieu du chœur. Enfin, avec la même adresse, Héphaïstos trace au bord de l'orbe merveilleux le grand fleuve Océan. »

Eh bien ! a-t-il tant perdu à sa chute, cet antique génie de l'élément igné ? Sans doute il n'est plus l'aveugle éblouissement de la foudre imbécile ; mais il est le feu intelligent, industrieux, artiste, qui modèle la matière à l'usage et à l'image de la vie humaine.

L'anthropomorphisme grec a donné aux dieux souvent le génie, presque toujours la beauté, et toujours un caractère personnel nettement accusé. A un certain point de vue, on doit reconnaître qu'il leur a enlevé quelque peu de ce qu'on appelle divinité, le mystérieux, le lointain, le vague. Cette remarque est si juste que nombre de dieux indéniables, Dionysos, Héraklès, Persée, Jason, Ægée, Thésée, Tantale, Ixion, Sisyphe, Achille, Agamemnon, Hélène, Priam, Alexandros, Ænéas (surnom de Zeus, et d'Aphrodité), Anchisès, ont été réduits à la condition quasi humaine, ou amenés sur la limite indécise où le dieu ne se distingue plus de l'homme. La transition sera pour nous d'autant plus aisée entre la vie des Olympiens, que nous venons d'esquisser, et la vie des Achéens mortels dont Héphaïstos lui-même nous ciselait tout à l'heure le vivant raccourci.

ANDRÉ LEFÈVRE.

(*A suivre.*)

LA LANGUE BASQUE EN 1656

(Pages 150 à 159 de ce volume)

CORRIGENDA ET ADDENDA

P. 150. Au lieu de *Gaguiçan* lisez « 3. *Gaguieçan.* » Ajoutez à la liste des fautes de la nouvelle édition de Capanaga ce qui suit : « p. 5, lisez *bedeincatua çara çu.* p. 6, *erresuzitadu*, *assentado*, *perdurable.* p. 107, *pessado.* p. 121, *ha.* p. 152 *Domine.* p. CLXIV supprimez la question sur *Bedecatu* v. p. 153. p. CLXVII lisez curas. p. CLXIX après *al-Daguiala* changez 106 en 109 et mettez un ? après *al-Leigue*, *al-Leite*, *al-Leuquean* et *al-Neio*, et lisez *ba-Cusu ?* p. CLXXIII insérez « pluriel. » Après *Egozaneenac* et 141 après *Eusen 50*, p. CLXXIV changez *Gaguguiz* en *Gaguiguz.* p. CLXXVI Corcubion n'est pas en Portugal mais dans la province de la Corogne. p. CLXXVIII, a. l. d. the omission of which lisez n° 105, et après 24 insérez The existence of a copy of this work, et a. l. d. Catechism and Family Prayers lisez Kalendrera. Dans l'original *Dereho* serait pour *derecho* et *nachacho* pour *nachaco.*

P. 151. Après *gagoçana leguez* ajoutez « Par euphonie peut-être. »

P. 152. l. 7, avant Le mettez 5. Après « l'ignorent. » ajoutez « mais à la p. 67 du volume précieux numéroté

93. a. dans la *Bibliographie Basque* de M. J. Vinson, on trouve Anima nerea, zure amorioric badezu ? Mon âme avez-vous quelqu'amour pour vous-même ?

P. 153. Changez *ondasum* en *ondasun*, et ajoutez à la ligne suivante, « A comparer dans l'Imitation Souletine de 1757, p. 332, hagn misterio handien, dans 93. a (Cardaberaz) p. 40, an Jaun andia, et dans les sermons de Joaquin Lizarraga (édition posthume et pleine de fautes d'impression) 1846, ain Jaungoico ona. p. 141.

P. 154. l. 3, avant De mettez 15. l. 6. après *ebana* insérez « p. 11, *arimaac egozaneenac,* p. 56, *Vicarioac Ayta sanctu Eromacoac.* l. 7, changez au en ou. Après « agacer » ajoutez « p. 132, *batec daucana* » où l'on remarque le faux accord entre *ec* et *a*. *Batec* n'est pas l'article ici. A l'article 18 après *erioçeen* insérez *acordatu çaitez*, changez *médiatif* en *médiative*, et après *Z* ajoutez « En revanche on lit à la page 8, *gauça guztien ganean* = sobre todas las cossas avec le génitif, mais à la p. 8, *gauça guztiez ganean* = sobre todas las cossas. A l'article 19, après *goçaetan*, insérez « à goçar. p. 55, *adietan emaiteco*, p. 78, *yçaite gura bat*, p. 132, *iaten edo afarietan*, p. 148, *ulerretan emaiteco.*

P. 155, l. 2, supprimez *Zan* = l. 3 avant « singulier » mettez 20. *Zan*, après *singulier* insérez =, après *pluriel* insérez « p. 11, *Egozaneenac* = las de los que estavan, illas eorum qui (sperantes) stabant. Art. 25, changez *ces* en *ses*.

P. 156. l. 2. changez *nic* en *ric*, l. 11, entre *que* et *tous* insérez « dans. » l. avant *bioz* supprimez (1). Art. 27, mettez une virgule entre *et* et *devient*. Rattachez les deux lignes d'en bas à ce qui précède, en supprimant (1).

P. 157. l. 2, changez *Cenz* en *Çeenz*. Art. 29, mettez ; après *de* et *a-rean-ic*, a. l. d'*areanic*. Art. 31, après *incorrect* insérez Il fallait dire *Bigarrena Batismoabaga ylten dircan seiñeena*. p. 90, au lieu de *numero eta circunstancia pecatuenac* on attendrait *pecatuen numeroa eta circunstanciac*. p. 122, a. l. d. *contu bere bicicena* on attendrait *bere bicicearen contua*, p. 101, *causa..., erioceena* devrait être *eriocearen causa*. p, 21, au lieu de *seme naturala aita Jaungoico viçiena*, il serait plus correct de mettre *aita Iaungoico viciaren seme naturala*. Dans tous ces cas et d'autres qu'on pourrait citer il a mal placé l'article. A la page 109 au lieu de *bear eguin deusaneen aloguera edo salarioa criadueua* on se serait attendu à *bear egin deusaneen criaduen aloguera edo salarioa*. Ce n'est pas seulement l'ordre des mots et la position de l'article qui déforment cette phrase. Le verbe *deusaneen* paraît difficile et au R. P. J. I. de Arana, et à M. le docteur H. Schuchardt. Le premier le considère comme l'équivalent de *deutsaneen*, l'autre de *deutseneen*. Ils le traduisent par *de los que le han* (hecho trabajo) *para el* et *derer die ihm* (Arbeit gethan) *haben*. Mais alors le génitif, déjà exprimé dans *criaduen*, serait inutilement répété. Et la forme moderne *deutsan* ne signifie pas « qui l'ont à lui. » M. Arana l'appelle aussi un synonyme de *deutseen* ou du Guipuzcoan. Ce doit être ou bien une faute d'impression ou bien une forme qui a vieilli. Dans plusieurs formes du verbe Capanaga met *s* là où les modernes ont *ts*. P. 158, l. 15, mettez une virgule après « que » l. 8, après 140, insérez *ceinçucazeta*. p. 138, l. 13, a. l. d. « 47 (où » lisez 43 (où. Art. 36, mettez une virgule après *ze*, ajoutez *nt* à *explique*, mettez une virgule

après *alan* et un? après *etc.* Ajoutez à la fin : « Il rappelle l'adverbe latin magn-*opere*. Art. 37, insérez une virgule entre *baten* et *alguna*. P. 159, lisez *salarioa,* changez *gina* en *gura*, *par* en *pour*, *continu* en *contenu*.

Ajoutez « Les formes verbales commençant en EUS ne sont chez Capanaga que des variantes de celles qui commencent en DEUS. Il rattache *lagundu* au verbe intransitif *iaca*, *iacaz*. Voici une trentaine de mots inconnus aux Dictionnaires.

Pages 11. IAIAKERA = parto, nacimiento.
20. ANDRANE = Andredona, le titre de sainte Marie en Basque, étymologiquement femina domina.
». APROSTU = Apostol.
45. MALMADADE = desacato.
47. DESCOMUNIO = censura.
48. UGAÇABA = el amo.
49. CEMAIA = amenaza.
60. ATETIKO = exterior.
61. IDARAITE = hallar.
6 et 14. BEATU = sepultar.
66. ANZA = reliquia, resto.
70. INEX = huida.
74 et 6. EUTE = tener.
82. ESCURREA = arbol.
83. ECHI = dexar.
102 et 117. UTRA = ultra.
108. ONSTU = hurtado.
111. IRIGUI = abrir.
118. BELLAKERIA = bellaqueria.
126 et 128. INAX = huir, evitar.

Pages 127. IATOSTECO = (de) despues de comer.
128 et 129. EZIN = acostarse.
134. IAAKEREA = nacimiento.
135 ARENA = el tercio.
138. IUDEGU = Judio.
140. AREA = ara.
141. IZARA = sudario.
»». BATU = envuelta.
152. ERESI = inclinar (la cabeza).
153. ULERTU = oir, entender.

Vizella (Portugal), 22 août 1894.

E. S. DODGSON.

WILLIAM DWIGHT WHITNEY

Né le 9 février 1827, mort le 7 juin 1894.

La seconde moitié de ce siècle s'est signalée par de profondes révolutions politiques, religieuses et scientifiques. Aucun domaine de la science n'en a vu de plus profonde que celui de la philologie. Au premier rang parmi les Américains qui ont travaillé à cette grande œuvre, brille le nom de W. D. Whitney. Il est entré dans le repos. Que lui doivent ses contemporains?

Sa merveilleuse production scientifique occupe une période de quarante-quatre ans : elle débuta par un essai « Sur la structure grammaticale du Sanscrit », traduit et abrégé de Von Bohlen, et publié dans la *Bibliotheca Sacra* de 1849. Il n'avait guère plus de 22 ans. Si longue et riche en succès que semble une pareille carrière, sa mort n'en est pas moins prématurée, car l'âge avait épargné sa noble intelligence. Il naquit en un lieu déjà célèbre par mainte illustre naissance, à Northampton (Massachusetts), le 9 février 1827, de Josiah Dwight et Sarah (Williston) Whitney. En 1842, il entra à Williams College et y conquit ses grades en 1845. Les collines boisées de cette pittoresque contrée durent ajouter leur charme à celui des études pratiques d'histoire naturelle, et particulièrement d'ornithologie, auxquelles il consacra une grande part de

son temps de collège, et qui demeurèrent pour lui, pendant de longues années, une occupation profitable et chère. Il passa dans le pays de Northampton les trois années qui suivirent son habilitation ; puis, en 1849, il se rendit au Lac Supérieur, en qualité d'assistant de botanique, ornithologie et comptabilité, au service du *United States Geological Survey*: De retour à l'automne, il séjourna un an à Yale College, pour y continuer, sous la direction de M. Salisbury, l'étude du sanscrit entreprise l'année d'avant.

Dans l'automne de 1850, il partit pour l'Allemagne, où il eut pour principaux maîtres MM. Weber, à Berlin, et Roth, à Tubingue. Il ne tarda point, dès lors, à inaugurer son futur renom, par la copie et la collation des manuscrits européens de l'Atharva-Véda, l'un des plus anciens et importants monuments religieux de l'Inde, qu'il devait publier en collaboration avec M. Roth. L'été de 1853 vit son retour dans sa patrie, où il avait accepté, durant son séjour même en Allemagne, la chaire de sanscrit de Yale College (New Haven du Connecticut). Il ne l'occupa, du reste, qu'en 1854 ; mais, deux ans après, sa réputation de savant était définitivement fondée par la publication de l'édition princeps de l' « Atharva-Véda » (Berlin, Dümmler, 1856). Et il n'avait pas trente ans !

Il lui fallut pourtant chercher dans des leçons de langues vivantes un supplément à ses trop maigres appointements de professeur, et cette nécessité, si déplorable qu'elle puisse paraître aux amis de la science qu'il illustrait, ne laissa pas de servir l'intérêt public ; car elle l'amena à préparer, spécialement dans l'ordre de l'allemand, une série de recueils de textes établis sur un plan dont tous les

étudiants d'esprit un peu mûr apprécient la haute convenance. Un travail aussi absorbant eût amplement suffi à des forces moindres que les siennes; pour lui, ce ne fut qu'un hors-d'œuvre, qui n'empêcha point ses publications scientifiques les plus remarquables de se succéder avec rapidité. Sa traduction annotée du *Sûrya-Siddhânta* parut en 1860 : c'est, avec ses autres essais astronomiques, la principale contribution de ce siècle à la connaissance de l'astronomie hindoue en Occident. Le *Prâtiçâkhya de l'Atharva-Véda*, qu'il édita, avec traduction et notes détaillées, en 1862, est un traité de phonétique et de grammaire sur le texte de ce Véda et une indispensable ressource pour l'établissement de ce texte lui-même. Il en faut dire autant du *Taittirîya-Prâtiçâkhya*, qu'il publia de même en 1871. On ne sait qu'admirer davantage : la merveilleuse science de détails de ces érudits et patients Hindous, ou l'exposition magistrale du savant occidental qui s'assimile toute leur science, la refond et nous la livre sous la forme la mieux appropriée à nos habitudes et à notre tournure d'esprit. En 1881 il nous donna un complet *Index Verborum* de l'Atharva-Véda, et il laisse enfin, prêts pour l'impression ou peu s'en faut, une traduction et un commentaire manuscrits de ce grand recueil.

En 1879 parut sa *Grammaire Sanscrite*, publiée à la fois en anglais et en allemand à Leipzig. Il y joignit en 1885 un fort supplément, intitulé « Racines, formes verbales et dérivés primaires de la langue sanscrite ». Ce fut le couronnement de la partie purement technique de son œuvre, dont, eu égard ou même sans égard à l'état de la philologie sanscrite, on ne saurait que difficilement trouver l'équivalent. Car ses leçons se fondent, non sur les données

de ses devanciers, mais sur l'observation positive des faits du langage, soumis ensuite à une classification exemplaire et à une induction absolument rigoureuse. Whitney relevait beaucoup plus de l'indianisme pur que de la grammaire comparée ; mais ces deux ouvrages ont le mérite de poser les problèmes que les comparatistes ont à résoudre, et de placer sous leurs yeux la plupart des matériaux qui en constituent les éléments de solution.

Tout en poursuivant sans désemparer ces larges recherches, Whitney trouvait le temps d'écrire maint article de valeur sur de moindres sujets : astronomie hindoue, phonétique, grammaire et mythologie comparée, religions et littératures orientales, origine et nature du langage. Ses leçons de l'Institut Smithsonien et de la fondation de Lowell furent publiées en 1867 sous le titre *Language and the Study of Language,* en un ouvrage qui, tout en s'étendant sur le domaine entier de la linguistique, touche en détail à ses plus délicats problèmes : vu d'ensemble, c'est encore aujourd'hui ce qu'il y a de mieux comme initiation générale. Les mêmes sujets, mais sous une forme plus condensée, reparaissent dans son *Life and Growth of Language,* qui, publié en 1875, fut traduit en allemand, français, (*la Vie du Langage*), italien, hollandais et suédois. Des articles de mélanges qu'il dispersa dans divers journaux, *North American Review*, *Nation,* etc., une douzaine furent colligés en 1873, sous le titre *Oriental and Linguistic Studies*, dont il parut une nouvelle série l'année suivante. L'intérêt de quelques-unes de ces études n'est pas encore épuisé, et il en est une qui mérite de rester classique, « la doctrine védique de la vie future ».

Ce n'est pas encore tout. A Boston avait été fondée

par J. Pickering en 1842 l'*American Oriental Society*. Après la mort du fondateur, son centre de gravité fut tout naturellement déplacé et transporté à New Haven, où résidaient Salisbury, Woolsey et Hadley. L'élection de Whitney est de mai 1850, moins de huit ans après la première assemblée générale, et son nom apparaît pour la première fois au *Journal* de la Société dans la liste de membres qui clôt le tome II. Il en administra 18 ans la bibliothèque (1855-1873), et en fut secrétaire de correspondance pendant 27 ans, de 1857 à 1884, année où il fut élevé à la présidence. Sa collaboration y débute par un article védique au tome III. Dans les dix tomes III à XII du *Journal* proprement dit, plus d'un tiers est de sa main ; et, dans les sept tomes VI à XII, plus de moitié ; sans compter toutes ses menues communications dans les *Proceedings*. « C'était, disait un de ses amis de Harvard, un spectacle touchant et confusionnant, de voir M. Whitney arriver tous les ans à Boston, comme un juge, pour tenir les assises de la Société, puis s'en retourner après avoir lu tout ce qu'il avait apporté dans sa poche et discouru sur tout sujet qui en valait la peine. » Il vécut assez pour voir ces mœurs changées et entendre un compte rendu de la récente assemblée de la Société tenue à New York, où assistèrent 65 membres et figurèrent plus de quarante communications. Il fut le premier président de l'*American Philological Association*, qu'il fonda en 1869, et l'un des plus zélés collaborateurs de ses *Transactions* et de ses *Proceedings*.

Il eut également l'honneur de compter parmi les quatre « fidèles assistants », qui, après MM. Böhtlingk et Roth, les auteurs principaux, apportèrent le plus de documents

au grand Dictionnaire Sanscrit-Allemand en sept volumes publié par l'Académie Impériale de Russie (1852-1875). Le talent qu'il y déploya et la notoriété qu'il s'y acquit le désignèrent d'emblée pour la direction de ce *Century Dictionary*, qui est, en dehors de Murray et avec un objet et un plan tout différents, la plus considérable œuvre de lexicographie qui fut jamais entreprise par des hommes de langue anglaise. Ce fut lui qui posa les bases de la publication, destinées à en assurer l'unité à travers la multiplicité des auteurs requis à y contribuer : avec quelle variété de savoir et quelle largeur de vues, on peut le lire dans la préface ; et sa puissante autorité ne cessa de présider à l'achèvement de ce monument, incontestablement destiné à un si grand rôle dans l'instruction populaire.

A de tels mérites les suffrages autorisés ne faillirent pas. Sans parler des grades honorifiques qui lui furent déférés, Whitney fut élu successivement membre honoraire de la Société Asiatique du Bengale, de la Société Royale Asiatique de Grande-Bretagne et Irlande, de la Société Orientale d'Allemagne, de la Société Philologique de Londres, et membre actif ou correspondant des Académies de Berlin, de Saint-Pétersbourg, de Rome (Lincei) et de l'Institut de France (Académie des inscriptions). C'est en remplacement de Th. Carlyle qu'on le nomma chevalier au titre étranger de l'ordre de Prusse « pour le Mérite ».

Il était le type le plus achevé de la haute érudition. Il possédait les qualités distinctives du véritable érudit allemand : profondeur dans l'ensemble, minutie dans le détail, maniement sûr des matériaux ; mais jamais les arbres ne l'empêchèrent de voir la forêt, ni la connaissance intime des petits faits de dominer tout son sujet. Formé aux

meilleures écoles, il ne fut le servile imitateur d'aucun maître, pour excellent qu'il le tînt. Son originalité, qui éclatait dans le plan et la composition de ses ouvrages, inspirait aussi les indications qu'il savait donner à ses confrères, à la manière de Bacon, sur la meilleure méthode à suivre pour réaliser leurs propres intentions et atteindre un résultat définitif. Ses étonnantes qualités d'esprit ne sont nulle part plus apparentes que dans ce livre, *Language and the Study of Language*, qu'un juge compétent, G. Curtius, a proclamé « un modèle de sobre rigueur » (*nüchterne Strenge*). Bien différent de ces théoriciens qui semblent ne jamais toucher terre, Whitney fonde ses inductions sur les faits, sur l'observation de tous les jours, et y imprime partout le sceau du sens commun. Avec cela, toujours simple, allant droit au but, logique dans la pensée, lucide dans l'expression ; parfois, aussi, un peu trop concis ; mais il n'écrit que pour ceux qui se donnent la peine de penser. « Je ne l'ai vu qu'une ou deux fois, me disait un érudit de renom, mais je sens qu'il fut un de mes plus grands et meilleurs maîtres » (1). Et que diront alors ceux qui l'approchèrent et sur qui s'exerça directement son influence ? Il leur appartient de rappeler comme il savait encourager la jeunesse, aider l'inexpérience, patiemment suivre les progrès trop lents et sourire à tous les bons vouloirs, le temps qu'il passait sans compter à refondre les essais, parfois informes et fourmillants de germanismes, de quelque débutant novice, frais émoulu de son *triennium* en Allemagne; et ils témoigneront unanimement de sa calme dignité de président, de son absolu désintéres-

(1) Pour moi, qui ne l'ai jamais vu, j'en dis autant. (V. H.)

sement et de la facilité de ses rapports, de sa sincère modestie d'attitude, de langage et d'âme.

Il y a environ huit ou neuf ans que se manifestèrent chez Whitney les premiers symptômes d'une grave maladie de cœur. Il envisagea la mort menaçante avec le même héroïsme qu'il savait déployer dans sa vie de savant, lutte inexorable et acharnée contre tout ce qui ressemblait, même de loin, à la dissimulation et à la déloyauté (1). Il suivit, à la lettre, le régime prescrit par ses médecins et se remit au travail. La mesure de son activité était comble : il parvint à la combler encore (2). Il est mort à New Haven le 7 juin dernier. Sa vie est un grand exemple pour tous ses confrères et un souvenir qui ne périra point tant que l'humanisme vivra en Amérique. Mais ses amis en deuil rediront sur lui, comme lui-même sur la tombe de J. Hadley : « Mon maître, mon maître, le chariot d'Israël, et ses cavaliers ! »

(*The Nation*, de New-York, 14 juin 1894.) (3).

(1) Ceci — car c'est honorer une telle mémoire que de n'en rien omettre — lui inspirait une violente défiance des synthèses hardies et lui donnait parfois dans la controverse une certaine âpreté ; M. Max Müller en sait quelque chose, et l'on souffrait à voir le dissentiment de ces deux grands esprits, si éloignés et pourtant si dignes l'un de l'autre. (V. H.)

(2) Moins de trois semaines avant sa mort, je recevais encore un article de sa main (sur l'hypothèse astronomique de M. Jacobi) tout débordant de faits, de critique et de juvénile ardeur. (V. H.)

(3) Depuis que ces lignes sont écrites, a paru un article où le talent et le caractère de Whitney sont appréciés par le savant de France qui était le mieux en mesure de le faire (*Journ. Asiat.*, 9e sér., IV, p. 177). Je ne crois pas qu'il soit possible à un peintre de serrer de plus près son modèle. (V. H.)

VARIA

UNE INSCRIPTION EN PATOIS SARDE.

On sait que les documents sardes sont fort rares. M. E.-S. Dodgson nous adresse la copie suivante d'une inscription funéraire qu'il a relevée dans l'église de Perfugas, dans la province de Tatari (Sassari), en Sardaigne :

« Su Teolgen Micheli Spanu Pintus de Martis inoghe placedamente reposat. Sacerdote dottu et esemplare sa parrochia de Perfugas in calidade de zettore pro 37 annos guvernesit. Piu et Relante pastore cum sa peraula et cum s'esemplu procuresit su bene de sas animas : Zittadinu honestu et probu, amigu sinceru et leale, affabilu, et generosu cum sos poveros ! pustis breve ma penosa maladia sa die 16 de lampadas 1877 cum tottu sas armas de Deus dae tottu cumpiantu in edade de 64 annos morzesit. Su frade, sorres, et nebodes inconsolabiles pouzesint custu marmaru ».

M. E.-S. Dodgson fait remarquer que, en sarde comme en catalan l'article défini vient d'*ipsum*, *ipsa*.

Lampadas signifie « juin ».

CORRIGENDA :

Pages 141, note 2. Segond.
— 142, — 3. Tsh'aq ou Tsh'ah'.
— 144, — Supp. *Revue critique*, etc.
— 145, — 2. Lâto.

TABLE

DES ARTICLES CONTENUS DANS LE TOME XXVII.

Pages.

BERTHET (M.). — Essai d'interprétation de quelques mythes bibliques 135

DODGSON (E.-S.). — La langue basque en 1656. 150

— La langue basque en 1656. — *Corrigenda et addenda*. . 345

GRASSERIE (Raoul de la). — De l'infixation. 1

LEFÈVRE (André). — Les temps homériques. 49, 112, 175, 321

PINART (Alphonse). — Notes sur les Indiens Chocoes. . . . 70

— Études sur les Indiens californiens. 79

REGNAUD (Paul). — L'étymologie du latin *nubo*, etc. 160

— Le véritable sens d'un passage védique. 254

— Un faux principe de linguistique. 261

VINSON (Julien). — Les théories nouvelles sur le verbe basque. 95

— Notes de bibliographie basque. 220

— La question ibérienne. 247

— La Bibliothèque du prince L.-L. Bonaparte. 287

Vocabulaires basques de Pierre d'Urte. 28

William Dwight Whitney. 350

BIBLIOGRAPHIE.

CHARENCEY (Comte de). — *Petite Grammaire du patois de l'arrondissement d'Alençon*, par M. Charles VÉREL. . . . 88

Pages.

GRASSERIE (Raoul de la). — *La poésie chinoise* de C. DE HARLEZ. 164

Suomalais-ugrilaisen seuran aikakauskirja. — Kosmal idioma. 168

— *Bulletin de la Société des Sciences, Lettres et Arts de Pau.* 168
268

Les racines de la langue russe, par Louis LÉGER et G. BARDONNAUT. 169

Rosari pimgahi binzdi. — Dictionnaire de la Société filologique francaise. — Nagualisme. 170

VINSON (Julien). — *Le Bouddhisme éclectique*, par Léon ROSNY 90

— *L'évolution littéraire dans les diverses races humaines*, par Ch. LETOURNEAU. 166

— *The earliest translation of the old testament into the basque langage (a fragment)*. 266

- *Actes de la Société philologique* (organe de l'Œuvre de Saint-Jérôme) 268

VARIA.

Les Sonnets monosyllabiques. 92

Étymologies basques. 173

Un accident, une chanson et un procès à Bayonne au milieu du XVIIIe siècle. 270

Une inscription en patois sarde 358

Orléans. — Imp. Paul PIGELET, 8, rue Saint-Etienne.

REVUE DE LINGUISTIQUE

ET

DE PHILOLOGIE COMPARÉE

TOME XXVIII

ORLÉANS. — IMPRIMERIE PAUL PIGELET

REVUE

DE

LINGUISTIQUE

ET DE

PHILOLOGIE COMPARÉE

RECUEIL TRIMESTRIEL

PUBLIÉ PAR

JULIEN VINSON

PROFESSEUR A L'ÉCOLE NATIONALE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES

Avec la collaboration de divers savants français et étrangers

---

TOME VINGT-HUITIÈME

PARIS

J. MAISONNEUVE, LIBRAIRE-ÉDITEUR

6, RUE DE MÉZIÈRES ET RUE MADAME, 26

(ci-devant, 25, quai Voltaire)

1895

805
1946
L76
v. 28

REVUE

DE

LINGUISTIQUE

ET DE

PHILOLOGIE COMPARÉE

RECUEIL TRIMESTRIEL

PUBLIÉ PAR

JULIEN VINSON

PROFESSEUR A L'ÉCOLE NATIONALE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES

Avec la collaboration de divers savants français et étrangers

TOME VINGT-HUITIÈME

15 JANVIER 1895

PARIS

J. MAISONNEUVE, LIBRAIRE-ÉDITEUR

6, RUE DE MÉZIÈRES ET RUE MADAME, 26

1895

SOMMAIRE DU N° 1er.

Pages.

André Lefèvre. — Les temps homériques (*suite*) 1

Raoul de la Grasserie. — Le Syncrétisme pronominal . . 47

Julien Vinson. — Le verbe basque. M. H. Schuchardt et la théorie passive 73

Paul Regnaud. — Note sur la signification primitive des mots *Est* et *Ouest*. 87

BIBLIOGRAPHIE

Julien Vinson. — *Bulletin de la Société des lettres, sciences et arts de Pau* 90

— *Dictionnaire phraséologique de la langue française*, à l'usage des Russes, par A. Pachalery 90

VARIA. — La rime dans la poésie tamoule. 93

N. B. — La **Librairie Orientale et Américaine** de J. MAISONNEUVE est transférée, depuis le 1er janvier 1895, **6, rue de Mézières**, et **26, rue Madame.**

Ref.-St
84239

LES TEMPS HOMÉRIQUES

(Leçons professées à l'*École d'Anthropologie*)

(*Suite*)

V. — LA VIE, LA MORT, LES ENFERS

Les dieux et les hommes d'Homère vivaient dans une intimité parfaite. Non pas que ceux-ci n'eussent parfois à souffrir de ceux-là ; mais leurs relations réciproques étaient exactement celles des hommes entre eux. Si l'on écarte certaines inimitiés personnelles, certains caprices malencontreux, les divinités, même les plus sévères et les plus irritables, ne font point mauvais visage aux laboureurs, vignerons, pâtres, danseurs, représentés sur le bouclier d'Achille. Elles ne gênent ni les esprits par des dogmes, ni les corps par des pratiques ridicules. Il n'y a pas de clergé constitué. Est prêtre qui veut. Les augures, les sorciers ne font d'ailleurs que répondre aux croyances, à l'attente générale. Moments bien rares dans l'histoire que ces heures d'accord entre les religions et le mélange d'expérience et de préjugés qu'on nomme le sens commun !

C'est que ces Olympiens, dont on a tant ri, qui festinent sur leur montagne sainte quand ils ne sont point

invités à quelque banquet par les pasteurs des peuples ou par les irréprochables Ethiopiens, ces dieux qui vivent et pensent comme les hommes de leur temps, incarnent véritablement les idées de leurs fidèles sur le monde et la vie. Aussi ont-ils excité à bon droit l'enthousiasme de ceux qui les avaient tirés de leur propre cœur, pour leur donner l'univers à conduire. Enfin, ils peuvent invoquer une excuse qui manque aux pâles dieux modernes : ils sont nés, ils ont grandi avant que la science eût paru dans le monde. Leur empire, après tout, n'était guère vaste, et ils étaient assez nombreux pour qu'en se distribuant la besogne, avec un peu d'agilité, ils pussent se montrer à temps dans quelques sacrifices sur les côtes de l'Egée ou de l'Adriatique, soulever quelques tempêtes, et faire suffisamment évoluer le soleil et la lune, selon l'ordre du destin.

Il s'en faut que la *terre habitée* d'Homère embrasse tout le bassin de la Méditerranée. L'Asie Mineure, les îles de l'Archipel, la Crète, l'Hellade, le Péloponnèse, les îles Ioniennes, une très vague Egypte, et une problématique Sicile (Thrinakie), voilà à peu près toutes les régions dont les rhapsodes aient eu connaissance. Ils parlent bien des Ethiopiens, des Kimmériens, des Hippomolgues, des Lestrygons anthropophages ; mais ce sont des êtres à demi fabuleux. Dès qu'Ulysse a franchi le détroit de Messine, on ne sait où placer au juste ni l'île de Circè (*Aia*) ; ni celle de Calypso (*Ogugia*), ni les pâturages de Polyphème qui vit de fromage et de chair humaine, ni le séjour, le palais d'Æole (*Aiolos*, c.f. *Aia*, *Aiétès*, le père de Médée).

Sans doute, d'échange en échange, les lointaines productions pouvaient bien arriver jusqu'aux Hellènes, mais

sans dissiper leur ignorance géographique. Tout moyen leur manquait pour vérifier les notions vagues qui leur étaient transmises. Leurs barques à rames presque sans pont, sans autre gouvernail qu'un aviron passé dans un trou, au milieu desquelles on plantait un mât au départ, étaient perdues sitôt qu'elles s'éloignaient des côtes. C'est ainsi qu'Ulysse a pu errer neuf ans sur des mers que nous parcourons en trois jours. Leur astronomie enfantine leur était d'un faible secours. Homère ne signale pas plus de quatre constellations (Pléiades, Hyades, Orion, Grande Ourse), et deux astres isolés : Hespéros (Vénus) et Séirios (le chien d'Orion). Déjà pourtant, dans ces étroites limites, la navigation est active, demi-guerrière, demi-trafiquante. La piraterie fleurit ; nulle profession plus avouable : Phéniciens, Cariens, Tyrsènes, Taphiens d'Acarnanie s'y adonnaient avec succès, combinant deux principes bien connus : toute peine mérite salaire ; le commerce consiste à se procurer les choses au plus bas prix, pour les vendre au plus haut. On échangeait des métaux et des étoffes, des vases et des armes, des cuirs et des laines, des animaux et des hommes, du vin, de l'huile et autres denrées alimentaires. Toute monnaie, d'ailleurs, était inconnue.

On conçoit aisément que le droit public fût tout à fait rudimentaire. Qui disait étranger, disait ennemi, suspect au moins. Quant au droit privé, en dehors des relations de famille, il n'était guère plus avancé. La propriété individuelle est déjà nettement constituée, garantie par des bornes et par des contrats solennels. Mais ni le vol ni la rapine, ni le meurtre (surtout) ne déshonoraient son auteur ; ce n'étaient pas des offenses à la société. Il est

vingt fois question dans Homère de héros « semblables aux immortels » qui ayant eu la malechance (ou la bonne) d'assassiner leur oncle, leur frère ou un passant, se sont réfugiés en toute sûreté chez quelque roi ou riche propriétaire des environs. Tout au plus les méfaits et les crimes entraînaient-ils la fuite du coupable, la vengeance personnelle ou un compromis convenable, une compensation suffisante. Le châtiment proprement dit était abandonné aux dieux.

L'hospitalité seule tempérait la barbarie de ces mœurs primitives qui ne connaissaient ni lois fixes, ni véritables obligations morales, sauf, en quelques circonstances, le serment solennel. Dès qu'un homme avait pu toucher le foyer d'un autre homme, il devenait sacré pour son hôte. Ce titre créait entre eux des liens qui se maintenaient de génération en génération, une amitié indissoluble, entretenue par des présents et des secours de toute sorte. Nous avons vu Diomède et Glaucos rendre hommage sur le champ de bataille au pacte amical légué par leurs aïeux. Lorsqu'Athènè veut s'assurer la confiance de Télémaque, elle se présente sous la figure d'un Taphien, Mentès, ancien hôte d'Ulysse. C'est en qualité d'hôte paternel et ancestral que le jeune homme est accueilli à bras ouverts par les familles de Nestor et de Ménélas.

Les assemblées dont Télémaque provoque la réunion sur l'agora d'Ithaque, et qui se tenaient pareillement à Mycènes, à Tirynthe, dans toutes les villes et au milieu des camps, donnent une idée des coutumes politiques ; car on ne saurait parler encore d'institutions régulières et efficaces. Les chefs de famille, les propriétaires de champs et de troupeaux, tous rois et porteurs de sceptre, sur

lesquels le roi principal n'exerçait qu'une autorité des plus précaires, délibéraient sur quelques affaires, sur quelques difficultés pendantes entre leurs voisins immédiats, mais le plus souvent n'osaient rien décider, et pour cause ; ils auraient encouru des inimitiés redoutables. Télémaque ne peut les amener à désapprouver formellement les avanies que lui infligent les prétendants, fils, frères ou parents des anciens de l'île, bien moins encore à lui promettre une aide effective.

Et cependant la prospérité, la joie de vivre, n'étaient pas incompatibles avec un état social si vague, si imparfait.

De même que les populations helléniques ou hellénisées ne voyaient rien au-dessus ou delà de la voûte céleste et du fleuve Océan, elles acceptaient sans arrière-pensée une sorte de régime évidemment tolérable, une paix agricole et pastorale, parfois gênée, il est vrai, par quelque débarquement, par quelque violence de brigands installés dans une forêt ou une grotte voisine, ou par quelque levée militaire décidée par le maître du domaine. La grande sagesse, pour ces Pélasges depuis longtemps pliés sans retour, assouplis par les envahisseurs du nord, consistait à ne point se heurter contre ceux qui étaient « de beaucoup les plus forts », et qui, à tout prendre, ne les troublaient, pas plus que les dieux, dans la jouissance de biens modestes et réels ; il faut dire que, de leur humble et étroit horizon, les « rois décorés du sceptre », comme se nommaient eux-mêmes les hobereaux et propriétaires d'alentour, se dressaient comme de véritables Olympiens tout disposés à les traiter avec « la bonté d'un père ». Cette expression revient souvent pour caractériser les rapports d'Ulysse et de ses voisins ou vassaux. Et l'on ne peut

douter que, dans le monde achéen du XIVe au Xe siècle, malgré cent explosions de la barbarie native, cent exemples de fureur, de cruauté, d'injustice, ne régnassent une bonhomie sans morgue, une bienveillance universelle.

Sans doute le moindre manque de respect exaspérait les dieux et les héros. Ajax Oïlée, naufragé, se cramponne à une roche et s'écrie : Ah ! je crois que je m'en tirerai, *malgré les dieux !* Cette irrévérence lui vaut un coup de tonnerre définitif. Ulysse déguisé en mendiant ose discuter avec l'orgueilleux Antinoos : aussitôt il reçoit un tabouret à l'épaule, et on le menace de l'expédier au roi Ekhétos (sorte de croque-mitaine), qui lui coupera le nez et les oreilles. Mais que sont ces menues brutalités, si on les compare au régime bestial, aux actions féroces ou lâches des Goths, des Francs et autres Germains des Ve, VIe, VIIIe siècles après notre ère, ou au prétendu âge d'or féodal de notre moyen âge ? La justice n'était ni plus ni moins absente en ces deux périodes séparées par vingt siècles. Le Gallo-Romain, le colon, pas plus que le Lélège ou le Pélasge réduit à cultiver sa terre paternelle pour un maître, ne pouvait espérer la moindre compensation pour l'outrage du fort ; mais la palme de l'insolence et de l'iniquité serait malaisément contestée au chef de horde germanique ou au baron chrétien. L'Achéen antique, différant en cela du Dorien, n'est dur que par accès ; son tempérament est facile, affable. Il est aimé de ses serviteurs, de ses captifs, car on ne saurait encore parler d'esclaves; — ou du moins est-ce une classe mixte, indéterminée, que ce monde, ordinairement très résigné, des femmes qui secondent la maîtresse de la maison et partagent au besoin la couche du maître, que ces échansons, écuyers tranchants, que ces

jardiniers, bouviers, porchers, qui vivent à l'aise dans la riche demeure ou dans les domaines champêtres. — Tous remplissent des fonctions de confiance et ne songent pas à les quitter. Les souvenirs amers, cependant, ne leur manqueraient pas. Les uns, enlevés tout enfants dans leurs villes saccagées, les autres capturés et échangés contre un bœuf ou une mesure de grain par des pirates sidoniens, cariens ou grecs, se rappellent encore parfois leur jeunesse prospère, leurs parents massacrés, leurs patries qu'ils croient lointaines ; mais ils ne songent guère à la fuite. La servitude ne leur pèse pas. A bien des égards, leur situation dans la famille fait penser à cette race aujourd'hui disparue des bonnes gens fidèles, nourrices, garde-chasse, femmes de charge, qui ont élevé nos parents et quelques-uns d'entre nous.

Voyez cette vieille femme aux yeux actifs, qui surveille le service, fait placer le pain dans les corbeilles, la vénérable et courtoise économe Euryclée, que jadis le héros Laërtès acheta de ses propres richesses. Avec quel soin elle garde les provisions, l'huile, le vin, la farine, dans les profonds celliers du palais ! Comme elle distribue les tâches avec zèle ! De quelle sollicitude elle entoure et Pénélope, et Télémaque, qu'elle a élevé, le fils d'Ulysse qu'elle a nourri ! Quels vœux elle forme pour le retour du héros ! et lorsqu'en lui lavant les pieds elle le reconnaît à une cicatrice qu'elle a vue tant de fois, il y a vingt ans, avec quel amour elle lui prend le menton, l'embrasse ; avec quel courage elle retient l'exclamation qui va lui échapper : « O mon fils ! ne sais-tu pas que ma constance est inébranlable, inflexible ? Je garderai ton secret aussi sûrement que la pierre ou le fer. »

Un autre type du dévouement domestique, c'est le royal porcher, le divin Eumée, qui chaque jour se lamente en son âme de conduire aux prétendants les plus gras animaux de son maître absent. Tant de beaux domaines, à Ithaque, à Dulikhios, à Zakynthos, en Elide, tant de troupeaux de bœufs, de chèvres, de brebis, de porcs succulents, dilapidés, dévorés par ces pillards intrus qui s'imposent à la faiblesse d'une femme et d'un adolescent timide ! Ah ! comme elle fuirait, toute cette bande de loups, à l'aspect du héros ! Pendant qu'Ulysse, mendiant, inconnu, assis dans la hutte de pierre où son pâtre hospitalier le régale d'une vaste échine rôtie, attend l'arrivée de Télémaque, Eumée lui raconte avec philosophie les malheurs de sa jeunesse. Fils d'un roi d'une petite et fertile Cyclade, il a été livré tout enfant par une gouvernante infidèle à des Phéniciens qui ont fini par le vendre à Laërtès. Mais depuis ce temps, il n'a reçu que des bienfaits ; Ulysse le traitait en frère — c'est un nom que Télémaque lui donne encore ; — Ulysse l'avait établi chef de ses troupeaux, l'aurait marié, enrichi, sans cette guerre lointaine, si glorieuse, mais si cruelle. Peut-être cet ami, ce maître, a-t-il nourri les poissons, ou laissé ses os blanchir sur quelque roche déserte ; ou bien il erre, accablé d'années, couvert de haillons, pareil à l'hôte que Zeus vient de lui envoyer.

Mais le jour de la vengeance est venu, Ulysse se fait reconnaître d'Eumée et du loyal bouvier Philétios. C'est, avec Télémaque, toute son armée. Alors les deux braves fondent en larmes, ils serrent le héros dans leurs bras. Ils embrassent ses épaules, ses lèvres, son visage, et se placent en armes à ses côtés.

Ces dévouements que le poète a groupés autour d'Ulysse n'ont rien d'exceptionnel. Ils existent, et on les entrevoit, autour de Nestor, de Ménélas, d'Alkinoos. Partout, on retrouve la prudente économe pleine de grâce, et les pâtres soucieux de leurs troupeaux, et les maîtres d'hôtel, les serviteurs assidus à leur tâche. En général on ne voit nulle part la contrainte et l'envie. C'est que nulle part — en ce monde achéen — l'éducation, la science, le spécialisme et une foule de fatalités enchaînées, n'avaient marqué encore les distances qui se sont tant élargies entre les castes ou classes sociales. Le roi n'en savait guère plus que l'artisan sur la terre et le ciel; l'artisan n'était pas plus habile que le roi à fendre un arbre, à façonner un meuble, à tuer, à dépecer, à rôtir un animal. La langue était la même pour tous, et n'exprimait que des idées simples. Même les plaisanteries, qui exerceront plus tard l'esprit si fin des Athéniens, sont encore à la portée de tous. « Es-tu le fils du divin Ulysse? — Ma mère me l'a dit », répond Télémaque. « Quel vaisseau t'a amené, cher hôte, car je ne suppose pas que tu sois venu à pied dans cette île. » « Qu'en penses-tu, demande Hermès à Phoibos, en regardant Arès et Aphroditè dans le filet d'Héphaïstos? — Que je consentirais à être ainsi devant tous les dieux. » « Comment t'appelles-tu? » dit Polyphème. — Je m'appelle « Personne » répond le matois fils de Laërte. — Ne sont-ce pas là des traits naïfs, bons pour dérider aussi bien les irréprochables porchers que les rois élèves de Zeus ? Les palais d'Ithaque, de Pylos, de Sparte, nous montrent dans toute sa naïveté la vie intime des puissants. Malgré les plaques de métal clouées aux parois, malgré l'étalage d'escabeaux incrustés, de vases en or, en argent, en airain, de riches étoffes ou de toisons

moelleuses, jetées sur les sièges de bois, appendues aux piliers ou aux colonnes frustes de la grande salle ou des péristyles, c'était une existence peu somptueuse et peu compliquée. Malgré le nombre des captifs, les ouvriers étaient des plus rares, comme on peut s'en assurer dans le catalogue des artistes homériques, dressé par M. Rossignol. Les reines filaient, tissaient, teignaient et brodaient les vêtements de leurs époux et de leurs enfants ; les princesses, filles de Priam et d'Alkinoos, lavaient le linge dans des lavoirs de pierre ou au bord de quelque fontaine ; les rois cultivaient leur jardin, fabriquaient leurs sièges et leurs outils. Achille surprend le jeune Lycaon, fils de Priam, coupant des baguettes de figuier pour garnir le devant d'un char. Ulysse se construit lui-même son lit nuptial, dont un pied était fait d'un olivier simplement coupé à hauteur d'appui ; il abat, il taille, il ajuste les arbres qui doivent former son radeau, tout aussi bien qu'un charpentier de profession. On couchait soit en plein air, sous les portiques, ainsi que le font Pisistrate et Télémaque chez Nestor et Ménélas, soit dans des chambres mal closes à l'aide de courroies, souvent bâties hors de la maison. Il y avait cependant au moins un étage, réservé, pendant le jour, à l'épouse et aux captives. La grande salle du bas qui, sauf quelques recoins peut-être, occupait tout l'édifice derrière le portique ouvert sur la cour, était destinée aux réceptions, aux banquets. La femme de charge, que nous avons signalée déjà, dirigeait les écuyers et les hérauts, préposés les uns au vin, les autres aux aliments solides, consistant uniquement en pains, en viandes grillées, et en vins coupés d'eau. Préalablement, l'amphitryon, Achille, Nestor, Agamemnon lui-même, avait fait l'office de sacrificateur et

de boucher, coupé et flambé les cuisses pour les dieux, divisé le corps, mis à part les entrailles peu lavées, qu'on posait sur les charbons et que goûtaient les assistants. Puis tous les morceaux, piqués de broches à cinq dards, rôtis avec soin, paraissaient, saupoudrés de farine pour toute sauce, dans de vastes bassins de métal. Chacun étendait la main et empoignait sa part. Il n'y avait aucune espèce de couvert. La faim apaisée, chassée, dit Homère, non sans voracité, mais sans querelle, « pourvu que nul ne pût se plaindre de n'avoir pas eu sa juste portion, » les coupes circulaient, parfois embaumées de fromage râpé. Que dirions-nous de ce festin, même si nous jouissions de dents de jeune chien, même s'il nous était donné d'entendre le bon Démodokos contant l'aventure d'Arès et d'Aphroditè pris dans le filet d'Héphaïstos? Enfin les servantes versaient de l'eau sur les doigts des convives, et on allait se livrer soit à la lutte, soit à l'amour, soit au sommeil. Si nous entrons sous le toit des humbles, nous y retrouvons, moins la richesse des ustensiles et des accessoires, les mêmes coutumes et la même nourriture. Cette simplicité patriarcale eût suffi à rapprocher les hommes.

Les relations familiales sont fortes et douces. On n'y sent rien de pareil à cette raideur, à cette contrainte qui règnent dans la famille romaine ; le père et la mère ne sont pas seulement révérés, ils sont chéris par leurs enfants. Télémaque est bien un peu pédant lorsqu'il prie sa mère de remonter dans ses appartements ; mais c'est le fait d'un tout jeune homme qui veut s'émanciper et qui laisse percer d'ailleurs son intime conviction de la supériorité masculine : ce léger ridicule est de tous les temps et n'exclut pas la tendresse filiale. Comme elle éclate, cette tendresse, dans

les sentiments des fils de la reine Hékabè, dans les entretiens d'Achille avec la divine Thétis, et dans cette scène fameuse où Ulysse reconnaît le fantôme de sa mère Anticlée : « En la voyant, je pleure et mon âme est émue de pitié.., et je veux embrasser l'âme de ma mère qui n'est plus. Trois fois je m'élance ; trois fois elle s'échappe de mes bras, comme une ombre, comme un songe. Une douleur plus vive me vient au cœur, et je lui adresse ces paroles rapides : O ma mère, pourquoi, lorsque je veux te saisir, ne demeures-tu pas immobile ? Même chez Pluton, les bras entrelacés, nous aurions charmé notre douleur par les larmes. N'es-tu donc qu'une vaine image envoyée par l'auguste Perséphonè pour redoubler ma souffrance et mes soupirs ? » L'amour des mères, nous n'en parlerons pas. Il n'a jamais changé. La nature l'a fait indestructible. Mais c'est la tendresse des pères qui nous émeut le plus, peut-être, en ces âges reculés, non pas une affection fondée sur l'orgueil de l'homme qui revit en ses enfants, mais quelque chose de plus vif, de plus doux, et comme féminin. Le vieux Nestor, le vieux Priam, couvent des yeux leur vaillante postérité. Rien n'égale le désespoir du monarque troyen quand il voit son Hector traîné dans la poussière, et son sublime abaissement devant le meurtrier qui daigne lui rendre une dépouille si chère. Laërtès tombe évanoui dans les bras d'Ulysse retrouvé. Ulysse couvre de baisers et de larmes ce Télémaque, qu'il a laissé enfant sur les bras de sa jeune épouse. Sans doute il lui prodiguait alors ces caresses paternelles si divinement peintes dans les célèbres adieux d'Andromaque et d'Hector. « Une suivante accompagne la princesse, portant sur son sein le petit enfant qui ne parle pas encore, leur rejeton bien aimé,

beau comme la plus brillante étoile. En voyant son fils, le héros sourit en silence. Il étend les bras pour le prendre; mais l'enfant se détourne et se cache en criant dans le sein de la nourrice à la belle ceinture; il a peur de l'airain et de la crinière qui flotte terriblement au sommet du casque : le père et l'illustre mère sourient; et soudain le héros enlève de sa tête le casque resplendissant qu'il pose à terre. Il donne un baiser à son enfant chéri, le berce dans ses bras, et adresse cette prière aux immortels : « Zeus et vous, divinités, faites que cet enfant, que mon fils, se signale comme moi parmi les Troyens, qu'il soit comme moi fort, et qu'il règne puissamment sur Ilion! Que l'on dise à son retour des combats : « Il est bien plus vaillant que son père! » et qu'en son âme sa mère se réjouisse. Il dit et remet l'enfant entre les mains de son épouse chérie, qui l'attire sur son sein parfumé, et sourit en pleurant. »

Les héros d'Homère n'aiment pas seulement leurs enfants, ils aiment l'enfance. La pensée de l'enfance leur revient souvent et, dans les circonstances les plus graves, peut amener un sourire même sur les lèvres farouches d'Achille : « Pourquoi, dit-il, o Patrocle, pourquoi pleures-tu comme une petite fille, qui court après sa mère, exige qu'elle la porte, s'attache à sa robe, la retient quoiqu'elle ait hâte, et la regarde toute en larmes, pour être prise à bras? Tu pleures comme elle à chaudes larmes. Quelle sinistre nouvelle vont apprendre les Myrmidons? » N'est-ce pas la nature même? Et une pareille comparaison n'implique-t-elle pas le sens et le goût des grâces enfantines?

Les femmes jouent nécessairement un grand rôle chez des peuples si amoureux de la beauté, et qui se réjouissent

d'entendre appeler leur pays l'Achaïe aux belles femmes. Les Achéens sont des connaisseurs ; ils ont pris soin de placer dans leur Olympe et de disséminer en tout lieu, dans les mers, les bois, les montagnes, les cavernes, tous les types, blonds, bruns, grands, mignons, chastes, voluptueux, sévères et faciles, adolescents et adultes, de la nymphe et de la déesse. Aussi ne sont-ils point exclusifs dans leurs sentiments. Le respect profond de la jeune fille, telle que Nausicaa, de la mère de famille comme la reine Arétè, la passion obstinée pour une épouse infidèle, l'affection profonde pour la femme impeccable qui garde sa foi à l'époux absent, s'accordent chez eux sans effort avec le goût des belles esclaves et le laisser-aller des rencontres heureuses. Vous direz, et avec raison, que ces compromis n'ont rien de spécialement grec, et que les civilisations les plus puritaines n'ont pu les écarter. « Mais madame, après tout (c'est Tartufe qui parle), je ne suis pas un ange ! » Ajoutez que le barbare antique était, de quelques siècles, plus voisin de l'animal et de l'animal de proie. Dans ses courses aventureuses, ses embuscades, ses razzias, l'Achéen, avec les richesses, les troupeaux, les provisions, enlèvait les orphelines et les veuves qu'il venait de faire. Non seulement il usait du droit de la guerre, — le droit du plus fort — que nul ne contestait, — mais encore, il apportait à la rigueur de ce droit un tempérament notable. Il pouvait tuer, il épargnait. C'est ainsi que Chryséis et Briséis parmi cent autres avaient été attribuées, dans le partage du butin, à Agamemnon et à Achille ; et l'un déclarait qu'il préférait beaucoup la première à Clytemnestre « sa légitime épouse ; » et la seconde agréait si bien au fils de Pélée que, pour elle, il déserta la cause hellénique. Rien

n'était plus ordinaire que ces liens de hasard, passagers ou durables, et il est certain que l'immense majorité des femmes s'y pliaient sans trop longs regrets. Q'auraient-elles gagné à la résistance ? Seules, les petites maîtresses, et il n'y en avait pas beaucoup dans ce temps-là, les princesses déchues de leurs honneurs et de leurs trônes, les Andromaque, les Cassandre, manifestaient leur épouvante devant un avenir de servitude.

« Cruel, dit Andromaque à Hector, quelle joie me restera-t-il quand tu auras subi ton destin ? Je n'ai plus ni mon père, ni mon auguste mère. Le divin Achille, après avoir dévasté la célèbre ville des Ciliciens, Thèbes aux superbes portes, tua mon père Éétion. Dans nos demeures j'avais sept frères ; tous en un seul jour, comme ils gardaient nos taureaux et nos blanches brebis, furent précipités chez Aïdès. Et ma mère, qui régnait sur l'Hypoplacie ombragée de forêts, Achille l'avait conduite ici avec tout le butin. Depuis il la délivra au prix de présents infinis ; mais Artémis, dans le palais paternel, la frappa de ses flèches. Hector, tu es, pour moi, mon père, ma vénérable mère, mon frère et mon jeune époux. Prends pitié d'Andromaque Défends-toi du haut de nos tours...

« Femme, répond le héros, tes soucis sont les miens. Mais je rougirais devant les Troyens et les Troyennes au long voile, si, comme un lâche, j'évitais les batailles... Cependant mon cœur, ma raison me le disent, le jour viendra où succomberont et la sainte Ilios et Priam et le peuple du belliqueux Priam. Mais la douleur des Troyens, celle d'Hékabè elle-même et du roi mon père, celle de mes frères qui, si braves et si nombreux, tomberont dans la poussière sous des mains ennemies, ne me sont pas à

cœur autant que la tienne, lorsque l'un des Grecs t'emmènera baignée de larmes. Alors dans Argos, tu tisseras la toile pour autrui ; le cœur plein d'amertume, tu puiseras de l'eau à la fontaine Messéis ou Hypéria, et une dure nécessité pèsera sur toi. Alors, le passant, voyant tes pleurs, s'écriera : « Voici l'épouse de cet Hector qui, parmi les Troyens, excellait à combattre, lorsqu'autour d'Ilion on livrait ces grandes batailles. » Ah ! puissé-je être mort et enseveli sous la tombe, plutôt que d'entendre tes cris lorsque tu seras entraînée ! »

Toutes ces populations, grecques ou troyennes (car le poète ne fait guère de différence entre elles), toutes ces tribus si bien douées, dont les aimables vertus procédaient d'un heureux naturel, dont les défauts n'étaient pas encore des vices, et qui, à tous les degrés de l'échelle sociale, jouissaient avec mesure des biens de la vie, nous apparaissent dans l'*Iliade* exaspérées par le danger, par la soif du butin, par l'ivresse du sang. Mais si, laissant tomber la poussière de la mêlée, oubliant les fanfaronnades des combats singuliers, les cris féroces des vainqueurs, les lamentables clameurs des terreurs paniques, vous pénétrez sous les tentes des chefs ou des soldats, vous retrouverez les mêmes sentiments, les mêmes mœurs cordiales, enjouées, humaines. Achille joue de la lyre en écoutant ses amis. Nestor, plein de bienveillance, conte ses antiques prouesses à des convives trop courtois pour abréger ses récits. Tous s'entretiennent des absents, de leurs épouses chastes, de leurs vieux pères, de leurs enfants qui grandissent loin d'eux. Entraînés par le mouvement d'expansion qui les a amenés du fond de la Scythie, fiers de leur nation, ils continuent la lutte avec courage,

mais ils n'en regrettent pas moins les biens qu'ils ont quittés, les joies qui les attendent dans leurs demeures abandonnées. Par nécessité, par devoir, ils risquent une vie qu'ils aiment, ils bravent une mort qu'ils redoutent. Ce ne sont pas des furieux, des héros tout d'une pièce, comme seront les Gaulois ou les Teutons. Ils gémissent, ils pleurent sur leurs blessures, parfois ils demandent grâce. Notez bien que je n'inculpe pas leur vaillance ; elle éclate d'autant plus qu'elle est moins aveugle, qu'elle est plus éclairée. Ils pouvaient vieillir en paix, ils ont choisi la gloire, et la mort prématurée ou les longues infortunes. Quel qu'il soit, maintenant, ils subiront le destin. Achille lui-même, malgré sa haineuse inaction, malgré sa colère d'enfant contre Agamemnon, n'ose pas, ne peut pas s'éloigner de ce rivage troyen où sa tombe est marquée. Mais il gémit en lui-même, il se regrette, et c'est ce qui le rend inexorable.

Voici comme il parle au Troyen qu'il va immoler : « Meurs donc, ami, meurs aussi. A quoi bon ces plaintes ? Patrocle lui-même est mort, et il valait mieux que toi. Ne vois-tu pas comme je suis grand et beau ? Je suis né d'un père illustre et d'une mère immortelle. Eh bien ! moi, pareillement, la mort et la kèr violente me saisiront, soit au lever de l'aurore, soit au coucher du soleil, soit au milieu du jour, lorsqu'un guerrier tranchera ma vie avec l'airain du javelot ou de la flèche rapide. »

On a essayé de rabaisser les hommes de l'*Iliade* en les montrant peu sensibles à l'espoir d'une seconde vie. C'est précisément ce qui les relève. Les enfers et les champs Elysées ne leur disant rien qui vaille, ils n'en meurent pas moins, sachant ce qu'ils perdent, doutant de ce qu'ils

gagneront. Il leur suffit de savoir que la mort est inévitable et que nul ne tombe avant l'heure fixée par le destin.

La croyance à l'immortalité de l'âme ne manque pas d'ailleurs aux Grecs. C'est un des legs les plus tenaces de l'animisme, de l'enfance de l'humanité ; ils n'ont pas eu le temps encore de s'en défaire. Loin de là, le culte de l'ancêtre est, chez eux, le principal lien de la famille, de la phratrie, de la nation. Ils ne doutent pas que le père, que l'aïeul commun ne soit présent au foyer, n'assiste aux festins anniversaires offerts sur sa tombe ou en son honneur. Ils voient en songe voltiger autour d'eux les images des morts. Mais ces ombres, ces fumées, ces fantômes, que sont-ils ? Quels biens leur sont dévolus, en échange des aliments savoureux, des vins de feu, des luttes vivifiantes et des terrestres amours? Ils s'en doutent, et ne tiennent pas à l'apprendre. L'état de spectres ne convient guère à ces vivants épris de formes pleines et de solides contours.

Aussi, comme ils s'attachent aux corps de leurs amis tombés dans la bataille, comme ils les disputent avec acharnement aux ennemis qui les dépouillent, qui les entraînent, qui les mutilent! Pendant combien d'heures on s'injurie, on se tue sur le cadavre de Patrocle ! Et cela, non seulement pour rendre aux morts les honneurs funèbres qui leur assurent l'accès des sombres royaumes, mais parce que le corps est encore une chose tangible, un reste de ce qu'on a connu, aimé, de ce qui vous a souri. Là est bien le secret de cette religion funéraire qui s'est toujours associée, et qui a survécu, aux croyances d'outre-tombe.

Laissons maintenant la parole à Homère, ou plutôt fixons les principaux traits d'un immortel tableau : la mort et les

funérailles de Patrocle, mort pour l'honneur d'Achille et pour le salut des Achéens.

Le traître Apollon a livré le héros, détachant lui-même le casque resplendissant et la cuirasse invincible. Frappé par derrière, achevé par Hector, Patrocle est tombé. Son âme abandonne ses membres et s'envole chez Pluton, pleurant son triste sort, sa force, sa jeunesse. Hector a revêtu les dépouilles, les armes d'Achille. Sur le corps, Ménélas, Ajax, tardivement appelés, soutiennent une lutte inégale. Athènè, descendue des cieux comme un arc-en-ciel pourpré, les anime : « N'allez pas oublier la bonté de l'infortuné Patrocle; tant qu'il respira, il fut pour vous plein de douceur. Hélas! il vit maintenant au pouvoir de la mort et de la Parque. » Ils entraînent le corps vers la flotte. Achille, averti par Antiloque, fils de Nestor, paraît seul, sans armes, sur le rempart et pousse un cri formidable; à son aspect, l'épouvante arrête, emporte les Troyens.

Un sombre nuage de douleur enveloppe le fils de Pélée; il arrache sa belle chevelure, il se roule de désespoir, et de son grand corps couvre un vaste espace. Les captives conquises par son bras et par celui de Patrocle, l'âme navrée, accourent hors des tentes en poussant de grands cris; elles se meurtrissent le sein et leurs genoux fléchissent. Antiloque en pleurs retient dans ses mains les mains de son ami, dont le cœur est torturé; il tremble que le héros ne se coupe la gorge. Achille pousse d'affreux gémissements; du fond des abîmes écumeux, l'auguste Thétis, assise près du vieux Nérée, joint ses sanglots aux cris de son fils, tandis que les Néréides se lamentent dans la grotte argentée. Elle accourt avec ses compagnes, console le héros, lui promet des armes et les rapporte des forges célestes. Elle

trouve son fils chéri pleurant et tenant Patrocle embrassé. « Mon enfant, quelle que soit notre douleur, laissons Patrocle sur cette couche funèbre. C'est par la volonté des dieux que la mort l'a frappé. — O ma mère, je crains que des mouches ne pénètrent dans les blessures, n'engendrent des vers et ne souillent ce corps où la vie est éteinte; je crains que toutes les chairs ne se corrompent. — Mon fils, répond la déesse aux pieds d'argent, que ton âme quitte ce souci, je m'efforcerai moi-même d'éloigner les essaims destructeurs qui dévorent les guerriers tombés dans les combats. Quand Patrocle serait ici gisant l'année entière, son corps resterait intact et ses souillures s'effaceraient. Puis elle fait couler dans les narines de Patrocle l'ambroisie et le nectar pourpré qui doivent le rendre incorruptible. Arme-toi, maintenant, appelle les héros à l'Agora, renonce à ta colère contre Agamemnon, pasteur des peuples.

« Alors Briséis, qu'Atride a rendue, aperçoit Patrocle gisant; elle meurtrit son cou délicat, son charmant visage et, fondant en larmes, belle comme une déesse, elle s'écrie : Patrocle, ami le plus cher au cœur d'une infortunée, je te retrouve mort! Ah! chaîne de malheurs sans fin! Le jeune époux que m'avaient choisi mes parents, je l'ai vu devant nos remparts déchiré par l'airain aigu. J'ai vu, le même jour, succomber les trois frères chéris que ma mère a enfantés. O Patrocle, tu voulais arrêter mes pleurs lorsque l'impétueux Achille eut immolé mon époux et détruit la ville du divin Mynès. Tu me disais que le noble fils de Pélée me conduirait dans la Phthie sur ses navires et célébrerait au pays des Myrmidons les fêtes de notre hymen. Et maintenant, c'est sur toi que je verse des larmes intarissables, noble héros toujours plein de douceur. »

« Et Achille : Non, jamais douleur si cruelle ne pourrait m'atteindre ; pas même si j'apprenais la mort de mon père, qui, peut-être maintenant, dans la Phthie, verse des pleurs au penser de son fils ; pas même si je perdais mon fils chéri qu'on élève à Scyros, Néoptolème, doué d'une beauté divine. J'ai longtemps espéré que je périrais seul aux champs troyens, loin du rivage de mon Argos. Je pensais, ô Patrocle, que tu retournerais dans la Phthie, que tu prendrais mon fils à Scyros, que tu le mettrais en possession de mes domaines, de mes captives, de mes superbes demeures. Il dit, ses sanglots redoublent, et les rois, au souvenir des choses que chacun a laissées dans son palais, se prennent à pleurer. »

Mais à l'œuvre, la bataille est livrée, Hector abattu, les pieds percés par les courroies qui l'ont traîné sous les murs d'Ilion, et trois fois autour de Patrocle, gît dans la poussière devant les tentes d'Achille. Il faut procéder aux funérailles. « Je te salue, Patrocle, jusqu'aux demeures d'Aïdès. Tout ce que je t'ai promis, je vais l'accomplir ; je livrerai celui-ci aux chiens pour qu'ils le dévorent cru ; j'égorgerai douze beaux enfants des Troyens sur ton bûcher. » Mais pendant qu'Achille attend le jour, couché sur le sable, l'âme de Patrocle se pose sur sa tête et lui dit : « Tu dors ! m'as-tu oublié ? Les âmes, images de ceux qui ne sont plus, me repoussent du fleuve, j'erre au hasard devant le palais infernal. Donne-moi ta main, je te la demande en pleurant, car je ne reviendrai plus du sombre séjour, dès que vous m'aurez livré au bûcher. Et toi, aussi, divin Achille. Ah ! De même qu'ensemble nous avons été nourris dans tes demeures, que pareillement la même urne d'or que t'a donnée ton auguste mère renferme nos osse-

ments ! » Achille étend les bras, mais ne peut rien saisir, l'âme, fumée légère, s'enfonce dans la terre et disparaît en bruissant. Déjà un immense morceau de bois est à terre, et les guerriers à l'entour sont assis en rangs pressés. Achille alors ordonne aux Myrmidons de ceindre l'airain et de placer leurs coursiers sous le joug. Ils s'empressent, ils revêtent leurs armes ; les combattants, les écuyers se placent sur les chars qui ouvrent la marche; après eux viennent les nombreux piétons, épais comme une nuée. Au milieu de leurs rangs, les amis de Patrocle le portent et le couvrent de leurs chevelures. Tous en font le sacrifice et la jettent sur le corps. Derrière lui, Achille contristé tient la tête de ce compagnon irréprochable ; puis, coupant ses blonds cheveux, les regards tournés vers les sombres flots de la haute mer, il s'écrie en gémissant : Beau fleuve Sperchios, vainement Pélée, mon père, a fait vœu de te sacrifier ma chevelure à mon retour dans la douce patrie... Maintenant, puisque je ne reverrai jamais les champs paternels, qu'il me soit permis de donner ma chevelure au héros Patrocle, afin qu'il l'emporte. »

Les seuls guerriers chargés des soins funèbres restent auprès du corps et amoncellent le bois. Ils dressent un bûcher de cent pieds en tous sens, et, au faîte, ils déposent le cadavre. Ils écorchent et préparent nombre de brebis grasses et de bœufs au pas lent. Achille couvre de graisse le corps des pieds à la tête, et à l'entour il entasse le reste des chairs. Contre la couche funèbre, il place les amphores d'huile et de miel ; après cela, sur le monceau, non sans gémir amèrement, il couche quatre coursiers superbes, deux chiens nourris de sa table parmi neuf qu'il possédait ; puis il immole les douze fils des fiers Troyens (*car en son esprit il avait résolu cette mauvaise action*),

et il anime contre le bûcher la force indomptable du feu ; il fait au vent des libations dans une coupe d'or. Zéphyre et Borée quittent aussitôt le festin où ils se délectaient dans leur riche demeure ; ils se répandent sur la mer, soulevant les vagues et fondent sur le bûcher qu'ils embrasent. La flamme mugit. Toute la nuit, ils la fouettent de longs sifflements. Toute la nuit, Achille, une double coupe d'or à la main, puise dans une urne d'or le vin qu'il verse et dont il humecte la terre, appelant à grands cris l'âme de l'infortuné Patrocle. « Tel un père se lamente en brûlant les ossements de son fils nouvellement marié, qui par sa mort a contristé ses malheureux parents ; tel Achille se lamente en brûlant son compagnon chéri. » Enfin, l'étoile du matin vient annoncer le jour, précédant l'Aurore au voile de safran, qui bientôt après se réfléchit dans les flots. Alors la flamme languit, et les vents retournent dans leur grotte au travers des sombres vagues de la mer de Thrace. « Atrides et vous, chefs des Argiens, dit Achille, éteignons avec le vin le bûcher partout où s'est promenée la flamme. Dégageons ensuite et rassemblons les ossements du fils de Ménoitios, (chose aisée : Patrocle était étendu au milieu ; les victimes, hommes et chevaux, pêle-mêle, brulaient à l'écart sur les bords). Déposons-les, revêtus d'une double enveloppe de graisse, au fond d'une urne d'or, en attendant le jour où moi-même je descendrai chez Aïdès. Je ne vous prescris pas d'élever une vaste tombe. Plus tard, Hellènes, ceux de vous qui, après moi, serez vivants encore sur nos vaisseaux, vous l'érigerez haute et large au gré de vos désirs. » Les rois obéissent, en pleurant leur compagnon plein de douceur. Puis Achille, retenant l'armée dans une vaste enceinte, fait déposer devant

tous les bassins, les trépieds, les taureaux, les mules, les coursiers, les belles captives, les blocs d'étain et de fer grisâtre qu'il offre en récompense aux vainqueurs des jeux funèbres.

En écoutant le récit de cette cérémonie que vous avez vue vingt fois reproduite sur les vases antiques, vous en aurez remarqué le caractère archaïque. Tous ces acteurs du drame funèbre accomplissent des rites dont ils ne soupçonnent plus le sens. Homère ne semble pas se douter que les aliments, le vin, prodigués à Patrocle, les coursiers et les chiens égorgés et brûlés près de lui, sont des provisions pour l'autre vie. Les amis ne sentent pas que le sacrifice de leur chevelure est substitué à des hécatombes humaines. Et le meurtre des douze prisonniers, futurs serviteurs du mort, n'est plus aux yeux du poète qu'une cruelle fantaisie, une « mauvaise action. » Mais il n'en rapporte pas moins fidèlement les honneurs traditionnels rendus aux morts illustres, et dont la mythologie comparée nous a révélé le sens. Un autre trait appelle l'attention ; c'est le perpétuel hommage à la bonté, à la douceur de Patrocle. Les Grecs étaient naturellement doux, bienveillants ; ils aimaient la courtoisie et les bonnes paroles. Ainsi se trouvent confirmées nos remarques précédentes sur le tempérament, sur le caractère national.

Je m'arrête. Le corps de Patrocle est consumé ; il nous reste à suivre son âme aux enfers.

LES ENFERS HOMÉRIQUES

Les croyances relatives à une autre vie ont été accomodées par chaque race, par chaque nation à son tempé-

rament particulier, à sa culture intellectuelle. Il règne donc, dans la conception des enfers et des paradis, une très grande variété, du moins apparente. Les séjours d'outre-tombe ont été placés à l'Occident ou à l'Orient, ou au berceau de la race, sous la terre et les mers, dans l'atmosphère ou dans le ciel, dans des îles, dans des volcans, dans des cavernes, dans des vallons ignorés, souvent hors du monde ou dans les astres. A mesure que l'expérience amassait les éléments de la raison, à mesure que la comparaison entre la force et la faiblesse, entre la vaillance et la lâcheté, entre la piété et la désobéissance aux dieux, entre le mérite et le démérite, et surtout la disproportion entre la conduite des hommes et leur destinée terrestre, donnaient lieu à la lente éclosion, au développement tardif du sens moral, l'autre monde était utilisé par les puissants, par les prêtres, par les philosophes et les politiques de toute catégorie, à la fois comme épouvantail et comme appât, d'autant plus séduisant qu'il reste à jamais hors de portée. Jamais broderies, fioritures, astragales plus compliquées n'ont recouvert un fond plus fruste et plus immuable : l'amour instinctif de la vie; voilà ce qui a perpétué à travers les siècles, à l'encontre des certitudes les moins contestées hélas ! la primitive illusion du fantôme ou *double* évoqué par le rêve, de la figure aimée sans cesse ramenée devant nous par le souvenir.

Les noms donnés par les Grecs à cette subtile effigie — noms qui trouveraient leur équivalent dans toutes les langues : apparence, apparition, *eidōlon*, *spektron ;* ombre, vapeur, fumée, *skia, kapnos*, *thumos* ; songe, nuage, souffle, *oneiros, néphélè, psukhè*, — prouvent à quel point ils la distinguaient de la réalité corporelle ; il est même douteux

que le souffle fût concédé par Homère aux « têtes sans pensées des morts » *nékuōn aménèna karèna*. Le souffle vital, et par suite la faculté de penser (*menos, phrenes, noos*) étaient pour lui intimement liés au sang, au cœur, à la poitrine (*ētor, kradiè, sthètos*). Que restait-il donc à ces simulacres ? Un contour sans consistance et, par une inconséquence très explicable, la mémoire et le regret de la vie ; puis encore la possibilité de certaines résurrections passagères provoquées par le contact du sang.

Les idées des Grecs sur la mort étaient curieusement contradictoires. D'une part, ils constataient la destruction définitive de tout ce qui constitue la vie ; les cendres recueillies dans l'urne funéraire en témoignaient assez ; d'autre part, ils se rattachaient, en désespoir de cause, à la vieille tradition animiste, et pensaient assurer aux fantômes des morts, par l'accomplissement des rites funèbres, une sorte de contrefaçon de cette vie, à jamais éteinte. Mais cette croyance, nous l'avons vu déjà, ne leur apportait aucune consolation.

Comment expliquer ce mélange de sentiments opposés ? par un trait capital du tempérament hellénique : l'aptitude à jouir de la vie. Ces vivants par excellence ne pouvaient se résoudre à mourir tout entiers ; mais ils ne pouvaient trouver dans l'existence diminuée des morts une compensation à la perte de la vie pleine, entière et corporelle.

Sans doute, ils avaient entendu parler de certaines demeures bienheureuses, les Champs Elysées, ou mieux le Champ Elysée (*Èlusion pedion*), situées aux extrémités de la terre, mais réservées à un très petit nombre d'élus. « Toi, Ménélas, dit Proteus, parce que, en épousant Hélène, tu es devenu le gendre de Zeus, tu n'es point condamné

à mourir, ni à subir le destin dans Argos fécond en coursiers. Les dieux t'enverront à la plaine Elysée, aux confins de la terre, où déjà réside le blond Rhadamanthus. En ces lieux, la vie est facile, on n'y connaît point les neiges, les longues pluies, les frimas ; toujours l'Océan, pour rafraîchir ses bords, exhale la douce haleine du Zéphyre. » Mais ce n'est encore qu'une perspective entrevue à peine, un mirage passager auquel Hésiode s'attachera plus longtemps. Pour Homère, tout est sombre au delà du tombeau, soit dans la vague prairie où flottent les spectres privilégiés, soit dans les régions plus obscures encore où s'entassent les foules jugées par *Minos*, sans doute Manou, ancêtre des générations humaines ; soit enfin dans le Tartare, tantôt palais, tantôt vaste contrée où quelques grands rebelles subissent des châtiments fabuleux. Dans cet inconnu, tout reste incertain, le lieu, la forme, le régime, le sort des habitants. Est-on sur terre ou dans les profondeurs ? Quelles lois inspirent Minos ? Y a t-il des justes, des coupables ? Et quels sont-ils ? A la complexité des sentiments que nous avons essayé d'analyser tout d'abord, l'ignorance effarée du poète ajoute une mystérieuse horreur. Au seuil de ce palais, de ces royaumes, siègent l'Invisible et la Destruction : *Avidès* (*Aïdōneus*) et *Persephonè*, dont le nom, d'ailleurs variable et mal expliqué (*Persephassa* ou *phatta*) respire le meurtre (*perthō*, détruire, *phonos* meurtre), à moins qu'il ne fasse allusion au Titan *Persès*, dieu nocturne, époux d'Astéria, père d'Hékatè. *Persephaessa* serait alors l'éclat de Persès, une sorte d'obscure clarté, sidérale ou lunaire. Ce couple lugubre est auguste, redouté des mortels et des dieux. La légende classique de Démétèr et Perséphonè, qui va bientôt paraître dans un hymne homérique, et celle

de Pluton et Proserpine, sont inconnues encore dans l'une et l'autre épopée. Aïdès, qu'il ne faut point écrire Hadès — cette forme, devenue classique, est altérée et postérieure, Hadès ne signifie plus rien — Aïdès (de *vid* et *a* privatif) est le nom qui sied au dieu des morts ; lorsque le sens en fut oublié, le don d'invisibilité demeura attaché au casque de Pluton, de Hadès. L'origine antique de ce génie des cavernes, des marécages, des gouffres, plus tard des trésors, est suffisamment établie par le rang et le titre que lui assigne la mythologie achéenne ; frère de Zeus et de Poseidōn, Aïdès est roi, comme ses deux collègues, et souverain dans son domaine propre ; il porte parfois le nom de *Zeus chthonios* ou souterrain.

L'empire d'Aïdès et de Perséphonè est situé bien au delà des routes que parcourent les vivants ; Ulysse n'y abordera pas sans la volonté et les indications précises de la puissante *Kirkè* ; mais les morts s'y trouvent portés en un moment. Le dieu du Cyllène, Hermès, est leur conducteur. Hermès, qu'il ne faut jamais appeler Mercure avant l'époque romaine, est, selon les mythologues les plus autorisés, le védique *Saraméyas*, l'un des deux jumeaux *Saraméyaû*, fils de la chienne *Saramâ*, compagne des Aurores. Hermès serait la lumière crépusculaire du matin et du soir qui donne sur la terre le signal du sommeil et du réveil. Quelques expressions du passage suivant ne démentent pas ces ingénieuses hypothèses : « Le dieu du Cyllène tient à la main un superbe rameau d'or, qui lui sert, au gré de ses désirs, à charmer les yeux des humains ou à réveiller ceux que le sommeil a domptés. Il l'agite et conduit les âmes qui le suivent en bruissant. Tel est, au fond d'un antre divin, le petit cri que jettent en voltigeant

des chauves-souris, lorsque l'une d'elles tombe de la roche où elles sont attachées toutes ensemble ; tel est le frémissement de ces âmes qui voltigent en foule. Le dieu bienveillant est à leur tête et les entraîne vers les sombres chemins. Bientôt elles arrivent sur le cours de l'Océan, elles dépassent la roche de Leucade, les portes du Soleil (couchant), le peuple des Songes ; enfin elles entrent dans la prairie d'Asphodèle où habitent les âmes, images des hommes qui ne sont plus. »

Kirkè n'est guère plus explicite, lorsqu'elle annonce à Ulysse qu'il doit se rendre au palais d'Aïdès et de l'inexorable Perséphonéia, pour consulter l'âme du Thébain Tirésias, devin privé de la vue, mais dont l'esprit a conservé sa force. Terrible épreuve ! Le héros consterné pleure, assis sur la couche de la déesse ; il se roule sur le lit en gémissant. Enfin, rassasié de larmes : « O Kirkè, dit-il, qui me guidera ? quel navire aborda jamais aux demeures d'Aïdès ? — Ulysse, reprend la déesse, ne te mets pas en peine d'un guide. Dresse le mât, étends la voile blanchissante, reste immobile, abandonne-toi au souffle de Borée. Lorsqu'il aura porté ton navire, au travers des flots de l'Océan, jusqu'aux rivages bas et au bois sacré de Perséphonéia, où croissent de grands peupliers et des saules stériles, aborde, et va toi-même au sombre séjour. Là, tombent dans l'Akhéron le Pyriphlégéthon et le Cocyte qui emprunte ses ondes à Stux. Une roche marque le confluent de ces deux fleuves tumulteux. Tu t'en approcheras, ô héros ; tu creuseras une fosse d'une coudée en tous sens, et tu feras des libations pour les morts : la première sera de lait, mélangé de miel ; la seconde d'un vin délectable ; la troisième d'eau limpide ; tu répandras ensuite de la

pure fleur de farine. Cependant, implore les têtes sans forc des morts ; promets de leur sacrifier dans ton palais, à ton retour, la plus belle de tes génisses stériles, de brûler pour eux tous un bûcher couvert de dons précieux, et d'immoler à part, pour Tirésias, un bélier noir sans tache, le plus noble du troupeau, Lorsque tu auras imploré l'illustre essaim des morts, tourne-toi vers l'Erèbe, plonge de loin tes regards avides sur le cours du torrent ; immole à l'instant un bélier et une brebis noirs, et tu verras accourir en foule les âmes de ceux qui ne sont plus. Tandis que tes compagnons, en dépouillant, en brûlant les victimes, adresseront des prières à Aïdès et à Perséphonè, toi, le glaive en main, assis devant la fosse, ne permets pas aux têtes vides des morts d'approcher du sang, avant que tu aies interrogé Tirésias. »

Ulysse et ses compagnons, en pleurs, entraînés par Borée, accomplissent le morne voyage. Le soleil s'évanouit, les ténèbres enveloppent le monde ; enfin, apparaît dans l'ombre, sur la rive opposée de l'Océan aux profonds abîmes, la ville des Kimmériens, ces peuples toujours environnés de nuées et de brouillards. Jamais le soleil ne les visite, ne les regarde de ses rayons, soit qu'il monte dans le ciel étoilé, soit qu'il redescende vers la terre. Toujours une nuit lamentable est étendue sur ces infortunés mortels. En côtoyant la triste grève, Ulysse rencontre l'âme dolente du matelot Elpénor, qui n'a pas reçu les honneurs funéraires. Cependant, après avoir promis à ce compagnon chéri un bûcher et une tombe surmontée d'une rame, il suit à la lettre les prescriptions de la déesse ; il creuse la fosse, où ruisselle à flots le sang des victimes noires. Alors, comme des

mouches attirées par le lait, altérées de ce sang qui est la vie, les âmes s'élancent de l'Erèbe en tourbillons. « Jeunes femmes, vifs adolescents, vieillards éprouvés par les souffrances, tendres vierges au cœur gros de peines récentes, guerriers blessés par des javelots d'airain, couverts encore de leurs armes sanglantes, » tous accourent, tous s'empressent autour de la fosse, de la liqueur enchantée. Au premier rang, le héros reconnaît sa mère, qu'il a laissée pleine de vie à son départ pour la sainte Ilion ; il pleure, la pitié le pénètre ; mais il écarte cette image chérie. Le divin Tirésias, tenant un sceptre d'or, goûte au sang le premier et lui dévoile un étrange avenir, mêlé de triomphes et d'épreuves redoutables.

L'objet du voyage est rempli, le héros sait ce qu'il venait apprendre. Mais il ne peut quitter ces lieux désolés sans avoir salué sa mère, sans s'être fait reconnaître de ces rois, de ces amis dont il a partagé les périls devant Troie. Nous avons fait allusion déjà à la touchante rencontre d'Ulysse et d'Anticlée. C'est une des plus belles inspirations de la poésie antique. « O mon fils, dit la mère quand elle a humé le sang noir, comment es-tu descendu vivant dans ces ténèbres immenses ? Est-ce en errant, à ton retour de Troie, que tu as été poussé ici avec tes compagnons et ton vaisseau ? As-tu été si longtemps sans revoir ton Ithaque, tes palais, ta chaste épouse ? — O ma mère, je n'ai point approché de l'Achaïe, je n'ai point revu ma terre natale, depuis le jour où j'ai suivi aux champs d'Ilion le divin Agamemnon. Mais réponds, dis comment la Moira t'a soumise au long sommeil de la mort. As-tu souffert d'une longue maladie, ou Artémis a-t-elle fait tomber sur toi ses traits les plus doux ? Parle-moi de mon père, de mon fils ; jouissent-ils encore de mes

honneurs ? Un étranger s'en est-il emparé parce qu'on pense que je ne reviendrai jamais ? Parle-moi de ma noble épouse, dévoile-moi ses projets, ses pensées. Reste-t-elle auprès de son enfant ? Garde-t-elle fidèlement mes richesses, ou déjà l'un des premiers de la Grèce l'a-t-il conduite en sa maison ? — O mon fils, Pénélope, d'une âme patiente, demeure en ton palais, où elle consume dans les larmes, dans les soupirs, ses nuits et ses journées. Personne ne s'est emparé de ton beau domaine. Télémaque le cultive paisiblement et s'assied à des festins de sacrifice, comme il convient à un homme qui distribue la justice. Ton père ne veut plus quitter son champ ; jamais il ne paraît à la ville. Il ne veut plus de couches moelleuses, de manteaux, de couvertures éclatantes. L'hiver, il repose avec ses serviteurs sur les cendres du foyer. Quand reviennent l'été et l'automne fécond, dans son vignoble, çà et là, on lui dresse des lits de feuilles mortes, où il s'étend, le cœur contristé, l'esprit pénétré d'une douleur croissante, pleurant ton sort funeste, accablé aussi par la froide vieillesse. Et moi, c'est ainsi que j'ai subi ma destinée. Artémis, en mon palais, ne m'a point frappée de ses traits les plus doux ; je n'ai pas été atteinte d'une de ces maladies qui usent à la longue les liens de l'âme et du corps. Non. C'est le regret de toi, ô mon fils, c'est le souvenir de ta sagessse, de ta bonté, qui m'a enlevé la vie. « Elle dit et moi, le cœur palpitant, je veux embrasser l'âme de ma mère qui n'est plus. Trois fois, je m'élance, trois fois elle s'échappe de mes bras, comme une ombre, comme un songe. — O pourquoi me fuir ? N'es-tu donc qu'un vain fantôme envoyé par Perséphonè pour accroître ma douleur ? — O mon enfant, ô le plus infortuné des mortels, la fille de Zeus ne te trompe pas.

Hélas ! tel est le sort des humains lorsqu'ils ne sont plus. Les nerfs ne soutiennent plus les chairs ni les os. Aussitôt que la vie a délaissé les membres, l'irrésistible flamme du bûcher consume tout, nerfs, chairs, ossements. L'âme s'échappe seule et voltige comme un songe. Hâte-toi de revoir la lumière. »

Mais les ombres pullulent autour de la fosse. Ulysse, de son glaive, les maintient ; elles défilent tour à tour. Voici le groupe des femmes que les dieux ont aimées, la belle Tyro, mère de Nélée, aïeule de Nestor, Antiope, mère d'Amphion et Zéthos, les fondateurs de Thèbes, Alkmènè qui conçut de Zeus l'audacieux Héraklès au cœur de lion, et Lèda, mère de ces deux héros qui vivent et meurent tour à tour, Castor, dompteur de coursiers, Poludeukès, invincible au pugilat ; et Phèdre et Prokris et la belle Ariadnè qu'enleva Thésée et qui mourut vierge sous les traits d'Artémis, et l'infortunée Épicaste qui, sans le savoir, épousa son fils innocemment parricide.

Ce hors-d'œuvre, plein d'indications précieuses, et qui montre l'imagination des rhapsodes ébauchant déjà les fables où l'on entrevoit, sans pouvoir les dégager, les débris défigurés des mythes antiques, repose l'esprit et le distrait, en attendant l'entrée des héros qui ont péri devant Troie ou succombé après la chute de la cité de Priam, et que leur gloire ne console pas. Quel est ce groupe d'âmes affligées qui se dirigent vers la fosse sanglante ? En tête marche le fils d'Atrée ; les compagnons qui le suivent ont reçu, avec lui, le coup mortel dans le palais d'Egisthe. « Aussitôt, dit Ulysse, que le roi a goûté le sang noir, il me reconnaît ; il pleure amèrement, il verse des torrents de larmes, il me tend les bras, il brûle de m'embrasser.

Mais il a perdu la force qui animait ses membres flexibles. En le voyant, je pleure ; mon âme est émue de compassion. » L'ancien roi des rois ne demandait qu'à conter son infortune, l'accueil trompeur, le festin funeste ; lui, le roi, l'ami, l'époux, immolé comme un bœuf à l'étable ; ses compagnons à l'instant égorgés comme des pourceaux qu'un homme riche fait tuer en foule pour un repas de noce ; on entend les cris affreux de Cassandre poignardée. « Pêle-mêle avec les urnes, les tables couvertes de mets, au milieu de mares sanglantes, nous gisons dans la salle, et, dit Agamemnon, je descends chez Aïdès, sans que l'impudente femme ait fermé ma bouche ni mes yeux. » Suit une petite diatribe contre les femmes, pas trop déplacée de la part d'un homme qui vient d'être assassiné par la sienne. « Garde-toi, dit-il à Ulysse, d'être trop bon pour une femme ; ne lui dévoile jamais tout ; mais dis-lui telle chose, et que telle autre lui reste cachée. Cependant, Ulysse, ce n'est point Pénélope qui répandra ton sang. La fille d'Icarios est prudente, et son esprit est plein de sagesse. Jeune épouse encore, lorsque, à notre départ pour la guerre, nous l'avons laissée dans Ithaque, son enfant était suspendu à son sein. Maintenant, il s'assied parmi les hommes, et son père, au retour, le verra, et il embrassera son père. Mais moi, la cruelle ne m'a pas permis de voir mon fils, d'en rassasier mes regards ; elle m'a tout d'abord porté le coup mortel. Je te le dis donc, fais entrer mes paroles en ton âme : n'entre pas ouvertement dans ta douce patrie, abordes-y en secret. Car il ne faut pas se confier aux femmes. — L'éternité lui reste pour creuser cette belle pensée.

Mais une autre compagnie s'avance. C'est Achille avec Patrocle, Antiloque et Ajax. Achille reconnaît Ulysse et lui

parle ainsi, en gémissant.: « Divin fils de Laërte, infortuné ! Comment ton esprit a-t-il pu te résoudre à surpasser tous tes travaux ? Comment as-tu osé descendre chez Aïdès, où demeurent les morts insensibles, simulacres des hommes qui ne sont plus? — O, lui dis-je, le plus vaillant des Akhéens, c'est la nécessité qui m'a contraint de venir interroger Tirésias ; car je n'ai point revu mes champs paternels; depuis tant d'années, j'erre, je souffre et je lutte. Mais toi, Achille, quel mortel a jamais été, ou sera jamais plus heureux que toi ? Vivant, les Argiens t'honoraient comme leur divinité; et, dans les enfers, tu domines sur toutes les âmes. Ne te plains pas, ô Achille, d'avoir subi le trépas.

« Noble Ulysse, s'écrie soudain le héros, ne me parle pas de la mort. J'aimerais mieux être le mercenaire d'un homme voisin de la pauvreté, à peine assuré de sa subsistance, que de régner sur tous ceux qui ne sont plus. Mais parle-moi de mon fils, parle-moi de l'irréprochable Pélée. Jouit-il encore de ses honneurs parmi les nombreux Murmidons ? ou dans la Phthie et l'Hellade est-il dédaigné parce que la vieillesse appesantit ses mains et ses pieds ? Ah ! pour le préserver des outrages, je ne suis plus, sous les rayons du soleil, tel que j'étais jadis aux champs d'Ilion, lorsqu'en combattant pour les Argiens, j'immolai tant de héros ! Puissé-je ainsi paraître, ne fût-ce qu'un instant, dans le palais de mon père. Comme je rendrais redoutable mon audace et mes mains invincibles à ceux qui peut-être le violentent et lui disputent ses honneurs ! » Ulysse lui dit merveilles de Néoptolème, et l'âme réconfortée du fougueux Achille, joyeuse d'apprendre que son fils est un héros, franchit d'un pas superbe la vaste prairie d'Asphodèle.

Vous le voyez, les joies des morts sont courtes, et fugitives, et ne se rapportent qu'aux souvenirs de la terre ; il n'en est pas un qui ne regrette amèrement la vie, au risque même de n'avoir à manger que ces bulbes d'asphodèle, nourriture du pauvre, humble offrande déposée sur toutes les sépultures, et dont les ombres sans doute avaient ensemencé les abords marécageux de la demeure infernale.

Maintenant, ces âmes dolentes, engourdies, insaisissables, et qui pourtant gardent encore (comme les âmes les mieux vidées par les métaphysiciens les plus subtils) les sens correspondant aux organes qu'elles n'ont plus, ces âmes, flaireuses ou lapeuses de sang, capables de voir sans yeux, de parler sans larynx et sans la moindre circonvolution frontale, traversent-elles ici une épreuve nécessaire avant d'être admises aux béatitudes des Iles élyséennes? Car cette pâle région où nous les voyons n'a rien d'un paradis. Ce n'est certes pas le Tartare, puisque le Tartare est situé dans ou sous le palais de l'Invisible. J'inclinerais donc à y voir une sorte de maussade purgatoire, si toutefois ceux qui l'habitent expiaient tant soit peu les fautes dont leur vie n'a pas été exempte. Mais toute trace de châtiment en est absente ; les Atrides, les Achille, les Ajax, demeurent tels que nous les avons connus, affligés seulement de mornes loisirs. Ce n'est pas ceux qui se laisseraient juger par Minos, qu'Ulysse aperçoit là-bas rendant la justice aux morts vulgaires devant les larges portes du palais d'Aïdès. Non, ce sont des « hors concours » qui ont fait leurs preuves, qui n'ont plus d'examen à subir.

Il en est de même, en dépit d'apparences contraires, de certains personnages fameux, qui animent quelque peu ou varient du moins les plats horizons de cette plage bru-

meuse. Ainsi, Ulysse reconnaît le géant Orion, qui chasse encore dans la prairie d'Asphodèle les bêtes fauves que jadis il a tuées dans les montagnes incultes, tenant en main sa masse d'airain qui ne peut être brisée. Il voit encore Héraklès (ou plutôt son image, car lui-même, heureux époux de la jeune Hébé, goûte le bonheur parmi les dieux) conception bien étrange, si elle ne rassemblait deux données toutes différentes : *Héraklès*, simple héros mortel ; *Héraklès*, dieu solaire qui, du bûcher de l'occident, remonte au ciel pour y reprendre la jeunesse avec l'aurore. — Donc l'âme (une des âmes) d'Héraklès parcourt la prairie funéraire. Autour de lui les morts jettent des cris aigus comme ceux des oiseaux, et s'enfuient de toutes parts. Il s'avance, effrayant comme la nuit obscure, tenant un arc tendu et sur la corde une flèche, portant partout des regards terribles, comme un sagittaire prêt à faire voler ses traits. Sur sa poitrine est un prodigieux baudrier d'or, chef-d'œuvre d'un habile artiste, chargé d'ornements admirables, d'ours, de sangliers, de lions farouches, de combats, de batailles, de scènes d'homicide et de carnage. » Il n'est pas dit que Héraklès ait bu le sang ; cependant il reconnaît Ulysse, qu'il n'a jamais vu, tout comme celui-ci a reconnu le fabuleux Orion. Naïves inadvertances qui dans les trois héros nous montrent trois personnages divins et de la même lignée. Plus qu'aucun autre, Ulysse est en perpétuel rapport avec les dieux et avec les prodiges, tour à tour hôte de la Nuit (Calypso), de l'Erèbe, du Soleil, chez le Cyclope, chez Circé, et, en Thrinakie, du dieu des Vents (Eole), favori d'Athènè, victime de Poseidôn ; la variété de ses aventures ne permet pas de lui assigner un rang et une fonction dans le monde surnaturel. Il nous

semble parfois voir en lui un dieu marin de l'occident mystérieux. La persécution de Poseidôn, divinité lumineuse des brillantes mers orientales, est bien loin de contredire à cette hypothèse sur laquelle, d'ailleurs, il serait imprudent d'insister. Mais il ne faut pas oublier que chaque divinité indo-européenne, et surtout hellénique, est doublée de très nombreuses variantes, épithètes parfois maintenues dans l'Olympe, parfois, souvent, réduites à la condition héroïque ou humaine.

Qui nous dira jamais ce que fut Orion, dont le baudrier scintille encore en notre ciel d'été ? (*Oraô* voir, *Oros*, montagne) Orion, fils de la Terre et de Poseidôn, géant dont les pieds touchaient le fond des mers, dont les vastes épaules dominaient les monts, dont le front s'étoilait en atteignant la voûte céleste, qui lui avait fourni l'airain de sa massue. Héraklès, Atlas, Ouranos, on ne sait de quel dieu atmosphérique ou céleste le rapprocher ou le distinguer. C'est un dieu déchu, mais non puni ; ce n'est pas comme coupable qu'il est relégué dans la prairie d'Asphodèle, puisqu'il figure également dans le ciel avec ses armes et son chien.

Tout autre, au premier abord, est la destinée de trois ombres qu'Ulysse aperçoit dans les mêmes régions, Tityos, Tantale, Sisyphe.

« Après Orion, dit notre guide, je vois Tityos, fils de l'auguste Gaïa, étendu sur le sol, dont il couvre neuf plèthres. Deux vautours attachés à ses flancs déchirent ses entrailles et lui dévorent le foie, sans que ses mains puissent les éloigner. Car il a violemment outragé Lètô, fidèle épouse de Zeus, comme elle se rendait à Pytho à travers la plaine riante de Panopée. Mes yeux aperçoivent

Tantale, plongé jusqu'au menton dans les flots d'un lac où il endure de terribles souffrances. Tourmenté par la soif, il ne lui est point accordé de puiser de quoi boire. Dès que le vieillard se penche pour se désaltérer, l'onde soudain fuit et s'abîme ; il n'y a plus sous ses pieds qu'une terre noire desséchée par les dieux. Cependant des arbres au front superbe laissent pendre jusque sur sa tête des poires, des grenades, des pommes, de douces figues et de vertes olives. Dès qu'il étend les mains pour les saisir, le vent les enlève jusqu'aux sombres nuées. Je vois encore Sisyphe, accablé de fatigues infinies. Il soulève des deux bras une roche énorme et la pousse, avec quels efforts ! jusqu'au sommet d'un mont. Déjà il atteint la crête ; la roche lui échappe et roule jusque dans la plaine. Soudain, il tend ses muscles et recommence son labeur ; la sueur ruisselle sur son corps, et la poussière vole au-dessus de sa tête. »

Que faut-il penser de ces grands suppliciés? Sont-ce des créations de la poésie; des châtiments donnés en exemples aux cœurs pieux pour les détourner de l'ambition et de l'orgueil? Ces explications allégoriques ont été brillamment développées par Lucrèce, au liv. III du *De Rerum natura*.

Il n'est pas d'Erinnys et de chien à trois corps :
C'est le spectre du crime et l'ombre du remords.
Quant à ces châtiments qui bordent le Cocyte,
Ils sont ici : l'enfer en nos cités habite.
Ce fabuleux captif, vainement éperdu,
Sous l'énorme rocher dans les airs suspendu, (1)
Est-ce Tantale? Non, c'est le visionnaire,
Tremblant sous le destin comme sous le tonnerre :

(1) Autre forme du supplice de Tantale.

Le rocher menaçant, c'est la crainte des dieux.
  Ce géant Tityos dont le corps spacieux
Sert d'antre au peuple ailé dont la rage le fouille,
Est-ce un Titan couché, pouvant de sa dépouille
Occuper neuf arpents? Couvrît-il l'univers,
Crois-tu que sa poitrine et ses membres ouverts
Pussent jamais suffire à l'éternelle peine?
Non. C'est l'homme abattu sur qui le sort déchaîne
Les soucis dévorants, les cuisantes amours,
Tout ce que le désir enfante de vautours!
  Sisyphe est sous nos yeux. Il lutte, il tente, il brigue
La hache et les faisceaux qui narguent sa fatigue;
Et sans trêve il poursuit ce néant du pouvoir,
Pour retomber vaincu du haut de son espoir.
N'est-ce pas, en dépit de la pente rebelle,
Pousser vers une cîme un rocher qui chancelle
Et qui, près de s'asseoir aux suprêmes sommets,
Roule, fuyant le but qu'il n'atteindra jamais?
Dans l'âme, sans combler sa renaissante envie,
Incessamment verser les bienfaits de la vie,
Comme fait tout les ans le retour des saisons
Qui rendent aux humains les fruits et les moissons,
N'est-ce point ressembler aux vierges Danaïdes,
Qui remplissaient toujours des vases toujours vides?

Ce morceau demeure admirable. Mais la mythologie comparée ne se contente plus de ce symbolisme, auquel, soyez en sûrs, le chantre d'Ulysse n'a pas songé un seul moment. Homère nous rapporte simplement des traditions auxquelles il croit, et dans l'état où elles lui sont parvenues, environ neuf cents ans avant notre ère. Tout comme il est convaincu que des divinités antérieures à Zeus, les Titans, ont été vaincus et jetés aux abîmes, il admet que certains rebelles ont survécu, ont continué la lutte contre l'Olympe triomphant, et payé leur défaite de supplices variés. Ces révoltés, à ses yeux, ne sont pas de

simples mortels ; ils touchent aux dieux de trop près. Tantale a reçu Zeus à sa table. Tityos est fils de Gaïa, il a disputé Lètô, la Nuit divine, à l'amour du dieu suprême. Ixion était admis au banquet de l'Olympe. Tout récemment, un savant linguiste, le professeur Victor Henry, a pris en main la cause de ces grands suppliciés. (Brochure intitulée : *Quelques mythes naturalistes méconnus. Les supplices infernaux dans l'antiquité.*)

« Depuis le jour, nous dit-il, où M. Bréal a dégagé avec une si séduisante netteté l'incarnation solaire cachée sous le personnage d'Ixion, montré que son nom, son crime et son supplice ne sont qu'une manière entre mille d'envisager la course et les aventures du soleil, et frayé ainsi la voie à une interprétation nouvelle des mythes infernaux, il semble qu'une assez forte présomption d'innocence se soit élevée en faveur des Sisyphe, des Tantale et autres scélérats indignes, dont l'antiquité avait peuplé ses demeures souterraines. » Il démontre, fort savamment, et à n'en pouvoir douter, que les Danaïdes (*Dānu*, fluidité, humidité, gouttes) sont « des déités pluvieuses, les nymphes chargées de départir aux hommes les eaux en suspens dans l'atmosphère. » La métaphore du crible, du tonneau ou du vase percé se retrouve dans toutes les mythologies, (V. notre *Religion*) et elle est courante dans les textes védiques. « Penche le grand tonneau, fais couler l'outre déliée par le bas », dit-on à Parjanya, dieu de l'orage. « Indra a secoué le tonneau du ciel avec sa triple massue ». Les Maruts, « héros *sudânavas*, riches en trésors fluides, ont secoué pour l'homme pieux qui les sert le tonneau du ciel. » Sôma « décroche le seau du milieu », celui de l'atmosphère, qui donne la pluie, intermédiaire au monde

terrestre et au ciel suprême. Epouses de l'éclair, les nuées qu'il pénètre ont absorbé, éteint, égorgé leur époux « dans la nuit même des noces. » M. V. Henry suppose que le mythe des Danaïdes a pu se produire sous la forme d'une de ces devinettes primitives qui amusent encore les Peaux-Rouges, et que les Sphinx posaient aux passants dans les défilés du Cithéron : « Cinquante femelles humides ; — leurs maris meurent le jour des noces; elles versent de l'eau dans un vase percé. » Réponse : « les nuées ; les éclairs ; la pluie. »

De même il restitue « la formule de l'énigme de Sisyphe réduite à sa plus simple et plus concise expression : Il roule une grosse pierre jusqu'au haut de la pente ; lorsqu'elle y est arrivée, elle redescend, puis il recommence, et ainsi toujours : qui est-ce? Si l'on ajoutait simplement « sur l'autre versant » (omission sans doute intentionnelle pour rendre la solution moins aisée), nous reconnaîtrions incontinent une vieille connaissance, que nous voyons tous les jours. Il n'y a pas à s'y tromper : ce sont les faits et gestes du soleil », montant au zénith, redescendant vers l'horizon d'occident. Sisyphe est fils d'Eole et passe pour aïeul d'Ulysse. Il serait donc un dieu éolien, un génie qui pousse et fait mouvoir le soleil. Le nom cependant a de quoi étonner. Ce redoublement d'un *S* initial — que le grec supprime d'ordinaire — semble trahir une origine non indo-européenne. M. Victor Henry fait remarquer que, si le grec écarte le *S* primitif, il garde le *S* né d'une autre consonne transformée. J'ajoute, pour ma part, que nombre de *S* primitifs ont été conservés dans les formes archaïques : *Selloi, Selénè*, *Séir* etc. Mais nous ne pouvons suivre plus loin M. Henry dans sa recherche du primitif Sisyphe indo-

européen, *Ki-kyu-bhos*, *Tisuphos*, celui qui met en branle, qui fait mouvoir la pierre enflammée, le soleil.

Tantale, fils de Zeus, divulgua aux hommes (autre Prométhée) les secrets des dieux. Dépeçant en l'honneur des dieux son fils Pélops, il leur a fait manger, il leur a offert en holocauste son premier-né (ce qui a passé depuis pour mirifique et sublime). Voilà les crimes de Tantale. Or, « si Tantale divulguant les secrets des dieux est *sûrement* » pour M. Henry le soleil levant qui éclaire, dévoile l'univers ; « le *Purusha* védique, dépecé au ciel par les dieux, le Pélops sacrifié aux dieux par Tantale, le Prométhée étendant sur la montagne ses bras ensanglantés, avec tant d'autres images grandioses et terribles popularisées par les poètes, ne peuvent figurer que ce même soleil mourant chaque jour dans les nuées sanglantes de l'occident », ce soleil qui plonge dans l'eau sans boire. Le nom *Tan-tal-os*, pour *tal-tal-os*, (*pim-plèmi*, *pimprèmi*), renfermant la même racine que *A-tla-s* et le latin *tol-lo*, s'accorde avec cette explication. Comme le dieu solaire des Védas, Tantale soutient, étaie, affermit la voûte céleste qui, sans lui, croulerait sur la terre.

Tityos (*Ti-ttu-V-os ?*), proche parent linguistique de *Sissuphos*, serait encore ce même soleil, destiné à s'unir perpétuellement à Lètô, « la femelle céleste, nuée, aurore ou nuit » ; l'aigle ou vautour qui le ronge, c'est l'*Ohni-vak* des Slaves, le *Garuda*, l'oiseau-feu, l'oiseau-soleil ; et le foie qui renaît tous les jours est aussi l'astre qui chaque matin renaît sur l'horizon. Si bien que la martyre de Tityos est la combinaison, le précipité de trois mythes solaires, le résidu de trois contes. Un pareil syncrétisme n'a rien d'insolite ni d'exceptionnel, et

M. V. Henry fait bon marché des cris que vont pousser en chœur les ennemis du mythe solaire, il leur pose sa devinette : « Quel est le grand oiseau qui dévore un viscère qui renaît le lendemain ? » Ulysse l'aurait-il résolue ? Je ne sais. Ces visions l'inquiètent ; sa curiosité le retient cependant. Il reste immobile, espérant encore contempler quelque héros du temps passé. Et, sans doute, il aurait vu ceux qu'il désirait, Thésée, Pirithoos, nobles fils des dieux ; mais la foule des morts devient si tumultueuse, leur frémissement bourdonne si terriblement, que la pâle épouvante le saisit. Il tremble que, du fond des enfers, l'inexorable Perséphonéia ne lui envoie la tête formidable de la monstrueuse Gorgone. Il court au vaisseau, et le courant de l'onde l'emporte sur le fleuve Océan. « Infortunés ! Ils ont donc visité vivants les sombres demeures. Deux fois ils auront connu la mort, et les autres humains ne meurent qu'une fois ! »

Si tant de terreurs assiègent le seuil des enfers, que serait-ce donc si le héros, enchaînant Cerbère à l'exemple d'Alcide, avait franchi les portes de l'Invisible, et, au-dessous du Tartare, contemplé les Titans, les fils aînés de la Terre et du Ciel, confinés dans les profondeurs ! Hésiode nous y conduira ; et nous devons dire adieu ici à Homère, au glorieux chantre de la vie hellénique dans les tentes et les palais des rois, dans la chaumière des porchers et dans les éblouissantes demeures des Olympiens.

Il n'y a rien de plus beau que l'*Iliade*. Ce ne sont pas seulement des morceaux comme les adieux d'Andromaque, les funérailles de Patrocle et Priam aux pieds d'Achille ; c'est la jeunesse et la fougue, c'est l'intarissable ruissellement d'images, d'injures retentissantes et de terribles col-

loques, qui rendent incomparable ce recueil d'antiques rhapsodies. La gaîté, la tendresse, la raison, la justice même apparaissent par moments, se glissent sous les tentes des guerriers ; mais avant tout la passion les gouverne et les emporte ; ils ont l'élan d'une race enivrée de sa vigueur croissante, et qui, naïvement, se réjouit de tendre ses muscles et d'agiter les quatre aigrettes de son casque empanaché.

L'*Odyssée* est plus reposée de ton et d'allures. Tandis que sa grande sœur exalte la force et la soudaine traduction de la pensée en actes, elle donne la palme à l'obstination patiente, à la ruse longtemps méditée. Elle sollicite par la variété de ses peintures l'admiration que l'*Iliade* impose par sa splendeur. Mais elle ne manque pas non plus de qualités fortes. Elle est supérieure à son aînée par la moralité de la conception. Quels sont ses héros? Un homme énergique et ingénieux qui lutte contre un dieu acharné à sa perte, soutenu dans ses épreuves par l'amour de la terre natale, par le souvenir de sa femme et de son fils ; une femme vertueuse, à la fois avisée et magnanime ; un jeune homme qui réfléchit et qui se possède ; et deux vieux serviteurs pleins de probité et de dévouement, une femme de charge et un gardeur de pourceaux. C'est là une bien noble, une bien complète représentation de la famille antique.

Homère n'est point un faiseur de systèmes. Il peint les dieux tels qu'il les voit, d'après les hommes de son temps, plus que d'après les héros des poèmes qu'il assemble; en les dégageant du nuage fabuleux, il leur donne la vie comme les formes humaines, et les remplit de sa pensée. Il est le véritable créateur de l'Olympe esthétique, devant

lequel se dressent deux types immortels, Zeus et Athènè, déjà dignes de Phidias. Il aime avant tout le jour, la belle Aurore au trône d'or et le soleil radieux, la beauté des femmes, la joie de vivre. La mort lui fait horreur. Il a peu de confiance dans l'autre vie. Pour ranimer ses spectres muets, il faut du sang tiède encore.

Que de cercles, que d'étages, que de flammes dévorantes et de plaisirs divins ont été évoqués dans le vide par les religions et les philosophies, sans jamais avoir étouffé la voix d'Achille pleurant la lumière perdue, sans avoir égalé cette évocation d'ombres ressucitées une heure par la chaleur du sang !

André Lefèvre.

(*à suivre.*)

DU SYNCRÉTISME PRONOMINAL

Nous désignons sous le nom de *syncrétisme* un phénomène linguistique morphologique qui consiste à exprimer par un seul mot deux idées distinctes : l'une *principale*, de substance, d'action ou de milieu, l'autre *accessoire*, de détermination ou de relation. Les deux idées se sont psychiquement condensées en une seule avant d'avoir revêtu une expression commune; un tel concept est certainement un phénomène de concrétisme, mais c'est un concrétisme d'un genre tout particulier qu'il ne faut pas confondre avec l'autre.

Le concrétisme, comme nous l'avons défini ailleurs, n'est autre chose que la *surdétermination* de l'objet ou de l'action. Lorsque les peuples civilisés *généralisent*, ils *abstraient* par cela même ; l'idée *frapper* est abstraiteà un certain degré; celle : *frapper avec la hache*, si on peut la concevoir d'un seul coup et l'exprimer d'un seul mot, est tout à fait concrète; de même le conifère, en général, est quelque chose d'abstrait, l'abiétinée est relativement concret; l'araucaria est plus concret et si l'on peut individualiser une de ses espèces en la désignant par un seul nom, l'abstraction augmente encore. Tout cela est connu, et nous ne le mentionnons que pour faire ressortir les ressemblances et les différences entre ce *concrétisme général*

et le *syncrétisme* qui en est *une espèce particulière*. Ce dernier consiste à *individualiser non plus une idée isolée*, mais *un groupe d'idées d'importance inégale*, l'une étant de *substance* ou *d'action*, l'autre de *détermination* ou de *relation*, de manière qu'il ne reste plus qu'un *concept unique* dans l'esprit par *l'unité d'expression*. Ce résultat se produit, par exemple, dans le pronom personnel de la deuxième personne en latin : *tu*, pl. *vos* ; aucun rapport, au moins apparent, entre ces deux termes, tandis que *ille* donne au pluriel *illi* par flexion. Dans *vos*, l'idée de la *deuxième personne* et celle de la *pluralité* sont devenues *indécomposables*. Ce syncrétisme est bien cependant au fond une forme du concrétisme, puisque c'est un concept concret d'*individualiser la réunion* compacte de deux idées.

Le syncrétisme n'est pas toujours *primitif* et contemporain du phénomène psychique qui s'est produit parallèlement ; il est quelquefois *hystérogène*, le résultat d'une usure phonétique et de l'existence de doublets, qui réunis font, par exemple, qu'un seul mot se conservant au singulier s'est usé au pluriel, tandis qu'un autre mot, au contraire, qui s'est usé au singulier s'est conservé au pluriel, de telle sorte qu'on se sert du pluriel du second pour répondre au singulier du premier ; c'est ainsi que le celto-breton *den*, homme, est devenu au pluriel *tud* ; et si l'on applique aux divers temps ce que nous venons d'expliquer pour les nombres, c'est ainsi que ἔδραμον est devenu l'aoriste de τρέχω. Cependant, dans ce syncrétisme tout mécanique, l'action psychique n'est pas nulle ; dans ἔδραμον on conçoit d'un seul coup l'idée de *courir* et celle du *passé*, d'une manière indivisible, tandis que dans λύω, ἔλυσα les deux idées se distinguent nettement. Il ne sera

pas question ici du *syncrétisme hystérogène*, mais seulement du *syncrétisme primitif*.

Ce syncrétisme est assez rare, et cela prouve sa haute antiquité ; nous n'en possédons aujourd'hui que des vestiges et des fragments. Dans les substantifs, dans les verbes, on ne l'aperçoit pas, ou, s'il existe, il n'est pas sûr qu'il ne soit pas hystérogène. Cependant dès l'origine on peut noter une différence d'expression pour le masculin et le féminin qui fait que chacun s'exprime par une racine différente. Nous reviendrons sur ce point. On rencontre plus souvent, il est vrai, ce que nous appellerons le syncrétisme *imparfait* que nous définirons tout à l'heure.

Mais c'est dans un petit mot tout à fait archaïque, et qui nous révèle bien des mystères de l'époque prélinguistique, c'est dans le *pronom* que ce syncrétisme s'observe pleinement. Nous avons remarqué ailleurs déjà combien le pronom personnel, celui surtout des deux premières personnes, est intéressant à étudier ; c'est l'expression, par excellence, du concept subjectif, il sert à donner aux autres mots en s'y joignant une couleur concrète, il remplace le substantif, il lie entre elles les propositions, il conserve la distinction entre l'animé et l'inanimé, celle entre l'inclusif et l'exclusif, celle du duel et du triel ; il porte ici le principe du syncrétisme.

Le *syncrétisme pronominal* est le principe du mécanisme même de sa flexion et il tranche nettement sur la déclinaison des substantifs et d'une partie des pronoms non personnels. Tandis que ceux-ci emploient les moyens de déclinaison ordinaires, mots vides agglutinés, ou postposés, ou fléchis suivant les langues, le pronom personnel rejette tout cet

appareil et conserve ses instruments propres pour exprimer le genre, le nombre, le cas.

Son concrétisme est à *plusieurs degrés :* tantôt, pour exprimer le pronom au singulier et celui au pluriel, on se sert de deux *racines entièrement différentes :* Nahuatl, première personne ; *ni*, pl. *ti ;* Ude, *zu*, pl. *ja ;* Coréen, *nai*, pl. *uri* ; tantôt il y a variation consonnantique : grec, με duel, νωι ; latin, *me*, pl. *nos;* tantôt enfin il y a simple flexion vocalique interne : finnois : *mon*, pl. *min*. Ce premier degré doit être le plus ancien ; on conçoit d'abord énergiquement les deux idées : la principale et l'accessoire en une seule ; puis elles se détachent, se distinguent de plus en plus, on exprime celle accessoire par une modification d'une des parties solides du mot de concept principal, de manière à donner, au moins, l'apparence d'une idée de l'objet au pluriel, distincte en partie de celle de l'idée de cet objet au singulier ; enfin la différenciation fut moindre, et une variation vocalique vint faire qu'au singulier et au pluriel le mot devint presque identique, et que le nombre fut exprimé par une flexion en réalité, cependant flexion *interne* et non *externe*.

A côté de ce syncrétisme consistant en l'expression du pronom par une racine différente ou, tout au moins, par une flexion vocalique ou consonnantique interne, suivant qu'il se trouve à tel nombre, à tel cas, ou dans telle position, il existe un autre concrétisme pronominal, au moins apparent, dans certains cas réel, qui consiste tantôt à exprimer par une seule racine le pronom sujet et le pronom objet, tantôt à exprimer par une racine différente le pronom sujet, suivant qu'il se trouve en rapport avec tel ou tel autre pronom objet, ou vice-versa.

Dans le présent travail nous allons non point présenter une systématisation déductive, mais conduire le lecteur par la main, comme nous avons été conduit nous-même par l'observation des faits, étudiant successivement la déclinaison du pronom personnel de chaque langue, et surtout les syncrétismes de premier, de deuxième ou de troisième degré, c'est-à-dire parfaits ou imparfaits, qui s'y révèlent ; ils résulteront des différences radicales existant 1° entre un pronom au singulier et le même au pluriel et au duel ; 2° entre un pronom à l'inanimé et le même à l'animé ; 3° entre un pronom prédicatif, le même à l'objectif, et le même au possessif ; 4° entre un pronom préposé et le même postposé ou indépendant.

Il faut noter, en effet, que la déclinaison pronominale se distingue tellement de celle nominale que les mêmes termes employés pour l'une ne conviennent pas pour l'autre. Le pronom personnel n'a dans la plupart des langues ni nominatif ni génitif, datif, ablatif, accusatif, etc., il ne possède que trois cas : le *prédicatif*, le *possessif*, *l'objectif* ou cas *oblique*. Ces *cas pronominaux* sont bien plus *anciens* que les *cas substantifs*. Sans doute le *possessif* correspond au *génitif*, le *prédicatif* au *nominatif* et l'*objectif* à l'*accusatif*, mais la concordance est loin d'être parfaite.

Quelquefois cependant la déclinaison pronominale, toute particulière et dans son idée et dans ses formes, se double de l'autre, c'est ainsi que le datif Indo-Européen *mihi*, *tibi*, *sibi*, est un véritable cas de flexion nominale, de même *mei*, *tui*, *sui*, tandis qu'*ego* et *me* appartiennent à la déclinaison pronominale proprement dite.

Après avoir examiné ce syncrétisme pronominal, nous

observerons ce syncrétisme particulier qui consiste à fondre deux pronoms en un seul, et que nous appellerons le *syncrétisme interpronominal*, par opposition au premier, le *syncrétisme pronominal*.

Dans un troisième chapitre, nous examinerons le syncrétisme primitif *dans les autres parties du discours*.

Puis, nous passerons au syncrétisme *hystérogène* qui est né à une époque tardive de l'évolution, et qui est apparent ou réel, mais tous cas, purement mécanique.

Enfin nous conclurons en essayant d'expliquer la racine psychique et le processus de ce syncrétisme.

Sans autre préambule nous passons à la constatation et à l'appréciation des faits.

CHAPITRE PREMIER

SYNCRÉTISME PRONOMINAL PRIMITIF.

LANGUES INDO-EUROPÉENNES.

Ici les faits sont très nets. Dans la deuxième personne la racine diffère au singulier et au pluriel, elle diffère, en outre, du cas direct du singulier aux cas obliques du même nombre, et aussi dans quelques langues, du cas direct du pluriel aux cas obliques du même pluriel. C'est ce qu'a fait excellemment remarquer M. Frédéric Müller, page 573 de son *Grundriss*. « Toutes les langues primitives indo-germaniques, écrit-il, font différer radicalement à ces per-

sonnes le cas direct d'un des autres cas ; à l'origine, cette différence radicale existait aussi au pluriel de la première personne entre le nominatif et les cas obliques; vieil indien *wa-j-am*, bactrien : *waem,* goth. *veis*, tandis qu'aux cas obliques, vieil ind. *asman*, bactrien, *ahma*, goth. *unsis*, mais de bonne heure une assimilation a eu lieu sur ce dernier point, comme en témoignent le grec, le latin et le lithuanien-slave. D'autre côté, la racine du singulier diffère de celle du pluriel, et le pluriel, ajoute-t-il, est traité en partie comme singulier, c'est-à-dire dans la conscience de la langue a une racine du singulier (als Singular wurzelt). Ce pluriel est donc dans cette organisation un singulier généralisé et non point une unité résultant de l'addition successive de plusieurs individus. » L'importance de ce phénomène n'a donc point échappé à l'illustre linguiste. Il ajoute encore : « Cette situation entre la racine du singulier et celle du pluriel ne s'est pas maintenue dans toutes les langues; plusieurs, au moyen de formations nouvelles, ont créé pour le pronom une vraie déclinaison, analogue à celle des substantifs ; ou bien l'on a greffé sur une des formes du pronom une déclinaison, par exemple, sur accusatif *asman*, les cas ordinaires : gén. *asmakam ;* dat. *asmabjam* ; abl. *asmad* etc. »

Sanscrit.

Voici le paradigme des pronoms des deux premières personnes dans ces langues. Nous ne donnons que ce qui fait ressortir le phénomène observé :

1° Du cas *direct* au cas *oblique*, première personne, singulier cas direct, *aham* ; cas oblique, *mā*.

Pluriel : cas direct : *wajam ;* cas oblique *asmān*

Duel, cas direct : *āwām* ; datif, *nāu.*

2° Du singulier au pluriel et au duel.

Première personne : singulier, *aham* ou *mā* ; pluriel, *wajam* ou *asmān ;* duel *āwām.*

Deuxième personne : singulier, *twam* ; pl. *jujam ;* duel, *juwàm.*

Telles sont les différences bien marquées ; le nom. singulier, première personne *aha-m*, semble contenir deux racines ; l'une *m* est la même que celle de l'oblique *mā ;* mais la première et la plus importante *ah* est bien différente ; l'*m* du nominatif n'est d'ailleurs peut-être qu'une désinence, autrement ce serait la racine du cas oblique qui serait venue se joindre à celle du cas direct ; l'écart est plus apparent dans le latin : *ego*, *me.*

Aucun rapport au pluriel de la première personne entre les racines du direct et de l'oblique *wajam, asmān.*

Du singulier au pluriel et au duel de la première personne, aucun rapport entre les racines, non plus qu'à la deuxième personne où le duel seul ressemble au pluriel.

A-t-on là un syncrétisme *parfait* ou *imparfait?* Nous croyons qu'il s'agit d'un parfait et que les racines sont totalement différentes, et non pas seulement modifiées. Cependant, cela n'est pas tout à fait certain ; l' *n* n'est pas sans affinité avec l'*m*, ni l'*s* avec l'*h*, et à la seconde personne un *w* se trouve à la fois dans *twàm* et *juwàn.* Mais il y a au minimum un syncrétisme imparfait par mutation consonnantique.

En somme, la première personne emploie quatre racines : *ah, ma*, *aw,* et *asm* ; la deuxième en emploie trois : *twa*, *juw* et *jùj.*

Sur ses racines, comme le remarquait Frédéric Müller, l'Indien a essayé déjà de greffer une déclinaison nominale; c'est ainsi que de l'oblique *mâm*, *mà*, qui reste pur à l'accusatif, on a construit le génitif *mama*, le datif *mahjam*, l'abl. *mad*, l'instrum. *majà*, le locatif *maji*, mais le greffage est évident, et cette déclinaison importée n'a rien à voir avec notre observation de l'état lingustique premier.

Le pronom de la 3e personne n'est autre qu'un démonstratif en fonction de troisième personne. Il suit la déclinaison des substantifs et son observation ne nous fournit rien. Mais il existe un pronom de troisième plus primitif, c'est le pronom réfléchi qui certainement a eu ce rôle avant de prendre celui actuel. Mais il ne présente rien au point de vue du syncrétisme, pour une raison bien simple, c'est qu'il ne possède ni cas direct, ni pluriel dans les autres langues Indo-Européennes et, au contraire, ni cas oblique, ni singulier en Sanscrit; le contraste n'est donc plus possible. Cependant, le phénomène se produit encore. En Sanscrit, le nominatif est *swajam*, les cas obliques sont empruntés au substantif *âtman* souffle, et par conséquent, la racine diffère, au moins d'une façon hystérogéne.

Le pronom interrogatif est une forme primitive, particulière, du pronom de la troisième personne ; il n'a pas de pluriel, il possède deux genres très anciens : non pas le masculin et le féminin, mais l'*animé* et l'*inanimé*, les deux, en Indien, sont exprimés par la même racine *ki*.

Remarquons ici, une fois pour toutes, que toutes les langues ne distinguent pas d'une manière formelle primi-

tive les trois cas du pronom personnel : *prédicatif*, *possessif* et *objectif*, mais confondent ces deux derniers en un seul : l'*oblique* ; par opposition, le prédicatif s'appelle alors le *direct*. C'est ce qui a lieu dans les langues Indo-Européennes.

Vieux-Bactrien.

1° Du cas *direct* au cas *oblique* :

Première personne sing. direct *azem*, oblique *mū* ;

Pluriel direct *maêm*, pl. *ahma*.

2° Du *singulier* au *pluriel* et au *duel* :

Première personne *azem* et *mām* plur. *waêm* et *ahma* ;

Deuxième personne *tūm*, pl. *jūš*.

Rien à remarquer, ainsi que dans les langues qui suivent, sur l'interrogatif. Le réfléchi n'a que les cas obliques, et emprunte une autre racine pour le direct, ce qui donne un syncrétisme hystérogène.

Arménien.

1° Du cas *direct* au cas *oblique* :

Première personne sing. *es*, obl. *im*, *in* (pour *min*).

Deuxième personne sing. direct *du*, obl. *qo* ; plur. *du*, obl. *dze* ;

2° Du *singulier* au *pluriel* :

Première personne sing. *es*, *in*, pl. *me*.

Grec.

1° Du cas *direct* au cas *oblique* :

Première personne sing. direct εγω, obl. με ; duel νῳ, obl. νων ;

Deuxième personne sing. dir. συ obl. σε ; duel σφώ obl. σφων.

2° Du *singulier* au *pluriel :*

Première personne sing. εγω, duel νώ, pl. ημεις ;

Deuxième personne sing. συ, duel φφω, pl. υμεις ;

Ici le synthétisme est plus fort, parce qu'il s'augmente de la dissemblance du duel. D'un autre côté, σε vis-à-vis de συ, νων vis-à-vis de νω, σφων vis-à-vis de σφω, fournissent un syncrétisme imparfait par modification des voyelles ou des consonnes de la racine, ces voyelles ou ces consonnes ne faisant pas partie du matériel de la déclinaison ordinaire. Le duel σφω vis-à-vis de συ n'est aussi que d'un syncrétisme imparfait, quoique l'introduction du φ dépasse cette mesure.

Gothique.

1° Du cas *direct* au cas *oblique :*

Première personne sing. direct *ik*, obl. *meina*, *mis ;* duel direct *wit*, obl. *unkis ;* pl. *veis*, obl. *uns ;*

Deuxième personne pl. *jus*, obl. *izwis ;*

2° Du *singulier* au *pluriel* et au duel :

Première personne *ik*, *mi ;* duel *vit*, *unkis ;* pl. *veis*, *unsis* ;

Deuxième personne *thu*, duel *inqis ;* pl. *jus*, *izvis*.

Latin.

1° Du cas *direct* au cas *oblique :*

Première personne sing. direct *ego*, obl. *me* ;

Deuxième personne *tu*, obl. *te*.

2° Du *singulier* au *pluriel* :

Première personne sing. *ego*, *me*, pl. *nos* ;

Deuxième personne sing. *tu*, *te*, pl. *vos*.

De *tu* à *te* il y a syncrétisme imparfait, simple variation de voyelle, car il faut noter que la voyelle employée n'est pas celle de la déclinaison ordinaire.

Lithuanien.

1° Du cas *direct* au cas *oblique* :

Première personne sing. direct *aš*, obl. *mane;* pl. direct *mes*, pl. *musu ;* duel *ve-du*, *mu-du*, obl. *muma* ;

2° Du *singulier* au *duel* et au *pluriel* :

Première personne sing. *až*, *mane*, duel *ve-du*, *mu-du*, pl. *mes*, *mus* ;

Deuxième personne sing. *tu*, duel *ju*, pl. *jus*.

Il y a un syncrétisme seulement imparfait dans *mes*, *musu* ; *mane*, *mes*.

Vieux-Slave.

1° Du cas *direct* au cas *oblique* :

Première personne sing. dir. *azu*, obl. *me ;* duel direct *vè*, obl. *na ;* pl. dir. *mŭ*, obl. *nŭ* ;

Deuxième personne sing. *tŭ*, obl. *te ;*

2° Du *singulier* au *pluriel* et au *duel :*

Première personne sing. *azu*, et *mė ;* duel *nė* et *nā*, pl. *mŭ* et *nŭ* ;

Deuxième personne sing. *tū*, *te*, duel *va*, pl. *vŭ*.

Les racines employées sont très nombreuses ; en outre, quelques-unes présentent des modifications vocaliques.

Tels sont les écarts de racines que présente le pronom personnel dans chaque langue Indo-Européenne, suivant qu'il passe du cas direct au cas oblique, du singulier au pluriel et au duel. La racine ne se modifie pas lorsque le pronom passe de l'état absolu à l'état de flexion verbale (d'ailleurs on sait que l'origine de cette flexion verbale est elle-même contestée), mais, ce qui est remarquable, on ajoute alors aux racines pronominales, par une véritable superfétation, l'indice du pluriel *s : wa-s*, *tha-s*, *ta-s*.

LANGUES SÉMITIQUES.

Tandis que dans les langues Indo-Européennes la racine pronominale diffère seulement de nombre à nombre, et de cas à cas, nous allons, dans les langues Sémitiques, la trouver différente aussi, suivant que le pronom est *suffixé* ou *infixé*, et aussi suivant qu'on passe d'une langue à l'autre de la même famille. En outre, le pronom *isolé* a une forme distincte du pronom *affixé;* mais c'est le pronom affixé qui possède les véritables formes. Enfin, au lieu de distinguer le direct de l'oblique, on distingue les trois cas pronominaux : le *prédicatif*, le *possessif* et l'*objectif*.

Arabe.

	PRONOM				
	substantif.	possessif.	objectif.	prédicatif préfixe.	prédicatif suffixe.
			Singulier.		
1re personne.	*ăna,*	*ī, ya*	*ni*	*à*	*tu*
2e pers. masc.	*'anta*	*ka*	*ka*	*ta*	*ta*
— fém.	*'anti*	*ki*	*ki*	*ta-ina*	*ti*
3e pers. masc.	*huwa*	*hu*	*hū*	*ya*	. . . . .
— fém.	*hiya*	*hū*	*hū*	*ta*	*at*
			Pluriel.		
1re personne.	*nah na*	*nā*	*na*	*na*	*nā*
2e pers. masc.	*'antum*	*kum*	*kumu*	*ta-una*	*tum*
— fém.	*'antunna*	*kunna*	*kunna*	*ta-na*	*tunna*
3e pers. masc.	*hum*	*hum*	*humu*	*ya-nna*	*ā*
— fém.	*hunna*	*hunna*	*hunna*	*ya-na*	*nā*
			Duel.		
2e personne.	*'antūmā*	*kumā*	*kumā*	*ta-āni*	*tūmā*
3e personne.	*humā*	*humā*	*humī*	m. *ya-āni* m. *ā* f. *ta-āni* f. *atū*	

Nous avons voulu donner le tableau entier d'une des langues Sémitiques.

La *première personne* au singulier, comme on le voit, admet quatre racines : 1° *na*, *ni* ; 2° *i*, *y a* ; 3° *tu* ; 4° *ā*. Il semble qu'on pourrait ramener peut-être *i*, *y a* à *ni*, par chute de l'*n*, de sorte qu'il n'y aurait là qu'un syncrétisme de second degré, mais cette interprétation est impossible, en raison de la persistance de cet *i* dans les autres langues : Ethiopien *y a*, Hébreux *i*, Assyrien *y a*, *i*, Araméen *i*, de sorte que c'est l'*i* seul qui règne partout au possessif. A ces racines de la première personne résultant du tableau, il faut joindre le pronom prédicatif suffixé de l'Assyrien qui est *ku*, *k*.

De sorte que l'on a pour la première personne du singulier, suivant les cas et la position : 1° *nā*, *ni* ; 2° *i*, *y-a* ; 3° *á*, *é* ; 4° *tu* ; 5° *ku*.

La racine du pluriel est semblable à une des racines du singulier *na*, elle concorde donc dans le pronom substantif et l'objectif, mais elle diffère du singulier dans les autres formes.

La *deuxième personne* au singulier a deux racines bien différentes *ka* et *ta*. En outre, ces deux racines alternent suivant les différents dialectes. C'est ainsi que le prédicatif suffixé, qui en Arabe est *ta*, en Etliopien est *ka*, tandis que l'Ethiopien reprend le *ta* dans la forme préfixée. Quant au féminin, il est hystérogène, et se forme par le changement d'*a* final en *i*; il y a là une flexion pronominale, un syncrétisme imparfait.

Au pluriel, la deuxième personne reprend les deux racines du singulier *ka*, *ta* qui deviennent *kum*, *tum*, par un syncrétisme imparfait. Il en est de même au duel,

lequel est hystérogène et se forme du pluriel par l'addition d'un *ā*. Dans quelques langues, le duel et le pluriel sont identiques au singulier, seulement on ajoute l'indice plural propre au substantif, c'est ce qui a lieu en Arabe, en Ethiopien et en Hébreu.

La *troisième personne* qui se trouvait exclue du syncrétysme en Indo-Européen, parce qu'elle n'est qu'un démonstratif qui en remplit les fonctions, y rentre en Sémitique. La racine est double *hu* et *ya* ; il faut y ajouter celle du pronom féminin *ta*, quoique ce *t* soit l'indice du féminin dans les substantifs et puisse sembler n'être pas le pronom lui-même, mais un indice du genre, parce que nous pensons que l'indice féminin *ta* n'est dans les substantifs que la suffixation du *pronom féminin*. Nous avons ainsi au singulier trois racines : *hu*, *ya* et *ta*.

Au pluriel et au duel nous retrouvons une seule de ces racines *hu*, modifiée seulement.

Le pronom démonstratif lui-même suit, d'ailleurs, plusieurs racines, du moins dans certaines langues ; c'est ainsi qu'en Arabe il est au singulier *di*, *dihi* et au pluriel *ùla*, *ùlai*.

Le pronom interrogatif a deux genres : l'animé et l'inanimé, et chacun présente non une racine différente, mais une modification vocalique de la racine, ce qui est un syncrétisme imparfait : Hébreu : *mī*, qui, et *mā*, quoi ; de même, en Assyrien et en Araméen *man* et *mā*.

LANGUES CHAMITIQUES.

Égyptien.

On retrouve, comme en Sémitique, les diverses formes de pronom *isolé*, pronom *possessif*, *objectif* et *prédicatif*.

	Pronom substantif.	possessif.	prédicatif.
	Singulier.		
1re personne.	*an-nuk*	*a, ku*	*a*
2e pers. masc.	*en-tuk*	*k*	*k*
— fém.	*en-tu-t*	*t*	*t*
3e pers. masc.	*entu-f*	*f*	*f*
— fém.	*ĕn-tu-s*	*s*	*s*
	Pluriel.		
1re personne.	*anon*	*en*	*an*
2e —	*en-tu-t-en*	*ten*	*ten*
3e —	*entu-n*	*u, su, sen*	*ten*
3e —	*entu-sen*		

La première personne au singulier présente deux racines *nu* et *ka*, la seconde deux, *k* et *t* ; la troisième trois, *f*, *s* et *t*. Quant au pluriel, il ne diffère pas radicalement du singulier.

Nous ne donnerons pas le tableau des pronoms dans les autres langues de la même famille ; nous nous contenterons des observations suivantes :

En Tamachek, la seconde personne, au singulier *k*, devient *m* au féminin dans la déclinaison possessive et *t* dans la déclinaison prédicative ; même le *k* du masculin devient au féminin *t* dans cette dernière. La 3e personne possessive qui est *s* tant au masculin qu'au féminin devient au prédicatif *i* pour le masculin et *t* pour le féminin. La première personne du pluriel au possessif contient un nouvel élément *g*, c'est *neg*, où la racine est bien *g* et non pas *n*, comme le prouvent les autres personnes. La 2e personne du pluriel est *unen* qui ne se rattache à aucune autre racine.

En Saho, au possessif la première personne est *na* au

singulier et *ya* au pluriel, la 2e *ku* au singulier et *sin*, *snu* au pluriel, la 3e *ka* au singulier masculin, *te* au féminin, et *ten* au pluriel. Dans cette langue, la 2e personne qui est *ku*, *ko* au possessif devient *ta* au prédicatif ; la 3e qui est *ka* au possessif devient *ya* au prédicatif.

Les autres langues Chamitiques sont à peu près conformes au Saho.

LANGUES OURALIENNES.

C'est dans cette famille peut-être que la place du syncrétisme est moins large. Du singulier au pluriel et au duel il n'en existe pas. Le pluriel se forme du singulier par l'addition de l'indice plural, tantôt *k* comme en Lapon, tantôt *n* comme en Siriène, le duel par l'addition d'*e* comme en Lapon, d'*en* comme en Ostyake. Le prédicatif ne diffère pas essentiellement du possessif ; cependant il reste quelques faits à observer.

D'abord des faits de syncrétisme parfait. C'est ainsi que la 2e personne du singulier qui est au possessif *s*, *d*, *t*, *n*, variantes d'un même phonème suivant les langues, est au possessif généralement le même avec des variantes plus nombreuses *s*, *sh*, *l*, mais qu'en outre en Lapon au possessif *d* correspond le prédicatif *k*, *h*.

Ceux de syncrétisme imparfait sont plus remarquables, en particulier, le système du Mordouin dans le passage du singulier au pluriel pour le pronom isolé, il se fait en modifiant la voyelle radicale interne : *mon*, *ton*, *son* deviennent *min*, *tin*, *sin* ; le Lapon suit de près *mon*, *ton*, *son* deviennent *mi*, *ti*, *si*. Le Wogul suit la même flexion interne, mais cette fois du pluriel au duel *man*, *nan*, *tan* deviennent *min*, *nin*, *tin*, de même en Ostyake *men*, *nen*, *ten* deviennent *min*, *nin*, *tin*.

Dans le pronom interrogatif, il y a un changement de racine, suivant qu'il s'agit de l'animé ou de l'inanimé. La 1re est *ka*, la 2e *ma* ; Mordwin : *kiä*, qui, *mez*, quoi ; Syrjène : *ko-di*, qui, *mi-i*, quoi ; Tchérémisse : *ki*, qui ; *ma*, quoi ; Magyar : *ki*, qui, *mi*, quoi.

LANGUES ALTAIQUES.

Dans ces langues il n'y a pas essentiellement de concrétisme. Le pluriel se forme du singulier par l'addition d'un indice, en général *s*, le possessif coincide au prédicatif et au pronom isolé.

Il y a cependant des variantes qui constituent au moins le syncrétisme imparfait. C'est ainsi qu'en Mandchou *bi* de la 1re personne du singulier devient au pluriel inclusif *mu-se*, où *se* est la marque de la 2e personne, mais où *mu* reproduit *bi* considérablement modifié ; d'autre part *bi* devient à l'accusatif *mim-be* ; en Mongol *bi* devient à l'accusatif *nama*, au génitif *min* et au datif *na*. En Mandchou la 2e personne *si* forme son pluriel par une modification vocalique *sue*, et la 3e, qui est au singulier *i*, devient *tše* au pluriel. En Tongouse le pluriel se forme du singulier par une modification vocalique : *bi* et *ši* y deviennent *bü* et *šü*. En Yakute *min* au singulier devient *bi* au pluriel. Le pronom Tongouse *bi*, 1re personne, devient au possessif *u*, *f*, pluriel *vu-n*.

Le pronom interrogatif diffère à l'animé et à l'inanimé Tongouse : *ni*, qui, *ikum*, quoi ; Burjate : *kem*, qui, *jum*, quoi, qui se confondent cependant dans le Turk, *kim*.

LANGUES SAMOYÈDES.

Les langues Samoyèdes ne nous offrent pas non plus les variétés de racines de l'Indo-Européen, du Sémitique et du Chamitique. Nous prendrons pour type l'Ostyak-Samoyède.

Cette langue forme les nombres régulièrement dans le pronom isolé. Il n'en n'est pas de même dans le *pronom prédicatif*. La 1re personne au singulier est *k*, *ng*, au duel *i*, au pluriel *met*, *ut*, *men*; la 2e personne est au singulier *nd*, *k*, au duel *li*, au pluriel *tet*, *let*, *d* ; la 3e au singulier *i*, *k*, *n*, au duel, *ag* au pluriel *det* ; au possessif, au contraire, la régularité reparaît.

Du prédicatif au possessif, la 1re personne, de *m* devient *p*, *u*, la 2e de *k*, *n*, devient *t*, *d*, *l* ; la 3e de *i*, *k*, *n*, devient *t*, *d*.

En Jurak le pronom prédicatif de la première personne est *m*, le possessif est *n*, le prédicatif de la deuxième personne est *t*, *d*, *n*, le possessif *r* et *l*, celui de la troisième personne est *jea* au prédicatif, et *ta*, *da*, au possessif.

D'un nombre à l'autre, la première personne *m* devient *nin* au duel, *wat* au pluriel, au prédicatif. La troisième personne du possessif passe du singulier au duel et au plurie par une simple modification vocalique interne ; *ta* donne au duel *ti* et au pluriel *tu*.

Ce même mode de dérivation du duel et du pluriel se rencontre en Jenissei. La deuxième personne du possessif *to*, *do*, *no*, *lo*, *ro*, devient au duel *ti*, *di*, *ri*, *li*, et au pluriel *ta*, *da*, *ra*, *la* ; la première personne *mo*, *bo*, *no*, devient au duel *mi*, *bi*, *ni* et au pluriel *ma*, *ba*, *na*, et la troisième au singulier *ta*, *da*, *ra*, est au duel *ti*, *di*, *ri*, et au pluriel *tu*, *du*, *ru*. Au prédicatif les racines varient ; vis-à-vis de

ro, *o*, de la première personne au singulier se trouve le duel *bi*, *i*, qui ne diffère cependant à son tour du pluriel *ba*, que par la vocalisation ; à la deuxième personne même écart ; le singulier *ddo* passe au duel *lri*, *ri* , et au pluriel *lra*, *ra*; et enfin la troisième *ba*, devient *ha* au duel.

En Tagwy on passe du singulier au duel et au pluriel dans le possessif par une modification vocalique : première personne *ma*, *mi*, *mu* ; *na*, *ni*, *nu*, deuxième personne, *ta*, *ti*, *tu* ou *ra*, *ri*, *ru* ou *la*, *li*, *lu*; troisième personne *ta*, *ti*, *tu*. La deuxième personne, en outre, y est au prédicatif *ng* et au possessif *ta*, *na*, *ra*, *la*, et la troisième au prédicatif *nga*, et au possessif *tu*.

En Kamassinche, le singulier de la première personne *m*, devient au duel *pei* et au pluriel *pa* ; celui de la deuxième personne *te*, devient au duel *lei* et au pluriel *la*, celui de la troisième reste invariable. L'*m* de la première personne prédicative devient au possessif *p*, *b*, et le *gai* de la troisième y devient *te*.

On voit que les variations radicales sont fréquentes dans un même pronom suivant les genres et les cas, que quelquefois la racine est tout à fait différente, que le plus souvent il y a modification systématique, tantôt des consonnes, tantôt des voyelles. Cette dernière mutation est très curieuse, parce qu'elle présente ici une régularité qui correspond à celle de plusieurs des langues finnoises, et qu'il en résulte une déclinaison interne qui fait contraste aux déclinaisons externes des substantifs.

Les pronoms interrogatifs distinguent par l'emploi de différentes racines l'*animé* de l'*inanimé*. Tagwy, *xele*, qui, *mā*, quoi ; Jenissei, *sio*, qui, *mî*, quoi ; Jurak, *hübea*, qui, *ngangi*, quoi.

LANGUES POLYNÉSIENNES.

Ici le duel et le pluriel (ancien *triel*) se forment principalement par la suffixation des mots *rua*, *lua*, deux, et *tolu*, trois, et il n'y a pas de distinction entre le pronom isolé, le possessif et le prédicatif.

Cependant on trouve encore une multiplicité de racines.

Le pronom de la première personne *aku*, *ahu*, *wau*, suivant les langues, devient à l'inclusif (pluriel ou duel) *ta* et à l'exclusif *ma*, ce qui donne pour cette personne, suivant les nombres, trois racines : *ku*, *ta* et *ma*. Celui de la troisième personne *ia*, *na*, devient *ra* au pluriel et au duel ; celui de la deuxième *koe* devient dans certaines langues *mo* aux autres nombres.

LANGUES MALAISIENNES.

En Tagala, la première personne qui est au singulier *ako* devient à l'inclusif *tayo*, *kita* et à l'exclusif *kami* ; le tout donne trois racines : première *ko*, deuxième *ta*, troisième *mi*.

La deuxième personne qui est au singulier *iko* dans le pronom isolé devient *mo* dans la forme possessive, et la troisième de *si-ya* passe à *mi-ya*.

En Ibanag nous remarquons les mêmes processus : le singulier de la première personne *s-akan* devient à l'inclusif *ita* et à l'exclusif *kami*. La deuxième personne *s-ikau* devient au possessif *m*, le pluriel *ka-ma* devient *ñu* ; la troisième personne *ia* devient au possessif *nu*.

En Madekass la troisième personne *izi* devient au possessif *ni*.

En Javanais la deuxième personne *ku* devient au possessif *mu*.

LANGUES MÉLANÉSIENNES.

Ici les nombres des pronoms sont très nombreux, ils comprennent à côté du singulier, le pluriel, le duel et le triel, mais ces deux derniers s'expriment en employant les mots de nombre *ro*, deux et *tolu*, trois ; le tout multiplié par l'inclusif et l'exclusif.

Voici le tableau pour la langue de Viti.

PRONOM ISOLÉ

	Singulier.	Pluriel.
1re p.	*aku*	inclu. *nda*
2e p.	*ika*	excl. *i*
3e p.	*ià, na*	*ndra*

PRONOM POSSESSIF

	Singulier.	pluriel.	duel.	triel.
1re p.	*ngu*	incl. *nda*	*nda-ru*	*nda-tou*
		excl. *i-mami*	*i-rau*	*itou*
2e p.	*mu*	*mu-ni*	*mu-ndraù*	*mundoù*
3e p.	*na*	*ndra*	*ndra-u*	*ndra-toù*

A la première personne du pronom isolé et du possessif, trois racines, celle du singulier *aku*, *ngu*, celle de l'inclusif *nda*, celle de l'exclusif *i*.

A la deuxième personne du pronom isolé, deux racines *iko* et *mu*, chez le pronom possessif une seule *mu*, mais cela établit une différence de racine au singulier entre l'isolé et le possessif.

A la troisième personne deux racines : *ia*, *na*, et *ndra*, *ra*.

LANGUES DRAVIDIENNES ET KOLARIENNES.

Dans la langue Santhal et les autres Kolariennes, il n'y a qu'une forme de pronom.

Celui de la deuxième personne a la même racine partout *am*, *aben*, *ape*, avec cette flexion qui est spéciale au pronom ; de même le pronom de la troisième personne ; mais le pronom de la première personne emploie trois racines : sing. *aing*, *ing*, duel incl. *alañ*, excl. *aliñ*, plur. incl. *abon*, *abo*, excl. *ale*.

Dans le Singalais la troisième personne et deux formes de la seconde se conjuguent substantivement, mais une des formes de la seconde passe du masculin au féminin au moyen d'une mutation vocalique, *tō*, fém. *ti*. Quant à la première personne, elle a deux racines, l'une pour le singulier, l'autre pour le pluriel *mā* et *api*.

Les langues Dravidiennes déclinent leurs pronoms personnels comme des substantifs, mais elles ne les conjuguent pas moins en même temps d'une manière spéciale, pronominale, et cela souvent par un procédé particulier : une *interversion de racines*. En tamoul, première personne *nān*, génitif et autres cas obliques *en* ; pluriel *nām* ; deuxième personne *nī*, cas oblique *un* ; pl. *nīr*, cas oblique *um*.

La troisième personne forme un pronom réfléchi : il distingue les cas obliques du cas direct en abrégeant sa voyelle radicale, et forme son pluriel en changeant *n* en *m* ; *tān*, cas oblique *tan* ; pl. *tām*, cas oblique *tam*.

Le pronom affixé au verbe diffère :

Première personne *ēn*, *en*, *an*, pl. *ām*, *ōm*, *ēm*, au lieu de *nân*, *en*, pl. *nām*, *nam*, mais il n'y a qu'abréviation

par chute de l'*n* initial. A la deuxième personne *ây*, *ei*, *i*, pl. *ir* remplacent *nî-u*, pl. *nir*, ce sont encore des déformations ; à la troisième *ân*, *âl*, *adu*, suivant les genres, pl. *âr*, neutre *ana* répondent, non au possessif, mais au démonstratif ; la différence entre le pronom isolé et l'affixé n'est donc qu'hystérogène.

LANGUES NUBIENNES.

Dans la langue Poul, à la première personne, dans le pronom objet où les radicaux se détachent mieux, la racine est au singulier *i* et au pluriel *eng*, *en* ; à la deuxième, au singulier *a* et au pluriel *ong.*, à la troisième au singulier *o*, *ko*, et au pluriel *b*.

En Nubien, il y a du singulier au pluriel simple variation vocalique : première personne *ai*, pl. *u* ; deuxième personne *ir*, pl. *ur* ; troisième personne *tar*, pl. *ter*.

En Kunama voici le tableau :

	Singulier.	Duel.	Pluriel.
1re p.	*abá*	incl. *kime*	*kime*
2e p.	*enā*	excl. *āme*	*âme*
3e p.	*unu*	*îme*	*ime*

Le pluriel et le duel diffèrent entre eux par l'accentuation, quant au singulier et aux autres nombres, ils diffèrent radicalement ; première personne *abà* contre *kīme* et *āme*, troisième personne *unu* contre *ime*, deuxième *ena* contre *eme*.

Le pronom interrogatif a deux racines : pour l'animé *na*, pour l'inanimé *ai*.

En Sumale, le paradigme du pronom isolé est régulier, ainsi que celui du possessif, mais le pronom affixé au

verbe change de racine du singulier au pluriel : première personne *y* plur. *n* ; deuxième personne *w* pl. *ng;* troisième personne sans singulier, au pluriel *k*.

Puis, chose plus remarquable, le pronom prédicatif n'a aucun rapport avec l'objectif, ni celui-ci avec l'isolé — possessif. Pour ne prendre que le singulier, voici les différences de racine : première personne possessif *i*, objectif *d*, prédicatif *y* ; deuxième personne poss. *o*, objectif *n*, prédicatif *w* ; troisième personne poss. *u*, object *ü*, prédic. sans indice.

Dans l'Il Oigob, les pronoms prédicatifs sont les suivants : première personne *a*, pl. *ki;* deuxième personne *i*, pl. *ki* ; troisième personne *e*, pl. *e* ; on voit qu'aux premières personnes il y a changement de racine.

Quant au pronom isolé, il n'a aucun rapport : première personne *nanu*, pl. *iok* ; deuxième *ie*, pl. *iñdai* ; la troisième *ele,* fém. *gina*, au contraire, donne assez régulièrement au pluriel *gulo*, fém. *guna*, où la racine semble la même qu'au singulier avec la préfixation de *gu* qui serait l'indice du pluriel, quoique cet indice ne se rencontre nulle part ailleurs dans la langue.

Dans la langue Sandeh, la racine varie du singulier au pluriel : première personne *mi*, pl. *ani* ; deuxième *mo*, pl. *io* ; troisième *ko,* animé, *shi*, inanimé, pl. *hihe,* où l'on remarque de plus une différence radicale entre les deux genres.

LANGUES CAUCASIENNES.

Dans la langue Abchaze le pronom isolé et le possessif revêtent les formes suivantes :

Première personne *s*, pl. *h* ; deuxième personne *u*, fém. *b*, pl. *šph* ; troisième personne *i*,fém. *l*, pl. *r*.

On voit que les racines diffèrent totalement du singulier au pluriel, quoiqu'il soit peut-être possible de les ramener à une racine commune, par exemple l'*h* peut être le résultat de l'aspiration de l'*s* ; le *shph* du pluriel la transformation de l'*u* et du *b* du singulier ; enfin l'*l* et l'r s'échangent facilement ; il y aurait alors le syncrétisme du second degré, mais très énergique, consistant à modifier une consonne radicale, ici la seule consonne. Mais des différences plus profondes existent, à la troisième personne, entre *i* et le féminin *l*.

RAOUL DE LA GRASSERIE.

(*A suivre.*)

LE VERBE BASQUE

M. H. SCHUCHARDT ET LA THÉORIE PASSIVE

J'ai rendu compte en avril dernier (t. XXVII, p. 95-110) de la très remarquable étude de M. H. Schuchardt sur ce que j'appelle, après le prince L.-L. Bonaparte, « les formes allocutives » du verbe basque ; M. Schuchardt m'a répondu p. 533-538 de la *Zeitschrift für romanische Philologie* du docteur Gustave Grœber. Je demande la permission de présenter ici quelques obvervations rapides, à l'occasion de ce dernier article.

Tout d'abord je dois me féliciter du ton de notre polémique. Elle est presque toute impersonnelle et, sous la discussion plus ou moins vive, on ne sent aucun autre sentiment que l'estime pour le contradicteur et la préoccupation du seul intérêt scientifique. M. Schuchardt rectifie un certain nombre de points de détails à propos desquels j'avais mal saisi ou mal rendu sa pensée ; je n'ai rien à dire à ce propos. Mais sur le reste de l'article, il y a beaucoup à répondre au contraire.

M. Schuchardt fait remarquer (p. 535) que toute notre terminologie morphologique est défectueuse et purement conventionnelle. Il a certainement raison, mais cela ne saurait offrir d'inconvénients que si l'on veut prendre les mots dans un sens absolu et si l'on perd de vue la con-

vention proposée par chaque écrivain. Évidemment l'expression « forme allocutive » est au moins d'une médiocre valeur, mais qu'importe si, dans ma pensée, elle désigne uniquement ces formes verbales basques qu'on emploie dans la conversation et où, indépendamment de leurs significations propres, est exprimé de plus le sexe de la personne à qui l'on parle? *Eztakiñat* « je ne le sais pas, ô toi femme », comparé à *eztakit* « je ne le sais pas », est dans ce cas. M. Schuchardt confond ces formes dans les formes de relation ; je crois qu'il se trompe, car le rôle grammatical de *eztakiñat* par exemple est tout différent de *erterro* « il ne le lui dit pas » ; dans le premier mot, la seconde personne féminine ne participe en rien à l'action, dans le second la troisième personne régime y prend au contraire une part directe.

A ce propos, M. Schuchardt, répondant à une de mes critiques, affirme de nouveau son droit d'appeler, avec M. Fr. Müller, « prétérit » ce que j'appelle « imparfait » et il ajoute : « la primitivité de cette signification imparfaite ne me paraît en aucune façon certaine ». Je sais très bien qu'en linguistique générale il n'y a que trois temps définis : le passé, le présent et le futur ; qu'à la période primitive du langage, le futur manque d'ordinaire et que le présent est un temps indéterminé dont la signification varie du passé au futur (Cf. p. ex. la substitution remarquable qu'on observe dans l'assyrien comparé aux autres idiomes sémitiques) ; que le passé défini, le prétérit, est en définitive la première forme temporelle que l'on ait pu nettement concevoir et exprimer pendant la période de développement spontané du langage et de la pensée. Mais je me trouve en présence d'un fait incontestable, c'est que le basque con-

temporain a deux temps simples dont l'un est un présent et dont l'autre n'est qu'un passé incomplet, qu'un présent relatif, qu'un imparfait. Peut-on supposer que le développement — historique — de la conjugaison périphrastique a eu pour l'un de ses premiers résultats celui de pervertir ainsi la signification d'un temps qui aurait été auparavant un passé absolu? Je reviendrai tout à l'heure sur la question ; je voudrais auparavant en finir avec quelques points secondaires.

M. Schuchardt me cherche une petite querelle (p. 538) à propos de la phrase *astoa*, *bere lagunak utzirik*, *lehoiñ larruz beztiturik*, qu'il avait empruntée aux fables de l'abbé Goyhetche. Il remarque que j'ai traduit *utzirik* « ayant quitté » et *beztiturik* « s'étant revêtu (de) » et que je déclare cependant que ces deux participes jouent le même rôle dans la phrase. Il importe peu en effet que *utzirik* soi, actif et gouverne *lagunak* au cas direct, et que *beztiturik* soit passif ou réfléchi et gouverne *larruz* à l'instrumental ; ce que je voulais dire, c'est que *utzirik* et *betziturik* sont deux gérondifs pris dans un sens absolu, ou, si l'on veut, deux participes invariables, plutôt verbes qu'adjectifs, formant des propositions incidentes et ne dépendant point grammaticalement de *astoa* qui est le sujet de *goan zen* « alla » ; par conséquent il leur était indifférent que *astoa* fût écrit avec ou sans le *k* actif. A propos de mon objection que pour traduire : abandonné par ses compagnons, il faudrait *lagunek utzirik*, M. Schuchardt me reproche de rendre *utzirik* tantôt activement « ayant quitté » et tantôt passivement « abandonné par » ; c'est encore un peu une querelle de mots ; et il m'est facile de me justifier en disant que *lagunek utzirik* signifierait proprement « que ses compagnons avaient abandonné » ou mieux encore « ses

compagnons l'ayant quitté ». Quant à la traduction *relictis sociis*, je continue à la repousser parce qu'ici *relictis* qualifie *sociis* et forme un membre de phrase passif tandis que dans *lagunak utzirik*, *utzirik* est actif et a *lagunak* pour son complément direct. Me suis-je suffisamment fait comprendre?

A propos de la signification fondamentale des formes allocutives, j'avais fait remarquer que je ne comprenais pas qu'on y vît un datif : *eztakiñat* est pour M. Schuchardt : « je le sais (à toi, femme) » et non pas comme je traduis : « je le sais, ô toi femme ». M. Schuchardt me répond (p. 536) en me demandant d'abord si je nie le « datif éthique » de certaines autres langues et en faisant remarquer ensuite que la base de son argumentation est la présence de l'*i* signe du datif; « peut-on dire », ajoute-t-il « que les formes allocutives sont dérivées simplement par l'addition de *k* masc., *n* fém., *zu* vous poli, aux formes ordinaires, quand *du*, *zaye*, *neunke*, etc., donnent *dik*, *ziayek*, *ñeunkek*, etc. »? Evidemment non, car il y a sifflement du *d* en *z*, mouillement, etc. ; mais, si j'ai bien compris la pensée de M. Schuchardt, il voit dans l'*i* ou le mouillement qu'on trouve le plus souvent aux formes allocutives une réduction du signe *ki* du datif. Je ne pourrais admettre cette explication, car le *ki* ou ses représentants précèdent toujours le pronom régime indirect, tandis que le mouillement des allocutives a lieu d'ordinaire à la première syllabe de la forme principale, tandis que le signe de la seconde personne est à la fin. Du reste, ce mouillement me paraît être simplement une altération phonétique impliquant une idée diminutive, affectueuse, mignarde. M. Schuchardt n'ignore pas que des mots basques en *z* prennent un diminutif par le mouillement du *z*, c'est-à-dire par son affaiblissement

en *ch* (pron. *ç*, comme la première sifflante sanscrite) : *zakhur* « chien », *chakur* « petit chien » ; *nechka* « fillette », etc. ; de même, dans certaines variétés du bas-navarrais oriental, on a des formes verbales enfantines, p. ex. *eztakichût*, pour *eztakizut*, pour *eztakit* « je ne le sais pas ». Je ne crois donc pas qu'il y ait là une preuve de l'existence du datif. Il y a plus, les formes allocutives ont surtout pour but de préciser la personne de l'interlocuteur, d'attirer son attention, mais non de l'intéresser personnellement dans l'action. C'est pourquoi le vocatif me semble mieux indiqué que le datif « éthique », d'autant plus que le signe de la personne interpellée est à la fin de l'expression verbale, ce qui est bien la place du vocatif ; les *k*, *n*, *zu*, jouent à peu près le rôle de l'adverbe *donc* dans ces phrases familières françaises : « tais-toi donc ! dites donc, qu'en savez-vous donc ? » etc. Il faut ajouter que les formes allocutives sont extrêmement peu usitées en basque. — Les pronoms de seconde personne ne viennent cependant pas toujours à la fin des formes verbales ; ainsi, ils y précèdent le *n* conjonctif dont l'emploi ne peut guère être contesté en présence d'exemples tels que les suivants : *itsuak nahi luke bertzeak itsu liren* « l'aveugle voudrait que les autres le fussent aussi » ; *Eneko, atcheka hi hartzari, nik demadan ihesari* « Eneco, saisis-toi de l'ours, afin que j'aie moyen de fuir » (Oihenart, proverbes 287 et 139).

En ce qui concerne la théorie qui fait du verbe transitif basque un passif, j'ai dit qu'elle me paraissait inadmissible ; M. Schuchardt y revient p.536-538 de son article. Je ne puis me rendre à ses arguments ni à ses critiques. Je reconnais volontiers que les tournures ou les formules propres à une langue ne correspondent nécessairement pas à celles d'une

autre langue ; que notre *par* peut traduire l'*à* ou le *de* d'un idiome étranger, etc., mais il est pourtant incontestable que lorsqu'un verbe actif devient passif, le régime direct devient le sujet et le sujet passe à l'instrumental. Le verbe hindoustani tourne toujours par le passif les formes actives des temps passés ; le nominatif prend alors la particule *nê* de l'instrumental : « le roi a vu la jeune fille » se traduit « par le roi la jeune fille (a été) vue » *bâdṣâh nê laṛkî dêkhî*, ou « par le roi à la jeune fille (il a été) vu » *bâdṣâh nê laṛkî kô dêkhâ*. Cette construction paraît tellement naturelle aux Hindous qu'ils n'ont pas conscience de son état passif et qu'ils affirment bravement que *Bâdsâh nê* est un nominatif. M. Schuchardt pourrait me dire que de même les Basques et leurs amis ne se rendent pas compte du sens exact et de la formation de leurs verbes ; il pourrait invoquer à l'appui de sa théorie l'emploi constant de *izan* « être » avec le sens de « avoir » dans les dialectes modernes, les formes du subjonctif auxiliaires en *eza* qu'on peut regarder comme une variante de *iz*, *izan* ; etc., etc. Mais tous ces arguments me touchent peu. Je vois à la base de la théorie la méconnaissance de la fonction du nominatif actif.

M. Schuchardt dit que le nominatif basque a deux formes A et B mais qu'il a deux fonctions à remplir, a et b, et que ces formes et ces fonctions se croisent : Aa Ab Bb. Cela veut dire, je suppose, que le nominatif peut être passif A (*astoa*, l'âne) ou actif B (*astoak*) et que d'autre part il peut être sujet *b* ou régime *a* ; le croisement donnerait donc : passif régime Aa, passif sujet Ab, actif sujet Bb. M. Schuchardt ajoute : « la construction passive fait Aa Bb c'est-à-dire Sujet et Instrumental » ; la formule voudrait donc dire : passif régime actif sujet ; ce n'est pas très

clair. Ce qu'il y a de certain, c'est que, dans les expressions verbales, les signes pronominaux paraissent, au point de vue de la forme, n'être ni actifs ni passifs ; ils sont réduits ou contractés et n'exercent qu'une fonction : pourquoi cette fonction serait-elle l'instrumental? Je persiste à croire que M. Schuchardt et ceux qui partagent son opinion ne se rendent compte ni du rôle du nominatif actif ni de celui du participe passé dans la phrase. *Gizonak ikusia* ou *gizonak ikusi arbola*, c'est « ce qu'a vu l'homme, l'arbre qu'a vu l'homme » ; *lagunek utzirik* « les compagnons ayant abandonné » et *lagunak utzirik* « ayant abandonné les compagnons » ; de telles constructions n'ont lieu qu'avec le participe passé et ce sont tout simplement des constructions relatives, comme on en observe dans les idiomes agglutinants qui n'ont pas de pronoms conjonctifs. Quant aux deux nominatifs, leur existence est un fait et je ne vois pas en quoi le problème est simplifié si l'on fait de l'un un instrumental. D'autres langues ont ces deux nominatifs.

M. Schuchardt invoque à l'appui de sa théorie un autre argument, la position des éléments pronominaux dans le verbe : dans le transitif l'objet ou régime apparent occupe la même place que le sujet dans l'intransitif. Le fait est facile à vérifier :

VERBE INTRANSITIF

	présent.	imparfait.
je suis, j'étais	*naiz*	*nintzen*
— à lui	*natzayo*	*nintzayon*
— à eux	*natzayote*	*nintzayoten*
— à toi m.	*natzaik*	*nintzaikan*
— à toi f.	*natzain*	*nintzainan*
— à vous s.	*natzaitzu*	*nintzaitzun*
— à vous pl.	*natzaitzue*	*nintzaitzuen*
tu es à moi	*katzait*	*kintzaikidan*
— à nous	*katzaiku*	*kintzaikigun*

VERBE TRANSITIF

je l'ai, je l'avais	*dut*	*nuen*
— à lui	*diot*	*nion*
— à eux	*diotet*	*nioten*
— à toi m.	*daukat*	*naukan*
— à toi f.	*daunat*	*naunan*
— à vous s	*dautzut*	*nautzun*
— à vous pl.	*dautzuet*	*nautzuen*
tu l'as à moi (m)	*dautak*	*hinautan*
— à nous (m)	*daukuk*	*hinaukun*
je les ai, avais	*ditut*	*nituen*
— à lui	*diotzat*	*niotzan*
— à eux	*diotzatet*	*niotzaten*
— à toi m.	*dauzkiat*	*nauzkikan*
— à toi f.	*dauzkinat*	*nauzkinan*
— à vous s.	*dauzkitzut*	*nauzkitzun*
— à vous pl.	*dauzkitzuet*	*nauzkitzuen*
tu les as à moi m.	*dauzkiduk*	*hinauzkidan*
— à nous m.	*dauzkiguk*	*hinauzkigun*
je t'ai	*hau*	*hintudan*
je vous ai s.	*zaitut*	*zintudan*
je vous ai pl.	*zaituztet*	*zintuztedan*
tu m'as (m)	*nauk*	*nindukan*
tu nous as (m)	*gaituk*	*gindukan*

Nous pourrions compléter ce tableau en ajoutant les formes perdues dont nous trouvons des traces dans Liçarrague:

tu nous as à lui	*garauzkak*
ils t'ont à moi	*haraute*

On remarquera que sur ces quatre séries de formes verbales, trois sont semblables et commencent par le signe du sujet. L'opposition qu'on constate à cet égard entre le présent et l'imparfait transitif est remarquable et rappelle le procédé habituel aux idiomes sémitiques où le pronom sujet, initial dans l'aoriste, est final dans le passé. Le verbe intransitif a la même forme pour les deux temps. On aura observé aussi que les formes où le régime direct est de se-

conde ou de première personne sont tout à fait construites de la même façon au présent et à l'imparfait: *zaitut*, *zintudan;* là, comme dans le verbe intransitif, la caractéristique de l'imparfait paraît être un redoublement ou plutôt un allongement par une nasalisation. Comment expliquer et justifier ces différences? M. Schuchardt n'y réussit pas mieux que moi. En tout cas, s'il conclut de la position des personnes que par exemple *diotzatet* « je les ai à eux » doit être expliqué « ils sont eus à eux par moi », il ne peut se prévaloir du même raisonnement pour voir dans *niotzaten* « ils étaient eus à eux par moi » au lieu de « je les avais à eux ».

J'ai fait une autre objection qui a sa valeur; et dont M. Schuchardt ne paraît pas avoir saisi toute la portée: Quand on traduit *du* « il l'a », l'expression manque du signe du sujet, puisque *u* est le radical « avoir » et *d* le pronom régime direct de troisième personne; quand on le traduit comme M. Schuchardt « il est eu par lui », c'est l'instrumental « par lui » qui fait défaut, ce qui est beaucoup plus difficile à comprendre. D'autre part, le pronom régime direct de troisième personne, pour nous, c'est-à-dire le sujet de M. Schuchardt, manque absolument aux formes de l'imparfait. Tout cela est fort étrange. Si, au lieu de l'instrumental, on met le datif, l'explication convient mieux au verbe « avoir » mais elle s'applique beaucoup moins bien aux autres verbes. Enfin, si l'on comprend à la rigueur que le datif soit rejeté à la fin de l'expression verbale, surtout lorsqu'il est indiqué par le signe *ki*, on ne s'explique pas que l'instrumental y soit placé.

Du reste, que conclure de la place d'un élément formel dans le mot? Les formes spontanément dérivées par agglu-

tination peuvent-elles être comparées à celles produites par composition, par mots isolés, d'une manière plus ou moins conventionnelle ou empirique? Dans beaucoup de langues le sujet se met au commencement de la phrase et cependant le signe du pronom sujet est à la fin des formes verbales. De même, les suffixes casuels ont été remplacés par des prépositions.

Les objections se pressent sous ma plume ; dans la théorie passive, comment analyser les impératifs *beu* « qu'il l'ait », *bekhus* « qu'il le voie », *emazu* « donnez-le », etc. Pour conclure, je répéterai simplement ce que j'ai déjà dit plus d'une fois : avant de faire des théories subjectives sur le verbe basque, étudions-le objectivement ; recherchons, comparons, examinons, non seulement les formes des auxiliaires *être* et *avoir*, mais encore et surtout celles de *tous* les verbes simples que nous pourrons rencontrer dans les auteurs des XVIe et XVIIe siècles ; c'est seulement quand nous aurons reconstitué avec quelque vraisemblance la forme primitive la moins altérée possible des éléments pronominaux qui y entrent, que nous pourrons nous demander quelle fonction ils y remplissent.

Le basque ne connaît pas la dérivation pronominale qui explique l'incorporation des idiomes ougriens ou américains ; il n'a point de voix différentes pour le même verbe et ne peut exprimer l'action indépendamment d'un régime concret ; il ne sait pas dire *je vois* et ne peut dire que *je le vois*. Mais en quoi la théorie passive rend-elle compte de ces particularités, de cette idiosyncrasie? Admettons pour un moment que *da* « il est » et *du* « il l'a » soient deux verbes intransitifs et que *du* signifie « il est eu ». Alors à *zait* « il est à moi » devrait correspondre, non

seulement *dut* « il est eu par moi (*je l'ai*) », mais encore toutes les formes transitives avec *t* final. Examinons-en quelques-unes avec leurs variantes dialectales :

Il l'a à moi ; dit, deust, darot, daut, déit, dada, daitad.
Il les a à moi : dizkit, deustaz, darozkit, dauzkit, daizkit, déizt, dazkida, dazta, daiztadz.
Ils les ont à moi : dizkidate, deustez, darozkitet, dauzkitet, daizkitet, daizkidate, deiztaye, daztaye, daizteid.
Il l'avait à moi : zidan, zustan, arotan, zrautan, ziautan, zaitan, zeitan, zade, zadan.
Je l'ai à lui : diot, deutrat, dakiot, deyot, daud.
Je les ai à lui : dizkiot, diozkat, diotzat, daizkot, deiztot, dazkiot dazkot, dazkad, deutzet.

Pourquoi *darot* serait-il « il est eu à moi par lui » et *dakot* « il est eu à lui par moi » ? La place des éléments pronominaux est la même dans les deux formes. Nous analysons, nous : *d-aro-t* « cela-avoir (radical spécial, *eroan* de Van Eys »-moi-il (non exprimé) » et *d-a-k-o-t* « cela-avoir (*a* pour *au* pour *u*)-datif-lui-moi ». Ajouterai-je en passant que les exemples ci-dessus justifient mon hypothèse, que *tz*, *zt*, *zk* sont de simples permutations phonétiques l'une de l'autre?

Sans en venir aux manies démodées du *touranisme*, aux parentés linguistiques impossibles, il est permis cependant de raisonner par analogies. Aussi répondrai-je à M. Schuchardt ce que je répondais naguère au prince Bonaparte pour qui le verbe transitif basque était le verbe type idéal, — *in principio erat verbum*, — un simple aggrégat de pronoms : le basque a-t-il donc mérité d'être traité d'une façon si particulière ? Pourquoi sa conjugaison différerait-elle radicalement de celle des autres langues de même âge et de même mentalité ? En linguistique générale d'ail-

leurs, peut-on admettre qu'une race ait été organisée d'une telle manière que sa langue ait eu à exprimer de prime abord l'action sous une forme passive ? Une telle conception, éminemment altruiste et modeste, est-elle compatible avec l'égoïsme inconscient et la personnalité absorbante qui sont naturels à l'homme ? Le verbe sémitique est double, chacune de ses formes est ou active ou passive : faudrait-il donc supposer que le verbe basque était de même double et qu'il a perdu l'actif du présent et le passif de l'imparfait ? De pareilles hypothèses nous conduiraient bien loin...

Restons-en donc pour le moment à l'explication courante : le basque distingue deux sortes de verbes, les intransitifs et les transitifs, pour lesquels son substantif a deux nominatifs distincts dont l'un est aussi l'accusatif pour le verbe transitif. Il n'y a qu'un temps nettement conçu, le présent, pour lequel les deux espèces de verbes se différencient par la position des pronoms sujets ; il y a de plus un imparfait, temps incertain, essentiellement conjonctif, et qui a la forme de l'intransitif. N'est-ce pas le moment de rappeler que certains verbes, intransitifs pour nous, sont transitifs en basque et inversement ? On dit en français : « je suis mon guide », en basque « je suis *à* mon guide » *gidariari narraika*. *Bouillir*, *briller*, *durer*, sont au contraire actifs ou transitifs en basque où l'on dit *urak diraki* « l'eau bout » et *iduzkiak argitzen du mendian* « le soleil brille dans la montagne » ; M. Schuchardt expliquerait-il *diraki* et *argitzen du* par ces tournures passives : « par l'eau il est bouilli-par-lui », « par le soleil il est brillé-par-lui dans la montagne » ?

Je viens d'écrire, un peu au hasard, comme elles me

sont venues, toutes les observations que m'a suggérées la lecture de l'article de M. Schuchardt. Mon savant contradicteur voudra bien les prendre pour ce qu'elles valent ou plutôt pour ce qu'elles veulent être, de simples remarques sans prétention, émises par un travailleur sans parti pris, qui discute de bonne foi, ne demandant d'ailleurs qu'à être convaincu; le reproche qui m'a le plus touché, c'est celui que m'adresse M. Schuchardt (p. 533) en ces termes : « il semble que Vinson porte au basque, depuis quelque temps, un moindre intérêt scientifique, alors que lui-même et les études basques et la linguistique surtout ont si considérablement progressé ». Si la remarque de M. Schuchardt m'a été sensible, c'est qu'elle n'est pas contraire à la réalité des choses: oui, depuis quelques années déjà, j'ai dû me laisser trop souvent distraire des préoccupations sereines de la science, j'ai dû trop souvent quitter le domaine paisible de la pensée pour l'arène agitée de la vie quotidienne. Mais quoi ? il est des obligations auxquelles on ne peut pas échapper, des devoirs auxquels on ne veut pas se soustraire. Au milieu des contrariétés et des soucis, on n'a pas toujours la liberté d'esprit suffisante pour s'absorber dans les spéculations scientifiques et l'on se prend parfois à envier le sort des habitants de la campagne dont l'existence s'écoule toujours égale, comme celle du vieillard de Vérone immortalisé par Claudien, qui s'appuyait d'un bâton sur le même sable où il s'était traîné dans sa première enfance ; qui n'avait redouté ni les tempêtes de l'océan, ni les corvées militaires, ni les rauques clameurs du *forum*; qui, hôte inconstant, ne s'était pas abreuvé à des ondes inconnues et que la Fortune changeante n'avait pas secoué dans le tumulte des affaires, des passions ou des

études. Il étonnait ses arrière-neveux par sa vigueur encore intacte, tout en se reposant des rudes labeurs de son âge mûr à l'ombre de la forêt qu'il avait vu vieillir avec lui !

Heureux qui, satisfait de son humble fortune,
Libre du joug superbe où je suis attaché,
Vit dans l'éclat obscur où les dieux l'ont caché.

Paris, 12 novembre 1894.

Julien Vinson.

NOTE

SUR LA SIGNIFICATION PRIMITIVE DES MOTS EST ET OUEST

L'origine de nos mots EST et OUEST est bien connue et tout à fait évidente : le premier a été emprunté à l'anglais EAST (cf. allemand ŒSTEN) et le second à l'angl. WEST (cf. all. WESTEN), dont le sens est le même que celui des correspondants français précités.

Mais le sens premier de ces mêmes mots reste à déterminer. On ne saurait, en effet, considérer la question comme résolue par les hypothèses de Klüge (*Etym. Wörterbuch der deutschen Sprache*, 3e édit.) qui rattache l'all. ŒSTEN, est, au sanscrit uŝās, aurore, et l'all. WESTEN, ouest, au lat. *vesper* et au gr. ἑσπέρα, soir. Ces explications tirées de loin sont d'autant moins acceptables qu'il en est d'autres qui s'imposent sans sortir du domaine des langues germaniques. C'est ce que nous allons essayer de faire voir.

L'anglo-saxon nous présente cinq variantes qui correspondent à l'angl. EAST. Ce sont : d'abord l'identique EAST avec le sens de « est » et de « vent d'est, tempête ; »

2° EST, même sens ;

3° YST, même sens ;

4° OST, même sens ;

5° UST, tempête.

Le sens de « vent, tempête » que possède exclusivement cette dernière variante et que toutes les autres expriment en commun avec celui du point cardinal appelé « est », indique qu'il convient de les rattacher à la famille dont dépendent en anglo-saxon même les mots : GUAST, « un esprit » *gast*, pour *GWAST, c'est-à-dire *GUAST, « souffle, esprit, un esprit, un revenant, l'âme, etc., » et GIST pour *GWIST, « vent, orage ». Dans EAST, EST, etc., pour *GWEAST, etc. réduit à *GEAST, cf. GAST auprès de GUAST, l'ancienne gutturale initiale *g* est tombée comme dans EAC auprès de GEAC « coucou », EOW auprès de GEOW « vous » (pronom de la deuxième pers. plur.), EALL auprès de GEALL « tout, tous », etc.

Il résulte avec évidence de ces faits que la signification originaire de EAST (fr. EST) est « vent » puis, par une spécification ultérieure, « vent d'est », sens qu'avait encore le mot en anglo-saxon.

L'anglo-saxon WEST (et WAEST) « ouest » est très probablement une variante pure et simple de EAST (cf. surtout les variantes OST, UST) ou plutôt de l'antécédent *GWEAST *GWEST (1). Le sens primitif était le même que celui de *east*, soit « souffle, vent, orage, tempête, etc ». Quant au sens actuel, il s'explique par une spécification analogue à celle qu'a subie ce même mot *east*. Il suffisait que l'altération phonétique eût différencié les deux mots pour qu'ils pussent être affectés à la représentation d'idées tout à la fois distinctes et voisines l'une de l'autre.

(1) La question du vocalisme ne fait pas difficulté, attendu que les variantes *ost* et *ust* de *east* sont l'indice d'un double vocalisme (*oe*) commun à *east* et à *west*.

Très nombreux d'ailleurs sont les exemples de mots appartenant à la famille indo-européenne qui désignent tout ensemble le vent, ou un certain vent, et le point cardinal d'où ce vent souffle. Il en est ainsi du grec βορέας qui signifie à la fois le nord et le vent du nord, du lat. *auster* « vent du midi » et « midi », du lat. *eurus* « vent d'est » et « est », du lat. *notus*, même sens que *auster*, etc.

Pour ce qui est de la substitution d'un sens spécial au sens général du mot « vent », on en a un exemple dans l'application provinciale de ce mot (en Franche-Comté) à la désignation du vent du midi, par opposition à la bise ou vent du nord.

PAUL REGNAUD.

BIBLIOGRAPHIE

Bulletin de la Société des sciences, lettres et arts de Pau. IIe série, tome 21, 3e et 4e livraisons. *Pau*, 1892, in-8° ; tome V, 1re livraison, 1894.

Cette double livraison contient, outre les procès-verbaux des séances (du 23 novembre 1891 au 2 mai 1892) et la liste des membres de la Société, la fin du très intéressant mémoire de M. le docteur Larrieu sur les *Griefs du pays de Soule.*

La livraison de 1894 comprend les articles suivants : 1° *Alfred de Vigny en Béarn*, par M. Paul Lafond (avec deux portraits) ; 2° *Influence des reliefs du sol sur l'intensité et la direction des vents*, par M. Elisée Mendez ; 3° *les conférences à Pau*, par M. Adrien Planté.

J. V.

Dictionnaire phraséologique de la langue française, à l'usage des Russes, par A. Pachalery. *Odessa*, 1895, in-8°. — p. 1 à 20.

Ce spécimen ou ce commencement m'a vivement intéressé, distrait et instruit, et je n'ai qu'un regret, c'est de ne pas

pouvoir en lire la suite. Je ne sais trop si les Russes qui étudient le français en retireront tout le profit que l'auteur voudrait leur préparer, mais il me semble que beaucoup de Français y gagneraient énormément.

Une simple remarque, ou si l'on veut une petite critique, en passant. L'auteur a voulu sans doute éviter des longueurs, mais il m'a paru que ses explications étaient quelquefois trop sommaires. Ainsi, au mot *accoucher*, il cite la phrase : *accouchez donc !* et autres analogues, et dit que dans ces phrases *accoucher* est mis pour *parler*. Cette explication est insuffisante ; ne fallait-il pas indiquer la contrainte, la difficulté, l'effort qui justifiait l'emploi du mot *accoucher ?* et ne conviendrait-il pas de dire que c'est au demeurant un langage assez vulgaire ? On a gardé le souvenir à l'Hôtel de Ville de Paris de ce bon abbé, membre de la commission d'examen, qui, impatienté un jour par le silence obstiné d'une candidate émue plus que de raison, lui cria, en désespoir de cause et dans toute la naïveté de son âme : « accouchez donc, mademoiselle ! »

J. V.

Theoretisch praktische Grammatik der Annamitischen Sprache, von A. Dirr. *Wien*, A. Hartleben, s. d. (1894). — In-8 ; xv j-163 p. et 8 pl.

Ce petit volume est le quarante-deuxième d'une série de grammaires que l'éditeur a appelée *der Kunst der Polyglottie*. Il est intéressant et plein de bonne volonté. Il comprend cinq parties bien distinctes : 1° alphabet et

prononciation ; 2° grammaire : partie théorique, partie pratique, chrestomathie ; 3° dictionnaire annamite-allemand ; 4° proverbes et locutions ; 5° écriture : cette dernière partie se compose des deux cent quatorze clefs de l'écriture chinoise (3 pages impr. en romain et 2 tableaux lithographiés en caractères orignaux) et de huit planches contenant les caractères correspondant aux mots du vocabulaire annamite-allemand.

Les deux premières parties sont celles qui nous intéressent le plus. La grammaire théorique met en relief plusieurs particularités remarquables de la langue, notamment la variabilité des pronoms suivant les genres, les classes de la société, etc. Quant à l'alphabet et la prononciation, c'est ce qu'il y a évidemment de plus faible dans l'ouvrage : les nuances de prononciation et d'accents (de *tons*, pour employer l'expression adoptée), sont trop délicates pour pouvoir être rendues par des signes conventionnels. Il faudrait d'ailleurs examiner les choses de près : on nous donne là notamment une série de diphtongues : *oai*, *ieu*, *ouu*, et autres — qui me paraissent *à priori* fort suspectes.

J. V.

VARIA

LA RIME DANS LA POÉSIE TAMOULE

Les Tamouls, seuls de tous les Dravidiens, ont une prosodie particulière dont je ne veux pas pour aujourd'hui rechercher l'origine ; je me propose seulement d'en signaler une des règles les plus intéressantes. Elle consiste en ce que tous les vers d'une même strophe — car les pièces de poésie sont formées généralement de strophes, de quatre vers le plus souvent — doivent être *reliés* les uns aux autres, par divers procédés. L'ensemble des règles relatives à ces relations s'appelle précisément « liaison », *toḍei*.

On en indique sept principales qu'on appelle *mônei* « commencement », *edugei* « correspondance », *iyeibu* « accord, harmonie », *andâdi* « fin, commencement », *muraṇ* « différence », *aḷabéḍei* « mesure allongée », *iraṭṭei* « redoublement. » J'ai proposé de leur donner ces noms français : *assonance*, *consonnance*, *rime*, *écho*, *antithèse*, *allongement* (vocalique) et *répétition*.

1. L'*assonance* consiste en ce que la première lettre ou même la première syllabe de chaque vers doit être identique ou assonante. Sont dites assonantes *i*, *e* et *ai*—*u* et *o*—*s* et *t*—*ñ* et *n*—*m* et *v*. Voici un exemple :

*Mâ*vumpu||umvadivayit'paḍara
*Mâ*nîrvirindapûvumkûmba
*Mâ*leittoduttakôdeiyumkamaja
*Mâ*leivandavâḍei
*Mâ*yô|innuyirppur'attir'uṭṭatṭê.

2. La *consonnance* est la répétition ou la consonnance de la consonne initiale de la seconde syllabe de chaque vers ; souvent la con-

sonnance s'étend à la seconde syllabe tout entière ou même à plusieurs syllabes. Sont regardées comme consonnantes les dures *k* et *tch*, *n* et *ṇ*, *y* et *l*, etc. Exemple :

Nu*na*çîr'aḍinôvanaḍanduselêl
E*na*dâviyagattur'eivâyenunî
Pu*nei*târavanêpoyureittaneiyâl
Vi*nei*yênojiyattaniyêgineiyê.

3. La *rime* est comme chez nous la répétition de la fin des vers. Les grammaires citent cet exemple :

Innageittuvarvâykkiḷaviyum*aṇangê*
Nanmâmênitchunangumâr*aṇangê*
Adameittôḷikûḍalum*aṇangê*.....

4. L'*antithèse* veut que deux vers consécutifs commencent par des mots d'une signification opposée ; ainsi, dans le morceau suivant, *irul* « obscurité » contraste avec *nilavu* « lune », *irumbu* « fer » avec *pon* « or », *çir'u* « petit » avec *pérum* « grand ».

*Irul*parandannamânîrmarungil
*Nilavu*kuvittannavenmanaloruçir'ei
*Irumb*inannakarunkôṭṭuppunnei
*Pon*ninannanuṇḍâtir'eikkun
*Çir'u*kuḍipparadavarmaḍamagal
*Pérum*adarmajeikkaṇumuḍeiyavâlanangê

5. L'*écho* demande que le dernier mot ou la dernière syllabe de chaque vers revienne au commencement du vers suivant :

Ulaguḍanviḷakkumolitigajavir*madi*
*Madi*nalanajikkumvalankéju*mukkuḍei*
*Mukkuḍei*nîjat'pot'buḍeiyâ*sanam*
*Asana*ttirundadirundoḷiy*ar'ivanei*
*Ar'ivu*sêruḷḷamôḍarundavampurin*du*
*tu*nniyamândarîden*ba*
*Pa*nnarunçir'appinviṇmiçeiyulagê.

6. L'*allongement* consiste en ce qu'on nomme dans la grammaire sanscrite *plûta ;* les livres donnent ce modèle :

âavaḷiyavalavantanpârppinô
Dîrireiyunkonḍîraḷeippaḷḷiyuṭ
Tûuntireiyaleippattandjâdir'eivantôl
ôovuḷakkuntuyar.

7. La *répétition* se définit d'elle-même :

Okkumêyokkumêyokkumêyokkum
Viḷakkinitsîr'ariyokkumêyokkum
Kuḷakkoṭṭippûvinir'am.

Mais, dans l'usage général, on n'emploie que l'*assonance* et la *consonnance* ; on les emploie toutes deux simultanément, la première dans le même vers d'un hémistiche à l'autre, la seconde entre les vers consécutifs. Je vais donner deux exemples, le premier de *liaisons* élégantes, le second de *liaisons* seulement suffisantes. Je traduis les deux strophes qui sont intéressantes et dont la seconde est vraiment belle :

*Maṇipurei*yarumbi*vân*nîn
*va*ḍivoḍu*ma*larndavéṇmutt
*Aṇipurei*maṇankoltênpeyy
*a*jagalarand'umvâḍit
*Tuṇipurei*kiḷjvîjndâya
*tû*ḷineikkaṇḍun çanmap
*Piṇipurei*piṇittanâmô
*pêr*kkilâvâjduménbâm

« Quand nous voyons les fleurs superbes d'où coule en perles blanches le beau miel parfumé, après s'être épanouies comme des joyaux et avoir brillé de l'éclat des étoiles du ciel, se flétrir en un jour et tomber en poussière menue comme celle des chemins, — nous qui souffrons du mal de la naissance, pouvons-nous dire que nous vivrons éternellement ? »

*Çel*varmanattinôngit
*ti*ruvinmandarnendjin
*Ele*iyirulit't'âgip
pûntâdinidinojugik
*Kol*lumaravinmayangi
çir'iyar*kon*ḍatoḍarbin
*Çel*laçellavehgum
ner'i*çêr*çilambu*çêr*ndân.

« Il arriva à une montagne où aboutissait un chemin qui montait comme l'orgueil des parvenus, sombre en plein jour comme la pensée des hommes infortunés, glissant comme les doux pétales d'une fleur, tortueux comme un serpent meurtrier, et qui allait en se rétrécissant de plus en plus comme l'amitié des petites gens. (*Sindâmaṇi*, VI. 5).

JULIEN VINSON.

Le propriétaire-gérant,
J. MAISONNEUVE.

REVUE

DE

LINGUISTIQUE

ET DE

PHILOLOGIE COMPARÉE

RECUEIL TRIMESTRIEL

PUBLIÉ PAR

JULIEN VINSON

PROFESSEUR A L'ÉCOLE NATIONALE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES

Avec la collaboration de divers savants français et étrangers

---

TOME VINGT-HUITIÈME

15 AVRIL 1895

PARIS

J. MAISONNEUVE, LIBRAIRE-ÉDITEUR

6, RUE DE MÉZIÈRES ET RUE MADAME, 26

1895

SOMMAIRE DU N° 2.

Pages.

Julien Vinson. — Notes de Bibliographie basque. 98

Raoul de la Grasserie. — Du Syncrétisme pronominal (*suite et fin*). 113

Julien Vinson. — De quelques publications récentes pour l'étude de la langue hindoustani. 158

BIBLIOGRAPHIE

Julien Vinson. — *De l'origine et de l'évolution première des racines des langues*, par Raoul de la GRASSERIE. . . . 174

— *Manuel de la langue poule*, par T.-G. DE GUIRAUDON. Grammaire, textes, vocabulaires. 178

Corrigenda. 179

VARIA. — Cuisine indienne : *Le Cary*. 180

N. B. — La **Librairie Orientale et Américaine** de J. MAISONNEUVE est transférée, depuis le 1er janvier 1895, **6, rue de Mézières**, et **26, rue Madame**.

NOTES DE BIBLIOGRAPHIE BASQUE

L'OFFICE DE LA VIERGE DE HARIZMENDI (1658)

Je me suis déjà occupé de ce très intéressant ouvrage dans un numéro précédent (janvier 1893, t. XXVI, p. 1-7); mais à cette époque, je ne le connaissais que par une copie manuscrite faite il y a plus de vingt-cinq ans sur un exemplaire dont je n'avais pu retrouver la trace. Je savais que le prince L.-L. Bonaparte en possédait un; grâce à l'obligeante intervention de M. Victor Collins, qui a fait le catalogue de la bibliothèque du Prince, j'ai pu examiner à loisir cet exemplaire et le comparer avec ma copie. Je voudrais donner ici le résultat de mes observations.

En premier lieu, je suis convaincu, sans en en être absolument certain — car en ces matières rien n'est absolu — que l'exemplaire du prince Bonaparte est le même que celui sur lequel mon honorable correspondant du pays basque avait pris sa copie. Seulement, depuis le moment où il l'a eu entre les mains jusqu'au moment où le livre est arrivé en la possession du Prince, le volume a perdu quatre feuillets et demi. Il est actuellement incomplet en effet des p. 1-6, 19-24, 33-34, 71-72, 143-144, 169-170, 177-178, 183-184, 191-192, 217-226 et de 230 à la fin; de plus, les fts. p. 145-146 et 193-194 sont déchirés et il en manque la moitié, la moitié inférieure pour les p. 145-146 et la moitié supérieure pour les p. 193-194.

Les p. 61-62, 177, 179-180 et 185 ont leurs chiffres de pagination partiellement enlevés ; ces chiffres ont tout à fait disparu aux p. 171, 181-182, 186, 187-188, 189-190, 229-230.

Le volume, porté sous le n° 742 au catalogue de M. Collins, est dérelié, sale, usé, déchiré. Il mesure 121 m/m sur 69 ; les p. ont une justification de 57 m/m et une hauteur de 102, titres courants et chiffres de pagination compris. C'est un in-12 par feuilles d'un seul cahier, signé B à la p. 25, C à la p. 49, D à la p. 73 et ainsi de suite ; la dernière signature qu'on trouve dans l'exemplaire est K5, p. 227 : les signatures se répètent en effet aux cinq premiers feuillets de chaque feuille avec les indices 2, 3, 4, 5, en chiffres arabes : toutefois A4 (p. 7) n'est pas marqué. Les dernières pages de chaque feuille ont des réclames, suivant l'usage. Les chiffres de pagination sont à gauche du titre courant dans les versos et à droite dans les rectos. Les titres courants, qui sont en italique, sont d'abord les noms des mois (dans le calendrier), puis, p. 35-96, *Matutinac* ; 97-114, *Laudeac* ; 115-124, *Prima* ; 125-132, *Tercia* ; 133-139, *Sexta* ; 140-146, *Nona* ; 147-166, *Vezperac* ; 167-182, *Completac* ; 185-186, *Bazcoêtan* ; 188-190, *Bestez* ; 195-198, *Examena* ; 199-201, *Intencinoez* ; 202-204, *Cofessa aitcinean* ; 206-208, *Errecibi aitcinean* ; 209-215, *Errecibi ondoan* ; 226, *Sacramenduco* ; 227-228, *Bere patroinaz* ; 229-230, *Aingneruaz*.

Au bas de la p. 7, on lit ce nom écrit à la main et dont la dernière lettre a été tronquée par l'usure du papier ou le ciseau du relieur : « Marie Larra(n) (?) » ; à la p. 97, dans la marge, une autre main a écrit de haut en bas : « Marie Dominica md ». Au bout de beaucoup de lignes, un

lecteur a signalé par une croix des mots ou des tournures remarquables. Ces croix et ces annotations sont à l'encre.

Voici la collation exacte du volume : p. 7, *Aprobacinoa*, approbation de *I.* de Hariztegui ; p. 8-9, tableau des fêtes mobiles de 1657 à 1671 (p. 8 : année, lettre dominicale, Cendres, Pâques ; p. 9 : année, Ascension, Pentecôte, Fête-Dieu) ; p. 10, *quatre-temps* et *noces prohibées* ; p. 11 et ss, *calendrier*, à savoir : Janvier, p. 11-12 ; Février, p. 12-14 ; Mars, p. 14-16 ; Avril, p. 16-17 ; Mai, p. 18-*(x)* ; Septembre, p. 24-26 ; Octobre, p. 26-27 ; Novembre, p. 27-29 ; Décembre, p. 29-30 ; — p. 31-32 : Notes et Observations : division des offices ; etc. — Vient alors le texte de l'ouvrage : p. 35-82, *Matines* ; 83-114, *Laudes* ; 114-124, *Prime* ; 125-132, *Tierce* ; 132-139, *Sexte* ; 139-146, *None* ; 147-166, *Vêpres* ; 167-182, *Complies* ; 185-190, *Mémoires* des fêtes et des saints ; 193-198, *Examen* de conscience ; 198-201, *Réflexions* avant la communion ; 201-204, *Méditation* avant la communion ; 204-208, *Méditation* avant la communion ; 208-212 *Méditation* après la communion ; 212-215, Actes de demande, d'adoration, d'amour, d'espérance, de grâce, d'offrande, de protestation ; 216, Dévotion envers le Saint-Sacrement ; 227-228, Dévotion envers son saint patron ; 228-230, Dévotion envers son ange gardien. Le volume comprenait probablement dix feuilles, soit 240 pages, dont la dernière était peut-être blanche, et il devait se terminer par deux ou trois pages de table. Les six p. qui manquent au commencement étaient sans doute occupées par le titre dont le verso était blanc (p. 1-2), par une dédicace ou un avis au lecteur (p. 2-4), par l'autorisation épiscopale (p. 5) et une première approbation ecclésiastique (p. 6). Les parties occupant

les p. 35 à 190 sont en vers, presque toujours en strophes de quatre vers, alternativement de huit et sept pieds, dont le premier rime ordinairement avec le quatrième ; cependant les leçons, capitules et prières sont en prose comme le reste du volume.

L'*Office de la Vierge* est le seul ouvrage de Harizmendi que nous connaissions ; mais il a refait et remanié le *Miroir de dévotion* de Haramboure qui avait paru à Bordeaux en 1635. Il est vraisemblable que l'édition revue par Harizmendi a été publiée après l'*Office de la Vierge*, c'est-à-dire vers 1660, mais il y avait eu déjà une réimpression antérieure. Je ne connais qu'une édition de 1690: tout le volume est en prose, excepté les p. 188-192, 192-213, 310-312, qui contiennent le *Te Deum*, les Psaumes de la Pénitence et deux prières « avant et après la tourmente ». Le *Te Deum* est celui qui se trouve dans l'*Office de la Vierge :* il était en prose dans la première édition du *Miroir ;* les Psaumes de la Pénitence étaient également en prose dans l'édition de 1635; dans celle de Harizmendi, ils sont en vers, mais le *De profundis*, le seul psaume qui se retrouve dans l'*Office de la Vierge*, est tout différent dans les deux ouvrages. Il peut être intéressant de comparer les deux versions; voici celle du *Miroir* (1690, p. 209-210) :

Jauna, neure bihotcetic
Badorotçut oihna :
Ene doloren hitcctic
Ençuteco deithua.

Ea bada duçun ençun,
Ene marrasca mina :
Eztazadaçun erançun,
Naicela gaixtaguina.

Ecen ene beccatua,
Beguiratcen badaçu :
Nolo flaco creatura,
Ceren duquet esporçu.

Çure misericordian :
Daducat sinestea :
Neure premia handîan,
Ez hilceco tristea.

Hala gaitutçu manatcen,
Cerrorren othoitztera
Nauçularic esporçatcen,
Othoitcequin herstera.

Goiztiric datorqueino,
Arraxez tristecia :
Israëlec orduraino,
çutan du fidancia.

Ceren çaitçun utricalcen,
Guiçon beccataria :
Cere dioçun barcatcen.
Bere gaixtaqueria.

Hala duça salbatuco.
Ceure publu deithua :
Bahi halaber sendatuco,
Haren hahotz çaurtha.
Aitac duela, etc.

La traduction de Harizmendi a une strophe de plus :

Arima penatuen othoitça.

Çuri, Iauna, othoi datçut,
Lecu beheretaric :
çuc, Iauna, encun eçaçu,
Ene oihu amulsuric.

Idecaçu belarria,
Çure bihotçarena :
Aditcecotçat oihua,
Ene othoitçarena.

Qatequici çagozquencan,
Beha begui samurrez :
Nola çure aitcinean,
Iracux date beldurrez ?

Ecen çu ganic Guiçonac,
Behar du barcameudu :
Hartacotz cure leguea,
Ene arimac maite du.

Çu baithan ene arima,
Bethicotz da fidatcen :
çu çaitu gogo guciaz,
Bere Iaunçat hautatcen :

Israel ere goiz, arrats,
Egun edo gau ilhun :
Iaunari dagoco galdez,
Balitz beçala çordun.

Alabaina Iauna baithan,
Da misericordia :
Iauna ganic heldu çaiçu
Gure erospen handea.

Eta harc erosico du
Israel beccatutic :
Baita arguira helduco.
Bere belz ilhumbetic.
Aitac duela.

Dans le livre de J. de Etcheberri, *Eliçara Erabilceco liburua*, on trouve une autre traduction en vers des Psaumes de la pénitence. Le *De profundis* est ainsi conçu (p. 339-340 de l'édition de Bordeaux, 1665) :

1. Neure bihotz berrenetic
Iauna, oihuz nagotçu,
Ene voz suspiratsua
Arren entçun eçaçu.

2. Eta beharria çabal
Dieceçu eneei,
Premia eta herstura
Handitaco othoitcei.

3. Ecen ene bekhatura
Beguiratcen baduçu,
Cure aitcinean iauna
Norc iraunen ahaldu.

4. Bañan cergatic baituçu
Bihotz guztiz emea,
Eta cergatic estia
Baita çure leguea.

Hargatic ausartatcen naiz
Cure gana herstera,
Neure othoiça humillqui
Curi erantçutera.

5. Ceronec gaitutçu hala
Manatcen daguigula
Hargatic dut esparantça
Adituco nauçula.

6. Bai goiz aran arraitsutic
Dathorquefio arratsa
Israelec içanen du
Cure baithan esparantça.

Cure misericordia
Ceren baita handia
Ceni vrricaltcen baitçaio
Guiçon bokhataria.

8. Esparantça dut Israel
Hala eguinen caitçula,
Eta barkhatuco bere
Hutsac diotçotçula.
Gloria, etc.

J'ai fait remarquer l'importance et l'intérêt du livre de Harizmendi au point de vue linguistique. Outre un certain

nombre de mots fort curieux, on y trouve de nombreuses expressions verbales et des exemples fréquents des trois articles. On sait en effet que l'article ordinaire actuel du basque, *a*, n'est pas autre chose que le démonstratif éloigné dont la forme courante est *hura*; mais, par les auteurs des XVIe et XVIIe siècles, on voit que la langue suffixait aussi les deux autres démonstratifs *hau, haur* (*or*) et *hori*, *ori*. Voici la liste complète des formes de ce genre que j'ai relevées dans l'*Office de la Vierge*:

Nom. pl. *oc* (les) = herrosoc, obroc, guztioc, pobluoc, mendioc, vhinoc, ainguiruoc, donceillatchoc, içarroc, urioc, espirituoc, egunoc, çuhamuioc, guiçacumeoc, oroc, gucioc, creaturoc, elhioc, erregueoc, jugeoc, hégastinoc, ceruoc, iustuoc, bereoc, exaioc, animoc, nescameoc, beguioc, gathibuoc, umeoc, hormoc, handioc, humilloc, gosseoc, aberatsoc, cerbitçarioc; — duçuenoc, dabilçanoc, erranoc, garenoc, eztugunoc, direnoc; — qu'il faut traduire: « ces œuvres-ci, ceux-ci tous, ces peuples ci, etc.; vous-ci qui l'avez, etc. »

Gén. pl. *on* (des) = guztion, gançucarion, cantuon, minon, herbalon; — « de ceux-ci tous, etc. »

Dat. pl. *oi* (aux) = chiztarioi « à ces chasseurs-ci ».

Inst. pl. *oz* (par les) = beharroz « par les misérables ».

Abl. pl. *otaric* (des) = cadirotaric « de ces chaises-ci ».

Nom. sing. *or* (le) = sacratuor, erregueor, gorputçor, icenor, librarior, lehenor, guztior, pobluor, iraganor, mihior, burupeor, escunor, arimor, naicenor « ce sacré-ci, ce roi-ci, etc., moi-ci qui suis ».

Nom. sing. *ori* (le) = bihotçori, arimori, gloriori, pobluori, calteori, eguiori, fruituori, naciori, pobreori, datçanori,

vriori, sabelori, semeori, erranori « ce cœur-là, cette âme-là, etc., ce dit-là ».

Nom. sing. actif. *orrec* = churiorrec « ce blanc-là »

Gén. sing. *orren* = animorren « de cette âme-là ».

Dans la langue moderne, ces formes n'ont été conservées que pour les pronoms réfléchis qui sont dérivés du génitif des pronoms personnels : *neroni, neror, nerorrec, neronec*, etc. « moi-même »; on trouve dans Harizmendi *eneori* « moi-même », *gueuroc* « nous-mêmes », *ceror* « vous-même ».

Quant aux verbes, j'ai relevé les formes suivantes :

Albanegui « si je pouvais le faire »;
bacegocun « il nous demeurait certes »;
badagotçu « ils demeurent à lui certes »;
badaroet « je le... certes à eux »;
badarotçut « je le... certes à vous »;
badirau « elle dure certes »;
badoha « il va certes »;
badohaz « ils vont certes;
baitabila « parce qu'il marche »;
banago « je demeure certes »;
beaquite « qu'elles le sachent » (impér.);
begot « qu'il me demeure » (impér.);
bequite « qu'ils le fassent » (impér.);
bequit « qu'il (soit) à moi » (impér.);
bethor « qu'il vienne » (impér.);
bethoz « qu'ils viennent » (impér.);
biatço « qu'il... les à lui » (impér.);
bigu « qu'il la donne à nous » (impér.);
bihoaz « qu'ils aillent » (impér.);

biz « qu'il soit » (impér.);
çagozcote « demeurez à lui, vous pl. »;
çaica « elle est à lui »;
çaitueino « tant qu'il a vous »;
çaizconz « s'ils sont à lui »;
çaiztanean « pendant qu'ils sont à moi »;
çatequen « il pourrait être »;
çatozcote « venez à lui, vous pl. »;
çatozte « venez, vous pl. »;
cegoen « il demeurait »;
ceino « tant qu'il était »;
ceneraven « vous l'(aviez) à eux »;
cenerocun « vous l'(aviez) à nous »;
cenerotan « vous l'(aviez) à moi »;
ceritçan « il appelait »;
ceudecin « ils demeuraient »;
ceuden « ils demeuraient »;
çuquen « il l'aurait »;
dabila « il marche »;
dabilan « il marche » (conj.);
dabilçan « ils marchent » (conj.);
daçaguen « qu'elle le connaisse »;
duçagutenei « à ceux qui le connaissent »;
daccarquen « il peut l'apporter » (conj.);
dacusa « il le voit »;
dacusqui « il les voit »;
daduca « il le tient »;
daducaçu » vous le tenez »;
daducaten « (le) qu'ils ont »;
dadutçat « je les tiens »;
dagoco « il demeure à lui »;

dagotçu « elle demeure à vous »;
dagozquitçu « ils demeurent à vous »;
daguiogun « que nous le faisions à lui »;
daidit « je le fais, je peux le faire »;
daquiçu « vous le savez »;
daquiçun « (le) que vous savez »;
daquidio « il peut (être) à lui »;
daquigun « (le) que nous savons »;
daquitça « il les sait »;
daquite « ils le savent »;
darabila « il le fait marcher »;
darabilça « il les font marcher »;
darama « il le fait se placer, il l'amène »;
daritça « elle s'appelle »;
daritçanera « vers celle qui s'appelle »;
darocat « je le... à lui »;
darot « il le... à moi »;
darotçugu « nous le... à vous »;
darozquitçut « je les... à vous »;
darraitçan « qui suivent »;
darraizquitçu « ils vous suivent »;
date « il sera, il pourra être »;
dathozquedan « ils viendraient à moi (conj.) »;
darraitça « ils le suivent »;
datçut « je l'ai à vous »;
dathorren « qui vient »;
daude « ils demeurent »;
daudeci « ils demeurent »;
demogun « que nous le lui donnions »;
demon « qu'il le lui donne »;
demotçagun « que nous les lui donnions »;

deraue « il l'a à eux » ;
diadotçu « il les a à vous » ;
diadutçun « il les a à vous (conj.) » ;
digun ;
diost « il me le dit » ;
dioxo « il le lui dit » ;
dioxon « qu'il le lui dit » ;
dioxote « il le leur dit » ;
dioxut « je le lui dis » ;
diraquieno « tant qu'il bouillira » ;
diroçun « vous le pouvez (conj.) » ;
ditchecan « qui est tenu à lui » ;
ditchezcon « qui sont tenus à lui » ;
dizquitçudan « que je les aie à vous » ;
doha « il va » ;
dohan « qui va » ;
dohaz « ils vont » ;
duque « il l'aura, il peut l'avoir » ;
duqueten « qu'ils auront, qu'ils auraient » ;
eguieçu « faites-le leur » ;
emeçu « donnez-le leur » ;
emoçue « donnez-le lui, vous pl. » ;
emoitçue « donnez-les lui, vous pl. » ;
emotcitçue « donnez-les leur, vous pl. » ;
euçu « ayez-le » ;
ezpadigu « si nous ne le donnons pas » ;
ezpaliz « s'il n'était pas » ;
eztaçagut « je ne le connais pas » ;
eztagoten « qui ne demeurent pas » ;
eztaguigun « que ne le sachions pas » ;
eztaquiçun « que vous ne le sachiez pas » ;

eztaquit « je ne le sais pas »;
eztira « ils ne sont pas »;
eztuque « il ne l'aura pas »;
eztuquet « je ne l'aurai pas »;
gagozquitçu « nous demeurons à vous »;
gathocinçat « pour que nous venions »;
iguçu « donnez-nous le »;
indaçu « donnez-le moi »;
indaitçu « donnez-les moi »;
naduca « il me tient »;
naiçate « vous pl. aurez moi »;
naiceino « tant que je suis »;
narabilate « vous pl. me faites marcher »;
nauque « il aura moi »;
nenguion « je le lui faisais »;
nohan « que j'aille ».

Comme spécimen du style en prose de Harizmendi, je reproduis ci-après l'avis au lecteur qu'il a mis en tête de son édition du *Miroir* de Haramboure. On y remarquera entre autres la très intéressante forme verbale *ailemo* « puisse-t-il le lui donner! »:

« Guiristiñoa, agradatuco baçaizca Jaincoari, Jaincoa behar duçu: ecin hari hura gabe agrada, Oracinoa da bere bihotça Jaincoa gana alchatcea: alchaçaçu maiz eta ni hari gomenda.

« Huna obra ha,u Debocino escuara; oraiçon arimu hobean heldu çaitçu, eta bethi Eliça Catholicaren obédient.

« Behar orducotz Gorthean on dira faboreac: ceruco Gorthean eguiçu anhitz adisquide beharren estalceco : go-

menda egunean eguneco sainduari edo sainduei: iracur Asteca edo berce: eros Virginaren officioa escaraz noicic behin badere erraiteco: valiatcen bedaquiçu valiatuco çaitçu; bilha bethi Jaincoaren vorondatea eta compli eztuçu Jaincoa hitces churituco: arnega gaixtaquinez: vici çaite Jaincoaren caritatean eta Christoren paciencian. Garraia çure gurutcea; pairua baino bide hor beric balis parabiguan sarceco, Christoc etçuen pairua hain gomendatuco, eta bera etcen hain bertce pairaturic han sarthuco; edo cein saindu han sarthu da pairatu gabe.

« Nor baçara, baduçu hemen barrena escolaric asco çure salbamenduaren eguiteco.

« Imprimatcean fac comun dira: ez berceneric ene conta.

« Ailemo Jaincoac hunen Iracurçaille guciari bere Benedicinoa finean ceruco loria descantsu eternala. Amen.

« C. Harizmendi, Apeçac. »

On peut traduire:

« Chrétien, — si vous plaisez à Dieu, vous avez besoin de Dieu; on ne peut plaire à lui sans lui. La prière, c'est l'élévation de son cœur vers Dieu; élevez-le souvent et recommandez-moi à lui.

« Voici cette œuvre, le *Debocino escuara*; il vous arrive à cette heure dans un arrangement meilleur, et toujours obéissant à l'Église catholique.

« Quand on en a besoin, à la Cour les faveurs sont bonnes; dans la Cour du Ciel faites-vous beaucoup d'amis pour vous protéger au besoin; recommandez-vous chaque jour au saint ou aux saints du jour; lisez la semaine ou autre

chose ; achetez l'*Office de la Vierge* en basque pour le dire au moins une fois de temps en temps. Si vous vous en servez, il vous servira. Cherchez toujours la volonté de Dieu et accomplissez-la ; vous ne leurrerez pas Dieu par des paroles. Reniez les malfaiteurs. Vivez dans la charité de Dieu et la patience du Christ. Supportez votre croix ; s'il y avait une meilleure voie que la souffrance pour entrer au Paradis, le Christ n'aurait pas tant recommandé la souffrance et il n'aurait lui-même pas tant souffert pour y entrer ; ou quel saint est entré là sans souffrir ?

« Qui que vous soyez, vous avez ici-dedans assez d'enseignement pour faire votre salut.

« Dans l'imprimé il y a communément des fautes ; ne m'en accusez pas autrement.

« Puisse Dieu donner à tout lecteur de ceci sa bénédiction (et) à la fin la gloire du ciel (et) le repos éternel. Amen.

« C. Harizmendi, prêtre. »

Le *Miroir* de Haramboure n'est d'ailleurs pas beaucoup plus facile à trouver aujourd'hui que le livre de Harizmendi. C'est à peine si l'on en connaît une dizaine d'exemplaires d'éditions différentes : le livre en a eu cinq au moins de 1635 à 1690 ; il y en a, sous cette dernière date, deux dont l'une est probablement une contrefaçon antidatée.

Julien Vinson.

P.-S. — Dans le numéro d'octobre de cette *Revue*, (t. XXVII, p. 287-320), j'ai parlé de la bibliothèque du prince L.-L. Bonaparte ; je constatais le désordre qui, d'après

le catalogue de M. Collins, paraissait régner dans cette belle collection, et l'absence de quelques ouvrages que le prince m'avait affirmé être en sa possession, ce qui m'avait amené à des conclusions d'un caractère général sur le destin qui attend parfois la succession des travailleurs. Ma pensée n'a pas été comprise et quelques personnes ont vu là des allusions et des précisions qui n'étaient pas dans ma pensée. Je n'ignore pas quel culte porte à la mémoire de son mari la princesse Bonaparte qui est, paraît-il, son unique héritière, ce que j'ignorais, car il avait un fils dont on a pu lire le nom dans les journaux, mais j'apprends que la bibliothèque, fermée lors de la mort du prince, a été rouverte seulement le jour où M. Collins a commencé à en faire le catalogue : par conséquent, les livres que j'indiquais comme « égarés » l'étaient déjà du vivant de leur possesseur ; ils peuvent avoir été portés et oubliés dans quelque autre partie de la maison. La bibliothèque se trouve en tout cas aujourd'hui exactement dans le même état que le dernier jour où le prince L.-L. Bonaparte y est entré.

Ces faits ne sauraient d'ailleurs rien changer à mes conclusions. La vraie manière de ne pas mourir tout entier est de laisser un fils qu'on ait formé longuement à son image, qui soit le confident de ses espérances, le dépositaire de ses intentions, le continuateur de sa pensée et qui puisse lui-même les transmettre à un autre héritier direct, comme ce flambeau que se passaient de main en main les coureurs antiques et dont le poète a fait l'emblème de la vie universelle.

J. V.

DU SYNCRÊTISME PRONOMINAL

LANGUE CAUCASIENNE (*Suite*)

On sait d'ailleurs que dans toutes les langues du Caucase les pronoms de la troisième personne sont très nombreux et présentent une foule de racines différentes. Nous allons assister tout à l'heure au spectacle de ce fourmillement de racines, nous trouvons ici : *j* pour le masculin et les choses proches, *l* pour le féminin, *d* pour les choses éloignées, *ui* pour tous en commun ; en outre *ari*, *abri*, et *ubri*. Cette multiplicité de pronoms de la troisième personne que nous rencontrons dans une autre famille, la famille Bantou, est peut-être de nature à nous donner la clef de la multiplicité, quoique moins grande, de racines employées dans toutes les langues pour les pronoms de la première et de la deuxième personnes. Il y aurait eu à l'origine pour ceux-ci comme pour ceux-là une grande variété de racines, puis il serait survenu, peu après, une polarisation entre ces racines, les unes employées au masculin, les autres au pluriel ou au duel. Il se serait produit, en d'autres termes, dans le *syncrétisme primitif*, le même *processus* que dans le *syncrétisme hystérogène ;* l'abondance de doublets aurait amené à choisir chacun d'eux pour un usage différent. Nous examinerons à la fin de ce travail si

cette idée suggérée par l'observation de certaines langues est fondée.

En Avare, pronom isolé première personne *du*, obl. *di*, pl. incl. *niž*, obl. *neže*, excl. *nil*; deuxième personne *mun*, obl, *du*, pl. *nuž* ; troisième personne *do* à tous les cas et à tous les nombres.

Comme dans beaucoup d'autres langues, cette déclinaison se superpose à une déclinaison nominale ; c'est ainsi que l'oblique se met au datif, au locatif etc.

On observe ici de grandes différences radicales entre *du* et *niž*, entre *mun*, *du* et *nuž* ; même entre *du* et *di*, il y a syncrétisme imparfait, flexion vocalique interne.

Mais, à côté de ce pronom personnel, il s'en trouve, quant à la troisième personne, un tout différent affixé au substantif et au verbe : *u*, *i* et *b* correspondant au masculin, au féminin et au neutre, et *r* commun pour le pluriel ; ici, multiplicité de racines à la même personne, différenciant les genres et les cas, et sans rapport possible entre elles.

En Kazikumûk, le pronom personnel isolé présente, du singulier au pluriel, des racines absolument différentes : Première personne *na*, pl. *žu*, ; en outre, le direct *na* devient à certains cas *nā* par une modification vocalique quantitative générale et à l'oblique *tu* ; deuxième personne sing. *ina*, qui devient à certains cas *inā* et à l'oblique *wi*, pl. *zu* ; troisième personne *tā*, pl. *tai*, par un pluriel vocalique qui n'est pas le pluriel ordinaire.

Le pronom interrogatif se forme, de l'animé à l'inanimé, du singulier au pluriel, par une véritable flexion vocalique : *tsu*, qui, *tsi*, quoi, au pluriel *tsu*.

Mais, à la troisième personne, il y a, comme pronoms affixés, *u*, *d*, *b*, pour le singulier ; *b*, *d* pour le pluriel.

En Artschi, la première personne varie à chaque cas et à chaque nombre : nom. acc. *zon*, pl. *nen*, gén. *is*, pl. *olo*, dat. *ez*, pl. *el*, locatif *za*, pl. *la*, abl. *ja*, pl. *nen* ;

Deuxième personne *nu* et *na*, pl. *ju*, *uiš*, *nez*, *zoa*, *zuen* ;

Troisième personne régulière.

Ces mutations considérables de la première personne sont frappantes ; sans doute, au singulier, c'est toujours la même racine, un *s* + une voyelle, mais, outre que cette voyelle varie, la racine se retourne : *is*, *ez* = *za* ; au pluriel il y a bien deux racines *nen* et *el* = *la*, et elles diffèrent bien toutes les deux de celles du singulier.

A la troisième personne affixée, il y a des racines nombreuses *u*, pl. *b* pour le genre viril ; *d*, *f*, pl. *b* pour le genre féminin ; *b*, pl. sans indice, pour le genre animé, singulier et pluriel sans indice pour le genre inanimé.

En Hürkan, première personne *nu*, *na*, à certains cas obliques *di*, pl. *nu* ; deuxième personne et troisième personne, pas de variations de racines.

En dehors, variété de pronoms affixés de troisième personne : au singulier *w*, *d* (*r*) et *v*, au pluriel *d* et *v*, donc trois racines.

En Küring, première personne *zu* et *za*, suivant les cas, pl. *tšu* et *tša*, il n'y a qu'une modification consonnantique et vocalique ; deuxième personne *wu* et *wa*, suivant les cas, mais au pluriel *khú* et *khw*, ici changement de racine ; à la troisième *ama*, cas oblique *ada*, pluriel *abu*, ici trois racines différentes.

Interrogatif *wuj*, qui, *wutš*, quoi, simple modification consonnantique de la racine.

Mais le pronom interrogatif *wuj* devient aux cas

obliques *mi*, et au pluriel *wu* devient aux cas obliques *kŭ;* emploi de plusieurs racines.

Ici il n'y a pas de multiplicité de racines pour le pronom de la deuxième personne affixé, comme cela a lieu dans les autres langues du Caucase.

En Ude, première personne *zu*, *za*, *zi*, suivant les cas, mais pl. *ja*; deuxième personne *un* et *wa*, pl. *wa ;* troisième personne *šono*, obl. *šeta*. Il y a à la première personne un changement de racine. Dans le pronom interrogatif, changement de racine de l'animé à l'inanimé : *sŭ*, qui, *eka*, quoi. *Su* fait *ši* au génitif, il y a une flexion vocalique interne ; de même *eka* fait au génitif *etai* par un changement de racine.

Les pronoms affixés au verbe diffèrent un peu des précédents, et il faut distinguer le pronom nominatif et le pronom datif.

Première personne, nominatif *zu*, pl. *jan*, datif *za*, pl. *ja*; deuxième personne, nominatif *nu*, *n*, pl. *man*, datif *wa* ; troisième personne, nominatif *ne*, pl. *qun*, datif *tu*, pl. *qo*.

On voit la différence de *nu* à *man*, de *ne* à *qun*, de *tu* à *qo*.

D'autre côté, de *nu* à *wa*, de *man* à *wa*, de *ne* à *tu*.

D'autre côté, de *śono* à *ne* et à *tu*, de *šeta* à *qun* et *qo*.

En Tchetschenze, première personne *suo*, cas oblique *sue*, *sai*, *as*, pl. inclusif, *wai*, pl. excl. *th*X*vo* ; deuxième personne *huo*, oblique *hue*, *ah*, pl. *šu* ; troisième personne *iz*, cas oblique *tsui*, pl. *iz*, oblique *tsār*, *tsēr*. Ces différences radicales sont flagrantes ; surtout à la première personne entre les trois nombres.

L'interrogatif emploie deux racines : pour l'animé *men*, pour l'inanimé *wune*.

En outre, le pronom de la troisième personne affixé possède des racines nombreuses qui varient suivant le genre et le nombre de l'objet auquel il se rapporte ; il varie aussi, suivant que l'objet qu'il qualifie comme possessif est de la première, ou de la deuxième, ou de la troisième personne ; *w* est le genre viril, *j* le genre féminin, *d* et *b* servent à l'inanimé et au pluriel. Voici les correspondances :

Sing.	*w*	*j*	*j*	*b*	*d*	*b*
Plur. 1re et 2e pers.	*d*	*d*	*j*	*d*	*d*	*b*
3e pers.	*b*	*b*	*j*	*d*	*d*	*b*

Le Géorgien est d'un système tout à fait distinct de celui des autres langues du Caucase. Le pronom personnel y est : première personne *mē*, oblique (*tše*)-*mi*, pl. (*tš*) *wen* ; deuxième personne *šen*, pl. *thkhwen* ; troisième personne *igi-ni* obj. *misi*, pl. *igi ni*, oblique *methi*, *methi*. On voit que les racines diffèrent ; il y en a au moins deux à la première personne, deux à la deuxième et deux à la troisième.

En outre, le pronom prédicatif et le pronom objectif ont un paradigme différent.

Pronom prédicatif : première personne *w*, *wh* ; deuxième personne *χ*, *h* ; troisième personne *s*, *n* ; le pluriel ne se distingue du singulier que par un indice plural.

Pronom objectif : première personne *n*, pl. *gw*, *g* ; deuxième personne *g* au singulier et au pluriel ; troisième personne *w*, *e* aux deux nombres.

La première personne est donc successivement au singulier *mē* ou (*tchemi*) ; 2° *w*, *wh*, et enfin, 3° *m* et *gw* ; la deuxième est *šen*, *thkhwen*, puis *χ*, *h*, puis *g* ; la troisième *isi*, *misi*, puis *s*, *n*, puis *n*, *e*.

L'interrogatif a deux racines : l'une pour l'animé *wi* et l'autre pour l'inanimé *ra*.

LANGUES BANTU.

Ici le pronom de la troisième personne renferme u nombre de racines plus grand encore que dans l langues du Caucase, et cette réapparition du phénomè déjà signalé prouve qu'il se trouve dans les familles li guistiques les plus différentes et est inhérent à l'esp humain. Les pronoms de la troisième personne sont, p exemple, en Cafre.

1° *um*, *u*, pl. *aba* ; 2° *ili*, *i*, pl. *ama* ; 3° *im*, *in*, p *izi* ; 4° *isi*, pl. *izi* ; 5° *ulu*, pl. *izin* ; 6° *um*, pl. *imi* ; enf 7° *ubu* et 8° *uku* qui n'ont pas de singulier.

On voit que, sauf pour le n° 4, le pluriel n'a pas la mên racine que le singulier, et que les racines de chaq pronom au singulier sont différentes.

La première et la deuxième personne présentent aussi syncrétisme au premier degré

C'est ainsi que du singulier au pluriel le pronom de première personne *mi* devient *ti* ; que celui de la deuxièn *we* devient *ni*.

En outre, dans la déclinaison pronominale, il y a sy crétisme, tantôt au premier, tantôt au deuxième degré.

La forme substantive de la première personne au si gulier *mi*, donne le préfixé *di* (lequel explique le pluriel *t* le suffixé *mi* et le génitif *a-mi* ; il y a en tout deux racine

La forme substantive de la même personne au pluriel *t* donne le préfixé *si*, le suffixé *ti*, et le génitif *etu* pour *a-i-t* il y a une racine unique, mais une flexion vocalique.

La forme substantive de la deuxième personne au si

gulier *we*, donne le préfixé *we* , mais le génitif *a-ko*, il y a deux racines.

LANGUE BASQUE.

La première personne est *ni* à tous les cas du singulier, et se décline ensuite successivement par affixes, mais devient *gu* au pluriel; ce changement n'est pas sans analogie avec celui de *mi-ch* en *uns*, *wir*. La deuxième personne est *hi* au singulier, *su* au pluriel. La troisième, *hura* au singulier, *harek* au pluriel. On voit que les deux premières personnes emploient, au moins, deux racines chacune.

Dans la conjugaison des verbes ces pronoms subissent quelque modification. La première personne préfixée devient *n* et *g* par abréviation ; la deuxième *h* et *s* par le même *processus*; mais la troisième devient *d* au singulier et au pluriel, ce qui est une forme nouvelle. En outre, la première personne suffixée devient *t* au lieu de *n* ; la deuxième suffixée devient *k* au masculin, *n* au féminin, au lieu de *h* ; enfin la troisième devient *d*, et au pluriel *te*. Quelquefois la deuxième personne est *s*, au singulier *s-era*. Quant à la troisième personne, elle devient *b* à l'impératif.

Des racines nombreuses sont donc employées dans l'expression des pronoms basques, racines irréductibles entre elles pour la plupart. La première personne en compte trois, *ni*, *gu*, *t* ; la deuxième, quatre, *hi*, *su*, *k*, *n* ; la troisième en a deux, *hura*, *b*.

LANGUES HOTTENTOTES.

En Nama, les pronoms sont très remarquables, ils viennent prédicativement se suffixer au nom, pas seulement ceux de la troisième personne, mais aussi ceux de la pre-

mière et de la deuxième, outre qu'ils conjuguent les verbes. Ils sont susceptibles de trois genres et de trois nombres, et présentent de nombreuses racines, les unes réductibles, les autres irréductibles entre elles. Au premier coup d'œil l'irréductibilité est générale ; en analysant, elle disparaît dans beaucoup de cas ; il importe à ce sujet de consulter la remarquable grammaire Nama d'un savant orientaliste, M. Schils.

En outre, il y a deux sortes de pronoms qui se réunissent souvent : 1° les suffixés et 2° les indépendants qui se composent de la forme indépendante, plus la forme suffixée.

Voici le tableau de la forme suffixée :

Première personne, singulier *ta* ;

Duel masc. *khum*, fém. *im*, commun *rum*;

Pluriel masc. *gum*, *gye*, fém. *si*, commun *da*.

Deuxième personne, singulier *ts*, fém. *s*, commun *ts*, *s*,

Duel masc. *kho*, fém. *ro*, commun *kho ro*;

Pluriel masc. *go*, fém, *so*, commun *da*.

Troisième personne, singulier *b*, *m*, fém. *s*, commun *i*.

Duel masc. *khe*, fém. *ra*, commun *kha* ;

Pluriel masc. *gu*, fém. *ti*, commun *n*, *ni*.

Quant au pronom indépendant, il se forme au moyen du précédent, mais auquel on ajoute pour la première personne *ti*, duel et pluriel inclusif *sa*, exclusif *si* ; pour la deuxième *sa* ; pour la troisième *ei*.

Le syncrétisme est évident, d'abord l'imparfait, celui qui décline au moyen d'une flexion interne vocalique : *sa*, *si*, ou consonnantique : *khum*, *rum* ; *ts*, *s* ; *kho*, *ro* ; *m*, ; *kha*, *ra* ; puis le parfait, par exemple, à la première personne, entre *ta*, *khum* et *in*, au pluriel entre *gum*, *si* et *da*, du singulier au pluriel partout à cette même personne ; à la seconde per-

sonne entre *go*, *so* et *da*, et, en outre, du singulier au pluriel et au duel ; à la troisième personne, entre *b*, *s*, *i* ; *gu'*, *ti*, *n*, et en outre, d'un nombre à l'autre.

Dans la langue bien différente des Bushman, cette richesse pronominale n'existe pas, mais les racines sont encore différentes entre elles. Première personne : singulier *ung*, *ii*, *ng*, duel *sisi*, *tsite* ; plur. *ii*, *i* ; deuxième personne *aa*, *aakke*, *à*, duel *ūefū*, plur. *ūū*, *ū* ; troisième personne : *haha*, *hé*, *kang*, duel... plur. *hing*, *hingkan*, *hihin*, *hita*, *hi*. On voit que la racine diffère à chaque nombre en ce qui concerne chacune des trois personnes.

LANGUE HAUSSA.

Parmi les langues de l'Afrique la langue Haussa présente, quant aux pronoms, une particularité bien remarquable, c'est qu'elle semble avoir emprunté les racines sémitiques, ou les posséder par coïncidence. En voici le tableau :

Première personne : singulier *na*, *ni* ; pl. *mū* ;

Deuxième personne : masc. *ka*, *kai* ; fém. *ke*, *ké* ; pl. *kù* ;

Troisième personne : *ša*, *ši*, *ya* ; fém. *ta*, pl. *sū*.

Au pluriel la voyelle *ū* est l'indice plural ; restent les consonnes : *m*, *k*, *s*.

Il y a d'abord des syncrétismes imparfaits : *na*, *ni* ; *ka*, *ké*, *ku* ; *ša*, *ši*, *su* ; quelquefois le syncrétisme, sans sortir de cet ordre, est consonnantique *na*, *mi*. Mais il existe aussi un syncrétisme parfait à la troisième personne de *ša à ya*, de *ša à ta*.

Le pronom interrogatif a au singulier la racine *wa*, et au pluriel la racine *sua*.

LANGUES WOLOFF.

La langue Woloff est très riche en formes de pronoms; ceux-ci varient non seulement dans les cas ordinaires, mais suivant qu'ils sont préfixés ou suffixés au verbe, et aussi suivant qu'ils se trouvent dans telle ou telle voix.

Voici d'abord le tableau du pronom absolu :

Première personne : sing. *man*, pl. *nun* ; deuxième personne : *yow*, pl. *yäne* ; troisième personne : *mome*, pl. *nyome*.

Voici celui du pronom affixé :

Première personne : *nā, ma, mā*, pl. *na, nō* ; deuxième personne : *nga, ya*, pl. *ngené, yāne* ; troisième personne : *ma, mi, mu, mō, na* ; pl. *nyù, nyo*.

On voit que du singulier au pluriel il y a, au moins, des modifications radicales importantes partout ; qu'en outre, suivant les différentes positions, il y a souvent syncrétisme parfait, par exemple :

Première personne : entre *man, nà* ; deuxième personne : entre *yow, nga* ; troisième personne : entre *ma, na*.

		Isolé.	Prédic.	Objectif.	Possessif.
Sing.	1re p.	*min,*	*m,*	*am*	*es*
—	2e p.	*mō*	*wo, o,*	*ong, ang*	*of*
—	3e p.	*ten, χe*	*te, a*	*un, an*	*um*
Plur.	1re p.	*in*	*in im*	*in*	*in*
—	2e p.	*nun*	*nun*	*nun*	*nun*
—	3e p.	*den, wa*	*an, am, m*	*den*	*den*

Où l'on voit de nombreux syncrétismes résultant de la différence radicale entre le singulier et le pluriel, entre l'isolé, l'objectif et le possessif, au moins au singulier.

LANGUES PAPOUES.

En Mafa, voici le tableau des pronoms isolés :

Première personne : *aja*, duel *un*, pluriel *inko* ;

Deuxième personne : sing. *awe*, duel *mu*, pl. *im-go* ;

Troisième personne : *de*, duel *su*, pl. *si*.

Sauf la ressemblance de *su* à *si*, il y a partout emploi de racines différentes pour les trois nombres.

Voici la forme affixée :

Première personne : sing. *ja, j*, duel *nu, n*, pl. *ko, k*.

Deuxième personne : sing. *wa, w*, duel *mo, m*, pl. *mgo, mg*.

Troisième personne : sing. *i*, duel *su, s*, pl. *si, s*.

Même différence de racine entre les trois nombres. Différence seulement à la troisième personne d'avec le paradigme précédent.

Au possessif, la deuxième personne, *awe*, *w* devient *b* ; il y a mutation entière consonnantique.

LANGUES NÈGRES.

En Bari, pronom isolé : première personne, *nan*, pl. *yi* ; deuxième personne : *do*, pl. *ta* ; troisième personne : *nge*, pl. *tše* ; il y a changement de racine et syncrétisme.

Pronom possessif : première personne, *o*, pl. *kan* ; deuxième personne, *t*, pl. *tšu* ; troisième personne, *ngye t*, pl. *tšé* ; même observation.

De plus, les deux formes de pronoms ne coïncident pas dans leurs racines.

En Bullom et en Temné les racines du pronom isolé sont :

Première personne : sing. *y*, pl. *hi* ; deuxième personne :

mu, *mo*, pl. *n'an* ; troisième personne : *wo*, pl. *n'an* ; on voit que toutes ces racines diffèrent du singulier au pluriel.

Le pronom objectif ne diffère qu'à la deuxième personne du pluriel qui est *ma* et à la troisième pluriel qui est *o*.

Le pronom possessif diffère à la première personne du singulier qui est *mi*.

En Ibo, le pronom est le même dans ses trois formes (isolée, subjective et possessive), mais il emploie au pluriel d'autres racines qu'au singulier. Première personne : *me*, pl. *àyi* ; deuxième personne : *ngi*, *gi*, pl. *ūnu* ; troisième personne : *ya*, pl. *hā*.

En Yoruba, voici le paradigme du pronom personnel :

	Isolé et prédic.	Possessif.	Objectif.
	Singulier.		
1re p.	*emī*	*mi*	*mi*
2e p.	*iwo*	*re*	*'o*
3e p.	*ō*	*re*	*o*, *ū*, *ē*, *i*
	Pluriel.		
1re p.	*awa*	*wa*	*wa*
2e p.	*ēyī*	*ñyi*	*nyi*
3e p.	*awō*	*wo*	*wō*

On voit que partout la racine du pluriel diffère de celle du singulier : *enū*, *awa* ; *iwo*, *ēyī* ; *ō*, *awō*, et d'une manière plus sensible : *mi*, *wa* ; *re*, *ñyi* ; *re*, *wo*. En outre, dans ses diverses positions le pronom a souvent des racines différentes : *iwo*, *re* ; *ō*, *re*.

Dans une langue de la même famille, l'Akra, cela est encore plus marqué ; première personne : *mi*, pl. *wo* ; deuxième *bo*, pl. *nye* ; Troisième *le*, pl. *ame*. Qu'on remarque en passant la ressemblance de *mi* devenu *wa* à notre indo-européen *mi-ch* devenant *wir*.

En Odschi, même processus. Première personne : *mi*, pl. *yeng* ; deuxième personne : *wo*, pl. *mu*; troisième personne : *no, ono*, pl. *nong*. La troisième personne seule présente la même racine aux deux nombres.

Dans la langue Efik, il n'y a pas de différence essentielle entre les divers cas pronominaux, si ce n'est pour le prédicatif qui semble une abréviation, avec variantes, des autres formes.

Quant au passage du pluriel au singulier, il se fait par un changement de racines : première personne : *mi*, pl. *nyin* ; deuxième personne : *fi*, pl. *mbufü* ; troisième personne : *enye*, pl. *mö* : la forme prédicative abrège *mi* en *m*, *n*, mais défigure ou change *fi* en *u* ; *a*, *enye* en *a* ; *mbufü* en *ë* et *mö* en *ë*.

Parmi les personnes ci-dessus, le pluriel semble cependant s'être formé du singulier par une modification vocalique interne et l'introduction d'un préfixe : *fi, mbufü*.

Les langues Mandé forment un groupe compact étudié par Steinthal et qui comprend, entre autres, le Vei, le Mandingo, le Susu, le Bambara. En Vei, pronom première personne : *nā* pl. *mu-ra* ; deuxième personne : *yā*, pl. *wu-ra* ; troisième personne : *ā*, pl. *anu-ra*, *ã*. Sauf à la troisième personne, les racines sont donc bien différentes. Ces formes s'abrègent au possessif : *moun-i-a, mu*, *wu*, *an*, mais ne changent pas de racine ; même les différences se comblent, ainsi *m*, *mu*, et non plus *nà*, *mu*. C'est qu'en réalité à la première personne, il n'y a peut-être que syncrétisme *imparfait*, c'est-à-dire mutation radicale consonnantique de *n* en *m* ; mais à la deuxième personne le changement de racine est complet.

Dans les langues Sonrhai le *processus* est le même :

première personne : *ai*, pl. *i-er* ; deuxième personne : *nī*, pl. *w-ar* ; troisième personne : *ga*, pl. *gi*. Il n'y a de changement de racine qu'à la deuxième personne, mais il y a mutation vocalique interne à la troisième.

En Logoné, il n'existe qu'un syncrétisme imparfait. La première personne *u*, *wo* devient *mu*, *ma* au pluriel, et la troisième, *na*, *ni* y devient *ta*. On pourrait même penser qu'avec la première personne le syncrétisme est parfait et le changement de racine complet, c'est ce que tendrait à prouver la forme possessive suffixée *u*, pl. *mu*.

En Wandala, la forme substantive est : première personne : *ya*, pl. *nga-rē* ; deuxième personne : *ka*, pl. *ko-re* ; troisième personne : *nga-nē*, pl. *te-re*. Il faut retrancher le suffixe plural *re* ; mais on voit qu'il y a du singulier au pluriel changement de racine à la première et à la troisième personnes. Quant aux formes possessives, il y a peu de différences. Il faut noter cependant qu'au possessif normal la troisième personne du singulier est *a* au lieu de *nganē*, et la première du pluriel *amaya* à côté de *ngarē*, et que la forme préfixée au verbe est : première personne : *ye*, pl. *ga*, *ma* ; deuxième personne : *ka*, pl. *ko* ; troisième personne : *a*, pl. *tu*. On peut, grâce à ces comparaisons, ne voir en Wandala, presque partout, qu'un syncrétisme imparfait. En effet, on peut ramener la première personne *ya* à *ga*, ce qui explique le pluriel *nga-re* et la troisième *a* à *ta*, ce qui explique le pluriel *ta*, mais alors la première personne du pluriel en *ma* ne peut plus s'expliquer.

En Bagrimma, première personne : *m*, pl. *dje* ; deuxième personne : *i* ou *k*, pl. *se* ; troisième personne : *na*, pl. *dji*. La première et la troisième personne du pluriel peuvent s'expliquer peut-être en ce que *ge* est le suffixe plural dans

les substantifs ; on peut en rapprocher *dji* et *dje* et dire que la racine pronominale est tombée, et qu'il n'est resté que cet indice ; mais à la deuxième personne, il y a bien trois racines *i*, *k* et *se*.

En Mâba, il y a deux formes : d'abord la forme substantive, première personne : *am*, pl. *m-ang* ; deuxième personne : *mi*, *me*, pl. *k-ang* ; troisième personne : *ti*, *te*, pl. *w-ang* ; si l'on retranche l'indice plural *ang*, on voit que la racine du pluriel est partout distincte de celle du singulier, excepté à la première personne. La forme prédicative est la suivante : première personne : *a*, peut-être par *am*, pl. *m* ; deuxième personne : *k*, *d*, pl. *k* ; troisième personne : *t*, pl. *w* ; cette forme diffère de la précédente ; la deuxième personne a *k*, *d*, à la place de *mi*, *me*.

En Séréchole, première personne : *n*, *in*, pl. *o* ; deuxième personne : *au*, pl. *a*X*a* ; troisième personne : *a*, pl. *i* ; la différence des racines est évidente ; mais la composition vocalique de quelques-unes peut faire craindre qu'il n'y ait des consonnes tombées qui pourraient rapprocher les formes.

Dans le groupe des langues Basa, Grebo et Kru, les formes pronominales sont frès tourmentées. En Basa, première personne : *mo*, *u*, pl. *a-mo* ; deuxième personne : *mo-u*, pl. *be-mo* ; troisième personne : *o*, pl. *wa-mo* ; aux deux personnes, il y a changement de racines. En Grebo, première personne : *mo*, pl. *a-mu* ; deuxième personne : *mō*, pl. *ā-ma* ; troisième personne : *o*, *no* pl. *o*, *no*.

En Muzuk, c'est la forme possessive qui donne les radicaux les plus purs : première personne : *a* peut-être pour *ta*, plur. *tū* ; deuxième personne : *ku*, pl. *ki* ; troisième personne masc. *ni*, féminin *nita*, pl. *nagai*. Ici n'y a plus qu'un syncrétisme imparfait *ku*, *ki* ; *ta*, *ti* ; *ni*, *na*.

LANGUES AUSTRALIENNES.

Dans la langue du lac Macquarie, la richesse des racines pronominales et leur polarisation, en d'autres termes, le syncrétisme pronominal parfait est très remarquable.

Dans la forme isolée : première personne *nga*, obl. *emoung*, duel. *bali*, pl. *ngeen*, obl. *nearun* ; deuxième personne : *ńgin*, obl. *ńgiroun*, duel *bula*, obl. *bulun*, plur. *nura*, obl. *nurung* ; troisième personne : *niùwoa*, obl. *ngikoun* ; fém. *bountoa*, obl. *bounoung* ; duel *bulvara*, pl. *bara*. Comme on le voit, le cas oblique se tire régulièrement du cas direct, par une flexion pronominale, mais externe, cependant elle est accompagnée quelquefois d'une flexion consonnantique interne *ńga*, *emoun* ; *bali*, *ngalin*. Du masculin au féminin il y a syncrétisme véritable : *niūwoa*, *buntoa* ; *ngakoung*, *bounoung* ; le syncrétisme est complet aussi du singulier au pluriel et au duel *nga*, *emoun* ; *bali*, *ngeen* ; *ńgin*, *bula* etc.

La forme préfixée au verbe varie du nominatif à l'accusatif, première personne nom. *bang*, acc. *tia* ; deuxième personne *bi*, acc. *bīn* ; troisième personne *noa*, acc. *bōn*.

Le pronom démonstratif lui-même varie, suivant qu'il s'agit du prédicatif ou d'une partie des autres cas ; *nali* devient *uni*.

Le pronom interrogatif a deux racines : *ngang* pour les personnes et *ming* pour les choses.

En Wiradurei les différences sont à peu près les mêmes ; première personne *natu*, duel *bali*, pl. *niani* ; mais les racines sont identiques aux deuxième et troisième personnes.

Le pronom interrogatif est *ngandi* à l'animé, et *minyan* à l'inanimé.

Ces langues sont encore trop peu connues pour que nous puissions pousser utilement plus loin nos recherches de ce côté, l'analyse complète des formes du pronom personnel étant nécessaire avant de les comparer.

LANGUES HYPERBORÉENNES.

Ces langues ne forment qu'un groupe géographique. Observons le pronom de quelques-unes d'entre elles.

En Jénissei-Ostiak, il n'y a à remarquer que la première personne qui est *ad*, *ade* au direct et devient *ab* à l'oblique, il y a changement de racine; d'autre part, la deuxième personne *nge* dvient *kekn*, *ekn* au pluriel, il y a là une modification consonnantique considérable. De même dans la conjugaison verbale la première personne de *da* devient souvent *bo*, et la troisième de *bu*, *o*, souvent *du*.

En Jukagire, le système est tout autre, le pluriel se forme du singulier par une mutation vocalique interne régulière, analogue à celle que nous avons observée dans quelques-unes des langues finnoises: première personne *mot*, pl. *mit ;* deuxième personne *tät*, pl. *tit* ; troisième personne *tud-ol*, *tunda*, pl. *tit-el*.

Quant au pronom affixé au verbe, il est tout à fait irrégulier, première personne, *je*, pl *li ;* deuxième personne *jek*, pl. *mat* ; troisième personne *i*, pl. *sigi*, *kin*, *ni* ; si de subjectif le pronom devient objectif, la troisième personne est *m*.

Ce paradigme diffère complètement du précédent, quant

aux racines ; de plus les racines diffèrent du singulier au pluriel : *je*, *li* ; *jek*, *mat* ; *i*, *sigi*.

En Tchukṣche, les racines pronominales diffèrent essentiellement au singulier et au pluriel :

Première personne sing, *gim*, pl. *muri* ; deuxième personne sing. *gir*, *gut*, pl. *turi* ; troisième personne *in* χ *an* aux deux nombres.

Il en est de même en Korjak : première *gima*, *muju*, *buz* ; deuxième *gitše*, *tuju* ; troisième *enol*, *it sū* et en Kamtschadale, *kima*, *mužu*, *buže ; kiža*, *žužu ; ena*, *itšuju*.

Les pronoms suffixés prédicativement sont différents des précédents, et leurs racines se rapprochent davantage : première personne *m*, pl. *mik*, *mi* ; deuxième personne *n*, pl. *ti* ; troisième personne *m*, pl. *nat*. Cela fait voir qu'il faut décomposer les premières ainsi : première personne (*gi*) *m*, pl. *mu* (*re*) ; deuxième personne (*gi*) *r*, (*gu*) *t*, pl. *tu* (*ri*), et alors le syncrétisme parfait n'est quelquefois qu'apparent, et se résoud en syncrétisme imparfait ou en simple flexion ordinaire.

En Esquimau, les pronoms ont des formes diverses suivant leur emploi et il est parfois difficile de se reconnaître dans ce dédale. La forme la plus pure est celle du pronom possessif ; celui-ci ne se marque pas à la troisième personne ; voici les deux autres : première personne χ*a*, duel *wu-k*, pluriel, *wu-t* (*k* est l'indice du duel et *t* l'indice du pluriel) ; deuxième personne *te*, duel *ti-k*, pl. *ti-t*. On voit qu'il n'y a changement de racine qu'à la première personne. De plus, la racine du réfléchi est *me*.

Dans les autres situations il y a des modifications. C'est ainsi que χ*a* de la première personne devient *ma* au prédicatif singulier, *pu* au prédicatif duel, *pu* à l'objectif duel ;

qu'il prend aussi la forme *w* ; que le *t* de la deuxième personne devient *se*.

LANGUES MONOSYLLABIQUES.

En Coréen, il n'y a de différence radicale qu'à la première personne, *nai*, pl. *uri*.

En Khassia, la mutation est vocalique du singulier au pluriel, première personne *nga*, pl. *gi* ; deuxième personne *niē*, fém. *phu*, pl. *phi* ; troisième personne *u*, fém. *ka*, pl. *ki* ; le changement d'*ē* en *i* forme le pluriel, mais ce qui est remarquable, c'est que celui des deux nombres se produit du singulier féminin. Quant au singulier féminin, il se forme par un changement de racine : *me*, *pha* ; *u*, *ka*.

Il n'y a pas lieu de s'occuper ici des autres langues monosyllabiques pour deux motifs : 1° très souvent le véritable pronom est remplacé par des substantifs de politesse, 2° les pronoms n'ont pas de pluriel véritable, on ajoute seulement à ce nombre un substantif postposé qui exprime la pluralité.

LANGUES AMÉRICAINES.

Amérique du Sud.

Dans les langues Arrouagues les pronoms personnels sont : 1° en Arrouague, première personne *da*, pl. *wa* ; deuxième personne *bo*, pl. *hū* ; troisième personne *li*, fém. *tu*, pl. *na* ; en Goakhira, première personne *ta*, pl. *wa* ; deuxième personne *pi*, pl. *khi* ; troisième personne *na*, pl. *na*. On voit que les racines sont différentes du singulier au pluriel, dans la première de ces langues aux trois

personnes, dans la seconde à deux d'entre elles. Il en est de même dans les formes abrégées.

Dans les langues Caribes il faut prendre les formes affixées, car celles du pronom isolé sont défigurées et semblent hystérogènes; mais les formes possessives ne sont pas primitives non plus, car elles se réduisent à une voyelle. Il y a en tout cas une grande différence entre elles. Par exemple, en Galibi, première personne *au*, aff. *i*, *e* ; deuxième personne *amore*, *more*, aff. *a* ; troisième personne *mosre*, *mok*, aff. *o*. Il y a, au moins, un syncrétisme du second degré. Quant au pluriel, il se forme en ajoutant au singulier un indice plural. La forme prédicative diffère essentiellement des deux autres en Galibi : première personne *s*, deuxième *m*, troisième *n* ; Kumanagote, première personne *w*, deuxième *m*, troisième *n*

On voit que partout dans cette famille il n'y a pas de comparaison à établir entre le singulier et le pluriel, puisqu'il y a un indice plural ; cependant en Bakairi, il existe un pronom de la première personne plus distinct du singulier, c'est *kχ* contre *s*.

Dans les langues Maipures les pronoms sont : en Maipure, première personne *nu*, pl. *wa* ; deuxième personne *pi*, pl. *e* ; troisième personne *ni* aux deux nombres; en Baure, première personne *ni*, pl. *awi* ; deuxième personne *pi*, pl. *ye* ; troisième personne *re*, pl. *ne*; en Moxo, première personne *nu*, pl. *wi* ; deuxième personne *pi*, pl. *e*; troisième *ema*, pl. *eno*. On voit que les racines diffèrent partout du singulier au pluriel. Le possessif diffère seulement en ce qu'il a au féminin singulier une forme *su*, *s* à laquelle rien ne répond au pluriel.

Dans la langue Kichua le pronom isolé est : première

personne *ño-ku*, pl. incl. *ñokan tšχik*, excl. *ñoka-iku*; deuxième personne *kam*, pl. *kam-tχik*, formes assez difficiles à analyser. Les formes possessives sont plus instructives, première personne *i*, pl. incl. *ntš χ ik*, excl. *iku* ; deuxième personne *iki*, pl. *iχitšχik* ; troisième *n*, pl. *nku* ; et en Aymara, première *ha*, pl. incl. *sa*, excl. *ha* ; deuxième personne *ma*, pl. *masa* ; troisième persenne *pa*, pl. *pasa*. Il faut éliminer en Kichua *tšχik* et en Aymara *sa*, comme indices plurals. Alors on voit que le pluriel se forme régulièrement du singulier au moyen de cet indice, excepté cependant le pluriel inclusif qui prend une racine tout à fait particulière.

En Guarani le pronom isolé est : première personne *išē*, pl. inclusif, *yande, ngande*, excl. *orē* ; deuxième personne *endē*, pl. *pèe*, et en Aymara, première personne *ta, te*, pl. excl *yene*, excl. *tono* ; deuxième personne *ene*, pl. *epe*. On voit que partout les racines diffèrent du singulier au pluriel, sauf à l'exclusif de l'Aymara qui conserve la racine du singulier.

Le pronom possessif est identique. Nous en donnons le tableau pour mieux faire ressortir les différences entre le singulier et le pluriel.

	Singulier.	Pluriel.
1re pers.	*she*	incl. *yande, ñande*
2e pers.	*nd, ne*	excl. *orē*
3e pers.	*s, i*	*pe*

De même le pronom prédicatif :

	Singulier.	Pluriel.
1re pers.	*a*	incl. *ya, nga*
2e pers.	*ere*	excl. *oro*
3e pers.	*o*	*pe*

Parmi les langues Fuégiennes, le Jagan n'offre de parcularité remarquable que celle-ci : le génitif du pronom personnel se forme du nominatif par une mutation vocalique interne, première personne *ha*, gén. *hi* ; deuxième personne *sa*, gén. *so* ; troisième personne *ka*, gén. *ki*.

En Chibcha, le pluriel du pronom personnel se forme par une modification vocalique : première personne *tse*, pl. *tsi* ; deuxième *um*, *m*, pl. *mi* ; troisième personne *a*, pl. *a*.

En Yarure, les racines, du singulier au pluriel, diffèrent au pronom de la première personne : *ko*, *ano*, dans la forme substantive. A la forme du datif et de l'accusatif même différence entre les deux nombres à cette personne *ke*, *ano*. En outre, le féminin se forme du masculin à la troisième personne par une modification vocalique : *χu*, *χi*.

En Kiriri, le pronom isolé conserve les mêmes racines au singulier et au pluriel, excepté à l'inclusif qui diffère du singulier *χi*, *ke*,

En Chiquita, première personne *ni*, cas oblique *i*, *in*, *ii*, pl. *oni*, *oi*, *o* ; deuxième personne *hi*, obl. *a*, pl. *ano*, *aù* ; troisième personne *tini*, pl. *ino*, *yo*. On voit que l'oblique diffère du direct et le pluriel du singulier, sinon par un changement total de racine, du moins par une modification très grande.

La forme possessive diffère souvent complètement de celle qui vient d'être indiquée et nous empruntons à M. Frédéric Müller une partie du tableau qu'il a dressé de ces formes capricieuses.

La première personne du singulier, par exemple, a les racines nombreuses qui rappellent ainsi ce qui se passe dans les langues Bantou et dans les langues Caucasiennes pour la troisième personne.

1re Personne

Pluriel exclusif.

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
tsoi	*tsopi*	*tsupa*	*tsupa*	*tsupa*	*tsopu*	*tsopun*	*tsopun*	*tsow*	*tsom*	*tsuw*

u ĭ ya, etc.

Pluriel inclusif.

o, u	*oi*	*wa*	*ma*	*wa*	*où*	*où*	*où*	*ots*	*ong*	*uts*

ou oï wa, etc.

Singulier.

a	*i*	*ya*	*ňa*	*iša*	*yu*	*nu*	*išu*	*ts*	*ng*	*i*

Dans la langue Lules le pronom isolé présente une grande différence de racines du singulier au pluriel : première personne *kés*, pl. *ua* ; deuxième personne *ue*, pl. *mil* ; troisième *mi-ma*, pl. *meo-to* ; *ti-ta*, pl. *teo-to* (à cette dernière, simple modification vocalique). Le pronom possessif ne présente plus de différence radicale entre les nombres qu'à la deuxième personne, mais, par contre, il diffère du pronom isolé : première personne *ts*, pl. *tsen*, deuxième personne *tse*, pl. *lo-m*, troisième personne *p.*, pl. *p-an*.

En Abipone, il n'y a de différence entre les deux nombres qu'à la première personne, mais ce qui est remarquable, c'est que la première et la seconde du pluriel ont la même racine que la deuxième du singulier.

Forme possessive : première personne *ya*, *yi*, pl. *gue*, deuxième personne *gre*, pl. *gre* ... *īyĭ* (*iyī* est l'indice plural), troisième personne *le*, pl. *le*... *i*.

Forme prédicative : première personne *ri*, pl. *gre* ...*ak*, deuxième personne *gre* ...*i*, pl. *gre* ...*iyi*, troisième personne *n*, pl. *n* ...*e*.

Le même phénomène se reproduit en Mbaya où la

deuxième personne du singulier et du pluriel et la première du pluriel coïncident aussi : première personne *in*, *i*, pl. *kad*, deuxième personne *kad*, pl. *kad*, troisième personne *l*, *n*, pl. *l*, *n*.

Quelle est l'explication de ce fait singulier ? Voici celle, tout hypothétique d'ailleurs, que nous proposerions.

On connaît le phénomène remarquable de l'inclusif et de l'exclusif qui se partagent le pluriel de la première personne ; nous l'avons étudié dans une monographie et nous avons constaté que l'exclusif reproduit morphologiquement la deuxième personne du singulier avec l'addition d'un indice plural, tandis que l'inclusif s'arroge une racine spéciale. Eh bien ! nous pensons que ce phénomène très ancien, qu'on ne rencontre plus que dans un très petit nombre de langues, a été autrefois beaucoup plus étendu. S'il en était ainsi particulièrement pour l'Abipone, cette langue aurait perdu son inclusif et aurait gardé à la première personne du pluriel seulement l'exclusif dont la racine est partout celui de la première personne.

En Yuracare, les pronoms isolés sont : première personne *se*, pl. *tua*, deuxième personne *me*, pl. *pa*, troisième personne *na*, pl. *n-on*, où l'on voit qu'aux deux premières personnes la racine diffère du singulier au pluriel.

Les pronoms suffixés sont : première personne *i*, pl. *to*; deuxième personne *ma*, pl. *p*, ; troisième..., pl. *oũ*, où la même différence entre les nombres se retrouve. De plus les racines diffèrent en partie de celles du pronom isolé : *se*, *i*.

Le pronom affixé est : première personne *ti*, pl. *ta* ; deuxième personne *mi*, pl. *pa* ; troisième personne *ca*, pl. *ma*. Ici c'est la deuxième personne et la troisième qui dif-

fèrent dans leurs deux nombres. En outre, différence à la troisième personne d'avec les autres formes.

En Kolosche, forme prédicative: première personne *χa*, *hu*, pl. *tu* ; deuxième personne *bi*, pl. *hi* ; troisième personne *u*, pl. *sa* ; forme possessive: première personne *aχ*, pl. *a* ; deuxième personne *ī*, pl. *ì* ; troisième personne *tu*, pl. *as-tu*. Il y a, comme on le voit, une différence radicale entre les deux nombres de la première personne et peut-être entre ceux de la troisième.

En Bribri, première personne *dže*, pl. *sa* ; deuxième personne *be*, pl. *ha* ; troisième *ye*, pl. *ye-pa*. Différence radicale aux deux premières personnes, surtout à la deuxième.

Amérique centrale.

Dans la famille Maya, en Maya le pronom substantif est : première personne *en*, pl. *on* ; deuxième personne *etš*, pl. *eš* ; troisième ... pl. *ob*, où l'on voit qu'il n'y a pas de différence radicale entre les deux nombres ; mais en Wašteka, première personne *na*, pl. *wa* ; deuxième personne *ta*, pl. *sa* ; troisième personne *χa*, pl. *ba* et *χa*, où une différence existe, surtout à la première personne ; en Kitše, première personne *in*, pl. *oχ* ; deuxième *at*, pl. *iš* ; troisième personne *are*, pl. *χe*, où la même différence s'accuse ; en outre, à la deuxième personne, il y a, au moins, une flexion consonnantique.

La forme possessive donne des différences entre les deux nombres : Maya, première personne *ru*, *w*, pl. *ka* ; Kitše, première personne *nu*, *w*, pl. *ka* ; deuxième personne *o*, *aw*, pl. *iw* ; troisième personne *u*, *r*, pl. *ki* ; Mame, première personne *wa*, *au*, pl. *ka* ; deuxième *te*, pl. *ke* ; troisième *te-χu*, pl. *ké-*

χu ; Pokontši, première personne, *un*, pl. *ka* ; deuxième *a*, *aw*, pl. *a*, *aw-tu* ; troisième *ru*, *r*, pl. *ki*.

Amérique du Nord.

Dans les langues Algonquïnes, le pronom est en kri : première personne *ni*, *ni-ta*, pl. incl. *ki-tha* — *now*, pl. excl. *ni-ta-nǎn* ; deuxième personne, *ki*, *ki-ta*, pl. *kita-wau* ; point de différence radicale entre le singulier et le pluriel, sauf à la première personne entre le singulier et le pluriel inclusif où ce pluriel est emprunté à la deuxième personne, suivant le système de l'inclusif ; les langues Algonquines ne présentent donc pas de syncrétisme. Comme elles sont très importantes, nous n'avons pas voulu les omettre.

En Iroquois, les pronoms prédicatifs sont : première personne sing. *k*, duel incl. *ti*, excl. *iaki* ; pluriel incl. *teũ*, excl. *iaku* ; deuxième personne *s*, duel *tsi*, pl. *seũ* ; troisième personne *r*, *u*, *iõ*, duel *hi*, *ki* ; pl. *rõ*, *kõ*. Comme on le voit, le pluriel diffère du duel seulement par une modification vocalique interne, *i* se change en *eũ* et *o*. Quant au singulier, il diffère des deux autres nombres ; à la première personne l'exclusif a bien la même racine que le singulier, mais l'inclusif a la racine de la deuxième personne, sauf une modification consonnantique ; la deuxième personne diffère aussi par une modification consonnantique *s*, *tsi*, mais la troisième diffère complètement du singulier au pluriel.

En Dakota, il n'y a de différence radicale qu'à la première personne : sing. *mi*, pl. *uki*.

En Nahuatl, première personne *ni*, pl. *ti* ; deuxième *ti*, pl. *am* ; troisième *ye*. Il existe une différence radicale entre les deux nombres à la première et aussi à la deuxième per-

sonne. Cette différence s'atténue au possessif : première personne *no*, pl. *to* ; deuxième personne *mo*, pl. *amo* ; troisième *i*, pl. *in*, où la deuxième personne devient uniforme.

Ce qui est très singulier, c'est que la première personne emprunte son pluriel au pronom de la deuxième du singulier *ti*. Nous en entrevoyons une explication. L'exclusif a existé dans beaucoup de langues où il a disparu depuis ; or, l'exclusif porte la racine du singulier de la première personne, tandis que l'inclusif porte celle du pronom de la deuxième personne. Eh bien ! l'inclusif aura seul demeuré en Nahuatl, et c'est ainsi que la racine de la deuxième personne s'y trouve. C'est l'inverse de ce que nous avons observé en Abipone.

Dans les langues Athapaskes, c'est le pronom possessif qui conserve le mieux le type primitif ; en Tschippeyan : première personne *sē*, *s*, pl. *nu*, *nuχe*, deuxième personne *nē*, pl. *un*, *unχe* ; troisième personne subjectif *bē*, *b.*, pluriel *ubē*, *ub*, objectif *yē*, *ube* ; réfléchi *ede*, *dē*, pluriel *edē*. A la troisième personne il n'y a que des modifications vocaliques, sauf assimilation au pluriel de l'objectif au subjectif. A la deuxième personne, il en est encore de même : *ne*, *nu*. Mais à la première, sing. *sé*, pl. *nu*. Nous croyons avoir encore ici l'explication de ce singulier phénomène qui assimile au pluriel la deuxième et la première personnes, et qui donne à la première la racine de la deuxième.

Autrefois il existait, sans doute, un inclusif et un exclusif ; l'exclusif qui devait porter la racine de la première personne aura disparu et il ne sera plus resté que l'inclusif qui doit porter la racine de la deuxième. Le kri nous a montré le processus complet, ce qui nous permet de le rétablir ici où l'un de ses deux termes fait défaut.

En Teherokesse, il n'y a pas de différence radicale essentielle du singulier au pluriel pour le genre animé, mais il en est autrement pour le genre inanimé. Première personne *tsi*, duel *im*, excl. *asti;* pl. *iti*, excl. *atsi* ; deuxième personne *isti*, duel *isti*, pl. *isti* ; troisième personne *ka*, duel *tani*, *ani*, pl. *tani*, *ani*. En outre, le genre animé diffère de l'inanimé : première personne *akwa*, *tsi;* deuxième *tso*, *hi* ; troisième *tu*, *ka*.

En Choctaw : première personne *si*, pl. incl. *χa*, excl.... (signe plural : *pi*) ; deuxième personne *tši*, pl. *χa tši* ; troisième *i*. L'analyse est ici assez difficile. Il y a différence entre le singulier de la première personne et l'inclusif de celle-ci qui semble se rapprocher de la racine de la deuxième.

En Kolosche, première personne *χat*, pl. *uan* ; deuxième *ue*, pl. *iūan* ; troisième *u*, pl. *as*. Différence radicale partout.

En Tschihaïli-Selich, première personne *kin*, pl. *kae* ; deuxième personne *ku*, pl. *po*.

En Sahaptin, première personne *im*, pl. *nun* ; deuxième personne *im*, pl. *ima* ; troisième personne *ipi*, pl. *imura*.

En Tshinuk, l'inclusif prend la racine de la deuxième personne, l'exclusif a une racine particulière, distincte de celle du singulier de la première personne, et cela à la fois au duel et au pluriel : *iχ* et *lχ* contre *n*.

Dans les langues Sonores, le pluriel ne diffère du singulier qu'à la première personne, *ane*, *atu-m* ; ailleurs il se forme par un indice plural : *um*.

En Tarasque, dans le pronom isolé, le pluriel ne diffère du singulier que par l'addition d'un indice plural et quelquefois une modification vocalique, première personne *hi*, *hu*.

Mais il en est autrement du pronom suffixé au verbe : première personne *ni*, pl. *ku-tše* (*tše*, indice plural) ; deuxième personne *re*, pl. ... *tši* ; troisième personne ..., pl. *š*, où il y a différence radicale à la première personne.

Tel est le syncrétisme dans les langues Américaines. Il se complique, comme on le voit, de la différence entre l'*inclusif* et l'*exclusif*, qui résout quelques-uns de ces syncrétismes.

Nous avons parcouru le plus grand nombre de langues possible, ne laissant pas de côté celles qui sont moins favorables à la théorie du syncrétisme pronominal, parce que nous voulions suivre la véritable méthode scientifique qui est de toujours induire.

Le résultat général des inductions est le suivant :

Le syncrétisme pronominal est un phénomène général ; il se produit dans les langues civilisées aussi bien que dans les langues sauvages, et nous verrons plus loin qu'il tend à se reproduire même une seconde fois, d'une manière hystérogène, par suite de la tendance naturelle du langage humain dans cette direction. Les degrés sont bien ceux que nous avons indiqués en commençant : d'abord *changement complet* de racine, puis *modification* de la *consonne*, par une oscillation plus ou moins large entre les sons, suivant les langues, puis modification de la *voyelle* interne, enfin *flexion* externe, mais par des désinences *autres* que celles employées pour la déclinaison substantive. Souvent cette flexion *pronominale* est doublée d'une flexion *nominale* ; la première, par exemple, donne deux cas, le cas direct et le cas oblique, et la deuxième différencie le cas oblique au datif, à l'accusatif, à l'ablatif, etc.

Il est souvent difficile de distinguer à quel degré du syn-

crétisme on se trouve, et si, par exemple, on est en présence d'un changement total de racines ou d'une modification consonnantique; la solution serait facile, si l'on s'en tenait à l'oscillation restreinte qui existe entre les phonèmes dans l'indo-européen, mais sur le terrain linguistique des langues sauvages, par exemple, les oscillations sont beaucoup plus larges ; le *d* se change en *r*, en *l*, en *n*, etc. Par exemple, le *w* du pluriel de la première personne peut n'être pas sans rapport avec l'*m* du singulier. Mais dans d'autres cas, ce rapport, même lointain, est impossible.

Le syncrétisme a pour résultat de donner à la même personne jusqu'à trois, quatre racines différentes.

Nous ne voulons pas en ce moment remonter jusqu'aux causes, nous nous bornons aux résultats généraux matériels.

Le syncrétisme n'est pas égal aux trois personnes ; il est beaucoup plus fort à la première, diminue à la deuxième, est le plus souvent nul à la troisième ; nous verrons plus tard pourquoi. Mais on peut donner maintenant de sa fréquence à la première personne une raison toute mécanique. Ce résultat est dû à l'existence de l'inclusif et de l'exclusif. Le véritable pluriel du pronom de la première personne est l'exclusif; l'inclusif, au contraire, constitue, bien plutôt qu'un pluriel, la soudure intime des deux premières personnes ; en général, c'est la seconde qui domine et alors il n'y a plus de syncrétisme véritable, il faut rapporter l'inclusif à cette seconde personne; mais quelquefois on emploie une expression par racine nouvelle. L'exclusif disparaissant, l'inclusif ou plutôt le pluriel conserve une racine distincte de celle du singulier, comme résultat du concept d'une quatrième personne, ainsi que nous l'avons expliqué dans une monographie sur ce sujet.

Quant au syncrétisme de la troisième personne qui généralement s'est affaibli et a disparu, il apparaît, au contraire, avec une grande force dans certaines langues, d'abord dans celles du Caucase, puis et surtout dans les langues Bantou, où le pluriel n'a pas la même racine que le singulier, où les différents genres possèdent des racines différentes, et où en même temps ces genres sont très nombreux. Dans une seule langue américaine, le Chiquita, la richesse des racines de la première personne peut rivaliser. Nous en tirerons plus loin des conséquences.

Il appert du tableau que nous avons donné, que dans un temps prélinguistique l'indication du genre et du nombre ne se faisait point par le simple ordre respectif des mots, comme en Chinois, etc., ni par l'agglutination, ni par la flexion (suivant les trois systèmes encore aujourd'hui consacrés, mais beaucoup trop étroits) ni même par le polysynthétisme, comme dans les langues Américaines, ni par l'accord, comme dans celles du sud de l'Afrique, mais par trois moyens qui dérivaient les uns des autres : 1° la *mutation complète de racine ;* 2° la *mutation consonnantique ;* 3° la *mutation vocalique interne.* En un mot, la racine opérait par sa seule force, sans le secours d'une autre. Les trois grands systèmes, classiques aujourd'hui, ceux mêmes qu'il faut leur ajouter, n'existaient probablement pas. La racine seule se suffisait à elle-même. C'était l'*époque d'isolement,* les langues étaient *isolantes,* dans un sens bien plus réel que lorsque les relations se déterminaient par l'ordre des mots, ce qui suppose un rapport de lieu avec ces autres mots. Le pronom, mot très ancien, qui a conservé le caractère archaïque, nous montre des vestiges bien nets de cet état.

CHAPITRE II

SYNCRÉTISME INTERPRONOMINAL PRIMITIF.

Ici le terrain est difficile. En effet, il est souvent incertain si l'on se trouve en présence d'un syncrétisme *primitif* ou d'un syncrétisme *hystérogène*, duquel il sera plus loin question.

Le syncrétisme interpronominal se rencontre surtout dans la conjugaison dite *objective* où le pronom objet s'enclave entre le pronom sujet et le verbe ; cette enclave est parfois si forte que l'un des pronoms est écrasé, il semble avoir disparu, et le premier seul demeure et est modifié ; ce syncrétisme est hystérogène, mais il est souvent primitif aussi. Il se forme alors par l'un des trois *processus* suivants : 1° existence du pronom sujet, seul modifié suivant qu'on supprime la relation avec tel ou tel pronom objet non exprimé ; 2° l'inverse ; 3° l'expression indivisible des deux pronoms par un syncrétisme reproduisant une idée très concrète.

a) *Syncrétisme du pronom sujet impliquant un pronom objet.*

En Kéchua, *i* est l'indice du pronom sujet première personne rencontrant ou supposant un pronom objet deuxième personne.

su est l'indice d'un pronom sujet troisième personne rencontrant un pronom objet deuxième personne.

hua est l'indice du pronom sujet deuxième personne rencontrant un pronom objet première personne.

hua-mi est l'indice d'un pronom sujet troisième personne rencontrant un pronom objet première personne.

Quelquefois le pronom objet est exprimé, mais il l'est analytiquement alors, en dehors du conglomérat; il peut être omis; sa présence confirme d'ailleurs cette idée que l'indice n'est pas le résultat de la fusion mécanique des mots exprimant les deux pronoms, mais celui d'une idée *syncrète*.

Ex. *ape-su-n-ki* = il porte toi; *su* est la troisième personne en relation avec la deuxième; *n* est le signe temporal; *ki* est la deuxième personne.

b) *Syncrétisme du pronom objet impliquant un pronom sujet.*

En Dacotah la deuxième personne du singulier objet s'exprime différemment, suivant que le sujet est de la troisième ou de la première personne; dans le premier cas, par *ni*, dans le second par *tsi; ni tšaška,* il te lie; *tši tš aška,* je te lie.

En Totonaque le pronom *nous*, objet, s'exprime par *kníka* si le sujet est de la troisième personne, et par *kéla* si le sujet est de la deuxième.

En Guarani-tupi le pronom de la deuxième personne objet s'exprime par *oro* quand le sujet est de la première personne, et par *nde* quand il est de la troisième; le pronom sujet s'exprime, d'ailleurs, séparément, ce qui prouve qu'il n'y a pas fusion hystérogène de deux formes, mais syncrétisme primitif.

c) Syncrétisme par expression, tantôt du pronom sujet, tantôt du pronom objet.

En Algonquin *tin* exprime la relation de la première personne sujet avec la deuxième objet ; *k* exprime la relation de la troisième personne sujet avec la première personne objet ; *u* celle de la deuxième personne sujet avec la première personne objet ; *kawin*, celle de la deuxième personne indéfinie sujet, avec la première ou la deuxième objet.

On exprime en dehors tantôt le pronom sujet, tantôt le pronom objet.

d) Syncrétisme par une expression indivisible du pronom sujet et du pronom objet.

C'est le cas du Tcherokesse. Le système du syncrétisme interpronominal y est complet.

1° *Rencontre de la première et de la deuxième personne.*

Si c'est la première qui est sujet et la deuxième qui est objet, l'expression totale sera *kõ* ; si c'est, à l'inverse, la deuxième qui est le sujet et la première l'objet, l'indice total sera *ki*.

2° *Rencontre de la première et de la troisième personne.*

Si c'est la première qui est sujet, l'indice commun sera *tsi* ; si c'est la troisième qui est sujet, l'indice sera *akwa*.

3° *Rencontre de la deuxième et de la troisième personne.*

Si c'est la deuxième qui est sujet, l'expression totale sera *hi* ; si c'est la troisième, l'expression totale sera *tsa*.

4° *Rencontre de la troisième et de la troisième personne.*

L'expression totale sera *ka* ou *ana*.

Suivant M. Adam, dans sa grammaire comparée des langues Caribes, ces langues suivraient ce système dans leur conjugaison objective, et les indices seraient : deuxième personne sujet et première objet : *ki*, *ku*, *k* ; troisième personne sujet et première objet, indices *u*, *uy*, *wi* ; première personne sujet et deuxième objet, indices *ken*, *kan*, *kad*, *kven*, *ku* ; troisième personne sujet et deuxième objet, indices *e*, *o*, *y*, ; première personne sujet et troisième objet, indices *i*, *y*, *ad*, *y*, *ch*, *z*, *t* ; deuxième personne sujet et troisième objet, indices *mi*, *ma* ; troisième personne sujet et troisième objet, indices *muen*, *mon*.

Nous verrons plus loin que ce système primitif a été reproduit d'une manière *hystérogène* par certaines langues ouraliennes, par exemple, le mordwin.

Ce *syncrétisme interpronominal* n'est, en réalité, que le prolongement du précédent. On n'a point commencé par l'élimination de l'expression des deux pronoms ; mais l'un d'eux, de même qu'il s'exprimait d'une manière différente suivant qu'il se trouve au singulier, ou au pluriel, ou bien au cas direct ou au cas oblique, ou bien préfixé ou suffixé, s'est exprimé différemment aussi suivant qu'il a régi un autre pronom de telle ou telle personne ou a été régi par lui ; puis, lorsque ce pronom a été ainsi exprimé, comme il était inutile désormais d'exprimer l'autre, ce dernier est tombé. Rendre *a priori* les deux pronoms par une seule racine, aurait été plutôt une idée abstraite qu'une idée concrète, tel n'a pas dû être le *processus*.

CHAPITRE III

SYNCRÉTISME PRIMITIF DANS LES AUTRES PARTIES DU DISCOURS.

Le syncrétisme pronominal est resté comme un vestige des anciens temps linguistiques. Il est probable qu'alors le syncrétisme n'y était pas cantonné et s'appliquait à d'autres parties du discours, au verbe, au substantif. Cependant on en rencontre peu de traces sur ce terrain.

Le plus remarquable est celui qu'offre le Jagan, une des langues Fuégiennes. La racine du verbe au singulier diffère de celle au pluriel et de celle au duel ; en voici des exemples :

kuk'i, s'embarquer, pluriel *tūmōpi* ; *eja*, jeter l'ancre, pluriel *ālū* ; *māgu*, enfanter, pluriel *lōschscha* ; *kàtaka*, aller, pluriel *ūtuschū* ; *lūpeii*, tomber, pluriel *pūtaka* ; *wīa*, être posé, pluriel *āpeiaschāna* ; *mūtū*, être assis, pluriel *māgātu* ; *mōni*, se tenir, pluriel *palona* ; le choix entre les deux nombres est déterminé par celui du sujet.

alu, prendre, pluriel *tūmīna* ; *ūteka*, déposer, pluriel *wösella* ; *tāgū*, donner, pluriel *wātū* ; *tūpēana*, jeter, pluriel *anāana* ; le choix entre les deux nombres est déterminé par le nombre de l'objet.

Le masculin et le féminin, l'animé et l'inanimé se forment souvent par des racines différentes dans toutes les langues. C'est ainsi que *père* et *mère* ont partout des racines différentes, de même *frère* et *sœur*, moins fréquemment, *fils* et *fille*. Quant au pluriel, il se forme du singulier presque partout par la préfixation ou la suffixation d'un indice plural ; cependant, il emploie aussi une racine

différente de celle du singulier, mais dans ce cas il est difficile de savoir si le syncrétisme est primitif ou hystérogène, c'est à propos de ce dernier que nous l'observerons.

Quant à l'expression des différents cas, nous n'avons pu relever d'exemples de syncrétisme dans les substantifs. Dans les langues Bantou, le mot : *père* semble différer de racine suivant qu'il se trouve joint à un pronom possessif de la première, de la deuxième ou de la troisième personne, mais il n'est pas certain que l'analyse ne puisse en être faite.

Mais si le syncrétisme du *premier degré*, ou *parfait*, est rare dans les mots, autres que les pronoms, celui *imparfait* consistant à exprimer l'indice secondaire par une simple modification soit consonnantique, soit vocalique, est, au contraire, très fréquent. Tout un groupe de langues le pratique. Nous voulons parler des langues sémitiques. C'est par la variation vocalique interne spontanée qu'elles forment la dérivation lexicologique des mots, les diverses formes des verbes, l'expression des temps et des modes, et par le pluriel interne la distinction entre les nombres. Celle entre les genres et celle entre les cas échappe, il est vrai, à ce système, auquel on pourrait cependant rattacher l'état construit. Nous n'avons pas besoin de décrire ici ce processus, il est assez connu.

Le procédé de la variation vocalique est aussi employé par les langues Chamitiques. Le Tamaschek fait le pluriel dans les substantifs par les mutations d'une, de deux et quelquefois de trois consonnes de la racine. Les langues de l'Abyssinie emploient cette variation d'une manière très curieuse à la formation des divers temps ; en Somali, en Dankali, en Galla et en Irob-Sabo, l'*a* du duratif devient à

l'aoriste, *e*, *i*, *o*, *u* ; quelquefois ce n'est plus la racine du verbe, mais la voyelle du pronom préfixé qui subit cette transformation : en Irob-Saho, imparfait *ā-ba* de *ba*, entendre; parfait *ō-ba*, subjonctif *ā-bo*; mais la modification qui porte sur la racine est plus profonde; imparfait *ama*, être mauvais, parfait *uma* ; *dalasa* être gras, *udlusa* ; *harafa* désirer, *i-hrifa* ; *kahana* aimer, *i-khina* ; *nabada* s'éveiller, *i-nbida* ; *nafaqa* être avare, *u-nfuqa* ; *sahata*, nuire ; *o-shota*. D'autres fois c'est la voyelle du suffixe qui est modifiée ; *āba* faire ; imparfait *abā* ; parfait *aba* ; subjonctif *abo*. Le Tamasheq modifie enfin au duratif la voyelle radicale : *elkemeg*, je suivis, duratif *elkameg*.

Dans les langues germaniques, le parfait s'exprime ordinairement par une modification consonnantique, c'est-à-dire par le redoublement. Mais aussi très souvent la modification n'est que vocalique et constitue le système d'apophonie. Nous savons bien que les indo-européisants et surtout les néo-grammairiens y voient un phénomène purement mécanique produit par l'accent et en font l'état fléchi de la voyelle par opposition à son état normal et à son état réduit ; mais tandis que pour l'état réduit l'influence de l'accent est évidente, elle ne l'est nullement en ce qui concerne l'état fléchi, car cette modification vocalique se produit même dans des langues, comme les Chamitiques, où le système vocalique des néo-grammairiens n'a rien à voir. Cette modification concorde déjà avec le redoublement, mais il lui survit : grec, λανθανω, λεληθα ; λειπω, λελοιπα ; allemand *geben*, *gab* (pour *gob*) ; *singen*, *sang* ; gothique : *leta*, *lai-lot*.

Le pluriel se forme dans les substantifs par une simple modification vocalique dans une foule de langues : 1° Dans

l'Iénissei et le Kotte, en Iénissei, *tip*, le chien, pluriel *tap* ; *ses*, le fleuve, pluriel *sās* ; *des*, l'œil, pluriel *deas* ; dans le Kotte, *ēg*, chèvre, pluriel *ag* ; 2° dans l'Irob-Saho, *agab*, péché, pluriel *agob* ; 3° en Dinka, *rāl*, reine, pluriel *ral* ; *nom*, tête, pluriel *nim* ; 4° en Albanais, *dacî*, bélier, pluriel *déc ; Kaou*, bœuf, pluriel *kyé* ; *natea*, nuit, pluriel *netæ* ; *thisi*, sac, pluriel *thasæ* ; 5° en Gaëlique, *long*, navire, pluriel *luing* (l'*i* est une infixation, mais *u* pour *o* est une apophonie) ; *deúr*, larme, pluriel *deoir* ; 6° en Breton, *greg*, épouse, pluriel *gragez*.

Il se produit par une mutation consonnantique dans la langue Poul ; les noms du genre anthropique forment le pluriel en changeant *p* en *f* ; *gu*, *gi* et *k* en *h*, *w* ; *b* en *w*, *v* ; *d*, *nd* en *r* ; *ti* en *s* ; *dj*, *ndj* en *i*.

Mais malgré ces cas, assez nombreux seulement parce que nous les avons recueillis partout, le phénomène de syncrétisme est rare dans les autres parties du discours, tandis que pour le pronom il constitue la règle.

C'est que le pronom, le plus ancien peut-être des mots du discours, s'est mieux conservé que tous les autres, et a gardé les formes et les concepts antiques.

CHAPITRE IV

SYNCRÉTISME HYSTÉROGÈNE.

Il y a en linguistique tendance à revenir par une voie détournée à certains phénomènes oubliés qui existaient au point de départ. Le syncrétisme que nous avons décrit n'est point une production mécanique des mots, il résulte

de la pensée même, avant de se réaliser dans le langage ; mais plus tard a surgi un autre syncrétisme différent, né de l'évolution du mot, en dehors de toute influence psychique, mais dont ensuite la pensée a pu s'emparer.

Ce syncrétisme hystérogène s'est peu rencontré dans le pronom, parce que celui-ci avait conservé le syncrétisme ancien, mais il agit dans le verbe et dans le substantif.

Dans le verbe, par exemple, le nouveau syncrétisme a rétabli dans les langues romanes la distinction vocalique entre l'aoriste et le parfait, qui avait disparu ; le *processus* est tout phonétique ; en Espagnol, le présent se renforce consonnantiquement : *valere* devient *valgo* ; *salir*, *salgo* ; *venir*, *vengo*, ou vocaliquement *morir*, *muero* ; *poder*, *puedo* ; au parfait *morir* fait *muriò* ; voilà de nouveau les temps différenciés par la voyelle interne. En Italien, il en est de même : *sapere*, parf. *seppi* ; *potere*, *puoi* ; *vedere*, *veddi* ; *rompere*, *ruppi* ; *crescere*, *crebbi* ; en Français, je *viens*, je *vins* ; je *meus*, je *mus*. Aujourd'hui, comme à l'époque primitive, mais pour d'autres causes, le parfait s'exprime souvent par la voyelle interne.

L'Allemand moderne, aux modifications vocaliques de l'Européen commun, en ajoute, pour différencier le temps, de nouvelles nées mécaniquement. C'est ainsi que le participe passé prend souvent une voyelle particulière ; *stehlen*, *ich stehle*, *ich stahl*, *gestohlen* ; l'*a* du parfait *stahl* représente l'*o* de l'Européen commun ; une nouvelle différenciation est celle de *gestolen* pour gesten = gesten.

Dans le domaine du substantif la périphonie a causé une sorte de syncrétisme mécanique, qui imite le syncrétisme psychique résultant de l'apophonie. C'est ainsi que *männer* est le pluriel de *man*, l'*a* est devenu *ä* par l'in-

fluence de l'*e* de la désinence ; dans l'Anglais *man*, pluriel *men*, le phénomène se dessine mieux, parce que la désinence est tombée.

Quelle qu'ait été la cause, dans la sensation linguistique c'est la mutation de la voyelle interne qui différencie le singulier du pluriel. La périphonie a opéré dans ce sens, surtout dans les langues Scandinaves, où *sonr*, fils, devient *synir* ; *mūs*, *mys* ; *lūs*, *lys*.

Dans les langues Celtiques cet effet de la périphonie est très remarquable. Il se fait sentir d'abord dans le passage du singulier au pluriel : gaëlique *each*, cheval, pluriel *eich* ; *seol*, voile, pluriel *siui l* ; mannois, *mac*, fils, pluriel *mec* (sous l'influence d'un *i* final tombé) ; en Breton, *brān*, corbeau, pluriel *brini* ; *enez*, île, pluriel *inizi* ; *askourn*, l'os, pluriel *eskern*. Dans ces langues, la périphonie opère aussi d'un cas à un autre.

Quelquefois le syncrétisme hystérogène est complet, c'est lorsqu'il s'agit d'exprimer le masculin et le féminin : en Anglais, *boy* et *girl*, *colt* et *filly*, *buck et doe* ; en français : *garçon* et *fille*, *cerf* et *biche*, *cheval* et *jument*.

Il l'est aussi dans la différenciation du temps des verbes, par exemple, en grec : dans τρεχω et εδραμον; ερχω, ελθον et en latin *fero*, *tuli*.

Dans le pronom, le syncrétisme hystérogène s'est produit d'une manière très curieuse pour la branche interpronominale. Dans la conjugaison dite objective, le pronom sujet et le pronom objet s'amalgament si fortement entre eux qu'on a peine à les analyser et que quelquefois même cette analyse devient impossible.

Dans le Basque la difficulté est déjà grande : *d-a-kargu-k* — cela portes-à-nous-tu — tu nous le portes.

La difficulté augmente en Esquimau : *mattar-pa-u-ti-ng-it* — nous te déshabillons.

Elle devient inextricable en Mordwin, et certaines personnes défient toute analyse, mais comme d'autres s'analysent bien, on n'a cependant affaire qu'à un syncrétisme interpronominal hystérogène. M. Frédéric Müller renonce quelquefois à le décomposer.

Sans doute, l'origine de ce syncrétisme est tout indirecte et mécanique, mais lorsqu'il devient complet, il entraîne l'idée syncrète. Il faut aller plus loin ; l'instinct du syncrétisme n'est pas entièrement étrangère à cette production ; si elle ne la cause pas, elle la favorise.

Remarquons en passant ce caractère cyclique dans l'évolution du syncrétisme ; il apparaît au point de départ, puis disparaît, puis réapparaît au point d'arrivée.

CHAPITRE V

CONCLUSION.

Le *syncrétisme* dans son ensemble n'est qu'une branche de *concrétisme*. L'esprit ne peut pas concevoir une idée sans la voir déterminer ; d'un autre côté, il ne peut pas concevoir un concept accessoire, dépendant, en dehors du concept principal. L'*individualisation à outrance* a précédé la *généralisation*. C'est en certain sens l'opposite du concrétisme. Ce dernier ne peut concevoir le concept principal sans le concept accessoire ; le syncrétisme ne peut concevoir le concept accessoire que confondu avec le concept principal.

Le *syncrétisme pronominal*, en particulier, tient à ce que les personnes au pluriel sont tout à fait indépendantes des personnes au singulier, du moins quelques-unes d'entre elles. C'est ainsi que le pluriel *inclusif* n'est pas le pluriel du pronom de la première personne, mais une quatrième personne formée de la réunion des deux premières. L'exclusif lui-même, étant *moi* + *lui*, ne peut former un véritable pluriel, puisqu'on n'additionne pas ensemble des unités de natures différentes. Aussi le syncrétisme de la première personne est-il le plus fréquent. Le pluriel de la deuxième personne peut représenter non seulement *toi* + *toi*, quand il y a plusieurs interlocuteurs, ce qui est alors un vrai pluriel, mais *toi* + *il* ou *toi* + *eux*, auquel cas on ne peut non plus additionner ensemble des unités différentes. Quant à la troisième personne, c'est toujours *il* + *il*, aussi le pluriel véritable en est-il plus fréquent, Voilà, au point de vue psychique, pourquoi le syncrétisme affecte principalement le pronom personnel.

Quant à son *processus* morphologique, le voici :

On ne saurait soutenir que le langage a créé telle racine pour exprimer le pronom au singulier, telle autre pour l'exprimer au pluriel ou à l'oblique ; le langage ne se fait pas volontairement ; même pas consciemment. Il faut donc que les racines employées aient nécessité leur emploi spécial.

De même qu'en géologie on juge de la formation des phénomènes anciens par celle des phénomènes contemporains, de même on peut le faire en linguistique. Or, comment s'est formé dans beaucoup de cas le syncrétisme hystérogène, par exemple celui du grec ἔρχω, ἦλθον, du latin *fero* et *tuli*, et celui du français : *cheval, jument?* Par l'emploi de

doublets. En grec il se trouve deux verbes qui signifient *venir* ; on prend le présent de l'un, le parfait de l'autre, on élimine le reste ; de même, en latin le verbe *tuli* avait d'abord son présent, le verbe *fero*, son passé, ils l'ont perdu, on les a employés tous les deux comme des temps différents du même verbe ; le mot *jumentum* signifie *bête de trait* ; *cheval* avait perdu son féminin, *jumentum* le remplace ; toutes les fois que la langue a créé des doublets ayant le même sens, la psychique du langage finit par les employer, chacun dans des sens différents, lorsqu'elle en a besoin ; dans le cas contraire, un des doublets tombe. Quand elle n'en trouve pas l'emploi morphologique, elle les destine lexiologiquement à exprimer différentes nuances de la même idée. Cet usage de racines de même sens général pour des significations particulières, usage qui fait sortir du régime de l'*indétermination*, constitue la *polarisation linguistique*.

Eh bien! à l'origine le *processus* a été identique. Nous avons des vestiges de cet état que nous avons relevés dans plusieurs langues. C'est ainsi que dans les langues Bantou les racines des pronoms de la troisième personne sont extrêmement nombreuses, elles sont d'emploi indéterminé, puis chacune s'attache à une classe de substantifs ; de même, dans les langues du Caucase, des nombreux suffixes de la troisième personne, les uns ont été peu à peu affectés au masculin, les autres au féminin, les autres au pluriel, par polarisation. Ce fourmillement de racines se constate plus rarement à la première personne ; nous le rencontrons cependant dans une langue Américaine, le Chiquita, si tant est que ces formes résistent définitivement à l'analyse ; elles se sont réduites peu à peu ; celles qui restaient se sont polarisées, les unes sont attachées au sin-

gulier seul, les autres au pluriel seul, d'autres à l'oblique. Quelques-unes mêmes se sont polarisées avec d'autres dans le même sens, c'est ce qui fait qu'on trouve dans les langues Sémitiques *k* et *t* comme indices de la même personne, la seconde. Quelquefois enfin parmi les différentes langues la même consonne qui dans l'une se polarisait vers le singulier, dans l'autre s'est polarisée vers le pluriel. En effet, la polarisation se fait surtout par opposition ; quand une racine s'est polarisée dans une direction, il faut bien que l'autre le fasse dans l'autre.

Y a-t-il une cause phonétique ou psychique à cette polarisation, ou s'accomplit-elle au hasard ? C'est une question très intéressante que nous examinerons dans une autre étude.

Partout la partie phonétique et lexiologique du langage fournit des matériaux abondants, même exubérants, de formes variées ; la partie psychique et syncrétique donne ensuite un sens et une direction différente à chacune de ces formes, les polarise ; c'est au moyen de cette polarisation qu'on les a employées à exprimer l'idée syncrétique.

Quant aux doublets dont la polarisation a, entre autre résultats, formé le syncrétisme pronominal, ils ont une origine concrète, chacun d'eux ayant d'abord représenté un être différent, ainsi que l'attestent ceux de la troisième personne en Jagan et dans les langues Bantou. Ce syncrétisme qui est, par sa nature, une modalité du concrétisme, a donc pris naissance dans un phénomène déjà concret.

Raoul de la Grasserie.

DE QUELQUES PUBLICATIONS RÉCENTES

POUR L'ÉTUDE DE LA LANGUE HINDOUSTANI

L'enseignement de l'hindoustani a été inauguré, ou pour mieux dire créé en Europe, par M. Garcin de Tassy, mon illustre et regretté prédécesseur. C'est en 1828 qu'il ouvrit son cours à la Bibliothèque Nationale où était alors installée l'École des Langues orientales vivantes, organisée par la Convention le 10 germinal an III (30 mars 1795). Pendant cinquante ans, il a groupé autour de sa chaire de nombreux étudiants qu'il formait à la connaissance de la langue la plus répandue dans l'Inde et ses livres font encore autorité. Mais, comme tous les hommes de son temps, M. Garcin de Tassy, plein d'esprit, d'humour, de talent, nourri de fortes études littéraires, était plus philologue que linguiste et ne connaissait pas la rigueur et les précisions de la science : il ne comprenait pas l'importance de la méthode positive dans l'enseignement et n'attachait qu'un intérêt secondaire aux questions d'origines et d'affinités. De plus, il était de cette vieille école pour qui l'orientalisme gravite surtout autour du monde musulman ; arrivé à l'hindoustani par l'arabe et le persan, il croyait volontiers que l'hindoustani était l'idiome national de l'Inde et que la grande péninsule était comme une vaste colonie de Mahométans. Ses traductions ne sont qu'un perpétuel à peu près ;

ses *Chrestomathies* ne sont ni progressives ni graduées ; ses grammaires sont purement empiriques.

En réalité, l'hindoustani est une langue indienne, uniquement et proprement indienne. C'est un dérivé direct de ces vieux prâkrits que le sanskrit résumait et centralisait littérairement. On a appelé *hindûî* la forme moyenne littéraire de ces patois en évolution et l'*hindî* en est la forme vulgaire contemporaine. L'*urdû*, c'est de l'hindî écrit en caractères persans et dont le vocabulaire a été fortement envahi par le persan et l'arabe ; on appelle *dakhnî* l'urdû du Dékhan, c'est-à-dire du pays d'Haïderâbâd. L'urdû, parlé par tous les Musulmans immigrés dans les diverses régions de l'Inde, y est devenu comme une sorte de *lingua franca* commode quoique beaucoup moins connue qu'on ne le croit généralement. De son côté, l'*hindî*, sur le large territoire où il est parlé par plus de quatre-vingts millions d'hommes, se subdivise en un très grand nombre de dialectes régionaux. C'est l'ensemble de ces jargons divers, hindîs et urdûs, que nous désignons sous le nom d'*hindoustani*.

Pour compléter et préciser, sous une forme plus adéquate aux exigences de la science et aux besoins de l'enseignement moderne, les notions grammaticales nécessaires à l'étude de l'hindoustani, j'ai publié en 1883 — dans la *Revue de linguistique* (t. XVI, p. 250 à 324) — des *Éléments* de grammaire qui n'avaient d'autre but que de continuer pour ainsi dire les *Rudiments* de M. Garcin de Tassy. Malheureusement je n'ai pu corriger, avec tout le soin nécessaire, les épreuves de ce travail et il en est résulté qu'il s'y trouve de nombreuses fautes : on me permettra de rectifier les principales ci-après. Je voudrais examiner très rapidement ici quelques-uns des ouvrages ayant pour but

l'enseignement de l'hindoustani, qui ont paru en Europe depuis 1883.

En dehors de l'Angleterre, dont je parlerai en dernier lieu, je ne citerai que l'Italie et l'Allemagne.

Une grammaire hindoustanie, simple et sans prétention, avait déjà paru à Naples, il y a plus de dix ans : *Hindûstânî zabân kî tawâ'd.* — Grammatica indostana... pel prof. Al. Ed. Foulques. *Napoli*, presso l'Autore, 1883; pet. in-8°, (v)-105 p. Ce petit livre, qui ne traite que de l'urdû, est l'œuvre d'un professeur de langues qui enseignait l'allemand, l'anglais et le français « par la méthode Ahn-Robertson ».

Mais il vient de paraître, à Naples même, un livre d'allures plus importantes et qui forme le premier volume d'une *Collezione scolastica del R. Istituto orientale in Napoli*. Il comprend xix-258 p. et porte le titre suivant : *Grammatica della lingua indostana o urdû per* Camillo Tagliabue, professore di lingua indostana nel R. Istituto orientale in Napoli. *Napoli e Roma*, typ. della Accademia dei Lincei, 1892 ». Ce livre ne traite également que de l'urdû ; les mots cités et les exemples sont transcrits en caractères latins dans les deux premières parties. L'ouvrage est en effet divisé en trois parties ; *Orthographe*, *Etymologie* et *Syntaxe*.

Ce que l'auteur appelle *orthographe*, c'est uniquement l'étude de l'alphabet et de la prononciation ; je ne ferai qu'une observation sur les transcriptions de l'auteur : il rend *dj* par *g* et *g* (dur) par *g*. *g* avec un point ; cette transcription est évidemment par trop italienne. Je remarque que, dans les textes, le *h* papillon n'est pas uniquement affecté à exprimer l'aspiration. L'*étymologie* est notre

morphologie; elle n'occupe que 92 p. et est beaucoup moins développée que la *syntaxe* qui en a 138. On voit que le livre a la prétention d'être plutôt classique que scientifique; l'auteur a cherché à présenter les éléments de la grammaire hindoustanie sous la forme ordinaire des livres scolaires d'enseignement.

Je n'ai rien trouvé sur la variabilité en genre et en nombre des noms verbaux pris adjectivement. M. Tagliabue appelle ces « noms verbaux » des « infinitifs ». Il adopte le nom d'*aoriste* que j'ai proposé pour le temps unique du verbe, mais il n'indique pas suffisamment que les futurs en *ungâ*, *êgâ*, etc., sont de véritables participes adjectifs. M. Tagliabue a naturellement réservé à la syntaxe (p. 125-127) l'explication de la construction passive si chère aux Hindous quand le verbe est au prétérit transitif; mais je ne trouve pas ses explications suffisantes. D'abord il me paraît mauvais de faire place, dans les paradigmes du verbe, à un prétendu passé *mâin nê sunâ hâi* « j'ai entendu, il a été entendu par moi », *tû nê sunâ hâi* « tu as entendu » etc.; puis, je n'aime pas du tout cette appellation de *cas agent* donné à la forme oblique des noms suivie de la particule *nê* « par »: si l'on veut en faire un vrai cas, qu'on l'appelle *instrumental*. Enfin, M. Tagliabue n'a pas rendu suffisamment compte de la très curieuse construction attributive impersonnelle, p. ex. *Unhôn nê sâmp kê sir kô kucalâ* « par eux il a été écrasé à la tête du serpent »; la traduction *littérale*: « quant à la tête du serpent, elle fut écrasée par eux » n'est pas plus exacte que l'explication: « *ma se, per qualche ragione*, l'oggetto prende la forma *kô* del dattivo, la concordanza fra esso ed il verbo è rotta, e la costruzione diventa impersonale; il sogetto — nella forma del pronome della terza

persona singolare maschile, — essendo compreso nel verbo ». Il aurait fallu dire au moins pour quelle raison l'objet prend la forme *kô* du datif; en réalité, ce n'est pas ce *kô* qui détermine l'impersonnalité de la phrase, c'est l'impersonnalité de la phrase qui amène le datif. On a d'abord, par un renversement qu'explique la prépondérance accordée à l'objet sur le sujet, à l'acte sur son auteur, mis au passif participial la phrase active ; « j'ai lu ce livre » est devenu « par moi ce livre (a été) lu », puis, l'action même a prédominé sur l'objet et le mot « lu » s'est trouvé le plus important, celui qui résume et représente toute la proposition; alors, il a fallu spécifier l'objet par un suffixe objectif et celui du datif se trouvait tout indiqué. Les aryanistes connaissent depuis longtemps ces constructions, les trois *prayôgas* que M .Beamesa expliqués par les formules latines: *Rex urbem condidit*, *a rege urbs condita* (*est*), *a rege urbi conditum* (*est*) et que j'ai proposées d'appeler constructions « directe, inverse et attributive ».

A ces divers points de vue, le livre publié à Leipzig par M. le dr. Martin Schultze l'année dernière (*Grammatik der hindustanischen Sprache, hindî und urdû*, 1894, iv-56 pages grand in-8°), est de beaucoup supérieur aux deux ouvrages italiens dont je viens de parler. Sous une apparence très modeste, il est aussi complet que possible; il donne le plus souvent les mots avec la double écriture indienne et sémitique, en y joignant une transcription latine bien faite. L'ensemble est méthodique, clair et précis; par exemple, avant de donner l'alphabet, M. Schultze dit quelles sont les consonnes et les voyelles formant le matériel phonétique de l'hindoustani. La grammaire, précédée d'une très courte introduction et suivie de six pages de textes, comprend trois

parties principales : sons et écriture (p. 4-19), dérivation et morphologie (p. 20-38), syntaxe (p.39-43), et se termine par un appendice donnant les noms des mois, les poids et mesures, etc. M. Tagliabue avait mis également à la fin de son ouvrage un appendice du même genre ; il y indiquait, après Forbes, le moyen commode de convertir les années mulsumanes en années de l'ère chrétienne. La différence entre l'année lunaire et l'année solaire donnant environ trois ans par siècle, il suffit de retrancher du nombre donné trois pour cent et d'ajouter la date exacte de l'hégire, soit 621.54 (16 juillet 622). Ainsi, l'année mulsumane 1018, moins trois pour cent, c'est-à-dire 30.54, devient 987.46 ; en y ajoutant 621.54, on a la date chrétienne 1609.

M. Schultze transcrit *w* et *y* le *vav* et le *yé* que M. Tagliabue représente par *o* et *i* ; il indique les habitudes graphiques modernes qui réservent au *hé* papillon la marque de l'aspiration et qui affectent au son *ê* le *yé* replié en arrière. Je lui reprocherai d'appeler *infinitifs* les noms verbaux en *â* : *bolnâ* n'est pas « parler » mais « action de parler » ; c'est ce qui explique qu'il puisse se décliner et devenir *bolnê* après les suffixes ; c'est aussi la raison pour laquelle il prend les formes féminines *î* et *în* dans des phrases telles que les suivantes du *Bâgh ô Bahâr* où il s'accorde avec son complément : *bahut bâtên banânîn* kh*uṣ nahîn* « il n'est pas agréable d'assembler beaucoup de mots », *agar tum kô âisî hî nâ-âṣnâî karnî thî* « si vous aviez à faire une telle non-amitié, si vous n'aviez pas l'intention d'obtenir de l'amitié » et celle-ci du *Tâubat-un-Naçûkh* dont nous parlerons tout à l'heure : *Mêrî namâz jânî ṣurû' hûî* « ma prière commençait à finir » ; les noms verbaux sont au féminin pour s'accorder avec *bâtên*,

âṣnâi et *namâz*. — Les textes choisis par M. Schultze sont la parabole de l'enfant prodigue en hindî et en urdû soigneusement analysée, une ode de Mirzâ Kâzim Ali Javan et quarante phrases de conversation journalière. En résumé, ce livre est fort bon et il est d'autant plus recommandable que son prix est très modeste.

On comprend que je ne puisse passer ici en revue tout ce qui s'est publié en Angleterre. Je ne m'occuperai donc que de quatre ouvrages intéressants à divers titres : les *Idioms* (et leur clef) de M. Kempson, le *Tâubat-un-Naçukh* qu'il recommande comme texte à étudier, le *Manuel* de M. Pincott et le recueil de textes hindîs publié par ce dernier à l'occasion du Jubilé de la reine Victoria.

Le livre de M. Kempson a paru à Londres en 1890 ; il est intitulé « *The Syntax und Idioms of Hindustani*, or progressive exercices in translation, with notes and directions and vocabularies » ; c'est un élégant in-8° de (ij)-viij-178 p. auquel fait suite une *Key*, qui a paru la même année, de iij-74 p. et qui donne la traduction des exercices. L'ouvrage est un livre d'enseignement qui ne vaut ni plus ni moins que beaucoup d'ouvrages similaires qui ont été composés en Europe pour ceux qui veulent apprendre le français, l'allemand, l'anglais, etc. Il donne d'abord des règles de grammaire ou de syntaxe, puis deux sortes d'exercices sur ces règles, les premiers en anglais à traduire en hindoustani et les seconds en hindoustani à traduire en anglais. Le « corrigé » se trouve dans la *Clef*. Je ne crois pas à l'efficacité réelle de ce système qui s'adresse surtout à la mémoire, qui ne tient pas assez compte de l'intelligence et qui ne demande à l'étudiant aucun effort spontané. Les méthodes à la fois les plus rapides et les plus pratiques

sont celles qui reposent sur l'observation. Pour bien apprendre une langue, il n'est rien de tel que l'analyse minutieuse d'un texte au point de vue du vocabulaire et de la grammaire, et l'application des résultats de cette étude à des thèmes d'imitation. Le thème est l'exercice le plus utile, mais à la condition qu'il soit précédé d'une version qui lui serve de modèle, de prototype et de régulateur. M. Kempson tient aussi pour le cas agent en *nê* et, pas plus que M. Tagliabue, il ne rend compte de la construction attributive ; il expose la règle, en prenant ce point de départ faux : « quand l'objet est accompagné de *kô* »... Il va sans dire que quelque défectueux que soit à mon avis le système de M. Kempson, il est fort supérieur à l'empirisme des Ahn, Bacharach et autres. Les notes qui accompagnent ses exercices sont excellentes. Il explique souvent la raison de certaines anomalies ; ainsi, il fait très bien voir pourquoi les verbes *bôl* « parler » et *bhûl* « oublier » ne prennent pas la construction inverse ; c'est que *bôl* signifie proprement « émettre des sons » et est réellement intransitif ainsi que *bhûl* qui a le sens de « perdre le souvenir ».

On me répètera peut-être ce qu'on m'a déjà dit plusieurs fois, à savoir qu'un livre d'enseignement n'est pas un traité scientifique et qu'on déroute le lecteur en le sortant du cadre ordinaire des études classiques. A cela je répondrai une fois de plus, d'une part, que c'est tant pis pour les études classiques si elles ne sont pas mieux ordonnées, et de l'autre que la méthode, le raisonnement, l'arrangement logique, les déductions motivées ne sont jamais de trop nulle part.

M. Kempson a fait faire à Londres, en 1886, une édition soignée accompagnée d'un bon vocabulaire et de nom-

breuses notes fort utiles (avec un index) du texte qu'il recommande de préférence à tous les autres. Le *Tauḥatu-n-naçûkh* de Maulvî Hâjî Hâfiz Nazîr Abmed, de Delhi, forme un très élégant volume de (iv)-68-328 p. in-8° ; une traduction abrégée en avait été faite par le savant éditeur en 1884 (x-118 p. pet. in-8°). Ce texte, comme le fait remarquer M. Kempson, est excellent au point de vue de la correction et de la pureté du langage ; il donne les renseignements les plus complets et les plus exacts sur la vie domestique et les mœurs des Musulmans de l'Inde ; il fournit d'excellents modèles de conversation. Mais j'y trouve un défaut grave : il est ennuyeux. C'est un roman religieux, dans le genre de ces récits où le pécheur coupable est ramené à Dieu par l'adversité, entremêlé de dissertations philosophiques et morales. Combien je préfère, malgré les imperfections relatives de son style, le vieux *Bâgh o Bahâr* de Gilchrist ! J'en possède un exemplaire en dêvanagari, imprimé dans l'Inde sans aucune prétention, illustré de dessins naïfs, et qui m'est d'autant plus précieux qu'il a appartenu au regretté James Darmesteter... Au moins, cela se lit comme un conte de fées et ça ne sent ni le sermon, ni la théologie, ni la propagande.

Le Manuel de M. F. Pincott (*The Hindi manual*, 3e édition, 1890, pet. in-8° de xij-388 p.) est fait dans le même but que celui de M. Kempson, mais il me semble mieux réussi, pour employer le jargon du jour. Il est terminé par un vocabulaire et comprend trois parties distinctes : un bon essai de grammaire, une série de phrases types classées dans le même ordre que les éléments grammaticaux, des exercices et des dialogues. A la fin de la seconde partie ont été groupés un certain nombre de rensei-

gnements utiles : nombres et chiffres, fractions, calendrier, ères, noms de couleurs, noms de lieux, etc. Je relève en passant les noms de villes *Kâtchîn*, *Bharatpur*, *Kalkattâ*, *Dardjaling*, *Lâhâur*, *Lakhnaû*, *Maû*, *Alvar*, que les Anglais écrivent ordinairement *Cochin*, *Bhurtpore*, *Calcutta*, *Darjeeling*, *Lahore*, *Lucknow*, *Mhou*, *Ulwar* ; *Delhi* est également une transcription inexacte de *Dehlî* ou plutôt *Dillî* dont l'étymologie est incertaine : M. Kempson nous apprend dans les notes de son *Tâubat-un Naçûkh* que le poète hindou Râja Çiva Prasâd voit dans *Lakhnaû* une contraction de *Lakṣmaṇâvatî* « rendez-vous (?) de Lakchmana » Tous les textes, tous les mots cités, sont transcrits en lettres latines, et pas à l'anglaise.

Le recueil de textes publiés par M. Pincott à l'occasion du cinquantenaire de la Reine Victoria forme un petit in-8° de viij-64-(ij) p. avec un gros portrait de la Reine, *Mahârâṇî Victôriyâ Kâisar-i-Hind*. Il est imprimé tout entier à l'encre rouge, ce qui est bien une idée anglaise, mais ce qui fatigue sensiblement les yeux des lecteurs. Il porte ce titre : « *Khaṛî bôlî kâ Padya*, the poetical reader of khaṛî bôlî (langage correct, vrai hindî) compiled by Ayodhya prasâd, khatri, of Mozuffarpore ; edited by F. Pincott. *London*, 1888 ». L'intérêt de ce volume est qu'il est composé de poèmes en hindî ordinaire et non dans le dialecte de Braj qui était jusqu'ici le langage ordinaire de la poésie indienne. On y trouve entre autres une traduction de l'Ermite de Goldsmith. Il est divisé en trois sections : *thêṭh hindî* « pur hindî », *munṣî stâil* (style) « style des auteurs musulmans » et *paṇḍit sṭâil* « style des écrivains hindous ». Je reproduis l'une des plus courtes pièces de la seconde section ; elle est du célèbre poète Bâbû Hariçcandra :

DAÇARATH VILÂP

Kâhân hô, ê hamarê Râm pyârê ?
Kidhar tum chôr mujh kô sidhârê ?
Burhâpê mên y' dukh bhî dêkhnâ thâ ?
Isî kê dêkhnê kô mâin bacâ thâ ?
Chipâî hâî kahân sundar wah mûrat ?
Dikhâ dô sâmwalî sî mujh kô sûrat.
Chipê hô kâun sê pardê mên bêtâ !
Nikal âô ki ab martâ hâi burhâ.
Burhapê par dayâ mêrê jô kartê
Tô ban kî ôr kyôn tum pâir dhartê ?
Kidhar wah ban hâi jis mên Râm pyârâ,
Ayudhyâ chôr kar sûnî sidhârâ ?
Gaî sang mên Janak kî jô lalî hâî,
Isî sê âur mujh kô bêkalî hâi,
Kahâingê kyâ Janak yah 'hâl sunkar ?
Kahân Sîtâ, kahân wah ban bhayankar ?
Gayâ Lachman bhî un kê sâth hî sâth,
Taraptâ rah gayâ mattê hî mâin hâth.
Mêrî ânkhôn kî wah putlî kahân hâi ?
Burhâpê kî mêrî lakrî kahân hâi ?
Kahân ḍhûnḍhûn, mujhê kôî batâ dô.
Mêrê waccôn kô bas mujh sê milâ dô.
Lagî hâi âg câtî mên hamârê
Bujhâô kôî un kâ 'hâl kahkê.
Mujhê sûnâ dikhâtâ hâi zamânâ
Kahîn bhî ab nahîn mêrâ ṭhikânâ.
Andhêrâ hô gayâ ghar, hây, mêrâ.
Huâ kyâ mêrê hâthôn kâ khilâunâ ?
Mêrâ dhan lut karkê kâun bhâgâ ?
Bharê ghar kô kis nê ujârâ ?
Hamarâ bôltâ tôtâ kahân hâi ?
Arê ! Wah Râm sâ bêtâ kahân hâi ?
Kamar ṭûṭî na, bas ab, uṭh sakêngê.
Arê ! Bin Râm kê rô rô marêngê.
Kôî kuch 'hâl tô âkarkê kahtâ ?
Hâi kis ban mên mêrâ pyârâ kalêjâ ?

Hawâ âur dhûp sê kumhlâkê thakkar,
Kahîn sâyê mên bâithê hôngê.Raghuwar.
Jô ḍartî dêkhhar mitṭî kâ cîtâ
Wah ban ban phir rahî hâi âj Sîtâ.
Kabhi utrî na sêjôn sê zamin par.
Wah phirtî hâi piyâda âj dar dar.
Na niklî jân tak, bê-hayâ hûn,
Bhalâ mâin Râm bin kyôn jî rahâ hûn?
Mêrâ, hâi bajr kâ, lôgô, kalêjâ!
Kî is dukh par nahîn ab bhî y' phaṭṭâ
Mêrê jînê kô din bas, hây, bîtâ!
Kahân hâin Râm, Lachman, âur Sîtâ?
Kahô, mukhṛâ tô diklâ jâyên pyârê!
Na rah jâyên hawas jî mên hamârê!
Hamarê Râm, mêrê Râm, ê Râm!
Mêrê pyârê, mêrê bacchê, mêrê çyâm!
Mêrê jîwan, mêrê sarbas, mêrê prân!
Huê kyâ, hây, mêrê Râm bhagwân!
Hamarê Râm! hâ prânôn sê pyârê!
Y' kah Daçarath jî sur pur kô sidhârê.

« Plainte de Daçaratha. — Où êtes-vous, ô notre Râma chéri! de quel côté vous êtes-vous dirigé, après m'avoir abandonné? Dans ma vieillesse, devais-je éprouver une pareille douleur? Est-ce pour l'éprouver que j'ai survécu? Où s'est cachée cette belle forme corporelle? Faites-moi voir cette figure d'un noir sombre. Qui vous a caché sous un rideau, (mon) fils? Sortez, car le vieillard est sur le point de mourir! Vous qui aviez compassion de ma vieillesse, pour quoi avez-vous porté vos pas du côté de la forêt? De quel côté est-elle cette forêt où s'est dirigé Râma, laissant Ayodhyâ déserte? L'enfant chérie de Janaka s'en est allée avec lui, et cela aussi cause mon tourment: que dira Janaka quand il apprendra cette aventnre? Où est Sitâ, où est cette forêt terrible? Lakchmaṇa aussi s'en est allé avec

eux ! Je me tords les bras, tremblant. Où est cette pupille de mes yeux? où est mon bâton de vieillesse ? Qu'on me dise où le chercher, qu'on satisfasse à ma demande. Un feu s'est allumé dans ma poitrine ; qu'on l'éteigne en me disant ce qu'ils sont devenus. Le monde me paraît vide ; je ne sais plus où me reposer ; ma maison est devenue toute sombre. Qu'est devenu le jouet de mes mains ? Qui est venu me dérober ma richesse ? qui a dévasté ma maison naguère encore pleine ? Où est mon perroquet parlant ? Où y a-t-il un fils comme Râma ? Ma poitrine brisée ne pourra plus maintenant se soulever ; je mourrai en pleurant sans cesse Râma ; quelqu'un viendra-t-il me rendre compte de leur situation ? Dans quelle forêt est mon cher fils ? Il s'est évanoui comme le souffle et le parfum ; où les descendants de Raghu se sont-ils ainsi fatigués dans l'ombre ? Cette Sitâ qu'effrayait la vue d'un léopard en terre, est errante aujourd'hui de forêt en forêt ; elle qui jamais ne descendait de sa couche sur la terre, elle va aujourd'hui à pied de porte en porte. Tant que ma vie ne sera pas terminée, je serai sans force ; que ferai-je ici sans Râma ? C'est mon foie de diamant, ô hommes, qui ne m'avait jamais quitté avant cette douleur ; les jours de ma vie ont assez duré. Où sont Râma, Lakchmaṇa et Sitâ ? Qu'ils me montrent, ô très chers, leurs visages ! Qu'il ne me reste plus un souffle de vie ! Notre Râma, mon Râma, ô Râma ! Mes chéris, mes enfants, mon noir ! Ma vie, ma fortune, mon soupir ! qu'est devenu, hélas ! mon dieu Râma ? O vous qui m'êtes plus cher que mon âme ! » Après avoir ainsi parlé, Daçaratha envoya son âme au monde des dieux.

Il y aurait peu d'observations grammaticales à présenter

sur ce petit morceau. On remarquera les mots arabes et persans *çûrat* « forme, figure », *'hâl* « état, situation », *zamânâ* (pour *zamânâh*) « monde », *zamîn* « sol, terre » (dont le *noun* final est transcrit par l'*anusvâra*), *dar* « porte », etc.

Après avoir jeté ce coup d'œil rapide sur les ouvrages didactiques publiés depuis une dizaine d'années et relatifs à l'enseignement de l'hindoustani, je ne puis m'empêcher de penser aux intéressantes *Revues* annuelles de M. Garcin de Tassy ; la mort a mis un terme à ces remarquables et si complètes études que lui seul pouvait faire et que nul n'oserait entreprendre après lui. Rien ne dure ici-bas que le souvenir ; on passe la première moitié de sa vie à désirer plus qu'on ne saurait avoir et la seconde à regretter les courts instants de bonheur ou d'illusion qui ont fait naguère oublier les rêves perdus. Heureux celui qui, parvenu au déclin de sa vie, n'a ni trop d'espoirs déçus, ni trop de regrets amers, et qui attend, calme et résigné, la délivrance finale ! Comme aurait dit M. Garcin de Tassy qui aimait tant à citer les belles hymnes, trop peu connues aujourd'hui, du vieux bréviaire parisien : *Labente jam solis rota, — Inclinat in noctem dies ; — Sic vita supremam cito — Festinat ad metam gradu.*

JULIEN VINSON.

P.-S. — Voici les *Corrigenda* à ma petite *Grammaire hindoustanie* (*Revue*, t. XVI ; j'ai mis entre parenthèses les chiffres de pagination du tirage à part) :

p. 255 (10) l. 20 *baras kî hó*
21 années de être

p. 255 (10) l. 24 *êk* bargî... khiyâl
28 mânind
29 demeuré est
256 (11) l. 7 Dakchinâranya
16 *brutê*
17 *suvarṇa*
20 et 28 âdimî
26 *mâi* angûr
30 *bêṭâuvâ*
262 (17) l. 9-12 *nas*khî, *ta'liq*, *nasta'liq*, *chikastah*
note l. 2 du *s* arabe
263 (18) l. 28 *çarrâfî*, *çarrâf*
268 (23) l. 4 « œil »
16-17 *bhâkhâ*
269 (24) l. 25 *kahnâ*
277 (32) l. 22 *arcis* m. et *arci* f.
23-24 *mâuktikam* de *mukta* f.
278 (33) l. 3 *qabilâ* (*qabîlah*)
l. 21 *taçarruf*
26 *taçwîr*
27 *taqçîr*
279 (34) note l. 3 « cerf, daim, etc. », *hirnî*
« biche, faon »
280 (33) l. 3 *vânara*
282 (37) l. 24 nominatif, mais
287 (42) l. 2 *dâro'yah* « inspecteur, surveillant, gardien »
295 (50) l. 8 *bhîtar*
11 sanskrit *nîcâis* « bas, en bas »
27 et *sâth* « compagnie »
p. 301 (26) l. 23 *ayam*, *iyam*, *idam*; *asâu*

p. 303 (58) l. 28 *kâisâ*
305 (60) l. 28 *lâkh*
309 (64) l. 25 envoyer, faire
311 (66) l. 23 *âmi*
312 (67) l. 8 *mâr-ô*
11 la deuxième et la troisième
23 *mâr-asî*
note *asi* et *ati*
316 (71) l. 24-27 *ṭhân*, *ṭhâyâ*
319 (74) l. 9 excellente esquisse
320 (75) l. 21 *wuh girêgâ*
321 (76) l. 1 *girâ hâigâ*
322 (77) l. 17-18 *kartâ*, *karma*, *bhâva*

2° p. s. — En relisant ces épreuves, je remarque que le passage de la Grammaire de M. Tagliabue cité p. 161 est purement et simplement traduit de Platts (*Grammar of the Hindûstânî language*, London, 1874, in-8°); les exemples qui suivent sont aussi les mêmes (p. 248-249).

J. V.

BIBLIOGRAPHIE

De l'origine et de l'évolution première des racines des langues, par Raoul de la Grasserie. *Paris*, J. Maisonneuve, 1895, in-8° de (iv) - 174 p.

M. de la Grasserie a publié un grand nombre d'articles, de mémoires, de brochures, sur divers sujets de linguistique ; la publication présente a une importance toute spéciale et s'offre d'une manière particulière à l'observation des critiques compétents. Aussi a-t-on le droit et le devoir d'apporter à son examen l'attention la plus minutieuse et ne saurait-on lui accorder qu'une exacte impartialité.

M. de la Grasserie prétend établir, pour ainsi dire définitivement, quelle a été l'origine du langage ; pour lui, c'est uniquement l'onomatopée. Mais il a soin de distinguer deux sortes d'onomatopées : l'une *objective*, qui est la reproduction des bruits caratéristiques de la nature, et l'autre *subjective* qui est le résultat des mouvements des organes vocaux s'efforçant de répéter les mouvements réels ou virtuels qui différencient les actes ou les objets silencieux. Il faut donc admettre ce *postulatum* que tous les objets, toutes les actions, tous les états que nous pouvons avoir à observer, agissent sur nos sens de deux façons différentes, que les impressions qu'ils produisent sur nous sont traduites par un bruit ou par un mouvement. M. de la Grasserie

étend même cette explication au cri naturel et au langage du geste qui imite objectivement ou subjectivement un mouvement. Mais, dans cette hypothèse, la production des racines n'est aucunement due au hasard ; il doit donc y avoir, à l'époque primitive, de nombreuses identités de racines chez des races diverses, et si la parenté originelle des langues n'apparaît plus aujourd'hui, la cause en est à des altérations ultérieures analogues à celles qui ont différencié par exemple les mots sanskrits et les mots celtiques. Mais, en étudiant certaines catégories de mots — les pronoms, par exemple — on peut trouver la preuve de cette identité primitive.

Tout cela est très bien ordonné, très philosophiquement déduit, très logique — mais c'est trop simple. Malheureusement pour cette théorie, les faits qui devraient lui servir de base manquent, et M. de la Grasserie, pour employer son langage, raisonne beaucoup trop subjectivement et pas assez objectivement. Il a beaucoup trop étudié les langues dans des livres — souvent médiocres et mal faits ; il n'a pas ou il a très peu vu et entendu des hommes parlant des langues d'organisations inférieures. Ainsi, son hypothèse que l'onomatopée a dû se produire identiquement chez diverses races est absolument inadmissible. Même si on reconnaît avec lui que l'imitation phonique est la seule origine possible du langage, n'est-il pas évident que l'imitation ne peut aboutir à des résultats identiques que chez des hommes placés dans les mêmes conditions physiques, physiologiques et mentales ? Et il y a en outre bien des causes individuelles de variation. Il suffit par exemple d'étudier la formation et le développement du langage chez l'enfant pour comprendre ces différenciations naturelles et

pourtant l'enfant est dans les conditions les plus défavorables puisque sa spontanéité est gênée par les influences ambiantes. M. Horatio Hale a communiqué en 1886, à la section anthropologique de l'Association américaine pour l'avancement des sciences, à Buffalo (1), de fort curieuses observations de langages enfantins très complets et tout à fait spontanément produits sans apparence d'onomatopées, objective ou subjective. Deux jumeaux, nés en 1860, dans un faubourg de Boston, s'étaient fait un langage à eux et ils n'en parlèrent pas d'autre jusqu'à ce qu'on les mit à l'école à l'âge de six ou sept ans ; leurs mots étaient longs, malheureusement on a retenu seulement celui qu'ils employaient pour désigner une voiture, *ni-si-boû-a*. Vers la même époque, à Albany, deux enfants de quatre ans et demi et trois ans parlaient également entre eux un langage de leur invention et ne voulaient pas en apprendre d'autre ; l'aîné, une petite fille, instruisait et reprenait son frère qu'elle appelait *pitipitî* ; ces enfants disaient *feu* « feu, soleil », *mâ* « moi », *mignomigno* « eau, bain », *gogo* « sucre, dessert », *waiawaiar* « noir, nègre », *gammigâr* « aliment, cuisinière », *gâr* « cheval », *pâmâ* « dormir, lit », *pîr* « balle », etc. ; *mâ odo* « moi sortir, je voudrais sortir » ; le mot *odo* était employé dans le sens d' « emporter » ou d' « apporter », suivant qu'il précédait ou qu'il suivait son complément ; on nous cite cette phrase prononcée les jours de pluie : *Gâén, odo mignomigno, feu odo* « Dieu, emporte l'eau, apporte le soleil ». Je sais bien que tout cela aurait besoin d'être examiné de très près ; ainsi comment ces derniers enfants connaissaient-ils

(1) *The origin of language and the antiquity of spenking man...* Cambridge, University Press, 1886, in-8°, 47 p.

« Dieu » qu'ils appelaient *Gâén ?* Mais ce qu'il faut retenir en tout cas, c'est la variabilité du vocabulaire et son absence presque absolue d'intention imitative. Depuis l'âge de onze mois jusqu'à celui de seize, un petit garçon de ma connaissance a exprimé très nettement l'idée de volonté, de désir, de besoin, successivement par *lélé* (*é* aigu long), *mâm mâm*, *brbr*, *brünbrün*, *k'e*. Que conclure de tout cela ? qu'il faut se méfier des théories philosophiques, de la logique, et des hypothèses écloses dans le silence des cabinets de travail.

M. de la Grasserie étudie et compare les pronoms d'une foule d'idiomes morphologiquement bien différents. Il y aurait beaucoup à discuter sur ces rapprochements souvent hasardés et sur certaines hypothèses qui les accompagnent. Ainsi, ce qui est relatif au basque (p. 25) est incomplet et inexact ; le passage relatif aux langues dravidiennes (p. 40) n'est pas meilleur ; plusieurs fois le pronom réfléchi ou le démonstratif sont pris indifféremment comme types du pronom de troisième personne, etc. ; enfin, les noms de certains idiomes sont écrits d'une façon trop libre pour ne pas dire trop fantaisiste. Quant à la théorie générale, je me borne à livrer les passages suivants aux méditations de mes lecteurs : « La racine de la première personne est *m*, c'est-à-dire la nasale labiale. Ce phomène... est... le plus *sourd*,... celui qui, au point de vue du *mouvement*, est le plus près du *repos ;* de même, l'idée du moi s'approche le plus de ce repos, puisque, pour avoir le concept du moi, on ne sort pas de soi-même... La troisième personne a deux racines... *sa* et *ma*... qui donnent des onomatopées subjectives très convenables. L'*s* a un son tranchant qui désigne bien la troisième per-

sonne plus éloignée de la première que de la deuxième. Mais si l'éloignement est plus grand, ou s'il y a absence, l'effort s'affaiblit et l'on ne peut plus atteindre la personne envisagée ni avec le geste ni avec la voix ; l'*m*, son neutre, peint bien cet éloignement. »

Je terminerai en rappelant ce passage de *la Langue des calculs* de Condillac : « Si nous avions été capables de prendre toujours la nature pour guide, nous saurions tout, en quelque sorte, sans avoir rien appris. C'est qu'elle ne prend pas le ton des philosophes, qui, lors même qu'ils nous égarent, ne cessent de nous traiter d'ignorants. Au contraire, il se trouve avec elle que nous savons tout ce qu'elle nous apprend. Il semble qu'il ne faille qu'ouvrir les yeux, et elle nous fait remarquer ce que nous voyons. »

Julien Vinson.

Manuel de la langue poule, par T.-G. de Guiraudon. Grammaire, textes, vocabulaires. — *Paris et Leipzig*, H. Welter, 1894, vol. in-8° ; viij-144 p.

Elégant volume, intéressant et fait avec une intention scientifique digne de louange. Je reprocherai toutefois à l'auteur la sévérité excessive dont il fait preuve vis-à-vis de ses devanciers : l'indulgence appelle l'indulgence. Je trouve mauvais aussi les références à l'alphabet ou à la grammaire arabe, qui sont certainement des complications inutiles. Les textes sont peu nombreux et ont été recueillis

de seconde main ; il y a entre autres un très soi-disant conte qui est une traduction ou si l'on veut une adaptation du récit bien connu : *les crimes punis l'un par l'autre*, de la *Morale en action*.

J. V.

CORRIGENDA :

T. XXVII, p. 358, l. 7 Teologu
9 rettore
zelante
11 sinzeru
11-12 affabile

VARIA

CUISINE INDIENNE

Le Cary.

On m'a demandé plusieurs fois ce que c'est exactement que ce fameux *cary* du sud de l'Inde dont certains voyageurs parlent avec effroi et d'autres — le moins grand nombre — avec enthousiasme. Le mot, et même la chose, ne sont pourtant pas inconnus en Europe, car le mot *cary* figure sur la carte de beaucoup de restaurants : on vous y sert, sous ce nom, une sauce jaunâtre accompagnant généralement des morceaux de poulet et fabriquée à la diable à l'aide de poudres composites vendues par les Anglais comme « genuine curric powder ».

Le mot *cary*, ou plus exactement *kar'i*, est proprement tamoul et se rattache à la racine ou si l'on aime mieux au radical *kar'* « traire, mordre, tourner, crier, être en colère, noircir, se forcer » (ce qui paraît donner un sens général de pression violente) ; il signifie « sauce ». Le livre de cuisine *Pâgaçâstiram* dont j'ai sous les yeux un exemplaire (1), l'emploie dans ce sens et l'applique à beaucoup de préparations différentes de ce qu'on pourrait appeler le *cary* classique. Sans remonter aux origines, il est certain que depuis longtemps les Indiens, et surtout ceux du pays dravidien, avaient pour aliment principal une sorte *de ragoût* fortement épicé et qui se mangeait avec du riz cuit à l'eau. MM. Burnell et Yule, dans leur excellent dictionnaire *Hobson-Jobson*, disent que dans les livres de cuisine

(1) Ce volume, provenant de la collection Ariel, appartient à la Société Asiatique (G. 195). L'édition est de Madras, année Parâbhava, mois d'Ani (juin 1816), et comprend (iv)-111-13 p. L'ouvrage composé originairement en télinga a été traduit en tamoul par Kâçividvânâdamodéliar et revu par trois savants du pays. La forme correcte du titre est *Pâkaçâstra*.

portugais on trouve une recette pour le *cary* qui remonte au XVIIe siècle probablement.

Dans un recueil anglais, un peu oublié aujourd'hui (*Miscellaneous translations from orientnal languages*. Londres, 1831, in-8°, t. II, partie V, p. 35-36), se trouve une bonne recette, accompagnée d'indications précises pour la cuisson du riz. Elle est donnée comme note additionnelle à la traduction d'un livre de cuisine indien du nord. Je la traduis ci-après :

Recette pour faire bouillir le riz.

« Prenez une demi-livre de riz; lavez-le dans de l'eau salée; mettez-le dans deux quarts d'eau bouillante et faites-le bouillir vivement pendant vingt minutes environ ; puis égoutez-le sur une passoire et secouez-le dans un plat, mais sans le toucher avec le doigt ou avec une cuillère. Dans l'Inde, il est généralement admis qu'on le laisse fumer sur le feu pendant environ cinq minutes, après que l'eau a été écoulée, afin de le rendre un peu plus sec.

Recette ordinaire pour le Cary.

« Prenez de la volaille, de l'épaule de mouton, du lapin ou du veau, environ une livre ; coupez-le, en retirant les os, en petits morceaux; mêlez avec trois oignons coupés fin ; ajoutez trois ou quatre pommes de terre avec du poivre et du sel; et même, si vous voulez, une pomme cuite hâchée menu. Faites dissoudre la poudre à cary (environ deux cuillerées) dans une demi-pinte d'eau. Mettez un quart de livre de lard ou de beurre dans une cocote, et quand il est fondu, mettez-y ensemble tous les ingrédients indiqués ci-dessus et placez sur un feu doux en remuant avec soin jusqu'à ce que les légumes soient tout à fait dissous. Quand le cary est presque à moitié fait, mettez-y deux ou trois œufs, préalablement durcis et coupés en petits morceaux. Quand le plat est prêt, servez aussi chaud que possible.

« Les meilleurs carys sont ceux de volaille ou de mouton. »

Est-il nécessaire de rappeler que la livre anglaise (avoir-du-poids) équivaut à 454 grammes et la pinte à 0 litre 5679 ?

Je pourrais donner d'autres recettes, toutes authentiques, celle notamment qui est conservée et appliquée dans la maison de mon

père et que nous avons rapportée de l'Inde française, mais je crois préférable de publier ici celle que je tiens d'un très aimable collègue dans une assemblée un peu solennelle où nous nous reposions des discussions ignorantes et des bavardages prétentieux en causant de notre cher Pondichéry et du bon vieux temps.

« Mettez sur un feu doux dans une casserole en terre, 34 grammes de beurre et 15 à 16 grammes d'oignons coupés en petits morceaux que vous laissez bien roussir. Ajoutez alors 32 grammes de poudre à cary que vous mélangez rapidement avec le beurre et les oignons roussis, puis aussitôt versez et mêlez vivement 160 grammes de sauce tomate (conservée au coulis). Retirez la casserole du feu, jetez-y une livre de viande (poulet ou mouton, ou dinde, ou canard, ou oie) coupée en morceaux et remuez de façon à bien mélanger le tout. Versez alors dessus 600 grammes d'eau chaude (soit 3 verrées de 2 décilitres l'une), et remettez sur un feu doux. Salez et ajoutez une gousse d'ail coupée en morceaux ; laissez mijoter à casserole couverte pendant trois quarts d'heure environ, en remuant de temps en temps pour vous assurer que le mélange n'attache pas. Lorsque la sauce a pris une certaine consistance, avec des reflets rougeâtres, le cary est terminé. Au moment de servir, exprimez dessus le jus d'un quart de citron et mêlez.

« Le riz cuit et le cary se servent en même temps dans deux plats séparés. »

Mon honorable collègue, homme de science et d'étude en même temps qu'homme du monde, a mis le comble à son obligeance en me fournissant la formule de la vraie poudre à cary ; elle n'a rien de commun avec les produits frelatés ou fantaisistes du commerce.

Pour *dix carys :*

Cumin	15	grammes.
Fenu-grec.	25	—
Poivre noir	20	—
Moutarde noire	20	—
Curcuma	30	—
Piment	50	—
Coriandre.	160	—
Total.	320	grammes.

« Pulvérisez et mêlez.

« Ajoutez à la poudre ainsi obtenue, au moment de l'employer, 1 gr. et $\frac{1}{2}$ de feuilles de *Caryophylla* sèches, pour un *cary*, c'est-à-dire pour 32 grammes de poudre. »

Et je termine cette excursion culinaire par un conseil que je trouve, à la date d'aujourd'hui, dans un almanach protestant et qui est tout à fait de circonstance : « apprenez à bien faire » (Isaïe, I, 17).

Paris, 25 mars 1895.

J. V.

Le propriétaire-gérant,
J. Maisonneuve.

REVUE

DE

LINGUISTIQUE

ET DE

PHILOLOGIE COMPARÉE

RECUEIL TRIMESTRIEL

PUBLIÉ PAR

JULIEN VINSON

PROFESSEUR A L'ÉCOLE NATIONALE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES

Avec la collaboration de divers savants français et étrangers

TOME VINGT-HUITIÈME

15 JUILLET 1895

PARIS

J. MAISONNEUVE, LIBRAIRE-ÉDITEUR

6, RUE DE MÉZIÈRES ET RUE MADAME, 26

(ci-devant, 25, quai Voltaire)

1895

SOMMAIRE DU N° 3.

Pages.

O.-K. — Quelques notes sur les contes de Perrault. 185

Hugo Schuchardt. — Le verbe basque 200

Julien Vinson. — Bibliographie folk-lorique. Le cabinet des fées 210

Comte de Charencey. — Fragment d'un dictionnaire étymologique 230

BIBLIOGRAPHIE

Comte de Charencey. — *Études de grammaire comparée*, par Raoul de la GRASSERIE. 260

VARIA. — Citations basques de 1605 264

Corrigenda. 268

QUELQUES NOTES

SUR LES CONTES DE PERRAULT.

Lire les anciens auteurs le crayon à la main est une manie excusable, à condition de ne pas opérer sur les livres d'autrui. Reprenant, ces jours derniers, mon exemplaire des *Contes de Perrault* — l'excellente édition d'André Lefèvre — je vis que j'y avais noté autrefois une quarantaine de locutions, de tournures démodées aujourd'hui mais que, pour la plupart, le langage courant eût pu très avantageusement conserver.

Ce sont ces locutions et ces tournures que j'ai réunies dans les pages qui suivent; là où quelque explication paraissait nécessaire, j'ai cherché à la donner, en négligeant tout appareil d'érudition.

J'ai naturellement écarté de la liste les mots tels que « habiller », terme de cuisine, « godronner », plisser, « tortillon », servante mal tenue, mal dégrossie ; d'autres encore, qui sont de la langue usuelle. — Peut-être trouvera-t-on que j'aurais pu abandonner également quelques citations n'offrant pas réellement un sens en désuétude. Le lecteur jugera ; dans le doute, je ne me suis pas abstenu.

Affronteur

Le Petit Poucet, ayant dérobé et chaussé les bottes de l'Ogre, va demander à la femme de ce dernier tout ce qu'elle a de vaillant, sans en rien retenir : « Comme la chose presse beaucoup, il a voulu que je prisse ses bottes de sept lieues que voilà, pour faire diligence, et aussi afin que vous ne croyiez pas que je sois un affronteur. » Affronteur, il l'était bel et bien, c'est-à-dire un fieffé trompeur. « Par quoy nul homme de bon esprit ne doit croire tels affronteux », écrivait Paré au XVIe siècle.

Ainsi

Avec le sens de « aussi ». L'exemple se trouve deux fois dans *Griselidis* — une fois dans la dédicace, une fois au 40e vers, — une autre fois dans *la Belle au bois dormant* : « On disait même tout bas, à la cour, qu'elle avait les inclinations des ogres, et qu'en voyant passer de petits enfants, elle avait toutes les peines du monde à se retenir de se jeter sur eux : ainsi le prince ne lui voulut jamais rien dire. » Le mot a ici le sens de « par conséquent ». Littré en cite un exemple tiré du *Télémaque* de Fénelon : « Bien loin de gêner le commerce par des impôts, on promettait une récompense à tous les marchands qui pourraient attirer à Salente le commerce de quelque nouvelle nation ; ainsi les peuples y accoururent bientôt en foule de toutes parts. »

Aller a dire

« Tous les deux (les deux contes) vont à dire que les

hommes ne connaissent pas ce qui leur convient. » *Préface*. Tendent à démontrer...

Apetisser

Littré donne un exemple tiré de La Fontaine, un exemple tiré de Bossuet : rendre plus petit. On dit plus couramment, aujourd'hui, rapetisser. Localement, le mot s'est maintenu : apetissir, apetizer (Jaubert, *Glossaire du centre de la France*.)

Les *Contes de Perrault* emploient le mot deux fois :

« L'autre en coupe un petit morceau ;
Une autre, en le pressant, croit qu'elle l'apetisse. »
(*Peau d'Ane*).

Puis dans le *Petit Poucet :* « Les bottes étaient fort grandes et fort larges ; mais, comme elles étaient fées, elles avaient le don de s'agrandir et de s'apetisser selon la jambe de celui qui les chaussait. »

Apparent

« La princesse, étonnée de ce spectacle, leur demanda pour qui ils travaillaient. — C'est, Madame, lui dit le plus apparent de la bande, pour le prince Riquet à la Houppe, dont les noces se feront demain. »

Ce sens, démodé aujourd'hui, était courant au XVIIe siècle. Dans la *Psyché* de La Fontaine, on lit : « Une troupe de nymphes la vint recevoir jusque par delà le perron, et, après une inclination très profonde, la plus apparente lui fit une espèce de compliment. »

Littré cite quelques exemples du XVIe siècle où le mot a le sens en question ; aucun du XVIIIe.

Brave

« Elle aimait à se voir jeune, vermeille et blanche
Et plus brave cent fois que nulle autre n'était. »

(*Peau d'Ane.*)

Puis ailleurs : « Riquet à la Houppe se présenta à elle, brave, magnifique, comme un prince qui va se marier. »

Sens de : bien vêtu, paré. Comparez « braverie » bel habillement : « Je tiens que la braverie, que l'ajustement est la chose qui réjouit le plus les filles. » (Molière, *L'amour médecin.*)

Jaubert, dans le *Glossaire du centre de la France*, cite la locution : « Le temps se met au brave. » E. de Chambure, dans le *Glossaire du Morvan*, rapporte qu'on dit d'une jolie fille qu'elle est brave ; qu'on a de braves habits ; qu'on se fait brave.

But a but

« Je ne ne veux rien, dit-il, en se jetant par terre ;
Point de souhaits, point de tonnerre ;
Seigneur, demeurons but à but. »

(*Les Souhaits ridicules.*)

Sans avantage de part et d'autre, dit Littré. Très rarement employé aujourd'hui.

Cause

« La bonne mère-grand, qui était dans son lit, à cause qu'elle se trouvait un peu mal... » (*Le Petit Chaperon rouge*).

Courante autrefois (Pascal, Molière, Bossuet, etc), la locution « à cause que » semble aujourd'hui abandonnée. Littré est d'avis qu'il la faut maintenir et que, dans certains cas, elle est préférable à « parce que ».

Charge

« Cependant tout le palais s'était réveillé avec la princesse : chacun songeait à faire sa charge. » (*La Belle au bois dormant.*)

Littré cite quelques exemples de cette locution « faire sa charge » empruntés au XVIIe siècle. Aujourd'hui on ne « fait » pas sa charge, on remplit ses fonctions.

Corps

« D'abord elle se décrassa
Les mains, les bras et le visage,
Et prit un corps d'argent que vite elle laça
Pour dignement faire l'ouvrage. »

(*Peau d'Âne*)

Sorte de corset. « C'était un corps qu'on laçait par derrière. » (Voltaire, *Essai sur les mœurs des nations*, 82.) La santé de Mme de Chevreuse, dit Saint-Simon, ne lui permettait pas de mettre « un corps ». — Jaubert, dans son *Glossaire du centre de la France*, donne les locutions : mettre son corps, lacer son corps, corps ayant le sens de corsage.

Croyable

« Il n'est pas croyable avec quelle avidité ces âmes

innocentes, et dont rien n'a encore corrompu la droiture naturelle, reçoivent ces instructions cachées. » (*Préface.*)

L'exemple est cité, non pas à cause du sens du mot qui est très correct (digne d'être cru), mais à cause de la locution : croyable avec. On peut comparer la phrase d'Amyot : « Il n'est pas croyable combien cela le faisait aimer. » (Anton. 5.) La formule a vieilli.

Dégouter

Inspirer de l'éloignement ; sens figuré : « Elles n'en voulaient point toutes deux, et se le renvoyaient l'une à l'autre, ne pouvant se résoudre à prendre un homme qui eût la barbe bleue. Ce qui les dégoûtait encore, c'est qu'il avait déjà épousé plusieurs femmes, et qu'on ne savait ce que ces femmes étaient devenues. » (*La Barbe-Bleue.*)

Dru

« Sur ce point la femme est si drue,
Et son œil va si promptement,
Qu'on ne peut la voir un moment
Qu'elle ne sache qu'on l'a vue. »

(*Peau d'Ane.*)

Le sens fondamental du mot est celui de serré. Le sens figuré est, ici, celui de vif, gaillard. « La petite femme est à cet hôtel de la Rochefoucauld, toute gaillarde et toute drue. » (Sévigné.) Voir, dans Littré, plusieurs exemples tirés de La Fontaine : friponne, drue et joliette — fille jeune et drue — drue, honnête toutefois.

Ensuite

« Ensuite de cette conférence, j'ai pris le parti de laisser mon ouvrage tel à peu près qu'il a été lu dans l'Académie. » (*A M.* *** *en lui envoyant Griselidis.*)

La locution « ensuite de » est vieillie ; mais les meilleurs auteurs du XVIIe siècle en font usage, et il n'y a aucune raison pour ne la pas employer.

Épleuré

« La pauvre femme descendit, et alla se jeter à ses pieds tout épleurée et tout échevelée. » (*La Barbe-Bleue.*) — Aussi hors d'usage que éplouré.

Expliquer (s')

Au sens de se déployer, tiré de la langue latine :

« Dès que la nouvelle fut sue,
Partout elle fut répandue.
On ne peut dire avec combien d'ardeur
L'allégresse publique
De tous côtés s'explique. »

(*Griselidis.*)

Boileau emploie le même mot avec la même signification (*L'art poétique*, chant III) :

« Ainsi la tragédie agit, marche et s'explique. »

Faux-fuyant

« Le père et la mère les menèrent dans l'endroit de la forêt le plus épais et le plus obscur ; et, dès qu'ils y

furent ils gagnèrent un faux-fuyant, et les laissèrent là. » (*Le Petit Poucet.*)

Perrault emploie ici non pas le sens secondaire d'échappatoire, mais le sens plus simple de voie détournée.

Gré

Prendre en gré, avoir pour agréable. « Voilà, sire, un lapin de garenne, que M. le marquis de Carabas — c'était le nom qu'il lui prit en gré de donner à son maître, — m'a chargé de vous présenter de sa part. » (*Le Chat Botté.*)

Littré cite un exemple tiré de Retz, un autre de Dancourt.

Halener

« Un soir qu'elle rôdait, à son ordinaire [la méchante reine qui était de race ogresse], dans les cours et basses-cours du château, pour y halener quelque viande fraîche... » (*La Belle au bois dormant.*) « Halener, flairer, vieux mot excellent » dit André Lefèvre dans son édition des *Contes de Perrault.* (Paris, Lemerre, 1875, p. 163.)

Honnête, honnêteté, honnêtement

Peu employés aujourd'hui aux sens de poli, politesse, poliment.

« Buvez à même si vous voulez. — Vous n'êtes guère honnête, reprit la fée. » (*Les Fées.*) — « Elle alla s'asseoir auprès de ses sœurs et leur fit mille honnêtetés. » (*Cendrillon.*) — « Vous n'avez qu'à aller puiser de l'eau à la

fontaine, et, quand une pauvre femme vous demandera à boire, lui en donner bien honnêtement. » (*Les Fées.*)

Impertinence

Il s'agit de la belle et stupide princesse à qui Riquet à la Houppe donna « autant d'esprit qu'on en peut avoir ».

« Autant qu'on lui avait ouï dire d'impertinences auparavant, autant lui entendait-on dire des choses bien sensées et infiniment spirituelles. »

Couramment employé au XVIIe siècle avec le sens de caractère de ce qui choque par la déraison ou le manque de convenance, le mot, ainsi compris, est tombé en désuétude.

La belle et stupide princesse n'employait pas des paroles discourtoises ; elle ne savait parler que mal à propos.

Indifférent

« Je mettrai mon manteau à fleurs d'or et ma barrière de diamants, qui n'est pas des plus indifférentes. » (*Cendrillon.*)

Qui n'est pas de peu d'importance. « Il avait tout l'esprit du monde, et il était roi : ces qualités ne sont pas indifférentes. » (*Hamilton*).

Intéresser

« Celles qu'à cet emploi leur devoir intéresse
Entrent dans la cabane ; et là, diligemment,
Mettent tout leur savoir et toute leur adresse
A donner de la grâce à chaque ajustement. »

(*Griselidis.*)

Montaigne, cité par Littré, dit, avec le même sens : « Les malades auxquels le devoir m'intéresse. »

Milieu

« On lui fit une entrée magnifique dans la ville capitale, où elle entra au milieu de ses deux enfants. » (*La Belle au bois dormant.*)

Au milieu de deux ne se dit plus. Perrault, il est vrai, ne pouvait employer le mot « entre », la phrase contenant déjà « entrée » et « entra ».

Moite

« Dans ce temps elle voit [Griselidis] que le prince se baisse
Sur le moite bord du ruisseau. »

Moite au sens d'humide est encore expression courante, mais ne s'applique plus comme Perrault l'applique ici. Celui-ci parle comme le faisait au XIIIe siècle Brunetto Latini : « Le cors qui est de boe et de terre moiste. »

Montée

« C'était elle [Cendrillon] qui nettoyait la vaisselle et les montées. » Entendez : les escaliers.

Littré, qui ne cite point ce passage bien connu, donne d'ailleurs trois autres exemples du mot empruntés à des auteurs contemporains de Ch. Perrault. Il ne mentionne son emploi chez aucun écrivain actuel. Un patois au moins l'a conservé : on dit dans le Morvan « la montée » d'un grenier, d'un clocher. (Voir E. de Chambure, *Glossaire du Morvan*, p. 571.)

Oublier

« J'oubliais à dire en passant
Qu'en cette grande métairie,
D'un roi magnifique et puissant
Se faisait la ménagerie. »

(*Peau d'Ane.*)

« Oublier à » ne se dit plus. Corneille l'emploie dans *Sophonisbe :*

« Le trouble de vos sens, dont vous n'êtes plus maître,
Vous a fait oublier, Seigneur, à me connaître. »

Littré, toutefois, dit avec juste raison que l'on peut employer des locutions telles que celle-ci : Si vous ne lisez jamais, vous finirez par oublier à lire. C'est le sens de perdre l'habitude de quelque chose. Mais la formule, dans le passage cité de Perrault, n'a pas cette signification.

Pareil de

« Cendrillon arriva chez elle, bien essoufflée, sans carrosse, sans laquais, et avec des méchants habits ; rien ne lui étant resté de sa magnificence qu'une petite pantoufle, la pareille de celle qu'elle avait laissée tomber. »

Aujourd'hui « pareil de » est incorrect. Corneille a bien écrit « pareil que ». (*Imit.*, I, 5.).

Peine

« Le roi... fit aussitôt publier un édit par lequel il défendait à toutes personnes de filer au fuseau, ni d'avoir des fuseaux chez soi, sur peine de vie. »

On disait jadis, indifféremment, sur ou sous peine d
La première de ces locutions est tombée hors d'usag
On la trouve dans le *Misanthrope* de Molière :

« On ne doit de rimer avoir aucune envie
Qu'on y soit condamné sur peine de la vie. »

« Sur peine de péché mortel », dit Pascal.

Pouille

« Il n'est point de pouille et d'injure
Que, de dépit et de courroux,
Elle ne dit au pauvre époux. »

(*Les Souhaits ridicules.*)

« Dire pouille » est hors d'usage. On n'emploie pl
guère que « chanter pouille, chanter pouilles ».

Prier

« Il arriva que le fils du roi donna un bal et qu'il e
pria toutes les personnes de qualité. Nos deux demoisell
(les sœurs de Cendrillon) en furent aussi priées. »

Prudence

« Elle fit toute chose avec tant de prudence,
Qu'il sembla que le ciel eût versé ses trésors
Avec encore plus d'abondance
Sur son âme que sur son corps. »

(*Griselidis.*)

Sens de : sagesse.

Récompense

« Moi, dit la cadette, je n'aurai que ma jupe ordinaire ; mais, en récompense, je mettrai mon manteau à fleurs d'or. » (*Cendrillon.*)

Par compensation. « L'on mange peu, l'on boit en récompense », dit La Fontaine.

Relever le prix

« Une dame aussi patiente
Que celle dont ici je relève le prix
Serait partout une chose étonnante. »
(*Griselidis*, Dédicace.)

Faire valoir, exalter. « Les livres saints, pour relever la sagesse de Salomon, mettent en opposition avec elle la sagesse des Orientaux. » (Diderot.)

Retirer

« Mais les moins délicats et les plus malheureux,
La voyant si maussade et si pleine d'ordure,
Ne voulaient écouter ni retirer chez eux
Une si sale créature. »
(*Peau d'Ane.*)

Donner retraite. « Le grand nombre d'étrangers qu'il retire chez lui. » (La Bruyère.)

Sauver

« Des lis son teint a la blancheur,
Et sa naturelle fraîcheur
S'était toujours sauvée à l'ombre des bocages. »
(*Griselidis.*)

Sauver au sens de « préserver ».

Si

« Je le crois bien, reprit la reine,
Si j'en prends à témoin votre amour véhément. »

(*Peau d'Ane.*)

Le « si », dans cette phrase, n'est point conditionnel ; il est adverbe et affirmatif. Hors d'usage aujourd'hui.

Succéder

« Les hommes ne connaissent pas ce qui leur convient, et sont plus heureux d'être conduits par la Providence, que si toutes choses leur succédaient selon qu'ils le désirent » (*Préface.*) Leur réussissaient : « Tout leur rit, tout leur succède. » (La Bruyère.)

Tort

« Ce pauvre enfant était le souffre-douleurs de la maison, et on lui donnait toujours le tort. » (*Le Petit Poucet.*)

Donner « le tort » ne se dit plus. Au XVIIe siècle, la locution était courante : « Gardez-vous bien de souffrir qu'il vous mette à son tour dans le tort », lit-on dans le *Télémaque* de Fénelon.

Vais (Je m'y en)

« Eh bien ! dit le Loup, je veux l'aller voir aussi ; je m'y en vais par ce chemin-ci, et toi par ce chemin-là. » (*Le Petit Chaperon rouge.*)

Mme de Sévigné : « Monsieur, je m'y en vais. »

Formule tombée hors d'usage — l'on dit : vas-y, j'y

vais — mais correcte. Il ne faut pourtant pas craindre de dire : Je m'y en vais, je m'y en allais, nous nous y en irions. L'impératif « va-t-y en » peut sembler bizarre, mais il est régulier. Voir Littré, t. I, p. 112, 3e colonne.

Vermeil doré

« Elles ne pouvaient assez admirer le nombre et la beauté des tapisseries, des lits, des sophas, des cabinets, des guéridons, des tables et des miroirs où l'on se voyait depuis les pieds jusqu'à la tête, et dont les bordures, les unes de glace, les autres d'argent et de vermeil doré, étaient les plus belles et les plus magnifiques qu'on eût jamais vues. » (*La Barbe-Bleue*). » — Aujourd'hui l'on dit simplement vermeil.

Vue

« La princesse s'éveilla, et, le regardant avec des yeux plus tendres qu'une première vue ne semblait le permettre : « Est ce vous mon prince? lui dit-elle ; vous vous êtes bien fait attendre. » (*La Belle au bois dormant.*)

Avec ce sens d'inspection d'une personne, d'une chose que l'on voit, le mot en question ne s'emploie guère aujourd'hui que dans la locution « à première vue ». — En tout cas, la formule employée par Perrault est excellente.

O.-K.

LE VERBE BASQUE

A M. Julien Vinson.

Cher Monsieur,

En répondant si promptement aux questions que je vous avais adressées dans mon anticritique, vous m'avez comblé de bonté ; voulez-vous m'en accabler en admettant quelques mots de réplique dans votre *Revue ?*

D'abord, j'ai à rectifier deux malentendus. Je ne « confonds » pas des formes telles que *eztakiñat* dans les formes de relation ; ce sont pour moi les seules auxquelles je donne ce nom (Bezugsformen), en prenant « relation » dans le sens de relation affective (gemüthlicher Bezug). Je les oppose, en termes exprès, aux « formes de relation » des autres basquisants, telles que *ezterro*, lesquelles j'appelle formes objectives (Zielformen). Voir mes *B. St.* I, 8. — Puis, loin d' « affirmer de nouveau mon droit d'appeler ' prétérit ' ce que vous appelez ' imparfait ', j'ai dit que je ne voulais pas y insister (« will ich nicht weiter verteidigen », *Zeitschr.*,p. 535). — Je n'ai rien à dire de nouveau à propos du passage de Goyhetche ; la querelle

dont il est l'objet, n'est qu' « une petite querelle », « une querelle de mots » — c'est notre avis à nous deux.

Restent les deux questions principales qui sont d'une nature tout à fait différente. L'une est une question intérieure de la linguistique basque, ce qui ne veut pas dire qu'on doive, en l'examinant, dédaigner les analogies présentées par d'autres langues. Il s'agit de l'origine des formes allocutives, sur laquelle vous partagez l'opinion de M. Van Eys. Comme je m'étais efforcé à réfuter celle-ci *in extenso* (*B. St.* I, 27-29), j'aurais bien voulu que vous eussiez discuté mes arguments. Ils appartiennent tant à la sémantique qu'à la phonologie. Je ne comprends pas trop bien quel rapport peut exister entre « l'idée diminutive, affectueuse, mignarde », exprimée par le mouillement, et l'allocution en général; tout au plus pourrait-elle correspondre à l'allocution familière, mais alors il serait superflu d'ajouter au mouillement de la consonne initiale le pronom de seconde personne. Vous vous référez à certaines formes bas-navarraises dont j'avais parlé moi-même dans le sens opposé (*B. St.* I, 29 en haut). D'*eztakit*, « je ne le sais pas », on dérive la forme allocutive respectueuse : *eztakizut*; en mouillant le *z*, on obtient une nuance caressante : *eztakichut*. Est-ce qu'il est bien probable que *eztakizut* aussi se soit formé au moyen d'un mouillement, oblitéré aujourd'hui? Mais ce qui me paraît décisif, c'est que nous trouvons comme signe caractéristique des formes allocutives non seulement le mouillement, mais aussi et pour la plupart la pleine voyelle *i*. Maintenant, l'histoire des langues nous montre qu'il n'y a rien de plus fréquent que la fusion d'une consonne + *i* en consonne mouillée (par ex. *figlio* de *filius*), rien de plus rare que la diérèse d'une

consonne mouillée en consonne + *y* ou *i*; celle-ci ne se trouve guère que dans les emprunts faits par des langues qui ne possèdent pas de consonnes mouillées (c'est ainsi que votre *canaille* est devenu chez nous *kanalye*, *kanalʲe* et même *kanaliχe*). Donc, si, dans les dialectes basques, je rencontre *ñeikek* à côté de *nieikek* (de *neike*), *chayok* à côté de *ziayok* (de *zayo*), etc., je n'hésite pas un moment à accorder la priorité aux formes qui ont l'*i*; il me semble presque impossible de déduire *najeunkek* de *ñeunkek*, *dik* de **dduk* (de *du*), etc. Je ne saurais accepter les conclusions que vous tirez de la place du mouillement ou de l'*i* dans les formes allocutives. Vous dites : « *ki* ou ses représentants précèdent (vous voulez dire : précèdent immédiatement) toujours le pronom régime indirect ». Pas toujours; cp. *d*-I-*eza*-ZU-*n*, « qu'il vous l'ait », *d*-I-*arama*-GU, « il nous le mène », *jatorku* pour **d*-I-*ator*-KU « il nous vient », etc. (*B. St.* I, 57 ss.). Ces formes à régime indirect ne présentent pas en ce qui concerne l'*i*, de différence d'avec les formes allocutives. Vous ne pouvez pas plus invoquer contre moi la place des pronoms; elle est en général la même dans les deux catégories de formes; p. ex. *diat*, « je l'ai (toi, homme) » et *dauat*, « je te l'ai », *lezaken*, « il le pourrait (toi, femme) » et *liezaken*, « il te le pourrait ». Mais il ne m'est pas permis d'entrer plus avant dans les détails; je ne ferais, du reste, que répéter ce que j'ai dit dans mon étude, je me résume donc en vous demandant : Si les formes allocutives et les formes à régime indirect de seconde personne ne diffèrent entre elles, en grande partie, que secondairement, et se présentent même, dans certains dialectes (*B. St.* I, 60), comme identiques, est-ce que je n'ai pas le droit de sou-

tenir que celles-là se sont détachées de celles-ci? Mais vous me répéterez encore que « le vocatif vous semble mieux indiqué que le datif éthique » parce que « les formes allocutives ont surtout pour but de préciser la personne de l'interlocuteur, d'attirer son attention, mais non de l'intéresser personnellement dans l'action ». Ici, à mon grand regret, notre désaccord est presque irrémédiable; car, selon moi, c'est précisément le datif qui a pour but d'attirer l'attention de l'interlocuteur (*B. St.* I, 8). Je ne nie pas que le vocatif puisse rendre le même service; mais, s'il s'agit d'intéresser l'interlocuteur personnellement dans l'action, cela se ferait plutôt par le vocatif que par le datif; cp. « ich gehe dir heute aufs Land » et « du, ich gehe heute aufs Land ». Je demande votre indulgence pour ces citations allemandes ; si je ne me trompe, ces manières de s'exprimer sont beaucoup plus fréquentes dans notre langage familier que dans le vôtre. Si, enfin, il s'agit de préciser la personne de l'interlocuteur, c'est le vocatif seul qui s'emploie, non pas le datif éthique, ni la forme allocutive non plus. Le vocatif est toujours emphatique ; on ne voit pas bien comment il pourrait se réduire à une consonne. Je me permets aussi de recommander à votre attention les exemples d'indubitable datif éthique que j'ai trouvés en basque (*B. St.* I, 59). — Vous ajoutez la remarque « que les formes allocutives sont extrêmement peu usitées en basque ». Quoique je les aie entendues très souvent à Sare, je ne veux pas contester votre autorité sur ce point. Seulement, s'il est bien sûr qu'autrefois la familiarité et, partant, le tutoiement ont été bien plus répandus qu'aujourd'hui, cela n'a rien à voir avec la solution du problème qui nous occupe.

L'autre question dépasse les limites du basque; elle s'étend sur le terrain le plus vaste; des principes généraux s'y trouvent être en jeu, et le choix de la terminologie y est moins indifférent qu'ailleurs. En combattant ma théorie passive, vous me remontrez qu' « il est pourtant incontestable que lorsqu'un verbe actif devient passif, le régime direct devient le sujet et le sujet passe à l'instrumental ». Mais c'est cela même que je prétends. Vous citez l'hindoustani: *bâdṣâh nê laṛki dêkhi*, « le roi a vu la jeune fille ». C'est mot pour mot la tournure que je retrouve dans le basque: *errege-k ikusi du neskatcha*. Selon vous, les Hindous « affirment bravement que *bâdṣâh nê* est un nominatif »; selon moi, les Basques font la même chose à l'égard d'*errege-k*. Et vous adoptez leur manière de voir en attribuant deux nominatifs à leur langue. Ces soi-disant nominatifs diffèrent absolument l'un de l'autre, quant à la forme et quant à la fonction; ils ne se confondent, ils ne se remplacent jamais; ce sont en réalité deux cas distincts, aussi bien distincts que le génitif et le datif. Si j'appelle *neskatcha* un nominatif, c'est parce que c'est la forme sans suffixe et celle qui avec le verbe intransitif correspond, sans que le moindre doute soit possible, au nominatif de nos langues: *neskatcha doha*, « la fille marche ». Mais alors, *neskatcha-k* n'est pas un nominatif, pas même un nominatif actif — un terme spécificatif ne serait pas à sa place ici — c'est tout simplement un actif. Cet actif a beaucoup d'affinité avec l'instrumental; il peut être substitué par lui: « il fut baptisé par Jean »: *bathaiatua izan zen Joanese-k* ou *bathaiatua izan zen Joanese-z* (c'est un peu comme si l'on disait en français *il est haï par les grands* au lieu de *il est haï des grands*). Il serait beaucoup plus justifié de parler de deux instru-

mentaux que de parler de deux nominatifs en basque ; je ne verrais aucun inconvénient sérieux à appeler le cas en *z* « instrumental I. », et le cas en *k* « instrumental II. ». Dès que *errege-k* dans *errege-k ikusi du neskatcha* a pour moi le sens de « par le roi », je dois considérer *neskatcha* comme nominatif; la difficulté qui consiste à admettre pour la forme nue du substantif deux fonctions si différentes, comme celles du nominatif et de l'accusatif, a disparu. Le basque ne connaît pas l'accusatif; à ce que je vois, c'est votre opinion aussi ; mais est-ce qu'elle n'est pas un peu en contradiction avec l'hypothèse des deux nominatifs ? Je crois avoir donné maintenant une exposition assez claire de ma théorie dont la formule Aa Bb = Aa Ab Bb n'a été que la concentration un peu forte. Vous voyez, je ne saurais convenir que « l'existence des deux nominatifs soit un fait »; si vous ajoutez: « d'autres langues ont ces deux nominatifs », je dois rectifier ainsi, pour ma part : « d'autres langues ont un nominatif et un actif ». Et, comme le basque, ces langues n'ont pas d'accusatif, à moins d'une contamination de la tournure passive avec la tournure active. Je viens de terminer une étude sur le « caractère passif du verbe transitif dans les langues caucasiennes », et, dans un autre travail où j'examinerai la question de la parenté entre le basque et les langues khamitiques, je consacre un chapitre à des observations générales sur ce phénomène de passivité. J'espère que vous reviendrez à notre discussion, quand ces élucubrations auront vu le jour et auront eu le plaisir d'être parcourues par vous. Mais, dès à présent, je vous prierais de bien examiner si la divergence entre nos opinions est en effet aussi grande que vous semblez supposer. Moi, je parle de

deux cas, vous parlez de deux nuances d'un cas ; admettons, pour un moment, qu'ici encore il n'y ait qu'une querelle de mots. Nous aurions donc des langues avec un seul nominatif et des langues avec deux nominatifs ; c'est une différence qui ne se pourrait expliquer que par la manière différente de concevoir la racine verbale. Est-ce que, en fin de compte, votre nominatif actif avec le verbe transitif et votre nominatif passif avec le verbe intransitif ne se réduiraient pas, comme s'il s'agissait de deux équations, à mon verbe passif avec l'actif (l'instrumental) et mon verbe intransitif avec le nominatif ? Vous me demandez : « peut-on admettre qu'une race ait été organisée d'une telle manière que sa langue ait eu à exprimer de prime abord l'action sous une forme passive ? » Certainement : la plupart des linguistes l'admettent. L'altruisme et l'égoïsme n'y sont pour rien là-dedans ; l'égoïste dirait : « moi, je l'ai battu », mais, en même temps, il dirait : « moi, j'ai été battu par lui ». La racine verbale est d'abord indifférente ; *batt* n'est pas plus *battuere*, *battuens* que *battui*, *battutus*. Elle ressemble au substantif : des coups peuvent être des coups donnés ou des coups reçus. On trouverait facilement dans le langage des enfants des exemples à nous rendre palpable cette ambiguité. Mais, quel que soit notre point de vue vis-à-vis de l'*idée* passive ou active, inhérente à la racine verbale, nous devons bien nous garder de la confondre avec les *formes* passives ou actives du verbe. Vous me passerez, à cette occasion, un aveu un peu franc ; je suis étonné de voir que ce que j'aime à nommer « le préjugé aryen » soit si fortement enraciné chez vous qui connaissez profondément plusieurs langues anaryennes. Est-ce qu'on « traite le basque d'une

façon si particulière », quand on arrive à le traduire dans des termes qui doivent paraître ridicules en français? Vous me demandez encore si j'expliquerais *iduzkia-k argitzen du mendian*, « le soleil brille dans la montagne » par cette tournure passive « par le soleil il est brillé par lui (mais cela est seulement sous-entendu) dans la montagne ». Bien sûr que j'en aurais le courage. Et, si vous aviez besoin d'une justification, je me rapporterais à la langue *oude* (une des langues caucasiennes septentrionales), où cette phrase aurait à se rendre d'une manière tout à fait analogue: *burγoi laχo beγe n χaš-ne-sta*, « montagne-sur soleil-par lumière lui fait ». On ne saurait qualifier *beγe-n* de nominatif actif; car ce cas en (*e*)*n* est en même temps un véritable instrumental. Comme *χaš-tesun*, « briller », « lumière-faire » vient de *χaš*, ainsi *argitzen* de *argi*. De ces verbes, « intransitifs pour nous et transitifs en basque et inversement », auxquels vous renvoyez d'une manière un peu vague pour invalider mes assertions, j'ai parlé tout au long (*B. St.* I, 39-46.)

Vous ne vous êtes pas trompé en voyant « à la base de ma théorie la méconnaissance de la fonction du nominatif actif ». Ce n'est qu'en second lieu que je m'appuie sur la position des éléments pronominaux dans le verbe. Vous demandez: « Que conclure de la place d'un élément formel dans le mot? » Mais comme vous dites en même temps « qu'il est permis de raisonner par analogies », je profiterai de cette permission, je montrerai au moyen d'autres langues la valeur de cet argument. Seulement, ce sera pour une autre fois. Maintenant je me contente de quelques remarques de détail. Vous dites: « A *zait*, il est à moi, devrait correspondre, non seulement *dut*, il est eu par moi,

mais encore toutes les formes transitives avec *t* final ». Non, par la simple raison que l'agent du verbe transitif (je n'ai jamais avancé que *da* et *du* soient « deux verbes intransitifs »), quand il appartient à la troisième personne, n'est pas indiqué. *Darot*, « il est eu à moi par lui » n'est donc littéralement que « il est eu à moi » ; *dakot* « il est eu à lui par moi » contient un élément pronominal de plus. Les deux formes dérivent de la même racine *du* :

da	*du*	(*ki*)	*t*	
cela	avoir	à	moi	
da	(*du*)	*k*(*i*)	*o*	*t*
cela	avoir	à	lui	moi

Vous ajoutez en passant que « les exemples ci-dessus (comme *dizkiot*, *diotzat*, *deiztot*, etc. « je les ai à lui ») justifient votre hypothèse, que *tz*, *zt*, *zk* sont de simples permutations phonétiques l'une de l'autre ». Mais l'identité de la signification ne suffit nullement à prouver l'identité des formes phonétiques. « Vous êtes » se dit dans les langues romanes : *estes*, *essets*, *sois*, *siete*, *sintetsĭ*, et chacune de ces formes a un autre prototype. Dans la conjugaison basque, l'analogie joue un rôle encore plus important que dans la conjugaison romane.

Je laisse de côté certains problèmes qui sont aussi embarrassants pour la théorie active que pour la théorie passive. Vous êtes disposé à tirer des objections de tous les phénomènes dont celle-ci ne rend pas compte ; mais je n'ai pas prétendu qu'elle soit une panacée. En ce qui concerne la position des éléments pronominaux, il y a désaccord entre l'imparfait et le présent ; mais, quand même la

théorie passive ne fût pas applicable à l'imparfait, on n'aurait pas le droit de la repousser pour le présent. Dans les langues caucasiennes méridionales (le géorgien, le mingrélien, le souane), la construction change avec le temps : l'homme tue le serpent, *homo serpenti* ; l'homme tua le serpent, *ab homine serpens* ; l'homme avait tué le serpent, *homini serpens*.

C'est pour ainsi dire au vol que j'ai écrit ces lignes ; je n'ai plus le temps de retoucher mon pauvre français ni de penser à un épilogue élégant. Comme, de votre propre aveu, vous ne demandez qu'à être convaincu, j'ai fait de mon mieux pour vous convaincre ; car la satisfaction que me donnent les résultats de mes études basques, resterait incomplète, s'ils n'obtenaient pas l'approbation du maître.

Bien à vous.

Hugo SCHUCHARDT.

Graz, 5 avril, 1895.

Je répondrai à M. Schuchardt, avec tout le soin nécessaire, dans un prochain numéro. — J. V.

BIBLIOGRAPHIE FOLK-LORIQUE

LE CABINET DES FÉES

Tous les amateurs de contes populaires connaissent cette intéressante collection dont le mérite littéraire est incontestable. L'éditeur ou le compilateur qui l'a formée — Ch.-J. Mayer — ne s'est guère préoccupé de ce qui pouvait être vraiment populaire et spontané dans les contes qu'il réunissait, mais il est certain que les récits où l'imagination et la fantaisie jouent le plus grand rôle ont au moins un fonds réel, qu'ils procèdent plus ou moins inconsciemment des contes d'enfants, des histoires de bonnes femmes et des vieilles traditions que les générations successives se transmettent fidèlement.

Publiée de 1785 à 1786, la collection, qui devait comprendre 30 volumes, en a formé 36. Il y a eu deux éditions, l'une in-8° et l'autre in-12 ; la première est illustrée de gravures de Marillier, trois par volumes, la seconde est sans figures ; le contenu de chaque volume est le même dans les deux éditions. L'édition in-8° porte le titre suivant : « LE CABINET | *DES FÉES* | OU | COLLECTION CHOISIE | DES CONTES DE FÉES, | ET AUTRES COTNES MERVEILLEUX, | *Ornés de figures.* | = | TOME ... | (fleuron) | A AMSTERDAM, | *Et se trouve à Paris*, | RUE ET HOTEL SERPENTE, | = | M.DCC.LXXXV (ou LXXXVI) ». L'édition in-12 est intitulée : « LE CABINET |

DES FÉES, | *OU* | COLLECTION CHOISE | *DES CONTES DES FÉES*, | ET AUTRES CONTES MERVEILLEUX. | = | TOME ... | = |(vignette) | A GENÈVE, | chez Barde, Mauget et Cie, | imprimeurs-libraires, | *Et se trouve à Paris*, | chez Cuchet, libraire, rue et hôtel Serpente. | = | M.DCC.LXXXV (ou LXXXVI). » Voici la description des 37 volumes :

I. 1785, (iv)-8-xvj-434 p. : f. titre et titre, prospectus, vie de Ch. Perrault, *Contes* de Perrault, *Nouveaux contes* par Mme de Murat ; — II. 1785, (iv)-536 p. : *Contes des Fées* et *les Fées à la mode*, par Mme d'Aulnoy ; — III. 1785, (iv)-527 p. : suite de Mme d'Aulnoy ; — IV. 1785, (iv)-450 p. : suite de Mme d'Aulnoy ; — V. 1785, (iv)-463 p. : *Illustres fées*, par Mme d'Aulnoy ; *La tyrannie des fées détruite*, par Mme d'Auneuil ; *Contes moins contes que les autres*, par Preschac ; — VI. 1785, (iv)-400 p. : *Contes* de Mlle de la Force ; *Les Chevaliers errants* et *le Génie familier*, par Mme d'Auneuil ; — VII. 1785, viij-447 p. : les *Mille et une nuits* (trad. de Galland) ; — VIII. 1785, (iv)-455 p. : suite des *Mille et une nuits* ; — IX. 1785, (iv)-508 p. : suite des *Mille et une nuits* ; — X. 1785, (iv)-543 p. : suite des *Mille et une nuits* ;

XI. 1785, (iv)-479 p. : suite des *Mille et une Nuits* ; — XII. 1785, (iv)-462 p. : *La tour ténébreuse* et *les jours lumineux*, par Mlle Lhéritier ; les *Aventures d'Abdalla* ; — XIII. 1785, (iv)-452 p. ; suite d'*Abdalla* ; — XIV. 1785, viij-491 p. : les *Mille et un jours*, trad. par Petis de la Croix ; — XV. 1785, vj-502 p. : suite des *Mille et un jours* ; — XVI. 1785, vj-402 p. : *Contes turcs* et *Voyages de Zulma* ; — XVII 1785, xij-436 p. : *Bidpaï et Lokman* ; — XVIII. 1785, (iv)- 448 p. : suite de *Bidpaï et Lokman* ; *Fables et contes* de Fénelon ; *Boca*, par Mme Husson ; — XIX.

1785, (iv)-484 p. : *Contes chinois*, par Gueulette ; *Florine* ; — XX. 1785, (vj)-448 p. : *Contes* de Hamilton ;

XXI. 1786, (iv)-508 p. : les *Mille et un quarts d'heure*, par Gueulette ; — XXII. 1786, (iv)-432 p. : suite des *quarts d'heure* ; *Les sultanes de Guzarate* ; — XXIII. 1786, (iv)-478 p. : suite des *Sultanes* ; — XXIV. 1786, (iv)-516 p. : *Contes*, par Mme Lévêque ; *Féeries nouvelles*, par M. de Caylus ; — XXV. 1786, viij-559 p. : suite des *Féeries*, *Contes orientaux* et *Cadichon*, par M. de Caylus ; *Contes des fées*, par Paradis de Moncrif ; — XXVI. 1786, (iv)-497-4 p. : *La reine Fantasque*, de Jean-Jacques Rousseau ; *La belle et la bête*, par Mme de Villeneuve ; *Veillées de Thessalie*, par Mlle de Lussan ; prospectus du *supplément* ; — XXVII. 1786, iv-492 p. : suite des *Veillées de Thessalie* ; *Le Prince Titi*, par S. Hyacinthe ; — XXVIII. 1786, (iv)-390 p. : suite du *Prince Titi* ; — XXIX. 1786, iv-454 p. : avis ; vie de Horam ; *Contes des génies*, par Morrell ; — XXX. 1786, (iv)-452 p. : suite des *Contes des géniès* ;

XXXI. 1786. (iv)-426 p. : *Funestine*, par Beauchamps ; *Nouveaux contes des fées* ; *Le loup galleux* (*sic*) ; — XXXII. 1786, xv-415 p. : *Les soirées bretonnes*, par Gueulette ; *Contes* de Mme de Lintot ; *Zéloïde*, de Moncrif ; — XXXIII, 1786, xij-372 p. : *Contes choisis*, de Mlle de Lubert ; *Nourjahad* ; — XXXIV. 1786, (iv)-458 p. : *Contes choisis*, de M. Pajon ; *Bibliothèque* des Fées et des Génies, par l'abbé de La Porte ; — XXXV. 1786, xj-444 p. : *Minet bleu et Louvette*, par Mme Fagnan ; *Acajou et Zirphile*, par Duclos ; *Aglaé et Nabotine*, par Coypel ; *Contes des fées*, par Mme Leprince de Beaumont ; *Le prince Désiré*, par Sélis ; *Contes choisis* divers ; — XXXVI. 1786, (iv)-443 p. : *Don Sylvio de Rosalva*, par Wieland, trad. par Mme d'Ussieux ; — XXXVII. 1786,

416 p. : Discours préliminaire sur l'origine des contes de fées, notice des auteurs qui ont écrit dans le genre des contes de fées, liste des ouvrages qui composent le *Cabinet des fées*.

De l'édition in-12 je n'ai vu que deux volumes, le VIe et le XIIIe; ils contiennent les mêmes matières que les volumes in-8° correspondants, mais ils ont respectivement 440 et 488 p.

On sait que le *Cabinet des fées* a été compilé par un littérateur bien connu du dernier siècle, qui se qualifiait lui-même de « pensionné du comte de Vergennes », Ch.-J. Mayer, né à Toulon le 2 janvier 1751 et mort en 1825. Il indique dans le XXXVIIe volume les sources où il a puisé. La *dissertation* qui commence ce volume affirme d'abord que les *contes* « n'existeroient point chez une nation qui auroit rejeté le merveilleux », que « le merveilleux tient à l'ignorance », enfin qu' « un fait bien éclairci par les contemporains, abandonné à la tradition populaire, acquiert, après une longue succession, tous les caractères de l'imagination des conteurs ». Il expose ensuite que les fables et apologues, les contes, — si fort prisés au moyen âge — reprirent faveur au déclin du règne de Louis XIV, quand le vieux roi tomba dans une dévotion étroite et sévère, quand Mme de Maintenon gouvernait la cour et la ville, quand la révocation de l'Édit de Nantes amena la création de la censure, qui n'était qu'une forme de l'inquisition ; on se rejeta sur « ce genre », faute de mieux. Perrault et ses imitateurs ne firent qu'arranger les vieux contes du peuple ; plus tard, on en fit de toutes pièces avec plus ou moins de succès et de goût ; mais le mouvement littéraire et philosophique du

XVIIIe siècle devait, sans la supprimer entièrement, réduire à de justes proportions la littérature fantaisiste, imaginative et allégorique.

Quoi qu'il en soit de cette théorie, il m'a paru que les amateurs de Folklore, aujourd'hui que les études scientifiques ont étendu jusque-là leur domaine, aimeraient à savoir exactement ce que contient le grand recueil de Mayer et j'ai cru leur être agréable en leur offrant une table générale du *Cabinet des fées* ; j'y joins la liste des gravures et la table par noms d'auteurs. J'ajoute quelques notices bio- et bibliographiques.

Paris, le 12 mai 1895.

Julien Vinson.

TABLE GÉNÉRALE

DU CABINET DES FÉES

* Abdallah (aventures d') XII, 281 ; XIII, 1.
* Acajou et Zirphile [Duclos], XXXV, 19.
Adroite princesse (l') [Perrault], I, 78.
Agatie [Mme d'Aulnoy], V, 263.
Aglaé ou Nabotine [Coypel], XXXV, 75.
* Ahmed et Pari-banou [Mille et une nuits], XI, 274.
Aïeux (les) ou le mérite personnel [Moncrif], XXV, 489.
* Aladin ou la lampe merveilleuse [Mille et une nuits], X, 328.
Ali-baba ou les quarante voleurs [Mille et une nuits], XI, 113.
* Ali-cogia [Mille et une nuits], XI, 182.
Alidor et Thersandre [Moncrif], XXV, 494.
Alphinge ou le singe vert, XXXI, 271.
Ames (les), XXXV, 389.
Ames rivales (les) [Moncrif], XXV, 523.
Anguillette [Mme de Murat], I, 249.
Aphranor et Bellanire, XXXIV, 243.
Ardostan, XXXV, 280.
Aurore et Aimée [Mme Leprince], XXXIV, 175.
* Aveugle (l') et son chien, XXXV, 344.

* L'astérisque indique que le conte est accompagné de figures.
Les noms de recueils sont en italique.

Baba-Abdalla [Mille et une nuits], XI, 9.
Babiole [Mme d'Aulnoy], III, 51.
* Barbe-Bleue (la) [Perrault], I, 9.
Beder [Mille et une nuits], IX, 381.
* Bélier (le) [Hamilton], XX, 1.
Belle (la) au bois dormant [Perrault], I, 17.
Belle (la) aux cheveux d'or [Mme d'Aulnoy], II, 39.
* Belle-belle [Mme d'Aulnoy], IV, 1.
Belle (la) et la bête [Mme de Villeneuve], XXVI, 27.
Belle (la) Hermine et le prince Colibri [Caylus], XXIV, 497.
Bellinette, XXXI, 369.
Bellotte et Laidronnette [Mme Leprince], XXV, 215.
Bibliothèque des fées et des génies [par l'abbé de la Porte], XXXIV, 207.
* Biche (la) au bois [Mme d'Aulnoy], III, 349.
*3 *Bidpaï et Lokman*, XVII, 1.
* Blanche-Belle, V, 1.
Bleuette et Coquelicot [Caylus], XXIV, 391.
* Boca ou la vertu récompensée [Mme Lemarchand], XVIII, 327.
Bonheur (le) des moineaux [Mme de Murat], I, 401.
* Bonne (la) femme [Mlle de la Force], VI, 166.
Bonne (la) petite souris [Mme d'Aulnoy], II, 353.
Bozabdab, XXXV, 326.
Buisson (le) d'épines fleuries, XXXI, 239.
* Cadichon [Caylus], XXV, 389.
Cendrillon [Perrault], I, 40.
Chat (le) botté [Perrault], I, 32.
Chatte (la) blanche [Mme d'Aulnoy], III, 454.
Chevalier (le) Fortuné, *voyez* Belle-Belle.

* Chevaliers (les) errants [Mme d'Auneuil], VI, 203.
Codabad [Mille et une nuits], X, 119.
Cogia-Hassan [Mille et une nuits], XI, 56.
Contes des Fées (les) [Mme d'Aulnoy], II, 376, 419, 471, 535 ; III, 50, 143, 162.
* *Contes* de Fénelon, XVIII, 21.
* *Contes chinois* [Gueulette], XIX, 1.
Contes des Fées [Mme Leprince de Beaumont], XXXV, 109.
* *Contes des Génies* [Morrell], XXIX, 1 ; XXX, 1.
* *Contes orientaux* (Nouveaux) [Caylus], XXV, 1.
Corniche et Toupette, XXXIV, 381.
Dauphin (le) [Mme d'Aulnoy], IV, 371.
Deux sœurs (les) jalouses de leur cadette [Mille et une nuits], XI, 387.
* Dom Gabriel Ponce de Leon [Mme d'Aulnoy], II, 381, 447, 504 ; III, 18.
Don Fernand de Tolède [Mme d'Aulnoy], III, 95, 143, 213.
Dons (les) [Caylus], XXIV, 291.
Dons (les) des Fées [Moncrif], XXV, 461.
* Don Silvio de Rosalva [Wieland, trad. Mme d'Ussieux], XXXVI, 7.
* Dormeur (le) éveillé [Mille et une nuits], X, 174.
Enchantement (l') impossible [Caylus], XXIV, 447.
Enchanteur (l') [Mlle de la Force,] VI, 49.
Enchanteur (l') [Pajon], XXIV, 29.
Epreuve (l') ou Améide, XXXV, 433.
* Eritzine et Parelin [Pajon], XXXIV, 7.
Favori (le) des Fées, V, 107.
* Fée (la) des Grandeurs [Mme d'Aulnoy], VI, 310.
Fée (la) des Plaisirs [Mme d'Aulnoy], VI, 351.
Féeries nouvelles [Caylus], XXIV, 103.

Fées (les) [Ch. Perrault], I, 5.
Féradir, XXXV, 418.
Finette Cendron [d'Aulnoy], II, 472.
Finette, *voy.* l'adroite Princesse.
* Fleur d'Épine [Hamilton], XX, 163.
* Florine ou la belle Italienne, XIX, 369.
* Fortunée [Mme d'Aulnoy], III, 1.
Fortunio, V, 48.
* Funestine [Beauchamps], XXXI, 5.
* Ganem (Mille et une nuits), X, 1.
Génie (le) familier [Mme d'Auneuil], VI, 361.
Gentilhomme bourgeois (le nouveau) [Mme d'Aulnoy], III, 411, 517 ; IV, 79, 167, 267, 355, 428.
* Gracieuse et Percinet [Mme d'Aulnoy], II, 1.
Grenouille (la) bienfaisante [Mme d'Aulnoy], III, 309.
Griselidis [Perrault], I, 119.
Haroun-al-Raschid [Mille et une nuits], XI, 1.
Heureuse peine (l') [Mme de Murat,] I, 403.
Incarnat, blanc et noir, XXXI, 233.
Isle (l') de la Liberté [Moncrif], XXV, 476.
Isle (l') inaccessible, V, 169.
Isthérie [Mme d'Aulnoy], VI, 365.
Jeannette ou l'indiscrétion [Caylus], XXV, 445.
Jeune et belle [Mme de Murat], I, 306.
Joliette [Mlle Leprince], XXXV, 195.
Jupiter justifié, XXXV, 371.
Kadour, XXXI, 287.
* *Lokman et Bidpaï*, XVII, 1 ; XVIII, 1.
*4 Loup (le) galleux (*sic*), XXXI, 343.
Médecin (le) de Satin, XXXI, 305.
* Merveilleux et Charmante, XXXIV, 273.

* Mignonnette [Caylus], XXIV, 415.
*15 *Mille et une nuits (les)*, VII à XI.
*6 *Mille et un jours (les)*, XIV et XV.
*5 *Mille et un quarts d'heure (les)* [Gueulette]; XXI et XXII.
Minet-bleu et Louvette [Mme Fagnan], XXXV, 3.
Mirzah, XXXV, 303.
Mouton (le) [Mme d'Aulnoy], II, 420.
Nahamir, XXXV, 333.
Nain (le) jaune [Mme d'Aulnoy], III, 107.
Navire (le) volant, XXXI, 191.
Nonchalante et Papillon [Caylus], XXIV, 302.
Noureddin [Mille et une nuits], IX, 233.
* Nourjahad, XXXIII, 257.
Oiseau (l') bleu [Mme d'Aulnoy], II, 62.
Oranger (l') et l'abeille [Mme d'Aulnoy], II, 304.
Palais (le) de la vengeance [Mme de Murat], I, 344.
Palais (le) des Idées [Caylus], XXIV, 343.
Parfait (le) amour [Mme de Murat], I, 201.
Pays (le) des délices [Mlle de la Force], VI, 127.
* Peau d'âne [Perrault], I, 152.
Pêcheur (le) et le Voyageur [Mme Leprince], XXXV, 188.
Perroquet (le), XXXI, 179.
Persinette [Mlle de la Force], VI, 36.
Petit (le) Chaperon rouge [Perrault], I, 1.
* Petit (le) Poucet [Perrault] I, 63.
* Petite (la) grenouille verte, XXXI, 155.
* Pigeon (le) et la Colombe [Mme d'Aulnoy], IV, 91.
* Plus belle que fée [Mlle de la Force], VI, 1.
Prince (le) Arc-en-ciel, XXXI, 329.
Prince (le) Charmant [Mme Leprince], XXXV, 145.
Prince (le) Chéri [Mme Leprince], XXXV, 111.

Prince (le) Courtebotte et la Princesse Zibeline [Caylus], XXIV, 105.
Prince (le) curieux [Mme d'Aulnoy], V, 337.
Prince (le) de Mauritanie [Mme d'Aulnoy], VI, 284.
Prince (le) de Numidie [Mme d'Aulnoy] VI, 276.
* Prince (le) des Aigues-marines [Mme l'Évêque], XXIV, 1.
* Prince (le) des Feuilles [Mme de Murat] I, 368.
* Prince (le) Désir et la Princesse Mignonne [Mme Leprince], XXXV, 165,
Prince (le) Désiré [Sélis], XXXV, 231.
Prince (le) Elmédor de Grenade [Mme d'Aulnoy], VI, 222.
Prince (le) fatal et le Prince Fortuné [Mme Leprince], XXXV, 131.
* Prince (le) glacé et la Princesse étincelante [Mlle de Lambert], XXXIII, 105.
Prince (le) Guerini, V, 72.
Prince (le) Invisible [Mme l'Évêque], XXIV, 57.
Prince (le) Lutin [Mme d'Aulnoy], II, 122.
* Prince (le) Marcassin [Mme d'Aulnoy], IV, 395.
* Prince Muguet (le) et la Princesse Zaza [Caylus], XXIV, 193.
Prince (le) Périnet, XXXI, 205.
Prince (le) Roger, V, 30.
Prince (le) Sincer [Mme de Lintot], XXXII, 206.
Prince (le) Spirituel [Mme Leprince], XXXV, 206.
*4 Prince (le) Titi [S. Hyacinthe], XXVII, 327 ; XXVIII, 1.
Prince (le) Zeyn Alasnan [Mille et une nuits], X, 87.
Princesse (la) Belle-Étoile [Mme d'Aulnoy], IV, 179.
* Princesse (la) Camion [Mlle de Lubert], XXXIII, 184.
Princesse (la) Carpillon [Mme d'Aulnoy], III, 229.
Princesse (la) couronnée par les fées, V, 141.

Princesse (la) Deryabar [Mille et une nuits], X, 135.
Princesse (la) Léonice, V, 293.
* Princesse (la) Lionnette et le Prince Coquerico [Mlle de Lubert], XXXIII, 1.
Princesse (la) Lumineuse [Caylus], XXIV, 359.
* Princesse (la) Minon-Minette et le Prince Souci, XXXIV, 211.
Princesse (la) Minutie et le roi Floridor [Caylus], XXIV, 485.
Princesse (la) Moustelle et le prince Ananas, XXXIV, 345.
Princesse (la) patientine [Mme d'Aulnoy], VI, 379.
Princesse Pimprenelle (la) et le Prince Romarin [Caylus], XXIV, 247.
* Princesse (la) printanière [Mme d'Aulnoy], II, 185.
Princesse (la) Rosette [Mme d'Aulnoy], II, 222.
Princesse (la) Zamée [Mme d'Aulnoy], VI, 206.
Puissance (la) d'amour [Mlle de la Force], VI, 141.
* Quatre (les) facardins [Hamilton], XX, 291.
* Quiribirini, V, 123.
Rameau (le) d'or [Mme d'Aulnoy], II, 249.
Reine (la) des Fées [Preschac], V, 419.
Reine (la) des Fleurs, V, 91.
* Reine (la) Fantasque [J.-J. Rousseau], XXVI, 1.
* Ricdinricdon [Mlle L'Héritier], XII, 25.
Riquet à la houppe [Perrault], I, 51.
Roi (le) magicien, V, 14.
Rosanie [Caylus], XXIV, 179.
* Robe (la) de Sincérité [Mlle Lhéritier], XII, 133.
Roxane, XXXV, 226.
Sans parangon [Preschac], V, 357.
* Serpentin (le) vert [Mme d'Aulnoy], III, 163.

Sidi-Nouman [Mille et une nuits], XI, 31.
* Soirées (les) bretonnes [Gueulette], XXXII, 1.
Songe merveilleux (le), XXXV, 403.
Souhaits (les), XXXV, 265.
Souhaits (les) ridicules [Perrault], I, 193.
*4 Sultanes (les) de Guzarate, contes mogols [Gueulette], XXII, 218 ; XXIII, 1.
* Sultane (la) de Perse, XVI, 1.
Sultane (la) Validé [Mme d'Aulnoy], VI, 375.
Supercherie (la) malheureuse, V, 152.
Tendrebrun et Constance [Mme de Lintot], XXXII, 264.
* Timandre et Bleuette [Mme de Lintot], XXXII, 145.
Tourbillon [Mlle de la Force], VI, 78.
Tourlon et Rinette [Caylus], XXIV, 219.
Tour (la) ténébreuse [Mlle l'Héritier], XII, 1, 126, 278.
Trois épreuves (les), XXXV, 239.
Trois (les) fils d'Hali Bassa de la mer [Pajon], XXXIV, 103.
* Tyrannie (la) des Fées détruite [Mme d'Auneuil], V, 183.
*3 *Veillées (le) de Thesalie* [Mlle de Lussan], XXVI, 217; XXVII, 1.
Vert et Bleu [Mlle de la Force], VI, 103.
Veuve (la) et ses deux filles [Mme Leprince], XXIV, 157.
Voyageuses (les) [Moncrif], XXV, 503.
* Voyages de Zulma, XVI, 239.
Zalmayde [Mme d'Aulnoy], VI, 246.
* Zélaide et Amanzarifdine [Moncrif], XXXII, 275.

TABLE DES GRAVURES

I, p. 15 — La Barbe-Bleue.
70 — Le Petit-Poucet.
190 — Peau d'âne.

II, p. 7 — Gracieuse et Percinet.
212 — La Princesse Printanière.
406 — Don Gabriel Ponce de Léon.

III, p. 1 — Fortunée.
189 — Serpentin vert.
401 — La Biche au Bois.

IV, p. 8 — Belle-Belle.
165 — Le Pigeon et la Colombe.
351 — Le Prince Marcassin.

V, p. 11 — Blanche-Belle.
127 — Quiribirini.
233 — La Tyrannie des Fées détruite.

VI, p. 16 — Plus belle que Fée.
168 — La Bonne Femme.
337 — Les Chevaliers errants (la Fée des Grandeurs).

VII, p. 20
141
293
VIII, p. 4
p. 150
278
IX, p. 24
106
325
} Mille et une Nuits.

X, p. 9 — Ganem.
205 — Le Dormeur éveillé.
365 — Aladin.
XI, p. 5 — Haroun-al-Raschid.
273 — Le Cheval enchanté.
382 — Ahmed et Paribanou.
XII, p. 26 — Ricdinricdon.
222 — La Robe de sincérité.
XIII, p. 314, 65, 193, 401 — Aventures d'Abdalla.
XIV, p. 16, 176, 303 — Mille et un jours.
XV, p. 7, 190, 338 — Mille et un jours.
XVI, p. 9, 147 — La Sultane de Perse.
337 — Voyages de Zulma.
XVII, p. 33, 227, 322 — Fables de Bidpaï et Loqman.
XVIII, p. 32 — Fables de Bidpaï et Loqman.
215 — Contes de Fénelon.
356 — Boca ou la vertu récompensée.
XIX, p. 21, 282 — Contes chinois.
379 — Florine ou la belle Italienne.
XX, p. 115 — Le Bélier.

XX, p. 188 — Fleur d'Épine.
374 — Les Quatre Facardins.
XXI, p. 30 } Mille et un quarts d'heure.
142
366
XXII, p. 22
152
298 } Les Sultanes de Guzarate.
XXIII, p. 23
175
423
XXIV, p. 4 — Le Prince des Aigues-Marines.
222 — Le Prince Muguet et la princesse Zaza.
435 — Mignonnette.
XXV, p. 11 } Nouveaux Contes orientaux.
145
438 — Cadichon.
XXVI, p. 20 — La Reine Fantasque.
229 } Les Veillées de Thessalie.
430
XXVII, p. 28
173
337 } Le Prince Titi.
XXVIII, p. 7
246
328
XXIX, p. 74 } Contes des Génies.
148
334
XXX, p. 11
191
364

XXXI, p. 25 — Funestine.
166 — La petite grenouille verte.
349 — Le Loup galleux.
XXXII, p. 11 — Les Soirées bretonnes.
169 — Timandre et Bleuette.
329 — Zelaïde et Amanzarifdine.
XXXIII, p. 4 — La Princesse Lionnette.
189 — La Princesse Camion.
268 — Nourjahad.
XXXIV, p. 31 — Eritzine et Farelin.
221 — La Princesse Minon-Minette.
280 — Merveilleux et Charmante.
XXXV, p. 35 — Acajou et Zirphile.
169 — Le Prince Désir.
363 — L'Aveugle et son chien.
XXXV, p. 41, 150, 265 — Don Silvio de Rosalva.

TABLE DES AUTEURS ET TRADUCTEURS

Aulnoy (Mme d'), [1650-1705] ; tomes D à V.
Auneuil (Mme d'), [....-1700] ; t. V, 183 VI, 203, 361.
Beauchamps (P. F. Godard de), [1689-1761] ; t. XXXI, p. 1.
Caumont de la Force (Mlle Rose de), [1650-1724] ; t. VI, p. 1.
Caylus (le Comte de), [1692-1765] ; t. XXIV et XXV.
Coypel (Charles Antoine), [1694-1752] ; t. XXXV, p. 75.
Duclos, [1704-1772] ; t. XXXV, p. 19.
Fagnan (Mme), [1705-1770] ; t. XXXV, p. 3.

Fénelon, [1651-1715]; t. XVIII, p. 215.
Force (Mlle de la), *voy*. Caumont de la Force.
Galland (Antoine), [1646-1715]; t. VII à XI, XVII et XVIII.
Gueulette, [1683-1766]; t. XIX, XXI à XXIII, et XXXII.
Hamilton (le Comte de Grammont), [1646-1720]; t. XX.
Husson (Mme), s'était attribué une œuvre de Mme Lemarchand (*voy*. Lemarchand).
La Force (Mlle de), *voy*. Caumont de la Force.
La Porte (l'abbé de), [1713-1779]; t. XXXIV, p. 207.
Lemarchand (Mme), [1703-1754]; t. XVIII, p. 327.
Leprince de Beaumont (Mme), [1711-1750]; t. XXXV.
Lévêque (Mme), [1703-1743]; t. XXIV.
Lhéritier (Mlle), [1664-1734]; t. XII.
Lintot (Mlle de), [1702-1750]; t. XXXII, p. 145.
Lubert (Mlle de), [1706-1750]; t. XXXIII.
Lussan (Mlle de), [1682-1758]; t. XXVI, p. 217 et XXVII, 1.
Moncrif (Paradis de), [1687-1770]; t. XXV, p. 461 et XXXII, 275.
Morell, pseud., *voy*. Ridley.
Murat (Mme de), [1670-1716]; t. I, p. 201.
Pajon (Henri), [1707-1776]; t. XXXIV.
Perrault (Charles), [1628-1703]; t. I.
Pétis de La Croix, [1653-1713]; t. XIV et XV.
Preschac (de) [1647-1719]; t. V, p. 357.
Ridley (Jacques) [1698-1765]; t. XXIX et XXX.
Rousseau (J.-J.) [1712-1778]; t. XXVI, p. 1.
Saint-Hyacinthe (H. C. Th. de), [1681-1746]; t. XXVII, p. 327.
Sélis, [1737-1802]; t. XXXV p. 231.

Ussieux (Mme d'), [1755-1788] ; t. XXXVI.
Villeneuve (Mme de), [1691-1755] ; t. XXVI, p. 27.
Wieland, [1733 1813] ; t. XXXVI.

On sait qu'il a été publié à Genève, en 1788 et 1789, quatre volumes supplémentaires qui portent les nos XXXVIII à XLI. Ils contiennent une prétendue *Suite aux Mille et une Nuits*, traduite par Dom Chavis et Cazotte. On y trouve douze gravures, savoir : t. XXXVIII, p. 46, 198, 288 ; t. XXXIX, p. 27, 160, 282 ; t. XL, p. 34, 120, 180 ; t. XLI, p. 35, 107, 272.

LISTE CHRONOLOGIQUE

DES PREMIÈRES ÉDITIONS DES OUVRAGES

1677 } de Preschac. *Paris*. in-12.
1718 }
1680 } Ch. Perrault. *Paris*, Barbin, in-12.
1697 }
1698. Mme d'Aulnoy, *Paris*, Barbou, 4 vol. in-12.
1698. Mme de Murat. *Paris*, 4 vol. in-12.
1704-1708. Galland. *Paris*, 12 vol. in-12.
1705. Fénelon. *Paris*, in-12.
1705. Mlle Lhéritier. *Paris*, Barbin, in-12.
1713. Hamilton. *Paris*, in-12.
1714. Moncrif. *Paris*, in-12.
1715. Gueulette. *Paris*, in-12.
1721. Coypel. *Paris*, in-12.
1727. Mme de Lambert. *Paris*, in-12.

1731. Mlle de Lussan. *Paris*, 4 vol. in-12.
1735. Saint-Hyacinthe. *Paris*, Pissot, 3 vol. in-12.
1735. Mme de Lintot. *Paris*, Didot, in-12.
1737. Mlle de Caumont de la Force. *Paris*, in-12.
1737. Beauchamps. *Paris*, in-12.
1739. J.-J. Rousseau. *Paris*, in-12.
1743. Mlle de Lubert. *Paris*, in-12.
1744. Duclos. *Paris*, in-12.
1744. Mme de Villeneuve. *Paris*, in-12.
1745. De Caylus. *Paris*, in-12.
1746. Pajon. *Paris*, in-12,
1756. Lemarchand. *Paris*, Duchesne, in-12.
1757. Mme Leprince. *Paris*, 4 vol. in-8.
1761. Sélis. *Paris*, in-12.
1765. L'abbé de la Porte. *Paris*, Duchesne, 2 vol. in-12.
1767. Ridley (Morrell). *Amsterdam*, 3 vol. in-12.
1768. Fagnan. *Paris*, in-12.
1769. Wieland. *Dresde*, Walther, 2 vol. pet. in-8.

FRAGMENT D'UN DICTIONNAIRE ÉTYMOLOGIQUE

DE LA LANGUE BASQUE

Nous demandons au public la permission de lui offrir aujourd'hui le premier fragment d'un dictionnaire étymologique de la langue basque, commencé depuis bien des années déjà. Nous nous occupons spécialement du dialecte bas-navarrais tel que le donne l'excellent *Vocabulaire de mots basques bas-navarrais*, publié en 1856, à Bayonne, par M. Salaberry (d'Ibarolles). On pourra juger, par le présent article, de l'énorme quantité d'emprunts faits par le langage des montagnards pyrénéens au latin et aux idiomes romans.

Si le dialecte bas-navarrais ne peut passer pour aussi pur, aussi primitif de forme que le guipuscoan, du moins, il a le mérite d'être parlé exclusivement en France et par des compatriotes.

Nous ne nous sommes pas fait faute de signaler les rapports lexicographiques qu'offre le basque avec des langages appartenant à des familles absolument différentes, lors même qu'ils nous ont fait l'effet d'être absolument fortuits. N'oublions pas qu'il s'agit ici d'un idiome dont les origines demeurent bien mystérieuses et qui, dans le cours de

sa longue existence, a pu faire plus d'un emprunt aux nations des contrées les plus éloignées.

Nous marquons par un * les mots qui ne se trouvent pas dans le vocabulaire de Salaberry.

A, première lettre de l'alphabet.

A, article final ; ex. : GIZON, « homme » et GIZONA, « l'homme » — MENDI, « montagne » et MENDIA, « la montagne ». La forme primitive de cet article serait, d'après certains auteurs, AR, d'où les formes génitive et relative définies AVEN, AVI. Son sens original a dû être celui d'un pronom relatif et correspondait à nos expressions « ce qui, quod » ; aussi suffit-il parfois à former un nouveau substantif qui ne pourrait pas, pour ainsi dire, exister à l'état indéfini ; ex. : BURUKOA, « le bonnet », litt. « quod pro capite » de BURUO, « caput », tandis que le prolatif indéfini BURUOKO ne se prendrait guère dans le sens de bonnet et voudrait dire simplement « pro capite ». Les affinités déjà signalées entre les pronoms de l'euskara, des dialectes chamitiques du nord de l'Afrique et des langues algiques de l'Amérique du Nord, nous engagent à signaler ici la ressemblance de ce *a* final du basque et le hadendoa (dialecte d'Abyssinie) *A*, *wa* ; « ce, celui », aussi bien qu'avec le piéganęw (dialecte Pied-Noir du nord de l'État de Montana, États-Unis) *a*, *a-w*, « il, lui », comme par exemple dans les formes verbales *A-wani-w*, « il dit » du rad. *wan*, *wani*, « dire » — *A-mato-w*, « il part » du radic. *malo*, « partir ». L'on a de même, en riffèen, *a*, « ce, celui, celui-ci ». Enfin, en syriaque, le *a* final est également employé comme marque du nom parfait, c'est-à-

dire défini, et nous trouvons par exemple : *gabv*, « homme » et *gabva*, « l'homme » — *carm*, « jardin » et *carma*, « le jardin » — *calb*, « chien » et *calba*, « le chien » etc. Le syrène (dialecte ougro-finnois de la Russie d'Europe) fait de l'*a* final un emploi assez analogue à celui de l'euskara et dit, par exemple : *myrdiaem loas*, « rapiendus est » par opposit à *myrdiaema loas*, « qui rapiendus est, ille qui rapiendus est » ; cf. le basq. ARTU DA, « il est pris » et ARTUA DA, « lui qui est pris, celui qui est pris ». Ajoutons, cependant, que dans le dialecte finnois en question, l'emploi de cet *a* final semble plus restreint qu'en basque, puisqu'il n'a guère lieu qu'avec les participes passifs. Au contraire l'euskara y aura recours avec toutes les parties du discours sans exception et dira aussi bien MAITHATZEA, « l'aimer, l'action d'aimer » de MAITHATZE, « amare » que GABEA, « la privation » de GABE, « sans » ou SEMEA, « le fils », de SEME, « filius ». Ajoutons, d'ailleurs, que les dialectes ougro-finnois appartenant à une famille toute différente de l'euskara, des rapprochements du genre de celui-ci méritent d'être considérés comme purement fortuits.

Nous signalerons à titre de simple curiosité la ressemblance de l'article final du basque avec l'*a*, article initial du magyar ; par exemple : dans *a varos*, « la ville » — *A kyraly*, « le roi », mais qui deviendrait *az* devant une voyelle ; exemple : *az atyak*, « le père ».

Puisque nous sommes en train de signaler les affinités même fortuites qui se manifestent entre le basque et des idiomes de souche toute différente, rappelons que *a* correspond à nos articles « le la les » du caffre et du kugunda, langues de la famille bantoue. Il convient d'ajouter, d'ailleurs,

que cet *a* est sujet à se transformer en une autre voyelle, suivant la classe du substantif auquel il se rapporte (1).

Si nous passons maintenant à la famille indo-européenne, nous trouverons par exemple en grec (dial. dorique) l'article féminin *a*, mais qui est pour un *ta* primitif. Citons pour mémoire l'article breton *ar* qui ne s'emploie que devant les noms commençant par une consonne autre que *d, h, n, t*, ou une semi-voyelle et qui, devant une voyelle ou le reste des consommes, se trouve remplacé par *ann* ou *an* ; exemples : *ar belek*, « le prêtre », — *ar miliner*, « le meunier », — *ar iar*, « la poule », mais *ann heskenn*, « la scie » — *ann den*, « l'homme ». On sait que la forme *ann* est la plus ancienne.

Le vieux béarnais, de son côté, dit *a* ou *ag* et le béarnais moderne *at*, *ac*, *ac* et même *et*, très rarement *a* pour « le, cela » ; ex. : *jo ag se* « je le sais » — *quand ag audin*, « quand ils entendirent cela » etc. Enfin, l'on sait qu'en portugais *a*, abréviation du latin *illa*, constitue l'article féminin, par exemple dans *a senhora*, « la dame ».

ABACHUA, « défaut », litt. « ce qui est inférieur » ; cf. espagnol *abajo*, « sous, en dessous ». Le *j* espagnol aujourd'hui guttural se trouve généralement représenté en basque par une chuintante. Voy. ACHINCHOA, « absinthe » — PHERECHIL, « persil » de l'esp. *perejil* — FICHO, « corpulent » de l'esp. *ficho*. Vraisemblablement, l'euskara est resté sur ce point plus fidèle à la prononciation ancienne que le castillan. Ainsi que l'a remarqué le savant M. J. Halévy, les Juifs de Turquie, descendants directs de

(1) Le R. P. J. Torrend, *A comparative grammar of the South African languages*, chap. II, § Ier, pp. 64 et 65 (London 1891).

ceux qu'en 1492 expulsa Ferdinand d'Aragon, lorsqu'ils parlent espagnol entre eux, donnent toujours à la *jota* le son de notre *ch* français dans *chat*, *chétif*.

On voit combien serait erronée l'opinion de ceux qui veulent voir, dans la gutturalisation du *j* en castillan, un résultat de l'influence arabe; elle n'a précisément commencé à se produire qu'au moment où les Maures ont été chassés d'Espagne.

ABANDONA, « abandonner » — esp. et vieux provençal, *abandonar*, — prov. moderne, *abandouna*.

ABANTAILA, « avantage, profit » — béarnais *abantalge* — gascon, *avantalge* — dial. de Marseille, *avantage*, *avantagi*. Les formes espagnoles *adventaja* « préciput » et surtout *ventaja* sont plus éloignées.

ABANZA, « *avancer*, *s'avancer* » — esp. et v. prov. *avanzar*, « passer devant, devancer, avancer, aller en avant » — catalan, *avansar*, « aller en avant, attaquer » — gascon *auança*, « avancer, s'avancer ».

ABANZUA, « avance, presque » — esp. *avance*, « attaque, assaut » et *avanzo* « compte en gros, reliquat » — vieux prov. *avansa*, « reste, surplus » et *abans*, *avan*, « avant, auparavant, devant » — béarn, *abantz*, « avant ». On sait que souvent en basque, le *u* constitue la finale propre du substantif, de même que le *a* celle du radic. verbal; exemple : BALAKA, « flatter, caresser » et BALAKU, « caresse » — DEBEKA, « défendre, prohiber » et DEBEKU, « défense » — GASTA, « dépenser » et GASTU, « dépense ».

ABARAX; voy. aberax.

ABARRA, « branche propre à faire du feu », étym. assez obscure. L'opinion la plus vraisemblable, à notre avis, consisterait à le rapprocher du français *barre*, mais avec un *a* prosthétique. Cf. le v. prov. *barrar*, « fermer » et *barra* ou *bara*, « branche, perche » — prov. mod. *abarra*, « barrer » et « envahir », en parlant des troupeaux qui envahissent un champ — languedocin, *barra*, *abarra*, « barrer » et *barro*, « barre » — catalan, *barrar*, « barrer » — italien et bas-latin, *barrare*. Devons-nous en rapprocher aussi l'espagnol *varra*, *vara*, « perche »? C'est, au moins, fort probable. Littré rattache tous ces mots au bas-latin *parra*, « treille ». On concevrait, sans trop de difficulté, que le basque soit passé de l'idée de « perche, branche » à celle de « bois à brûler ». Toutefois, il ne paraît pas douteux que le mot n'ait pénétré en euskara par l'intermédiaire des dialectes du midi de la France qui ont l'*a* prosthétique.

ABARAKIA, « lieu où se réfugient les bêtes à corne pour se préserver de la chaleur et des mouches. » Il serait difficile de méconnaître la parenté de ce terme avec le marseillais *abbarragi*, *abarrage*, « action d'enfermer le troupeau dans un champ ». Rapprocher ce dernier du languedocien et prov. moderne *abarra*, « envahir un champ » le troupeau. Il est vrai que la chute de l'une des deux R en basque n'est pas sans soulever quelque difficulté, au point de vue phonétique.

ABARGIA, « taillis qui fournit du combustible », litt. « endroit où il y a des branches, portion des branches ». Voy. ABARRA et KI ou GI final, comme dans EGUZKIA, « soleil », litt. « là où il fait jour » — ADISKIDEA,

« ami », voy. ce mot — IDIKIA, « morceau de bœuf, viande de bœuf », de IDIA, « bœuf ».

ABARIZIA, « avarice », du lat. *avaritia* ; cf. esp. *avaricia* — vieux prov. *avaricia*, *avareza* — gascon *abaricio*, « avarice ».

ABARIZIOS, « avare, avaricieux » — dial. de Lyon, *abaricious*, « avare » — esp. *avaricioso* — catalan, *avaricios* — vieux prov. *avaros*, du lat. *avaros*.

ABARKA, « chaussure grossière de cuir » — esp. *abarca*, id. — béarn. *abarque*, id. et *abarcalhs*, « lien de sandales ».

ABARROXA, « grand bruit, vacarme. »

Nous trouvons dans ce mot une finale X qui indique d'ordinaire estimation, assimilation; exemple : GARDOXA, « bogue, enveloppe de la châtaigne », litt. « qui est comme un chardon » — ONEX, HONEX, « trouver bon, agréer », de HON, ON, « bon » — GAIZTEX, « trouver mauvais », de GAITZ, « méchant, mauvais » — GUPHIDEX, « diviser », du lat. *cupidus*. Reste un radical ABARR, ABARRA, prob. avec A prosthétique ; cf. ATHAMENDA, « demander » et que nous nous retrouvons sans doute dans l'espagnol *barrito*, *berrito*, « mugissement, beuglement » ; *berrear*, « mugir, beugler » ; *barrear*, « crier comme l'ânier qui excite ses bêtes », du latin *barritus*, « cri de l'éléphant » et d'après Vègèce, « clameur des guerriers qui se préparent au combat », d'où le français *barrit* et peut-être même l'adjectif féminin *barine*, litt. « de la nature de l'éléphant » que l'on trouve employé dans Rabelais.

Il ne serait pas impossible que l'on dût rattacher à la

même racine le vieux prov. *barrei*, *barrey* ou *barri*, « querelle », d'où sans doute les formes gasconnes *barrei*, « mêlée » et *abarrei*, « pêle-mêle ». ABARROXA serait donc « ce qui ressemble au cri de l'éléphant, à la huée des guerriers, au bruit d'une querelle ». En tout cas, le terme basque n'a certainement rien à faire avec le béarnais *barriga barreia*, « tourner la barre d'un pressoir, d'un gouvernail » ; cf. dialecte de Marseille, *barria* et gascon, *barrea*, identiques pour le sens et qui se rattachent à la même racine que *barre*. Inutile d'ajouter que c'est un dérivé de ce nom que nous retrouvons dans le dialecte de Marseille, *barrière*, « rempart », litt.. « barrière » et *barruou*, « petit rempart ».

ABATA, « loge de chasseurs, construite en branchages ». Ne conviendrait-il pas de rapprocher ce mot du provençal moderne *bato*, « cabane de ramée où se poste le chasseur », ce qui supposerait une forme archaïque *bata?* En ce cas, le A initial devrait passer pour prosthétique comme dans ABARROXA, ATHAMENDA. Nous ne pensons pas que le substantif basque ait rien à faire avec l'espag. *abaz*, « crédence, buffet », non plus qu'avec le français *abattis* ; voy. le mot suivant.

ABATZA, « pile d'ajonc ou de fougère que l'on traîne ». On ne saurait guère se refuser à dériver le mot basque du béarnais *abastou*, « petite meule de fougère » et *abastoa*, « faire des meules de fougère ». Ces termes doivent-ils être rapprochés de l'espagnol *abaz*, « buffet, crédence » ? La différence du sens semble bien considérable. Que le *st* béarnais soit devenu *tz* en basque, la chose n'offre rien de surprenant. Cf. GAITZ, « méchant, mauvais » et le vieux

français *gaste*, « détruit, renversé ». Le béarnais *abastou*, *abastoa* pourrait bien être formé de la préposition *a* et du provençal moderne *basto*, « manne, grand panier », litt. « ce qui peut remplir un grand panier ». Ce mot aurait-il quelque chose de commun avec le catalan *basto*, « basque d'un habit »?

ABATZKA, « traîner des piles de fougère », voy. le mot précédent.

ABAZTORRA, « éviter, bannir, chasser loin de soi »; étym. fort obscure. Prétendre voir dans ce mot une abréviation du latin *ab ex terrâ*, nous semblerait plus que hasardé. Ne vaudrait-il pas mieux y reconnaître un composé de BAZTERRA, « frontière, écarter, s'écarter » et de la préposition ablative *a?* Mais quelle origine attribuer à ce dernier terme? Peut-être n'est-ce qu'un dérivé de BAS, BASA, « désert, endroit solitaire », mais qui, comme l'a démontré M. Luchaire, se peut prendre aussi dans le sens de « village, hameau ». Le terme basque signifierait donc litt. « renvoyer du village, du hameau ». L'on pourrait encore se demander s'il ne serait pas préférable de le rapprocher de l'espagn. *desterrar*, « éviter, renvoyer », mais avec mutation assez anormale du *d* en *b*, comme cela paraît avoir eu lieu pour *biphil*, « dépouiller ». Peut-être voudra-t-on enfin rattacher ABAZTORRA au français *esterre*, « lieu de débarquement », mais toujours avec le *a* ou *ab* privatif.

D'un autre côté, l'on rencontre encore en vieux provençal, les formes *estornar*, « détourner », *estorn* ou *estor*, « combat, mêlée, débat » qui semblent n'être pas sans un certain lien de parenté avec le français *détour*, *détourner*, aussi

bien qu'avec le vieux provençal *estern*, « trace, chemin » et *esternar*, « poursuivre », mais ici la différence de sens est bien considérable. A notre avis, l'étymologie la moins inadmissible est la première ici proposée, et il conviendrait de dériver le verbe basque du subst. BASA, « village, lieu habité ». Nous ne citerons que pour mémoire le rapprochement avec le prov. moderne *avasta*, « exposer, hasarder ».

ABENDOA, « mois de décembre » et ABENDO SAINDUA, « l'Avent », litt. « le saint décembre », du latin *adventus*, « arrivée » ; cf. vieux prov. *avent*, « avent » — gasc. *abent*, *avents* — languedocien, *abent*, *avents* — dial. du Rouergue, *abens* — dial. de Bordeaux, *advens* — espag. *adviento*, « avent ». La présence du *n* devant le *t* explique pourquoi ce dernier est devenu *d* en basque ; cf. BORONDATEA, « volonté » — ARDAINDEGIA, « cellier » pour ARDAIN TEGIA, litt. « demeure du cellerier » — GAINDI, « dépasser », de GAIN, « sur, au-dessus » et de la finale ablative TI ou TIK — EMENDA, « augmenter », etc., etc.

ABEREA, « troupeau », litt. « l'avoir, le bien ». Les Basques, peuple éminemment pastoral, ont tiré l'idée de troupeau de celle de propriété, de richesse. Par une métaphore inverse, les Romains faisaient venir celle d'argent de la richesse en bétail, *a pecude pecunia*. Cf. vieux prov. *aver*, « posséder, avoir, l'avoir, l'argent » — prov. moderne, *aver aveir*, même sens — catalan et niçard, *aver*, idem — dial. des Alpes, *aveire*, idem — gascon, *avé*, « avoir, posséder » — langued. *avé*, *abé* — esp. *haber*, « avoir, posséder » — italien *avere*. D'après M. Mistral, les formes basques et romano-provençales se rattacheraient au bas-latin

averia, « grand troupeau », *avere* et *averium*, « avoir, l'avoir ». Toutes d'ailleurs trouvent leur origine dans le latin *habere* et son dérivé archaïque *haberium*, « ce que l'on tient, ce que l'on a dans la main », d'où *manubrium*, « hache » pour *manus haberium*. Par une exception fort rare, le *r* de l'infinitif latin s'est maintenu en basque. Cela tient, sans aucun doute, à ce que le mot était considéré comme substantif, non comme verbe.

ABERAX, « riche, s'enrichir », litt. « qui est considéré comme possédant ». Pour la finale estimative x, voyez ABARROXA.

ABERTI, « avertir » — béarnais, *aberti* — vieux prov., *avertir*, *advertir*, « tourner, détourner, avertir » — gasc. *aberti*, *averti*, « avertir » — esp. *advertir*, même sens.

ABIA, « se mettre en mouvement, se préparer » — béarn. *abia*, « mettre sur la voie » — vieux provençal *aviar* « s'acheminer » — prov. moderne, *abia*, *avia*, « acheminer, mettre en train, faire marcher » — esp. *aviar*, « préparer pour un voyage » et *aviador*, « qui dispose pour un voyage ». Cf. vieux franç. *avoier*, « disposer, préparer ».

ABIADURA, « départ, mise en mouvement », voy. ABIA.

ABORO, ABORO, ABOROA, voy. HABORO.

ABORRI, « détester » — vieux prov. *aborrir*, *aorrir*, « détester, abhorrer » — cat. *aborrir*, id., du lat. *abhorrere*. Malgré leur extrême ressemblance au point de vue phonétique, nous n'oserions pas affirmer la parenté de ces mots avec l'esp. *aburrir*, « molester, chagriner », lequel semble plutôt devoir être rapproché du béarn. *abourri*, « lancer

avec force, se jeter impétueusement ». On ne s'expliquerait guère comment la voyelle *o* de *abhorrere* a pu devenir *u* en basq. et en esp., d'autant que ce dernier idiome possède déjà la forme *abhorrecer*, « abhorrer, détester. »

ABORIZARRI, « détestable » ; voy. ABORRI.

ABURUA, « croyance confuse, espérance sans fondement », étym. assez obscure. L'opinion la plus admissible, à notre avis, consisterait à le rattacher au vieux prov. *aburar*, « effrayer, ahurir », dont nous n'entreprendrons pas de chercher l'origine. En tout cas, ce dernier terme ne serait-il pas un peu apparenté à l'esp. *aburujar*, « entortiler, embrouiller » ? Pour le *u* final du substantif, voy. ABANZOA.

ACHALA, « écorce » — langued. *escal*, « éclat, copeau » — gasc. et béarn. *escath*, « éclat de bois », mot d'orig. germaniq. Cf. allem. *schale* — moyen haut-allemand, *schăl*, *schăte* — vieux haut-allem. *scăla* — word frison, *skal*, « écaille » — angl.-sax. *scâla*, « coupe pour boire » — anglo-saxon, *sccalu* — vieux-norrain, *skâl*.

ACHINCHOA, « absinthe » — esp. *ajenjo*, même sens — béarn. *eschen*, id. — vieux prov. *absinthi*, du lat. *absinthum*. Pour la corresp. du *ch* basq. au *j* espagnol, voy. ABACHUA.

ACHOLA, « souci, chagrin », étym. assez obscure. Peut-être conviendrait-il de rattacher ce mot à l'espagn. *asolar*, « ravager, détruire » et *asolamiento*, « ravage, destruction ».

ACHURIA, « agneau », étym. très obscure. Ne serait-ce pas une contraction pour ARI CHURIA, litt. « mouton blanc », voy. AHARIA et CHURI.

ACHUT, interjection de mépris. Rien, on le sai moins aisé à établir que la généalogie des interject lorsqu'elles ne constituent pas de simples onomato que l'on peut, en quelque sorte, considérer comme de de génération spontanée. Nous en avons une preuve le mot qui nous occupe en ce moment. Il est pe d'hésiter entre diverses étymologies dont plusieurs raient être considérées comme plausibles.

Et tout d'abord, n'aurions-nous pas bien des raison le rattacher à notre particule *chut*, « silence », qu retrouve sous la même forme et avec un sens identique le dial. de Lyon ? L'on a aussi en béarnais *cho, cholà ;* le cri dont on se sert pour arrêter les ânes, mais il pas sûr qu'il n'ait rien à faire avec la particule franç d'autant plus qu'il existe dans le même dialecte une in d'appel *chit* qui ressemble particulièrement à l'italien z D'un autre côté, nous trouvons en esp. *chito*, *chiton*, « lence, paix ». Quoi d'étrange à ce qu'une particule, d'al employée pour appeler, l'ait été ensuite pour imp silence et que l'on soit passé de là à un sens despec

D'un autre côté, l'on pourrait peut-être, mais évid ment avec moins de vraisemblance, rattacher la parti basque à la racine que nous rencontrons dans les lyon *chot*, « hibou, hulotte », et qui désigne, en même ten le cri des oiseaux. Cf. le béarnais *choto*, « petit du oiseau de la famille des rapaces nocturnes, ainsi qu prov. mod. *choutus,* « gros hibou » et par extens. « imbécile, grand niais. »

Resterait à expliquer l'*a* initial ; serait-il purement p thétique comme dans Athamenda ? Devons-nous y l'interjection *ah ?*

Cette double question ne se poserait même pas, si nous nous décidions à rapprocher le mot basque du prov. moderne *atchou*, onomatopée de l'éternuement. Faire *atchou*, c'est « éternuer ». Ne nous servons-nous pas familièrement en français, dans la même acception, des monosyllabes *atch, atchi, atchou ?*

Précisément, l'opinion a été émise que le *atchou* provençal pourrait bien être une déformation du latin *adjuvet*. Je ne sais si l'on avait l'habitude d'en saluer les gens qui éternuaient. Ce qui est certain, c'est qu'en français nous leur disons « Dieu vous bénisse » ou « A vos souhaits ». L'on concevrait, à la rigueur, la particule indiquant l'éternuement finissant par prendre un sens despectif. Resterait à se demander pourquoi le *t* final qui existe dans le mot basque est tombé en romano-provençal. De plus, la transformation du *dj* latin en *ch* ne s'expliquerait peut-être pas très aisément.

Une autre explication, au premier coup d'œil assez satisfaisante, consisterait à voir dans le mot ACHUT basq. notre locution *Ah zut*. Toutefois, il convient de remarquer que ce mot aujourd'hui si employé n'a pu entrer dans le vocabulaire français que tout récemment ; il n'y a certainement pas plus d'une dizaine d'années et peut-être moins. Or, si notre mémoire ne nous trompe, il nous semble bien avoir rencontré le mot *achut* dans des documents basques plus anciens. L'on serait donc réduit à admettre ici un emprunt fait par le français à l'eskuara, opinion que n'importe quel philologue aura bien de la peine à admettre. Ajoutons, par parenthèse, que quelques-uns voient dans notre terme *zut* une contraction du nom des deux dernières notes de la gamme *si* et *uto*. Pour indiquer qu'une question ne méritait pas

de réponse, on aurait commencé par défiler la gamme toute entière. *Ut, ré, mi, fa, sol, la, si, ut,* aurait, en quelque sorte, été l'équivalant de « Tu m'ennuies, va te promener, te faire lanlaire ». Plus tard, on aura donné à cette réplique la forme d'un monosyllabe.

Enfin, nous ne citerons que pour mémoire les formes du prov. mod. *acho,* « geste, attitude », ou de l'esp. *chito,* « jeu de palet, but à ce jeu », et *achiote* ou *achote,* « roucou ». Comment serait-on passé des idées rendues par ces mots à une expression de mépris ou de dédain? Somme toute, le rapprochement du basque avec notre français *chut* est, encore celui qui nous semble le plus acceptable.

ADARRA, « corne, branche », semble un des rares mots basques auxquels il convient d'attribuer une origine celtique; cf. l'écossais *adhari,* « branche ». Les idées de « branche » et de « corne » sont assez rapprochées pour que l'on ait pu, sans trop de difficulté, passer de l'une à l'autre. Ne qualifions-nous pas de « bois » ou « ramures » les appendices de la tête des cervidés ? Faisons observer que nous n'avons pas rencontré de terme apparenté au mot écossais dans les autres dialectes néo-celtiques.

ADERALLUA, « brique », de l'esp. *ladrillo.* La chute du L initial constitue un phénomène phonétique fort rare en basque; cf. cependant ostoa, « feuille », et peut-être ebaki, « couper ».

ADINA, « âge », se rattache, sans aucun doute, au lat. *ætas,* par l'intermédiaire des formes romanes ; cf. esp. *edad* — vieux prov. *edat, etat* et aussi *atge* — béarn. *atge* — auvergnat *agi* — languedoc. et gasc. *atge, age.* Le terme

basq. nous paraît surtout apparenté à la forme béarn, mais avec adoption d'un *n* euphonique final, comme dans BORDINA, « fer » ; voy. ce mot et transformat. de la dentale forte en douce.

ADISKIDEA, « ami », litt. « égal en âge », de ADINA, déjà vu et de KIDE, « égal, semblable ». Le *n* final est tombé ou s'est transformé en sifflant devant *k* ou *g*, comme dans EGUZKIA, « soleil », pour EGUNKIA, ABARGIA ; voy. ce mot.

ADISKITARZUNA « amitié »; voy. adizkidea.

ADOGA, « soigner, assister, soutenir » — esp. et vieux prov. *adoban*, « accommoder, apprêter, armer » — prov. moderne et béarn. *adouba* — vieux franç. *adober*, *aduber*. Nous nous trouvons ici en présence d'une de ces transformations de la labiale en *g* dont le basque nous offre quelques exemples ; par exemple, FROGA, « prouver », du lat. *probare* ; — FAGOREA, « faveur ».

ADOGUA, « soin, assistance »; voy. ADOGA. Cf. esp. *adobo*, raccommodage, apprêt, ainsi que le français *radoub*.

ADOLLA, « oindre, ouiller » — cf. le vieux prov. *adollar*. La racine de ce mot doit, sans doute, être cherchée dans le latin *oleum* «, huile », mais il faudra renoncer à rapprocher ces termes des formes esp. *adolzar* et vieux prov. *adolzar*, *endolzar*, lesquelles se rattacheraient plutôt au lat. *dulcis*.

ADORA, « adorer » — esp. et vieux prov. *adorar* — béarn. *adoura*, du lat. *adorare*.

ADORAGARRI, « adorable » ; voy. ADORA.

ADRET, « adroit » — vieux prov. *adret, adreit, adriech, adreg. adreig*, même sens.

ADREZA, « adresse, habileté ». Cf. vieux prov. *adreyssar*, « adresser, dresser » — esp. *aderezar, adrezar*, « diriger sa route vers, se préparer à » et le franç. *adresse*.

AESKOA, nom de ville ; voy. AHETZA.

AFARI « souper », étym. assez obscure. Peut-être conviendrait-il de rapprocher ce mot du béarn. *abala*, « avaler », dont le sens primitif paraît avoir été celui de « faire descendre ». Cf. le vieux prov. *avalar*, « descendre » ; *aval* ou *avall*, « en aval, en bas » et le franç. « avaler, dévaler, ravaler, d'aval, en aval », etc. Tous ces mots, d'ailleurs, n'ont certainement rien à faire avec l'esp. *abajar* « abaisser, avaler, ravaler ». Le *v* roman sera devenu, d'ailleurs, *f* en basque, comme dans FITZ, du français *vite*.

AFARIA « souper le » ; voy. AFARI.

AFEITA, « tailler une haie vive » — esp. *afeitar*, « parer, raser, couper les cheveux » — béarn. *affayta* — cf. italien *affitare* et vieux franç. *afeiter*. On appelle encore en patois bas-normand *pain affêté* ou *affaité*, ainsi que le fait observer M. Gustave Levavasseur, une sorte de pâtisserie salée et parfois même poivrée, un peu plus apprêtée que le *garot* et qui se vend dans les foires avec la *gâche* et la galette. La pâte de farine salée et non levée que l'on distribue dans beaucoup de paroisses de Normandie, le dimanche, comme pain bénit, constitue, en réalité, du pain *affaité*. Ajoutons, par parenthèse, que parfois on donne aux fidèles, le dimanche, du pain ordinaire ; le pain affaité se trouvant réservé pour les jours de solennités religieuses,

Enfin, le vieil auteur Vauquelin de la Fresnaye emploie le mot *affaiter* dans le sens d'« apprivoiser » et Rabelais donne *afester* pour « parer ». C'est là, nous dit M. Levavasseur, la véritable orthographe du mot et le pain *affesté* serait, pour lui, *panis ad festam paratus* (1).

AFER, « paresseux, devenir paresseux ». Etym. obscure, peut-être du provenç. *fera*, « fête, foire » et de la préposition *a*. Dans cette hypothèse, le paresseux, l'oisif serait litt. « celui qui passe son temps à courir les assemblées et les foires. »

AFERA, « affaire, embarras », prob. pris au français — cf. vieux prov. *affar*, *afar*.

AFERATU, « affairé » ; voy. AFERA.

AFER KARIA, « paresse » ; voy. AFER.

AFETA, « affecter » — vieux prov. *affectar* — esp. *afectar* ; pour la chute de la gutturale dure devant le *t*, voy. FRUTOA, « fruit ».

AFETZIONA, « affectionner » et AFETZIONEA, « affection » — v. prov. *affectio*, *affeccion* — esp. *afecto*, « affection », et *afectuoso*, « affectueux ».

AFFLICHI, « affliger, s'affliger » — vieux prov. *aflèchir* — béarn. *affligi* — esp. *afflégir*.

AFFLICHIMENDOA, « affliction » ; voy. AFFLICHI.

AFRONTUA, « affront » — béarn. *affrount* — esp. *afrento*.

* AGAMA, « nourrice ». Mot évidemment composé de

(1) M. G. Levavasseur, *Remarques sur quelques expressions usitées en Normandie*, supplément, p. 7, Alençon, 1891.

AMA, « mère », voy. ce mot, et de AG, dont l'origine est des plus obscures ; serait-ce une contraction de l'esp. *ageno*, *ajeno*, « étranger, opposé », tiré lui-même du lat. *alienus* et devrions-nous rendre litt. AGAMA par « autre mère, seconde mère » ?

AGER, « paraître, apparaître ». Ne conviendrait-il pas de rattacher ce mot au latin *aperire*, *apertus*, « ouvrir, manifester, clair, ouvert, manifeste », mais avec mutat. de la labiale en gutturale, comme dans ADOGA, FAGORE, voy. ces mots. AGER ou, à la forme infinitive, AGERTREA, signifierait donc litt. « rendre ouvert, manifeste », et par suite « se montrer, se manifester ». Cf. vieux prov. *apert*, « ouvert » — esp. *abrir*, « ouvrir » et *abierto*, « ouvert ». On ne saurait, à coup sûr, admettre une parenté entre le mot basque et le vieux prov. *aguer*, ou le gascon et le dial. des Alpes *agé*, *augué*, « avoir », du lat. *habere*. Effectivement, le *r*, signe de l'infinitif, ne se serait pas maintenu en euskara. Il convient également de repousser tout rapprochement avec le latin *agere*, « faire, agir », aussi bien que le vieux prov. *averar*, « vérifier, rendre avéré » — prov. modern. *averar* et *averas*, « se vérifier, atteindre, tirer, arracher » — dial. de Lyon, *agueira*, *agura*, *avuer* (même sens). Toutes ces formes eussent, sans doute, donné en basq. *agera*, *afera*, mais non *ager*.

AGERI, « apparent, évident » ; voy. AGER.

AGERIAN, « évidemment » ; voy. AGERI. La finale an marque le locatif ; litt. « *in apparentiâ*, *in visu* ».

AGIN, « offrir, commander ». Etym. fort obscure. Il ne serait même pas impossible, mais nous n'osons rien affirmer à ce sujet, que, suivant le sens qu'il affecte, ce

verbe ne se rattachât à deux racines absolument distinctes. Comme synonyme d'« offrir, présenter », il conviendrait de le rapprocher de l'esp. *agenar*, « transporter hors de chez soi », et par suite « faire don ». Pris dans l'acception de « commander », ne pourrait-on pas peut-être tenter d'y voir un dérivé avec *n* euphoniq. finale (voy. ADINA, BURDINA) du béarn. *agi*, « agir, faire », tiré lui-même du lat. *agere?* Peut-être, par parenthèse, serait-ce la même racine que nous retrouverions dans le basq. EGI, « faire, agir ». Voy. ce mot. Mais ne trouvera-t-on pas la transition de l'idée de « faire » à celle d'« ordonner » bien considérable ? Est-ce, enfin, toujours cette racine AGI, AGIN, que nous retrouvons dans BURUZAGIA, « chef », litt. « qui commande en tête », de BURUA, « caput », et ARGIZAGIA, « lune », litt. « qui donne la lumière », de ARGIA, « lux » ?

AGIAN, « puisse, plaise à Dieu que » ; voy. AGIN, EGI avec la suffixe locative AN.

AGO, « reste, demeure », 2e pers. sing. impératif de EGON, « rester, demeurer » ; voy. ce mot.

AGONIA, « agonie ». Ce mot ne se retrouve pas en vieux provenç. En dépit de son origine grecque, il aura bien pu être pris à une époque relativement récente, soit du franç., soit de l'esp. *agonia*.

AGOR, « dépêcher » ; étym. fort obscure. Ce mot serait-il d'origine celtique ? Nous trouvons en breton GOR, « chaleur d'un four, chauffage, chauffé, couvé » et GORI, « chauffer, suppurer, couver ». A titre de pure curiosité, et sans prétendre tirer la moindre conclusion de ce fait, nous signalerons une ressemblance phonétique incontestable entre ce mot basque et ses correspondants dans plu-

sieurs idiomes ougro-altaïques. Cf. turk-osmakli *gouroo*, « sec » — ostyak-jénisséien *kôlregn* — suomi ou finlandais *kærræts* — lapon *skær* — bourgète (dial. mongol.) *khouraï* — takoute *kyr* — japonais *kalhabi*, et *kalhoulh*, *karhourh*, « dessecher », *karhabi* — kalmouck *khoraï*, « se dessécher » — œlethou eleuth et kalmouck du Volga *khoraï*, idem.

AGRABIOA, « affront » — esp. *agravio*, « injure, affront ». (On sait que le son de la lettre *v* n'existe pas en basque, du moins dans les dialectes souletin et bas-navarrais), cf. *agraviar*, « offenser » — cf. le vieux prov. *agraviar*, « aggraver ». La finale *io* qui se rencontre dans un certain nombre de mots basques, tels que AMENGIOA, « vengeance » — AMODIOA, « amour » — DEBADIOA, « débat » — ENGANIOA, « tromperie » — ENKARIOA, « disposition, tendance », paraît bien prise à l'espagnol. Ce dernier idiomes 'emploie dans un nombre de mots assez considérable, tels que les suivants : *averio*, « bête de somme » — *demonio*, « démon » — *escarnio*, « moquerie » — *dacio*, « taxe, imposition » — *custodio*, « garde, gardien » — *adonio*, « adonique », esp. de vers — *desafio*, « défi » — *resvario*, « délire », etc.

AGRADA, « agréer » — esp. *agradar*, « agréer, charmer » — vieux prov. *agradar*, « plaire » — béarnais *agrada*, id.

AGUADOR, « absthème, qui ne boit pas de vin » — esp. *aguador*, « porteur d'eau ».

* AGUARIENTEA, « eau-de-vie », prob. pris à l'esp. *aguardiente*, m. s.

AGUDO, « adroit, leste, prompt » — esp. *agudo*, « fin, ingénieux » — catalan, béarn. et vieux prov. *agut*, « pointu, aigu », du lat. *acutus*.

AGURA, « salut, salutation » — esp. *agur*, « formule de salut » spéc. à l'usage des femmes, paraît un peu archaïque ; cf. provençal moderne *aguro*, « augure » — vieux provenç. *auguri*, *augur*, *agur*, du lat. *augurium*, (sous entendu *bonum*). De là sans doute, *agua*, formule de salut citée dans Rabelais.

AHAGOA, « patience, espèce d'herbe », litt. « pro buccâ » ; voy. AHOA et GO, signe du prolatif.

AHAGOSIA, « salive », litt. « ce qui provient de la bouche » ; voy. AHOA.

AHAIDEA, « parent », visiblement pour un primitif AIDEA, de même que AHARIA, « mouton », pour ARIA ; AHAL, « pouvoir », pour AL ; AHARDIA, « truie », pour ARDIA, etc., etc. Étym. assez obscure. L'opinion la plus vraisemblable, à notre avis, serait celle qui rattache le mot basque au vieux prov. *aide*, « aide, secours » ; voyez AIDURU. Il semblerait difficile d'y voir une contraction de AITA KIDE, litt. « patri similis », d'autant plus que si les parents ne nous sont pas toujours un aide et un soutien, il est bien plus rare encore qu'ils remplacent pour nous un père.

AHAL, AHALA, « pouvoir, force, le pouvoir », sans doute d'un primitif AL, comme AHARIA, « mouton », de ARIA ; étym. douteuse. Serait-ce un terme primitif dans la langue, mais il offre bien de l'analogie avec certains termes d'origine indo-européenne. Nous trouvons d'abord en lat. *valere* dont nous rapprocherions volontiers

AL ou AHAL, si nous avions d'autres exemples à citer de la chute du *r* initial devant un *a*. Une autre hypothèse consisterait à rattacher le mot basque à la même racine que l'on voit dans le lithuanien *galiù galieti*. Un savant celtisant, M. Esnault, croirait volontiers ce dernier apparenté au bas-breton *gallout*, « pouvoir », lequel devient dans le dialecte du bas-léon *hallout*, transformation, il est vrai, un peu anormale et provenant de l'extension abusive donnée aux règles concernant le passage du *g* initial à *c'h* et *h* ; cf. formes cornique, *may halo*, « qu'il puisse » et *hellyn*, « we may » et l'expression bretonne *na hell servichu daou aoutrou* « non potest servire duos dominos ». Toutefois, il faudrait admettre une disparition du *g* initial, phénomène tout au moins absolument anormal en basque ; rapprochez cependant esnea « lait » de gazna, « fromage », mais est-il bien sûr que le premier de ces mots dérive du second? On ne pourrait guère alléguer ici l'emple de ARRATHOINA, « rat », qui dans certaines parties du Labourd deviendrait GARRATHOINA. Il s'agit ici d'une forme toute locale et, d'ailleurs, le *g* n'est certainement pas primitif. On ne peut le considérer que comme une letre adventice. Nous ne mentionnerons que pour mémoire le rapprochement avec le magyar *allùtos*, « puissant ».

AHALGEA, « honte », litt., « ce qui est sans force » ; voy. AHAL et GE, « sans », signe du coritif ».

AHALGEGARRI, « honteux par sa faute » ; voy. AHALGEA.

AHALGEKOR, « timide, honteux » ; voy. AHALGE.

AHAMENA, « bouchée » ; voy. AHOA, « bouche ». Pour la finale MEN, voy. ESKOMENA, « poignée » — HARMENA, « portée, distance ».

AHAMENDA BELHARRA, « menthe », litt. « herbe pour la bouche » ; voy. BELHARRA, « herbe » et ahamena. La finale DA ou TA représente une ancienne finale de datif ou de locatif ; cf. KHURUZETA, « nom de lieu », litt. « endroit où il y a des croix », de KHURUTZEA, « croix ».

AHARDIA, « jeune cochonne, jeune truie », évidemment pour un primitif ARDIA, comme AHARIA pour ARIA. Du reste, cette forme ARDIA semble n'être qu'une transformation de URDEA, « porc ». Cette mutation vocalique interne pour indiquer changement de sexe se présente quelquefois en basque ; cf. ORDOXA, « porc mâle, verrat » et OROXA, « veau mâle » par opposit. à ARETCHEA, « veau ou génisse » indifféremment». On voit que les voyelles internes *o* et *u* se trouvent spécialement affectées au masculin, tandis que le *a* indique plus particulièrement le féminin. Du reste, on rencontre dans un grand nombre d'idiomes appartenant aux souches les plus différentes des exemples de mutation vocalique interne servant à indiquer soit une nuance spéciale dans la signification du mot, soit surtout changement de sexe. Commençons par les dialectes de souche altaï-ouralienne :

1° Mandjour ; *ama*, « père » et *emé*, « mère » — *amkha*, « beau-père » et *emkhé*, « belle-mère » — *bimé*, « être » et *boumé* « mourir » — *khakha*, « mâle » et *khékhé*, « femelle » — *kankan*, « résolu, décidé » et *kenken*, « irrésolu, hésitant » — *karoudaï*, « le fabuleux oiseau *garouda* des légendes indoues et *kéroudéi*, sa femelle » — *aitoboumé*, « être en danger » et *aitoboumi*, « sortir, délivrer d'un danger » — *vésikhon*, « précieux, élevé » et *fousikôn*, « abject, vil » — *vazimé*, « descendre » et *vézimé*, « monter ».

2° Turk-Osmanli ; *gelmeq*, « venir » et *galqmaq* « rester » — *œlmeq*, « mourir » et *olmaq*, « devenir, être » (1).

3° Magyar ; *all*, « être debout » et *uell*, « être assis » — *ott*, « là » et *itt*, « ici » — *az*, *amaz*, « celui-là » et *ez*, *emez*, «celui-ci » — *oda*, « de ce côté-là » et *idé*, « de ce côté-ci — *azon*, « ille » et *ezen*, « hic, iste » — *fa*, « arbre » et *fue*, « herbe ».

4° Tongouse ; *bihim*, « je suis » et *bum*, « je meurs » — (dial. orotong), *akin*, « frère » et *ŏki*, « sœur », — *ta*, « frapper » et *ti*, « jeter ».

5° Ostyak-Ienisséien ; *kât*, « celui-ci » et *kit*, « celui-là même ».

6° Samoyède ; *nyanya*, « sœur aînée » et *nyenya*, « sœur cadette ».

7° Suomi ; *korostaa*, « ronfler » et *kœristœæ*, « rater ». Peut-être, au reste, le changement de voyelles tiendrait-il plutôt ici à des causes purement phonétiques.

8° Aïno ; *chakf*, « été » et *choukf* « automne ».

Les langues océaniennes nous offriront, elles aussi, certains exemples du même phénomène. Ex :

1° Taïtien ; *kaou* « grande feuille » et *kou*, « feuille de petite dimension ».

2° Marquèsan ; *koee* « anguille de mer » et *kouee*, « anguille d'eau douce ».

3° Hawaiien ; *pa*, « toucher » et *pi*, « ramper » (2).

L'emploi d'un pareil procédé ne serait peut-être pas inconnu à certaines langues du Nouveau-Monde ; ainsi l'on a :

1° Algonquin ; *aum*, « celui-ci » et *oom*, « ceci » —

(1) Rœhrig, *Eclaircissements sur quelques particularités des langues tartares et finnoises*, Paris, 1845.

(2) Gaussin, *Du dialecte de Taïti*.

iaam, « celui-là » et *jim*, « cela » — *kât*, « vieux » et *kitev*, « jeune » — *min*, « mauvais » et *mon* « bon ».

2° Chippeway ; *kovë*, « enfant mâle » et *koua*, « petite fille ».

Si nous passons maintenant au chinois, Rœhrig pense retrouver un cas de cette mutation vocalique dans le nom chinois *zang* et *zen*, des deux principes mâle et femelle.

Si nous passons sur le terrain sémitique, nous trouverons parfois, là aussi, la mutation voyellaire employée pour marquer non seulement la catégorie grammaticale, mais encore un changement dans la valeur lexicographique du mot. Citons, comme exemple, les termes arabes *nar* « feu » et *nour*, « lumière », lesquels ont bien pu dériver d'un radical unique.

Enfin le même phénomène reparaît encore au sein de la famille indo-européenne, spécialement dans les langues celtiques. En irlandais, p. ex., comme le remarque M. Rœhrig, beaucoup de mots sont masculins, lorsqu'ils s'écrivent avec des voyelles de la première classe (a et o) ; du genre féminin, si leur voyelle interne est suivie d'un i. Citons comme ex. : le masculin *lot* « blessures » qui devient féminin sous la forme *loit*. De même *mod* et *moid*, « tribunal » — *dul* et *duil*, « désir » — *fath* et *faith*, « chaleur » — *mung* et *muiug*, « crinière » — *fags* et *faigs*, « lieu ». Nous trouverons de même, en breton, *korn*, « corne de la tête » par opposition à *karn*, « corne du pied, sabot ».

D'après Rœhrig encore, la différence de voyelles dans les termes grecs Ἄρης, « le dieu de la guerre » et Ἔρις, « discorde », nom de l'épouse de ce personnage divin, serait due à la cause ci-dessus indiquée.

En serait-il de même pour les formes hindoustanies *pal*, « fruit » et *poul*, « fleur » — norraines, *fakr* « blanc » et *feïgr*, « noir » (1) — allemandes, *legen*, « placer » et *liegen* « être gisant » ? Non, sans doute, ici l'on a simplement affaire à des doublets dus à l'action de lois phonétiques spéciales, tout comme dans l'anglais *that*, « ce, cela » et *this*, « celui, celui-ci ; » *these*, « ceux-ci » et *those*, « ceux-là » ; *thou*, « vous » et *thu*, « toi » (2) — le français *il* et *elle*, du latin, *ille*, *illa*, ci et çà pour *ecce hic*, *ecce illac* — *doma*, titre jadis donné aux abbés et *dame*, du latin *dominus* et *domina* — le basque oseba « oncle » et izeba « tante » — alaba, « fille » et illoba, « fillâtre, belle-fille ».

AHARIA, « mouton », pour un primitif ARIA, comme AHAL de AL et AHARDIA de ARDIA. Ne serait-ce pas simplement le latin *aries*, « bélier » ? Cf. espagnol, *ariete*, même sens. Signalons ici une coïncidence sans doute purement fortuite avec plusieurs dialectes ougro-finnois. L'on a, p. ex., en suomi, *iueuevae*, « bélier » ; en magyar, *uerue*, même sign.

AHARRA, « dispute violente ,se quereller » ; sans doute pour un primitif ARRA ou HARRA. Ce mot doit être visiblement rapproché de l'esp. *harrear*, « crier comme font les âniers qui excitent leurs animaux » Cf. béarn. et franç. *harri*, « en avant », par ex. dans l'exclamation « harri, bourriquet ! » Rabelais, notamment, emploie la forme *harri* et le catalan nous offre le mot *arri* exactement avec

(1) Malte-Brun, *Précis de la géographie universelle*, t. VI, p. 371. Remarquons que l'on rencontre également *feikr* pour « blanc ».

(2) M. L. Rodet, *Petite grammaire anglo-saxonne*, p. 19.

le même sens. A titre de simple curiosité, mentionnons la ressemblance de ce mot avec le suomi *haerskaeae*, « se quereller ».

AHARRARI ; « querelleur » ; voy. aharra.

AHARROSIA ; « bâillement, action de bâiller », paraît signifier « état de dilatation de la bouche » de AHOA, « bucca » ; HARROA, « état de dilatation et SI, lésinence.

AHATEA, « canard », prob. du provenç. moderne *anate*, mais avec remplacement du *n* primitif par un *h*, comme dans OHOREA, « honneur » — LIHOA, « lin » ; cf. espagn. *anade*, du lat. *anas*, *anatem*.

AHATZ, « oublier » ; étym. inconnue.

AHATZATZA, « bélier », litt. « vieux mouton », de AHARIA, « mouton » et ZAR, « vieux, usé», prob. joint à une finale de généralisation *tz* ou *tze*. Voà. ARTZARRA, « vieille brebis destinée à la boucherie ».

AHETZ, AHETZA, « habitant d'Aescoa ». Le nom de cette localité ne serait-il pas simplement pour AIHEN-KOA, litt. « région des ceps de vignes », de AIHENA, « cep, pied de vigne ». Le *n* se serait transformé en sifflante devant le k comme dans ADISKIDEA, « ami » ; voy. ce mot.

AHI, « se fatiguer à l'excès, être exténué ». Étym. obscure. Nous verrions volontiers, dans ce mot, une contraction soit de l'esp. *ahito* « indignation, las, dégoûté » et *ahitarse*, « se donner une indigestion », soit plutôt du béarn. *aheixa*, « surcharger » et *aheixas*, « se surcharger, se fatiguer, s'exténuer ».

AHIZPA, « sœur d'une ou de plusieurs sœurs » par

opposit. à ARREBA, « sœur d'un ou plusieurs frères ». Ainsi une personne du sexe féminin, parlant de sa sœur, dira toujours AHISPA, tandis que le mâle se servira de l'expression ARREBA. L'étymologie de ce mot, est, certes, fort obscure. Devons-nous le rapprocher de IZEBA, « tante » ? Mais resterait à déterminer la valeur de l'*a* initial. Conviendrait-il d'y voir une contraction de ALABA ; « fille » ? Dans ce cas, AHIZPA voudrait dire « jeune fille servant de tante » sous entendu « aux enfants de sa sœur ». Ne semblera-t-il pas préférable de voir dans ce mot une contraction de IZEBA-PE, litt. « tante en second, petite tante », le *a* initial étant considéré alors comme purement euphonique ?

Quoi qu'il en soit, ces deux termes AHISPA et ARBEBA nous font retrouver en basque, soit le germe, soit peut-être un dernier vestige de cette distinction entre le langage des hommes et celui des femmes, qui a déjà été signalée chez plusieurs nations américaines. Nous en avons déjà fourni un certain nombre d'exemples, spéc. en ce qui concerne les dialectes du groupe Nahuatl (1).

Il en est de même, au moins dans plusieurs dialectes de la famille Maya-Quiché. Ainsi, en Yucatèque, tout comme en guatémalien, la mère seule emploiera, en parlant de son enfant, l'expression *al*, litt. « chose pesante, poids, celui que l'on a porté ».

Le chiquito, langue de l'Amérique du Sud, nous offre cette particularité bizarre que la distinction entre le langage des deux sexes consiste non point dans un changement de termes, mais bien dans une modification des affixes prono-

(1) *Mélanges de philologie et de paléographie américaines*, p. 4, Paris, 1883.

minaux de la 3e personne (1). Toutes ces bizarreries s'expliquent par des raisons de l'ordre psychologique.

Il en allait tout autrement chez les populations caraïbes des Petites Antilles. Le parler des femmes et celui des hommes appartenaient chacun à une famille linguistique différente. Ce dernier constituait un dialecte du galibi parlé dans la Guyane et le second se rapprochait surtout de l'arréwaque. Tout ceci s'explique suffisamment par un fait historique. La race arowaque avait primitivement occupé les Petites aussi bien que les Grandes Antilles. Les Caraïbes, venus du continent de l'Amérique du Sud, exterminèrent les aborigènes des Iles sous le Vent, mais épargnèrent un certain nombre de femmes, lesquelles continuèrent entre elles à se servir de leur idiome maternel (2).

Comte DE CHARENCEY.

(1) M. V. Henry, *Note sur le parler des hommes et le parler des femmes dans la langue chiquita*, pp. 305 et suiv. du tome XII de la *Revue de linguistique et de philologie comparée*, Paris 1879.

(2) A. Balbi, *Introduction à l'atlas ethnographique du globe*, chap. Ier, pp. 41 et 42, Paris, 1827. — M. L. Adam, *Du parler des hommes et du parler des femmes dans la langue caraïbe*, pp. 275 et suiv. du tome XII de la *Revue de linguistique et de philologie*, Paris, 1879. — M. D.-G. Brinton, *The Arrawack language of Guiana*, etc., pp. 11 et suiv.

BIBLIOGRAPHIE

Etudes de grammaire comparée. — De la parenté entre la langue égyptienne, les langues sémitiques et les langues indo-européennes, d'après les travaux de M. Carl Abel, par M. R. de la Grasserie, 1 broch. in-8 de 92 p. (Louvain, 1894).

Depuis longues années, les philologues se sont efforcés de rapprocher la vieille langue égyptienne des dialectes sémitiques et nous n'entreprendrons pas de rappeler ici, même d'une manière sommaire, toutes les tentatives déjà faites dans cette voie.

Rarement, la question s'est trouvée traitée avec autant de méthode que dans les dernières publications de M. Carl Abel. On ne pourra pas lire sans un vif intérêt le résumé qu'en donne aujourd'hui M. de la Grasserie.

Le savant linguiste fait d'abord ressortir le contraste que présente le parler des Indo-européens avec celui des enfants de Sem. La différence semble aussi marquée que possible. Elle se manifeste aussi bien au point de vue de la phonétique qu'à celui de la structure grammaticale. On dirait avoir affaire à des langues parlées sur des planètes différentes.

L'égyptien, comme le fait observer M. Carl Abel, vient

en quelque sorte, combler l'abîme qui les sépare. Son pronom à plus d'un égard se rapproche de celui de l'hébreu et de l'arabe. On ne saurait guère cependant, recourir ici à l'hypothèse d'un emprunt. De plus, le vieil idiome du riverain du Nil offre déjà quelques traits de cette trilittérité si caractéristique des dialectes de l'Asie occidentale. Ne pourrait-on pas être tenté d'y voir un dialecte sémitique encore bien rudimentaire et en voie de formation ?

Les rapports de l'égyptien avec l'indo-européanisme, surtout en ce qui concerne le lexique, semblent plus difficiles à établir. L'on en viendrait néanmoins à bout, dans la théorie de M. Carl Abel, par l'hypothèse d'un état archaïque dans lequel l'ancêtre commun de ces divers dialectes aurait possédé une fluidité phonétique extrême et dont l'égyptien a conservé de nombreuses traces. Ainsi, il fait grand usage de la réduplication des racines ; ex. : *Khetkhet* ou *khet* « suivre » — retourne volontiers les lettres ou plutôt les phonèmes constituant le mot. Ex : *teboubet*, « figuier ». Enfin, le même mot pourra s'appliquer aux diverses parties du discours ou revêtir des sens en quelque sorte opposés, citons p. ex. le copte *fih*, « couper, être coupé, blessure ». — Le terme *kek*, signifiant à la fois « obscurité, lumière, feu, » etc.

Nous ne contestons pas ce qu'offrent de séduisant les hypothèses émises par M. Carl Abel. On peut, sans excès de témérité, les croire conformes à la réalité des faits, mais enfin, ce ne sont que des hypothèses et les preuves décisives restent encore à donner. Après tout, la science humaine a ses bornes et elle sait savoir s'arrêter là où les moyens positifs d'investigation manquent. La linguistique comparée repose principalement sur l'étude des lois pho-

nétiques. Si l'on admet une époque où celles-ci manquaient presque entièrement de fixité, tout point d'appui fait défaut et nous n'avons plus qu'à avouer notre ignorance.

Ce n'est pas que nous ne regardions comme illogique l'opinion que les idiomes aujourd'hui existant remontent tous à un parler plus ancien dont les vestiges même ont disparu. L'unité primordiale de l'espèce humaine paraît avoir comme corollaire celle du langage, mais jamais sur ce point nous n'arriverons sans doute à une démonstration satisfaisante.

Que cette excessive variabilité des racines n'ait pas à l'origine été spéciale à l'égyptien, qu'elle ait caractérisé tous ou du moins la plupart des dialectes archaïques, cela se peut; cela nous expliquerait même en partie, la formation de familles linguistiques radicalement différentes au moins en apparence, mais en même temps ferait ressortir la vanité des efforts faits pour remonter à cet état primordial du verbe humain.

La dernière partie du travail de M. de la Grasserie consacrée aux rapports signalés par M. de Gabelentz entre le basque et les dialectes berbères donne lieu à bien des réserves. Fort peu de rapprochements indiqués par le savant allemand semblent admissibles. Les mots y sont souvent défigurés et on leur prête un sens qu'ils n'ont jamais eu. C'est p. ex. *zorri*, et non pas *zérien* qui veut dire « ver ». *Izen*, nom (et spéc. nom de baptême) n'est autre chose que l'espagnol *señal*, mais avec chute de la syllabe finale et *i* prothétique ; comme dans *ichil*, « se taire », du latin « silere » — *izar*, étoile, de la racine *star*, qui devient *scèr* en gallois, etc. Il n'a, en tout cas, rien à faire avec le berbère *isem* qui doit être d'origine sémitique. Quant au

basque *zamari* « cheval de somme », nous y reconnaissons le bas-latin *sagmarius*, mot lui-même de provenance hellénique. N'est-il pas téméraire de la rapprocher du berbère *agman*, à moins qu'on ne croie ce dernier mot pris lui-même au latin ? Enfin, *tegi*, c'est-à-dire « lieu, endroit », et non pas « lien »

Nous nous sentons d'autant plus à l'aise pour formuler ces critiques que, nous-même, il faut en convenir, avons été un peu loin dans la voie des emprunts faits par le basque aux dialectes de l'Afrique boréale. Quelques vestiges d'une antique parenté entre eux peuvent peut-être être signalés, et encore ? Mais les ressemblances lexicographiques, sans être nulles, se réduisent, somme toute, à fort peu de chose.

En tout cas, si nous ne pouvons accepter de tout point, les opinions des savants citées par M. de la Grasserie, remercions-le de la publicité qu'il leur a données. La lecture du mémoire restera profitable à quiconque s'occupe de science philologique et l'on y trouvera du moins beaucoup à glaner.

Comte DE CHARENCEY.

VARIA

CITATIONS BASQUES DE 1605

Je compte mettre prochainement sous presse, avec mes *Additions et rectifications*, la partie complémentaire de ma *Bibliographie basque*, à laquelle l'Institut a bien voulu accorder, l'année dernière, une part du prix Brunet. Ce complément comprendra les *Périodiques* et les *Livres à citations*, c'est-à-dire les ouvrages où se trouvent rapportés, pour quelque raison que ce soit, des mots ou des phrases basques. J'avais indiqué, dans mon *Introduction* (p. XIX-XX) le plan de ce fascicule complémentaire, en ajoutant que la distinction n'était pas toujours facile à faire entre « les livres à citation » et ceux qui, vu l'importance des « citations », auraient pu trouver place dans la partie principale de mon ouvrage. Aussi certains amateurs fantaisistes et impatients ont-ils eu beau jeu à signaler mes prétendues « omissions » ; entre tous s'est particulièrement distingué un travailleur anglais, fort instruit, mais dépourvu de toute méthode. Il a pourtant trouvé des choses qui m'avaient échappé ; ainsi, il m'envoie aujourd'hui quelques notes sur ce qui a rapport à la langue basque dans la *Cosmographie* de Paul Merula, qui a vu le jour à Anvers en 1605. Je reproduis ci-après ces notes en les mettant en ordre et en les complétant.

C'est à la Bibliothèque municipale de Carcassonne que M. E.-S. Dodgson a parcouru l'ouvrage de Paul Merula, dont il y existe un exemplaire de la première édition. A Barcelone, on possédait la seconde de 1620, mais l'exemplaire s'est égaré. On cite une autre édition de 1620.

La Bibliothèque nationale, à Paris, a la première : un bel exemplaire

en veau plein, à tranches rouges, conservé sous le nº G 3097. C'est un grand in-4º de (xvj)-1358-(i) p. qui porte le titre suivant : « Paulli G. F. P. N. Merulae | COSMOGRAPHIÆ | GENERALIS | LIBRI TRES : | Item | GEOGRAPHIÆ PARTICULARIS | LIBRI QVATUOR : | *Quibus* EVROPA *in genere ; speciatim*, HISPANIA, | GALLIA, ITALIA, *describuntur*. | Cum tabulis geographicis æneis. | (Marque avec la devise : Labore et Constantiâ) | EX OFFICINA PLANTINIANA. | *Raphelengij*. | M. D. CV. | *Veneunt etiam Amsteldami apud* CORNELIUM NICOLAI ». On y trouve une description sommaire du pays basque : Partie II, chap. XI (p. 314) *Biscaia*, chap. XII (p. 316) *Guipuzcoa*, chap. XIII (p. 317) *Navarra* et enfin chap. XXXVIII (p. 578) *Vasconia* (pays basque français).

Dans le chapitre relatif aux langues parlées en Espagne, voici ce que P. Merula dit du Basque (p. 301-302) : « Cantabri ut at eos reddam, primigeniam illam antiquissimam (quam ab Chaldæa ortam volunt nonnulli) servant, ab reliquis omnino discrepantem ; ut et olim a Latina... Non immerito igitur Cantabricam Matricibus in Europa Minoribus connumerat Magnus ille Scaliger, quod ejus ad me docent Litteræ, fideliter et bona fide libro hujus partis primo, capite octavo positæ (1)... Non diffitendum interim antiquum illud Hispanorum idioma, Cantabricum inquam nonnihil etiam hoc tempore, peregrinorum aliquot vocabulorum, præcipue Castellanorum, admistione esse deformatum ut cuilibet conseare potest vel una Oratione Dominica, quæ sic sonat :

Oratio Dominica

GURE Aita ceruëtan aicena,
Sanctifica bedi hire icena.
Ethor bedi ire Resuma.
Eguin bedi hire Vorondatea, ceruan beçala lurrean-ere.

(1) Dans cette lettre, du mois de mars 1599, Scaliger compte en Europe *onze* langues mères : *quatre* grandes, le Latin, le Grec, le Teutonique et le Slave ; et *sept* petites, l'Albanais, le Tartare, le Hongrois, le Finnois, l'Irlandais, le Breton et le Basque.

Gure eguneco oguia iguc egun.
Eta quita ietzaguc gure çorrac, nola guçere çordunèy quittazen baitrauegu.
Eta ezgaitzala sar eraci tentationetan, baina delura gaitzac gaichtotic.
Ecen hirea duc Resuma, eta Puissança, eta Gloria seculacotz. Amen.

In qua quis non videt Voces illas, *sanctifica*, *resuma*, *Vorondatea*, *quitta*, *quittazen*, *tentationetan*, *deliura*, *puissança*, *gloria*, *seculacotz*, Romanensis esse Linguae, ad Cantabricam Dialectum inflexas? Idem deprehendere erit in Symbolo Apostolico; quod in generali meæ Galliæ Descriptione ponam. Lucius Marineus Siculus lib. IV de reb. Hispanic. proprium hujus Idiomatis esse notat, in compluribus Dictionibus Singularem numerum in *A* Literam, Pluralem in *Ac* terminare; ut dicis gratia, *Lurra* terra, *Lurrac* terræ. Adscribit deinde alia quaedam. Exempla. *Vocant*, inquit, *Vascones Cœlum* Cerva; *Terram*, Lurra; *Solem*, Eguzquia; *Lunam*, Irarguia; *Stellam*, Izarra; *nubem* Odéya; *Panem*, Oguia; *Vinum*, Ardaoa; *Carnem*, Araguia; *Maritum*, Senarra; *Flumen*, Ibàya: *Bibo*, Edatendot; *Lego*, iracùrtendot: *Domum*, Echea; *Villam*, Vria; *Lectum*, Ocea; *Interulam*, Alcandòrea; *Senem*, Zarra; *Album*, Zuria; *Nigum*, Belza; *Rubrum*, Gorria; *Piscem*, Arraya; *Amare*, Onerextea; *Dormio*, Lonaza; *Video*, Bacust; *Hominem*, Guizona; *Mulierem*, Emaztéa; *Filium*, Seméa; *Filiam*, Alauéa; *Patrem*, Aytéa; *Matrem*, Améa; *Fratrem*, Anagea; *Sororem*, Arreuéa; *Corpus*, Gorpuza (quod ab Latinis mutuatum, addita Vasconica terminatione; ut allia nonnulla ab alijs); *Ignem*, Suà; *Formosum*, Ederrà; *Comedere*, Ian; *Curro*, Lastereguitendot. *Habent etiam numerandi modum*, *dicentes*: *Unum*, Bat; *Duo*, Bi; *Tria*, Irù; *Quatuor*, Lau; *Quinque*, Bost; *Sex*, Sey; *Septem*, Zazpi; *Octo*, Zorzi; *Novem*, Vedrazi; *Decem*, Amarr; *Viginti*, Oguèy; *Triginta*, Oguèytamar; *Quadraginta*, Berroguèytamar; *Octoginta*, Lauroguèy; *Noninginta*, Lauroguèytamar; *Centum*, Eun. Iam quod hic restat, supra meas vires est, fateor explicare. »

Dans ce même chapitre, Paul Merula rappelle quelques mots « de l'ancienne langue espagnole », cités par les écrivains anciens:

Dureta, ligneum solium (Suet. Hist. Aug. LXXXII); *Necys*, Mars (Macrobe, I, XIX); *Striges*, genus vestium (Isid. Sev. Etymolog. XIX, XXIII); *Gurdus*, stolidus (Quintil. I, V); *Lancea*, teli genus (Agellius, X, XXX) et *Brica*, *briga*, oppidum, ce dernier usité en Gaule aussi bien qu'en Espagne. Il est difficile, en tout cas, de voir du basque dans ces divers mots.

M. Dodgson fait remarquer que, dans la liste ci-dessus, il y a deux fautes typographiques: *ocea* pour *oiea* ou *oyea* et *anagea* pour *anayea*. Tous ces mots s'emploient encore aujourd'hui en Biscayen. M. Dodgson ajoute que le petit vocabulaire de Marineus Siculus a été également réimprimé, avec ces mêmes fautes mais avec l'addition d'un mot (*Une Dame*, Andréa), par don Alvarez de Colmenar dans ses *Annales* et ses *Délices*. Le *pater* ci-dessus donné est empruntée à Liçarrague (Mathieu, VI, 9-13); Merula l'accompagne d'une traduction latine juxtalinéaire; on y relève les différences ci-après avec la version vulgaire : *veniat regnum tuum, quemadmodum in cœlo sic etiam in Terra, Et remitte, remittimus* et la *doxologie* finale : *Quia tuum est Regnum, et Potestas, et Gloria in sæcula. Amen.*

A la p. 420, Merula dit que la langue Aquitanique de France est la même que celle des Cantabres d'Espagne. A la p. 433 il donne également avec une traduction latine en regard, le *Symbole des Apôtres* qu'il a emprunté au *Catéchisme* de Liçarrague :

SINHESTEN dut Iainco Aita bothere gucitaco
cervaren, eta lurraren creaçalea baithan.
Eta IESVS CHRIST haren seme bakoitz
gure Iauna baithan : cein concebitu içan baita
Spiritu sainduaganic : Sortu Maria virginaganic :
Pontio Pilateren azpian passionatu, crucifiatu
hil eta ohortze : Iautsi içan da iffernetuara :
Hereneco egunean resuscitatu içan da hiletaric :
Igan içan da ceruëtera : Iarria da Iainco Aita
bothere-gucitacoaren escuinean : Handic ethorteco da vicien eta hilén iugeatzera.

Sinhesten dut Spiritu Saindua baithan : Sin-

hesten dut Eliça saindu Catholicoa : Sainduen Communionea : Bekatuén barkamendua ; Haraguiaren résurrectionea ; Vicitze eternala. Amen.

Il ajoute : « Et hic, qui Francicam novit Liguam, multas ejus audit Voces ad Cantabrismum inflexas. »

En regardant la carte de la France S.-O. qui est à la page 381, je remarque les deux orthographes suivantes : *Arcaron* et *S. Pelage* pour *Arcachon* et *S. Palais*.

CORRIGENDA.

P. 183, l. 3. — C'est par erreur que j'ai mis *Caryophylla*. Il s'agit en réalité de la feuille de la *Bergera kœnigii* de Linné, appelée en tamoul *karuvêppilei* « feuille du karuvêmbu » (*margosier* noir), et en dakhni *karêpâk*. Dans la *Materia medica* de W. Ainslie (Madras, 1813, in-8°, vj-(iv)-303-xlviij p.), il est dit que « with this leaf the European, as well as Natives, give a pleasant flavor to their Curries, molaghatannies, etc. »

Le propriétaire-gérant,
J. MAISONNEUVE.

Orléans. — Imp. P. Pigelet.

REVUE

DE

LINGUISTIQUE

ET DE

PHILOLOGIE COMPARÉE

RECUEIL TRIMESTRIEL

PUBLIÉ PAR

JULIEN VINSON

PROFESSEUR A L'ÉCOLE NATIONALE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES

Avec la collaboration de divers savants français et étrangers

---

TOME VINGT-HUITIÈME

15 OCTOBRE 1895

PARIS

J. MAISONNEUVE, LIBRAIRE-ÉDITEUR

6, RUE DE MÉZIÈRES ET RUE MADAME, 26

(ci-devant, 25, quai Voltaire)

—

1895

SOMMAIRE DU N° 4.

Pages.

Julien Vinson. — Bibliographie linguistique. Le catéchisme de l'empire. 269

Paul Regnaud. — L'évolution du sens du pronom démonstratif dans la famille indo-européenne. 301

André Lefèvre. — Les dieux champêtres des Latins . . . 305

BIBLIOGRAPHIE

Julien Vinson. — *Grammaire malgache*, suivie de nombreux exercices, par Aristide Marre. 348

— *La Guerre* dans les diverses races humaines, par Ch. Letourneau 349

VARIA. — Étymologie du mot « Caen ». 350

BIBLIOGRAPHIE LINGUISTIQUE

LE CATÉCHISME DE L'EMPIRE

En négociant avec Rome le concordat du 26 messidor an IX (15 juillet 1801), encore en vigueur aujourd'hui, Napoléon se préoccupait moins des intérêts de la religion catholique que des siens propres. Il voulait surtout, et les articles organiques le prouvent surabondamment, établir un corps de fonctionnaires actifs et puissants qu'il espérait tenir entièrement dans sa main. C'est à tort d'ailleurs que l'on a affirmé, par ignorance ou mauvaise foi, qu'en 1801 il n'y avait plus en France ni prêtres ni culte public. Depuis la liberté des cultes, au contraire, beaucoup de prêtres avaient fait aux municipalités la déclaration prescrite et avaient repris un service régulier. Un grand nombre de ces prêtres étaient groupés par départements et reconnaissaient l'autorité d'évêques, la plupart élus en 1791 ; pour se rendre un compte exact de la situation et pour comprendre le mouvement qui s'opéra alors, il suffit de suivre les débats des deux conciles nationaux de 1797 et 1801. Ces deux réunions — la dernière surtout — furent très remarquables. Plusieurs des évêques qui y avaient pris part furent compris dans le clergé concordataire et il est bon de faire remarquer qu'ils se refusèrent à toute excuse ou rétractation. Ils furent traités de la même manière que les anciens évêques dépossédés en 1791.

Quoi qu'il en soit, parmi les idées de Napoléon sur le culte public, il en est au moins une qui fut juste et qu'on a eu peut-être grand tort d'abandonner après lui, celle de faire enseigner dans toute la France un seul et même Catéchisme. Une commission compétente rédigea ce catéchisme qui fut fort bien fait et auquel on ne peut guère reprocher que l'extravagant commentaire du quatrième commandement de Dieu sur les devoirs des Français « envers Napoléon Ier, notre Empereur ».

Approuvé par le cardinal Caprara, légat du pape ; seul autorisé par l'Empereur, le « Catéchisme à l'usage de toutes les églises de l'Empire français » fut publié d'abord à Paris, puis réimprimé dans tous les diocèses avec des mandements spéciaux rédigés par chaque évêque.

Voici la description de l'édition originale :

I. CATÉCHISME | A L'USAGE | DE TOUTES LES ÉGLISES | DE | L'EMPIRE FRANÇAIS. | — | Unus Deus, una Fides, unum Baptisma. | S. PAUL, *Epist. ad Ephesios, cap.* IV, *v.* 5 | (armes de l'archevêché de Paris, avec les initiales J. B. B. entrelacées) | PARIS, | chez la veuve NYON, née SAILLANT, rue du Jardinet, nº 1 ; | et à la Librairie Stéréotype, chez H. NICOLLE, rue | des Petits-Augustins, nº 15. | 1806.

In-12 de viij p., p. v à xij, et 151 p.

Coll. : p. (i) titre, (ij) avis (les demandes les plus nécessaires sont marquées d'une astérisque), v-vj bref du cardinal Caprara en latin daté du 30 mars 1806 et portant approbation du Catéchisme, vij-viij même bref en français, v-x mandement du Cardinal de Belloy, archevêque de Paris, du 12 août 1806, contenant une approbation absolue du Catéchisme, xi décret impérial du 4 avril 1806 prescrivant

que le Catéchisme sera seul en usage dans toutes les églises catholiques de l'Empire, xij arrêté du Ministre des Cultes (Portalis) accordant à Mme veuve Nyon, au sieur Prosper Nyon, son fils, et au sieur Henry Nicolle, le privilège exclusif d'imprimer pendant dix ans ce Catéchisme. — P. 1 abrégé de l'histoire sainte ; 15 leçon préliminaire, 16 première partie, 51 seconde partie, 79 troisième partie, 125 suite de la troisième partie, 145 prières (en petit texte).

La leçon VII de la seconde partie (p. 58-60) est conçue en ces termes :

LEÇON VII.

* Suite du même Commandement (1).

D. *Quels sont les devoirs des chrétiens à l'égard des princes qui les gouvernent, et quels sont en particulier nos devoirs envers Napoléon premier, notre empereur ?*

R. Les chrétiens doivent aux princes qui les gouvernent, et nous devons en particulier à Napoléon Ier, notre empereur, l'amour, le respect, l'obéissance, la fidélité, le service militaire, les tributs ordonnés pour la conservation et la défense de l'empire et de son trône ; nous lui devons encore des prières ferventes pour son salut et pour la prospérité spirituelle et temporelle de l'État.

D. *Pourquoi sommes-nous tenus de tous ces devoirs envers notre empereur ?*

(1) L'astérisque mis en tête d'une leçon indique que « toutes les demandes de cette leçon doivent être apprises », même dans le cas où l'on ne fait apprendre aux enfants que les choses les plus nécessaires.

R. C'est, précisément, parce que Dieu, qui crée les empires et les distribue selon sa volonté, en comblant notre empereur de dons, soit dans la paix, soit dans la guerre, l'a établi notre souverain, l'a rendu le ministre de sa puissance et son image sur la terre. Honorer et servir notre empereur est donc honorer et servir Dieu même. Secondement, parce que Notre-Seigneur Jésus-Christ, tant par sa doctrine que par ses exemples, nous a enseigné lui-même ce que nous devons à notre souverain : il est né en obéissant à l'édit de César-Auguste ; il a payé l'impôt prescrit ; et de même qu'il a ordonné de rendre à Dieu ce qui appartient à Dieu, il a aussi ordonné de rendre à César ce qui appartient à César.

D. *N'y a-t-il pas des motifs particuliers qui doivent plus fortement nous attacher à Napoléon Ier, notre empereur ?*

R. Oui : car il est celui que Dieu a suscité dans les circonstances difficiles pour rétablir le culte public de la religion sainte de nos pères, et pour en être le protecteur. Il a ramené et conservé l'ordre public par sa sagesse profonde et active ; il défend l'État par son bras puissant ; il est devenu l'oint du Seigneur par la consécration qu'il a reçue du souverain pontife, chef de l'Église universelle.

D. *Que doit-on penser de ceux qui manqueroient à leurs devoirs envers notre empereur ?*

R. Selon l'apôtre saint Paul, ils résisteroient à l'ordre établi de Dieu même, et se rendroient dignes de la damnation éternelle.

D. *Les devoirs dont nous sommes tenus envers notre empereur nous lieront-ils également envers ses successeurs légitimes dans l'ordre établi par la constitution de l'empire ?*

R. Oui, sans doute, car nous lisons dans la sainte Écri-

ture que Dieu, Seigneur du ciel et de la terre, par une disposition de sa volonté suprême et par sa providence, donne les empires non seulement à une personne en particulier, mais aussi à sa famille.

D. *Quelles sont nos obligations envers nos magistrats ?*

R. Nous devons les honorer, les respecter et leur obéir, parce qu'ils sont les dépositaires de l'autorité de notre empereur.

D. *Que nous est-il défendu par le quatrième commandement ?*

R. Il nous est défendu d'être désobéissants envers nos supérieurs, de leur nuire et d'en dire du mal.

On a rédigé aussi des Petits catéchismes, des Abrégés, des Extraits du Catéchisme de l'Empire ; mais ils n'ont pas été adoptés dans tous les diocèses. Voici une des éditions que j'ai rencontrées :

II. EXTRAIT | DU | CATÉCHISME | A L'USAGE DE TOUTES LES ÉGLISES | DE | L'EMPIRE FRANÇAIS | *POUR l'instruction particulière* | *des Enfans.* | (armes épiscopales) | A FONTENAY, | chez A.-V. Habert... 1812. — Pet. in-8° de viij-72 p.

Coll. : p. i titre, ij mandement de l'Évêque de la Rochelle (on a suivi les astérisques), iij-iv prières, 1-16 1re partie, 16-29 2e partie, 29-53 3e partie, 53-69 suite de la troisième partie, 69-72 prières. La leçon V de la 2e partie reproduit exactement la leçon VII du grand catéchisme.

Il y a eu également un livre plus développé, à l'usage des maîtres évidemment, qui porte le titre suivant :

III. EXPLICATION | DU CATÉCHISME | A L'USAGE | DE TOUTES LES ÉGLISES | DE L'EMPIRE FRANÇAIS. | *Renfermant, suivant l'ordre du Catéchisme, la leçon* | *du Catéchisme sur les demandes et les réponses* ; | *l'Explication de chaque leçon, et des Traits histo-* | *riques après toutes les leçons.* | — | Hùc doce et exhortare. | I. *Timot.* 6. 2. | Cinquième édition. | de l'imprimerie des frères Mame. | PARIS, | chez M. H. Nicolle... chez la Vve Nyon, née Saillant, seule propriétaire... | 1810. Gr. in-12 de xii-672 p. ainsi composées : p. i-iv titre et faux-titre, v-viij table des matières, ix avertissement, ix-x, permission de l'archevêque de Paris du 20 février 1808, xi-xij ouvrages du même auteur, 1-5 note, 5 leçon préliminaire, 10-168 première partie, 169-402 deuxième partie, 403 à la fin, troisième partie. Chaque leçon comprend un texte du grand catéchisme, une explication et des traits historiques. La leçon VII occupe les p. 224 à 230.

La première édition de cette *Explication* est de 1807. Le chapitre VII (p. 198-206) y est pareil à ce qu'il est dans la cinquième édition, sauf que les traits historiques sont sensiblement différents. On a évidemment cherché à atténuer certains passages. Ainsi la première édition rapporte ce mot d'un courtisan « qui méritait le nom de chrétien » à son roi : « prince, nous sommes vos sujets jusqu'à l'autel, mais point au delà ; commandez-nous ce que Dieu ne nous défend pas, et nous obéirons » ; la cinquième édition dit seulement : « prince, nous sommes vos sujets, comptez sur nous, croyez que nous serons fidèles jusqu'à l'autel ».

J'ai relevé, dans le *Journal de la Librairie*, que outre cet

extrait des *Abrégés* ont été publiés à Toul, à Avignon et à Genève, en 1812; que, la même année, des *Petits catéchismes* ont paru à Paris, Porrentruy, Evreux. Quant au catéchisme ordinaire, il a été publié partout. Je prendrai comme type les réimpressions bayonnaises :

IV. CATÉCHISME | A L'USAGE | DE TOUTES LES ÉGLISES | DE | L'EMPIRE FRANÇAIS | — | Unus Dominus, una Fides, unum Baptisma. | S. PAUL. *Epist. ad Ephesios, cap.* IV, *v.*5 | — | *Imprimé par ordre de Monseigneur J J. Loison,* | *Evêque de Bayonne,* | Pour être seul enseigné dans son Diocèse. | (armes épiscopales) | BAYONNE, | CHEZ CLUZEAU FRÈRES, IMPRIMEURS, | rue Orbe, nº 9. 1807.

Pet. in-12 de iv-xij p, p. vij-xiv et 180 p.

Coll. : p i-ij texte, iij-iv bref du Cardinal Caprara (en latin), i-xi mandement de l'Evêque de Bayonne du 16 janvier 1807, xij décret impérial du 4 avril 1806, vij-xiij prières, xiv cantiques avant et après le catéchisme, 1-18 abrégé de l'histoire sainte, 18 avis (astérisque aux demandes les plus nécessaires), 19-20 leçons préliminaires 20-65 première partie, 66-99 deuxième partie, 100-155 troisième partie, 156-180 suite de la troisième partie. A la p. 180, il y a « fin du grand catéchisme », ce qui fait supposer qu'un petit devait suivre. Mais je ne l'ai jamais rencontré.

Le mandement de M. Loison, qui est d'une longueur exceptionnelle, est presque dithyrambique à l'égard du Catéchisme de l'empire dont il expose le plan et où il retrouve la pure doctrine de l'Eglise : il interdit d'ailleurs d'une façon absolue tous les anciens catéchismes du diocèse. Aussi, lorsqu'en 1814, il dut au contraire pros-

crire le catéchisme impérial et remettre en vigueur les anciens ouvrages, il a recours à des arguments vraiment misérables: son mandement du 8 août 1814 condamne en effet l'œuvre de 1806 comme faible et imparfaite, comme contenant des choses étrangères à l'enseignement religieux, et enfin parce que l'approbation du pape aurait été obtenue à l'aide de copies infidèles; d'ailleurs, il avait fallu « céder à l'autorité ».

Le catéchisme a été réimprimé à Bayonne en 1812; on a seulement ajouté en tête un feuillet contenant au recto la permission épiscopale de réimpression datée du 9 mai 1812.

L'ouvrage étant unique pour tout l'Empire dut être traduit dans la plupart des langues qui étaient parlées sur tout le territoire français; j'ai du moins constaté qu'il avait paru des traductions basque, catalane, italienne, allemande, flamande et bretonne.

Il y a eu deux traductions basques : la première, complète, en dialecte labourdin (arrondissement de Bayonne), la seconde, abrégée, en souletin (arrondissement de Mauléon).

L'édition labourdine a paru en 1807 à Bayonne; elle a pour titre:

V. FRANCESEN | IMPERADOREAREN | EREMUETACO | ELIÇA GUCIETACOTZ | EGUINA-DEN | CATICHIMA. | Unus Dominus, una Fides, unum Baptisma. | JAUN-D. PAUL. *Ad Eph. c.* IV, *v.*5 *J. J. LOISON, Bayonaco Jaun Aphezpicuaren* | *manuz imprimatua,* | Haren Diocesan bakharric iracatsia içateco. | (armes épiscopales.) | BAYONAN, | CLUZEAU ANAYEN baithan, jaun Aphezpicuaren | imprimatçaileac, orbeco carrican (s.d.). — In-12 de 96 p.

Coll: p (1-2) titre dont le verso est blanc, 3-4 ordonnance en latin du cardinal légat Caprara du 30 mars 1806, 7-11 mandement (en basque) de M. Loison du 16 janvier 1807 (petit texte), 12 décret impérial du 4 avril 1806 (en basque), 13-20 prières, 20 cantique, 21-36 abrégé de l'histoire sainte, 37 catéchisme, première partie, 56 deuxième partie, 71 troisième partie.

Une seconde édition a été publiée en 1812 (*Journal de la Librairie*, 1812, n° 4920, 2000 ex. à 0fr 50 l'un). Au verso du titre qui était blanc dans la première édition on a mis la permission de réimprimer qui est datée du 8 mai 1812. Il y a quelques différences orthographiques entre les deux éditions : p. 3 l. 2 (1807) Presbyter (1812) Presbiter, p. 7 l. 36 (1807) dakharzque (1812) dakharsque, p. 65 l. 14 (1807) gaucic (1812) gaucei, p. 68 l. 7 (1807) abaretsia (1812) abarccia.

On prétend que cette traduction en basque labourdin est l'œuvre de l'abbé Gratien d'Etcheverry, né à Armendaritz le 12 novembre 1747, curé concordataire d'Ustaritz où il mourut le 10 août 1828. Il avait traduit en 1788 les *prières et pratiques* ajoutées par Gonnelieu à l'*Imitation* de Jésus-Christ.

La septième leçon va de la p. 59 à la p. 61; elle est ainsi conçue:

VII. LECCIONEA.

Manamendu bararen seguida.

G. *Cein dire guiristinoen eguinbideac gobernatcen dituen princen alderat, eta bereciqui gureac, Napoleon lehenbicico, gure Imperadorearen alderat?*

I. Çor diote, eta guc bereciqui çor diogu Napoléon lehenbicico, gure Imperadoreari, amudioa, errespetua, obediencia, leyaltassuna, harmetaco cerbitçua, erreinuaren, eta tronuaren mantenitceco galdetcen tuen cergac ; obligatuac gare oraino kharsuqui otboitz eguiterat haren salbamenduaren, eta estatuaren dohaxutassun· ispiritual, eta temporalarençat.

G. *Cer arraçoinez diotcigu çor horiec guciac gure Imperadoreari?*

I. 1° Ceren, erregueac bere nahira eguiten, eta erreparititcen tuen Jaincoac, eguin baidu gure Soberano, eta bere botherearen ministro, eta eçarri bere lekhutan lur hunen gainean, baqueco, eta guerlaco antceric ederrenez dohaturic. Gure Imperadorearen ohoratcea, eta cerbitçatcea Jaincoaren beraren ohoratcea, eta cerbitcatcea da beraz. 2° Ceren Jesus Christo gure Jaunac iracatsi baideraucu bere hitcez eta bere exempluz cer diogun çor gure Soberanoari: sorthu da Cesarren alderaco obediencian : pagatu du galdetua cen cerga ; eta Jaincoari berea bihur-daquion manatu-duen beçala, manatu-du orobat bihur daquion Cesarri, Cesarrena.

G. *Ez dugu arroçoin bereciric sendoquiago itchiquitceco Napoleon lehenbicico, gure Imperadoreari?*

I. Bai: ecen Jaincoac egorri darocu ongui dembora gaitcean gure erreligione Sainduco funcione publicoen altchatcerat, eta haren sustengu içateco ekharri, eta mantenitu du ordre ona bere çuhurtçiaz, beguiratu du Francia bere besso podorossaz : Jaunaren gançutua eguina da Eliça guciaren aitcindari, aita saindua ganic içan duen consecracioneaz.

G. *Cer behar da yuyatu gure Imperadorearen alderaco eguin bideac huts-eguin letçaquetenez?*

I. Jondoni Pauloren arabera Jaincoac berac eguin arrimuaren contra lihoazque, eta seculaco damnacionea mereci leçaquete.

G. *Eguinbide berac dituzquegu constitucionearen arabera haren ondoco içanen direnen alderat?*

I. Bai, duda gabe : Escritura Sainduan iracurtcen dugu, Jainco ceru-lurren jabeac, bere providencia eta borondate, gucien naussi den batez, ematen-tuela tronuac, ez choilqui presuna bati bereciqui, bainan haren familiari-ere.

G. *Cer obligacione dugu gure cargudunen alderat?*

I. Behar ditugu ohoratu, eta errespetu, eta obediencia ekharri behar diotegu, ceren diren Imperadorearen autoritateaz Jaunciac.

G. *Cer debecatcen darocu laur-garren manamenduac?*

I. Debecatcen darocu gure aitcindarici desobeditcea, heyer bidegaberic eguiten, eta hetaz gaizqui minçatcea.

Quant à l'édition souletine, en voici la description :

VI. DOCTRINA KHIRISTIA | haurren instruccionetaco, | idequiric hitcez hitz | franciaco eliza ororen | usageco catichimati. | *J. J. LOISON, Bayonaco Yaun Aphez-* | *cupiaren ordrez imprimaturic haren Diocesa beru eracaxiric içateco.* | (épigraphe et armes épiscopales) | BAYOUNAN, | Cluzeau anayen, Yaun Aphezcupiaren eta | Clerouaren imprimaçalen etchen s. d.

S. d. (1812) — in-12 de 92 p.

Coll. p. 1 titre, 2 cantiques avant et après le catéchisme, 3 permission d'imprimer donnée par l'évêque le 29 janvier 1811, 4 blanc, 5-6 mandement épiscopal du 30 juillet 1808 qui ordonne la rédaction de ce catéchisme abrégé,

par la raison que « dans certaines régions » on av: trouvé le catéchisme officiel trop long, 7-14 prières, 1. première partie, 32 deuxième partie, 46 troisième parti 72 suite de la troisième partie, 81 actes, 82-87 litani de Jésus et de la Vierge, 88-92 répons de la messe.

Traduction un peu abrégée en dialecte souletin (a noncée dans le *Journal de la Librairie*, 1812, n° 5371 elle a été tirée à 1,500 exemplaires).

Dans quelques exemplaires, l'ordre des deux premièr parties est interverti, c'est-à-dire que la permission d 29 janvier 1811 est en tête du volume.

La leçon VII est réduite à sa première et à ses deu dernières demandes :

ZAZPIGUERREN LECTIONEA.

BER MANIAREN SEGUIDA.

G. *Çouin dira khiristien eguinbidiac prince gobernatce dutienen eretcian, eta çouin dira particularqui goure eguin bidiac Napoleon lehenaren, goure Emperadoriaren eretcian*

A. Khiristiec çor dicie prince gobernatcen dutienen, et guc particularrian çor diçugu Napoleon lehenari, gour Emperadoriari, amourio, errespectu, obediencia, fidelitate armen cerbutchu, eta legar ordonatiac erresoumaren et tronouaren conservatceco eta defendatceco; çor ditçoçug orano goure othoitziac harea salvamentiaren eta estatiare oioustarçun spiritual eta themporalaren.

G. *Çouin dira goure obligationiac magistraten eretcian*

A. Beharciti çugu onhouratu, errespectatu eta haye obeditu, ceren eta goure Emperadoriaren autoritatiare depositari beitira.

G. *Cer defendatcen deicu languerren Maniac?*

A. Defendatcen deicu goure guehienen desobedient ez içatia, hayer gazquiric ez eguitia ez etare emaitia.

La traduction catalane n'est qu'un abrégé :

VII. COMPENDI | DEL | CATECISMO | AL US | DE TOTAS LAS IGLESIAS | DEL | IMPERI FRANCÈS, | *traduit en català, en favor del poble,* | *per orde del Ill^im^ Senyor Bishe de* | *Carcassona.* | (armes). | *Perpinya :* en casa JOAN ALZIM, impressor | del Ill^im^ Sr Bishe. 1812.

In-12 de 108 p.

Coll. : p. 1 titre, p. 2 permission d'imprimer et de réimprimer, 3-8 mandement fort intéressant de l'Évêque Laporte, de Carcassonne, 9-16 prières, 17 catéchisme, 18 partie I, 42 partie II, 67 partie III, 105 avis : indulgences pour les actes de foi, d'espérance et de charité, 106-108 prières.

La première édition était de 1807.

La leçon VII de la seconde partie est aux pages 47-49 ; elle est ainsi conçue :

LLISSÓ VII

CONTINUACIÓ DEL MATEX MANAMENT.

P. *Quals son las obligacions dels christians tocant als princeps qui los gobernan, y quals son en particular nostras obligations envés Napoleó I, nostre Emperador?*

R. Los christians deuen als prínceps qui los gobernan, y nos altres debem en particular a Napoleó I, nostre Emperador, lo amor, lo respecte, la obediencia, la fidelitat, lo servey militar, los tributs ordenats per la conservació y

la defensa del Imperi y de son trono; li debem encara pregarias fervorosas per sa salut y per la prosperitat espiritual y temporal del estat.

P. *Perqué estam obligats à tots aquestos debers envès nostre Emperador?*

R. Primerament, perqué Deu qui cria los imperis y los distribuex segons sa voluntat, colmant de dons á nostre Emperador, sia en la pau, sia en la guerra, lo ha establert nostre soberá, lo ha constituit lo ministre de son poder, y sa imatge sobre la terra. Honrar y xervir á nostre Emperador es doncs honrar y servir á Deu matex. Segonament, perqué Nostre Senyor Jesu-Christ, tant per sa doctrina com per sos exémples, nos ha ensenyat ell matex lo que debem á nostre soberá; ell es nat obeint al edicte de César-Augusto; ell ha pagat la imposició prescrita, y axí com ha manat de donar á Deu lo que pertany á Deu, axi també ha manat de donar á César le que pertany á César.

P. *No hi ha motius particulars que deuen mes fortament aficionarnos á Napoleó I, nostre Emperador?*

R. Sí pare : perqué es ell que Deu ha suscitat en las circonstancias dificils per restablir lo culto públic de la religió sancta de nostres pares, y per serne lo protector. Ell ha restituit y conservat l'orde públic per sa sabiduria profunda y activa; ell defensa lo estat per son bras poderós; ell es esdevingut lo ungit del Senyor per la consagració que ha rebut del Summo Pontifice, cap de la iglesia universal.

P. *Que se Deu pensas de aquells que fultarian á llur obligació envés nostre Emperador?*

R. Segons lo apóstol St Pau, resistirian al orde esta-

blert per Deu matex y se ferian dignes de la condemnació eterna.

P. *Las obligacions que tenim envés nostre Emperador, las tindrém igualment envés sos successors legitims dins l'orde establert per las constitucions del imperi?*

R. Sí pare : sens dubte, pux llegim en la santa escriptura que Deu, Senyr del cel y de la terra, per una disposició de sa voluntat suprema, y per sa providencia, dona los imperis no sols á una persona en particular, mes també á sa familia.

P. *Quals son nostras obligacions enves nostres magistrats?*

R. Debem honrarlos, respectarlos y obéirlos, perqué son los depositaris de l'autoritat de nostre Emperador.

P. *Que se nos prohibex per lo quart manament?*

R. Se nos prohibex ser desobedients envés nostres superiors, danyarlos, y dir mal d'ells.

Il y a eu plusieurs traductions italiennes. J'ai vu des exemplaires de Turin, 1812 (8000 ex.); Ivrée 1811, 5000 ex.; et Asti, 1813. Je ne retiens ici que celle d'Ivrée :

VIII. CATECHISMO | PER LE CHIESE CATTOLICHE | DELL' IMPERO FRANCESE | AD USO DELLA DIOCESI D'IVREA. | (épigr.) | *Traduzione italiana* | (armes épiscopales) | IVREA, 1811 | — | Nella Stamperia della Prefettura, e della Società | d'Agricoltura. (*Con permissione*).

In-12 de 180 p.

Coll. : p. 1 faux titre, iij titre, iv permission épiscopale, ft. blanc, p.5-8 mandement de l'Évêque d'Ivrée du 1er Mars 1808, 9-10 bref du Cardinal Caprara (en latin), 10 décret de l'empereur Napoléon (en français), 12 avis,

13-27 histoire sainte, 28-64 Ière partie, 65-91 IIe partie, 92-138 IIIe partie, 138-176 suite de la IIIe partie, 177 prières, 178-180 table.

Voici la traduction de la leçon VII :

LEZIONE SETTIMA

Continuazione del medesimo Comandamento.

D. *Quali sono i doveri de' Cristiani verso i Principi, che li governano; e quali sono in paricolare i nostri doveri verso Napoleon Io nostro Imperatore?*

R. I Cristiani debbono a' Principi, da cui sono governati, e noi in particolare a Napoleone Io nostro Imperatore, amore, rispetto, obedienza, fedeltà, il servizio militare, le imposizioni ordinate per la conservazione e difesa del trono : noi gli debbiamo ancora fervore preghiere per la di lui salute, e per la prosperità spirituale e temporale dello Stato.

D. *Per qual ragione siamo nei tenuti a tutti questi doveri verso il nostro Imperatore?*

R. Primieramente, perchè Dio, il quale crea gl'Imperi, e li distribuisce secondo il suo volero, sicolmando di doni il nostro Imperatore, tanto in pace, quanto in guerra, lo ha stabilito nostro Sovrano, lo ha reso ministro della sua potenza, e sua immagine sopra la terra. Onorare adunque e servire il nostro Imperatore è onorare e servire Dio stesso. In secundo luogo, perchè nostro Signore Jesù Cristo, tanto colla sua doctrina, quanto co' suoi exempj, ci ha egli stesso insegnato quello che noi dobbiamo al nostro Sovrano. Egli è nato nell' atto di obedire all' editto di Cesare Augusto : egli ha pagato il prescritto tributo :

come egli ha comandato di rendere a Dio ció, che appartiene a Dio, cosí ha ordinato di rendere a Cesare ció che appartiene a Cesare.

D. *Non abbiamo noi dei motivi particulari, per cui dobbiamo essere più fortemente attacati a Napoleone I°, nostro Imperatore?*

R. Sì: perchè egli è quello che Dio in circostanze difficili ha suscitato per ristabilire in Francia il publico culto della Religione santa de' nostri padri, e per essere in tutta l'estensione de' suoi dominj il protettore. Egli colla sua sapienza profonda, ed attiva ha restituito, e conservato l'ordine pubblico; col suo braccio potente difende lo Stato: ê divenuto l'Unto del Signore per la consacrazione che ha ricevuta dal sommo Pontefice, capo della Chiesa universale.

D. *Che dobbiamo noi pensare di coloro, che venissero a mancare à loro doveri verso il nostro Imperatore?*

R. Secondo l'Apostolo s. Paolo essi resisterebbero all' ordine stabilito da Dio, e si renderebbo degni dell' eterna dannazione.

D. *I doveri, a cui siamo tenuti verso il nostro Imperatore, ci obligheranno egualmente ancora verso i di lui legittimi, successori, secondo l'ordine stabilito dalle Costituzioni dall' Impero?*

R. Si, senza dubbio; perchè nella Scrittura Sacra si legge, che Dío Signore del ciclo e della tierra, per una disposizione della sua suprema voluntà, e per una providenza dâ gl' Imperj non solo ad una persona in particolare, ma ancora alla sua famiglia.

D. *Quali sono le nostre obligazioni verso i nostri Magistrati?*

R. Noi dobbiamo onorarli, rispettarli ed obbedirli, perchè essi sono i depositarj dell' autorità del nostro Imperatore.

D. *Che cosa ci viene proibito dal quarto Comandamento?*

R. Ci è proibito di essere disobbedicati ai nostri superiori, di nuocer loro e di parlarne male.

IX. Il a été également publié un petit Catéchisme en italien où rien ne rappelle la fameuse leçon : « Piccolo | catechismo | ad uso | di tutte le chiese | dell' impero francese. | — | Edizione autentica. | Torino. 1813 | Felice Galletti. ». In-12 de 24 p.

En allemand, on a traduit le catéchisme, le petit catéchisme et l'explication du catéchisme. Du premier, il y a eu des éditions à Strasbourg (5000 ex.), Metz (1000 ex.), Colmar (1000 ex.), Stade (5000 ex.) en 1812. Je n'ai trouvé d'éditions du *Kleine Katechismus* et de l'*Erklærung* que de Strasbourg, 1812. Le grand catéchisme de Strasbourg est intitulé :

IX. Katechismus | zum Gebrauche | aller Kirchen | der | französischen Reiches. | (épigr.) | Straszburg, | F.-G. Levrault | s. d.

129 p. in-12.

Coll. : p. 1 titre, p. 2 décret impérial et autorisation épiscopale, 3-4 mandement de l'Evêque Saurine du 10 août 1807, 5-13 histoire sainte, 16-42 première partie, 43-65 deuxième partie, 65-99 troisième partie, 100-114 suite de la troisième partie, 115-150 prière et suivie de la messe, 120 table.

La leçon VII est aux p. 48-49. Les demandes sont en petit texte et les réponses en corps plus gros. Tout le livre est en caractères gothiques.

VII. UNT. FORTSETZUNG DES NÆHMLICHEN GEBOTHES.

S. Was für Pflichen hat der Christ gegen die Fürsten, seine Beherrscher ; und welche Pflichten liegen ins besondere uns gegen Napoleon den ersten, unsern Kaiser, ob ?

A. Die Christen sind den Fürsten, ihren Beherrschern, und wir sind insbesondere Napoleon dem ersten, unsern Kaiser, Liebe, Ehrfurcht, Gehorsam, Treue, den Kriegsdienst und alle die Abgaben schuldig, welche zur Erhaltung und Vertheidigung des Reiches und seines Thrones angeordnet sind : auszerdem sind wir ihm noch eifriges Gebeth für sein Heil, und für die geistliche und zeitliche Wohlfahrt des Staates schuldig.

S. Warum sind wir schuldig alle diese Pflichten gegen unsern Kaiser zu erfüllen ?

A. Erstens, weil Gott, der die Staaten errichtet und nach seinem Gutdünken sie austheilet, dadurch, das er unsern Kaiser mit seinen Gaben sowohl in Friedens- als in Kriegszeiten reichlichst begnadiget, ihn zu unsern Oberhaupte eingesetet, und zum diener seiner Macht zu seinem Bilde auf Erden aufgestellt hat. Unsern Kaiser ehren und ihm dienen, ist Gott selbst ehren und ihm dienen.

Zweytens, weil Jesus Christus, sowohl in seinen Lehren (*sic*), als durch sein Beyspiel, uns selbst in den Pflichten unterrichtet hat, welche uns gegen unsere Regenten obliegen. Bey seiner Geburt gehorsamte man dem Befehle des Kaisers Augustus ; er hat die vorgeschriebenen Abgaben

entrichtet; und eben so, wie er befahl Gott zu geben was Gottes ist, so hat er auch verordnet, dem Kaiser zu leisten, was dem Kaiser gebühret.

S. Gibt es nichts besondere Beweggründe die unsere Ergebenheit gegen Napoleon den Ersten, unsern Kaiser, noch um vieles verstärken sollen?

A. Ia: denn ihn hat Gott der Herr unter den swierigsten Umständen erweckt, die öffentliche Ansübung der heiligen Religion unserer Väter herzustellen, und sie zu beschützen; Er hat durch seine Tiefe und thätige Weisheit die öffentliche Ruhe und Ordnung wieder hergestellt und erhalten; Er ist du Vertheidiger des Staates durch die Kraft seines mächtigen Armes; und durch die heilige Salbung, welche er von Händen des Papstes, des Oberhauptes den allgemeinen Kirche empfangen hat, ist er zum Gefaldten des Herrn geworden.

S. Was soll man von denjerigen halten, die etwa an den Pflichten gegen unsern Kaiser treulos handeln?

A. Nach der Lehre des heiligen Apostels Paulus, widerstehen sie der Ordnung die Gott selbst eingeführet hat, und machen sich der ewigen Verdammnisz schuldig.

S. Binden uns die Pflichten welche uns gegen unsern Kaifer obliegen, auf eben die Weise auch gegen seine rechtmässigen Nachfolger nach der Ordnung, die durch die Konstitutionen des Reiches festgesetzt ist?

A. Ohne Zweifel: denn wir lesen in der heil. Schrift dasz Gott der Herr Himmels und der Erde, durch eine Verfügung seines höchsten Willens und durch seine Vorsehung, die Reiche nicht nur einer Person, sondern auch seiner Familie ertheilet.

S. Welche Pflichten haben wir gegen unsere Obrigkeiten?

A. Wir sollen sie ehren, ihnen Ehrfurcht erweisen und gehorsamen, weil unser Kaiser ihnen seine Obergewalt anvertraut hat.

S. Was verbiethet uns das vierte Geboth ?

A. Es verbiethet uns allen Ungehorsam gegen unsere Vorgesetzten, ihnen zu schaden, oder Uebels nachzureden.

Ce Catéchisme a été réimprimé même après la chute de l'empire, dans le même format. On y retrouve les mêmes matières aux p. 1, 2, 3, 5, 15, 43, 63 92, 114. A la p. 3 est cette note de l'évêque, datée du 17 novembre 1815 : « iis, quod ad rem non pertinent, rescissis » ; la leçon VII manque, et la VIe est immédiatement suivie de la huitième.

X. Dans le *Petit Catéchisme*, rien ne rappelle le fameux chapitre. Il comprend 25 p. in-12 et porte le titre suivant : « *Kleiner* | *Katechismus* | zum Gebrauche | des Bisthums Strasburg; | auf Befehl | des dochwürdigsten | Herrn Bischofs von Straszburg | herausgegeben. | Straszburg | F. Leroux., s. d. (1913).

Je n'ai vu mentionné, en flamand, qu'une traduction imprimée à Cambrai en 1812 et tirée à 6000 exemplaires :

XI. CATECHISMUS | VOOR ALLE DE KERKEN VAN HET | FRANSCH KEYZER RYK | *Bekent gemaekt voor de kerken van* | *het bisdom, door zyne hoogweêr-* | *digheyd den Bischop van Came* | *ryk.* | (épigramme) | (armes) | TOT CAMERYK, | By Huzel... Te Ryssel by Vanackere...

In-12 — (ix) p. et p. 10 à 163, suivi du *petit catéchisme* en 15 p.

Coll. : p. i titre. ij perm. épiscop. pour l'impression du 28 mars 1807, iij-vij mandement de l'évêque Delmas, viij abrégé de l'histoire sainte, 25 catéchisme : préliminaires, 26 partie I, 62 partie II, 88 partie III, 137 addition à la troisième partie, 157 prières. — Petit catéchisme : 1 titre, 2 perm. épiscop., 3-12 catéchisme, 13-16 prières.

XII. Le titre du petit catéchisme est ainsi conçu : « KLEYNEN | CATECHISMUS | VOOR ALLE DE KERKEN VAN HET | FRANSCH KEYZER RYK. | *Aengenomen door zyne hoogweizdigheyd den* | *Bisschop van Cameryk om alleen geleerd* | *te worden in zyn Bisdom.* | (armes) | TOT CAMERYK, | By HUREZ... | Te RYSSEL by VANACKERE... s. d. (l'autorisation épiscopale est du 25 octobre 1811) ».

Il n'y a rien de la leçon VII dans le petit catéchisme. Mais, dans le grand catéchisme, la leçon VII est ainsi conçue (p. 68-70) :

VII. LESSE † VERVOLG VAN HET ZELVE GEBOD.

V. *Welke zyn de pligten der christene tot de princen die hun bestieren, en welke zyn in het bezonder onze pligten ten opzigte von Napoléo den eersten, onzen keyser?*

A. De christene zyn schuldig aen de princen die hun bestieren, en wy in het bezonder aen Napoléo den eersten, onzen keyzer, liefde, eerbied, gehoozzaemheyd, getrouwigheyd, krygsdienst, schattingen tot behouden is en bescherming van het keyzerrick en van zynen throon; en bovendien zyn wy hem nog schuldig vierige gebeden voor zyne zaligheyd en voor den geestelyken en tydelyken voorspoed von den staet.

V. *Waerom zyn wy gehouden aen alle deéze pligten wegens onzen keyzer?*

A. 'Tis ten eersten, om das Godt, die de koningryken heeft ingestelt en de zelve uytdëylt naer zyn welbehaegen, onzen keyzer net zyne gunsten zoo in den vreéde als in den oorlog verrykende, hem het opper-gezag over ons gogeéven heéft, en hem gemaekt den bedienaer van zyne magt en zyn beéld op de aerde. Onzen keyser eerbieden en dienen is dan Godt zelfs eeren en dienen. Ten tweeden, om dat onzen Heer Jesus-Christus zelf, zoo door zyne bering als door zyne voorbeélden, ons geleert heéft wat wy aen onzen souvereyn schuldig zyn: hy is gebooren gehoorzaemende aen het bevel van Cæzar-Augustus; hy heéft den tol betaelt die voorgeschreeven was, en gelykerwys hy bevolen heéft dat men aen Godt moet geéven't geén aen Godt toekomt, zoo heéft hy ook bevolen dat men aen den keyzer moet geéven't geè toekomt aen den keyser.

V. *Zyn'er geene bezondere beweèg-reden die ons meer verbinden aen Napoléo den eersten, onzen keyzer?*

A. Ja; want het is hy die Godt, in de moeylykste tydsomstandigheden, verwekt héeft om den openbaeren godtsdienstder heylige religie van onze voor-ouders te herstellen, en om'er den beschermer van te zyn. Hy heéft doon zyne diepzinnige en werkende wysheyd weder doen keeren en staende gehouden het goed order; hy verdedigt den staet door zynen magtigen erm; hy is geworden den gezalfden des Heere, door de wyding die hy dem paus, het hoofd der algemeyne kerk, heéft ontfansen.

V. *Wat moeten wy denken von de geéne die zouden te kort blyven aen hunne pligt ten opzigte van onzen keyzer?*

A. Volgens den heyligen apostel Paulus zouden zy wederstaen aen het order dat Godt zelf heéft vastgestelt, en zy zouden hum pligtig maeken von de eeuwige verdoemenis.

V. *Zullen de pligten, die wy hebben ten opzigte van onzen keyzer, ons gelykelykverbinden ten opzigte van zyne wetter byke opvolgers, volgens het order dat door de constitutie von het keyzerryk is vastgestelt?*

A. Ja, zonder twyffel; want wy leézen in het heylig schrift dat Godt, den Heer van hemel en van aerde, door eene schikking van zynen oppersten wil en door zyne voorzienigheyd, de ryken geéft niet alleen aen eenen persoon in het bezonder, maer ook zyne familie.

V. *Welke zyn onze pligten ten opzigfe van onze magistraeten?*

A. Wy moeten hun eeren, ontzien en gehoorzaemen; om dat gezag van onzen keyzer hum toebetrouwt is.

V. *Wat is ons verbooden door het vierde gebod?*

A. Ons is verbooden van ongehoorzaem te zyn aen onze overste, van hun te beschaedigen en kwaed hun te zeggen.

Il a été fait, en breton, deux traductions différentes, l'une à Saint-Brieuc, l'autre à Quimper. Cette dernière est ainsi composée :

XIII. Catechis | evdt | an oll ilizou | emeus an | impalaerdet a franc. | (épigr.) | E. Quimper, | E ty Y. J. L. Derrien, Imprimêr ha Librer | an Autrou Escop | — | 1812. In-12 par demi-feuilles (sign. B p. 13; C p. 25 etc.), xij-152 p.

Coll. : p. (i-ij) titre, iij-iv approbation du cardinal Caprara (en breton), v-vj décret impérial du 4 avril 1806 (en breton), vij-xij mandement de l'évêque de Quimper (en breton), 1-16 abrégé de l'histoire sainte, 17-48 Ire partie, 48-72 IIme partie, 72-131 IIIme partie, 131-136 prières, 137-161 catechis bihar (abrégé du catéchisme), 161-162 prières.

La leçon VII occupe les p. 54-56.

SEIZVET QUENTEL.

CONTINUATION EUS AR MEMES GOURC'HEMEN.

G. *Pere eo deveriou ar gristenien e quenver ar brincet pere o gonarn, hac ispicial pere eo hon deveriou e quenver Napoleon quenta hon Impalaër?*

R. Ar gristenien a dlee d'ar brincet pere o gouarn, ha ni ispicial da Napoleon quenta, hon Impalaër, carante, respet, oboissanç, fidelite, ar servich evit ar bresel, ar c'hontributionou ordrenet evit conservation ha difen ar vro hac an trôn; c'hoas e tleomp ober pedennou fervant evit e silvidiguez evit ar brosperite temporel ha spirituel eus an impalaërdet.

G. *Perac ez omp-ni obliget da guemene-ze e quenver hon Impalaër?*

R. Da guenta, abalamour Doue, pehini en deus crouet hac a zistribu ar rouanteleziou hervez e volonte, en ur garga hon Impalaër a zonezonou ez peoc'h hac er brezel, en deus en etablisset hor souveren, ar ministr eus e buissanç, hac e imach var an douar. Enori ha servicha hon Impalaër a zo eta enori ha servicha Doue memes. D'an eil, abalamour Jesus-Christ, quen dre e zoctrin, quen dee e exem-

plou, en deus desquet deomp ar pez a dleomp d'hor souveren. A veac'h ganet en deus sentet ouz lezen Cesar-Auguste, peet en deus ar gontribution ordrenet; hac evel ma en deus commandet renta da Zoue an pez zo da Zoue, en deus ive ordrenet renta da Zesar ar pez zo da Zesar.

G. *Ha ne hon dens-ni quet rœsoniou particulier da garet Napoleon quenta, hon Impalaër ?*

R. Ya, abalamour en zo bet choaset gant Doue evit etablissa a nevez ar c'hult public eus a religion santel hon tadou, hac evit beza e frotectour. Ouspen, etablisset en deus a nevez, ha conservet en deus an urz vad er vro dre e furnez vras ha prompt ; difer a ra ar rouantelez dre e vreac'h galloudec ; er fin, deut eo da veza den saer da Zoue, dre ma-ê bet sacret gant an tad santel ar Pap, pen eus an Ilis universel.

G. *Petra dleer da sonjal eus ar re a vantfe d'o dever en andret hon Impalaër ?*

R. Hervez an apostol sant Paul, resista a raffent d'an urz instituet gant Doue memes hac en em renta dign eus an daonation eternel.

G. *Hon deveriou e quenver hon Impalaër, hac hint hon oblich en andret e successoret legitim, herver an urz reglet dre ar c'honstitutionon ens a Franç ?*

R. Ya, certen. Rac lenn a reomp er scritur sacr penaus Doue, mæstr eus an eon hac eus an douar, a ro dre e volonte souveren hac e providanç, ar c'hurunennou, non pas hepquen da ur peersonaich e particulier, mæs c'hoas d'e famill.

G. *Pe seurt obligation hon deus-ni e quenver ar re zo e carg?*

R. Obliget ez omp d'o enori, d'o respeti, da obeissa dezo, abalamour ma o deus recevet eul loden eus a autorite Impalaër.

G. *Petra zo diffennet dre ar pevare gourc'hemen* ?

R. Diffennet eo disobeissa d'hor superioret, noazout dezo, ha lavaret dronc anezo.

L'autre traduction est un abrégé :

XIV. EXTRET | DEUS | AR CATECHIS | EN USACH EN | IMPALAERDET A FRANÇ. | (épigr.) | EN SAINT-BRIEC, | en ty Prud'homme,... | 1813. » In-12 de (iv)-91 p.

P. i-ij titre, iij permission épiscopale datée de S. Brieuc, 21 novembre 1813, iv cantique, 1-28 Ire partie, 28-53 IIe partie, 33-91 IIIe partie.

Dans la seconde partie, *eil parti*, se trouve, à la p. 31, la « Quentel III » traitant « var ar bevaret gourc'hemen ». Aux p. 32-35 est le passage correspondant à la leçon VII :

G. *Pere eo deverio ar Gristenien en andret ar brincet o gouarn, ha pere eo en particulier hon deverio en quever Napoleon quentan, hon impalaer ?*

R. Ar Gristenien a dle d'ar Brincet o gouarn, ha ni en particulier a dle da Napoleon I, hon Impalaër, ar garante, ar respect, an obeissanç, ar fidelite, ar servich evit ar bresel, an truajo ordrenet evit conservin ha difen ar vro hac an thrôn ; en tuont e tleomp pidin gant ferveur evit e silvidignes, hac evit prosperite spirituel ha temporel ar vro a Franç.

G. *Perac om-ni obliget d'an deverio-se oll en quever hon Impalaër ?*

R. Abalamour da guentan Doue pehini a form hac a distribu ar rouanteleso evel ma plich gantan; en em gargan hon Impalaër deus et donæso, quen er peuch, quen er bresel, a neus en groet hon mæstr, ar ministe deus e buissanç hac e imach var an douar. Henorin ha servijin hon Impalaër eo eta honorin ha servijin Doue memes. Dan eil, abalamour hon Salver J. C. en deus disquet dimp, quen dre e Doctrin, quen dre e exempl ar pes a dleomp d'hoo Impalaër : ganet eo en em obeissan da urs Cesar-August, pèèt en deus an tribut ordrenet ; hac evel ma neus commandet rentin da Doue, ar pes so da Doue, en deus ive commandet rentin da Cesar ar pes a so da Cesar.

G. *Ha nen e deus quet a rœsonio particulier a dle ober dimp caret davantache Napoleon I. hon Impalaër ?*

R. Ia : rac en so bet choaset ha digasset gant Doue en circonstanço malheurus en pere e oamp, evit retablissan ar pratiq public deus an Religion santel a heuille hon tado, hac evit bean e frotection. Laqueet en deus, ha conservin a ra ern urs vad dre ar vro dre e furnes ; difen a ra ar Franç dre e gourach ; enfin deut eo da vean un den consacret d'an autro Doue per eo bet sacret gant hon tad santel ar Pab, en chef deus an Ilis universel.

G. *Petra dleer da sonjal deus ar re a canq d'o dever en andret an impalaër ?*

R. Herve an Abostol S. Paul e resistont d'an urs etablisset gant Done memes, hac en em rentont dign deus an daonation eternel.

G. *Hon deverio en quever hon impalaër oblijan raïnt hi a hanomp en andret e successoret legitim herve an urs deus al lesenno persant a Franç ?*

R. Ia, certen, rac lèn a reomp er scritur sacr penos

Doue, mæstr deus an env hac an douar, a ro ar c'hurunenno, dre un disposition deus e volante souveren ha dre e brovidanç, non pas hepquen d'eur personach particulier, mæs c'hoas de famill.

G. *Pessort obligation hon deus ni en quever ar re so er c'hargo?*

R. Obliget omp d'ho henorin, d'ho respectin, da obeissan de abalamour m'o deus recevet lod deus a autorite hon Impalaër.

G. *Petra a difen ouïmp ar bevaret gouc'hemen?*

R. Difen a ta ouïmp disobeissan d'hon superioret, noas de, ha drouccoms a ne.

Telles sont les éditions et versions qui, à ma connaissance, ont été publiées sur le territoire qui constituait alors l'empire français. Il a été fait de plus une traduction en espagnol dont j'ai, par un heureux hasard, trouvé un exemplaire chez un bouquiniste de Bayonne :

XV. CATECISMO | PARA EL USO | DE TODAS LAS IGLESIAS | DEL IMPERIO FRANCES. | APROBADO | POR EL CARDENAL CAPRARA | LEGADO DE LA SANTA SEDE : | Y MANDADO PUBLICAR | POR | EL EMPERADOR | NAPOLEON. | — | MADRID, IMPRENTA DE VILLAPANDO | 1807. Pet. in-8 de xxvij-222 p.

Il a été fait une seconde édition en 1808 ; elle est « ornée » d'un portrait de Napoléon. Je n'en ai pas vu d'exemplaires.

Coll. : p. i-iv faux-titre et titre, v-x prologue (non signé), xi-xiv bref du Cardinal Caprara, xv-xxij mandement du Cardinal de Belloy, archevêque de Paris, xxiij-xxiv décret du 4 avril 1806, xxv-xxvij table, 1-21 abrégé d'histoire

sainte, 23-72 Catéchisme, première partie, 73-112 deuxième partie, 113-178 troisième partie, 179-208 suite de la troisième partie, 209-222 prières. L'épigraphe est au verso du faux-titre. La traduction n'est pas toujours rigoureusement exacte; ainsi les six commandements de l'Église sont réduits à quatre (1. messe les dimanches et fêtes, 2. confession, 3. communion, 4. jeûnes), et on en a ajouté un cinquième (paiment de dîmes et prémices). A la fameuse leçon VII, « l'empereur Napoléon » est remplacé par « notre monarque catholique », mais le traducteur a ajouté un long morceau, renchérissant ainsi sur l'outrecuidance de son modèle.

LECCION VII.

CONTINUACION DEL MISMO MANDAMIENTO.

P. *Quáles son las obligaciones de los cristianos para con los Príncipes que los gobiernan ; y quáles son en particular nuestras obligaciones para con nuestro Catolico Monarca ?*

R. Los cristianos deben á los Príncipes que los gobiernan ; y nosotros debemos en particular à nuestro Cathólico Monarca, amor, respeto, obediencia, fidelidad, servicio militar, tributos ordenados para la conservacion y defensa del regno y de su trono : le debemos tamhen oraciones fervorosas por su salud, y por la prosperitad espiritual y temporal des Estado.

P. *Por qué debemos estas obligaciones á nuestro Rey ?*

R. Primeramente, por que Dios le ha constituido por nuestro Soberano, y le ha hecho el Ministro de su poder, y su imágen sobre la terra. Por tanto honrar y servir à nuestro Rey, es honran y servir al mismo Dios. Lo

secundo, por que nuestro Señor Jesucristo, tanto por su doctrina como por su exemplo, nos enseñó lo que debemos al Soberano. Nació obedeciendo al edicto de Cesar Augusto: paga el tributo impuesto: y asi como manda dar á Dios lo que es de Dios, manda dar al Cesar lo que es del Cesar. En el Concilio Toledano, celébrado por los años de 638, se estableció un cañon que es el XVIII de dicho Concilio, en el se dicen estas notables palabras: « Protestamos delante de Dios, y delante de todos los coros de los Angeles..... y mandamos, que nadie sea osado ni intente quitar la vida del Rey, ó al Principe, ni tome las riendas del gobierno de sus reynos, ni los usurpe la menor de sus terras pertenecientes á su corona, ni se atreva á favorecer, proteger, dar auxilio ni mezclase en ninguna sedicion ó conjuracion ». Luego anatematizan al que los intentase.

P. *Que se debe pensar de los que faltaren á las dichas obligaciones?*

R. Segun el Apótol Santo Pablo, resistirian al órden establecido por el mismo Dios, y se harian dignos de la eterna condenacion.

P. *Las obligaciones que tenemos á nuestro Católico Monarca, son las mismas para con sus légitimos sucesores?*

R. Si, sin duda: por que Dios, Señor de Cielo y tierra, por una disposicion de su voluntad suprema, y por su providencia dá el reyno, no solamente á una persona en particular, sino tambien á su familia.

P. *Quáles son nuestias obligaciones para con los Magistrados?*

R. Debemos honrarlos, respetarlos y obedecerlos; por que son los depositarios de la voluntad de nuestro Soberano.

P. *Qué se nos prohibe en el quarto Mandamiento?*

R. Se nos prohibe ser desobedientes á nuestros su riores, hacerles daño, y hablar mal de ellos.

Les notes qui précèdent sont certainement inexactes incomplètes ; les lecteurs voudront bien excuser le insuffisance. Je leur serais très particulièrement reconna sant des rectifications et des corrections qu'ils auraie l'amabilité de me signaler et des renseignements nouvea qu'ils prendraient la peine de m'adresser. Il ne paraît p que le *Catéchisme* de l'Empire ait été jusqu'à ce jo l'objet d'aucune notice bibliographique; aussi me sera-t pardonné d'avoir commis des erreurs et surtout bien d omissions. Ce n'est jamais du premier coup qu'on arrive bien faire, et je crois que la vraie sagesse consiste à pı parer les voies pour ceux qui viendront après nous.

JULIEN VINSON.

L'ÉVOLUTION DU SENS DU PRONOM DÉMONSTRATIF
DANS LA FAMILLE INDO-EUROPÉENNE

I

Le pronom relatif était primitivement un démonstratif ; c'est ce qui ressort avec évidence des deux circonstances suivantes :

1° L'identité fonctionnelle phonétique de l'article grec et qui se confond lui-même pour le sens et la valeur initiale avec le démonstratif, et du pronom relatif dans Homère.

2° La construction essentiellement indo-européenne sur le type de, *is fecit cui prodest*, dont le sens original est « celui-là a fait, à celui-là est avantage. » Dans cette phrase et les analogues, c'est-à-dire dans toutes celles où figure un pronom relatif, ce pronom n'était d'abord que le substitut du sujet de la proposition principale exprimée soit par un démonstratif proprement dit, soit par un substantif qui en joue le rôle, ce dont on se rendra compte en remplaçant dans la phrase en question *is* par *homo*. A l'origine, la relation n'était impliquée que par le parallélisme des deux pronoms et le rapprochement des deux phrases :

is fecit,
cui prodest (= *ei prodest*)

Comme souvent, la spécification significative du second pronom est née ici de l'usage syntactique ; et l'idée, revêtue

d'une nuance particulière, s'est adaptée à des formes dont la fonction primitive ne comportait pas exclusivement le sens restreint qui est devenu le leur par l'effet des circonstances, c'est-à-dire ici des locutions ou des formules traditionnelles.

II

Le démonstratif s'est prêté à une autre application significative spéciale en tant qu'au singulier il désigne un objet unique ou l'unité. C'est ce qui explique, entre autres particularités, la parenté du sc. *ēka* « un » avec le démonstratif gr. ἐκεῖνος et la double fonction numérale et démonstrative du français *un*.

III

L'idée d'unité implique à son tour celle d'égalité et de similitude; ce qui est un se ressemble. (Cf. le rapport des idées exprimées en fr. par les mots *uni*, égal) (1).

De là la relation phonétique et étymologique de

sem-el avec *sim-ul*

Or, le radical *sem*, *sim* de ces mots appartient à la même famille que le sc. *sam* le gr. ξύν et σύν, le lat. *cum* (2), etc; d'où l'on peut conclure que ces mots ont

(1) Il est permis de rapprocher étymologiquement le lat. *æquus*, un, uni, égal du sc : *ēka*, un.

(2) Voir ma *Gramm. comparée du grec et du latin*, § 87 et 91.

passé par les significations successives de « cela même » ou adverbialement, « en cela même », « d'un seul coup », « d'une seule fois », « ensemble », « avec ».

Mais le lat. *cum*, pour *cvum* ou *quum*, nous indique l'origine de cette série de prépositions qui ne sont autres, sans doute, que d'anciens accusatifs sing. neutres du relatif, alors qu'il avait encore sa valeur purement démonstrative (1).

IV

L'ensemble de ces rapports significatifs et phonétiques nous conduit à l'explication des particules copulatives, sc. *ca*, gr. τέ, lat. *que*. Nous avons affaire avec elles à des doublets de la série *sam*, σύν, *cum*. Le sens en est le même, à cela près que les termes de la première ont gardé leur fonction adverbiale primitive, tandis que dans la seconde ils ont fait un pas en avant, du moins en gr. et en lat., en devenant prépositions, c'est-à-dire en se construisant avec des compléments. Exemples : σὺν θεῷ, *cum deo* « Dieu avec (soi) », d'où « avec Dieu » ; — θεοί ἄνθρωποί τε ; *dii hominesque* (cf. *mecum*) (2). « Les dieux, les hommes avec, » = « les dieux et les hommes ».

(1) De la même famille dépend la série sc. *sāmi*, gr. ἡμι lat. *sēmi*, v. hall. *sāmi* « demi », en composition ; primitivement « semblable » ; substantivement « chose qui a son semblable » (l'autre moitié d'un objet quelconque) ; cf. le rapport en v. h. all. de *selb* « même » et *halb* « demi ».

(2) On ne saurait trop remarquer l'identité des constructions latines eu égard à la position des copules *que* et *cum*.

V

L'idée d'identité exprimée par le pronom démonstratif, d'où celles d'unité et de similitude, implique aussi par là celle de totalité. L'un peut être considéré comme le tout en tant que le tout est composé de choses unes ou identiques. C'est ainsi que le démonstratif (sous sa double forme de démonstratif proprement dit et de relatif) a donné naissance au sens des dérivés ποσός, τοσός, lat. *tot-us*, *quot-us*, auxquels il convient de joindre πᾶς pour *κϝαντς, ainsi que les corrélatifs lat. *quant-us*, *tant-us* où l'idée secondaire de multiplicité ou de quantité est issue de celle de totalité (1).

(1) La filiation significative pour *quantus*, par exemple, est « cela même — cela seul, — tout cela. »

Il est probable que le lat. *omnis* est pour **on-ven-is* (voir ma *Gramm. comparée du grec et du latin*, § 149) ; même radical que dans *unus*. Cf. la relation des idées exprimées en français par les mots *tout* et *chaque*.

PAUL REGNAUD.

LES DIEUX CHAMPÊTRES DES LATINS

I

SATURNE, OPS, CÉRÈS, CONSUS, TELLUS, LIBER, LIBERA

Tous les écrivains qui ont traité de la mythologie latine sont d'accord pour signaler le caractère pastoral et agricole des plus anciennes populations italiques, et des innombrables Indigètes préposés par l'animisme aux travaux journaliers, aux diverses circonstances de la vie.

En s'emparant des premières places et des premiers rôles dans le panthéon latin, les dieux du ciel, du jour, de l'atmosphère n'ont aucunement supprimé cette multitude de puissances terriennes, plus voisines de l'homme, plus accessibles à des vœux sans cesse renouvelés. Le groupe a d'ailleurs évolué conformément à la loi ; chacune des catégories qui le composent s'est condensée, résumée en un chef, en un couple qui la représente et lui commande ; et ces chefs, ces couples ont été volontiers admis par les divinités supérieures au partage du pouvoir suprême, ils ont été maintenus dans leurs fonctions, et ni Janus, ni Jupiter, ni Mars n'ont attenté à leur culte et à leur popularité ; ils se sont bornés à s'y associer. Nous avons bien vu Mars envahir leur domaine et leurs offices avec d'autant plus de succès qu'il était leur proche parent, qu'il régnait sur les confins de la terre, dans l'atmosphère la plus voisine du sol ; mais peu à peu, ce Mars orageux, printanier, fécondant, sylvestre et champêtre

s'est abandonné à l'ivresse des combats et des victoires romaines ; il a laissé à Saturne, à Ops, à Cérès, à Liber, à Palès et à leur cortège rural les semailles et les moissons, les vendanges, les jardins et les prairies.

L'antiquité de Saturne et d'Ops est reconnue et attestée par la tradition. L'un et l'autre, ils reculent, ils s'enfoncent dans ce passé lointain où tous les peuples, harassés par les guerres interminables, par les complications croissantes de la vie sociale, aiment à placer un âge d'or, d'insoucieuse égalité, de plantureuse et libre existence, sans histoire et sans lois. Ops est la divinité éponyme des *Opisci*, des Osques, proche parente sans doute de *Apu, Apulu*, venue avec les Pélages de l'antique *Apia* (le Péloponèse préhellénique). Les Ausones, les Auronces l'ont trouvée établie sur les bords du Liris et du Vulturne. Quant à Saturne, bien que le Janus des *Fastes* se vante de l'avoir accueilli dans l'asile du Latium, son antériorité n'est pas moins manifeste. *Saturnia* fut le premier nom de l'Italie et de la région des sept collines, avant que les Ombro Latins atteignissent le cours inférieur du Tibre. La légende qu'Ovide rapporte a été imaginée par la vanité nationale après l'assimilation de Saturne au Kronos des Grecs. La faucille que le dieu tient dans sa main, *secula*, *sicula*, permet de soupçonner en lui la divinité des Sicules, introducteurs de l'agriculture en Italie.

Longtemps après que les Sicules, expulsés de Saturnia, même de Tibur, où leur chef légendaire Tiburnus, Tiburtus, avait transporté le nom du Tibre, eurent disparu du Latium, Saturne régnait encore sur le fleuve romain. Son souvenir reste associé aux origines du célèbre pont de bois, *Sublicius*, dont les constructeurs nous ont légué le nom de Pontife, *Pontifex*.

C'était chose grave, presqu'un sacrilège, de troubler le cours d'un fleuve sacré, d'éluder la volonté d'un dieu. Des expiations solennelles et peut-être la protection d'un dieu plus puissant pouvaient seules permettre l'achèvement de cette œuvre audacieuse. Ainsi s'explique le caractère de sainteté qui s'attacha au nom des charpentiers du pont. Les cérémonies qui s'accomplirent en cette occasion se sont perpétuées jusqu'au temps d'Ovide.

Au mois de Mai, nous dit-il, « la Vestale, suivant l'usage, précipite du pont de bois les simulacres en jonc des anciens hommes. Prétendre qu'autrefois les vieillards de soixante ans étaient ainsi jetés au fleuve, à la mort, c'est accuser nos aïeux d'un crime. Voici l'ancienne tradition. Du temps où cette contrée s'appelait Saturnia, un dieu fatidique prononça ces paroles : Peuples, en offrande au dieu qui porte la faux, précipitez dans les eaux du fleuve deux corps humains. » Ces victimes, qu'on nommait *Argées* ou *Argiens*, ont fourni aux mythographes un sujet de contes invraisemblables, auxquels nous n'avons pas le loisir de nous arrêter. Nous ne retenons que le fait. Des sacrifices humains avaient inauguré le pont Sublicius ; ils étaient offerts à Saturne, et le règne de ce dieu remonte aux âges reculés où les Italiotes, comme les sauvages de Viti, se défaisaient pieusement des vieillards superflus.

On rattache d'ordinaire le nom de Saturne à *satum*, la terre ensemencée, forme substantive, infinitif et participe d'une racine *sa* ou *se*, dont le redoublement *sese* a donné le verbe *sesere, serere,* semer. Au même groupe appartiendraient *sēmen,* semence, germe, les *Semones*, génies des champs cultivés, et *Semo Sancus,* le Semeur Sacré, un des grands dieux sabins. La première syllabe de *satum* et de

serere est brève; dans Saturnus, elle est longue ; mais elle l'est aussi dans *semen*, *semo* qu'on ne peut séparer de *serere*. Ces anomalies sont fréquentes : *Vōcem* et *vŏcare*, *dŭcem* et *dūcere*, *jūrare* et *pejĕrare*, *indĭcem* et *dīcere* présentent la même alternance du son bref ou long. Il n'y a donc point ici de difficulté : *Sātur*, allongé d'un second suffixe, *nus*, peut donc être rapporté à la racine *sa* ou *se*, semer. Toutefois, une forme conservée dans une très vieille inscription sur un vase, *Saeturnus*, jette quelque doute sur cette étymologie si probable. Cette diphthongue explique bien l'allongement, mais elle-même s'explique peu ; elle résulte d'une contraction, mais de quelle contraction? Un primitif *săsĕ* ou *sĕsĕ turnus* n'est guère satisfaisant ; un *S* médian se change en *R* ou disparaît sans laisser de diphthongue (*Casmena*, *Carmenta*, *Cămena*). La lettre double *ae* représente d'ordinaire un plus ancien *ai*, par exemple dans *ævum*, grec αιϝων, d'où *ævitas*, *ætas*, *æternus*. Ne serait-il pas possible que *Sæturnus*, formé précisément comme *æternus* (*ernus* et *urnus* étant des variantes sans importance), renfermât un thème *sait* ou même encore *saitar?* S'il en était ainsi, on pourrait songer, sans aucune invraisemblance, à l'ancien dieu solaire aryen *Savitar*, le fécondateur, de *su*, engendrer (*Surya*, le soleil), ou de *Svar*, éclat, ciel.

Mais, si noblement apparenté qu'ait pu être le vieux *Saturnus*, et bien que la légende en ait fait le père d'une race et le roi fabuleux des aborigènes, il s'est à peu près confiné dans ses attributions champêtres, jusqu'à accepter pour fils ou pour épithète *Sterculus* ou *Sterculus*, génie du fumier, *Stercus*. C'est que, pour les primitifs cultivateurs, ce fut un grand jour que celui où l'un d'eux, plus avisé que

les autres, remarquant l'herbe plus verte, la moisson plus drue aux endroits où les troupeaux avaient séjourné, créa la religion de l'engrais, le culte du fumier, logiquement associés au dieu de la faucille. Bien avant que l'Italiote eût appris à construire des temples, à dresser des statues, autour de la pierre informe ou du pieu qui figurait alors Saturne Sterculus, les laboureurs, les semeurs, les moissonneurs venaient danser lourdement et redire en chœur quelque grossière oraison, des vers mal rhythmés qui ont gardé le nom de *saturniens*. Le fétiche était orné de bandelettes votives qui entouraient encore les jambes du Saturne romain, du Saturne civilisé. Les mythologues, ne sachant plus interpréter ce vestige archaïque, contèrent qu'on attachait les jambes du dieu pour le retenir plus sûrement. Resterait à savoir pourquoi on le déliait aux Saturnales. Sans doute pour symboliser le relâchement de ces fêtes.

Les Saturnales étaient des fêtes d'hiver, célébrées d'abord au milieu de décembre, puis, après la seconde guerre punique, le quatorzième jour de janvier, date indiquée par les prétendus *Livres sibyllins*. On peut supposer qu'à l'origine elles coïncidaient avec l'éclosion des semences, quand les petites pointes vertes de l'orge ou du blé sortent du sillon. A cette idée de libération, de montée vers la lumière, se rattachent peut-être quelques rites particuliers au culte de Saturne. Contrairement à l'usage général, c'est *aperto capite*, la tête découverte (et non pas voilée), qu'on abordait ses autels, et l'action d'y prier s'appelait *lucem facere*, faire la lumière, mettre au jour les germes confiés à la terre. Ce sont là des traits antiques, et je n'y vois pas l'influence grecque supposée par Preller ; pour les interpréter sûrement, d'ailleurs, il faudrait péné-

trer d'autres menus mystères que la mythologie latine offre à chaque pas. Qu'est-ce qu'une très ancienne compagne de Saturne, *Lua Saturni*, *Lua Mater*, celle qui *délie*, ou qui *dissout*, ou qui *lave*, de *luere*? N'y a-t-il pas dans ce nom une allusion à la délivrance des germes, à ces bandelettes dénouées lors des Saturnales, peut-être à la vie renaissant de la mort. Cette *Lua*, sans cesser d'être une déesse de la fécondité, paraît, dès l'origine, s'être montrée farouche et sanguinaire. On la nommait parmi les dieux à qui on offrait après la victoire les dépouilles de l'ennemi, dépouille qu'on brûlait — comme engrais peut-être — sur le champ de bataille. Saturne, pas plus que ses adorateurs, n'était ennemi du sang, même du sang humain, si agréable à tous les dieux, et qui féconde si bien la terre. Par une interversion, qui n'est pas très rare, *Lua* s'est changée en déesse de la stérilité et de la destruction ; c'est le commentateur Servius qui lui attribue ce caractère ; Preller remarque que, en hiver, Saturne est associé souvent à *Dis*, le dieu de la mort. Tout au fond, la *Lua Saturni*, déesse de la destruction, de la mort, de la délivrance, n'est qu'un nom de la terre, des lieux invisibles où tout se dissout et se ranime. Nous la retrouverons dans le chant des Arvales. Je reviens aux Saturnales, qui se prolongeaient durant sept joyeuses journées. Elles s'ouvraient par un sacrifice, un *lectisternium* et un banquet public ; le *lectisternium*, il faut le remarquer en passant, est une cérémonie relativement moderne, au moins sous ce nom, établie en 399 avant notre ère, sur les indications des livres sibyllins ; il consistait en ceci : les insignes, *exuviæ*, ou les bustes des dieux, étaient placés sur des lits (*lecti*, *pulvinar*) ou coussins et prenaient part au repas sacré. A l'issue du

festin solennel offert à Saturne, le cri fameux *Io Saturnalia* retentissait par toute la ville, appelant au plaisir et à la liberté la population tout entière. Plus de tribunaux, plus de maîtres. Les peines sont remises ; les luttes, les rivalités s'oublient ; la guerre est suspendue ; on craindrait de livrer bataille en cette période privilégiée. Les esclaves s'asseyent à la table de famille et sont servis par les maîtres : souvenir d'un âge où les anciens habitants du pays, les Saturniens, n'avaient pas encore été réduits en servitude par les envahisseurs latins. On échangeait des cadeaux de toute sorte, entre autres des chandelles de cire, des cierges, *cerei*, modeste allusion peut-être au caractère lumineux, solaire, de l'antique Savitar (*Saeturnus*). Les enfants recevaient des poupées, des figurines d'argile, *oscilla*, *sigillaria*, qui avaient été jadis des victimes humaines. On se livrait en outre à mille jeux de hasard, de dés ou autres qui servaient à désigner le roi du festin. Il suffit de consulter les auteurs, surtout les écrivains de la décadence, pour trouver le tableau des folies, des orgies autorisées à Rome pendant cet âge d'or d'une semaine. Les princes donnaient l'exemple ; si Auguste se contentait sagement d'envoyer à ses amis des cadeaux accompagnés d'épigrammes, Domitien imagina un jour de jeter au peuple, assemblé dans le Colisée, des mets, des friandises, un repas gigantesque, permettant ainsi à Rome de dîner largement sans interrompre les jeux sanglants du cirque.

Ops ou Opis, la bonne mère, avait été de bonne heure associée à Saturne, dans le vieux temple du Clivus Capitolinus, élevé soit par Tullus Hostilius, soit par les Tarquins, aux lieux mêmes où l'antique Saturnia adorait sa divinité

éponyme. Ops était la terre fertile ; on l'invoquait assis, en touchant le sol de la main ; elle avait sa part de toutes les fêtes agricoles, *feriæ sementinæ*, *paganalia* (fêtes du *pagus*, du pays) *hordicidia* (sacrifice de la vache pleine, *horda*). Ce nom d'*Ops* est intéressant, soit qu'il procède d'une racine *ap*, obtenir, gagner, posséder, ou qu'il soit lui même l'origine de toute une famille de mots : *opes*, richesses, ressources, *inops*, dépourvu, pauvre, *opitulari*, porter secours, *opitulator*, surnom de Jupiter et de Mars, *opus*, œuvre, travail, *opifex*, ouvrier ; remarquez l'association inévitable de ces idées : richesse et travail. Combien peu d'entre nous, en écoutant un *opéra*, songent que ce mot latin et italien, le même que notre français *œuvre*, est le descendant authentique de la vieille déesse des Osques ?

Bien que Ops ait été considérée comme la compagne, l'épouse de Saturne (comme Rhea l'était de Kronos), union sans doute suggérée par la mythologie hellénique, il est probable que son parèdre primitif était *Consus*, autre dieu de l'Italie pré-latine. Denys d'Halicarnasse fait remonter le culte de Consus aux Arcadiens d'Évandre, c'est-à-dire à la période de Faunus. La tradition fixait au jour des *Consualia*, qui tombait en août, la date de l'enlèvement des Sabines et tirait *Consus* de *consilium*, à cause de certains conseils donnés par le dieu à Romulus. Étymologie ridicule et qu'il faudrait rejeter, quand même on n'en proposerait pas d'autre. Il est certain que Consus était un dieu de la terre et un dieu caché. Son autel, auprès duquel Tarquin avait construit un cirque, était recouvert de terre et on le découvrait trois fois par an, le jour des nones de juillet, le 21 août et le 16 décembre, peu avant les Saturnales. Si vous vous rappelez le *Mundus*,

cette fosse consacrée aux divinités de l'abîme et des morts, *Orcus*, *Dis pater*, et au fond de laquelle on plaçait la pierre des mânes, *lapis manalis*, trois fois par an découverte et arrosée de libations diverses, vous ne douterez pas que l'autel de Consus ne fût cette pierre elle-même et que Consus ne fût le dieu du *Mundus*. Les *Consualia*, ces fêtes où Ops toujours était invoquée, sous le nom d'Ops *consivia*, étaient célébrés avec le concours des prêtres les plus considérés et des Vestales. En août, tandis que le *Flamen quirinus* et les Vestales sacrifiaient sur l'autel de Consus, les Pontifes, dans le cirque voisin, présidaient aux courses, à celles où on avait invité les Sabines. Quelques jours après, dans la Régia et dans un lieu saint où seuls pouvaient entrer les Pontifes et les Vestales, celles-ci offraient à Ops des sacrifices appelés *Opeconsiva*.

Ces indications jettent-elles quelque lumière sur l'origine du nom de *Consus ?* Je n'oserais l'affirmer. D'une part, en tant que dieu caché, il pourrait être un participe contracté de *condere* (*cum*, *dare*, *condere fulgur*, enterrer l'éclair, *condere urbem*, enfoncer les fondements d'une ville), *conditus*, *absconsus*. Rien de plus satisfaisant, si la conservation de u dans *Consualia* ne semblait pas donner à cette lettre une valeur radicale et non simplement désinentielle. Il faut donc décomposer ainsi le mot : Con-su-s et non Con-s (= *dt*)-us. Dès lors, on rattachera *su* à la racine *su* engendrer et l'on aura légitimé non seulement les dérivés *con-siv-ius*, *consivia*, *Opeconsiva*, mais aussi l'intervention de Consus dans les mariages. Quoi qu'il en puisse être, Consus est et demeure, de l'aveu de tous, anciens et modernes, un dieu de la terre et de la fécondité.

Ces variantes, mâles et femelles, de la Terre divinisée sont nombreuses, et l'on n'en peut expliquer la surabondance que par le caprice des cultes locaux. Chacune, sans doute, prévalait dans une certaine région du Latium, de la Sabine et de l'Ausonie. Rome, en s'annexant leurs districts, avait conservé leurs noms. Ainsi, à côté d'Ops et de Consus, nous rencontrons Tellus et Tellumo.

De *Tellumo*, forme antique et dérivée cependant, il ne reste que le nom. C'est le parèdre masculin de Tellus; mais celle-ci a gardé longtemps sa personnalité et ses honneurs. D'où vient ce nom, entièrement synonyme de *Terra?* Faut il y voir une prononciation dialectale, amollie, où l'*L* est substitué à *R*. Vous savez combien ces deux liquides se rapprochent et se confondent. Ici, toutefois, il faudrait admettre l'antériorité de *terra*, mot dont l'origine a été judicieusement établie. *Terra,* participe de *tergere,* est pour *tersa;* c'est la ressuyée, la sèche, et il est visible que *Tellus* n'aurait pu venir directement de *tersa*. On peut, sachant le latin dépourvu d'aspirées, se rabattre sur une racine *thal* qui a fourni aux Grecs *Thalia*, la muse aimable et *Thallo*, déesse de la germination, de la saison printanière, ou même rappeler θιλγω, traire, θη, allaiter, d'où *Tèthus*, la nourrice divine, *thèlus*, féminin. Avouez que *Thallo* et *Tellus* sont des formes bien voisines et répondent à des idées tout à fait concordantes. Il existe enfin une racine *tal* et *tla*, grec *A-tal-anta*, *A-tlas;* latin *lātus* pour *tlatus*, large, solide, *tul-i, tol-lo*, porter, qui convient également au sens. *Tellus* était en effet considérée comme le support universel; on l'invoquait dans les tremblements de terre; en 268 avant notre ère, un Sempronius, vainqueur des Picentins, lui éleva un temple,

expiation ou remerciement, parce qu'elle avait tremblé pendant la bataille. Pour symboliser le rétablissement de l'ordre, plusieurs médailles portent une figure de *Tellus stabilita*, Tellus raffermie.

La Tellus latine est, d'abord, la Terre, opposée au Ciel ; à ce titre, elle est la compagne de Jupiter, elle lui est associée dans les invocations. Elle personnifie le sein maternel de la nature bienfaisante : « Que deviennent les eaux, lorsque le Ciel, leur père, les précipite au sein maternel de la Terre ? » Lucrèce a merveilleusement rendu ce symbolisme, familier à toutes les races, exprimé dans toutes les religions naturelles, j'entends celles qui ne sont point factices ou révélées, qui sont nées du sentiment collectif et se sont développées en même temps que l'imagination. En Italie, comme partout ailleurs, *Tellus*, *Terra* ont reçu le nom de *Mater ;* la Terre, déesse de la conception féminine, préside aux unions conjugales ; à côté de Junon qui insuffle à l'enfant la lumière, l'intelligence, Tellus lui communique la sève de la vie.

Lucrèce dit encore :

Vivants, nous avons tous un seul et même père,
Le Ciel ; et, quand la Terre, universelle mère,
De la liqueur céleste a reçu le dépôt,
Son giron, fécondé par les gouttes d'en haut,
Enfante les blés d'or et les riants feuillages,
Les races des humains et les bêtes sauvages.
Puisqu'elle offre à leur faim de quoi nourrir leurs corps,
De quoi charmer la vie et remplacer les morts,
Qui lui refuserait ce nom sacré de mère ?
Quand la terre a repris ce qui vient de la terre,
Le ciel aussi recueille en ses calmes hauteurs
Ce qu'il nous a versé de germes créateurs.

Si la terre est le berceau, elle est aussi le tombeau commun, le séjour des dieux infernaux, la demeure d'où s'échappent les Mânes transfigurés en Lares protecteurs et en riants Génies. Par ce caractère funéraire, elle se rattache, elle s'identifie à toutes ces divinités que nous connaissons, au moins de nom, *Lua*, *Mana genita*, *Lara*, *Lala*, *Larundo*, *Acca Larentia*, cette dernière mêlée de si près aux origines de Rome et au culte d'une certaine *Diva Angerona*, ou *Dea Dia*, la patronne des Frères Arvales.

Au fond, de quelles divinités terrestres *Tellus*, *Terra* ou quel que soit son nom, n'est-elle pas synonyme ou parente? Des personnages ignés, tels que Vesta dont elle alimente le foyer, ou Vulcain, le tison (ssc. *oulka*), le *volcan* qui jaillit de son sein enflammé? elle s'appelle alors *Maia Volcani*, compagne ou mère du feu, qu'elle fait grandir (rac. *Mag.*); des puissances humides, qui malgré leur origine céleste, se plaisent dans les sources, les lacs et les fleuves, *Nymphæ* ou *Lymphæ*, *Neptunus* (rac. *nabh*), νεφ, *nub*, nuage, pluie); et de tous les dieux de la végétation et des fleurs, Feronia et Vénus, Flora et Pomona et Vertumnus? Nommée ou sous entendue, la Terre est donc le plus souvent associée à tous les cultes. Tellus, bien que son nom ait perdu quelque peu de sa divinité en passant dans la langue vulgaire, Tellus a eu longtemps des temples; et une fête, curieuse par des usages archaïques, les *Hordicidia*, lui était spécialement consacrée. Le 15 avril, alors que les épis naissants donnaient l'espérance d'une riche moisson, les prêtres immolaient en son honneur une vache pleine, *bos horda* ou *forda*. Un rite bizarre consistait à arracher du ventre de la vache le veau encore à naître et à le brûler à

part, sans en rien garder pour le festin. Qui nous dira pourquoi la cendre de ce veau immolé, mêlée par des Vestales à d'autres substances, servait, peu de temps après, le jour des *Palilia*, à la purification de l'Assemblée? Sans doute — car la tradition rapporte que Numa ou même Faunus auraient institué les *Hordicidia* après de mauvaises récoltes ou des maladies persistantes survenues aux troupeaux — sans doute, le veau sacrifié avant de naître était offert pour le rachat de tout le bétail, de tous les biens de la terre; et l'acquiescement présumé de la déesse avait communiqué aux cendres de la victime une haute sainteté, une grande puissance expiatoire ; nous connaissons assez ce genre de raisonnement pour n'en pas faire honte aux anciens hommes.

Comme Saturne et Ops, Consus et Tellus, les divinités spéciales de la moisson et de la vendange, Cérès, Liber et Libera sont foncièrement italiques ; et, dans les campagnes, elles ont gardé leur physionomie indigène longtemps après que Rome les eut assimilées à Démétèr, à Dionysos et à Perséphoné, — confusion fort ancienne puisqu'elle remonte aux débuts de la République, aux temps de la fameuse bataille du lac Régille.

Le nom de Cérès a été judicieusement rapporté par les Latins eux-mêmes au verbe *cre-are*. On a aussi pensé à une racine *ger*, qui se trouve dans *gerere* et dans le suffixe adjectif *ger*. Le sens convient et aussi le son, car l'ancienne prononciation distinguait mal les deux gutturales *c* et *g*. On disait indifféremment *viginti* ou *vikinti* (d'où *vicies vicesimus*), *gnaivus* et *cnaeus* γενναιος, « noble, bien né » Caïus et Gaïus, *Caranus* et *Garanus* (un Kronos sabin). Mais il faut s'en tenir ici à la racine *Kr*, *Kar*, faire,

produire, créer. Kérès n'est qu'un des innombrables *Kéri*, génies, principes actifs de la nature que les Italiotes célébraient par des *Kerimoniæ*, des cérémonies. C'était le nom donné aux mânes, *duonus Kérus;* et *Kerka*, la fameuse Circé, n'est qu'une variante. Les *Kères* homériques appartiennent à la même famille, et très probablement les Cabires Axio-*Kersos*, Axio-*Kersa*. Comparez l'osque *Kerri*, l'ombrien, *Cerfus*, *Cerfius* ; on verra donc dans Cérès un terme générique dont les fonctions de la déesse ont déterminé, précisé le sens.

Cérès comptait dans son cortège tous ces menus dieux agricoles que nous avons énumérés déjà et qui personnifiaient soit tous les incidents du travail agricole, soit les phases diverses de la croissance des céréales : *Proserpina*, la petite racine qui serpente au sortir du germe, *Volutina*, la gaîne qui enveloppe la tige du blé, *Patellena* ou *Patella*, l'apparition de l'épi, etc. Patella était le nom de Cérès dans l'Italie centrale.

Les fêtes de Cérès étaient nombreuses, les *Feriæ sementinæ*, dont la date était indiquée chaque année, mais qui tombaient d'ordinaire en janvier ; — on les nommait aussi *Paganalia;* les *Fornacalia* (février), où l'on rôtissait les grains broyés de la dernière récolte ; en avril, les *Ambarvalia*, processions expiatoires autour des champs, puis au mois de juillet et d'août les *Cerialia* proprement dites, les fêtes de la moisson. Cérès était invoquée encore avec Liber et Libera, au temps des vendanges : ces trois divinités avaient à Rome un sanctuaire commun, *Ædes Cereris*. Nous dirons quelques mots de ces solennités champêtres.

Les Paganales ont inspiré à Ovide des vers excellents : « Jeunes bœufs, couronnés de feuillage, restez près de la

crèche pleine, jusqu'à l'heure où le printemps ramènera vos travaux. Et toi, villageois, suspends au pieu ta charrue *émérite*. Le sol refroidi craint l'atteinte du fer; laisse reposer la glèbe, la semaille est accomplie; laisse reposer les bras qui l'ont cultivée. Que le pays soit en liesse; habitants, promenez la lustration dans le village; présentez aux foyers rustiques les gâteaux annuels. Offrez à Tellus, à Cérès, mères des moissons, le froment qu'elles nous donnent et les entrailles d'une truie féconde. Cérès et Terra veillent en commun aux soins agricoles; celle-ci prête son sein à la semence, l'autre la fait éclore. Déesses dont les efforts unis ont amendé la barbarie antique, par vous le gland du chêne (âge du bronze) a fait place à une nourriture plus fortifiante; rassasiez de vos dons, sans mesure, l'avidité du laboureur et que la récompense réponde au labeur. Donnez aux tendres semis une croissance régulière; défendez les jeunes tiges contre le froid brûlant des neiges. Quand nous semons, ouvrez le ciel aux brises propices; arrosez de pluies bienfaisantes le grain caché dans le sillon. Écartez des épis, que nous vous devrons, l'essaim destructeur des oiseaux rapaces. Et vous, fourmis, épargnez le grain répandu; après la moisson votre butin en sera plus copieux. Puisse le blé croître à l'abri de la rouille funeste et des chaleurs desséchantes. Sans périr de maigreur qu'il évite les risques mortels d'une végétation trop luxuriante. Épargnez à nos champs l'ivraie fatale aux bourgeons et l'invasion des herbes stériles. Enfin, qu'ils rendent avec usure le froment, et ce *far* qui subira deux fois l'épreuve du feu. »

On voit par ce dernier trait que la farine primitive, grossièrement pilée, était rôtie légèrement, comme le

maïs qui entre dans la *pâte* des Pyrénéens. Elle se conservait mieux ainsi. Quand on faisait le pain, la farine recevait une seconde cuisson. Sans doute, ces procédés étaient conservés pour la fabrication des gâteaux sacrés. Les *Fornacalia* perpétuaient le souvenir de ces tâtonnements antiques. « C'étaient, dit Ovide, des hommes ignorants que les anciens laboureurs. Toutefois, on semait, on coupait le froment, et Cérès avait les prémices de la récolte ; l'usage était de torréfier le grain ; mais bientôt le feu ne laissait qu'une cendre noire ou bien prenait à la chaumière. Alors intervint le four; la Fournaise fut déesse et les hommes joyeux suppliaient *Fornax* de régler la cuisson. Aujourd'hui, le *Curio maximus* (le chef de la *Curie*) avec les paroles consacrées indique le jour des Fornacales, jour de joies et de festins. Ceux qui n'ont pas fêté en temps utile se dédommagent aux Quirinales, deux jours après, par des réjouissances, nommées *feriæ stultorum*, fête des sots ou des fous. »

Les fêtes de la moisson commençaient par des sacrifices expiatoires en l'honneur des morts, pour pallier quelques négligences possibles dans les cérémonies funéraires. Au reste, nous savons que le culte de tous les dieux champêtres confine à celui des dieux infernaux. Toutes les fois qu'on enterrait un mort, la victime, égorgée pour purifier la maison, était aussi offerte à Cérès, à la *Kère* du tombeau. Cette victime, la *porca præsentanea*, prenait aux fêtes de moisson le nom, équivalent, de *præcidanea*, préliminaire. Le sacrifice accompli, on présentait à la déesse le *præmetium*, la première gerbe. Le mot s'est confondu avec *primitiæ*, les prémices.

Le culte, naïf et joyeux dans les campagnes, s'était com-

pliqué dans les villes de rites et de souvenirs helléniques, mais non pas altéré dans ses traits principaux. Cérès, à Rome, bien que identifiée avec Démèter et pourvue d'une histoire empruntée aux légendes d'Éleusis, restait une divinité italique et nationale. Aux *Cerialia* d'avril qui duraient huit jours, on croyait célébrer la réunion de Cérès et de Proserpine ; mais on fêtait, en réalité, les promesses de la moisson verdoyante et la nature apaisée, la déesse féconde et radieuse. Tout le monde, prêtres et fidèles, vêtu de blanc, se rendait en procession au cirque voisin du temple. Un spectacle, fort populaire en ce jour, c'était une chasse au renard. On attachait à la queue de ces animaux des torches allumées et on les lançait dans le cirque. C'était un divertissement emprunté aux habitants de Carseoli, bourgade latine. Selon Preller, le feu mis à la queue des renards symbolisait les ravages de la rouille ou nielle des blés. Cette rouille était déesse, d'ailleurs, et même dieu, *Robigo*, *Robigus*. Elle avait son bois sacré aux environs de Rome et ses *Robigalia* entre les Jeux de Cérès et ceux de Flora. C'était, disait-on, une institution de Numa. Ovide a rencontré encore et suivi la procession de Robigo, conduite par le *Flamen quirinalis*. Au lever de la Canicule, au moment où cette maladie se déclare dans les champs, on sacrifiait à Robigo de jeunes chiens rouges, fort analogues aux renards enflammés. Une porte voisine en avait gardé le nom de *Catularia*. De pareils usages sont évidemment archaïques ; ils viennent en droite ligne de l'animisme primordial.

Il y avait en août une autre fête de Cérès, celle-ci purement grecque, où les femmes seules étaient admises. Pour symboliser les voyages et la douleur de la déesse, les

femmes se séparaient pendant neuf nuits de leurs époux; elles paraissaient ensuite, vêtues de blanc, couronnées d'épis de la moisson nouvelle. Par une singulière aberration, cette Cérès des femmes passait pour hostile au mariage; mais ces subtilités ne touchaient guère le peuple. Tout le monde continuait à regarder la féconde Cérès, tout aussi bien que Tellus et Junon, comme une déesse de l'hymen. On célébrait même en grande pompe ses noces avec *Orcus*, dieu des mânes et des germes cachés dans les dessous du monde. Ainsi que nous le disions, le culte de Cérès était resté latin, et si national à Rome, que, de l'aveu de Cicéron, Rome semblait, en réalité, l'avoir donné aux autres peuples et non l'avoir reçu d'eux. Il faut dire que l'*annona*, l'approvisionnement de Rome, était un des grands soucis de la République, encore plus de l'empire, et ce fut là une des causes qui assurèrent à la déesse du blé tant d'honneurs, de prières et d'actions de grâces. L'*ædes Cereris* avait été construite après une disette qui suivit l'expulsion des Tarquins et dans le temps où venait d'être instituée l'édilité plébéienne, chargée spécialement de veiller à l'arrivée et au marché des Céréales. Il est même probable que ces magistrats tiraient leur nom du temple *Ædes* où ils avaient leur bureau, leur siège officiel; c'étaient là qu'ils faisaient les comptes de l'*annona*, qu'ils organisaient leur surveillance et qu'ils distribuaient aux plébéiens du pain et du blé. Le temple et la déesse étaient même devenus le gardien et la patronne des libertés du peuple; toute violation de ces libertés entraînait un sacrifice expiatoire à Cérès.

Aucune divinité ne tient de si près à Cérès que Liber, non pas tant parce que la boisson, quelle qu'elle soit, est

comme la sœur jumelle de la nourriture, mais Liber, à l'origine, ne faisait qu'un avec Cérès, étant le gâteau, le pain, *libum*, dont la déesse avait fourni les éléments. Que de sens variés se cachent au fond des syllabes obscures, divinisées par les anciens hommes! Le mélange intime de l'eau, du miel, de la graisse avec les farines de l'orge ou du blé, l'offrande aux dieux, la libation, la joie expansive des buveurs, la force génératrice, la vie, la liberté, la bienfaisante libéralité, toutes ces idées étaient incluses dans la racine *lib* ou *libh* (gr. αλειφω, oindre, germ. *leben*, *life*, vivre), et s'en sont échappées de par le monde, suggérant des procédés alimentaires, des usages liturgiques, des concepts grossiers ou nobles, créant des dieux et dégourdissant la pensée.

Le *libum* (*adorea liba*), gâteau *humecté*, *oint*, ainsi pourrait-on le traduire, était fait de fleur de farine passée au four, de miel et d'huile; nul doute qu'une si merveilleuse invention n'ait donné lieu à des réjouissances infinies, à des danses, à des chants en l'honneur du dieu éponyme du *libum*. Et cette pâtisserie fort primitive demeura pour toujours l'offrande traditionnelle réclamée par Liber. Celui-ci ne fut donc pas tout d'abord le dieu des vendanges; ses attributs divers, surtout ses fêtes du 17 mars, la place qui lui était faite à côté de Cérès aux Jeux *Liberales* d'avril montrent en lui, à l'origine, un dieu plus grand et surtout moins défini, nourricier, protecteur de la vie et de la propagation des êtres. Pour qu'il pût se restreindre, plus ou moins, à son office le plus connu, il fut nécessaire que le verbe *libare* prît le sens d'arroser, que la *libatio*, considérée à part, en dehors du *libum*, consistât en un liquide quelconque répandu devant les

dieux, le plus souvent en quelques gouttes du vin qu'on allait boire. C'est ainsi que, passant du liquide onctueux au liquide fermenté, le dieu du *libum* devint le dieu de la *libation* et, par suite, de la vendange.

Nous pouvons facilement nous figurer le Liber italique avant et même après son assimilation à Dionysos. Liber, ou, comme on l'appelait communément, *Liber pater*, c'est le dieu de la plaisanterie et de la joie désordonnée, mais aussi le gardien de la propriété, le garant des marchés, le défenseur des libertés municipales ; ses fêtes, surtout celle des vendanges, sont une époque de licence illimitée dans le langage et dans les mœurs. A Lavinium, la vieille ville des Pénates troïens, tout un mois était consacré à Liber, temps de gaîté et de désordre. Au reste, dans l'Italie entière, la Vendange, comme la moisson, interrompait toutes les affaires, judiciaires ou politiques. Au milieu des danses et des jeux, on offrait à Liber les prémices du moût, on purifiait en son nom tous les ustensiles de la vendange et du pressoir.

Dieux de toute production féconde, Liber et Libéra étaient implorés pour la fertilité des champs, pour celle des animaux et des hommes. Aussi promenait-on en leur honneur, et le plus religieusement du monde, l'emblème si universel, si révéré dans les temples antiques, le *fascinum* générateur. Étrange fortune des mots ! Celui-ci veut dire faisceau, faix, tout ce qu'il y a de plus vague ; et voici qu'il devient le principe générateur, un objet sacré que la matrone la plus considérée de la bourgade vient couronner publiquement de fleurs ; puis c'est un talisman précieux contre l'envie des malicieux esprits de l'impuissance, contre le mauvais œil et la magie ; c'est

un charme, qui *fascine*, *fascinat*, et qui peuple l'Univers. Preller rapporte, non sans raison, à *fascinum*, le nom de vers *fescennins*, donné à de grossières chansons où éclatait toute la gaieté des vendanges, et que les mariées, sous leur voile, entendaient résonner dans le cortège nuptial.

Les *Liberalia*, célébrées à Rome le 17 mars, doivent être rappelées, à cause d'une alliance remarquable entre les pratiques les plus primitives et les attributions les plus abstraites de Liber. D'une part, le vin n'y figure pas, c'est le *libum* qui paraît au premier plan. Des prêtresses âgées, couronnées de lierre, allaient par les rues vendant des *liba* et suivies d'un petit troupeau, pour fournir immédiatement à l'acheteur l'animal du sacrifice. D'autre part, en ce jour, on donnait aux adolescents, *liberi*, la robe de liberté, *toga libera*.

La déesse Libéra n'est que le nom féminin de Liber, et comme telle, la patronne de la conception. Ces couples abondent dans la mythologie latine comme dans la religion védique : Jovis, Juno ; Janus, Diana ; Faunus, Fauna ; Fatuus, Fatua ; Consivius, Consivia ; Anxur, Angitia ou Angerona ; Portunus, Fortuna ; Pomonus, Pomona, etc. C'est l'introduction des fables éleusiniennes qui donna à Libera une personnalité distincte. Cérès se confondant avec Démèter, Liber avec Dionysos, il fallut trouver un pendant à *Kora*, à *Persephonè*. Libera était désignée, pour cet office de sœur, de femme, ou de mère de Bacchos ; c'est comme troisième personne de cette triade greco-latine qu'elle figurait dans le temple romain, l'*Ædes Cereris*. Elle fut toutefois suppléée dans ce rôle, trop subtil et trop mystique pour elle, par Proserpine.

Nous avons vu que *Proserpina* n'était qu'une minime divinité indigète de la germination, mentionnée à son rang dans le cortège de Cérès ; mais elle eut cette double fortune de ressembler, par le son, à *Persepona*, et de se prêter aisément au symbolisme de la fable grecque. D'une coïncidence fortuite on conclut à une réelle identité. Souterraine pendant l'hiver, aérienne au printemps, Proserpine peut être tour à tour l'épouse de l'abîme, de Dis, le Pluton Latin, et la compagne de Bacchus Liber, le dieu joyeux des moissons et des vendanges, doublant ainsi la sombre Hécate et la bienveillante Libéra.

Mais les mythologues, ou plutôt les théologiens de Rome hellénisée eurent beau faire ; ils ne parvinrent pas à dénaturer le caractère de Libéra ; celle-ci demeura toute latine ; elle conserva ses affinités natives avec la vieille Cérès, avec les divinités italiques de la végétation ; telles que *Maïa*, par exemple, et *Bona Dea*, ou *Fauna*.

Bona Dea, la bonne déesse, nous est connue par l'aventure de Clodius et de Pompéïa, la femme de César — qui ne devait pas être soupçonnée, et qui le fut. Mais la dépravation qui s'était glissée dans ses mystères, et toutes les légendes contradictoires sur la chasteté ou la lubricité de Bona Dea, sur ses amours avec Faunus, ne doivent pas nous faire méconnaître en elle une très antique divinité de la nature, qui tenait de Junon, de Flora, et de Libéra. Dans son vieux sanctuaire de l'Aventin résidait un serpent : la déesse tenait un sceptre de la main gauche ; au-dessus de sa tête, on plaçait un cep de vigne, à ses côtés une cruche de vin ; toute sorte de simples et de plantes salutaires étaient recueillies dans son temple Rien de plus archaïque. Maïa, patronne du

mois de mai, était invoquée avec Bona Dea. C'était la déesse de la croissance. On en faisait l'épouse de Vulcain, une déesse de l'agriculture, à laquelle vient s'associer, au mois de mai, pour produire les fleurs et les fruits, la force vivifiante du feu. Vous savez que la Grèce possédait une Maïa, mère d'Hermès. Quand le mince dieu romain du commerce, *Mercurius*, fut assimilé au puissant messager de Zeus, on lui donna pour mère la Maïa Volcani. Ce *Mercurius*, qui eut son premier temple à Rome en 495 avant J.-C., paraît avoir longtemps présidé obscurément aux échanges qu'on opérait sur les confins des territoires, *margines*, *merk* chez les Germains, *marches*, en français. Mais nous ne pouvons suivre aujourd'hui sa fortune.

II

PALÈS, FLORA ET LES ARVALES.

Si l'intime parenté des divinités de la terre, des semailles, des moissons et des vendanges ne nous avait, pour ainsi dire, entraîné d'Ops à Tellus, de Cérès à Liber, qui forment vraiment un groupe indissoluble, nous aurions dû intercaler dans la série les dieux des prairies et des fleurs. Réparons cette omission, ou plutôt cette infraction à l'ordre logique : car l'état pastoral est d'ordinaire antérieur au régime agricole ; au reste, les troupeaux ne sont jamais oubliés dans les dévotions de l'Italie antique ; il n'est pas de divinités qui ne soient invoquées en leur faveur; Faunus, Sylvain, Mars les défendent des loups et veillent, avec Jupiter, avec Liber et tant d'autres, à leur accroissement. Épona s'occupe des chevaux et Bubona

des bœufs. Un couple rural et forestier qui vit de lait, de fruits et de mil vient s'ajouter encore à tous ces amis du bétail : ce sont les deux Palès, un dieu, une déesse, adorés dans toute l'Italie, depuis Brindes jusqu'aux rives du Tibre, et que Rome associait aux souvenirs de sa fondation. Leur fête, ou plutôt la fête de la Palès féminine, car le Palès mâle n'existait que pour la symétrie, tombait le 21 avril, jour où le berger Romulus traça l'enceinte de la ville éternelle. Palès était en effet la déesse éponyme du Palatin et de tous les lieux qui portaient le nom de *Palatium* : il y en avait plus d'un chez les Latins et chez les Sabins, notamment à Réaté. La *diva Palatua*, à laquelle un *Flamen palatualis* offrait un sacrifice appelé *Palatuar*, *Palanto* épouse de Latinus, Pallas et Pallantia fils et fille d'Évandre, le roi légendaire de Pallantée, sont des variantes et des dérivés de Palès, et doivent tous être rapportés à la racine indo-européenne qui a donné au sanscrit les noms de *Pāla* et *Palaka*, pâtre et roi, au grec *paomai*, paître et *Pan*, le dieu des bergers, au latin *pa-sco*, *pa-stor*. Cette racine, comme on le voit par les mots *pater* et le sanscrit *pati*, comportait les sens de protection, puissance, paternité. Rien de plus naturel, si l'on songe que la principale richesse de la famille et de la tribu consistait en troupeaux et que le chef du clan était à la fois le roi, le pasteur et le père.

Les *Palilia*, *Parilia*, comme on disait à Rome, réunissaient des caractères variés, des traits archaïques encore saisissables dans l'agréable récit d'Ovide, qui ne les comprend pas toujours. Mais nous en démêlerons le sens très aisément. Traduisons d'abord, en le résumant, le passage consacré à Palès dans le IVe livre des Fastes.

« *Alma Palès*, nourricière Palès, inspire le chantre de ton culte pastoral, s'il a toujours montré pour tes fêtes un zèle pieux ; et, certes, à pleines mains, j'ai porté souvent la cendre de veau, et les tiges de fèves, pures expiations ; certes, j'ai franchi d'un saut les flammes disposées sur trois rangs, du rameau de laurier j'ai secoué la rosée lustrale ! Va, peuple, chercher à l'autel virginal les ingrédients sacrés. Vesta te les donnera ; c'est par les dons de Vesta que tu seras purifié. Le sang du cheval, la cendre de veau, la tige de fève sèche, voilà les trois objets demandés. Berger, à l'approche du crépuscule, tu sanctifieras tes brebis repues, mais d'abord répands l'eau et, avec une branche, balaie le sol ; décore la bergerie de feuillages et de rameaux, couvre les portes de longues guirlandes. Du soufre vif fais jaillir une fumée bleue dont les exhalaisons provoquent les bêlements des moutons. Brûle le romarin, la torche, l'herbe sabine, et surtout qu'au milieu des flammes le laurier crépite en se consumant ; n'oublie pas les gâteaux de mil, la corbeille de millet : aliment préféré de la déesse rustique ; romps du gâteau dans le vase à traire, plein de lait encore tiède, et implore ainsi Palès, hôtesse des clairières : — Veille à la fois, je t'en prie, sur le bétail et sur ses maîtres ; efface de mes étables les fautes et les peines. Si j'ai profané un pâturage sacré, si je me suis assis sous un arbre sacré ; si la brebis a brouté sans le savoir l'herbe des tombeaux, si mon entrée dans un bois défendu a mis en fuite les Nymphes ou le dieu demi-bouc, ou si, pour rafraîchir une bête malade, ma serpe a dépouillé un bois sacré de quelques poignées de feuilles ; pardonne-moi, ne me fais pas un crime d'avoir abrité en un temple champêtre mon troupeau contre la grêle, d'avoir troublé

la paix d'un lac. Ah ! Nymphes, pardonnez au bétail dont le piétinement a pu ternir vos eaux. Toi, déesse, pour nous apaise les divinités des fontaines et tous les dieux épars dans les bois ; puissions-nous ne pas voir les Dryades, ni le bain de Diane, ni Faunus, quand il dort dans les champs au milieu du jour. Éloigne les maladies, maintiens en santé hommes, troupeaux et chiens — ces chiens vigilants, troupe prudente.

« Fais que je ramène au bercail le soir ce qui en était sorti le matin et que je n'aie pas à rapporter en gémissant quelque toison arrachée au loup. Chasse la cruelle faim ; conserve les herbages et la feuillée ; ne laisse point tarir l'eau qui lave, l'eau qui abreuve. Des pis toujours pleins, des fromages d'un bon rapport, des clayons d'où s'égoutte aisément le petit lait ; bélier ardent, brebis féconde ; laine abondante et molle, incapable de blesser les mains les plus tendres ; voilà ce que j'implore. Comble nos vœux et, chaque année, à Palès, patronne des bergers, nous offrirons des gâteaux gigantesques. — C'est ainsi qu'il faut se rendre la déesse favorable :

« Tourné vers l'Orient, dis trois fois cette prière ; tu pourras alors, dans une gamelle, en guise de cratère, boire le lait couleur de neige et le vin chaud empourpré ; ensuite, à travers les amas embrasés de la paille qui pétille, tu sauteras d'un élan vigoureux.

« Cet usage, dont j'ai fait mention déjà, est expliqué diversement... »

« On raconte que jadis, des bergers frappant cailloux contre cailloux, en firent jaillir des étincelles ; la première périt, mais la seconde tomba sur la paille et l'enflamma. De là le feu des Palilies », (parce que Palès est la déesse

de la paille, *palea*). Voici encore une origine qui se rapproche plus de la vérité : « Quand Rome fut fondée, les bergers d'alentour, invités à transférer leurs Lares en de nouveaux foyers, mirent le feu à leurs chaumières abandonnées, sautant, maîtres et bestiaux, à travers les flammes ; et c'est ce qui se fait encore aujourd'hui au jour natal de Rome. »

Ces deux interprétations, je vous ai fait grâce des autres, ne sont nullement à dédaigner. La découverte du feu devait être un souvenir particulièrement cher aux bergers, et nous savons l'intime connexion des Lares et des Génies rustiques avec le foyer, avec Vesta, invoquée avant et avec tous les dieux. Les feux des Palilia étaient ceux-là mêmes que le fondateur de Rome alluma sur la pierre des mânes, au fond du *Mundus*. Les moindres détails de cette liturgie ont quelque chose de primitif, ces guirlandes de feuillages suspendues à la porte de l'étable, ces libations de laitage, ces fèves, ces gâteaux de millet, tout nous parle d'un âge où le blé, l'orge même, n'étaient pas connus. Le sang de cheval, la cendre de veau qui entraient dans le mélange lustral, appartiennent également à des cultes antiques, aux Equiries et aux *Hordicidia*. Palès est donc très voisine d'Ops, de Tellus, du Mars champêtre ; comme ce dernier, avant lui peut-être, elle a été associée à la légende romaine ; déesse du Palatin, patronne de la ville nouvelle, elle s'est confondue plus tard avec *Dea Roma*.

Flore, dont tant de fades allégories ont vulgarisé le nom, était, comme Palès, une très ancienne divinité. Bien avant que les érudits latins l'aient identifiée à une nymphe grecque, à Chloris, amoureuse de Zéphire, Flora, la

patronne du printemps, partage avec Palès et Vénus l'empire d'Avril et de Mai. Sa fête commence dans le premier et finit dans le second de ces mois. Il se peut bien que le grec *Chrôs* et le latin *Flos*, partant Chloris et Flora, procèdent d'une même racine indo-européenne ; mais la déesse Flora n'en est pas moins foncièrement italique. « Varron la range parmi les dieux de Tatius ; et des inscriptions trouvées chez les Sabins, les Marses et les Samnites justifient son assertion. » Son nom osque *Fiuusa*, d'où *Fiuusasia* (Floralia) atteste à la fois son antiquité et une tendance à mouiller le *L* qui est devenue une habitude de l'italien moderne. Les dialectes présentent ce double caractère qu'ils conservent les vieilles formes en les altérant. Ainsi l'osque a retenu l'*S* primitif dans le dérivé Fiusasia, tandis que le latin prononçait *Floraria*, puis *Floralia*, et il vocalise déjà L en I comme dans l'Italien *Fiore*, *Firenze*; pour *Florentia*, *Fioranza*.

Voici comme Ovide fait parler Flora : « Les champs que j'ai reçus en dot renferment un jardin fertile : un vent doux le caresse ; une source limpide l'arrose ; mon époux l'a rempli des plus belles fleurs, et m'a dit : toi, déesse, règne sur les fleurs. Souvent j'ai voulu en classer, en compter les nuances ; je n'ai pu, car il n'est pas de nombre pour en exprimer la multitude. Quand les feuilles ont secoué la fraîche rosée, et que les plantes diverses se sont animées aux rayons du jour, alors accourent les Heures aux robes éclatantes, emplissant de mes dons leurs corbeilles légères... Auparavant Tellus n'avait qu'une couleur. La première j'ai répandu de nouvelles semences dans les vastes contrées de l'Univers. Peut-être crois-tu que mon empire s'étend seulement aux fleurs dont se parent

nos têtes ? Mais les campagnes aussi relèvent de ma divinité. Si les blés ont bien fleuri, riche moisson. Si la vigne a bien fleuri, bonne vendange ; si les oliviers ont bien fleuri, année d'abondance, et les fruits tiendront les promesses des fleurs. Que la fleur soit blessée, et les pois et les fèves périssent et la lentille périt, sur les bords étrangers du Nil. Les vins aussi, renfermés à grand peine en de vastes celliers, s'altèrent, et des nuages montent du fond au sommet des amphores. Le miel est un de mes bienfaits ; c'est moi qui, sur la violette et le cytise, sur les bouquets blancs du thym, appelle ces êtres ailés qui donneront le miel. Et c'est moi encore qui donne à la jeunesse la riche efflorescence de l'âme et la vigueur du corps. »

Dans les campagnes, des courses de femmes aux robes bariolées, coiffées de lierre, de chêne et de roses, des distributions de pois et de haricots, symbolisaient l'éclat, la grâce et la libéralité de Flora. La pruderie n'était point dans le caractère de cette déesse. Elle présidait plus à la légèreté qu'à la dignité des mœurs. Aussi figurait-elle dans une infinité de contes joyeux ; et ses fêtes autorisaient la licence la plus entière ; les danseuses paraissaient nues sur la scène ; et les courtisanes en étaient les véritables prêtresses. Ces désordres plaisaient fort à la corruption romaine ; et le vieux Caton aima mieux quitter le théâtre que de priver le peuple d'un spectacle traditionnel.

Il y avait à Rome un Flamen Floralis et deux temples de Flora, l'un plus ancien, d'origine sabine, situé sur le Quirinal, l'autre élevé par deux édiles plébéiens, les Publicius, auprès du cirque maxime et du temple de Cérès.

L'institution des Jeux de Flora se rattache à quelques dissensions civiles, à l'expiation de quelques méfaits qu'on devine dans le texte d'Ovide. Il y avait eu sans doute mauvaise année, disette, révolte. Des amendes publiques furent attribuées en partie à la déesse de la joie et de l'abondance. Les jeux, d'abord accidentels et irréguliers, devinrent annuels à partir de 173 avant notre ère, et prirent avec le temps un développement tel qu'ils occupaient cinq jours, du 28 avril au 3 mai. Les fêtes de Flora restèrent toujours une des solennités les plus populaires du printemps.

L'automne avait aussi ses dieux, *Puemunus* en Ombrie, à Iguvium, *Pomona* dans les environs d'Amiternum et dans l'*ager* ou *campus Solonius*, entre Ardéa et Ostie, où un bois sacré de *Pomonia*, un endroit nommé *Pomonal*, attestaient l'antique renom de la déesse des fruits. Pomona eut à Rome un flamine et un culte. *Puemunus* a laissé peu de traces. Il s'est de bonne heure confondu avec *Vertumnus*, un dieu de l'année, des saisons et des jardins. Les Étrusques ont connu *Vertumnus* sous la forme féminine *Voltumna*. S'ils l'ont introduit à Rome, ainsi qu'on le pensait et que Properce le raconte, et comme semblerait le prouver l'antiquité de son culte et de son temple dans le *Vicus Tuscus*, c'est qu'ils l'avaient trouvé avant eux sur le territoire de Volsinies. Le nom est certainement italique, indo-européen par la racine et le suffixe ; puisqu'il est un participe archaïque de *vertere*, aussi bien qu'*alumnus* d'*alere*; il est latin au même titre que *Picumnus*, *Pilumnus*, *Clitumnus*, *Autumnus*. Au reste, Vertumne habitait aussi l'Aventin, un des plus anciens centres des tribus latines ; c'est de là qu'il est descendu dans le faubourg étrusque, *Vicus Tuscus*,

entre le Vélabre, le Cirque et le Forum. La croyance populaire s'amusait aux divers sens de la racine *vert*, tourner, changer; tantôt voyant dans *Vertumnus* — (synonyme parfait de *amnus*, *annus*, *annulus*) — le cours des mois et des saisons, *annus vertens;* tantôt le versant, le déclin de l'année, l'automne, et encore une sorte de Protée merveilleusement agile et prompt aux métamorphoses. Très proches voisines de ces vieilles déités saisonnières, mais d'un caractère quelque peu plus général, plus élevé, sont Feronia, ou Ferentina, ou Herentatis, Angitia, Angerona, Acca Larentia, dont les noms vous sont déjà connus, mais que nous avons surtout mentionnées comme doublures, comme variantes de personnages plus favorisés, tels que Junon, ou Vénus, ou Fortuna.

Pour Féronia cette triple parenté n'est point douteuse; son nom se prêtait, d'ailleurs, à toutes les nuances contenues dans la racine *fer*, abondance, mouvement, destinée. Le culte de Féronia était partout répandu dans l'Italie centrale, depuis l'Arno jusqu'au Liris, depuis l'Ombrie et la Sabine jusqu'aux rives du Latium. Une inscription trouvée à Florence l'y montre invoquée comme patronne des affranchis; elle avait un *lucus*, un bois sacré en Étrurie, un temple renommé et très riche, pillé par Annibal, au pied du mont Soracte, chez les Falisques, si grands adorateurs de Junon; un autre sanctuaire, rendez-vous d'une grande foire champêtre, à *Trebula*, vieille bourgade citée dans les *Tables Eugubines*. Associée, au nord du Tibre, à l'Apollo Soramus, elle l'était dans le Latium à *Picus*, qui portait son nom : *Picus Féronius*; à Terracine chez les Volsques, au Jupiter Anxur, et là, selon Servius, elle était appelée Juno Virgo. Également adorée à

Préneste, chez les Éques ou chez les Herniques, elle s'y confondait avec *Fortuna primigenia*, cette divinité qui tenait sur ses genoux Jupiter et Junon enfants.

Ce qui a perdu Féronia c'est l'indétermination de ses attributs. Elle est rentrée dans la foule des simples nymphes, *divæ virgines*, qui aiment les bois, les sources, même les rivages marins, qui président à la végétation, et parfois aux vicissitudes des choses ou de la vie. Les médailles des Petronius et des Plœtorius portaient l'image de Féronia, jeune femme couronnée de fleurs.

Avec un peu de magie en sus et une connaissance particulière des herbes salutaires ou nuisibles, la *Vacuna* sabine du lac Velino, écho des bois (*vox*) ou déesse des lieux solitaires (*vacua*) ; l'*Angitia* marse du lac Fucin, *Anguitia*, *Ancitia*, habile à guérir les morsures des serpents, sœur des Carmentes, des *Corniscæ*, des *Furinæ;* la *Kerka* de Circéï, la *Marica* de Minturnes, une des compagnes de Faunus, toutes ces habitantes des forêts, des eaux courantes ou dormantes, toutes vénérables par leur antiquité, se sont effacées, comme leurs adorateurs locaux, devant la Fortune du peuple et du panthéon romain.

Angerona, qui ne diffère d'*Angitia* que par le suffixe, et de Jupiter *Anxur* que par le sexe, aurait pu leur survivre, s'il elle n'avait eu la chance de se confondre, comme Palès, avec *Dea Roma*. Elle passait pour être le génie caché, la protectrice inconnue de la ville éternelle. Du moins, on la représenta, lorsque l'art dut figurer les dieux, avec un doigt sur la bouche. Elle avait sa statue à Rome dans la *Curia Accaleia*, à côté d'une certaine *Volupia*, quelque *Venus minor*. Les pontifes lui offraient un sacrifice sous le nom de *Diva Angerona*, ou simplement *Diva*.

La date de sa fête, 21 décembre, la rapproche de Saturne, d'Ops, enfin d'*Acca Larentia*, avec laquelle elle est en étroits rapports.

Celle-ci, à coup sûr une des divinités les plus authentiques du *Latium*, surtout des régions tibérines, puisque la légende a dû en faire la nourrice de Romulus, Acca (Ssc. *Akkā*) la mère des ancêtres divinisés (Lares), n'est qu'une Tellus, une Ops, quelquefois investie d'offices funéraires, mais surtout bienveillante et propice. Selon une tradition, elle avait connu dans sa jeunesse Hercule, soit l'*Herculus* latin, soit le *Héraklès* hellénique ; elle avait ensuite épousé un Étrusque, *Tarutius*, qui lui avait légué la plus grande partie du sol romain ; morte le jour des *Larentalia*, on l'avait inhumée dans le Vélabre où l'on montrait son tombeau. Selon la légende ordinaire, un peu moins obscure, elle était, sous les noms de *Favola, Faula*, l'épouse de Faustulus, le Faunus du Palatin, et encore une courtisane, une autre Flora ; de toute façon, une des patronnes du sol romain, qui avait survécu aux conquêtes sabines et étrusques et qui avait bien le droit d'accueillir dans sa curie, *Curia accaleia*, son autre elle-même, *Diva Angerona*, ou, comme nous l'allons voir, *Dea Dia*. Le 23 décembre, un sacrifice lui était offert par le Flamine Quirinal et les Pontifes ; on lui associait, ce jour-là, Jupiter.

Cette déesse, si honorée, avait eu de Faustulus douze fils — les douze mois peut-être — frères nourriciers de Romulus. Telle est l'origine que l'on donne à la confrérie des Arvales, ainsi instituée soit par Acca, soit par le fondateur de Rome, en réalité beaucoup plus ancienne. Leur nom, leur couronne d'épis indiquent assez leur caractère champêtre ; ils sacrifiaient une fois tous les ans *pro agris*,

pour les champs, à une divinité de la terre dont le nom a été longtemps ignoré, mais qui ne pouvait différer beaucoup de Tellus, ou d'Ops, ou d'Acca, leur mère, fondatrice du culte. Ce sacerdoce, analogue à tant d'autres, mériterait à peine une mention, si d'heureuses découvertes n'avaient permis de reconstituer ses *actes*, ses cérémonies, durant près de trois siècles, éclaircissant de nombreuses particularités de la liturgie romaine et nous livrant, par chance, le texte, altéré sans doute, et bien trop court, hélas! de leur antique prière. C'est au XVIe siècle que les premiers fragments de ces procès-verbaux ont été retrouvés et les derniers seulement en 1868; mais, dès la fin du dernier siècle (1795), l'ensemble avait fait l'objet d'un travail considérable, publié à Rome par Marini: *Atti e monumenti de' Fratelli Arvali*, in-4°; renouvelé de nos jours par Henzen. Le centre du culte des Arvales était le bois sacré, *Lucus*, de *Dea Dia*, situé à cinq milles de Rome, sur la *via Campana*. Le nom de *Dia*, révélé seulement par les *Actes*, ne nous apprend rien par lui-même, puisqu'il n'est qu'une forme de *diva;* mais nous savons d'avance qu'il ne peut se rapporter qu'à une divinité locale des champs, une *Acca Larentia*, une *Diva Angerona*.

Dans le bois sacré et aux alentours avaient été successivement construits un temple, un cirque, un *tétrastylum* ou portique et un édicule, *Cæsareum*, que décoraient les statues des empereurs divinisés. Le temple, probablement, avait été réédifié par Auguste. De la *via Campana*, il n'existe plus aucun vestige; mais l'emplacement du Lucus est connu avec certitude. Dans la *Vigna Ceccarelli*, située à quatre milles de Rome, sur la *via Portuese* (*Portuensis*), on a mis au jour, au XVIe siècle et plus récemment, à la

suite de fouilles nouvelles, des fragments d'architecture et de sculpture et de nombreuses descriptions qui ne laissent aucun doute sur la situation du sanctuaire des Arvales. Des dessins, conservés à Florence et exécutés au commencement du XVIe siècle, prouvent qu'à cette époque le *Cæsareum* était encore debout avec ses niches garnies d'empereurs revêtus du costume des Arvales.

Les Actes du Collège furent gravés d'abord sur les murailles du temple, puis sur celles du *Cæsareum* et du Tétrastyle et, enfin, quand ces surfaces n'offrirent plus d'espace disponible, sur les exèdres (socles) et balustrades qui ornaient les diverses parties du bois sacré. Le temple fut respecté longtemps, en vertu d'une loi portée par l'empereur Constant, en 342; mais, lorsque le décret de Gratien eut livré au trésor public tous les terrains sacrés (382), les autres monuments, surtout les plus petits, offrirent des matériaux tout taillés pour des constructions nouvelles. Les pierres, toutes couvertes d'inscriptions, furent transportées à Rome, dispersées et, pour la plupart, à jamais perdues.

« Au contraire, les inscriptions gravées sur les parvis du temple et des plus grands édifices restèrent en place. L'action du temps les a lentement détachées des murailles; mais elles sont tombées au pied même des massifs qu'elles revêtaient. Ces faits, que M. de Rossi a mis en lumière, expliquent comment les Actes les plus récents des Arvales, contemporains de Caracalla, d'Eliogabale, d'Alexandre Sévère, ont été trouvés à Rome dans des décombres antiques; comment, au contraire, les plus anciens, ceux du 1er siècle de notre ère, ont été tirés, au XVIe siècle, du sol consacré à Dea Dia. Par malheur, les

inscriptions les plus anciennes, les plus nombreuses, sont en même temps les moins détaillées. Il semble qu'à mesure que s'oblitéraient la tradition et le sens des cérémonies et des symboles, les scribes se soient attachés à décrire plus minutieusement les circonstances de la fête que les prêtres même ne comprennent plus. La table XLIe, de Marini, procès-verbal de 218 (sous Élagabal), est extrêmement étendu, et c'est seulement avec son aide qu'on peut reconstituer toute cette liturgie; c'est là que l'on retrouve l'hymne des Arvales.

« La dignité d'Arvale était viagère » et le Collège se recrutait par cooptation, au scrutin secret, *per tabellas*, au moins jusqu'à l'établissement du principat. Dès lors, les futurs élus étaient désignés par le prince, ainsi que les *Actes* en témoignent, et le vote était de pure forme. Un *magister*, un *pro-magister*, un *Flamen* et un *Pro-Flamen* présidaient aux cérémonies. Outre les douze *fratres*, les Actes nomment divers assistants, quatre *pueri* ou *camilli* de noble famille (*ingenui*, *patrimi* et *matrimi*), des *Ministri*, des *Calatores* (hérauts), des *Scribæ* (greffiers), attachés au service des Arvales. Tout ce personnel, assez nombreux et très respecté, avait des places réservées en diverses régions des Cirques, au Colisée, par exemple.

Les fêtes avaient lieu en mai, au moment où les blés jaunissaient dans les campagnes. Comme la plupart des fêtes agraires, elles étaient mobiles, et le *Magister*, au début de l'année, en fixait l'époque, soit pour les 17, 19, 20, soit pour les 27, 29 et 30 mai. La veille des fêtes était remplie par un office, le matin, l'après-midi par un repas commun. Le lendemain, sacrifice d'encens et de vin, dégustation des céréales ou légumes secs et frais, de l'année passée

et de l'année courante, nouveaux repas, nouvelles offrandes. On se séparait au cri de *feliciter* (souhaits de bonheur pour la récolte prochaine). Tout cela se passait à Rome. Le surlendemain matin, les Frères se rendaient au bois sacré où avait lieu la grande solennité, élisaient leur Flamine et leur pro-flamine qui devaient entrer en charge aux Saturnales, présidaient aux jeux, aux courses du cirque de Dia et distribuaient les palmes et les couronnes. Le soir, retour à la ville et grand festin chez le *magister*. Le troisième jour reproduisait exactement les cérémonies du premier. Les Arvales, en dehors de leur culte annuel, prenaient part à beaucoup d'autres solennités, surtout au Capitole et dans la Regia. Les *Acta* mentionnent encore diverses expiations, antiques et curieuses, qui ramenaient les Frères au sanctuaire de Dia. Tantôt, il s'agit de relever un arbre, tombé de vieillesse ou frappé par la foudre, d'arracher un figuier qui s'est niché sur le toit du temple; tantôt, il faut graver une inscription, réparer un dégât; toutes besognes qui exigent l'intervention du fer, métal nouveau, métal sacrilège. Voilà le trait curieux, le témoignage de l'extrême antiquité de la déesse, contemporaine sans doute de l'âge du bronze, peut-être de la pierre. Le fer, en chacune de ces occasions, devait être expié, innocenté par un *piaculum*, lustration, offrande, sacrifice de gâteaux, de truies et de brebis.

Parfois, ces incidents exigeaient la réunion du Collège tout entier, des *Suovetaurilia majora*, des invocations à tous les dieux honorés avec Dea Dia « et que pourrait irriter la moindre modification dans la physionomie de leur demeure ». Une table, la XXVIIe, donne la liste fort précieuse de ces divinités, toutes éminemment latines :

Janus pater, *Jupiter*, *Mars*, *Juno Dea Dia*, *sive Deus sive Dea* (le génie du bois), *Virgines divæ*, *Famuli divi*, *Lares*, *Mater Larum*, *Fons* (*Faunus*), *Flora*, *Summanus pater*, *Vesta mater*.

Nous avons écarté les accessoires; revenons au second jour, 19 ou 29 mai, qui est la primitive et véritable fête de Dea Dia. Après le sacrifice expiatoire de deux porcs et d'une vache blanche, offert dans le Tétrastyle, les Arvales, la tête couverte, couronnés sous leur voile d'épis et de bandelettes blanches, entraient au bois en procession. Là, ils immolaient un agneau gras dont les entrailles étaient consultées avec soin; de nouveaux sacrifices étaient suivis d'une distribution de pains enguirlandés de laurier. L'office public était terminé, le temple clos, les serviteurs écartés. Les Frères, alors, formés en trois groupes, procédaient au *tripudium*. En dansant autour de l'autel, ils chantaient des paroles dont le texte leur était distribué d'avance et qui étaient répétées trois fois.

« *Ibi sacerdotes*, *clusi*, *succincti*, *libellis acceptis*, *carmen descindentes tripodaverunt in verba hæc:* ici, les prêtres, enfermés, la robe troussée à la ceinture, ayant reçu le livret, scandant ou chantant l'hymne, la formule sacrée, firent le *tripudium*. sur les paroles suivantes: *Enos, Lases, juvate* (ter) — *Neve Luer ve Marmar sins incurrere in pleores* (ter) — *Satur fufere Mars limen sali sta Berber* (ter) — *Semunis alternei advocapit cunctos* (ter) — *Enos, Marmar*, *juvate* (ter) — *Triumpe* (quinquies).

On peut lire *sers* au lieu de *sins*, *furere* pour *fufere*, *saii* pour *sali*.

Ce document, le plus ancien qui nous reste de la langue latine, conservé et malheureusement altéré durant une

longue série de siècles — puisque l'unique texte que nous en possédions n'a été gravé qu'en 318, au temps d'Élagabal — doit être interprété avec précaution. Il n'y a pas plus de huit noms ou mots dont la forme ou le sens ne puissent être constestés : *Lases*, dieux Lares ; *juvate*, secourez, aidez-nous ; *incurrere*, courir sur ; *Mars*, *Marmar*, *Semunis*, le dieu Mars, les Sémons ; *alternei*, tour à tour, adjectif ou adverbe ; *cunctos* pour *conjunctos*, tous. Tous les autres mots prêtent à discussion. On s'étonne aussi, dans ce qui est clair comme dans ce qui est obscur, de n'entrevoir quoi que ce soit qui ressemble à Dea Dia. Autre difficulté. Le scribe n'a-t-il pas mêlé au texte sacré les indications de mouvements liturgiques ? Il semble bien évident que : *Semunis advocapit cunctos*, il invoquera ou vous invoquerez (*advocabit-is*) tous les Sémons, ne faisait point partie du chant, et beaucoup d'interprètes, dont Mommsen, ont ainsi séparé les mots : *limen sali*, *sta Berber*, qui demeurent en partie inexplicables. Preller les rapporte à Mars. Enfin, ce qui reste n'est-il pas défiguré soit par des abréviations, soit par des négligences involontaires ? N'oublions pas que les Romains du IIIe siècle comprenaient moins que nous ce vénérable grimoire.

Parmi les versions du chant des Arvales, nous en choisissons trois : celle qui se rapproche le plus de la traduction pour ainsi dire classique, moyenne ; celle qui s'en éloigne le plus ; une troisième, intermédiaire et cependant fort originale et intéressante. Enfin, nous présentons quelques conjectures personnelles.

1° C. de la Berge (*Dictionnaire des Antiquités*, Saglio) : « Lares, venez à notre aide (trois fois). — Mars, ne laisse

pas tomber la mort et la ruine sur la foule. — Sois rassasié, féroce Mars. — Toi (à un des Frères), saute sur le seuil! Debout, frappe (le seuil). — Vous d'abord, vous ensuite, invoquez tous les *Semones*. Toi, Mars, sois-nous en aide. — Sautez (cinq fois). Notons qu'ici *enos* est rendu par « nous », *luer ve* par « la mort et la ruine », *lua rua* ou *luem, ruem* (le *m* étant omis, ce qui est fréquent); que *in pleores* est compris comme *in plures*, « sur le plus grand nombre »; que *Satur fufere* est divisé en *Satur*, *saoul* (rassasié), fu « sois », d'un verbe *fuo* qui a donné *fuit; fere* au vocatif, « farouche, féroce »; d'autres ont proposé *Satur furere*, « rassasié de fureurs ». Quant à *limen sali*, « franchis le seuil », *sta*, « arrête », *Berber*, — quelques-uns adressent ces mots à la victime, *vervex*, le bélier, qu'ils susbtituent à *berber;* ici *berber* est identifié à *verbera*, « frappe ».

2° La seconde interprétation appartient à M. Michel Bréal. Ce savant rappelle que les pratiques des Arvales avaient pour but l'abondance des récoltes; ils prient, ils sacrifient, dit Varron, *propterea ut fruges ferant arva*, « pour que les champs portent des moissons ». On ne s'explique donc pas ce *Satur fu fere* ou *furere*, s'adressant à Mars, qui est ici un dieu des champs cultivés; encore moins ce *berber*, ce *verbera*, frappe. Quant au texte même, M. Bréal n'accepte ni *in pleores* dans le sens de *sur le grand nombre*, ni *enos* comme équivalent de *nos* ou de *Eheu nos*. La forme de *S*, antique ϛ, lui suggère la correction *enom*, analogue à *enim* et qu'il compare à *eia;* *in pleores* lui paraît la forme archaïque de *implores*, implore; il montre dans *plos, ploris*, une contraction de *pleFo, plu-o,;* il cite la forme *endoque plorato*, « et implore »,

donnée par Festus. Enfin, ni *limen sali*, ni *luer ve* ne trouvent grâce devant lui. Quant à *Berber* qui l'inquiète, il serait tenté d'y voir un doublet de *MarMar*, un Mars enrhu *bé;* tels *glomus* à côté de *globus*, *promoscis* à côté de *proboscis* et en grec *bormax* à côté de *murmex;* il accorde, d'ailleurs, que ce *Berber* peut être un dieu ou un mot inconnu, disparu. Finalement, il récrit ainsi le document arvalien: *Enom*, *Lases*, *juvate*. *Neve luem arves*, *Marmar*, *sers* (*siveris*) *incurrere*. (*Implores*)..... *Sata tutere*, *Mars; Clemens*, *satis sta*, *Berber*. etc. « Maintenant, Lares, soyez secourables; et ne laisse pas, ô Marmar, la destruction envahir les champs. Implore, (prêtre)! Protège, ô Mars, les terres ensemencées; sois clément aux semences, Berber. » Les corrections de M. Bréal sont vraisemblables, mais hardies, et je n'oserais dire qu'elles me satisfassent pleinement.

3° M. Brinton, notre troisième interprète, les accepte en partie; il conserve *luerue* pour *luemruem* (destruction, ruine), propose de voir dans *pleores* une forme de *flores* et traduit ainsi les trois premières lignes: « Lares, soyez-nous en aide; ne laisse pas, ô Mars, les maladies infester les fleurs. Protège les semis, ô Mars; ô Berber, sois-leur propice. » Mais ce n'est pas cette version éclectique qui fait l'intérêt de la notice lue dans une séance de l'*American philosophical Society;* ce sont les commentaires de M. Brinton sur le mot *Berber;* Berber ne serait ni une variante de *Marmar*, ni une altération de *verbera* (frappe), mais, tout compte fait, le dieu éponyme des Berbères, apporté de Libye par les Étrusques.

M. Brinton, pour des raisons qui méritent d'être discutées, considère les Étrusques comme Africains. Il allègue,

entre autres faits, l'étroite alliance des Tourshas ou Tyrsènes avec les Libyens contre les pharaons Ramessides et la récente découverte d'une longue inscription étrusque sur une momie égyptienne, enfin le caractère libyen de nombreux crânes trouvés en Toscane. Ces préliminaires posés, il reste à établir que le culte des Arvales est d'origine étrusque et surtout qu'il a existé un dieu étrusque, correspondant à Berber. Sur le premier point, M. Brinton rappelle le mariage légendaire d'Acca Larentia avec le riche Étrusque *Tarutius*, *Tarux* ou *Turax*, propriétaire du sol romain. Sur le second, il s'efforce de démontrer que *Ver*tumnus et *Vol*tumna sont des noms étrusques et, isolant la syllabe *Ver*, il suppose une forme redoublée, sur le modèle de Marmar : *Verver*, durcie en *Berber*. Par malheur pour cette argumentation par trop conjecturale, *Vertumnus* est un mot complètement italique, venu de *Vert* et non pas de *Ver ;* il en est de même du nom des Arvales, d'Acca Larentia et de tous les dieux mentionnés dans nos inscriptions, depuis Dea Dia jusqu'à Summanus et Vesta. *Berber* demeurera donc inexpliqué, soit épithète ou synonyme du Mars champêtre, soit dieu inconnu, soit exclamation liturgique, particulière aux Arvales.

Les hésitations de tant de savants ingénieux m'autorisent, je pense, à présenter deux ou trois remarques sur la seconde et la troisième ligne de l'hymne. Je prends le texte tel qu'il nous est venu : *Nevelvervemarmar*. Est-ce qu'on ne pourrait pas lire : *Ne Veluer Vemarmar*, noms formés comme *Vejovis :* Que *Velues*, que *Vemarmar* ne laissent pas envahir les champs du plus grand nombre ! Ou bien, se rappelant l'invocation à *sive deus sive dea*, « soit dieu soit déesse », traduire : « que

soit *Lues (Lua Saturni)*, soit Mars, etc. Je propose, bien entendu; je n'insiste pas. Et le fameux *Satur fufere?* Pourquoi ne pas voir dans *Satur* une forme archaïque de *Sator*, semeur (cf. *embratur* = imperator) et dans *fufere* une épithète, un composé de *fuo*, croître et de *ferre*, porter; enfin, dans *limen Sali* une allusion au naturel sauteur de Mars, dieu des Saliens? Mais il suffit: j'essaie de traduire : Ici, Lares, soyez propices. Que soit Lua, soit Marmar ne laisse pas envahir nos champs. Dieu semeur, Dieu fécond, Mars, saute le seuil, arrête (ou sois présent, sois favorable (*ades*), Berber. Invoquez tour à tour tous les Sémons. Ici, Mars, aide-nous. Trois fois autour! Trois fois autour! (*tri-umpe=tri-ambi?*) Triomphe, triomphe! »

Malgré les explications quelque peu subtiles auxquelles j'ai été entraîné, je ne me repens pas de m'être étendu sur l'institution et les cérémonies des Frères Arvales. Les documents qui les ont révélées sont en effet d'un prix inestimable, et la litanie mutilée que chantaient en dansant les prêtres de la Dea Dia, sorte de Cérès ou de Junon rustique, nous reporte aux premiers temps de la vie agricole dans la vallée du Tibre. Ni les Étrusques, ni les Hellènes, assurément, n'ont rien à voir dans ces croyances et cette liturgie profondément italiques et latines.

André LEFÈVRE.

BIBLIOGRAPHIE

Grammaire malgache, suivie de nombreux exercices, par Aristide Marre, Professeur de Malais et de Javanais à l'École des Langues orientales vivantes, 2e édition. *Paris*, 1894, petit in-8° de 155-xxiv-(iij) p.

Nous n'apprendrons à personne ce qu'est la langue malgache, et quelle importance elle a prise depuis quelques années, en Europe et surtout en France. Aussi, a-t-on publié récemment plusieurs livres qui ont pour but d'en faciliter l'étude; mais celui-ci nous paraît particulièrement recommandable. Il est composé par un homme de science; il n'a pas été fait pour les besoins de la cause, puisque c'est une seconde édition et que la première est déjà relativement fort ancienne; il est précis, clair et méthodique. Ce qui m'y plaît entre autres choses, c'est que M. Marre ne néglige aucune occasion pour rapprocher le malgache de ses congénères, le malais et le javanais, dont il est géographiquement si distant. Cette comparaison montre que, si le vocabulaire de Madagascar est à la fois plus pauvre et plus pur, le phonétisme y est souvent altéré dans le sens du moindre effort. Ainsi, le *uwong* javanais, *orang* malais « homme » devient *olona*; *pat* jav. et *ampat* mal. « quatre » devient *efatr*, etc. Quelquefois le malgache se rapproche du javanais plus que du malais : cf. *fitu* et *valu*, « sept » et « huit », qui sont *pitu*, *wolou* en jav. et *tudjuh*, *delapan* en malais.

Je regrette seulement que les textes, très intéressants, qui sont à la fin du volume, ne soient accompagnés ni d'une traduction, ni d'un vocabulaire.

JULIEN VINSON.

La Guerre dans les diverses races humaines, par Ch. LETOURNEAU (Bibliothèque anthropologique, t. XVI). *Paris*, L. Battaille et Cie, 1895, in-8; xxi-587 p.

L'épigraphe : « le vol pour but, le meurtre pour moyen » résume d'une façon bien nette et précise cet excellent volume que le nom seul de son auteur suffirait à recommander aux penseurs de tous les pays. Le savant Secrétaire général de la Société d'Anthropologie y étudie, sous toutes ses formes et dans ses origines les plus reculées, le fléau le plus terrible dont l'humanité ait été victime. Il nous donne les détails les plus curieux sur la guerre chez les animaux, les vertébrés, les fourmis, les abeilles, etc.; chez les races humaines noire et blanche, civilisée et sauvage, païenne et chrétienne.

Il est difficile à un esprit libre de ne pas admettre les conclusions de Ch. Letourneau, appuyées sur des considérations morales que confirment encore les noms de Sénèque et de Montaigne : « L'instinct guerrier est le résultat d'un long entraînement non spontané et de conventions sociales contraires aux morales naturelles; le devoir des hommes de science est d'en provoquer la suppression par le développement de la vraie civilisation. »

J. V.

VARIA

Etymologie du mot « Caen »

M. Charles Joret, professeur à la Faculté des lettres d'Aix, fait une communication sur l'étymologie du nom de Caen. Ce nom a de tout temps donné lieu aux hypothèses les plus fantaisistes; mais, depuis un demi-siècle, on lui a généralement attribué comme à la ville qu'il désigne, une origine germanique. La forme *Cathim*, qu'on rencontre dans une charte du onzième siècle, avait fait croire aux derniers historiens de la capitale de la basse Normandie que l'allemand *heim* se trouvait dans la seconde partie du nom de Caen. C'est là une supposition qui ne résiste pas à l'examen. Le nom de Caen, dans la plupart des textes latins du moyen âge, est *Cadonum*, parfois *Catomum* ou *Cathomum*; si l'on rapproche ces mots des noms contemporains de Rouen, *Rodomum*, *Rotomum* ou *Rothomum*, on est frappé de la ressemblance qu'ils présentent. Or, l'ancien nom de Rouen est *Rotomagus*; on est par suite autorisé à admettre que le nom primitif de Caen était *Cato-Magus* ou *Catu-Magus*; le dernier élément de ce composé est le mot celtique *magus* (champ), si commun dans la toponomastique gauloise; quant à *catus*, ce mot veut dire « combat » ou « bataille »; le nom de Caen aurait donc signifié « champ du combat », ou mieux « champ de bataille », le mot celtique *catus* étant parfois, comme le mot français *bataille*, un nom d'homme. Quoi qu'il en soit, le nom de Caen est d'origine gauloise, comme celui de Rouen et de la plupart des villes importantes de l'ancienne Neustrie. — (*Congrès des sociétés savantes : histoire et philologie.* — *Le Temps* du 21 avril 1895.)

TABLE

DES ARTICLES CONTENUS DANS LE TOME XXVIII

Pages.

Les temps homériques, par André LEFÈVRE 1

Le syncrétisme pronominal, par Raoul de la GRASSERIE . 47, 113

Le verbe basque, par Julien VINSON et H. SCHUCHARDT. . 73, 200

La signification primitive des mots *Est* et *Ouest*, par Paul REGNAUD 87

Notes de bibliographie basque. 98

De quelques publications récentes pour l'étude de l'hindoustani, par Julien VINSON 158

Quelques notes sur les contes de Perrault, par O.-K. 185

Bibliographie folk-lorique. Le Cabinet des Fées, par Julien VINSON 210

Fragment d'un dictionnaire étymologique basque, par H. de CHARENCEY 230

Bibliographie linguistique. Le Catéchisme de l'Empire, par Julien VINSON 269

Le sens du pronom démonstratif dans la famille indo-européenne, par Paul REGNAUD 301

Les dieux champêtres des Latins, par André LEFÈVRE 305

BIBLIOGRAPHIE.

Julien VINSON. — Bulletin de la Société de Pau 90

— Dictionnaire phraséologique de la langue française à l'usage des Russes, par A. PACHALERY 90

Pages

Julien VINSON. — De l'origine et de l'évolution première des racines de langues, par R. de la GRASSERIE 174

— Manuel de la langue poule, par G. de GUIRAUDON 178

— Grammaire malgache, par Aristide MARRE 348

— La Guerre, par Ch. LETOURNEAU 349

H. de CHARENCEY. — Études de grammaire comparée par R. de la GRASSERIE. 260

VARIA.

La rime dans la poésie tamoule 93

Cuisine indienne. *Le cary* 180

Citations basques de 1605. 264

Étymologie du mot Caen 350

Corrigenda 179

Le propriétaire-gérant,
J. MAISONNEUVE.

Orléans. — Imp. Paul Pigelet, 8, rue Saint-Étienne.